

série actes

9 • 2010

Qualifier des lieux de détention  
et de massacre (3)  
Figures emblématiques, mobilisations collectives

Colloque  
sous la direction de

Béatrice Fleury et Jacques Walter

Maison des sciences de l'homme Lorraine  
Centre de recherche sur les médiations (ÉA 3476)

Université Paul Verlaine-Metz  
5, 6, 7 novembre 2009



## > COMITÉS ET SOUTIENS

### COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA MSH LORRAINE

Philippe Blache (CNRS, France)  
Michel Chauvière (CNRS, France)  
Françoise Cros (CNAM, Paris, France)  
Jacques Commaille (ENS Cachan, France)  
Edith Esch (Cambridge, UK)  
Benoît Habert (ENS Lyon - TGE Adonis, France)  
Daniel Jacobi (Avignon - Pays de Vaucluse)  
Jean Leca (IEP, Paris, France)  
Patrick Mistretta (Université Lyon 3, France)  
Michael Stoetzner (University of South Carolina, USA)

### COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

Francis Balace (Liège, Belgique)  
Michel Grunewald (Metz, France)  
Pierre Halen (Metz, France)  
Rainer Hudemann  
(Sarrebruck, Allemagne)  
Gerd Krumeich (Düsseldorf, Allemagne)  
Hans-Jürgen Lüsebrink  
(Sarrebruck, Allemagne)  
Vincent Meyer (Metz, France)  
Frank Wilhelm (Luxembourg, GDL)

### COMITÉ TECHNIQUE

Benjamin Champenois (secrétariat, CREM)  
Sandrine D'Alimonte (communication, MSH Lorraine)  
Catherine Maillot (édition, MSH Lorraine)  
Arnaud Pluvinet (logistique, MSH Lorraine)

### SOUTIENS

Centre de recherche sur les médiations  
(ÉA 3476)  
Centre régional universitaire lorrain  
d'histoire (ÉA 3945)  
Communauté d'agglomération  
de Metz Métropole  
Conseil général de la Moselle  
Conseil régional de Lorraine  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche  
Université Paul Verlaine-Metz



## > SOMMAIRE

- 7 *Béatrice Fleury, Jacques Walter*  
Figures emblématiques, mobilisations collectives
- Masculin**
- 21 *François Cochet*  
Les hommes de confiance et les doyens dans les stalags et oflags  
de la seconde guerre mondiale : au service de la communauté captive
- 41 *Daniel Weysow*  
*Carnet De Vol* et *Journal Personnel* de Jean de Sélys-Longchamps
- 53 *Marilda Azulay Tapiero, Estrella Israel Garzón*  
Trois figures pour la mémoire.  
De l'histoire des lieux aux noms inscrits dans la pierre
- 81 *Jacques Walter*  
*Les hommes ne sont pas des héros* d'Arthur Conte : la Neue Bremm en creux
- 131 *Sylvaine Guinle-Lorinet*  
Robert Davezies, prêtre engagé, et l'expérience carcérale
- 149 *Cédric Neveu*  
Queuleu : le lieu emblématique de la terreur nazie en Moselle?
- 161 *Luciana Messina*  
Le « Turco Julián », un bourreau de l'Olimpo
- 177 *Audrey Alvès*  
L'interprète Innocent Rwililiza.  
Exception d'un statut, singularité d'un témoignage
- Féminin**
- 191 *Yannis Thanassekos, Quentin Bilquez*  
Mala la Belge. Réalités, légendes, icônes
- 211 *Thomas Fontaine, Bertrand Hamelin*  
Olga Womser-Migot dans l'Histoire
- 231 *Béatrice Fleury*  
Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm?
- 249 *Claudia Feld*  
Deux religieuses françaises disparues à l'ESMA :  
Alice Domon et Léonie Duquet

- Pluriel**
- 273 *Galyna Dranenko*  
Récits de vie et vie des récits : Ivan Bagrianyi, une figure emblématique de l'histoire ukrainienne au XX<sup>e</sup> siècle
- 301 *Patricia Boyer*  
Camps et prisons de l'épuration
- 327 *Sylvie Thiéblemont-Dollet*  
Figures emblématiques et mobilisations collectives.  
Autour de la tragédie de Thiaroye
- 339 *Laurent Thiery*  
Le drame du « train de Loos » : une histoire écrite dans la douleur (1944-2004)
- 353 *Olivier Dard*  
Figures symboliques et groupements face à l'Algérie française.  
Des condamnés et des prisonniers à la défense d'une communauté et d'une culture
- 371 **Abstracts**

## > PRÉSENTATION

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations  
Université Nancy 2  
Maison des sciences de l'homme Lorraine  
Beatrice.Fleury@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations  
Université Paul Verlaine-Metz  
Maison des sciences de l'homme Lorraine  
jacques.walter@univ-metz.fr

### FIGURES EMBLÉMATIQUES, MOBILISATIONS COLLECTIVES

Dans ce troisième volume consacré aux processus de qualification, disqualification et requalification de lieux de détention, de concentration et d'extermination<sup>1</sup>, l'interrogation porte sur des figures – dites emblématiques – et sur des mouvements et engagements qui sont autant de « mobilisations collectives ». En effet, après avoir questionné le terme de qualification (Fleury, Walter, 2008), puis éclairé les configurations et reconfigurations territoriales dans lesquelles s'inscrivent des lieux de mémoire (Fleury, Walter, 2009), les contributeurs ici réunis ajoutent une strate à la recherche. Elle les conduit à étudier les modalités et raisons pour lesquelles certaines personnalités et/ou causes ont été mises à l'honneur ou à l'index. Une fois encore, dimension symbolique et caractère fluctuant constituent les

<sup>1</sup> Le programme *Qualifier, disqualifier, requalifier les lieux de détention, de concentration et d'extermination* (2007-2011) s'inscrit dans l'axe 4 « Mémoire, culture et sciences » de la msh Lorraine. Il est dirigé par deux chercheurs du Centre de recherche sur les médiations : B. Fleury et J. Walter.

traits marquants de l'investissement mémoriel de ces lieux particuliers. Mais de façon plus patente que pour les strates précédentes, l'attention portée à des figures ou à des mobilisations exemplaires a pour intérêt de mettre l'accent sur une articulation entrevue dans les volumes précédents : celle qui relie mémoire commune et imaginaire social. Sous cet angle, dans un article sur « les dérives vendéennes de l'imaginaire révolutionnaire », Claude Langlois (1988 : 771) évoquait les morts anonymes de la Révolution française dont les tombes sont honorées dans l'Ouest de la France :

« Autour de leurs tombes ou de ce qui en tient lieu s'est développé tout un légendaire fixant sur quelques protagonistes la mémoire collective d'un conflit qui a laissé des traces profondes. Mais l'imaginaire social travaille de multiples façons : il donne aux morts des vertus qu'ils n'avaient point de leur vivant ; il crée aussi, de toute pièce, le héros qui manque lorsque la réalité n'est pas à la hauteur des espérances ».

Ainsi celui à qui l'on rend hommage est-il à la fois un être de chair et de mots, réalité et fiction se mêlant dans la transmission et la perpétuation de ses actions. Or, ce sont précisément ces tensions qui sont à l'œuvre dans les cas étudiés en ces pages. Pour les décrire et les comprendre, histoire référentielle (du moins celle à laquelle le chercheur peut avoir accès) et travail de mémoire sont systématiquement mis en regard, l'objectif étant de comprendre les raisons pour lesquelles certains pans ou moments historiques ont été retenus ou, *a contrario*, écartés. Et ce, quels que soient les lieux, les types d'événements et les vecteurs mémoriels. C'est donc à nouveau la diversité (spatiale, temporelle, discursive) des terrains et objets tout comme celle (disciplinaire, culturelle) des approches qui sont au cœur de la démarche. Mais si cette diversité constitue le socle d'une démarche à large portée, c'est parce que seule l'analyse des facettes multiples d'un même phénomène permet, *via* une approche contrastive, de sérier les traits communs à tous les processus mémoriels – avec des phases de tâtonnement et de négociation – et ceux en prise avec des histoires locales, arrimées à des enjeux, des formes et formats particuliers. D'ailleurs, pour mieux faire ressortir en quoi et comment cette mémoire des lieux tributaires de figures emblématiques et de mobilisations collectives pouvait être structurée par des facteurs qualitatifs et quantitatifs, c'est à un découpage fondé sur des questions de genre et de nombre que nous avons eu recours : « Masculin », « Féminin », « Pluriel ». Ainsi voit-on que la mémoire peut répondre à des préoccupations relevant du sexe – de la victime ou du bourreau – et de sa capacité à répondre aux attentes de ceux qui se l'approprient. Elle peut aussi être la résultante d'un mouvement de fond qui la transcende et dont on perçoit les effets dans l'évolution de ses manifestations.

## Masculin

Y a-t-il des traits communs à ces hommes qui, d'une manière ou d'une autre, incarnent un moment particulier de l'Histoire? Indéniablement, le courage,

ferment d'exemplarité, en est un. En tout cas, il est ce que la mémoire retient de ces hommes et met en avant quand il s'agit de leur rendre hommage. Par exemple, le courage nourrit les valeurs partagées des hommes de confiance et des doyens qui, pendant la Seconde Guerre mondiale et dans les camps de prisonniers, ont servi d'intermédiaire entre les détenus et les autorités détentrices allemandes (François Cochet). Par-dessus tout, il est le moteur du geste fou du Baron Jean de Sélvs-Longchamps (pilote belge de la *Royal Air Force*) qui, sans autorisation, a mitraillé le siège de la Gestapo à Bruxelles le 20 janvier 1943 (Daniel Weyssow). C'est lui aussi – ainsi que le désespoir – qui pousse Walter Benjamin, Mark M. Millman et Rosa Kornberg à rejoindre d'autres cieux pour fuir la répression ou s'opposer à elle (Marilda Azulay Tapiero, Estrella Israel-Garzón). Enfin, il est au centre du combat de Robert Davezies, un prêtre engagé aux côtés des nationalistes algériens dans leur lutte pour l'indépendance (Sylvaine Guinle-Lorinet). Et c'est peut-être parce qu'il leur a manqué qu'il a conduit certains à user de stratagèmes pour évoquer le passé, tel Arthur Conte, un ancien *STO* ayant séjourné à la Neue Bremm (Jacques Walter). En revanche, ce n'est évidemment pas le courage qui fait que Georg Hempten – ce commandant brutal du Fort de Queuleu – est aujourd'hui encore en Moselle l'emblème de la cruauté des lieux de détention de la Seconde Guerre mondiale (Cédric Neveu) ou que le «Turco Julian» («Julian le Turc») incarne les bourreaux et tortionnaires de la dernière dictature en Argentine. Et c'est aussi au courage qu'il a fallu faire appel pour affronter la démesure de ces personnages, ou celle du drame rwandais (Audrey Alvès). C'est donc pour une part parce qu'ils étaient des hommes d'exception – pour l'un d'entre eux probablement parce qu'il regrette de ne pas l'avoir été – que ces personnalités ont franchi le Rubicon de l'Histoire, évidemment selon des fortunes diverses et pour des raisons contrastées. Et c'est parce que leur expérience était plus ou moins fortement en résonance avec la période contemporaine et les attentes la concernant qu'ils sont passés du statut de sujet historique à celui de figure emblématique d'un lieu spécifique.

De ce point de vue, le cas des hommes de confiance et des doyens qui intéresse François Cochet est caractéristique. Quand bien même étaient-ils indispensables au fonctionnement des lieux de détention des prisonniers de guerre, la mémoire de leur action et du rôle qu'ils ont joué est aujourd'hui laminée. Non seulement parce que beaucoup d'entre eux ne sont plus là pour témoigner, mais plus largement, parce que la mémoire de la captivité de la Seconde Guerre mondiale est peu présente dans l'espace mémoriel français. En atteste le faible nombre de récits – notamment filmiques – consacrés à cette question alors que, dans le monde anglo-saxon, elle est un thème de choix. Concurrence des mémoires? Ignorance? Quelle que soit la réponse, en France, le sujet reste en coulisse et embarrasse, un constat qui contraste avec son caractère historique. Si emblème il y a, il est donc aussi celui de l'oubli qui touche certains acteurs de l'Histoire. Le cas du Baron Jean de Sélvs-Longchamps est en tout point dissemblable, son action ayant fait l'objet de deux manifestations commémoratives d'importance que rappelle Daniel Weyssow, l'une consistant en l'apposition d'une plaque sur

l'immeuble mitraillé (20 janvier 1947), l'autre en l'érection d'une statue à proximité de celui-ci, cinquante ans plus tard. Ici, lieu de l'Histoire et souvenir fusionnent, l'un donnant sens à l'autre, selon une relation somme toute évidente. Mais l'analyse des carnets de l'aviateur va plus loin. Elle montre un personnage animé par des valeurs totalement en phase avec celles d'une partie du peuple dont il défend l'honneur : « Des traditions jusqu'alors largement partagées et souvent portées par la noblesse, tels que la religion, la famille, le Roi, la Patrie, le souci du bien public, le sens du devoir, l'aide au prochain et le respect de l'héritage transmis par les parents ». D'où l'absence apparente de dissensions quand il s'est agi de lui rendre hommage, les attentes mémorielles étant en congruence avec les valeurs défendues par le personnage...

La démonstration de Marilda Azulay Tapiero et Estrella Israel-Garzón ne consiste ni à parler des accords et désaccords quant au choix d'une personnalité qui deviendrait l'emblème d'une cause, mais à montrer la variabilité de ce que recouvre la notion même d'emblème, plus particulièrement quand il s'agit de lui donner une forme architecturale. Pour cela, elles évoquent les mémoriaux concernant trois individus au parcours différent : Walter Benjamin, un philosophe juif allemand qui a fui le nazisme, Mordejai Millman, un Juif vivant en Palestine qui a rejoint l'Espagne pour combattre dans les rangs des Républicains, et Rosa Kornberg, une femme comme tant d'autres, morte au camp de concentration de Terezin. Mais si leurs noms figurent sur trois mémoriaux – le Musée juif de Berlin pour le premier, le *Fossar de la Pedrera* pour le deuxième, la Place du Monument invisible à Sarrebruck pour la troisième –, ils se retrouvent aussi là où ils ont trouvé la mort : à Portbou dans la province de Gérone où Walter Benjamin s'est suicidé, à la Sierra de Pandols en Tarragone où Mordejai Millman est mort au combat, au camp de concentration de Terezin où Rosa Kornberg a disparu. Ainsi les deux chercheuses espagnoles montrent-elles les variations symboliques de chacun des lieux et les modalités selon lesquelles vie réelle et vie commémorée se renvoient l'une à l'autre, s'opposent et se complètent, donnant un sens différent de ce qu'est un parcours emblématique, selon l'endroit qui en accueille la substance.

Retraçant une période de la vie d'Arthur Conte, Jacques Walter traite aussi de la complexité, mais de celle en lien avec la dissonance mémorielle. Étudiant comment celle-ci affleure dans plusieurs des récits que ce journaliste, écrivain, homme politique consacre à son passé – notamment à sa brève détention au camp de la Neue Bremm –, il montre que si elle peut croiser des problèmes publics, par exemple sur le rôle des STO pendant la guerre et son souvenir après, elle réfère avant tout à la difficulté d'assumer un passé problématique. En effet, du point de vue du chercheur, Arthur Conte serait progressivement devenu une figure emblématique de cette dimension, tant sur le plan individuel que collectif. Aussi, pour en approcher les particularismes, Jacques Walter a-t-il recours à la notion d'« inter-dit » qui permet de recouper une forme de culpabilité, étroitement liée aux raisons de l'internement – « pour un manquement à ses

obligations aux usines Kugelfischer de Schweinfurt » –, et se concrétise par des glissements de séquences narratives ou de profondes réécritures d'un texte à l'autre. Pour comprendre les enjeux de ce qui est dit ou masqué, le chercheur restitue donc la trajectoire biographique d'Arthur Conte et la met en regard avec les choix narratifs de plusieurs de ses récits. Ainsi montre-t-il en quoi la dernière des œuvres publiées sur le sujet (*Les hommes ne sont pas des héros*, 1959) offre une solution aux problèmes mémoriaux posés dans les précédentes.

Autre période, autre rapport à l'engagement et aux effets de celui-ci sur les choix de toute une vie. Sylvaine Guinle-Lorinet évoque la guerre d'Algérie et le parcours du prêtre Robert Davezies qui, pour s'être engagé aux côtés du FLN, a connu les affres de l'incarcération. Enfermé à la prison Saint-Paul (Lyon) au début de l'année 1961, il fut transféré à Fresnes où il participa à la grève de la faim des détenus algériens. Pendant une année, il connaîtra donc le régime carcéral et ses contraintes, une expérience qui, même si elle fut relativement brève, a nourri l'un de ses livres, *Les Abeilles* (1963), dont la forme romanesque adopte celle du nouveau roman. Ce qui fait dire à Sylvaine Guinle-Lorinet : « Figure emblématique de la lutte des Français aux côtés des Algériens dans le combat pour leur indépendance, figure emblématique donc de la guerre d'Algérie, Robert Davezies choisit une forme romanesque précise, celle du nouveau roman, pour témoigner de la force des militants nationalistes qu'il a côtoyés. Ce faisant, il révèle aussi la réalité banale et sordide, ici pourtant transcendée par la lutte politique, de la prison ». Si *Les Abeilles* est un livre de témoignage, il fait aussi œuvre de mémoire, ce qui place l'écriture dans une relation fusionnelle avec l'auteur et ses engagements.

Le cas abordé par Cédric Neveu est différent. À travers la personnalité de Georg Hemen et une étude chronologique des procès qui lui ont été attentés après la Seconde Guerre mondiale, il retrace l'histoire du rapport de la Moselle à son passé, plus particulièrement celle qui concerne la position du Fort de Queuleu dans l'espace mémoriel de ce département. Une question figure en préambule à sa démonstration : pourquoi ce fort « a-t-il marqué à ce point les esprits pour devenir le lieu mobilisateur et fédérateur de la mémoire de la Seconde annexion? ». C'est à la croisée de plusieurs éléments que se trouve la réponse. On y voit la présence de ce « bourreau sadique » qu'est Georg Hemen, celle des victimes incarnées par le Groupe « Mario » dont certains furent détenus au fort, et on y voit le lieu lui-même, encore présent dans le paysage urbain alors que d'autres sites ont totalement disparu ou se sont effacés. Et on y trouve aussi Léon Burger qui tenta de faire reconnaître Queuleu comme le lieu de souffrance des résistants du Groupe « Mario », ce à travers la figure résistante de son frère Jean qui y avait séjourné, et en opposition au monstre qui y a sévi.

Luciana Messina traite elle aussi d'une personnalité qui incarne la torture pratiquée sous la dictature argentine : le « Turco Julian ». Si contrairement aux autres contributeurs, la chercheuse se place du côté du bourreau, elle montre comment la figure de ce dernier a évolué, au gré du cheminement

et des enjeux de la procédure judiciaire qui s'est attachée à juger un régime et ses représentants. Passant d'une phase où les tortionnaires étaient cités à comparaître (fin des années 70) à celle où leur cas relevait de l'impunité (fin des années 80) puis de la condamnation (fin des années 90), la fluctuation de leur jugement est emblématique des ruptures et virages caractérisant le rapport que la société argentine entretient avec son passé. Plus précisément par rapport à la problématique des lieux de mémoire, le procès du « Turco Julian » a contribué à donner une plus forte visibilité du lieu dans lequel l'homme a sévi – l'Olimpo – dans une période où la question du devenir de ce lieu se posait. Ainsi voit-on comment deux causes se chevauchent et se nourrissent, l'une liée à la problématique de l'instruction judiciaire, l'autre à celle de la commémoration. En ce sens, le Turco Julian est devenu, bien malgré lui, le médiateur d'une cause mémorielle, la démesure de ses actes rendant indispensable la préservation du – ou des – lieu(x) où lui et d'autres ont sévi... Innocent Rwilliliza est lui aussi le médiateur entre un lieu et la mémoire qui en est transmise. Mais il l'est en tant que survivant. En effet, c'est lui qui a servi de guide à Jean Hatzfeld, ce journaliste et essayiste français qui, en une *Trilogie – Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais* (2002), *Une saison de machettes* (2003), *La stratégie des antilopes* (2007) –, a raconté nombre d'aspects du massacre au Rwanda. Audrey Alvès montre comment ce rescapé du génocide a activé autour de l'auteur des réseaux de témoins, et comment il s'est engagé dans toute action mémorielle liée à sa région. C'est en ces mots qu'elle décrit cette personnalité, emblématique d'une histoire tragique mais aussi d'un type de démarche mémorielle à son endroit : « Survivant mais témoin actif, victime mais « penseur associé » du drame, enseignant et bienfaiteur local ». Mais au-delà des témoignages dont il favorise le recueil, Innocent Rwilliliza joue un rôle fondamental dans la littérature elle-même. Donnant accès aux récits et souvenirs de ses voisins-témoins, il fait en sorte que la parole de chacun soit accessible à l'écoute du plus grand nombre. Ce que résume ainsi la chercheuse : « Un processus individuel (dire et traduire son propre souvenir) dirigé vers un enjeu commun (impliquer l'ensemble dans l'histoire d'un lieu et de quelques-uns) ».

## Féminin

Le courage est aussi au cœur de l'exemplarité dont plusieurs femmes témoignent dans un cadre commémoratif. En effet, à l'exception de l'une d'entre elles (l'historienne Olga Wormser-Migot dont traitent Thomas Fontaine et Bertrand Hamelin), chacune des personnalités dont le parcours est ici évoqué est décédée des suites de ses engagements. Mala Zimetbaum – ou Mala la Belge – s'est évadée du camp de Birkenau avec son compagnon avant d'être reprise et exécutée, à une date incertaine... les archives donnant à ce sujet des informations contradictoires (Quentin Bilquez, Yannis Thanassekos). Yvonne Bermann, dont le portrait figure en médaillon sur l'hôtel qui jouxte l'ancien camp

de la Neue Bremm, est morte en 1947 des suites de la déportation, après avoir été accueillie à l'hôpital Saint André de Bordeaux. Les deux religieuses françaises – Alice Domon et Léonie Duquet – disparues après avoir séjourné dans un centre argentin de détention clandestine, l'ESMA (Claudia Feld) et dont les presses française et argentine s'empareront. Pour chacun de ces cas, le chercheur tente de comprendre le processus et les raisons qui font que la vie d'une personnalité particulière est investie d'un imaginaire tel que celle-ci perd, en quelque sorte, toute enveloppe physique.

Partant de là, Quentin Bilquez et Yannis Thanassekos se demandent quel est le cheminement mémoriel qui fait que Mala la Belge est passée du statut de légende à celui d'icône. Ainsi mettent-ils en évidence l'idée selon laquelle ce mouvement a partie liée avec ce qu'ils désignent comme étant une « communauté affective », c'est-à-dire un groupe ou un milieu de mémoire directement concerné par la figure en question, en l'occurrence les « déportées de Belgique, d'Anvers plus particulièrement, qui ont connu et fréquenté Mala à Auschwitz et qui ont été à la fois les témoins directs et les bénéficiaires de son dévouement, de son sens de la solidarité et de ses actes de bravoure ». Prenant en charge « la mémoire de Mala », ce groupe en a fait une « icône » à même de symboliser le courage, l'abnégation et le sacrifice de nombre de survivants des camps. Pour autant, une lecture attentive des témoignages fait apparaître deux points : ils ne sont pas toujours en accord avec les archives à disposition ; ils compensent certaines lacunes concernant la connaissance du sujet. Aussi fait-on le constat que si, dans la démarche commémorative, Mala la Belge s'est dépouillée des traces de son individualité, elle a acquis des traits singuliers à même de répondre à des attentes collectives, sa figure devenant l'un des éléments apte à faire le lien entre des expériences diverses d'un même lieu. C'est ce même mouvement qui est à l'œuvre au camp de la Neue Bremm. En effet, le portrait d'une résistante du réseau Brutus, Yvonne Berman, figure sur l'une des façades du Novotel qui, en 1974, a été construit sur la section des femmes de ce lieu de détention. La question que se pose Béatrice Fleury consiste donc à savoir pourquoi c'est ce portrait plutôt qu'un autre qui a été choisi. En retraçant les étapes, acteurs et moyens au cœur de cette sélection, elle propose une analyse de ce que signifie bonne ou mauvaise victime, bon ou mauvais portrait et tente de comprendre les caractères de l'osmose entre une expérience individuelle et une autre, forcément commune, dont l'obligation est d'être consensuelle. À l'interrogation consistant à se demander si Yvonne Berman ne se serait pas figée en devenant l'emblème de toutes les femmes, voire de tous les déportés ayant séjourné en ce lieu, elle répond autant par l'affirmative que par la négative. La réponse est « oui » parce que le nom d'Yvonne Berman disparaît au profit de son image. Elle est « non » parce que c'est ce mouvement qui a permis aux agents de mémoire de ce lieu d'illustrer par un itinéraire spécifique celui d'un ensemble de femmes auxquelles il avait été insuffisamment rendu hommage.

On le sait, la mémoire est sélective. Les histoires de Mala la Belge et d'Yvonne Bermann en sont des exemples, celles d'Alice Domon et Léonie Duquet en sont d'autres. Ces deux religieuses françaises de la Congrégation des Missions étrangères font partie des douze personnes qui ont été enlevées à Buenos Aires en décembre 1977. Au moment de leur enlèvement, le groupe était réuni – comme c'était régulièrement le cas – dans l'Église Santa Cruz où il collectait des fonds pour structurer la recherche des personnes disparues. Selon des témoins, le groupe fut conduit à l'École de mécanique de la marine (ESMA), un important centre clandestin de détention, où il connut la torture, la mort, la disparition enfin... aucun corps n'ayant été restitué aux familles. Au vu de ces données, il s'agit donc pour la chercheuse d'étudier comment s'est constituée la mémoire des deux femmes dans la presse française et argentine. Un constat : elles y occupent une place si importante qu'elles y incarnent le phénomène des disparitions, au risque d'en présenter une vision partielle et raccourcie. Mais étudiant une photographie d'elles prise à l'ESMA, Claudia Feld interroge aussi la tension entre visibilité et secret, image et mémoire. Ce à partir du traitement médiatique de ce sujet, en prenant en compte le facteur temporel et en se centrant sur le support télévisuel. Ainsi pointe-t-elle l'existence de procédés consistant à créer ou recréer des images, celles référentielles étant rares, si ce n'est inexistantes. Évidemment, l'effet attendu vise à fixer la mémoire sur les aspects les plus sordides et visibles de la torture. *A contrario*, elle laisse dans l'ombre l'épaisseur des faits et de leurs causes.

Si les médias sont des agents essentiels de la construction mémorielle, les historiens, eux aussi, jouent un rôle déterminant en la matière. C'est notamment ce que montrent Thomas Fontaine et Bertrand Hamelin à partir du cas d'Olga Wormser-Migot qui, le 26 octobre 1968, a soutenu la première thèse de doctorat en France sur le système concentrationnaire nazi. Pour les deux chercheurs, ce moment est si important qu'il fait d'Olga Wormser-Migot une figure majeure – emblématique donc – de l'historiographie des camps nazis. Une précision : la thèse « connut une réception contrastée en raison d'une affirmation de l'historienne sur l'inexistence de chambres à gaz dans « les camps de l'Ouest », alors que deux au moins ont bien fonctionné à Ravensbrück et Mauthausen ». Or, de récentes études présentent cette thèse comme une recherche pionnière sur la distinction entre génocide et système concentrationnaire et expliquent que l'historienne serait, en quelque sorte, une victime de déportés, en particulier de Serge Choumoff qui livra, en juin 1969, dans *Le Monde*, un jugement sans concession sur ce travail. Au vu de ce cadrage, Thomas Fontaine et Bertrand Hamelin tentent donc de comprendre le parcours et le travail d'Olga Wormser-Migot, montrant que l'originalité de l'un et de l'autre au sein du champ historique est une des clés de compréhension de la portée de l'œuvre de cette dernière. Elle constitue également une piste permettant d'élucider les causes et conséquences d'une erreur qui, hier, suscita la polémique et, aujourd'hui, conduit certains à prendre la défense de l'historienne.

## Pluriel

Dans les deux sections précédentes, l'intérêt des chercheurs portait plutôt sur la correspondance entre un parcours exemplaire et un collectif, l'histoire de l'un et celle des autres entrant en résonance dans l'acte commémoratif. Le mouvement entre exemplarité et diffusion et/ou appropriation est toujours à l'œuvre ici, mais ce sont plus les ruptures, écarts interprétatifs et/ou continuités qui intéressent des chercheurs, attentifs à suivre l'évolution conjointe de la mémoire et du temps. Pour Galyna Dranenko, il s'agit de retracer les points de contact entre un écrivain ukrainien, Ivan Bagrianyi, et les mémoires collectives – pour une large part empêchées – de son peuple. Pour Patricia Boyer aussi, ce sont les interférences entre expressions individuelles et collectives qui sont au cœur d'un propos évoquant une période délicate de l'histoire française, celle des camps et prisons de l'épuration (1944-1947). Et pour Sylvie Thiéblemont-Dollet, il s'agit de mettre à jour le soutien apporté par les historiens dakarois à la reconnaissance des événements du 1<sup>er</sup> décembre 1944 au Camp de Thiaroye, au cours desquels l'armée coloniale française a violemment réprimé la révolte fomentée par des tirailleurs sénégalais contre leurs supérieurs. Quant à Laurent Thierry, il revient sur une histoire dont il explique que, sur un plan mémoriel, elle a été construite dans la douleur (1944-2003) : l'histoire tragique du « train de Loos ». Enfin, Olivier Dard précise ce qu'il en est des figures symboliques et des groupements face à la défense de l'Algérie française, ce en partant de la fin de la guerre jusqu'à la période contemporaine.

C'est par une précision d'ordre temporel que Galyna Dranenko introduit son propos : dans les années 90, en Ukraine, on a assisté à la redécouverte, sinon à la première lecture, d'œuvres constituant un pan essentiel de la littérature nationale, celle concernant des auteurs ayant été victimes de répressions sanglantes dans les années 1920-1930. La littérature se révèle donc être une source archivistique essentielle, donnant à entrevoir ce qui avait été masqué pendant les années d'occupation soviétique. Ainsi en est-il de l'œuvre d'Ivan Bagrianyi, un écrivain qui fut parmi les premiers à raconter les camps soviétiques, lui qui les connaissait si bien. Se fondant en partie sur le questionnement de Nathalie Heinich (1998) consistant à se demander jusqu'où il est possible de prendre le roman au sérieux, par exemple en le considérant comme un témoignage, Galyna Dranenko s'interroge sur la portée des écrits d'un écrivain considéré comme le témoin emblématique de la tragédie ukrainienne. En effet, la vie d'Ivan Bagrianyi fait écho à nombre de moments-clés de l'histoire des répressions en Ukraine. Prisons staliniennes, goulag, camps de personnes déplacées en Allemagne sont quelques-uns des lieux où il s'est heurté à la violence et à la démesure. Analysant plus précisément l'un des romans de cet écrivain, *Le Jardin de Gethsémani* – qui raconte deux années dans les prisons staliniennes (1938-1939) –, la chercheuse fait la démonstration selon laquelle la fiction est une source de connaissance et le moyen de transmettre une mémoire dont une large part avait longtemps été mise sous le boisseau.

C'est aussi l'incarcération qui est au centre de la démonstration de Patricia Boyer et, dans une certaine mesure, l'écrit, mais faiblement littéraire. La détention dont il est question ici est celle qui voit, à partir de 1944 et suivant le rythme de la libération du territoire français, se remplir les prisons françaises de collaborateurs (ou présumés). Que cette population carcérale soit « contestée » n'empêche pas le fait que, pendant près d'une décennie, elle ait partagé le quotidien des détenus de droit commun, et en ait témoigné dans divers écrits et correspondances. Que ces traces contribuent à alimenter un pan de la « légende noire » de l'épuration n'a pas aussi fortement imprégné la mémoire collective que ne l'ont fait les exécutions sommaires et les tontes de femmes. Relatant les mesures et conditions administratives concernant ce type de détention, Patricia Boyer explique quelle était la composition sociologique des groupes et met celle-ci en regard avec les lieux de la détention. Ainsi constate-t-on que ces populations étaient contrastées, confrontées qu'elles étaient – ou non – à la pénurie, au marché noir, aux désaccords, à la violence même. Tel est le cas d'une catégorie de détenus – les miliciens – soumise à la vengeance de « populations éprouvées, nerveuses, accueillant la Libération dans un climat psychologique instable ». Si, pour une large part, la connaissance des prisons de l'épuration émane d'un substrat testimonial, Patricia Boyer engage à la prudence quand bien même celui-ci – surtout quand il est composé d'écrits – est-il essentiel pour comprendre une histoire difficile d'accès. Aussi suggère-t-elle que ces sources ne peuvent être considérées comme emblématiques d'une situation particulière. Tout au plus peut-on les envisager comme un élément – certes fondamental mais non exclusif – d'une réalité complexe dont certains aspects échappent encore à l'investigation. En effet, nombre de zones d'ombre demeurent et constituent autant de chantiers pour l'avenir.

Les zones d'ombre... Elles restent une donnée structurante de la mémoire sénégalaise. Ainsi la question des Tirailleurs sénégalais et de leur répression par les autorités militaires coloniales françaises, le 1<sup>er</sup> décembre 1944, fait-elle toujours l'objet de mises au point par les spécialistes et les personnalités politiques. À noter que le bilan de cet événement est lourd : 35 mutins ont trouvé la mort, 35 ont été blessés et 45 emprisonnés. Au vu de cette comptabilité, on comprend que le camp et le drame qui s'y est déroulé soient devenus emblématiques des tensions entre colonisateurs/colonisés ou anciens colonisés. Pour autant, c'est seulement à partir de l'année 2000 que le président de la République sénégalaise, Abdoulaye Wade, a donné une ampleur significative aux manifestations commémoratives concernant ces faits. Revenant sur les gestes et prises de positions de différentes personnalités du monde de la culture et de la politique (Léopold Sédar Senghor occupant une place significative dans cette approche), l'auteur montre l'émergence et la consolidation d'une cause cristallisant nombre d'enjeux, parfois dissonants. Ces dissonances peuvent se manifester *via* des désaccords entre associations et État, par exemple quant au choix des formes mémorielles et des lieux les plus à même de rendre hommage aux victimes. Elles peuvent aussi figurer dans des interprétations divergentes des faits. Et si les deux chercheuses montrent en quoi

Abdoulaye Wade est une personnalité emblématique des gestes commémoratifs concernant cet événement, elles en décrivent aussi l'ambivalence, les particularités de l'Histoire pouvant disparaître derrière l'apparat mémoriel.

Si, comme on vient de le voir, les tensions entre mémoire et histoire sont une donnée souvent constitutive du geste commémoratif, elles peuvent aussi s'estomper au fur et à mesure de la connaissance historique. Ainsi en est-il d'un événement tragique dont le souvenir reste vif dans la région du Nord – Pas-de-Calais. Avant d'en analyser les répercussions mémorielles, Laurent Thierry en raconte les faits principaux. Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, quelques heures avant la libération de Lille, un dernier convoi de déportation organisé par les nazis quitte la ville. Rapidement, l'événement devient le symbole du drame de la déportation dans cette région. En effet, ce sont environ 900 hommes qui seront convoyés vers les camps de Sachsenhausen et de Buchenwald. 2/3 d'entre eux trouveront la mort; beaucoup sont résistants. Mais avant d'en venir à une stabilisation de ces données comptables et humaines, trois interrogations ont hanté le souvenir de cet événement : pourquoi la Résistance régionale a-t-elle été incapable d'arrêter le convoi? Qui étaient les déportés de ce convoi? Et combien étaient-ils? Il faudra attendre le début des années 2000 pour que la commémoration du souvenir se déroule dans la sérénité. Car, pendant soixante ans, les polémiques ne cesseront de ternir l'image et la mémoire de ce convoi à la construction desquelles plusieurs figures emblématiques – les bourreaux, les victimes, les historiens – participent. Revenant sur chacune de ces catégories, Laurent Thierry met en regard histoire référentielle et mémoire, montrant de quels écarts leur articulation peut témoigner. Ainsi explique-t-il que le consensus entre histoire et mémoire ne s'est fait qu'au prix d'un processus douloureux dont il décrit les caractères. Et si apaisement il y a aujourd'hui, c'est notamment du fait de l'ouverture des archives qui a permis de répondre précisément aux questions faisant débat. Sur ce point, si les anciens monuments de la fin des années 40 font toujours état de cet effectif symbolique de 1 250 déportés, ils côtoient les plaques installées en 2003 qui nomment les victimes tout en évitant de préciser l'effectif revu à la baisse, c'est-à-dire moins de 900 prisonniers.

Si acteurs et temporalités sont deux facteurs au centre de la démonstration de Laurent Thierry, ils figurent aussi dans la contribution d'Olivier Dard qui traite des figures symboliques et groupements face à la défense de l'Algérie française. Ainsi le chercheur explique-t-il que, durant les années 60, l'accent était mis sur les condamnés et prisonniers dont il s'agissait non seulement de défendre les engagements mais pour lesquels il s'agissait aussi d'obtenir une amélioration des conditions de détention, la libération et la reconnaissance de droits *via* le vote de lois d'amnistie. Cette dimension est restée présente, y compris après le vote de la dernière grande loi d'amnistie de 1982. En effet, la mémoire des condamnés à morts de l'Algérie française entendait alors être défendue par leurs partisans *via* l'érection de stèles, dont celle de Marignane. Pour autant, si cette histoire est marquée du sceau de certaines continuités, depuis 2005, on observe une

diversification des acteurs comme des thématiques, la défense de l'Algérie étant assurée par des acteurs individuels et collectifs, des groupements et associations, eux-mêmes diversifiés dans leurs objectifs. Considérons aussi que le projet a évolué, voire qu'il s'est dilaté, la défense de l'Algérie renvoyant non seulement à un combat politique mais, surtout, à un héritage socioculturel. Précisément, l'Algérie française est devenue une mémoire sociale et culturelle tout autant que politique. Elle est autant défendue par des associations de rapatriés que par de multiples associations de quartiers ou des fédérations plus larges. Ainsi en est-il des cercles algérianistes qui ont mis au centre de leur projet la question de la culture et de l'identité tout comme celle de la mémoire de figures jusqu'alors largement passées sous silence, telle celle des disparus pour lesquels un mur a été érigé à Perpignan en 2007. Le recours à la chronologie permet donc à Olivier Dard de dérouler une histoire mémorielle fondée sur quatre temps : celui correspondant à un débat confiné à la défense d'un engagement et à la nécessaire libération de condamnés et prisonniers (1962-1968) ; celui relatif à l'impossible retour en politique active de figures symboliques de l'Algérie française (1968-1969) ; celui marqué par la volonté de peser sur le débat politico-médiatique en utilisant des modalités propres aux groupes de pression et d'intérêt (milieu des années 70-début des années 2000) ; le dernier correspondant au tournant de l'année 2005 et ses suites et qui se caractérise par une version plus consensuelle de la défense de l'Algérie française. À la logique combattante a donc succédé un héritage de type social, culturel et familial dans lequel, néanmoins, la politique garde une place particulière.

## Conclusion

En 1995, dans les *Annales*, François Hartog écrivait que trois mots résument le changement affectant le rapport des sociétés contemporaines à la temporalité : mémoire, patrimoine, commémoration. Quinze ans après, ces termes sont non seulement une donnée constitutive du rapport au passé, mais ils génèrent nombre de travaux dont font partie ce volume et les deux qui l'ont précédé. Si le lecteur peut trouver ici des approches qui, pour partie, sont similaires à d'autres travaux, notamment en histoire culturelle, il y constatera aussi le profit d'une cohabitation entre plusieurs champs disciplinaires et approches nationales qui conduit à investir des chantiers peu fréquentés (par exemple un écrivain et le rapport qu'il entretient à des lieux), mais aussi à penser autrement des chantiers habituels : par exemple, l'écriture de l'histoire *via* une analyse en profondeur des motifs déclarés ou sous-jacents de ceux qui l'écrivent – qu'il s'agisse des proches, des historiens, des associations, de l'État – et des tensions et désaccords qui peuvent surgir entre eux... En outre, *Figures emblématiques, mobilisations collectives* s'est engagé sur des pistes encore peu usitées pour questionner le mouvement relatif à la qualification, disqualification, requalification. Le genre en est une... Y faire appel est sous-tendu par l'idée selon laquelle transmettre le souvenir

d'un événement tragique ou d'un lieu de sévices en convoquant la figure d'un homme ou celle d'une femme ne dit peut-être pas tout à fait la même chose ni de l'histoire ni de la mémoire. Deux exemples de ceci : si c'est aujourd'hui une femme qui qualifie la Neue Bremm, c'est parce que les femmes ont longtemps été oubliées dans le geste commémoratif de ce lieu... Si la présence dans les médias des deux religieuses françaises torturées par la junte militaire argentine a tendance à masquer l'expérience d'autres victimes, ne serait-ce pas parce que, peut-être encore plus que les autres, elles incarnent une forme d'innocence face à l'absurdité et l'horreur d'un régime? Enfin, il est un aspect plus présent dans ce volume que cela n'était le cas dans les précédents : le rôle de l'historien dans l'écriture non pas tant de l'histoire que de la mémoire de celle-ci. Ainsi les travaux des historiens sont-ils étudiés selon les usages, voire l'instrumentalisation dont ils peuvent être l'objet, par les associations ou bien par l'État, quand celui-ci est attentif à contrôler l'énoncé du passé.

## Références

- Bagrianyi I., 1950, *Le Jardin de Gethsémani*, Kyïv, Chkola, 2008 (en ukrainien).
- Fleury B., Walter J., dirs, 2008, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2009, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Hartog Fr., 1995, « Temps et histoire. Comment écrire l'histoire de France? », *Annales HSS*, 6, nov.-déc., pp. 1219-1236.
- Heinich N., 1998, « Le témoignage entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation », pp. 135-151, in : Heinich N., Schaeffer J.-M., 2004, *Art, création, fiction. Entre sociologie et philosophie*, Nîmes, J. Chambon.
- Langlois Cl., 1988, « Les dérives vendéennes de l'imaginaire révolutionnaire », *Annales ESC*, vol. 43, 3, pp. 771-797.
- Nora P., dir., 1984, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.



## > MASCULIN

FRANÇOIS COCHET

Centre régional universitaire lorrain d'histoire

Université Paul Verlaine-Metz

Maison des sciences de l'homme Lorraine

Cochet.francois2@orange.fr

### LES HOMMES DE CONFIANCE ET LES DOYENS DANS LES STALAGS ET OFLAGS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE : AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ CAPTIVE

**Résumé.** — Durant la Seconde Guerre mondiale, les prisonniers de guerre français en Allemagne bénéficient de la protection théorique des conventions de Genève de 1929 qui tente de donner des formes de régulation à la captivité de guerre. Parmi elles, il est prévu que les prisonniers soient représentés auprès de la puissance détentrice, par les Doyens (officier le plus âgé dans le grade le plus élevé) dans les oflags, et par des « Hommes de confiance », élus par leurs camarades dans les stalags et les kommandos. Ces hommes servent d'intermédiaires entre les prisonniers et les autorités détentrices, contrôlent parfois des sommes importantes (délégation de soldes dans les oflags). Ont-ils été mus par des motifs idéologiques, en relation avec la Révolution nationale de Vichy? Ont-ils développé des stratégies individuelles de sortie de captivité? Sur les corpus dont on dispose, il semble que les « hommes de confiance » aient surtout eu l'envie de servir leurs camarades de captivité, soit par convictions religieuses, soit par souci de faire appliquer le cadre conventionnel de 1929. Il est à noter que, longtemps après la fin de leur captivité, les anciens « hommes de confiance » investissent plus que la moyenne les fonctions électives de base (comme les conseils municipaux).

**Mots clés.** — Captivité de guerre, conventions de Genève de 1929, hommes de confiance, doyens, stalags, oflags, kommandos, CICR, mémoire.

Tomber captif aux mains d'un adversaire après des combats a longtemps signifié être immédiatement mis à mort. C'est encore parfois le cas dans des conflits contemporains. Dans le feu du combat, le sort du vaincu tient à l'appréciation du vainqueur, à un geste mal interprété. Mais il en va ainsi de la nature humaine et de la schizophrénie du combat que, dans le temps qui suit immédiatement le corps-à-corps, ceux qui se sont massacrés peuvent mutuellement se venir en aide. Les prisonniers de guerre n'échappent pas à cette règle. Des efforts sont faits, notamment depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, non pour faire disparaître la guerre, mais plutôt pour la réguler dans certaines de ses dimensions. La deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a été particulièrement féconde dans le registre de la mise au point de textes conventionnels internationaux. Il n'est pas question ici d'aborder toutes les dimensions de la captivité de guerre (voir Cochet, 1998). En revanche, il est important de coller au plus près possible des problématiques retenues pour ces rencontres, celle du pluriel qui n'exclut pas la personnalisation. La communauté des soldats prisonniers de guerre connaît des fonctionnements très particuliers, dans des convergences entre l'application de textes conventionnels plus ou moins bien appliqués au niveau international, et des comportements liés au fonctionnement de communautés restreintes uniquement masculine. Les « hommes de confiance » et les « doyens » sont à la fois des figures emblématiques du monde des prisonniers de guerre, représentant leurs camarades aux yeux de la puissance détentrice, et le résultat de la mobilisation collective des captifs par le biais des processus électifs des « hommes de confiance ».

Le champ chronologique et géographique de cette étude est celui des prisonniers français en mains allemandes durant la Seconde Guerre mondiale, à l'exclusion des prisonniers occidentaux en mains japonaises ou des prisonniers de guerre soviétiques, qui relèvent d'autres problématiques beaucoup plus proches de celles des concentrationnaires<sup>1</sup>. Dans un premier temps il convient donc de rappeler ce que sont les « doyens » et « hommes de confiance » dans le fonctionnement de l'univers de la captivité de guerre française en Allemagne durant la Seconde

<sup>1</sup> Après Pearl Harbour, le Japon estime que « le gouvernement nippon n'ayant pas ratifié la Convention relative au traitement des prisonniers de guerre, signée à Genève le 27 juillet 1929, ne se trouve, de ce fait, pas engagé par ladite convention. Toutefois, dans la mesure du possible, il a l'intention d'appliquer cette convention, *mutatis mutandis*, à tous les prisonniers qui tomberaient en son pouvoir, en prenant, en même temps, en considération les coutumes de chaque nation et de chaque peuple quant à la nourriture et aux vêtements des prisonniers » (Durand, 1978 : 451). De la même manière, le 12 octobre 1939, l'ambassadeur soviétique fait connaître la position soviétique sur les conventions : « L'Union des républiques soviétiques socialistes n'a pas signé la Convention de 1929 se rapportant aux prisonniers de guerre ; par conséquent, ses stipulations ne sont pas obligatoires pour lui, et pour cette raison on considère que l'envoi d'un délégué spécial du Comité international de la Croix-Rouge en Union soviétique afin de régler les questions découlant de la Convention susmentionnée n'est pas nécessaire » (Durand, 1978 : 342). L'Allemagne nazie prend prétexte ensuite de cette posture pour ne pas faire bénéficier les pg soviétiques des garanties de la Convention de 1929. Il est à noter cependant qu'à aucun moment de la guerre, l'urss n'acceptera de délégation du cicr sur son territoire, alors que les nazis le font.

Guerre mondiale avant d'essayer de déterminer si des stratégies individuelles existent chez ces hommes ou bien s'il s'agit de responsabilités acceptées au nom du groupe captif. Dans un troisième temps, nous verrons comment s'expriment certaines surreprésentations mémorielles de ce groupe des « hommes de confiance » jusqu'à aujourd'hui alors que ces derniers sont devenus de très vieux messieurs.

## L'édifice conventionnel

Dans les conventions de La Haye du 18 octobre 1907, plus particulièrement dans l'annexe à la convention section I, chapitre II, « des prisonniers de guerre », il n'existe rien sur les « hommes de confiance ». C'est assez logique dans la mesure où la captivité de guerre n'est pas au cœur de ces conventions qui s'intéressent plutôt à la régulation de la guerre, puisque le « droit de La Haye » cherche d'abord à donner des règles à la guerre, alors que le « droit de Genève » cherche à protéger des populations à la merci du vainqueur : blessés, dans un premier temps, puis prisonniers de guerre (1929) et, de plus en plus, civils. Certes, les articles 14 et 15 décrivent les sociétés de secours aux prisonniers, mais ils ne font pas état d'une organisation interne au monde de la captivité et ne songent pas à désigner des prisonniers chargés de la répartition des secours. Autant dire que la Grande Guerre et sa captivité massive, pour la première fois, se déroulent sans organisation officielle dans ce registre.

Pourtant, la puissance détentrice ayant besoin d'intermédiaires entre ses représentants – notamment les chefs de camps – et la communauté captive, cette dernière est amenée à désigner des responsables : officier le plus gradé chez les officiers ou homme désigné chez les sous-officiers et hommes de troupe. Cela signifie que la notion « d'homme de confiance », comme intermédiaire entre la communauté captive et la puissance détentrice, émerge spontanément de la régulation de la captivité de guerre, par nécessité régulatrice, bien avant que les textes conventionnels ne prévoient la charge. Par exemple, le 15 avril 1918, une correspondance du CICR fait état des difficultés qui surgissent entre Français et Allemands sur la question fondamentale des entretiens libres des prisonniers avec les délégués de la Croix-Rouge internationale. Les Français n'autorisent plus les prisonniers de guerre allemands à s'entretenir sans témoin, et affirment qu'il s'agit là d'une réponse aux pratiques allemandes. La puissance protectrice des prisonniers français en Allemagne, l'Espagne, consultée, affirme que les Allemands leur ont dit qu'il s'agissait de représailles parce que les Français « ne donneraient que rarement aux prisonniers de guerre allemands la permission de s'entretenir sans témoins auriculaires avec les délégués neutres »<sup>2</sup>. Cela signifie que, malgré la totalisation de la guerre, malgré ce que certains appellent sa « brutalisation »,

<sup>2</sup> Archives du CICR, Genève, 432/1 « correspondance générale et relations des prisonniers avec les puissances protectrices », dossier n° 5609 du 15 avril 1918.

des procédures de régulation ont été inventées, sur le terrain, durant la Grande Guerre.

Dans les conventions de Genève de 1929 sur les prisonniers de guerre, le CICR est officiellement désigné pour intervenir en vue d'améliorer les conditions de détention des prisonniers. Par ailleurs, la section V « Des rapports des prisonniers de guerre avec les autorités », chapitre 2 « Des représentants des prisonniers de guerre », tient compte des réalités de 1914-1918 et officialise le statut des « hommes de confiance ».

Article 43 : « Dans toute localité où se trouveront des prisonniers de guerre, ceux-ci seront autorisés à désigner des hommes de confiance chargés de les représenter vis à vis des autorités militaires et des puissances protectrices. Cette désignation sera soumise à l'approbation de l'autorité militaire. Les hommes de confiance seront chargés de la réception et de la répartition des envois collectifs. De même, au cas où les prisonniers décideraient d'organiser entre eux un système d'assistance mutuelle, cette organisation serait de la compétence des hommes de confiance. D'autre part, ceux-ci pourront prêter leurs offices aux prisonniers pour faciliter leurs relations avec les sociétés de secours mentionnées à l'article 78. Dans les camps d'officiers et assimilés, l'officier prisonnier de guerre le plus ancien dans le grade le plus élevé sera reconnu comme intermédiaire entre les autorités du camp et les officiers et assimilés prisonniers. À cet effet, il aura la faculté de désigner un officier prisonnier pour l'assister en qualité d'interprète au cours des conférences avec les autorités du camp ».

Article 44 : « Lorsque les hommes de confiance seront employés comme travailleurs, leur activité comme représentants des prisonniers de guerre devra être comptée dans la durée obligatoire du travail. Toutes facilités seront accordées aux hommes de confiance pour leur correspondance avec les autorités militaires et avec la Puissance protectrice. Cette correspondance ne sera pas limitée. Aucun représentant des prisonniers ne pourra être transféré sans que le temps nécessaire lui ait été laissé pour mettre ses successeurs au courant des affaires en cours ».

L'édifice administratif ainsi créé, il reste à le rendre vivant. La question est bien de savoir à quoi sert un « homme de confiance » ou un « doyen », et comment ces derniers sont désignés par leurs camarades captifs. Incontestablement, il s'agit, et malgré les ambiguïtés de la charge, de prendre en main – en partie au moins – sa propre captivité.

## Prendre en main sa propre captivité

Durant la Seconde Guerre mondiale, dans un premier temps, les Allemands imposent aux captifs des intermédiaires choisis par eux. Les Alsaciens, avant d'être libérés, ont notamment souvent servi d'interprètes. Puis, au bout de quelques semaines ou de quelques mois, selon les régions militaires, les règles de désignation prévues par les conventions de 1929 sont appliquées.

### Les modalités de désignation

Cette question de la désignation permet au passage de mesurer les différences en termes de culture de groupe des officiers et celle des sous-officiers et

homme du rang. Qu'ils soient d'active ou de réserve, la culture militaire – faite d'obéissance au chef, de sens de la hiérarchie et du respect de la règle du plus ancien dans le grade le plus élevé – est bien davantage ancrée chez les officiers que chez les sous-officiers et soldats. Il leur semble donc aller de soi d'appliquer *in extenso* les règles prévues par les conventions de 1929. L'officier du rang le plus élevé et s'il y a plusieurs officiers du grade, le plus ancien dans le grade, devient automatiquement doyen du camp. Cela signifie au passage que ce sont des officiers d'active qui trustent la fonction. Dans les oflags, la question de la désignation des doyens ne se pose pas et la « militarité » ne s'y estompe jamais. Comme la plupart des 99 généraux faits prisonniers ont été transférés à l'oflag 18 de Koenigstein, c'est le plus souvent un colonel qui représente les officiers français dans la plupart des oflags.

Dans les stalags, les choses sont plus complexes. D'une part, parce que la « militarité » n'y va pas de soi. De nombreux prisonniers de 1939-1945, sont partis résolument faire leur devoir en septembre 1939, mais leur vocation militaire s'est essouffée assez rapidement (Cochet, 2004 ; 2006). Les combats de mai et de juin 1940 ont vu le pire et le meilleur. Des sous-officiers de carrière couards, des sous-officiers de réserve héroïques se révélant au combat, mais aussi beaucoup de sous-officiers de réserve d'une grande médiocrité. Autant dire que dans le monde des stalags, le ou les galons n'impressionnent pas aussi automatiquement que dans les oflags et que ce n'est pas forcément le sous-officier le plus gradé qui devient homme de confiance.

D'autre part, les conventions de Genève prévoient qu'il faut des hommes de confiance à tous les niveaux de la captivité. Le grand public a souvent de celle-ci l'image des stalags, c'est-à-dire des camps d'immatriculation et de regroupement. Mais, dans les faits, la réalité qui s'impose est celle des milliers de kommandos de travail, qu'ils soient industriels, artisanaux ou agricoles. La structure des hommes de confiance pour les sous-officiers et les hommes de troupe est pyramidale. Au sommet, les hommes de confiance des stalags, à la base les hommes de confiance des kommandos. Cela signifie que la fonction compte des milliers de représentants sur la durée de la guerre, ce qui rend bien aléatoire une volonté de prise en compte exhaustive et d'approche quantifiée de ce milieu.

Dans les oflags, le doyen est assisté des chefs de baraques ou d'étage, qui ont eux-mêmes sous leurs ordres les chefs de chambrée. Il est facile de comprendre que, dans les oflags, à aucun moment, la discipline militaire ne se relâche. Dans les stalags, l'organisation est la même, avec moins de rigidité que dans le cas des oflags.

À partir du printemps de 1941, selon Yves Durand (1980), les Allemands acceptent le principe prévu par les conventions de Genève, d'hommes de confiance élus par leurs camarades. Les délégués du CICR pèsent également pour faire respecter cette clause conventionnelle. La mission Scapini va dans le même sens, espérant faire élire des artisans de la Révolution Nationale. Dans

les camps, la désignation des hommes de confiance passe par un système à deux niveaux. Les captifs délèguent leur vote aux chefs de baraque, alors que dans les kommandos, ceux qui se sont spontanément détachés du lot de leurs camarades en jouant les intermédiaires avec les autorités allemandes sont souvent élus (Durand, 1980 : 244). Mais des conditions particulières prévalent la plupart du temps à la désignation des hommes de confiance, surtout en fonction de l'avancée de la guerre<sup>3</sup>.

## À quoi servent les hommes de confiance et les doyens ?

Ils sont d'abord et avant tout les interlocuteurs des autorités allemandes du camp. En cas de visite du camp par le CICR, l'homme de confiance, ou le doyen, accompagne généralement la délégation suisse<sup>4</sup>. Comme l'écrit l'historien du CICR, André Durand (1978 : 383),

« le rôle de l'homme de confiance est un rôle difficile. Il doit être le représentant, l'avocat des prisonniers auprès du commandement, leur porte-parole auprès du délégué. Il doit avoir accès auprès du commandement du camp, avoir suffisamment de courage moral et d'autorité pour se faire écouter. Dans les grands camps de plusieurs dizaines de milliers de prisonniers, où il a la charge de la réception et de la distribution des secours, il doit avoir en outre des qualités d'organisateur et d'administrateur ».

Outre son rôle de représentant de ses camarades et d'intermédiaire, le rôle des « doyens » d'oflag consiste à réceptionner les colis collectifs et à les répartir ; à assurer la correspondance avec le CICR et les différents services de l'administration en France. Dans la défense des intérêts individuels ou collectifs, il fait aussi en sorte que soient respectées les clauses conventionnelles de dispense de travail pour les officiers (voir Moreau, 2001 : 96 et sq.)<sup>5</sup>. Les « doyens » ont parfois à gérer des sommes importantes, par le biais, notamment, des délégations de soldes dans les oflags et les retenues mensuelles effectuées sur les soldes de ces mêmes officiers pour le paiement des ordonnances mises à leur disposition. Dans ce dernier cadre, le doyen est amené à négocier avec l'administration allemande du camp. L'abbé Flament (1956 : 32), qui a travaillé au secrétariat du doyen de l'oflag II D-II B, constate l'étroitesse de la marge de manœuvre du doyen,

« obtenir de nos gardiens le plus d'avantages possible, sans platitudes. Une telle fonction réclame de rares qualités d'énergie et de souplesse, de diplomatie et de fierté, sans arrogance. Position

<sup>3</sup> Y. Durand (1980 : 244) cite le cas de l'élection de M. d'Origny, au stalag XVIII A (le 5 octobre 1944) qui fut ratifiée par tous les hommes de confiance des compagnies. Eux-mêmes avaient fait approuver sa nomination par les hommes de confiance des kommandos.

<sup>4</sup> Les Allemands refusent d'appliquer cette mesure dans les camps disciplinaires regroupant les évadés multirécidivistes.

<sup>5</sup> Il s'agit d'un beau travail, malheureusement jamais publié du fait de la disparition précoce de son auteur.

## Les hommes de confiance et les doyens dans les stalags et oflags

dangereuse que de se trouver entre l'arbre et l'écorce [...] Trop réclamer aux Allemands, c'est encourir une disgrâce et renoncer à des avantages pour toute la collectivité. Trop peu réclamer, c'est faire le jeu de l'ennemi et réduire les prisonniers à une plus grande misère. L'équilibre est bien difficile à garder! ».

Les « hommes de confiance » des stalags ne connaissent pas de responsabilités financières, car il n'y a pas de délégation de soldes pour les hommes du rang. Il n'en demeure pas moins que leur fonction d'intermédiaire est souvent délicate. L'abbé Jean Gougeon (31 mai 1918) est dans un kommando du stalag IV D lorsque, dit-il,

« un beau jour, les camarades m'ont désigné comme « homme de confiance ». C'était une fonction très délicate. On se trouvait parfois dans des situations abracadabrantes. Par exemple, un jour, devant l'officier de contrôle allemand, je devais prendre la défense d'un camarade qui, dans un moment de colère, avait flanqué son patron allemand dans une barrique remplie de liquide destiné aux cochons. Je fus assez satisfait du verdict et le camarade aussi. Il fut simplement changé de kommando. On aurait pu l'envoyer au camp de représailles de Rawa-Ruska »<sup>6</sup>.

Dans les premiers temps de la captivité, c'est l'ignorance qui prévaut. Les prisonniers ne connaissent pas les conventions de Genève. Cependant, au fur et à mesure que la captivité s'installe, se développent des rapports de force un peu différents du début et, en tout cas, plus complexes.

Aussi bien dans les stalags que dans les oflags, les « hommes de confiance » et les « doyens » obtiennent une reconnaissance officielle par le biais d'attribution de locaux spécifiques. Ils parviennent également à s'entourer d'un secrétariat. Il s'agit là d'un réel pouvoir permettant, par exemple, de soustraire des kommandos de travail, un certain nombre de prisonniers choisis pour leur compétence ou par affinité. Dans les oflags, le doyen choisit de sa propre autorité un ou deux « officiers de confiance » qui gèrent un « bureau militaire », ce dernier centralisant les renseignements officiels sur les captifs, mais aussi les renseignements intéressants l'état civil ou d'éventuels conseils d'assistance devant la justice allemande.

Au XVIII A, en octobre 1944, l'homme de confiance a deux adjoints chargés du camp et des kommandos, un secrétaire-dactylographe, un secrétaire affecté au service d'entraide, deux responsables juridiques, un trésorier-payeur pour le camp, un chef de service Croix-Rouge pour la répartition des vivres, lequel est lui-même assisté de 11 hommes (Durand, 1980 : 245), un chef de service Croix-Rouge, pour l'habillement. Au total, 9 personnes sont directement dépendantes de M. d'Origny.

L'homme de confiance travaille en relation avec d'autres instances gérées par les prisonniers eux-mêmes : université du camp, activités théâtrales ou sportives. Ce sont les responsables de baraques qui servent d'intermédiaires entre l'homme

<sup>6</sup> Enquête Cochet/fncpg, questionnaire de l'été 1996. Cette enquête a été conduite dans le cadre de notre habilitation à diriger des recherches. Elle comportait un questionnaire sur la captivité et la mémoire de celle-ci. 163 anciens prisonniers y ont répondu via des éditions départementales de la fncpg.

de confiance proprement dit et la masse des captifs. C'est dire qu'une véritable structure pyramidale – certes habituelle à la société militaire mais matinée ici de l'exercice d'un processus démocratique – s'exprime dans les stalags. Dans ces derniers, les « hommes de confiance » essaient de maintenir le contact avec les nombreux kommandos du camp. Mais comment faire dans une situation de semi-incarcération ?

Les allers et venues des hommes des kommandos au camp principal en fonction des ré-affectations, maladies, punitions, sont prétextes à contact. Les activités culturelles qui nécessitent des déplacements (troupe de théâtre par exemple) constituent également un moyen de toucher les hommes des kommandos. Les contacts se font surtout par courrier. L'homme de confiance du stalag VII A de Moosbourg, qui compte plus de 33 000 hommes au 5 octobre 1943<sup>7</sup>, doit répondre, en moyenne à 200 lettres par jour (Durand, 1980 : 246). À partir de 1942, le CICR a pu mettre à disposition d'un certain nombre d'hommes de confiance des grands stalags, des camions arborant le drapeau de la Croix-Rouge, permettant, après autorisation de l'*Abwehr*, des circuits de visites aux différents kommandos relevant du camp principal<sup>8</sup>.

Leurs activités au quotidien tiennent d'abord et avant tout dans l'obtention du respect des conventions de Genève, ce qui n'est pas évident. Les violations les plus graves mises à part, l'édifice réglementaire de Genève a du mal à vivre au quotidien, tant le rapport de forces est inégal. D'un côté, des vainqueurs disposant de la puissance des armes, de l'autre, des vaincus désarmés derrière des barbelés. Par exemple, un rapport du CICR de Genève (11 décembre 1941) à propos du stalag VIII B de Lamsdorf note un cas bien précis de détournement de biens : « Le désordre semble être grand. C'est ainsi que l'on voit des chemises de la Croix-Rouge britannique sur des sentinelles allemandes. Et dans certains commandos, les hommes ont dû payer des effets qui avaient été offerts par la Croix-Rouge britannique »<sup>9</sup>.

La chronologie de la guerre joue un rôle considérable pour venir compliquer la tâche matérielle des hommes de confiance en même temps qu'elle vient la simplifier au plan idéologique. Dans les stalags, l'échec de la Révolution nationale est précocement patent, en tout cas dès la fin de 1941. L'option pétainiste est donc assez rapidement levée auprès des PG<sup>10</sup>. En revanche, sur le front de la matérialité, le sort des PG se dégrade nettement à partir de la fin de 1943. À

<sup>7</sup> Selon les chiffres donnés par le cicr.

<sup>8</sup> Pour le rapport final de M. Gropsiron, homme de confiance du stalag VII A, voir Durand (1980 : 251).

<sup>9</sup> Archives du cicr de Genève, G 25/30, rapport 283, p. 3.

<sup>10</sup> Bien sûr, il faudrait considérablement nuancer cette affirmation en fonction des individualités, des camps et des statuts (stalags/oflags). La levée de l'hypothèque pétainiste ne signifie pas pour autant basculement dans le résistancialisme ni dans le gaullisme. Le giraudisme constitue, notamment chez les officiers, une forme de transition importante. Voir Cochet (2008).

propos du X C de Verdun, un rapport du CICR indique, « depuis 1943, il n'y a plus d'échanges de souliers, celui des chemises a cessé dès le début de 1944 ». Le commandant du stalag promet qu'il « étudiera la question et y portera remède dans la mesure du possible »<sup>11</sup>.

Dans son rapport final, l'homme de confiance du XVIII A rappelle que, jusqu'en décembre 1943, il se rendait tous les jours auprès de la Kommandantur et qu'après cette date, le colonel commandant le camp le recevait tous les lundis. Il s'agit surtout de défendre les droits des PG devant la Kommandantur. Parfois, les Allemands font preuve de la plus grande mauvaise volonté. Ainsi empêchent-ils les deux hommes de confiance français et belge du camp de Rawa-Ruska<sup>12</sup> de rencontrer les délégués du CICR. Dans leurs missions de contact et d'intermédiaire, les « doyens » et « hommes de confiance » sont en contact quasi-permanent avec la mission Scapini<sup>13</sup>, le CICR<sup>14</sup>, Les Maisons du prisonnier<sup>15</sup>, la Croix-Rouge Française<sup>16</sup>, le Centre d'entraide du stalag<sup>17</sup>.

À titre d'anecdote, durant la Seconde Guerre mondiale, même si nous sommes loin de l'Allemagne, un rapport du CICR de Genève permet de voir que tous les hommes de confiance ne se sont pas tués à la tâche. Ce rapport, daté du 22 septembre 1941, décrit la vie de jeunes Allemands internés à Suva, sur les îles Fidji, sous la garde d'un seul homme : « La nourriture est généreuse, incluant viande, poisson, lait, beurre, pain, confiture, légumes frais ». Ces hommes ne sont pas soumis au travail et n'ont pas de plainte à formuler. Le seul reproche qu'ils formulent à l'égard de leur captivité est que « bien que le *Times* de Londres soit apprécié, les cinq hommes voudraient bien recevoir des journaux plus récents »<sup>18</sup>.

Ces multiples fonctions et les contacts avec les Allemands qui les accompagnent forcément ne font pas que des amis aux « doyens » et « hommes de confiance ». Au retour de captivité, ils ont été l'objet de bien des critiques. Il s'agit de mieux cerner leurs comportements. Sans tomber dans le registre du jugement moral et

<sup>11</sup> Archives du cicr; G-25/30, rapport 897, du 13 novembre 1944, p. 86.

<sup>12</sup> Officiellement stalag 325, il fonctionne d'avril 1942 à le printemps de 1943 comme camp de représailles pour les hommes de troupe évadés et les sous-officiers réfractaires au travail. Il est visité à deux reprises par les délégués du cicr; une première fois le 16 août 1942 et une seconde le 7 février 1943.

<sup>13</sup> Les autorités de Vichy ont dénoncé de leur propre chef les conventions de Genève de 1929 sur un point fondamental. La notion de « Puissance protectrice » (en l'occurrence les États-Unis) qui devaient protéger les prisonniers français en Allemagne a été réfutée au bénéfice d'une « ambassade », sans aucune valeur au plan du droit international, confiée à l'aveugle de guerre, partisan précoce d'un rapprochement avec l'Allemagne, G. Scapini.

<sup>14</sup> Le Comité international de la Croix-Rouge siégeant à Genève.

<sup>15</sup> Instance d'aide aux pg créée par Vichy et fonctionnant en France métropolitaine.

<sup>16</sup> Comité de la Croix-Rouge française siégeant à Paris.

<sup>17</sup> Instance créée dans chaque stalag.

<sup>18</sup> Archives du cicr; G-17/532, 1941-1950.

en tentant de demeurer historien, il convient de voir si des stratégies individuelles peuvent être identifiées.

## Intermédiaires, « collabos » ou hommes dévoués ?

Après coup, ces hommes de confiance ont fait l'objet de jugements sévères. On retrouve, à leur égard, un discours de la Grande Guerre entre « pauvres couillons du front » et « embusqués ». Durant la captivité en Allemagne, le front c'est le kommando de travail, où il s'agit non pas de « résister » – ce n'est guère compatible avec la situation de captif – mais du moins de déployer une mauvaise volonté assimilable à une résistance passive. L'homme de confiance a parfois été comparé à « l'embusqué » de 1914-1918 et à toutes ses variations (Ridel, 2007). Ces hommes se sont-ils « installés » dans la captivité plus que la masse des captifs ? L'accommodement est la chose la mieux partagée au monde de la captivité, si l'on en juge notamment par le taux d'évasion fort bas que l'on enregistre chez les officiers comme chez les hommes du rang<sup>19</sup>. Il est vrai qu'il est plus difficile encore de s'évader d'un oflag que d'un kommando agricole. Essayons donc de réagir sans œillères mémorielles. Il est vrai qu'il existe de menus avantages matériels au statut des « hommes de confiance », assez comparables à ceux dont jouissaient les sous-officiers dans les tranchées, notamment le fait de « faire popote » ensemble. Les hommes de confiance ont-ils agi pour leur propre intérêt ? En d'autres termes, la volonté de se faire rapatrier a-t-elle joué ?

Certains ont effectivement accepté cette mission, dans le but de bénéficier d'échanges de prisonniers<sup>20</sup>. Les cas de mauvais jugements s'appuient effectivement sur des exemples de rapatriement, les captifs ne supportant pas que leurs « représentants » désertent le front. Pourtant, l'un de ces hommes de confiance n'écrit pas moins de 18 articles pour le *Trait d'Union* – journal ouvertement collaborationniste – de juin 1942 à juillet 1943, et ne cache pas son adhésion à l'idéologie pétainiste. Mais pourquoi se trouve-t-il encore dans un camp en juillet 1943 ? Cet exemple prouve combien les stratégies individuelles n'expliquent pas totalement les comportements des « doyens » et « hommes de confiance ». Un autre exemple prouve, à l'envers, que les « hommes de confiance » n'ont pas été les relais pétainistes que l'on décrit parfois. Georges Scapini impose le principe des « officiers-conseils » tendant à remplacer le réseau d'encadrement des camps. Leur action est ambiguë : « Certains parleront d'une volonté délibérée

<sup>19</sup> Le ministère de la Guerre a avancé le chiffre de 55 700 évadés au sortir de la guerre, puis le ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre a retenu celui de 70 000, soit 3,7 % des captifs de 1940. C'est en 1943 que le plus grand nombre d'évasions réussies a lieu (33 000) alors que c'est en 1944 que le plus petit nombre est enregistré (3 000). Les déplacements du front y sont, bien entendu, pour beaucoup.

<sup>20</sup> Ainsi le *Group Captain Massey* de l'oflagluft III est-il libéré au printemps de 1944 (Durand, 1978 : 396).

d'imposer une autorité supérieure à celle des hommes de confiance. Scapini n'aime pas la démocratie – les hommes de confiance sont élus – il n'apprécie guère les "soviets des camps" selon une formule étonnante » (Rouso, 1984 : 306).

Un autre exemple de complexité : dans les oflags, une très importante question morale se pose à l'égard de la mise au travail des officiers, qui engage fortement les « doyens ». À cet égard, on sait que, au nom de la politique de collaboration, Vichy a eu des conceptions profondément différentes que ce qui est prévu par les Conventions de 1929. Pourtant, l'article 27 est très clair sur le sujet : « Les belligérants pourront employer comme travailleurs les prisonniers de guerre valides, selon leur grade et leurs aptitudes, à l'exception des officiers et assimilés. Toutefois, si des officiers ou assimilés demandent un travail qui leur convienne, celui-ci leur sera procuré dans la mesure du possible ». Ne jouant que sur la deuxième partie de l'article et au nom de sa politique de mise à la disposition du Reich la main-d'œuvre française, il pousse les officiers à accepter un travail. Au vu de ceci, quelle est l'attitude des doyens face à cette épineuse question qui engage l'honneur de l'officier et sa participation à la politique de collaboration ?

À l'oflag VI A, le colonel Corniquet, doyen du camp, menace d'un blâme les officiers d'active ou les officiers de réserve appartenant à la fonction publique, qui accepteraient de travailler, il admet que les prisonniers venus du secteur privé, peuvent « invoquer l'exemple de ceux qui, en France, travaillaient pour les Allemands »<sup>21</sup>. La plupart des doyens demandent en fait des instructions à la délégation Scapini de Berlin, ce qui revient à ne pas empêcher le départ pour le travail de certains officiers. Au XVII A, le doyen choisit la voie de la légalité dans un langage tout militaire :

« Il n'appartient à nul de nous de juger les décisions du gouvernement français s'il a levé l'interdiction faite aux officiers de travailler, il l'a jugé bon ainsi. Le gouvernement ne nous demande pas notre avis, mais il demande de lui obéir; même sans comprendre. Cela fait partie de la discipline et du respect que nous devons à ceux, qui actuellement, ont la charge effroyable [sic] de la France »<sup>22</sup>.

Au IID-IIB<sup>23</sup>, le doyen encourage les officiers à partir au travail. Celui du III C salue les officiers qui le font en tant que « pionniers de l'Europe nouvelle ». Mais, au X B, le doyen qui fait campagne pour le travail des officiers est conspué par les officiers captifs et doit se réfugier dans l'avant-camp sous la protection des Allemands, tandis que le doyen de Colditz, camp de représailles pour officiers évadés, reçoit sans peine le soutien des officiers qui s'opposent dans leur ensemble à la mise au travail (Moreau, 2001 : 398). Les généraux ne sont pas en

<sup>21</sup> Témoignage de Ch. Chevalier, lieutenant de réserve, professeur d'histoire à Paris, novembre 1955. Archives nationales, 72 AJ 293, cité par Moreau (2001 : 397).

<sup>22</sup> Note du 7 mai 1942. Archives du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre (acvg), citées par Moreau (2001 : 398).

<sup>23</sup> Déjà cité pour le témoignage de l'abbé Flament (1956).

reste puisque huit d'entre eux ont demandé à travailler. C'est Hitler lui-même semble-t-il qui a rendu – malgré eux – une partie de leur dignité à ces officiers généraux en refusant leur requête<sup>24</sup>. Au total, selon la mission Scapini, à la date du 20 janvier 1943, 823 officiers – soit 3,4 % des effectifs prisonniers – sont en situation de travail. En septembre de la même année, les volontaires sont de l'ordre de 5 % (*ibid.* : 400). À la date de février 1950, le ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre reconnaît un total de 1017 officiers qui se sont portés volontaires pour le travail<sup>25</sup> et s'oppose formellement à ce que la Carte du Combattant leur soit attribuée.

Par-delà la polémique de l'époque sur le rôle des « hommes de confiance » et des doyens qui ressort d'une victimisation relative en train de se mettre en place, la plupart des prisonniers ont pourtant salué le rôle de ces hommes de confiance. En 1979, dans le questionnaire portant sur 500 anciens prisonniers mis en place par Yves Durand (1980 : 249), 63 % des anciens captifs rendent hommage à ce rôle. Mais il me semble qu'il convient de soigneusement distinguer les hommes de confiance des kommandos, de ceux des gros stalags. Dans le premier cas, les possibles retombées positives pour le titulaire du poste sont des plus modestes et il s'agit surtout de répondre aux sollicitations des camarades qui ne courent pas après ce genre d'honneur. Dans le second, certaines ambitions personnelles ont pu jouer, mais de réels dévouements ont existé.

Pour résumer, la tâche de ces hommes est ingrate, ils acceptent d'être entre l'arbre et la cognée. L'amélioration du sort des Prisonniers de guerre ne peut se faire qu'à coup de négociations et concessions et sûrement pas à l'occasion d'oppositions frontales, tant le rapport de force est inégal entre les deux parties. Le sens de la solidarité joue incontestablement avec celui des responsabilités. Il convient donc d'essayer de mieux cerner ces « hommes de confiance » et leurs motivations.

## Quelques indications sur les origines et les motivations des hommes de confiance

Nous sommes loin de disposer de tous les renseignements concernant tous les hommes de confiance, tant ils sont nombreux, comme nous l'avons vu. Pour le seul stalag IV C (district d'Aussig, aujourd'hui en Tchécoslovaquie), 62 kommandos sont recensés, avec, à leur tête, par définition, 62 hommes de confiance. Preuve

<sup>24</sup> Ces huit officiers généraux ont simplement été punis au plan disciplinaire à leur retour en France.

<sup>25</sup> Voir Moreau (2001 : 747, annexes). 24 % sont des officiers supérieurs (dont 15 % d'active) et 993 des officiers subalternes (dont 115 d'active).

que la question a été abordée précocement, le ministère d'Henri Frenay<sup>26</sup> organise du 20 au 22 juillet 1945 des « journées d'études des hommes de confiance des camp »<sup>27</sup>. D'évidentes évolutions chronologiques s'imposent. Les « hommes de confiance » de 1945, ne sont plus ceux de 1940. Dans les premiers temps de la captivité, le réflexe basique de la culture militaire, conduit les prisonniers français à désigner des sous-officiers supérieurs comme « hommes de confiance »<sup>28</sup>, surtout s'ils sont de carrière<sup>29</sup>.

Fait notable, les études d'Yves Durand (1980) ont montré que de nombreux prêtres – mobilisés comme sous-officiers – étaient devenus hommes de confiance. Le IV A connaît successivement deux prêtres dans cette fonction. Au XI A un dominicain officie, au VI B, un père jésuite. Aux VI A, XIIC, XII D et XXI D, on retrouve des prêtres comme hommes de confiance (Durand, 1980 : 248). Dans ce cas de figure converge une double explication. D'une part, la possession du ou des galons de sous-officiers et, d'autre part, le sens du dévouement généralement attribué aux ecclésiastiques se rejoignent pour donner envie à leurs camarades de captivité de les désigner comme « hommes de confiance ».

Quand ce ne sont pas des prêtres, *stricto sensu*, les chrétiens militants se distinguent également dans les fonctions « d'hommes de confiance », dans un premier temps en tout cas. Une certaine évolution « en ciseaux » peut cependant être identifiée. Les prêtres ou militants catholiques semblent de moins en moins nombreux au fur et à mesure que la guerre avance, au profit des enseignants laïques. Retrouverait-on dans les stalags le combat typiquement franco-français entre la calotte et les laïcards? Les premiers ont-ils été jugés trop proches de Vichy? Une chose s'exprime assez clairement en tout cas. De l'avocat à l'agent de change, du curé ou de l'instituteur à l'industriel, les hommes de confiance étaient, dans le civil déjà, habitués à aider et à décider. L'investissement de la fonction par des professions en relation avec la pratique du droit – au sens très large du terme<sup>30</sup> – montre combien la gestion de la captivité de guerre s'installe dans un rapport juridique entre captifs et gardiens. Désormais les textes de Genève sont moins mal connus et les captifs revendiquent l'application de ces textes.

<sup>26</sup> Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés » (ou « rapatriés », les deux termes étant employés).

<sup>27</sup> Compte rendu paru à l'imprimerie nationale 1945. ihtp cote C.40 I-2.

<sup>28</sup> La question des aspirants mérite considération. Sous-officiers supérieurs dans la stricte hiérarchie militaire, mais « aspirant » à l'épaulette, ils sont considérés dans les faits comme des officiers. Les Allemands ont eu différentes réactions à leurs égards. Dans un premier temps, ils les ont regroupés avec les officiers. Mais devant la protestation de certains de ces officiers, ils les ont rassemblés dans un stalag spécial, le I A de Stablack. Pourtant, un certain nombre de ces aspirants ont choisi de demeurer dans les stalags « normaux » où ils devenaient, *de facto*, les personnels les plus gradés, illustrant ainsi le vieux dicton, « être le premier dans mon village plutôt que le second à Rome ». De ce fait, plusieurs d'entre eux sont devenus hommes de confiance.

<sup>29</sup> Ainsi au stalag X B (Sandbostel), XII A (Limburg/Lahn) XVII A (Kaisersteinbrück).

<sup>30</sup> Avocats, avoués, greffiers, clerks de notaire...

Dans la plupart des cas, la fonction est soumise à un *turn-over* assez important, par démission, le plus souvent. Pourtant, il est possible d'identifier quelques stabilités remarquables dans le temps. Ainsi, au stalag VII A, Joseph Grosperon demeure-t-il en place de 1941 à 1945. Mais son cas demeure exceptionnel. Il est à noter que ce dernier est un pilier du scoutisme français (Baubérot, Duval, 2006 : 133) Pierre Gaspar (1967 : 154-155), lui-même ancien prisonnier et remarquable observateur du monde de la captivité, a finement fourni une explication des motivations des « hommes de confiance » :

« Ces hommes étaient politiquement, avant la guerre, des modérés. La plupart ont des sentiments religieux ou, pour le moins, respectent la religion. Une fois encore, leur honnêteté et leur patriotisme ne sauraient être mis en doute. Il se trouve seulement que ces qualités ou ces vertus sont liées à une certaine conception de l'ordre social et relèvent, dans bien des cas de ce que l'on appelle « l'esprit boy-scout ». En d'autres termes, pour ces hommes, il ne s'agit pas, en premier lieu, de défendre une cause « en prenant des risques moraux » mais de servir, d'être utiles. Ainsi, l'action des hommes de confiance, qui pourrait être un combat (elle l'est parfois cependant) tend toujours à glisser vers l'œuvre de charité ».

Ainsi doit-on admettre que la plupart des hommes de confiance se sont situés non sur le champ politique du soutien au régime de Vichy, mais sur le terrain moral consistant à redonner une dignité à la communauté des prisonniers de guerre. Le problème évident est que le champ moral et le champ politique sont en constante interaction aux yeux de Vichy. Mais nous touchons là du doigt une différence comportementale essentielle entre les vœux des tenants de la Révolution nationale de faire des prisonniers de guerre « l'élite de la nation » par la vertu de la réflexion et de l'enfermement, et les comportements réels sur le terrain, qui n'ont pas grand chose à faire des grandes théories.

Au début de la captivité, il s'agit effectivement de redonner du sens à celle-ci. Nous sommes alors clairement dans un registre sémantique relevant de l'ordre moral. En revanche, à partir du moment où les textes conventionnels sont moins mal connus, les hommes de confiance deviennent, auprès de leurs camarades, des « courroies de transmission ». Dès lors, leurs fonctions se désacralisent mais gagnent du même coup en sécularisation et en institutionnalisation. D'où, sans doute, la montée en puissance, en tant qu'homme de confiance, des enseignants laïcs et le relatif déclin des ecclésiastiques. Il est intéressant aussi de voir, dans un dernier temps, ce qu'est devenu la mémoire de ces « hommes de confiance » cinquante ans après leur retour de captivité.

## La surreprésentation mémorielle

En 1996, j'avais lancé une enquête au niveau national, avec l'accord de la *Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre* (FNCPG) et de son journal, via ses éditions départementales. Il s'agissait d'essayer de cerner les

comportements mémoriels des anciens prisonniers<sup>31</sup>. Or, sur 166 réponses, 22 émanaient d'anciens PG qui avaient eu des responsabilités d'homme de confiance. Certes, il s'agissait surtout d'hommes de confiance au niveau des kommandos, c'est-à-dire d'une nébuleuse impossible à quantifier. Il n'empêche. Cela constitue un taux de réponse de 13,25 % qui indique une sur-représentation par rapport au corpus. Donc, en 1996 encore, les anciens « hommes de confiance » se sentent davantage investis dans la propagation de la mémoire de la captivité que le commun des anciens PG<sup>32</sup>.

Quelques cas de figures sont intéressants à suivre. Durant 30 ans (1959-1989), Émile Lefevre (né le 29 avril 1919) est membre du conseil municipal de sa commune. Il voit dans son expérience de captivité, « plus d'ouverture sociale sur l'entourage ». Léopold Moreau (30 janvier 1906) devient homme de confiance de son kommando dépendant du IX C (15 hommes). Il est ensuite transféré au IX A où il fait la connaissance de François Mitterrand. Il travaille alors au secrétariat du camp auprès de l'homme de confiance du stalag (réception des colis de la Croix-Rouge). Il est libéré comme « sanitaire » le 4 août 1941, avec de « vrais faux papiers ». Avec Léopold Moreau, nous tenons là une des grandes personnalités du monde de la captivité. Proche de François Mitterrand, il occupe durant de longues années des postes à responsabilités au sein de la FNCPG. Conseiller municipal d'Orléans, il œuvre sans répit pour le rapprochement franco-allemand dans les années 60. Il lance aussi des programmes d'aide au développement en Afrique à la même période (voir Cochet, 1997). Grand honnête homme, pétri de valeurs humanitaires, il a été profondément marqué par la captivité.

Avec Raymond Nathan (2 février 1914), nous touchons du doigt la réalité de constitution de réseaux par les hommes de confiance. En effet, s'il n'est pas lui-même « homme de confiance », il devient, en tant qu'interprète, un des adjoints de l'homme de confiance du stalag VII A, (Grospron), dont nous avons vu qu'il avait été un des rares hommes de confiance en poste de 1941 à 1945. Il a donc eu le temps de se constituer un réseau. Il est légitime de penser que la fonction d'interprète était en fait une manière de protéger Raymond Nathan. Ce dernier est ensuite versé au stalag II E de Schwerin où les Allemands rassemblent les captifs de confession juive. On retrouve un profil assez similaire avec Raymond

<sup>31</sup> J'avais obtenu 166 réponses, à comparer aux environs 500 réponses qu'Y. Durand avait recueillies presque vingt ans auparavant, à la fin des années 70, lorsqu'il préparait ce qui allait devenir son ouvrage sur la captivité.

<sup>32</sup> J. Bouchet (né le 19 mars 1918) est homme de confiance de son kommando agricole de 28 hommes et également interprète. Il s'évade le 20 septembre 1942. A. Sérain (30 mai 1910) est l'homme de confiance de son kommando de 21 hommes. M. Staelen (6 novembre 1915) est homme de confiance-interprète de son kommando de 30 pg en Silésie. J.-N. Allain (26 janvier 1908), adjudant de carrière en 1940 est homme de confiance de son kommando près de Lubeck d'une trentaine d'hommes. R. Huché (14 février 1917) est interprète pour ses 25 camarades de kommando. R. Croissant (24 mai 1918) homme de confiance de 24 PG du IX C. R. Barthès (18 avril 1913), est élu par les camarades de son kommando 1261 de Kassel, dépendant du IX A en 1943.

Rastoul (24 décembre 1920), recruté par Jean Galtier, homme de confiance du II A, pour réceptionner et répartir les colis de la Croix-Rouge.

Ainsi les hommes de confiance ont-ils su tisser des liens, éventuellement se constituer des réseaux durant la captivité que, d'une certaine manière, ils prolongent une fois rendus à la société civile de la paix retrouvée. Il n'est pas anodin que sur 22 hommes de confiance du corpus de 1996, 7 aient été membres de conseils municipaux. Sans exagérer l'importance de cette fonction, dans la mesure où elle concerne surtout de modestes communes rurales, elle révèle pourtant un sens de l'engagement qu'ils ont peut-être inauguré dans leur captivité de guerre. Sous réserve d'inventaire, la mémoire des hommes de confiance est quelque peu surreprésentée dans le monde associatif des anciens prisonniers de la Seconde Guerre mondiale. Mais elle est en voie d'extinction par la disparition physique de ceux qui l'ont créée. Surtout, en termes d'enjeux mémoriels collectifs, les hommes de confiance et les doyens sont totalement laminés. D'une part, parce que l'ensemble de la mémoire de la captivité de la Seconde Guerre mondiale a peu de présence dans la mémoire collective française. Signe sociologique incontestable de cette faible prégnance, bien peu de films ont été consacrés à la captivité de guerre. Trois seulement ont centré leur propos sur la captivité de guerre en Allemagne : le très caricatural mais très populaire *La vache et le prisonnier* (Verneuil, 1959), le très beau *Le passage du Rhin* (Cayatte, 1960) et le très fin *Caporal épinglé* (Renoir, 1961) tourné à partir du savoureux roman de Jacques Perret paru en 1947. Si le film d'André Cayatte a été grand prix du festival de Venise, il est aujourd'hui très rarement rediffusé, alors que *La vache et le prisonnier* qui, pour sa part, l'est beaucoup plus fréquemment, impose une mémoire caricaturale – mais n'est-ce pas la fonction mémorielle essentielle – de la captivité française en mains allemandes. L'empreinte des hommes de confiance et des doyens est très peu présente dans la filmographie française, alors que la filmographie anglo-saxonne a placé les doyens de camps d'officiers au cœur de certains films importants : c'est le cas de *The Great Escape* (Sturges, 1963) où le personnage du doyen, le colonel Ramsey, joue un rôle important. C'est le cas encore de la série *Colditz*, diffusée sur BBC I entre 1972 et 1974 où le doyen, le Lieutenant-colonel Preston, est très présent également. C'est le cas surtout du film de David Lean *The Bridge on the river Kwai* (1957) où le doyen du camp, le colonel Nicholson, remarquablement joué par Alec Guinness, est l'âme du film.

## Conclusion

Les « hommes de confiance » et les « doyens » sont, au cours de la Seconde Guerre mondiale, au sein de la communauté française captive, un « pluriel » indispensable aux captifs et à la puissance détentrice. Intermédiaires entre les captifs et leurs gardes, ils sont en butte à des difficultés de tous ordres, dans

un environnement marqué par la dissymétrie des moyens d'actions entre les gardiens et les prisonniers de guerre. À l'interface des logiques de la culture militaire et de la culture démocratique, ils sont des « marqueurs » de la sociabilité des camps de prisonniers et des ses évolutions. Parfois mis en cause par leurs camarades de captivité, ils semblent avoir été surtout des hommes de bonne volonté, marqués par des convictions chrétiennes ou de gauche. Si certains d'entre eux ont pu être tentés d'instrumentaliser leurs fonctions pour se faire valoir, la plupart les ont endossées pour servir la communauté captive, un peu comme on accepte un mandat municipal dans des communes rurales de modestes dimensions. D'ailleurs, outre des études plus précises sur la sociologie des « hommes de confiance », cette dernière comparaison avec des parcours municipaux mériterait quelques explorations supplémentaires.

## Annexes

Les conventions de Genève de 1929 définissent clairement le rôle et les attributions des « hommes de confiance » et des « doyens » de camps. Pourtant, nous préférons citer, ici, comme annexes illustratives, la version de 1949 de ces mêmes conventions. Ce sont les dernières en date – même s'il y a eu un protocole additionnel en 1977 – et elles sont encore plus précises quant au rôle des hommes de confiance. Section VI, « rapports de prisonniers de guerre avec les autorités », chapitre I, Plainte des prisonniers de guerre en raison du régime de la captivité » et chapitre II, « Représentants des prisonniers de guerre » :

Article 79 : Dans tous les lieux où se trouvent des prisonniers de guerre, à l'exception de ceux où se trouvent des officiers, les prisonniers éliront librement et au scrutin secret, tous les six mois, et de même en cas de vacance, des hommes de confiance chargés de les représenter auprès des autorités militaires, des Puissances protectrices, du Comité international de la Croix Rouge et de tout autre organisme qui leur viendrait en aide. Ces hommes de confiance seront rééligibles. Dans les camps d'officiers et assimilés, ou dans les camps mixtes, l'officier prisonnier de guerre le plus ancien dans le grade le plus élevé sera reconnu comme l'homme de confiance. Dans les camps d'officiers, il sera assisté d'un ou de plusieurs conseillers choisis par les officiers ; dans les camps mixtes, ses assistants seront choisis parmi les prisonniers de guerre autres que les officiers et élus par eux.

Dans les camps de travail pour prisonniers de guerre, des officiers prisonniers de guerre de même nationalité seront placés afin de remplir les fonctions administratives du camp incombant aux prisonniers de guerre. En outre, ces officiers pourront être élus aux postes d'hommes de confiance conformément aux dispositions du premier alinéa du présent article. Dans ce cas, les assistants de l'homme de confiance seront choisis parmi les prisonniers de guerre autres que des officiers.

Tout homme de confiance élu devra être agréé par la Puissance détentrice avant de pouvoir entrer en fonction. Si la Puissance détentrice refuse d'agréer un prisonnier de guerre élu par ses compagnons de captivité, elle devra donner à la Puissance protectrice les raisons de son refus.

Dans tous les cas, l'homme de confiance sera de même nationalité, langue et coutume que les prisonniers de guerre qu'il représente. Ainsi les prisonniers de guerre répartis dans des sections différentes d'un camp selon leur nationalité, langue ou coutumes, auront, pour chaque section, leur propre homme de confiance, conformément aux dispositions des alinéas précédents.

Article 80 : Les hommes de confiance devront contribuer au bien-être physique, moral et intellectuel des prisonniers de guerre. En particulier, si les prisonniers décidaient d'organiser entre eux un système d'assistance mutuelle, cette organisation serait de la compétence des hommes de confiance, indépendamment des tâches spéciales qui leur sont confiées par d'autres dispositions de la présente convention.

Les hommes de confiance ne seront pas responsables, du seul fait de leurs fonctions, des infractions commises par les prisonniers de guerre.

Article 81 : Les hommes de confiance ne seront astreints à aucun travail, si l'accomplissement de leur fonction devait en être rendue plus difficile.

Les hommes de confiance pourront désigner parmi les prisonniers les assistants qui leur sont nécessaires. Toutes facilités matérielles leur seront accordées et notamment certaines libertés de mouvement nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches (visites de détachements de travail, réception des envois de secours etc.). Les hommes de confiance seront autorisés à visiter les locaux où sont internés les prisonniers de guerre et ceux-ci auront droit de consulter librement leur homme de confiance.

Toutes les facilités seront également accordées aux hommes de confiance pour leur correspondance postale et télégraphique avec les autorités détentrices, avec les puissances protectrices, le Comité International de la Croix-Rouge et leurs délégués, avec les commissions médicales mixtes, ainsi qu'avec les organismes qui viendraient en aide aux prisonniers de guerre. Les hommes de confiance des détachements de travail jouiront des mêmes facilités pour leur correspondance avec l'homme de confiance du camp principal. Ces correspondances ne seront pas limitées ni considérées comme faisant partie du contingent mentionné à l'article 71. Aucun homme de confiance ne pourra être transféré sans que le temps raisonnablement nécessaire lui ait été laissé pour mettre son successeur au courant des affaires en cours. En cas de destitution, les motifs de cette décision seront communiqués à la Puissance protectrice.

## Références

- Baubérot A., Duval N., 2006, *Le scoutisme entre guerre et paix*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Cochet Fr., 1997, « L'œuvre sociale et humanitaire de la FNCPG, 1945-1975 », pp. 225-233, in : Corvisier A., Jacquart J., eds, *De la guerre réglée à la guerre totale. Les malheurs de la guerre II*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- 1998, *Soldats sans armes, la captivité de guerre, une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant.
- 2004, *Les Soldats de la Drôle de guerre*, Paris, Hachette.
- 2006, « 1939-1962 : mobilisés et appelés face au devoir de défense », pp. 153-166, in : Deleplace M., dir., *De la Patrie en danger aux nouvelles menaces, 1792-2003. La défense nationale en question(s)*, Reims, Scérén/CRDP Champagne-Ardenne.

- 2008, « De Gaulle vu des oflags, 1940-novembre 1944 », pp. 260-275, in : *De Gaulle, chef de guerre. De l'appel de Londres à la libération de Paris, 1940-1944*, Paris, Éd. Fondation Charles de Gaulle/Plon.
- Durand A., 1978, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge*, tome 2, *De Sarajevo à Hiroshima*, Genève, Éd. Institut Henry Dunant.
- Durand Y., 1980, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français, 1939-1945*, Paris, Éd. Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
- Flament P. abbé, 1956, *La vie à l'oflag IID-II B, 1940-1945*, amicale de l'oflag II D-II B.
- Gaspar P., 1967, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne (1939-1945)*, Paris, Gallimard.
- Moreau J.-B., 2001, *Attitudes, moral et opinions des officiers français prisonniers de guerre en Allemagne, 1940-1945*, thèse en histoire, université de Paris-Sorbonne (Paris IV).
- Ridel Ch., 2007, *Les Embusqués*, Paris, A. Colin.
- Rouso H., 1984, *Pétain en la fin de la collaboration. Sigmaringen, 1944-1945*, Bruxelles, Éd. Complexe.



## > MASCULIN

DANIEL WEYSSOW

Fondation Auschwitz, Bruxelles, Belgique

Prix@auschwitz.be

### *CARNET DE VOL ET JOURNAL PERSONNEL* DE JEAN DE SÉLYS-LONGCHAMPS

**Résumé.** — Pour avoir mitraillé sans autorisation de son État-major le siège de la Gestapo à Bruxelles le 20 janvier 1943, le Baron Jean de Sélys-Longchamps, pilote belge de la *Royal Air Force*, est devenu une figure emblématique de la Seconde Guerre mondiale. En parcourant son *Carnet de vol* et son *Journal personnel*, on a cherché à relever les annotations relatives à ce raid héroïque et à appréhender le vécu du pilote dans le cadre de ses missions aériennes.

**Mots clés.** — Jean de Sélys-Longchamps, Seconde Guerre mondiale, occupation allemande, *Sipo-SD*, Gestapo, lieu de mémoire, Avenue Louise à Bruxelles, pilotes de la RAF.

Figure emblématique et héroïque de la Seconde Guerre mondiale, Jean de Sélys-Longchamps, pilote belge de la Royal Air Force, est entré de plain-pied dans l'Histoire en mitraillant le siège de la Gestapo à Bruxelles, en janvier 1943, lors d'un raid aérien entrepris sans l'autorisation de son État-major. En termes de mobilisations collectives, son action fut rappelée à l'occasion de deux commémorations publiques : la première se traduit, le 20 janvier 1947, par la pose d'une plaque sur la façade de l'immeuble mitraillé, et la seconde, cinquante ans plus tard, par l'érection d'une statue évoquant l'action du pilote. Nous tenterons ici de cerner le vécu du pilote en parcourant son *Carnet de vol* et son *Journal personnel*<sup>1</sup>. Ces documents inédits permettront de relever son engagement pour la libération du pays et de mesurer l'ampleur du sacrifice consenti pour soutenir le moral de la population.

**Illustration I** : Représentation de l'attaque du bâtiment de la Gestapo avenue Louise.  
Auteur du montage inconnu.



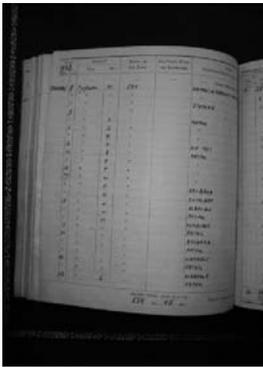
Le Baron Jean de Sélys-Longchamps est né à Bruxelles le 31 mai 1912. Après avoir achevé sa scolarité au Collège Saint-Michel, il rejoint l'armée et intègre en 1933 l'Escadron-école du 1<sup>er</sup> Régiment des Guides<sup>2</sup> à Maredsous où il sera nommé, en 1937, sous-lieutenant de cavalerie. Le 10 mai 1940, au moment de l'invasion allemande, il est caserné à la frontière des Pays-Bas pour y défendre des positions le long du canal Albert. Après 18 jours de combat, si la Belgique abdique, Jean de Sélys-Longchamps décide de poursuivre la lutte et embarque, *via* Dunkerque, pour l'Angleterre. Un nouveau périple l'attend ; il le mène en France, en Espagne et au Maroc où il est arrêté par les soldats de Vichy. Ceux-ci le ramènent à Montpellier et l'enferment dans un camp de prisonniers. Il s'en évade et parvient à regagner l'Angleterre où il se décide à suivre une formation de pilote de chasse. En janvier 1941, il décroche le grade de *Pilot-Officer* (sous-lieutenant) de la *Royal Air Force Voluntary Reserve*. Il est alors intégré à la 61<sup>e</sup> *Operational Training Unit*, puis affecté à un *flight* belge du 609<sup>e</sup> *Squadron* à Manston,

<sup>1</sup> Nous remercions vivement le Baron Ariel de Sélys-Longchamps de nous avoir permis de découvrir les documents présentés ici.

<sup>2</sup> L'appartenance au 1<sup>er</sup> Régiment des Guides est attestée par sa carte d'identité du régiment des « Guides » (propriété d'A. de Sélys-Longchamps).

dans le Kent. Au sein de cette unité d'élite chargée de la défense du sud de l'Angleterre, il fera notamment équipe avec Charles Demoulin. Ce dernier décrit dans ses mémoires la fougue de Jean de Séllys-Longchamps : « Avidé de venger le passé, impatient d'un présent où il peut donner le meilleur de lui-même, il ébauche pour l'avenir des rêves à sa mesure : il bâtit l'épopée comme une chanson de geste, où l'exploit découlera tout naturellement du quotidien » (Demoulin, 1982 : 82).

## Le *Carnet de Vol*



**Illustration 2 :**  
20 janvier 1943 – Mission *Rhubarb*.

Il est tout à fait possible d'imaginer la portée de ces mots en parcourant les pages de son *Carnet de vol*. Cependant, nous nous limiterons à l'opération menée contre le siège de la Gestapo. En date du 20 janvier 1943, Jean de Séllys-Longchamps y mentionne une action *Rhubarb*, c'est-à-dire une opération militaire de harcèlement, sans objectif déterminé.

Sont indiquées sur cette page (comme sur toutes les pages gauches du carnet) les données suivantes : les dates de vols (ici : du 8 au 22 janvier 1943) ; les caractéristiques, le type et le numéro d'identification de l'avion emprunté (ici : un Typhoon) ; le nom du pilote (*Self* : soi-même) ; le nom du second pilote, son assistant ou son passager (ici : aucun) ; la ou les missions à remplir (*Duty* : devoir) incluant les résultats et des remarques (*Patrol N. Foreland* ; *Scramble* ; *Patrol* ; *Air test* ; *Rhubarb* ; *Intruder*<sup>3</sup>).

## L'attaque de l'immeuble de la Gestapo à Bruxelles

Le mercredi 20 janvier 1943, Jean de Séllys-Longchamps décolle de l'aérodrome de Manston en compagnie d'un autre Typhoon piloté par le sergent-aviateur Blanco (Donnet, 2006 : 117) et emporte avec lui deux drapeaux, un belge et un anglais. Arrivé près de Gand, le pilote du second avion remarque un convoi ferroviaire ennemi. Après l'avoir « briefé », Jean de Séllys-Longchamps lui délègue cette attaque et poursuit seul vers son objectif. Quelques minutes plus tard, survolant Bruxelles, il débouche avenue De Mot et, à près de 400 km/h, fonce vers l'avenue Louise. Quelques secondes plus tard, devant lui se trouve l'immeuble de

<sup>3</sup> D'autres appellations d'ordres de mission ponctuent également les pages du *Carnet* : *Calibration Test*, *Ground control*, *Formation*, *Camera gun*, *acrobatics*, *Wing Formation*, *Dusk Landing*, *Air to Air Firing*, *Formation practices*, *Dusk Patrol*.

la Gestapo qu'il balaie de bas en haut des munitions de ses redoutables canons : « L'avion anglais qui a attaqué avait, semble-t-il, simulé une chute; en entendant le vrombissement des moteurs, les Allemands se penchèrent à la fenêtre de l'immeuble, ils furent tous mitraillés » (Gérard, 1994 : 139). Après avoir causé d'importants dégâts, l'avion se redressa, rasa l'immeuble et poursuivit sa route avant même que le canon antiaérien, installé sur le toit, ne puisse réagir. Vue de l'intérieur du bâtiment, la scène n'est pas banale. Hélène Moszkiewiez (1985 : 201-202), qui s'y trouvait, rapporte la description suivante :

« La porte du bureau de Mueller est grande ouverte, et à l'intérieur on voit les ravages de l'attaque aérienne : chaises renversées, carreaux brisés, morceaux de verre partout; des officiers étendus par terre dans des flaques de sang. Beaucoup de sang. Mueller sort de là, le bras gauche ensanglanté. [...] L'avion solitaire, en passant à la hauteur du huitième étage tout en crachant son feu, a criblé de balles (ou d'obus) le bureau du chef, causant des dégâts et atteignant plusieurs des officiers présents. Un carton sensationnel ».

L'attaque effectuée, le Typhoon rejoindra sa base, à Manston, en moins de trois quarts d'heure.

Le *Carnet de vol* (page de droite<sup>4</sup>), à la date du 20 janvier 1943, mentionne le raid dans la continuité de sa mission *Rhubarb*, la seule à avoir été officiellement convenue. La grande croix gammée que l'on peut y observer, surlignée de rouge, rend compte du succès global de l'opération. Elle fait le lien entre les deux actions menées à leur terme : la première par Blanco, « *Railway engine Ruysseleede*<sup>5</sup> »; la seconde par lui-même, « *Gestapo Brussel* ». Les six petites croix indiquent le nombre d'ennemis éliminés lors de son attaque du siège de la Gestapo. Manifestant un humour de circonstance, il totalise, sur sa page, 5 et + [de nazis] *destroyed* (détruits) et 32 *damaged* (endommagés).

Illustration 3 : Temps de vol Manston-Bruxelles-Manston.



<sup>4</sup> Les colonnes de la page de droite du *Carnet de vol* signalent si l'on volait seul ou à plusieurs (ici : seul); le nombre d'heures de vol cumulées de jour à deux pilotes (ici : 52 h 00); le nombre d'heures de vol cumulées de jour seul (ici : 528 h 20 à 553 h 40); le nombre d'heures de vol cumulées de nuit à deux pilotes (ici : 3 h 05) et du nombre d'heures de vol cumulées de nuit seul (ici : 23 h 20 à 25 h 55).

<sup>5</sup> Ruiselede.

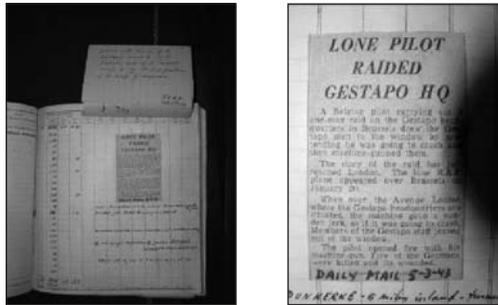
Sur le feuillet joint à la même page du *Carnet de vol*, Jean de Sélvs-Longchamps a mentionné le kilométrage parcouru, de Manston à Bruxelles et retour, pour accomplir sa mission. Déplié, ce feuillet permet de prendre connaissance de ce commentaire : « Attack with cannons of the building occupied by the Gestapo and of the building occupied by the Head Quarter of the army of occupation »<sup>6</sup>.

Illustration 4 : Le raid contre l'immeuble de la Gestapo.



Comment apprit-il le nombre des victimes de son attaque? Vraisemblablement par la presse si l'on se reporte à la coupure du *Daily Mail* (05/03/43) figurant dans le *Carnet de vol* qui indique précisément 5 tués et 30 blessés. Il y corrigera plus tard (au crayon bleu) le nombre de blessés, le portant à 32.

Illustrations 5 et 6 : Coupure du *Daily Mail* du 5 mars 1943.



Le verso de ce feuillet « à tiroir » présente également le brouillon d'une lettre qu'il n'aura pas manqué d'adresser à son État-major. En effet, il avait pour habitude de concevoir ses principales lettres dans son *Journal personnel*.

<sup>6</sup> « Attaque aux canons du bâtiment occupé par la Gestapo et par le Quartier général de l'armée d'occupation »). Traduit par nos soins.

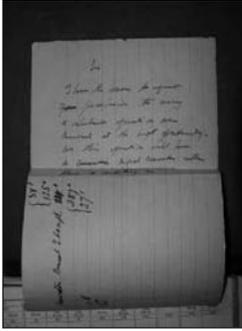


Illustration 7 : Demande d'autorisation d'effectuer le raid.

Ainsi peut-on y relever la preuve que sa hiérarchie avait été avertie de son intention : « *Sir, I have the honour to request permission to carry a rhubarb operation over Brussels at the next opportunity as the operation will have a private character rather than a military one*<sup>7</sup> ». Raymond Lallemand, qui commandera plus tard l'escadrille, assura dans une interview enregistrée pour un documentaire (*Jours de guerre* : 1992) de la Radio télévision belge francophone (RTBF) que ses supérieurs étaient au courant de son projet et que c'était en définitive le gouvernement belge en exil qui s'y était opposé. Celui-ci poursuit en expliquant qu'il ne s'agissait en rien d'une action improvisée et qu'elle fut minutieusement préparée grâce au concours de

nombreuses aides. N'ayant pas reçu l'autorisation de l'effectuer, Jean de Séllys-Longchamps dut cependant la développer discrètement. Au retour de son raid, il fut rétrogradé au rang d'Officier Pilote et transféré dans une autre escadrille (le 3<sup>e</sup> Squadron) – avant d'être honoré de la prestigieuse *Distinguished Flying Cross*.

## Le Journal personnel

Le *Journal* débute le 1<sup>er</sup> mars 1941. Il se présente sous la forme d'un classeur de 45 pages, plus ou moins remplies et plus ou moins lisibles, dont seuls les rectos sont numérotés de 1 à 23. Elles sont parsemées de réflexions personnelles et de brouillons de lettres. Ces notes n'étaient à l'évidence pas destinées à être lues par autrui, à l'exception de la famille qui en prendrait connaissance s'il venait à disparaître. Le journal s'affirme surtout comme l'exutoire de profondes inquiétudes. Il avait aussi un côté pratique puisqu'il accueillait des brouillons de lettres principalement destinées aux familles d'amis pilotes décédés au combat. Certaines de ces notes s'adressent aussi, indirectement, aux générations futures.

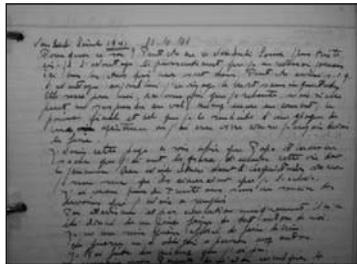
Les trois premières pages rendent compte de dysfonctionnements entre le *War Office* et le gouvernement belge concernant la coordination des missions des pilotes belges intégrés à la RAF. Elles évoquent ensuite brièvement son premier vol (qui eut lieu trois mois plus tôt), pour se charger ensuite de ses angoisses. Ainsi, le 11 avril 1941, Jean de Séllys-Longchamps s'adresse-t-il, de cœur et en pensée à sa famille en ces termes.

« Peut-être en ce Vendredi saint plus triste ai-je davantage le pressentiment que je ne reverrai jamais ici bas les êtres qui me sont chers. Peut-être aussi parce que, davantage aujourd'hui, j'envisage la mort sans inquiétudes. Elle sera pour moi non une fin que je redoute, mais si elle

<sup>7</sup> « Monsieur, j'ai l'honneur de solliciter la permission d'effectuer une opération *rhubarb* sur Bruxelles à la prochaine occasion, celle-ci ayant un caractère privé plutôt que militaire ». Traduit par nos soins.

peut me surprendre en vol, mieux encore en combat, le point final, tel que je le souhaite, d'une époque de mon existence ou j'ai cru vivre comme je croyais devoir le faire. J'écris cette page ce soir afin que Papa et Maman sachent que j'ai eu la grâce d'achever cette vie dont la jeunesse leur avait donné tant d'inquiétudes comme je suis sûr qu'ils aimeraient que je l'achève. J'ai vécu près de trente ans sans me soucier des devoirs que j'avais à remplir. Par atavisme et par éducation uniquement, il m'a été donné de ne point faire de tort autour de moi. Je ne me suis guère efforcé de faire le bien. La guerre m'a obligé à penser aux autres. Je l'ai faite du mieux que j'ai pu. Je remercie mes parents de m'avoir inculqué le sens de l'honneur, l'amour de mon pays et de mon Roi, la foi en la doctrine catholique ».

Illustration 8 : Pensée pour ses parents.



Une façon donc de se préparer au pire et de laisser, outre un témoignage, un testament moral. On pourrait aussi imaginer qu'il s'agisse d'une sorte de prière visant au souvenir de son sacrifice. Un don de soi cependant à ne pas confondre, écrira-t-il, avec une forme de suicide, à saisir plutôt comme une inféodation de sa personne à son idéal moral chrétien quasi chevaleresque :

« Je n'envisage pas la mort comme une fuite, comme une solution facile à une vie qu'il est parfois si difficile de mener droite et claire. Mais si la mort doit venir, je la désire utile à quelque chose de grand et de beau, afin qu'elle rachète un peu de ce que ma jeunesse a eu de mesquin et de terne » (verso de la p. 3 – 16 avril 1941).

Illustration 9 : La mort de Rodolphe.



La disparition des pilotes n'était pas qu'une vue de l'esprit. Nous lisons page 5 :

« 23 mai Londres. Rodolphe est mort. Abattu en combat aérien en sauvant la vie de son *Squadron Leader*. C'est beau. J'aimerais une mort semblable. Rodolphe est mort. Et je ne puis pas trouver en moi de tristesse réelle. Nous savons l'un de l'autre que tôt ou tard notre tour viendra. Et lorsque sonne l'heure, nous sentons en nous une inéluctable réalité qui s'accomplit. Nous avons trop pensé à la mort, nous l'avons trop regardée en face, nous en sommes arrivés à l'accepter comme le prix qu'il faut que nous payions pour ceux à venir qui nous sont chers. Il n'y a pas de surprise. Pas de regrets – ou joie, un prix convenu –. J'ai accepté cette mort pour moi-même. Pourquoi serais-je triste en voyant d'autres l'accepter? Parfois un doute, une sensation pénible que ce que nous offrons est un don qui pourrait rester inutile parce que ceux dont la tâche est d'en retirer toute la valeur n'ont pas la taille ou la volonté d'en utiliser le prix. Rodolphe est mort afin que sa mort serve à son pays. (+ 21 - 5 - 41) ».

Pour mieux se rendre compte de ce qu'il advint de la plupart des pilotes, voici une photo de groupe de l'escadrille, retrouvée dans l'album photo que Jean de Sélys-Longchamps avait constitué. Il occupe la quatrième place à l'avant gauche. Comme on peut le constater, à l'automne 1942, au moment où cette photo est prise, près d'un tiers des 50 pilotes qui s'y trouvent avaient déjà perdu la vie.

Illustration 10 : Les pilotes de l'escadrille.



De véritables coups de blues apparaissent ainsi à l'occasion (pp. 6-7) :

« Soir. Entendu à la B.B.C. des parents parler à leurs enfants réfugiés au Canada. "Hello Daddy. How are you? Hello Mamy, it's great to hear you. I'm fine and you? God bless you darling!" Ce dialogue qui ne dit rien mais où chaque mot est un embrassement, l'expression précieuse par le ton de cette voix qu'on aime, de sa tendresse de fils, de père, de mère... Tous ces êtres qui vous sont chers, dont il faut être séparé, pour savoir combien il nous est donné de les chérir et qui sont là, rassemblés à vous écouter. Les voix! Si je pouvais entendre, rien qu'une fois, la voix des miens. [...] Une chance sur mille de jamais les réentendre » (19/09/41).

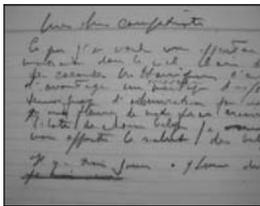
Parmi les brouillons de lettres de condoléances que l'on retrouve dans le *Journal*, notons celle écrite à l'oncle de Jean Offenberg, un mois après le décès de ce dernier survenu le 22/1/42 (p. 8 et 9). Sa mort est également mentionnée dans le *Carnet de vol*, en date du 22/1/42 en ces termes : « La mort du Lieutenant "Pyker" Offenberg, D.F.C. [*Distinguish Flying Cross*], Croix de guerre, Killed ». Il écrira à ses parents deux mois plus tard (p. 10). Le journal contient aussi le brouillon d'une très longue lettre adressée aux parents du Baron René Lanston, également

décédé tragiquement (pp. 14-19). Bien entendu, quelques confrontations épiques illustrent le *Journal*. Par exemple, cet extrait des pages 11 et 12, datées du 9 mars 1942 :

« Spitfire? Ennemi? Ils piquent vers moi. Pas de doute des ennemis – 3 contre 1 et au fond mon premier combat. Je suis foutu! Une sueur froide. J'attends qu'ils se rapprochent et avec l'énergie du désespoir vire de toutes mes forces vers eux. Ils n'ont pas pu tirer mais alors que je m'attendais à les voir monter en chandelle pour me rattraper plus haut, je les vois avec consternation virer vers moi. Je tourne au maximum, 3000 tours, manette de gaz à fond. Nous sommes dans un carrousel horrible [...] Je les regarde avec terreur. Ils sont visibles » (pp. 11-12).

On y trouve encore par exemple des considérations sur la reconstruction de l'Europe d'après-guerre, qu'il conviendrait d'élaborer sous l'égide de l'Angleterre et des États-Unis (p. 13). La page 23 qui conclut le journal évoque également – comme le carnet de vol – l'attaque de la Gestapo. Il s'agit du brouillon d'un message que Jean de Sélvs-Longchamps, d'un ton quelque peu royal, destinait à la population belge pour expliquer la signification de son raid :

Illustration 11 : Message à la population belge.



« Mes chers compatriotes,

Ce que j'ai voulu vous apporter en vous montrant dans le ciel clair de Bruxelles des cocardes britanniques c'est bien davantage un message d'espoir et un témoignage d'admiration pour votre courage qu'une preuve de notre force croissante.

Pilote de chasse belge je vous apporte le salut des Belges.

Il y a trois jours à 9 heures du matin ».

Son journal prend fin le 23 janvier 1943, trois jours après avoir mitraillé l'immeuble de la Gestapo. Pourquoi ne l'a-t-il pas poursuivi ensuite? Nul ne le sait. Peut-être considérait-il avoir signé là l'aboutissement de sa carrière de pilote de chasse? En effet, il fut contraint à moins d'éclats puisqu'il fut rétrogradé et muté, après son raid, dans une autre escadrille, au grand dam de ses amis pilotes de la 609<sup>e</sup>. Cependant, il fut également récompensé cinq mois plus tard, en mai 43, de la très honorable *Distinguished Flying Cross*, et reçut, le 21 juillet<sup>8</sup>, des mains du ministre belge Pierlot, à Londres, la Croix de guerre.

<sup>8</sup> Le 21 juillet est le jour de la Fête nationale belge.



**Illustration 12 :** La « Croix de guerre » reçue du ministre Pierlot.

Cet ultime message consigné dans son *Journal* fut donc en quelque sorte l'expression du couronnement de sa carrière de pilote de guerre. Et sans doute aussi de sa vie puisqu'il périt moins de six mois plus tard, le 18 août 1943, au retour d'une mission. Son avion se brisa alors qu'il amorçait son atterrissage, et ce sous les yeux de son ami pilote Jean Dumoulin, qui attendait la fin de sa manœuvre pour atterrir à son tour. Il avait 31 ans.

## Conclusion

Le *Journal* de Jean de Sélys-Longchamps démontre que ce dernier a vécu comme il le souhaitait – bien que la mort dans l'âme – en tout bien tout honneur. En respectant des traditions jusqu'alors largement partagées et souvent portées par la noblesse, tels que la religion, la famille, le Roi, la Patrie, le souci du bien public, le sens du devoir, l'aide au prochain et le respect de l'héritage transmis par les parents. En somme un « chevalier du ciel » confronté aux duels des temps modernes. En termes de mobilisations collectives, relevons la plaque commémorative apposée le 20 janvier 1947 sur la façade de l'immeuble qu'occupa la Gestapo, au n° 453 de l'avenue Louise, dont le texte met à l'honneur l'action du pilote :

« En plein jour, le 20 janvier 1943, cet immeuble, repaire de la Gestapo durant la guerre 1940-1945, a subi le feu vengeur des canons de l'avion du Capitaine Baron Jean-Michel de Sélys-Longchamps, du 1<sup>er</sup> Régiment de Guides, *Flying Officer* à la Royal Air Force ».



**Illustration 13 :**  
La tombe de Jean de Sélys-Longchamps.



**Illustrations 14 et 15 :**  
Inauguration de la plaque commémorative.

La seconde manifestation qui eut lieu en 1993 pour le cinquantième anniversaire du mitraillage consiste en l'installation, en regard de l'immeuble, d'un mémorial en pierre commanditée par « L'Union des résistants prisonniers politiques. » (Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, *Questions et Réponses*, 1994 : 3693).

Conçue par le sculpteur bruxellois Paul Boedts, l'œuvre représente, recouverte de feuilles d'or, la tête de Jean de Sélvs-Longchamps, coiffé de son casque de pilote de chasse, fixant la région du ciel d'où il surgit pour mener à bien son raid qui redonna souffle, courage et espoir à la population.

**Illustration 16** : Commémoration du cinquantième du raid.



## Références

- Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, *Questions et Réponses*, 37, 27 janv. 1994, p. 3693.
- Demoulin Ch., 1982, *Mes Oiseaux de feu*, Paris, Julliard.
- Donnet M., 2006, *Les aviateurs belges dans la Royal Air Force*, Bruxelles, Racines.
- Crahay (Général), 1983, *Vingt héros de chez nous*, Bruxelles, J.-M. Collet.
- Gérard H., 1994, *Les As de l'aviation belge*, Braine-L'Alleud, J.-M. Collet.
- Moszkiewiez H., 1985, *Ma Guerre dans la Gestapo*, trad. de l'auteur, Paris, Canal +/A. Michel, 1992.
- Ziegler F., 1971, *The Story of 609 Squadron. Under the white rose*, London, MacDonald and Co.

## Documentaire

- Jours de guerre*, « Janvier 43 » (production et présentation : Jean-Jacques Jaspers, RTBF, 1993). Série imaginée par J. Cogniaux et réalisée par B. Binnemans, Ph. Lorisnon, M. Mees et J. Van der Heyden. Épisode diffusé par la RTBF le 24/11/1992.



## > MASCULIN

MARILDA AZULAY TAPIERO

Université Polytechnique de Valencia, Espagne  
mazula@pra.upv.es

ESTRELLA ISRAEL GARZÓN

Université Cardenal Herrera-CEU, Valencia, Espagne  
estrellaisrael@gmail.com

### TROIS FIGURES POUR LA MÉMOIRE. DE L'HISTOIRE DES LIEUX AUX NOMS INSCRITS DANS LA PIERRE

**Résumé.** — Walter Benjamin, Mark (Mordejai) Millman et Rosa Kornberg sont trois figures emblématiques qui permettent non seulement de réfléchir à la question des identités et des mobilisations, mais aussi de s'interroger sur les lieux de mémoire. Cette réflexion commence par une œuvre : *Einbahnstrasse* (*Voie à sens unique*) de Walter Benjamin qui figure dans le Musée Juif de Berlin. Un deuxième repère est le monument qui se trouve dans le *Fossar de la Pedrera* à Barcelone et qui rend hommage aux combattants juifs des Brigades Internationales tombés en Espagne – parmi eux Mark (Mordejai) Millman. Le troisième lieu est la Place du Monument Invisible, monument contre le racisme à Sarrebruck, et le pavé 325 I NI représentant le cimetière juif d'Ottenstein, lié à la biographie de Rosa Kornberg. Trois mémorisations qui mènent vers trois autres endroits, ceux où ils sont morts et où ils sont aussi remémorés : le mémorial *Passatges* Portbou dans la province de Gérone, la *Serra de Pandols* à Tarragone, et le camp de concentration de Terezin en République tchèque.

**Mots clés.** — Lieux de mémoire, exil, Juif, Shoah, Walter Benjamin, Karavan, Brigades internationales, Millman, Terezin.

Précédemment, nous avons étudié les lignes et les vides du Musée Juif de Berlin, le paysage du *Fossar de la Pedrera* de Barcelone et le Monument Invisible de Sarrebruck comme espaces de communication, espaces de mémoire, et comme trois expériences différenciées de l'architecture (Azulay-Tapiero, Israel-Garzón, 2009). Différentes façons d'exprimer la visibilité, l'invisibilité, le vide et l'absence. En effet, dans les trois espaces s'unissent le lieu, la connaissance, la perception ainsi que la capacité interprétative du corps. Il suffit de rappeler l'obscurité et le silence dans la Tour de l'Holocauste du Musée Juif; l'humidité ou le parfum des matériaux, le son du paysage dans le *Fossar*, les élans d'une marche ou d'une quiétude induites, la résonance des pas ou la rigidité du sol sur la Place du Monument Invisible. Dans cette symbiose entre les lieux, les territoires, les mémoires et les réalisations, figurent de nombreuses biographies de victimes. Nous en isolerons trois qui participent de la catégorie « figures emblématiques », parce que, bien que diverses du point de vue de la signification historique, elles représentent pour les victimes des détentions, des déportations, des exils et des exterminations en même temps qu'une lutte pour la liberté.

## Gestes mémoriels et mobilisation collective

En 1971, la Communauté juive de Berlin commémore son 300<sup>e</sup> anniversaire et exprime l'idée d'établir un musée juif dans cette ville. La discussion à propos de la mise en place de ce musée dure presque un quart de siècle. Des historiens et d'autres experts ainsi que des survivants de la Shoah réfléchissent aux implications de la construction d'un tel musée; ils font part de leurs conclusions dans un rapport, pour traiter la « Dimension juive de l'histoire de Berlin », sujet de l'œuvre de l'architecte Daniel Libeskind qui est inaugurée, vide, en 1999. En 1979, la première mairie démocratique de Barcelone décide de transformer en mémorial la fosse commune du cimetière de Montjuïc – une ancienne carrière destinée à enterrer les victimes des bombardements de la Guerre Civile espagnole, les personnes exécutées pendant la guerre et les victimes de la répression franquiste des années 40, ainsi que les morts dont personne n'avait réclamé le corps. Ce processus se poursuit avec le transfert de la dépouille de Lluís Companys – Président de la *Generalitat de Catalunya* en 1934 – et la construction de sa tombe, inaugurée le 27 octobre 1985. En 1990, Jochen Gerz invite les 61 communautés juives de l'Allemagne à élaborer une liste des cimetières délibérément profanés par les nazis. Entre avril 1990 et mai 1993, à sa propre initiative et avec un groupe d'étudiants de la *Hochschule der Bildende Künste Saar* – l'École supérieure d'art et de design – de Sarrebruck, ils décident de prélever 2 146 pavés d'une place, de manière aléatoire, et de graver sur chacune le nom d'un des 2 146 cimetières juifs. Après le marquage des 70 premiers pavés, le projet est officiellement reconnu par le Parlement provençal.

Ces trois réalisations permettent d'interroger ce qui est au-delà du visible, donc de ce qui est construit, et renvoient, en raison du déplacement des personnes – les unes à la recherche d'espaces de liberté où la puissance du III<sup>e</sup> Reich ne se manifesterait pas, et d'autres, arrachées de leur environnement pour rejoindre un camp d'extermination – vers d'autres lieux et mobilisations.

Nous parlerons de trois figures différentes du point de vue de la signification historique individuelle et collective, mais qui, bien qu'anonymes, sont importantes en termes de mémoire. Dans cette contribution, nous aborderons ces dernières à partir de leurs noms et de leurs identités et du point de vue de leur individualité ou de leur appartenance à un groupe ou à un collectif : Walter Benjamin, Mordejai Millman, membre du 24<sup>e</sup> bataillon des *Brigadas Internacionales*, et Rosa Kornberg, une victime de la Shoah. Leurs expériences de vie sont différentes et s'inscrivent dans trois dimensions. Un penseur universel qui, depuis Paris, lieu d'exil, s'enfuit vers le sud dans le but d'arriver aux États-Unis, mais finit ses jours dans la localité frontalière de Portbou, dans la province de Gérone ; un combattant juif palestinien – étudiant à Marseille – qui lutte pour la défense de la République espagnole en s'enrôlant dans les Brigades Internationales, et qui tombe au combat lors de la Bataille de l'Ebre, dans la province de Tarragone ; et une femme juive allemande, née dans la localité de Wenzen, Kreienzen, qui pensait finir ses jours à Ottenstein, en basse Saxe, mais qui, déportée à un âge avancé, meurt au camp de Terezin.

Si Yannis Thanassekos (2008 : 220-221) fait état de l'existence de trois mémoires : patriotique, politique et communautaire, cette recherche s'inscrit principalement dans la troisième, la mémoire communautaire ou celle d'une communauté de destin qui « s'enracine pour l'essentiel dans l'expérience singulière des communautés juives d'Europe, des premières persécutions antisémites jusqu'aux camps d'extermination en passant par l'exclusion systématique, la stigmatisation, les spoliations, l'enfermement dans des ghettos et les déportations ». Comme l'indique Jean-Paul Sartre (1944 : 75-76) en 1944, « s'ils ont un lien commun, s'ils méritent tous le nom de Juif, c'est qu'ils ont une situation commune de Juif, c'est-à-dire qu'ils vivent dans une communauté qui les tient pour Juifs. En un mot, le Juif est parfaitement assimilable par les nations modernes, mais il se définit comme celui que les nations ne veulent pas assimiler ». Nous pouvons établir un trait commun entre les trois figures : l'identité juive ; le cas de Mark (Mordejai) Millman pouvant plus particulièrement être étudié comme une hybridation politique-communautaire.

## Identité et déplacements

Dans *L'identité juive*, André Neher (2007 : 7-8) pose une question préliminaire : y a-t-il une identité juive ? Y a-t-il un homme juif ?

« L'Histoire encore, et la psychologie, et tout ce qu'on peut imaginer en fait de source informative, et, surtout, notre expérience personnelle, nous enseignent que l'homme juif n'est pas un mythe, qu'il est un être réel de chair et de sang, que l'homme juif n'est pas un homme *tout simplement*, mais que quelque chose *complique* la simplicité de sa condition humaine »<sup>1</sup>.

Aussi André Neher met-il en garde contre les fausses perceptions et les fausses clés. Dans sa correspondance avec le poète Ludwig Strauss, Walter Benjamin, en reconnaissant avoir été formé dans une atmosphère libérale et assimilé là où le judaïsme semblait « loin » du point de vue religieux, et « inconnu » du point de vue national, avouait la nécessité de donner une certaine importance à son identité juive et écrivait : « Je suis juif, et en tant qu'homme conscient, je suis un Juif conscient » (Traverso, 1992 : 94)<sup>2</sup>.

En ce qui concerne le déplacement, l'histoire des Juifs, avant qu'ils ne soient juifs, commence par une émigration : celle d'un Sémite d'Ur. Un exil au cours duquel Abram, puis Abraham, est mis en contact avec une multitude d'êtres humains et de sociétés. Comme l'attribue Edmond Jabès (1976 : 123) à reb Hasún, un rabbin imaginaire :

« Chaque parcelle du globe, de la plus fertile à la moins heureuse, aura donné au Juif, à travers le livre, sa physionomie, sa manière d'être, sa raison d'être et de vivre; mais ça aura été, également, le ferment de sa nostalgie natale, de son pas soucieux et pénible semblable, sans doute, à d'autres; quoique tendu vers la reconnaissance d'un lieu préservé dans la constellation réverbérante des non-lieux ».

Mais Gershom Scholem (1983 : 39) peut aussi voir comment, par exemple, Sigmund Freud, Franz Kafka et Walter Benjamin ont écrit avec une conscience absolue de la distance qui les séparait, en tant que Juifs, de leurs lecteurs allemands : « Ils ne se trompent pas. Ils savent qu'ils sont des auteurs allemands et qu'en même temps, ils ne sont pas allemands. En eux, ni l'expérience ni la conscience claire de l'exil, de la terre étrangère, ne se sont évanouies ».

## Des noms et des lieux

Transmis de génération en génération, les noms nous identifient, mais identifient aussi les autres. Il n'est donc pas indifférent de connaître leur origine et leur

<sup>1</sup> Le texte est en italique dans l'original.

<sup>2</sup> Sur la judéité de W. Benjamin, voir E. Traverso (1990; 2005 : 94, n. 79). Quant à J. Derrida (2008 : 70), il écrit : « Ce texte de Benjamin ["Zur Kritik der Gewalt" – "Pour une critique de la violence", 1921] n'est pas seulement signé par un penseur qui est appelé et qui s'appelle lui-même juif d'une certaine façon (et c'est l'énigme de cette entreprise dont je voudrais surtout parler) ». Un texte de J. Derrida (2008 : 74-75) rédigé dans un contexte particulier : « En étudiant tous ceux qui, de Wagner et Nietzsche à Adorno, ont tenté de répondre à la question "*Was ist deutsch?*", je me suis beaucoup intéressé à ce que j'ai alors appelé la psyché judéo-allemande, à savoir la logique des phénomènes troublants de spécularité, qui est reflétée à son tour chez certaines grandes figures de penseurs et d'écrivains juifs allemands de ce siècle, Cohen, Buber, Rosenzweig, Scholem, Adorno, Arendt, et, justement, Benjamin ».

composition. À partir du 17 août 1938, en Allemagne, tout Juif qui ne possède pas un nom typiquement juif – selon une liste établie par des fonctionnaires de l'État – doit ajouter Israël à son nom et chaque Juive, Sarah. Ainsi en est-il des noms donnés à Walter Benjamin à sa naissance : Walter Benedix Schönflies Benjamin<sup>3</sup> :

« Quand je suis né, l'idée que j'arriverais peut-être à être écrivain traversa l'esprit de mes parents. Il serait bon alors que personne ne remarquât immédiatement que j'étais juif. Ils ajoutèrent donc à mon nom, deux autres en plus, exceptionnels, par lesquels on ne pouvait pas remarquer que celui qui les portait était un Juif, ni qu'ils lui appartenait comme ses noms. Il y a quarante ans, des parents ne pouvaient pas faire preuve de plus de vision. Ce qu'ils voyaient comme ayant peu de chance de s'accomplir s'est finalement accompli. Sauf que leurs précautions, qui auraient voulu conjurer le destin, ont été écartées par celui-là même qu'elles concernaient. Au lieu de le faire connaître à travers les écrits composés, il fit comme les Juifs avec leurs fils dont le nom reste secret. C'est seulement lorsqu'ils deviennent des hommes qu'on le leur fait savoir »<sup>4</sup> (Scholem, 1983 : 61-62).

Il s'agit d'une allusion au nom hébreu que tout enfant juif reçoit dans le *brit* (circoncision) et qui est utilisé dans les documents religieux et à la synagogue, particulièrement quand, à partir de l'âge de treize ans, il est appelé publiquement à la lecture de la Torah. De la même façon, le prénom hébraïque de Marc Millman est Mordejai. En ce qui concerne les noms, Walter Benjamin avait écrit dans *Sur le langage en général et sur le langage des hommes* que

« par le nom on garantit à chaque être humain sa création par œuvre de Dieu, et en ce sens, le nom est créateur, comme la sagesse mythologique le dit dans la thèse [...] selon laquelle le nom est le destin de l'homme. Le nom propre est la communauté de l'homme avec la parole créatrice de Dieu » (Collingwood-Selby, 1997 : 150).

Dans chacun des trois lieux de départ, on peut considérer un élément concret qui conduit vers d'autres destins terribles : dans le Musée Juif de Berlin, on trouve la référence préalable à la direction unique (*Einbahnstrasse*) de Walter Benjamin ; dans le *Fossar de la Pedrera*, une pierre « en hommage aux héros juifs tombés parmi les 7 000 volontaires juifs de tous les pays » qui ont combattu en Espagne dans les Brigades Internationales ; et sur la Place du Monument Invisible à Sarrebruck, le pavé portant le numéro 325 I NI – le cimetière d'Ottenstein.

Nous arrivons à d'autres lieux de mémoire : « *Passatges* », un monument à Portbou, (Géronne), en hommage à Walter Benjamin ; un monolithe dans la *Serra de Pàndols*, à Tarragone, comme hommage à un bataillon ; et un mémorial aux victimes de la Shoah dans le camp de Terezin ; lieux étranges d'exil, de combat et d'extermination, qui ne sont pas du tout ceux qui étaient prévus avant que la catastrophe et l'injustice n'occupent la scène européenne dans la première

<sup>3</sup> Walter Benedix Schönflies Benjamin est né à Berlin, le 15 juillet 1892. Schönflies est le nom de famille de la mère, Paulina Schönflies, qui a été emprunté, comme celui d'autres familles juives, à une petite ville de l'ancienne Prusse occidentale.

<sup>4</sup> Du texte « Agesilaus Santander » écrit par W. Benjamin à Ibiza le 13 août 1933 et reproduit par G. Scholem dans *Los nombres secretos de Walter Benjamin*.

moitié du XX<sup>e</sup> siècle. « C'est à qui de choisir le lieu du livre? » se demande Edmond Jabès (1976 : 119) à travers reb Tevet.

## Walter Benjamin : de Berlin à Portbou

### Des lieux de mémoire...

Dans la conception du Musée Juif de Berlin par Daniel Libeskind, qu'il a nommé « Entre les lignes » – les lignes ne sont pas une métaphore graphique, mais plutôt « l'expérience de faire face au seuil du mémorable, de la destination finale » (Bates, 1996 : 9) –, l'architecte recherche les noms des personnes juives déportées de Berlin à partir de 1933 et tout au long des années qui suivirent, mais établit aussi comme référence le texte de Walter Benjamin *Einbahnstrasse*, une promenade à travers une rue à sens unique, du point de vue physique et mental. Début décembre 1926, Walter Benjamin parte, à Moscou, un livre composé de façon fragmentaire où chaque affiche suppose une entrée nouvelle, un espace et un temps qui peuvent être racontés comme des petites pièces mises en relation linéaire. Dans un entretien avec Donald Bates (1996 : 11), Daniel Libeskind définit le musée comme un lieu où la mémoire est sans cesse traversée par ce dont personne ne peut plus faire l'expérience : « La ligne droite du vide représente ce qui a été perdu et ne pourra plus jamais être retrouvé – la profondeur de la vie juive et la culture dans le contexte de l'histoire de Berlin. Les ponts vides traversent cette perte [...] D'un côté l'*Einbahnstrasse* de Walter Benjamin, et de l'autre côté du pont vide, la lettre de suicide de Benjamin depuis l'Espagne ».

Dans *Einbahnstrasse* (Voie à sens unique) on trouve le précédent de l'exposition littéraire du *Das Passagen-Werk* (Le Livre des passages) : un livre conçu dès 1927 et qui, après l'exil de Walter Benjamin à Paris en 1933, est devenu son principal objet de travail. Un livre, entre l'œuvre finie et le fragment, conçu comme une promenade dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle, en prenant comme symbole les passages qui unissent deux rues, à travers une collection vaste et inachevée de références à d'autres auteurs, certains avec des commentaires et d'autres sans. À propos de sa méthode, Walter Benjamin (2009 : 478) a expliqué qu'« écrire l'histoire signifie par conséquent *citer* l'histoire. Toutefois, le concept de citation implique que l'objet historique, quel qu'il puisse être, soit arraché au contexte qui est le sien »<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Le texte est en italique dans l'original.

**Illustration 1** : Musée Juif de Berlin, le vide et l'absence dans l'installation « Shalechet » [feuilles tombées] de Menashe Kadishman.



Ces références conduisent à Portbou (Géronte) et au mémorial érigé par le sculpteur israélien Dani Karavan, qui porte le nom de « Passages. Hommage à Walter Benjamin ». Inauguré en mai 1994, il résulte d'une décision prise par l'Allemagne en 1989, en hommage à l'écrivain et philosophe juif allemand à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa mort.

Lorsqu'il fuit l'Allemagne à la mi-mars 1933, Walter Benjamin réside à Paris, en alternant toutefois avec des séjours à Ibiza ou San Remo, jusqu'en juin 1940. Avant cela, en février 1939, la Gestapo demande son expatriation et, en septembre de la même année, après la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, il est interné, comme réfugié allemand en France, dans le « camp des travailleurs bénévoles, Clos St. Joseph Nevers » (Witte, 1985 : 197) d'où il est libéré fin novembre pour revenir à Paris à la mi-juin 1940, avant l'entrée des troupes allemandes. Il quitte alors la capitale pour Lourdes avec sa sœur Dora. Après son expérience à Nevers, Walter Benjamin avait écrit : « Après l'expérience de ce rêve, je ne pouvais pas me rendormir pendant des heures. La raison en était le pur bonheur » (Witte, 1985 : 198). Walter Benjamin remet la décision de traverser l'Atlantique jusqu'au moment où il devient trop difficile de quitter une France dont le gouvernement s'est engagé à remettre les ressortissants allemands d'origine juive aux mains des nazis. Il écrit à Gershom Scholem (1975 : 217) que

« sa propre expérience l'avait convaincu que même dans les atmosphères intellectuelles de gauche, un antisémitisme latent s'était étendu et que seulement quelques non-Juifs – il mentionne Fritz Leib et Adrienne Mounier – étaient exempts de cette attitude, pour ainsi dire, en vertu de leur propre constitution naturelle ».

Les faits sont connus ainsi que les doutes posés : le 25 septembre 1940, un petit groupe dirigé par Lisa Fittko (1988), formé par Henny Gurland, son fils Joseph et Walter Benjamin, se prépare à traverser les Pyrénées, par la route de

Lister<sup>6</sup> pour atteindre la frontière espagnole. Après un trajet de douze heures, deux groupes se retrouvent à Portbou : celui de Lisa Fittko et celui formé par Carina Birman, sa sœur Dele, et deux amis, Grete Freund et Sophie Lippmann<sup>7</sup>. Auparavant, le 15 juillet 1940, Theodor Adorno avait écrit de New York une dernière lettre à Walter Benjamin qui se trouve alors à Lourdes ; il l'informe qu'il doit se rendre à Marseille pour obtenir un visa pour les États-Unis. Il reste à Marseille de la mi-août au 23 septembre, jour où il part de Banyuls-sur-Mer en France pour se rendre à Portbou, après avoir traversé les Pyrénées. Un des documents qu'il porte sur lui est un passeport provisoire américain émis par le Service étranger des États-Unis à Marseille, timbré avec un visa de transit espagnol, également émis à Marseille et valable pour le voyage à Lisbonne, d'où il veut être en sécurité aux États-Unis. Mais sa présence en Espagne est illégale parce que Walter Benjamin ne possède pas de visa de sortie de France. Le petit groupe est donc arrêté à Portbou par les autorités espagnoles qui le menacent de le livrer le lendemain aux autorités françaises. Les Juifs allemands abrités en France n'avaient ni passeport allemand ni passeport français, mais un document « sans nationalité ». Déchu de sa nationalité allemande en 1939, réfugié à Paris, et interné dans le camp de Nevers, Walter Benjamin attendait depuis longtemps l'obtention de la nationalité française.

Paris, Lourdes, San Remo, Ibiza, ou Marseille auront été pour Walter Benjamin des étapes d'un déplacement vers la liberté qu'il espérait trouver aux États-Unis. Il aurait pu aller en Palestine. Walter Benjamin avait écrit à Gershom Scholem (1975 : 223) le 14 mars 1939 :

« Je me réjouis de voir que [...] tu as pris en considération ma visite en Palestine. Vu comme les choses semblent se dérouler maintenant, je me rends compte de l'importance de la question et même s'il ne serait pas possible m'assurer en Palestine un séjour de plusieurs mois [...] La situation est qu'entre les diverses zones de danger qui dans cette planète sont réservées aux juifs, la France est actuellement la plus menaçante pour moi ».

Comme Gershom Scholem (1983 : 42) le précise dans un dialogue avec Jörg Drews :

« Benjamin n'a jamais éliminé la possibilité de venir en Palestine : jusqu'à la fin, il l'a laissée ouverte. Il l'a considérée suffisamment sérieusement pour en arriver à faire, concrètement, divers préparatifs en ce sens [...] j'ai toujours pensé que Benjamin, qui avait une forte conscience juive, avait aussi, en même temps, la conscience d'un homme qui est étranger à la société, à toute société »<sup>8</sup>.

Walter Benjamin est mort à Portbou le matin du 26 septembre et il est enterré le 28 septembre, par erreur, sous le nom de Benjamin Walter, sans être identifié

<sup>6</sup> Route suivie par Enrique Lister, général républicain espagnol, en 1939, en chemin vers l'exil, de Banyuls-sur-Mer à Portbou par la montagne el Querroig.

<sup>7</sup> C. Birman avait été conseillère juridique de l'ambassade autrichienne à Paris (1926-1938). Sur cette rencontre, voir le texte de Birman (2006) et la note de lecture de Harding (2007)..

<sup>8</sup> Le texte est en italiques dans l'original.

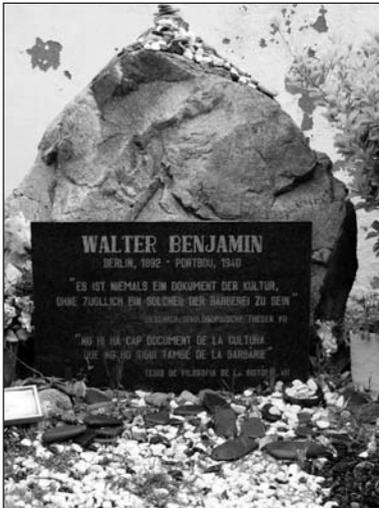
comme juif – ou comme non-catholique –, selon le rite catholique, dans la niche 563 du cimetière de Portbou (Rollason, 2002). Cinq ans plus tard, ses restes sont déplacés dans une des deux tombes communes du cimetière. Pour Gershom Scholem (1975 : 229), les seules nouvelles authentiques du décès de Walter Benjamin se trouvent dans une histoire détaillée qu'Henny Gurland a écrite, le 11 octobre 1940, à Arkadi Gurland, et dont Theodor Adorno lui fait parvenir une copie. On peut y lire :

« Nous étions tous catalogués comme *sans nationalité*, et on nous avait dit que quelques jours auparavant un décret qui interdisait l'entrée en Espagne aux personnes *sans nationalité* avait été publié [...] pour José et pour Benjamin cela voulait dire l'internement dans un camp de concentration [...] Le lendemain matin, vers 7 heures [...] Benjamin [...] m'avoua que la veille à 10 heures environ, il avait ingéré de grandes quantités de morphine et que je devais essayer de présenter la question comme une maladie. Il me remit une lettre : pour moi et pour Adorno [...] Puis il perdit connaissance »<sup>9</sup>.

Dans la lettre ou note qu'il adresse à sa compagne de voyage, Henny Gurland, le matin de sa mort, Walter Benjamin écrit :

« Dans une situation sans issue, je n'ai d'autre choix que d'en finir. C'est dans un petit village des Pyrénées où personne ne me connaît [que] ma vie va s'achever. Je vous prie de transmettre mes pensées à mon ami Adorno et de lui expliquer la situation où je me suis vu placé. [Il ne me reste pas assez de temps pour écrire toutes ces lettres que j'eusse voulu écrire] » (Fortanet, 2007 : 116).

Selon le récit d'Henny Gurland, « la transe était telle que, après l'avoir lu, je dus détruire la lettre [...] Il s'agissait de cinq lignes dans lesquelles lui, Benjamin, affirmait qu'il n'en pouvait plus ... » (Scholem, 1975 : 230).



**Illustration 2 :** Plaque dans le Cimetière municipal de Portbou, Gerone, en mémoire de Walter Benjamin.

<sup>9</sup> Dans la traduction espagnole, « *sans nationalité* » est en français et en italique.

## ... aux noms inscrits dans la pierre

En montant le chemin qui mène au cimetière municipal, on trouve divers souvenirs de la présence de Walter Benjamin, même si son passage à Portbou ne dura que quelques heures. Dans la partie basse du village catalan, un village frontalier, une plaque en mauvais état de la mairie de Portbou annonce le « Monument Passatges a Walter Benjamin. Dani Karavan ». Un monument dont le nom fait également référence à l'œuvre inachevée de Benjamin, *Le Livre des passages*.

Avant l'esplanade, l'accès au cimetière où est installé le mémorial de Karavan, figure un autre panneau d'information financé par le *Memorial Democràtic*, la *Generalitat de Catalunya* et l'*Ajuntament de Portbou* : « *Walter Benjamin : el pas d'una frontera* » (« Walter Benjamin. Le passage d'une frontière ») écrit en catalan, espagnol, français et anglais. À l'entrée du cimetière qui « donne sur la baie, directement sur la Méditerranée; il est taillé dans la pierre et glisse le long de la falaise. C'est un des endroits les plus fantastiques et beaux que j'ai jamais vus » a écrit Hannah Arendt dans une lettre destinée à Gershom Scholem (1975 : 230)<sup>10</sup>; il y a une autre plaque discrète en marbre blanc, datée de 1979, sur laquelle est écrit en catalan, « *Walter Benjamin. Filòsof alemany. Berlin, 1892. Portbou, 1940* ». En 1940, Hannah Arendt chercha en vain la tombe de Walter Benjamin : « Il n'y avait rien à trouver, son nom n'apparaissait nulle part » (Scholem, 1975 : 230). Dans le cimetière en terrasse, une nouvelle pierre rend aujourd'hui hommage au philosophe; il y est gravé : « Walter Benjamin, Berlin, 1892-Portbou, 1940 », et en-dessous un texte en allemand et en catalan indique : « Il n'y a aucun document de la culture qui n'a pas été également document de la barbarie. Thèse de Philosophie de l'Histoire, VII ». Sur la pierre, accrochée à la paroi du cimetière, les visiteurs, juifs ou non, déposent de petits cailloux, une tradition en honneur au mort, puisque la pierre se transforme en témoignage de la présence du visiteur. Ainsi le fait de placer des cailloux est-il une manière de s'assurer que le lieu de mémoire n'est pas abandonné et éventuellement profané, bien que ce ne soit pas celui de la tombe.

Aux alentours et sur l'esplanade d'accès au cimetière, lieu d'implantation choisi par Dani Karavan lui-même, se trouve le mémorial à Walter Benjamin, promu par le *Govern de la Generalitat de Catalunya* et par le Gouvernement Allemand<sup>11</sup>. Dans son discours à l'UNESCO, « L'Artiste et la Société », Dani Karavan (1997) argumente :

« Tous les mots, tous les sons et toutes les mélodies ont été prises par le vent [...] Mon rêve, c'est la Paix et la Tolérance, et j'espère que ceux qui ont des rêves semblables se réveilleront

<sup>10</sup> Lettre reçue par Scholem le 8 novembre 1940.

<sup>11</sup> Le 26 septembre 1990, on a disposé « quatre pierres symboliques placées dans tout l'espace occupé par le monument à Walter Benjamin ». Elles ont été placées par l'ambassadeur israélien en Espagne, le consul général de l'Allemagne à Barcelone, le gouverneur civil de Gérone, le président du la *Diputació*, le maire de Portbou et un représentant de l'Institut Culturel Allemand (*La Vanguardia*, 27/09/90 : p. 50).

De l'histoire des lieux aux noms inscrits dans la pierre

quand une aube nouvelle se sera levée et que notre rêve deviendra réalité. Je sais que cela ne se fera pas tout seul. Je sais que nous devons nous battre pour cela. Si tel est le cas, quelle est la condition de l'artiste en tant qu'être humain? Peut-il, doit-il, au moins essayer d'arrêter la destruction du monde et de l'humanité? C'est là ma situation propre et personnelle en tant qu'artiste d'aujourd'hui ».

Le monument comprend une ligne qui, depuis la montagne sur laquelle le cimetière s'appuie, est construite dans le sol – peut-être une frontière... ou un passage –, rentre dans la terre après s'être transformée en tunnel en acier qui descend vers la mer; de laquelle nous sommes séparés par une épaisse vitre, depuis 2007, fissurée par le vandalisme<sup>12</sup>, mais à travers laquelle on peut sentir les vagues frappantes. On peut lire, sur des lettres blanches presque imperceptibles, en allemand, catalan et espagnol, les mots de Walter Benjamin, à la mémoire des anonymes, à l'appel à la mémoire collective : « Honorer la mémoire des êtres anonymes est une tâche plus ardue qu'honorer celle des gens célèbres. La construction historique est consacrée à la mémoire de ceux qui n'ont pas de nom ».

**Illustration 3** : Monument *Passatges* a Walter Benjamin. Dani Karavan.



Le monument suscite la curiosité. Entre les éléments qui le composent, on y perçoit : le paysage, l'horizon, la liberté et l'immensité de la mer, le ciel, le cimetière... mais aussi un arbre, un olivier, qui représente la lutte car il pousse sur un lit de pierre. Comme dans le cimetière, la descente est elle aussi significative : à partir d'une ouverture sombre, qui coïncide avec la ligne frontalière, une sortie

<sup>12</sup> « Une vitre épaisse (et très chère) veille à la sécurité des visiteurs. Des vandales anonymes l'ont frappée jusqu'à la fissurer. La haine envers Benjamin n'a pas disparu, plus d'un demi-siècle après sa mort, et son mémorial continue d'inciter la haine des néo-nazis » (*La Vanguardia*, 17/07/07 : p. 7).

qui aboutit à la vision, à la sonorité et à l'immensité de la mer: Ana María Torres (2002 : 79) reproduit les impressions de Dani Karavan en ce lieu :

« Du haut des falaises, je regarde vers le bas, vers la mer. Je vois le grondement des eaux troubles qui rugissent, en vomissant brusquement de l'écume blanche, puis elles se retirent et se calment. La mer est immobile. Alors de nouveau, un tourbillon d'eau, de la mousse, un grondement, le silence. La nature est en contact avec la tragédie de cet homme ».

Pour sortir du mémorial, il faut retourner au point de départ, et la vision encadrée est maintenant celle du ciel. À l'extérieur, on peut emprunter une autre voie en direction du cimetière derrière lequel Dani Karavan a conçu une petite place avec une plate-forme carrée et un cube posé en son centre, même si une clôture métallique en face du paysage impose ses limites. Dani Karavan met le spectateur en contact avec la nature. La sculpture n'est pas ce qui est visible et tangible, l'élément qui associe la ligne et le passage comme deux rails s'acheminant vers une direction unique encadrée par le paysage. Le mémorial est plutôt le paysage abrupt, « la lumière, l'air, la vision et les arbres qui entourent » (Fonalleras, 2004). L'œuvre doit être parcourue, elle doit être touchée, sentie et écoutée, comme on peut écouter le bruit de la mer, du vent ou de la pluie dans et à travers le tunnel d'acier. Le paysage comporte une interprétation. La mémoire est dans le lieu. Dans *Einbahnstrasse*, Walter Benjamin (1955 : 97) a écrit « la technique : ce n'est pas la maîtrise de la nature, mais plutôt la maîtrise de la relation entre la nature et l'humanité ».

Illustration 4 : Monument *Passatges* a Walter Benjamin. Dani Karavan.



Un autre espace pour la mémoire, la Fondation internationale Walter Benjamin qui veut être un cadre de réflexion et de travail intellectuel, académique, politique et critique, autour de la persécution en Europe et de concepts comme frontière,

racisme, exil, immigration... au-delà d'un lieu de banalisation ou faisant de Walter Benjamin une icône<sup>13</sup>. Pour son siège, il existe un projet de réadaptation de l'ancienne mairie de Portbou, de l'architecte Norman Foster<sup>14</sup>, avec la gare de train de Gustave Eiffel – une grande gare qui témoigne du statut de ville frontalière à Portbou – et le mémorial de Dani Karavan<sup>15</sup>.

## Un Juif palestinien à la Serra de Pàndols

### Des lieux de mémoire ...

Dans le *Fossar de la Pedrera* de Barcelone, nous trouvons un monument en « hommage aux héros juifs tombés parmi les 7 000 volontaires juifs de tous les pays, combattants de la liberté en Espagne. 1936-1939 ». Le monument – réalisé dans un atelier de Bruxelles – est un sillage de granit de deux mètres de hauteur qui représente, avec le symbole des Brigades internationales (BI), une étoile de David, et dans laquelle sont enregistrées des inscriptions en catalan, castillan, anglais et français. On peut y lire des paroles de Luigi Longo (Luigi Gallo), premier inspecteur général des BI – « Immense est notre dette envers les héros juifs qui dans toutes nos brigades ont écrit des pages magnifiques. Montrons au monde ces exemples glorieux d'abnégation » – et du président de l'État d'Israël, Haim Herzog – « Le triomphe du fascisme en Espagne a commencé un processus qui a porté Hitler à annihiler la dignité humaine ». Des millions d'hommes, parmi lesquels des millions de Juifs, ont payé de leurs vies. « Gloire aux milliers de volontaires qui, les armes à la main, se sont levés ici contre le fascisme. Parmi eux, les Juifs ont formé un contingent très grand ». Le monument a été inauguré le 25 mars 1990 à l'initiative d'un groupe de Juifs brigadistes dirigés par Bernard (Dov) Liebermann, à l'initiative de l'union des résistants juifs en Belgique et de l'Amicale de Mauthausen, avec la collaboration de la Mairie de Barcelone. Lors de son inauguration par le Maire de Barcelone, Pasqual Maragall, des délégations provenant d'Europe, des États-Unis, d'Israël et des représentants de la Communauté israélite de Barcelone étaient également présents. Des reproductions en ont été faites pour des expositions dans des musées de Jérusalem, Tel Aviv, New York, Paris et Amsterdam<sup>16</sup>.

<sup>13</sup> I. Zertal, propos recueillis par F. Birulés, « Escrituras » (*La Vanguardia*, 02/08/02).

<sup>14</sup> J. J. Baños, « Foster homenajeará a Benjamin. El arquitecto rehabilitará el ruinoso edificio de la fundación de Portbou » (*La Vanguardia*, 06/08/02 : p. 23), et G. Ribas, « Una fundación recordará la vida y obra de Walter Benjamin » (*La Vanguardia*, 18/02/98 : p. 3).

<sup>15</sup> « "Au sein du gouvernement catalan, personne ne veut mettre de l'argent", me dit une source du consistoire. Les promesses [...] pour stimuler le réaménagement de l'ancien hôtel de ville et donner une certaine dimension à la Fondation Benjamin [...] n'ont abouti à rien », R. Iglesias, « Esperando a Norman » (*La Vanguardia* 20/06/08 : 5).

<sup>16</sup> « Honran a los soldados judíos de la Guerra Civil » (*La Vanguardia*, 26/03/90 : 29).

**Illustration 5** : Monument en hommage aux héros juifs tombés, combattants de la liberté en Espagne, 1936-1939, *Fossar de la Pedrera*, Barcelone.



Les Brigades internationales sont un exemple de forte mobilisation. Arno Lustiger (1997 : 40) soutient que « la plupart des hommes qui se sont précipités en Espagne pour s'enrôler dans les Brigades Internationales étaient des internationalistes de conviction ». Le nombre d'étrangers qui sont arrivés en Espagne pour combattre du côté de la République est objet de controverse, mais il est censé avoisiner les 40 000. Les plus nombreux ont été les Français (10 000), suivis par les Allemands, les Italiens et les Polonais (autour de 5 000). 3 500 sont arrivés des États-Unis et 3 000 de Belgique et de Grande-Bretagne; 2 500 Tchèques et Canadiens, 1 500 Hongrois, Autrichiens et Yougoslaves et 1 000 Cubains. À ceux-ci s'ajoutent de petits contingents de quarante autres pays. La plupart avait une affiliation politique définie : ils étaient communistes. Beaucoup sont arrivés par conviction idéologique, mais aussi poussés par la grave crise économique mondiale et le chômage, ou même par un désir d'aventure. L'adaptation à la vie militaire n'a pas été facile et les cas de mutinerie et de désertions n'ont pas manqué. De ces 40 000 « *brigadistas* » du monde entier qui ont renforcé les files républicaines contre le général Francisco Franco, 7 000 étaient des Juifs volontaires de différents pays, et certains provenaient de la Palestine, alors sous mandat britannique. Il y avait une proportion importante de Juifs, en particulier chez les Polonais, les Allemands et les Américains; au total, on calcule que 15 % des volontaires étaient juifs et ce pourcentage est beaucoup plus élevé dans les services médicaux<sup>17</sup> (Ibañez-Sperber, 2006 : 101).

<sup>17</sup> On peut trouver des références sur les Juifs membres des Brigades internationales les ouvrages de Diamant (1979), Lustiger (1991), Douvette (1985).

Dans son prologue à l'ouvrage *Los judíos voluntarios de la libertad* (*Les combattants juifs de la Liberté*) de Gina Medem (1937) – journaliste américaine et correspondante de guerre en Espagne pour le *Morgen Freiheit*, journal américain en yiddish –, Luigi Longo explique que, lors des premiers jours,

« quand les volontaires arrivaient à Albacete [...] un jeune Juif me cherchait parce que j'étais le responsable de l'organisation des Brigades Internationales. Il parlait au nom du premier groupe de 15 volontaires juifs que ce dernier avait organisé [...] et m'a demandé que les juifs soient réunis en une formation dans nos Brigades. "Nous voulons démontrer – a-t-il dit d'une manière sincère et passionnée – les choses que nous, les Juifs, sommes capables de faire. Les fascistes affirment que nous sommes *canailles*. Nous montrerons au monde que nous saurons être des héros". J'ai compris précisément les sentiments et les motivations politiques de ce compagnon; et j'ai rapidement partagé ses idées. Je crois qu'il s'est senti en partie revendiqué de toutes les calomnies lancées contre ses frères et son peuple [...] j'ai compris que nous, volontaires de la liberté, nous avions contracté une énorme dette dans la lutte avec les héros juifs qui ont écrit des pages magnifiques dans toutes nos brigades »<sup>18</sup>.

De tout le militantisme juif, un cas particulier est celui provenant d'Eretz Israël, à ce moment sous mandat britannique et nommé Palestine, le volontariat en Espagne se présentait comme une solution et s'avérait idéologiquement satisfaisante. Les autorités mandataires soutenaient cette option en libérant par ailleurs quelques militants emprisonnés pour leurs activités politiques; en échange, ils pouvaient s'engager comme volontaires sur les fronts espagnols. Au total, le nombre d'erezisraéliens, c'est-à-dire de combattants qui sont arrivés en Espagne en provenance directe de la Palestine, ou qui étudiaient temporairement en Europe – comme Mordejai Millman –, serait de 180, y compris 13 Arméniens, 6 Arabes et un chrétien d'origine russe (Ibañez-Sperber, 2003 : 17)

La guerre d'Espagne éclate à Eretz-Israël, quatre mois après le début d'une série de troubles contre la population juive pendant lesquels les autorités mandataires doivent faire face à une vague de terreur et de violence. Les partis encadrés dans l'Union générale de travailleurs juifs – *Histadrut* – font bloc avec la République et promeuvent les collectes et les campagnes d'information pour l'Espagne combattante, mais sans favoriser; bien au contraire, la participation active de leurs affiliés dans la lutte; les volontaires de la gauche sioniste, qui étaient encadrés surtout en *Hashomer Hatzair* et *Poalei Zion*, ont donc été relativement faibles. Au sein de la droite sioniste, seul un volontaire est connu, il s'agit de Salman Salzman. Pour les membres ou sympathisants du PKP illégal – Parti communiste de la Palestine – la situation est différente : le dilemme difficile dans lequel les placent le soutien des communistes arabes aux actes terroristes contre les Juifs et l'« arabisation » des tableaux promue par l'URSS, fait que, pour nombre d'entre eux, le volontariat en Espagne se présente comme une solution qui permet de sortir de la situation immédiate du pays (Benmergui, 2008). En ce qui concerne l'identité, il est important de souligner que le militantisme des Juifs en Espagne comprenait généralement aussi le combat contre la discrimination en Allemagne,

<sup>18</sup> Extrait de L. Longo reproduit par A. Benmergui (2008).

Pologne, Roumanie. En définitive, une lutte contre l'antisémitisme. C'est la raison pour laquelle les articles de David Diamant assimilaient le camp de Franco avec les temps obscurs de l'Inquisition. La lutte en Espagne supposait également une occasion unique pour faire appel à l'unité entre les Juifs de toutes les nations, puisque les Juifs volontaires provenaient de différents secteurs idéologiques et étaient unis autour d'une cause commune.

Selon Alejandro Baer (2008 : 95-96), le discours antisémite associé aux Brigades internationales est visible dans la propagande de Franco qui soulignait sa présence en termes négatifs. En première page, *L'Idéal de Grenade* se moquait du caractère hébraïque des internationaux. De ce point de vue, pour Isidro González (2009 : 167), la participation juive était utilisée comme arme de propagande contre les républicains : « Ils magnifiaient la présence juive [...] en liant les Juifs avec les mouvements révolutionnaires, le communisme, le bolchevisme, les ennemis des Nationales ». Arno Lustiger (1997 : 41) va jusqu'à dire : « Nous sommes donc en présence du fait surprenant que les fascistes furent les seuls qui reconnurent "en temps réel" l'appui massif que les Juifs apportèrent à la République d'Espagne ». Gina Medem explique que tous considéraient le fascisme comme le plus grand danger immédiat. D'ailleurs, une des raisons pour lesquelles ils se rendirent en Espagne pour combattre du côté des républicains. Au moment de leur arrivée, elle vit que beaucoup de volontaires juifs étaient ceux qui combattaient pour la liberté dans leurs pays respectifs, et ils arrivaient en Espagne avec les mêmes idéaux : des libéraux, des anarchistes, des socialistes et des communistes luttant contre le fascisme qui menaçait l'Espagne.

### ... aux noms inscrits dans la pierre

Dans *Mefaked ivri be-Sefarad ha-lojemet* [Un commandant hébreu dans l'Espagne combattante] Mordejai Avi-Shaul illustre la vie de Mordejai Millman, militant du PKP et étudiant en agriculture à Marseille quand commence la guerre en Espagne, qui dirige une compagnie de la XV<sup>e</sup> Brigade composée principalement d'Espagnols (Ibañez-Sperber, 2003 : 20-21). Les références à Mordejai Millman sont remarquables, et cela apparaît aussi chez Raquel Ibañez-Sperber, dans ses travaux à l'occasion de l'exposition intitulée « ¡NO PASARÁN! Las Brigadas Internacionales en la guerra civil española 1936-1939 y sus voluntarios judíos »<sup>19</sup> (ILS NE PASSERONT PAS! Les Brigades Internationales pendant la guerre civile espagnole 1936-1939 et leurs volontaires juifs). Sa participation aux Brigades internationales et son décès à Gandesa sont inscrites sur la pierre d'un monolithe dissimulé sur la Montagne de Pàndols, Tarragone. Il est considéré, presque avec certitude, comme le seul monument de l'époque encore sur pied où on mentionne un combattant eretz-israélien.

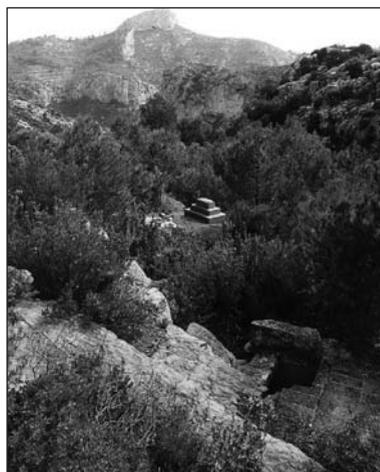
<sup>19</sup> Lettres capitales dans l'original.



**Illustration 6 :** Portrait de Marc (Mordejai) Millman dans la couverture du livre de Mordejai Avi-Shaul, *Mefaked ivri be-Sefarad ha-lojemet (Un commandant hébreu dans l'Espagne combattant)*, 1945.

Sur la Montagne de Pàndols, un des lieux où s'est déroulée la Bataille de l'Ebre, se trouve un petit monument dédié à la XV<sup>e</sup> Brigade. Sa base mesure 121 × 81 cm et sa hauteur est de 66 cm. Il a été érigé sur le territoire de Pinell de Brai dans un lieu appelé « *La vall Closa* » [la vallée fermée], une zone utilisée comme hôpital de campagne. Il a été réalisé par les sapeurs de la XV<sup>e</sup> Brigade Internationale sous la conception du Juif russo-britannique Percy Ludwig, ingénieur en chef de la brigade, qui a dessiné un croquis pour expliquer au brigadiste Salman Saltzman

l'emplacement exact du monument (Ibañez Sperber, 2003 : 19). Le monolithe a été épargné de la destruction dont ont fait l'objet presque tous les monuments des Brigades internationales après la guerre, grâce à sa localisation en pleine montagne. Sur ce monument, on peut lire jusqu'à 37 noms dont ceux de Mark Millman, avec son pays d'origine, en l'occurrence, la Palestine. Y figurent aussi Robert Merriman, Sol Rose et Joe Bianco, des États-Unis, Harry Ewidrsky du Canada, Egan Schmidt (Misha) de Lettonie ou Louis Clive d'Angleterre. On peut également lire des inscriptions en espagnol : « En mémoire aux combattants espagnols et internationaux de la XV<sup>e</sup> Brigade. L'armée espagnole républicaine se souvient de vous. Vive la République ». « Nous PROMETTONS (latéral gauche), QUE NOUS VOUS VENGERONS (centre latéral) nous VAINCRONS (droit latéral) »<sup>20</sup>.



**Illustration 7 :** Monolithe sur la Montagne de Pàndols, Tarragone, dédié à la XV<sup>e</sup> Brigade Internationale.

<sup>20</sup> Lettres capitales dans l'original.

**Illustration 8** : Vue générale, inscriptions et situation du monolithe sur la Montagne de Pàndols, Tarragone.



Un objet devient un lieu de mémoire quand il échappe à l'oubli, par exemple avec l'apposition de plaques commémoratives, et quand une collectivité le réinvestit de son affect et de ses émotions. Le projet de restauration du monolithe de Pandols en est un exemple; il était dans un état déplorable et a été restauré en 2000. Angel Archilla<sup>21</sup>, promoteur de la restauration avec Ernesto González, explique que son intérêt a commencé sur l'internet où il a trouvé deux photographies du monolithe et il se posait des questions. Au début, personne ne savait rien, puis il a reçu de nombreux messages d'adhésion pour la présentation de la mémoire des Brigades internationales. Sa restauration a été délicate, ce dont atteste le Centre d'Estudis d'Investigació històrica Baix Maestrat/Montsià qui a publié un compte-rendu du processus de restauration<sup>22</sup>.

Une signalisation beaucoup plus significative encore de la mémoire des combattants pour la République se trouve à la cote 705 où est situé le monument de la « *Lleva del Biberó* » : le Monument à la Paix avec de nombreuses plaques commémoratives. Toutefois, nous avons voulu parler de celui du niveau 666, beaucoup plus modeste et qui conserve la pierre gravée avec le nom de Mordejai Millman.

## Rosa Kornberg : d'Ottenstein à Terezin

### Des lieux de mémoire ...

Le troisième point de départ est *Le Monument contre le Racisme*, œuvre de Jochen Gerz à Sarrebruck, un « monument invisible », une œuvre ouverte où

<sup>21</sup> Entretien avec A. Archilla par Florià (2000).

<sup>22</sup> Accès : <http://www.ceibm.org/historialoc.html>. Pour la narration d'A. Archilla, voir <http://www.ceibm.org/angarch0000.html>. Voir aussi *The Volunteer* (Fall, 2000 : 14-16).

les 2 146 pavés parmi les 8 000 existants et la dissimulation de leur face gravée se transforment en lieu potentiel de mémoire. Pour chaque nouveau cimetière trouvé, un pavé pourrait être prélevé, enregistré avec le nom de celui-ci et installé à nouveau. Une intervention dans un espace urbain significatif – dans le centre de Sarrebruck – où le monument se confond avec le lieu en utilisant un matériel commun de l'espace public et de son urbanisation : les pavés. Les pavés rappellent un nombre important de cimetières qui rappellent eux-mêmes un nombre important de morts. Près du sol, les pavés deviennent la figure métonymique des cimetières, chacun figurant une pierre tombale. Dans un entretien confié à Miriam Rosen (1992) pour *Libération*, Jochen Gerz explique : « Il faut que l'œuvre fasse le sacrifice de sa présence afin que nous puissions nous rapprocher du noyau central de notre passé. Nous ne pouvons pas rester à la périphérie de notre passé ».

**Illustration 9** : Les pavés sur la Place du Monument Invisible – Le Monument contre le Racisme, œuvre de Jochen Gerz – à Sarrebruck.



Parmi les 2 146 pavés et cimetières du Monument Invisible, la pierre classée 3251 NI correspond au cimetière d'Ottenstein, sur des terrains acquis vers 1835 par Levi J. Rothschild et d'une surface totale de 970 m<sup>2</sup>, où se trouve une pierre tombale en blanc réservée à Rosa Kornberg, une victime de la déportation qui est morte dans le camp de Terezin.

À Ottenstein, bien que très endommagées, on trouve 24 pierres tombales – de 1885 à 1938 – encore reconnaissables, qui « ont survécu » après la guerre, mais dont nombre d'entre elles ont été perdues; le dernier enterrement, celui de Mathilde Kornberg, a lieu en décembre 1940, et il n'y a évidemment pas de pierre tombale. Parmi celles qui ont survécu, il y en a une double, gravée pour Julius Kornberg – né le 24 août 1864 et décédé le 20 janvier 1937, fils de Jacob et de Caroline Kornberg, inhumé dans le cimetière même, en 1901 et 1911 – et, sans gravure, celle de son épouse, Rosa Kornberg, née Fels. Depuis 1959, la gestion, l'entretien et finalement le cimetière – possession de l'Association

nationale des Communautés juives de Niedersachsen (Basse Saxe) – sont sous la responsabilité de l'Association nationale d'Hanovre. L'Association communautaire a pu reconstruire de manière exemplaire aussi bien le cimetière que les pierres tombales; lors de la restauration, l'inclusion des inscriptions en hébreu a été faite en 1997 par des étudiants de la Faculté de Théologie de l'Université de Göttingen, dans le cadre d'un projet financé par la Fondation de Basse-Saxe « Cimetière Juifs en Basse-Saxe »<sup>23</sup>. Anna Kamienska (1983) a écrit dans *Time of Stones* [*Temps de Pierres*] :

« Il y a une tribu de pierres, un peuple de pierres, une tribu obstinée qui marche toujours et à jamais en criant et en appelant sans voix. Dans un cadre d'herbes indigènes, d'arbres, d'orties et de mûres, d'exotiques lettres hébraïques nous parlent toujours de ceux qui ont vécu ici et s'y sont éteints » (Worpole, 2003 : 99).

**Illustration 10** : Pierre tombale double dans le cimetière juif d'Ottenstein, gravée pour Julius Kornberg et, sans gravure, celle de son épouse, Rosa Kornberg.



Dans le chapitre « Ottenstein » du *Historisches Handbuch der jüdischen Gemeinden in Niedersachsen und Bremen* (Guide pour l'histoire des congrégations juives en Basse-Saxe et Brême), Bernhard Gelderblom explique que six Juifs d'Ottenstein furent déportés, en mars 1942, au Ghetto de Varsovie depuis le lieu de réunion de l'ancienne école horticole israélite d'Ahlem. Tous figurent comme disparus : le couple Otto et Louise Kornberg avec leur fille Hanna de onze ans, Else Nußbaum, Karola Meyer et Hannchen Heß qui, en 1940, était arrivée à Ottenstein comme gouvernante d'Hélène Rothschild. Quelques mois plus tard, en juillet 1942, les six autres Juifs qui restaient à Ottenstein sont déportés à Theresienstadt à travers Hildesheim et Ahlem, presque tous dépassaient largement les 70 ans : Rosa Kornberg et son frère William Fels – au moment de la déportation, déjà veuve, elle habitait avec son frère qui était presque aveugle –, Ella Meyer, Emilie Kornberg, Hélène Rothschild et Theodor Wallhausen, qui à la fin de mars de

<sup>23</sup> Information sur le cimetière accessible sur le site « Der jüdische Friedhof in Ottenstein ». Accès : <http://www.gelderblom-hameln.de/juden/friedhoeft/friedottenstein.html>.

De l'histoire des lieux aux noms inscrits dans la pierre

1942, avait récemment déménagé à Ottenstein suite à la déportation de ses enfants et de ses petits-enfants. Six autres Juifs nés à Ottenstein ont également été déportés vers d'autres lieux (Gelderblom, 2005 :I 232-I 235).

Rosa Kornberg est née à Kreienzen – une ville située à environ 40 kilomètres à l'est d'Ottenstein –, le 28 avril 1863. Mère d'Otto et Hedwig Kornberg, elle fut transportée à Hanovre à l'âge de 78 ans, le 21 juillet 1942, et deux jours après, le 23 juillet, à Theresienstadt dans le Transport VIII/1-103 (24.07.1942). Dans celui-ci, 779 déportés voyagèrent, dont 75 seulement survécurent<sup>24</sup>. Elle-même meurt le 11 décembre 1943 à Theresienstadt.

### ... aux noms...

Rosa Kornberg n'est pas dans son tombeau d'Ottenstein; sa pierre n'a pas de nom. Son nom figure parmi les morts de Terezin, dans la liste des noms de Yad Vashem, à Jérusalem, dans une page de témoignage signée le 15 Juin 1977 par sa fille Hedwige Loewenstein, née Kornberg<sup>25</sup>; et même dans une référence journalistique aux États-Unis, un obituaire publié par ses enfants, le 14 septembre 1945 :

« Unsere innigstgeliebte Mutter, Schwieger- und Grossmutter / Rosa Kornberg / geb. Fels / (fr. Ottenstein in Braunsch.) / ist 1942 in Theresienstadt gestorben / JULIUS LOEWENSTEIN und Frau Hedwig, geb. Kornberg / 227 Cherokee Road, Nashville, Tenn. / OTTO KORNBERG und Frau Luise, geb. Loewenslein / Aufenthalt unbekannt / sowie 3 Enkelkinder »<sup>26</sup> (Notre chère mère, belle-mère, grand-mère / Rosa Kornberg / née Fels / (fr. Ottenstein dans Braunsch.) / Décédée en 1942 à Theresienstadt / JULIUS LOEWENSTEIN et épouse Hedwig née Kornberg / 227 Cherokee Road, Nashville, Tenn / OTTO KORNBERG et épouse Louise, née Loewenslein / résidence inconnue / et 3 petits-enfants).



Illustration 11 :  
Obituaire de Rosa Kornberg dans un journal  
aux États-Unis, 14 septembre 1945.

<sup>24</sup> Accès : <http://www.holocaust.cz/cz2/victims/person/469366>.

<sup>25</sup> Accès : [http://www.yadvashem.org/wps/PA\\_I\\_0\\_CH/sample/IdeaApi/html/zoom\\_image.jsp](http://www.yadvashem.org/wps/PA_I_0_CH/sample/IdeaApi/html/zoom_image.jsp).

<sup>26</sup> Capitales dans l'original. Accès : <http://freepages.genealogy.rootsweb.ancestry.com/~alcalz/aufbau/1945/1945pdf/jl1a37s19.pdf>.

Le 24 novembre 1941, les Allemands créèrent un ghetto juif dans la ville fortifiée de Terezin, en Tchécoslovaquie. Désigné sous son nom allemand Theresienstadt jusqu'à sa libération, le 8 mai 1945, il fit fonction de ghetto et de camp de transit sur le chemin menant à Auschwitz; la plupart des personnes déportées étaient des Juifs allemands, tchèques, néerlandais et danois. Theresienstadt joua un rôle important dans la propagande allemande : les nazis utilisèrent le ghetto pour camoufler les déportations. Dans la propagande, le camp de Theresienstadt était cyniquement décrit comme une « station thermale » où les Juifs allemands âgés pouvaient, en toute sécurité, « prendre leur retraite »<sup>27</sup>, et représenté, en 1944, dans le film *Der Führer schenkt den Juden eine Stadt* (Le Führer offre une ville aux Juifs)<sup>28</sup>. Si l'on prend en compte la pyramide des âges en fonction du pays d'origine, on remarque qu'à partir du 24 novembre 1941 et jusqu'au 30 septembre 1944, sur un total de 40 040 Allemands, 30 986 avaient plus de 61 ans<sup>29</sup>. Sur les 130 955 prisonniers de Tchécoslovaquie, Autriche, Allemagne, Hollande, Danemark et d'autres pays, 61 003 au total dépassaient les 61 ans.

**Illustration 12 :** Le cimetière juif avec le crématoire dans le Mémorial de Terezin. Les pierres sont des marques dispersées sur l'herbe sans aucun nom, sans aucune date, et deux symboles : l'étoile de David et une grande Menorah.



Le 6 mai 1947, le gouvernement de la Tchécoslovaquie décide de créer le Mémorial Terezin, dans le but de le conserver et de le préserver tel qu'il était pendant la période de l'occupation nazie :

<sup>27</sup> « Terezin (Theresienstadt) » sur *Encyclopédie de la Shoah*, United States Holocaust Memorial Museum. Accès : <http://www.ushmm.org/wlc/article.php?lang=fr&ModuleId=175>

<sup>28</sup> *L'Allemagne* (1944, 23 min., n/b). Produit par le ministère de la Propagande du Troisième Reich : « Un film sur Terezin, un "modèle" ghetto créé en 1941 [...]. *Der Führer schenkt den Juden eine Stadt* est le seul film connu pour avoir été fait par les Nazis dans un camp de concentration. Le Ministère de la Propagande Allemand produit ce film sur Theresienstadt, le "modèle" ghetto » (*The National Center for Jewish Film*, 1991). Accès : [http://www.jewishfilm.org/Catalogue/films/city\\_to\\_the\\_jews.htm](http://www.jewishfilm.org/Catalogue/films/city_to_the_jews.htm).

<sup>29</sup> Le tableau d'âge se complète : de 0 à 14 ans, 489 enfants; entre 15 et 45 ans, 2 574 et, entre 46 et 60 ans, le chiffre est de 5 691.

« Le Mémorial national de la souffrance a été ouvert sur le lieu de la souffrance de dizaines de milliers, et a été plus tard renommé le Mémorial de Terezin. La mission essentielle du Mémorial de Terezin, institution unique en son genre en République tchèque, est de commémorer les victimes des persécutions nazies, de nature politique et raciale lors de l'occupation des terres tchèques pendant la Seconde Guerre mondiale, pour promouvoir des musées, des activités de recherche et d'enseignement, et s'occuper des lieux de mémoire liés à la souffrance et à la mort de dizaines de milliers de victimes de la violence »<sup>30</sup>.

Aujourd'hui, le Mémorial comprend divers monuments ; parmi eux, le cimetière juif avec le crématoire. Le cimetière pour les prisonniers juifs a été étendu comme un jardin qui s'appuie sur le paysage. Cet endroit, dans lequel les nazis ont lancé les cendres des prisonniers assassinés, en novembre 1944, est aussi constitué comme un mémorial. On peut y voir les pierres, des marques dispersées sur l'herbe sans aucun nom, sans aucune date, et deux symboles : l'étoile de David et une grande Menorah. Le Terezin Memorial publie aussi des livres – deux volumes de ce livre commémoratif – dont le but est d'enregistrer les noms et les destins de les prisonniers de Terezin et de conserver sa mémoire (Kárný, 1995).

## Conclusion

Trois personnalités dont les mémoriaux se trouvent loin de leurs lieux d'origine ont été ici présentées. Le mémorial de Walter Benjamin – né à Berlin, une ville pour laquelle il ressentait un profond amour, « qui mêlait obstination et amour-propre », selon ses notes *Enfance à Berlin vers 1900* (Scholem, 1983 : 17) où il décrit les pavés et les coins de la grande ville – se trouve dans un village de la frontière franco-espagnole, à Portbou. Le monolithe en hommage à la XV<sup>e</sup> Brigade Internationale où est inscrit le nom de Mordejai Millman, un Palestinien, se trouve dans le *Serra de Pàndols*, dans la province de Tarragone. Et la pierre en mémoire à Rosa Kornberg, née à Kreienzen – qui croyait finir ses jours à Ottenstein, où elle avait préparé sa pierre tombale à côté de celle de son mari – se trouve, sans nom, dans le crématoire et cimetière juif de Terezin.

Les chemins parcourus depuis des lieux de mémoire – Musée Juif, le *Fossar de la Pedrera* ou le Monument Invisible – sont le résultat de la mobilisation collective pour honorer et garder en mémoire. Mais les parcours réels connaissent un ordre inverse. De l'absence d'un penseur et d'une lettre écrite à Portbou, jusqu'au vide représenté dans le Musée Juif de Berlin ; d'un Juif palestinien, combattant dans la *Serra de Pandols*, pendant la guerre civile espagnole, à la pierre commémorative du *Fossar de la Pedrera* à Barcelone ; ou d'une victime de la Shoah, déportée au camp de Terezin, à Ottenstein et son cimetière qui, profané, est situé dans le Monument Contre le Racisme à Sarrebruck.

<sup>30</sup> Information accessible sur le site « Památník Terezín, národní kulturní památka » – Terezín Mémorial, monument culturel national. Accès : <http://www.pamatnik-terezin.cz/>.

Chacun des trois lieux de départ aurait été suffisamment représentatif d'un nom ou de milliers de noms. Chacun des lieux d'arrivée porte une charge symbolique significative : la falaise, la mer, la frontière à Portbou; la montagne et l'impressionnant paysage de Pàndols, ou le silence du cimetière de Terenzin. Nous pouvons interroger les pierres en tant que marques, ou abstraction d'une situation de perte, de déplacement. Nous pouvons les envisager comme un hommage rendu aux morts, ou comme la part de l'histoire qui les caractérise. Mais nous pouvons aussi regarder des moments différents, tels les lieux où la vie et la mort, le passé et l'avenir sont présents, les *pivotal landscapes* – paysages essentiels –, « lieux où la vie et la mort, le passé et le futur, le monde matériel et le monde spirituel sont maintenus en équilibre » (Worpole, 2003 : 99).

La simple position de la pierre modifie le paysage. À ce sujet, Kenneth Frampton (1990 : 72) rapporte les paroles de Vittorio Gregotti dans son discours en 1982 devant l'Architectural League of New York : « Avant de transformer un support en colonne, un toit en tympan, avant de placer une pierre sur une pierre, l'homme a placé la pierre sur le terrain pour reconnaître un emplacement au milieu d'un univers, le prendre en considération et le modifier ». De plus, les mémoriaux transcendent leur matérialité ou leur construction. De cette façon, le mémorial de Dani Karavan, Passatges, symbolise la dernière frontière de Walter Benjamin et se projette aussi comme un chemin vers la mer « pour honorer la mémoire des êtres anonymes », de tous les êtres « sans nationalité », autour d'un nom emblématique. Le Monolithe de la *Serra de Pàndols*, construit par les compagnons de Mordejai Millman qui ont voulu signaler les noms des morts et des devises de la lutte, ainsi que marquer un emplacement, symbolise également la force, l'universalité, la complicité et la camaraderie. La pierre tombale sans gravure du cimetière d'Ottenstein pour Rosa Kornberg qui, à 78 ans, fit son dernier voyage de Hanovre vers le camp emblématique de la propagande nazi, Terezin, représente le vide, la Shoah; tandis que le mémorial de Terezin symbolise chacune des victimes de la Shoah, et parmi elles, Rosa Kornberg.

## Références

- Avi-Shaul M., 1945, *Mefaked ivri be-Sefarad ha-Iojemet* [Un commandant hébreu dans l'Espagne combattant], Tel-Aviv, Éd. Hamejaber.
- Azulay-Tapiero M., Israel-Garzón E., 2009, « Geste mémoriel et geste architectural : Berlin, Barcelone, Sarrebruck », pp. 41-60, in : Fleury B., Walter J. dirs, *Qualifier les lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Baer A., 2008, « Entre el antisemitismo y la solidaridad : La noche de los cristales rotos y la España de la Guerra Civil », pp. 89-104, in : Israel Garzón J., Baer A., Benasuly A. Macias U., eds, *Los judíos en la España Contemporánea*, Madrid, Federación de Comunidades Judías de España/Hebraica Ed.

De l'histoire des lieux aux noms inscrits dans la pierre

- Bates D.L., 1996, « Una conversación entre líneas con Daniel Libeskind », pp. 6-29, in : Levene R. C., Márquez Cecilia F., eds, *Daniel Libeskind. 1987-1996*, Madrid, *El Croquis*, núm. 80, IV.
- Benjamin W., 1916, « Sobre el lenguaje en general y sobre el lenguaje de los hombres », trad. de l'allemand par H. A. Murena, pp. 139-158, in : Collingwood-Selby E., *Walter Benjamin. La lengua del exilio*, Santiago, Chile, Libros Arcis-Lom.
- 1955, *Dirección única*, trad. de l'allemand par J. J. del Solar et M. Allendesalazar, Madrid, Éd. Alfaguara, 2005.
- 1982, *Libro de los Pasajes*, trad. de l'allemand par L. Fernández, I. Herrera et F. Guerrero, Madrid, Rolf Tiedemann/Akal, 2009.
- Benmergui A., 2008, « Los judíos en la guerra civil española », MILIM *Revista Digital*. Accès : <http://www.milimcultural.com.ar/articulos/gce.htm>.
- Birman C., 2006, *The Narrow Foothold*, Londres, Hearing Eye.
- Collingwood-Selby E., 1997, *Walter Benjamin. La lengua del exilio*, Santiago, Chile, Libros Arcis-Lom.
- Derrida J., 1997, *Fuerza de ley. El « fundamento místico de la autoridad »*, trad. du français par A. Barberá et P. Peñalver, Madrid, Tecnos, 2008.
- Diamant D., 1979, *Combattants juifs dans l'armée républicaine espagnole, 1936-1939*, Paris, Éd. Renouveau.
- Douvette D., 1985, « Pour votre liberté et la nôtre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Vol. 3, 1, pp. 71-74.
- Fittko L., 1988, *Mi travesía de los Pirineos*, trad. de l'allemand par A. Sánchez Pascual, Barcelona, Muchnik Éd.
- Floría B., 2000, « Pulso Ciudadano », *La Vanguardia*, 30 nov., p. 2.
- Fonalleras J. M., 2004, « Portbou, años después », *La Vanguardia*, 7 nov., p. 30.
- Fortanet J., 2007, « Sobre la muerte de Walter Benjamin : Una ficción », *Astrolabio. Revista Internacional de Filosofía*, 4, pp. 116-124.
- Frampton K., 1990, « En busca del paisaje moderno », *Arquitectura*, 285, pp. 52-73.
- Gelderblom B., 2005, « Ottenstein », pp. 1232-1235, in : Obenaus H., Bankier D., Fraenkel D., eds, *Historisches Handbuch der jüdischen Gemeinden in Niedersachsen und Bremen*, Vol. 2., Göttingen, Wallstein Verlag.
- González I., 2009, *Los judíos y la guerra civil española*, Madrid, Casa Sefarad-Israel/Hebraica Ed.
- Harding J., 2007, « Through the Trapdoor », *London Review of Books*, vol. 29, 14, 19 juil. Accès : <http://www.lrb.co.uk/v29/n14/jeremy-harding/trough-the-trapdoor>, consulté le 2 févr. 2010.
- Ibañez-Sperber R., 2003, Catalogue de l'Exposition : *¡NO PASARÁN! Las Brigadas Internacionales en la guerra civil española 1936-1939 y sus voluntarios judíos*, Universidad Hebrea de Jerusalén, Instituto Avraham Harman de Judaísmo Contemporáneo, División para América Latina, España y Portugal.
- 2006, « Judíos en las Brigadas Internacionales. Algunas cuestiones generales », *Historia Actual On Line (HAOL)*, 9, pp. 101-115.

- Jabès E., 1976, *El libro de las semejanzas*, trad. du français par S. Yurkievich, Madrid, Ed. Alfaguara, 2001.
- Kárný M., 1995, *Terezínská pamětní kniha Židovské oběti nacistických deportací Čech a moravy 1941-1945* [Terezín Memorial Livres. Juifs victimes des déportations nazies de la Bohême et la Moravie, 1941-1945]. Accès : <http://www.terezinstudies.cz/eng/ITI/publ/publ>.
- Kamienska A., Krajewska M., 1983, *Time of Stones*, Interpress, Warsaw.
- Karavan D., 1997, « L'Artiste et la Société. Congrès Mondial sur la condition de l'artiste », discours, 16 juin. Accès : [http://www.memorialwalterbenjamin.com/nova/cast/cast\\_dk\\_unesco.html](http://www.memorialwalterbenjamin.com/nova/cast/cast_dk_unesco.html)
- Lustiger A., 1991, *Shalom, Libertad. Les Juifs dans la guerre d'Espagne 1936-39*, Paris, Éd. du Cerf.
- 1997, « Quelques notes sur l'engagement des Juifs dans la guerre d'Espagne », *Les juifs et l'engagement politique*, 8, pp. 40-46.
- 2000, « The Jews and the Spanish Civil War », pp. 173-189, in : Macias U., Moreno Y., Izquierdo R., éds, *Los judíos en la España Contemporánea. Historia y Visiones, 1898-1998*, Cuenca, Ed. de la Universidad de Castilla-La Mancha.
- Medem G., 1937, *Los judíos voluntarios de la libertad. Un año de lucha en la Brigadas Internacionales*, Madrid, Comisariado de las Brigadas Internacionales, Rivadeneyra.
- Neher A., 1977. *L'identité juive*, Paris, Éd. Payot & Rivages, 2007.
- Rollason Chr., 2002, « Border Crossing, Resting Place : Portbou and Walter Benjamin », *Lingua Franca*, Brussels, Vol. 5, 8, pp. 4-9. Accès : <http://www.wbenjamin.org/portbou.html>.
- Rosen M., 1992, « Gerz, sous les pavés la mémoire », *Libération*, 17 mars.
- Sartre J.-P., 1944, *Reflexiones sobre la cuestión judía*, trad. du français par J. Salabert, Barcelona, Ed. Seix Barral, 2005.
- Scholem G., 2001, « ... Todo es cábala ». *Diálogo con Jörg Drews, seguido de Diez tesis ahistóricas sobre la Cábala*, trad. de l'allemand par M. García-Baró [1970, « ... und alles ist Kabbala ». *Gershom Scholem im Gespräch mit Jörg Drews. Zehn unhistorische Sätze über Kabbala*. Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag], Madrid, Ed. Trotta.
- 1975, *Walter Benjamin. Historia de una amistad*, trad. de l'allemand par J.-F. Yvars, V. Jarque, Barcelona, Ed. Península, 1987.
- 2004, *Los nombres secretos de Walter Benjamin*, trad. de l'allemand par R. Ibarlucea, M. García-Baró [1983, *Walter Benjamin und sein Engel. Vierzehn Aufsätze und kleine Belträge. Herausgegeben von Rolf Tiedemann*, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main], Madrid, Ed. Trotta.
- Thanassekos Y., 2008, « Les processus de qualification, de disqualification et de requalification des lieux de mémoire (1950-2000) », pp. 219-227, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier les lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Torres A.M., 2002, « Dani Karavan : el fenómeno del lugar », pp. 50-85, in : Salvador J., com., *Catalogue de l'Exposition : Dani Karavan*, Valencia, Institut Valencià d'Art Modern.

De l'histoire des lieux aux noms inscrits dans la pierre

Traverso E., 1990, « Il materialismo mesiánico di Walter Benjamin », *Il Ponte*, XLVI, 2, pp. 47-70.

— 1992, *Los judíos y Alemania. Ensayos sobre la « simbiosis judío-alemana »*, trad. du français par I. Sancho García, Valencia, Pre-Textos, 2005.

Witte B., 1985, *Walter Benjamin. An intellectual biography*, trad. de l'allemand par J. Rolleston, Detroit, Michigan, Wayne State University Press, 1997.

Worpole K., 2003, *Last landscapes : the architecture of the cemetery in the West*, London, Reaktion Books.



## > MASCULIN

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations

Université Paul Verlaine-Metz

Maison des sciences de l'homme Lorraine

jacques.walter@univ-metz.fr

### LES HOMMES NE SONT PAS DES HÉROS D'ARTHUR CONTE : LA NEUE BREMM EN CREUX

**Résumé.** — Arthur Conte – journaliste, écrivain, homme politique – a été requis du STO. Pour un manquement à ses obligations en Allemagne, il a notamment été interné au camp de la Neue Bremm (Sarre). Il est devenu une figure emblématique de la difficulté à gérer ce pan de l'Histoire, tant sur le plan individuel parce qu'il revient sur son expérience dans ses écrits, que collectif parce que, témoignant par des œuvres littéraires dont la fiction n'est pas absente, il ambitionne de faire partager ce qu'il a vécu. Ces textes sont travaillés par un « inter-dit » qui recouvre une forme de culpabilité de l'auteur sur les raisons de son internement; il se concrétise aussi par des glissements de séquences narratives ou de profondes réécritures d'un texte à l'autre. Deux œuvres traitent explicitement de la Neue Bremm. Et dans *Les hommes ne sont pas des héros* (1959), si le camp n'est pas nommé, il est là sous forme de traces. Pour comprendre les enjeux de cette présence « en creux », on restitue la trajectoire biographique d'Arthur Conte en lien avec les choix narratifs de « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » (1946) et d'*Au-delà de la montagne* (1948); puis, on balise la configuration politique et éditoriale dans laquelle émerge *Les hommes ne sont pas des héros*; enfin, on montre en quoi cette œuvre offre une solution aux problèmes mémoriaux posés par et dans les précédentes.

**Mots clés.** — Seconde Guerre mondiale, Service du travail obligatoire (STO), Résistance, Arthur Conte, Neue Bremm, Schweinfurt, Würzburg, réélaboration testimoniale, fiction, roman, *Les hommes ne sont pas des héros*, symbolique, politique, inter-dit, interdit, intertextualité, mémoire.

Travaillant sur les livres de témoignages qui traitent du camp de la Neue Bremm<sup>1</sup>, j'ai acquis un réflexe de collectionneur : dans une librairie, je ne peux m'empêcher de feuilleter tout ouvrage relatif à la Résistance et à la déportation. Il y a peu, mon regard a été attiré par la couverture d'un album : *Jacques Martin, Carnets de guerre*, édité par Julie Maeck et Patrick Weber (2009). On y voit une colonne d'hommes en tenue rayée, dont l'un traîne une charrette sur laquelle repose un cadavre. Elle passe devant un mirador, sous la surveillance de deux gardiens. J'ignorais que le célèbre auteur de la série *Alix* avait été déporté. Je m'empresse de savoir où. Je découvre qu'il avait été STO. Aurait-il été interné à la Neue Bremm? Rapide lecture : non<sup>2</sup>. J'achète quand même. Et je lis attentivement. À la fin de l'album, figurent des notices sur « quelques STO célèbres » : Antoine Blondin, Georges Brassens, François Cavanna, Raymond Devos, André Bergeron, Michel Galabru, Bobby Lapointe, Alain Robbe-Grillet, Georges Marchais et... Arthur Conte. L'ayant consultée pour une précédente contribution, je reconnais la liste fournie par Wikipédia. Que disent nos auteurs de celui qui m'intéresse? « Homme politique, écrivain et historien, Arthur Conte est originaire des Pyrénées. Pendant le conflit, il est requis pour le STO. Par la suite, sa carrière de journaliste l'amène à collaborer à des titres aussi renommés que *Le Quotidien de Paris*, *Le Figaro*, *Paris-Match*, *France-Soir* ou *Jours de France* » (Maeck, Weber : 88). C'est pour le moins succinct. D'autant que si les biographies d'Arthur Conte sont elliptiques sur ce sujet, l'écrivain a quand même rédigé quatre œuvres qui évoquent – certes en des proportions variées – cette période de sa vie : la nouvelle « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » dans le recueil *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (1946 ; voir Walter, 2008), les romans *Au-delà de la montagne* (1948 ; voir Walter, 2010a), *La vigne sous le rempart* (1957) et celui qui sera au cœur du présent propos, *Les hommes ne sont pas des héros* (1959). Loin de faire grief à Julie Maeck et Patrick Weber de cette lacune, on y verra une situation typique : d'une façon générale, les trajectoires des STO sont mal connues, même lorsque il s'agit de « personnalités »<sup>3</sup>. La mémoire de ce

<sup>1</sup> La Neue Bremm, située à la frontière franco-allemande en Sarre, est un petit camp administré par la Gestapo. Il se caractérise par sa plurifonctionnalité (transit pour des déportés politiques vers d'autres camps, répression locale, rééducation au travail...). Sur l'histoire du camp, du côté allemand, voir E. Thalhofer (2003). Du côté français, on se reportera aux travaux de Th. Fontaine (2008) et C. Neveu (2008). Sur la dimension mémorielle, voir Walter (2006) et Fleury, Walter (2008). La graphie du camp connaît des variations dans les documents du corpus : on respectera celle qui a été adoptée dans chacun des textes cités.

<sup>2</sup> J. Martin (né en 1921) a fait des études de dessinateur technique. Il participe aux Chantiers de jeunesse jusqu'en 1942, puis travaille dans une société aéronautique. Il est requis du STO de juillet 1943 à avril 1945, employé par les usines Messerschmitt à Hoffstätten, près d'Augsbourg. Le dessin figurant sur la couverture représente, en fait, des prisonniers russes du camp d'Augsbourg (Maeck, Weber, 2009 : 53).

<sup>3</sup> Il y a évidemment des exceptions. Un exemple parmi d'autres : le succès des *Russkoffs* (Paris, Bel-fond, 1979, Prix Interallié) de François Cavanna (né en 1923) qui raconte le parcours de STO de ce dernier dans l'entreprise de munitions Graetz A6 (banlieue de Berlin) ; à son retour, il sera employé par l'Association des déportés du travail et fournira une bande dessinée au journal *Le Déporté du travail*. Les *Russkoffs* paraît au moment où, par un arrêt, la cour d'appel de Paris interdit à la Fédéra-

groupe est largement refoulée, alors que des associations, entre autres objectifs, se sont employées très tôt à la construire puis à la préserver. En outre, le dessin choisi pour la couverture des *Carnets de guerre* de Jacques Martin est également significatif de la confusion que ne cesse de véhiculer la formule « déporté du travail » qui qualifiait les STO et qui a fait l'objet de nombreuses et virulentes contestations par les « autres » ou « vrais » déportés, non sans conséquences législatives et juridiques<sup>4</sup>. Dans une certaine mesure, on a affaire à « un passé qui ne passe pas » (Conan, Rouso, 1994), mais aussi à une mémoire « trouée et meublée de silences » (Laborie, 2001 : 57) notamment en raison d'une diffuse conscience trouble.

À bien des égards, Arthur Conte – ex-requis du STO et détenu à la Neue Bremm – est une figure emblématique de la difficulté à gérer ce pan de l'Histoire, tant sur un plan individuel que collectif. Individuel, parce qu'il revient à plusieurs reprises sur son expérience. Collectif, parce que témoignant par des œuvres littéraires dont la fiction n'est pas absente, il ambitionne de faire partager ce qu'il a vécu au plus grand nombre. Et ce, en intégrant un passage traumatisant par un camp où il s'est retrouvé pour des raisons que seules les archives de la Gestapo permettent de connaître<sup>5</sup>. En effet, sollicité par nos soins en 2007, Arthur Conte – en mauvaise santé et peu enclin à replonger dans un passé qui, selon ses propres mots, le fait encore souffrir – n'a pas souhaité accorder un entretien. Or, à y regarder de plus près, ce sont bien les motifs de l'internement de l'auteur-personnage à la Neue Bremm qui taraudent l'ancien STO, avec des variations et échos d'un texte à l'autre : dans le premier (« Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre »), on ne dispose que d'une brève formulation *via* la Gestapo (organisation d'évasions et espionnage). Dans le deuxième (*Au-delà de la montagne*), c'est l'engagement dans la Résistance intérieure qui est mis en avant. Dans le troisième (*La vigne sous le rempart*), il en va de même pour l'un des personnages qui est déporté, mais le nom du camp n'est pas fourni et l'on ne sait rien sur ce qui s'y passe. Dans le quatrième (*Les hommes ne sont pas des héros*), prime une activité de résistance sur le lieu de travail en Allemagne; la Neue Bremm n'est jamais nommée tout en étant là sous forme de traces...

Pour comprendre les enjeux de cette présence « en creux » du camp, on procédera en trois temps : restituer la trajectoire biographique du jeune Arthur Conte en lien avec les choix narratifs de « Neue Bremm ou un carnet de Jean-

---

tion nationale des déportés du travail l'emploi de l'expression « déporté du travail »; du coup, elle deviendra la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé.

<sup>4</sup> Sur le STO, voir Évrard (1972); Cochet (1992); Garnier; Quellien (2003); Harbulot (2003); Lagrou (2003); Arnaud (2006, 2007, 2008, 2009).

<sup>5</sup> C'est grâce à P. Arnaud, historien spécialiste du STO, que j'ai pu prendre connaissance du dossier d'Arthur Conte aux archives de la Gestapo (*Gestapostelle Würzburg 19191 et Berlin Document Center 301*). Les archives du camp de la Neue Bremm ont été détruites en 1944-1945 et l'on ne dispose pas des archives de la Gestapo de Sarrebruck, y compris dans le fonds *Sonderarchiv* conservé à Moscou.

Pierre » et d'*Au-delà de la montagne* qui comporte un chapitre intitulé « À Neüe-Bremm [sic] »; baliser la configuration politique et éditoriale dans laquelle émerge le roman *Les hommes ne sont pas des héros*; montrer en quoi cette dernière œuvre offre une solution aux problèmes mémoriaux posés par et dans les précédentes.

## Un emblème, mais jamais deux sans trois...

Afin de mettre en perspective *Les hommes ne sont pas des héros*, en particulier pour le lecteur qui n'a pas connaissance des études antérieures (Walter, 2008, 2010a), un tableau récapitule les principaux jalons de la trajectoire bio-bibliographique de l'auteur jusqu'à la parution de son deuxième ouvrage évoquant la Neue Bremm. On verra que cette trajectoire est emblématique de la difficile relation des ex-sto à leur expérience, mais encore que la production livresque d'Arthur Conte est une sorte d'hapax en matière de témoignages sur la Neue Bremm, en particulier parce que celui-ci adopte des formes littéraires et use de la fiction.

### Jalons bio-bibliographiques : 1920-1948

Dissipons d'emblée un éventuel malentendu qui pourrait surgir à la lecture du tableau : il n'est pas fondé sur la classique partition entre l'homme et l'œuvre. Au contraire, il poursuit l'objectif de rendre visibles des interdépendances factuelles et analytiques, d'autant que – quoi qu'en dise l'auteur dans les avertissements de ses livres – la composante autobiographique y est manifeste.

Tableau I : Jalons bio-bibliographiques d'Arthur Conte<sup>6</sup>.

**31 mars 1920** : naissance à Salses (Pyrénées-Orientales) dans une famille de viticulteurs.

**1931-1937** : collège de Perpignan.

**Octobre 1937** : classe d'hypokhâgne à Montpellier et inscription à la faculté des Lettres.

**Juin 1940** : diplôme d'études supérieures classiques, licence ès Lettres.

**8 juin 1940-31 janvier 1941** : mobilisé, puis service civil durant 6 mois au Groupement n° 23 à Saint-Pons (Hérault).

**1941-1942** : attaché de préfecture durant 7 mois à Carcassonne (Aude).

<sup>6</sup> Sources : la « Bio Express », établie par G. Bonet – journaliste à *L'Indépendant* (un quotidien dans lequel A. Conte a été journaliste) – qui figure dans un dossier constitué par l'Amicale des anciens du lycée François Arago de Perpignan à l'occasion du baptême de la promotion « Arthur Conte » des élèves entrant en classe de seconde en 2006; nos deux contributions consacrées à A. Conte dont la première contient des données provenant des archives de la Gestapo (Walter, 2008, 2010a).

**8 janvier 1943** : départ pour l'usine de roulements à billes Kugelfischer à Schweinfurt (Bavière) en tant que requis du STO.

L'usine emploie environ 500 travailleurs français. Après 3 mois de séjour, Arthur Conte est nommé *Betriebsverbindungsman* (BMV, délégué des travailleurs de l'usine en question). Il assume la tâche de délégué français à la *Deutsche Arbeitsfront* (DAF, Front allemand du travail, FAT) de Schweinfurt tous les mercredis. Le préfet lui avait promis une permission au bout de 6 mois. Il attendait celle-ci pour novembre<sup>7</sup>. Il écrit lui-même une permission courant du 29 octobre 1943 au 1<sup>er</sup> novembre 1943. Dans une lettre de la firme Kugelfischer (22/11/43) adressée à la Gestapo, jointe à deux lettres d'Arthur Conte envoyées à des amis français, il est indiqué que celui-ci avait l'intention de s'évader. Il était surveillé par le *Werkmeister* (contremaître) en raison notamment d'une maladie intervenue le 20 octobre. Depuis le premier jour de son arrivée, il a provoqué de la méfiance, entre autres raisons, parce qu'il est toujours malade. De plus, il a induit les médecins en erreur. Pourtant, il a été proposé qu'il soit envoyé à Berlin dans les services de propagande<sup>8</sup> (28/10/43). Il est demandé à la Gestapo qu'il soit particulièrement surveillé.

**24 octobre 1943** : arrestation à Sarrebruck avec Henri Sirven (1920 à Carcassonne-1998 à Carcassonne) et internement au camp de la Neue Bremm.

Parmi ses fonctions (transit vers des « grands » camps de concentration, répression locale...), la Neue Bremm occupait celle d'AEL (*Arbeitserziehungslager*), désignant des lieux de détention spécialisés dans la rééducation au travail.

**8 novembre 1943** : départ de la Neue Bremm et internement au camp disciplinaire de Würzburg.

Au sujet des deux évadés, la Gestapo de Nuremberg Fürth, dans une lettre (3/12/43), précise que, en raison de la rupture du contrat de travail, 3 semaines de redressement ont été proposées et elles sont considérées comme suffisantes. Ce temps est échu le 4 décembre 1943. Ils doivent rester en garde à vue jusqu'à nouvel ordre. L'*Oberstaatsanwalt* (procureur) de Schweinfurt, dans une lettre à la Gestapo de Würzburg (6/12/43), déclare qu'il n'a rien à redire si Henri Sirven est libéré immédiatement. La faute d'Arthur Conte est sans doute grandement supérieure. Pour celui-ci, s'ajoute le fait qu'il s'est rendu coupable de fausses signatures. Il trouve correct qu'Arthur Conte soit maintenu plus longtemps en garde à vue, peut-être 6 semaines. Dans un document de la Gestapo de Würzburg (14/12/43), il est signifié qu'Arthur Conte et Henri Sirven, en raison de la rupture du contrat de travail et de la falsification de papiers, ont été internés pour rééducation du 11 novembre 1943 au 13 décembre 1943. Ils ont été remis à l'*Arbeitsamt* (AA, Office du travail) de Schweinfurt qui les a renvoyés sur leur ancien lieu de travail.

**Fin avril 1945** : libéré et retour à Salses. Les STO ne sont pas nécessairement bien perçus dans l'espace public.

**1945** : adhésion au Parti socialiste-SFIO (« fils de travailleurs de la terre qui y militent eux-mêmes, je ne m'imagine pas ailleurs », Conte, 1997 : 17) qui soutiendra nombre de revendications des STO.

<sup>7</sup> Les permissions dans le Reich vers la France avaient été suspendues à partir du 31 août 1943 pour une durée de deux mois. A. Conte, qui espérait du préfet une permission au bout de six mois, a rédigé la sienne dès la fin de cette suspension.

<sup>8</sup> Il s'agit d'un service dépendant du *Propagandaministerium* (*Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda* – RMVP).

**Fin 1945-début 1946** : publication des *Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* à l'imprimerie Bonnafous et Fils de Carcassonne. L'ouvrage est illustré par Jean-Jacques Cazaurang (né en 1915), résistant et commissaire de police, et il est préfacé par le préfet et résistant Jean Latscha (1904-1956).

Dans ce recueil de nouvelles, publié à compte d'auteur, la première est intitulée « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre ». Sur la base des traces biographiques, sans aucun doute possible, Jean-Pierre est Arthur. On y découvre l'arrivée au camp avec Henri, dont la raison n'est pas donnée : néanmoins, les deux STO sont accusés d'« d'organisations d'évasions, et d'espionnage au profit de l'Intelligence Service contre les usines de roulements à billes de Schweinfurt. (Kugellagerfabriken Kugelfischer et V.K.F.) » (p. 13). Puis, c'est une galerie de portraits de codétenus qui débattent du sens de l'expérience qu'ils éprouvent. La vie quotidienne est également décrite. On assiste à des scènes d'une grande violence qui se déroulent le 1<sup>er</sup> novembre 1943. Jean-Pierre signale qu'il est interrogé à deux reprises à la Gestapo de Sarrebruck, mais n'en dit guère plus. Après la narration de méditations nocturnes où il évoque notamment une Allemande qui se baignait nue et dont il s'était souvenu pendant un interrogatoire à la Gestapo, l'auteur indique que Jean-Pierre part le 8 novembre pour une destination inconnue.

Plusieurs pages ont une dimension romanesque et esthétique, d'autres ont davantage une dimension référentielle et testimoniale. En tout cas, le préfacier estime qu'« il était souhaitable, et combien nécessaire, qu'une voix s'élève, la voix d'un jeune garçon de chez nous; une voix jeune, mais déjà impérieuse, pour nous rappeler à tous le souvenir de ce qui fut. Et Arthur CONTE, qui fut un de ces 'soldats inconnus' de la lutte souterraine, un de ces innombrables 'bagnards à tête rasée' nous offre aujourd'hui un de ces témoignages bouleversants qui vient à son heure » (p. 10).

La deuxième nouvelle « La poupée de son » raconte l'histoire d'un prisonnier français qui a une relation amoureuse avec la femme d'un militaire allemand; « La mort de Coucou », troisième nouvelle, se passe dans un camp à Würzburg : un prisonnier français se dénonce à la place d'un autre qui a enfreint le règlement et il est assassiné par un gardien. On se rend compte que la faute, la dissimulation et la culpabilité forment une thématique transversale qui se retrouvera dans les romans d'Arthur Conte traitant de la Neue Bremm. Cependant, avec ce texte, l'auteur pourra être perçu comme une sorte de « héros » (arrêté et torturé par la Gestapo, ayant séjourné dans des camps au régime sévère). Ceci est d'autant plus important qu'il ambitionne une carrière politique.

**Avril-août 1946** : journaliste (carte de presse n° 8062, délivrée le 24/06/46).

Arthur Conte est directeur du *Cri du Soir*, quotidien du résistant et député socialiste Louis Noguères (1881-1956) qui présidera la Haute Cour de Justice de 1946 à 1949. Il est également responsable du *Cri socialiste*, hebdomadaire fédéral du Parti socialiste-SFIO.

**8 septembre 1946** : secrétaire fédéral du Parti socialiste-SFIO pour les Pyrénées-Orientales.

**19 et 26 octobre 1947** : élections municipales. Arthur Conte devient maire de Salses.

**1947** : fondateur et président de l'Union des maires des Pyrénées-Orientales.

**10 novembre 1947** : élections législatives. Louis Noguères, qui conduit la liste socialiste, est réélu.

À cette occasion, Arthur Conte et Louis Noguères – rivaux – se brouilleront et se combattront des années durant, en particulier au sujet de la réparation du quotidien *L'Indépendant* placé sous séquestre pour collaboration.

**1948** : publication d'*Au-delà de la montagne* au Livre de Paris.

Ce premier roman d'Arthur Conte, qui a des ambitions non seulement politiques mais littéraires, est édité par une maison nationale. Il traite de la guerre d'Espagne et surtout de la destinée de plusieurs républicains, réfugiés en France peu avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

L'auteur, qui apparaît toujours sous les traits de Jean-Pierre, transpose son primo-récit sur la Neue Bremm dans un autre dont le héros est un anarchiste et résistant espagnol, Manuel. On relève une migration de fragments relatifs au camp, mais aussi la transformation, la suppression ou l'ajout de données factuelles ou non. Parmi les modifications importantes, Jean-Pierre n'est plus *sto* : il est proche du réseau Brutus dans lequel il fait entrer Manuel, son double narratif. Du coup, le récit détaille la torture que subit Manuel, interné avec Jean-Pierre, à la Neue Bremm. En quelque sorte, par substitution, Manuel fait disparaître ou donne un autre sens à ce qui était lié à la fuite de l'usine dans la nouvelle. En outre, le récit, contenant des rappels du camp sarrois, se poursuit avec l'action des deux amis contre le franquisme. En mission clandestine en Espagne, Manuel assassine un gendarme après avoir lu une liste de noms de républicains morts dans les camps nazis. Il est arrêté, jugé et exécuté. À noter que les femmes jouent un rôle très important : d'une part, juste avant la scène de torture à Sarrebruck, Manuel est en galante compagnie avec Marguerite de Montmartre; d'autre part, l'arrestation de Manuel à Barcelone est due à sa dénonciation par Dolorès, une ancienne conquête; recherchée notamment par Jean-Pierre, celle-ci sera exécutée par des proches du disparu.

Dans un avertissement, Arthur Conte précise que « ces pages ne constituent ni une thèse, ni un livre de souvenirs. Elles sont dédiées à l'Espagne douloureuse, et à tous mes amis d'au-delà de la montagne ». Une précaution oratoire qui remplace la préface du préfet Jean Latscha dont l'une des fonctions était de donner au texte une valeur testimoniale. Cet avertissement présuppose néanmoins qu'on puisse lire le roman comme la défense d'un point de vue ou comme une autobiographie. Pour autant, si l'on assimile Arthur Conte à Jean-Pierre, il apparaît comme un résistant luttant contre tous les totalitarismes. Mais il témoigne moins de lui-même que pour ceux qui ne sont plus. De la sorte, plus qu'un « faux témoin », il est un homme partiellement rédimé.

## Un hapax ?

Il faut encore savoir que les témoignages livresques de *sto* ayant séjourné en ce lieu sont rares<sup>9</sup> (ce sont surtout des résistants qui écrivent). Bref, à sa manière, Arthur Conte est un cas. Les raisons en sont multiples et, pour certaines, problématiques. Ainsi, dans notre corpus d'ouvrages, est-il le seul auteur – ancien interné à la Neue Bremm – évoquant le camp sous forme d'une nouvelle ou d'un roman. Ce qui ne manque pas d'interroger la valeur testimoniale de ceux-ci. On est loin des

<sup>9</sup> Voir le témoignage de Jacques Quantin dans *Notre exil (circa 1945)* et, pour une analyse, J. Walter (2007c) ainsi que B. Fleury (2008b). J. Quantin (né en 1921, qui aidait sa mère dans la librairie familiale, a été requis le 5 mars 1943 pour aller travailler à l'I.G. Farben de Ludwigshafen; avec trois camarades, il s'est évadé le 21 octobre 1943 et a été interné 66 jours à la Neue Bremm (en même temps qu'A. Conte, dont il ne se souvient pas). Voir aussi le témoignage de Robert Averland dans *Eux les sto* de Jean-Pierre Vittori (1982 : 199-200).

dépôts judiciaires, dont celle de réfractaires ou STO évadés<sup>10</sup>, comme lors des procès des gardiens du camp à Rastatt en 1946 et 1947. On n'est pas non plus dans le cadre de l'enquête historique comme celle conduite sous les auspices de la Commission d'histoire de la Déportation du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CHDGM)<sup>11</sup>. On n'est pas davantage dans celui des Mémoires de déportation souvent écrits par d'anciens résistants<sup>12</sup>. De surcroît, dans le roman qui nous occupe, le toponyme Neue Bremm n'est jamais employé ! Un lecteur « ordinaire » ne peut donc en aucune façon y lire un témoignage sur ce camp. Une telle approche serait possible uniquement pour les lecteurs – attentifs – des œuvres antérieures d'Arthur Conte (*Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne, Au-delà de la montagne*), pour d'anciens internés ou déportés qui reconnaîtraient des lieux et des personnages, pour des militants de la mémoire du camp comme Horst Bernard<sup>13</sup>, pour des chercheurs (dont je suis). Au vu de la nouvelle et du roman, il est alors nécessaire de clarifier très brièvement les relations entre témoignage, littérature et fiction<sup>14</sup>.

## Témoignage, littérature et fiction

Le fait de témoigner engage l'identité à la fois pour soi et pour autrui. En l'occurrence, dans ses deux premiers textes, Arthur Conte, *via* ses « doubles » dans le récit (Jean-Pierre et Manuel), oscille entre l'endossement du statut de STO et celui, plus valorisant socialement, de résistant. Preuve qu'on est dans une reconstruction identitaire, et pas seulement dans la transmission d'informations supposées objectives, ce qui impliquerait la répétition à l'identique des faits rapportés<sup>15</sup>. Du reste, la narration est aussi accompagnée d'une réflexion sur

<sup>10</sup> Sur les procès de Rastatt, voir Pendaries (1995) et Fleury, Walter (2009). Les très rares témoins au titre d'un rapport au STO sont : Maurice Huleck, étudiant réfractaire (audience du 17/05/43) ; Robert Arrault, évadé (audience du 18/05/43) ; Jean Mercier, prêtre, évadé (audience du 23/05/43).

<sup>11</sup> Sur le CHDGM, voir Lindeperg (2009), et pour ce qui a trait à Jacques Bergier à la Neue Bremm, voir Walter (2009). J. Bergier (1912-1978), né à Odessa dans une famille juive qui émigre en France, est résistant à Lyon au sein du réseau Marco-Polo. Arrêté par la Gestapo le 23 novembre 1943 à Villeurbanne, il est torturé au fort Montluc, interné à Compiègne puis envoyé le 21 mars 1944 à la Neue Bremm (convoi n° I.190 au départ de la gare de l'Est) et, le 15 avril 1944, il est acheminé à Mauthausen. Les références des convois sont données à partir du *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945* de la Fondation pour la mémoire de la déportation (2004).

<sup>12</sup> Pour un aperçu du corpus, voir Walter (2007). Toutefois, il a été enrichi depuis.

<sup>13</sup> Voir la contribution d'H. Bernard au volume *Qualifier des lieux de détention et de massacre* (Fleury, Walter, 2008).

<sup>14</sup> Les lignes qui suivent empruntent à Pollak, Heinich (1986), Heinich (2005, 2007) qui ont travaillé sur des témoignages de déportés à Auschwitz (ce qui, bien entendu, n'est pas commensurable avec ce qu'A. Conte a vécu, mais présente néanmoins des points communs dans l'acte de témoigner) et à Walter (2007) sur les récits livresques de survivants de la Neue Bremm.

<sup>15</sup> Sur ce point, on nuance la position de Renaud Dulong (1998 : 12), certainement marquée par le modèle judiciaire, voulant que « s'affirmer témoin, c'est s'engager à raconter ce qui s'est passé autant

soi (des considérations sur l'engagement, la lâcheté, le sens de l'existence, la foi, la remise en cause de valeurs, etc. émaillent la nouvelle et le roman). Quoi qu'il en soit, prendre la parole publiquement sur l'expérience en camp est une sortie de ce silence qui est le lot de l'immense majorité des déportés<sup>16</sup>. D'autant que les normes ordinaires de la vie en société ont été largement mises en défaut, certes dans les situations extrêmes qui caractérisent les camps (Arthur Conte a été interrogé sévèrement par la Gestapo, il assiste à des sévices), mais aussi dans celles qui y mènent (ici, accepter la réquisition comme *STO*, travailler pour l'ennemi, internement pour une fausse permission...). D'où une forte composante éthique dans l'acte de témoigner qui compose nécessairement avec des zones obscures (les raisons de la survie, la position occupée dans le lieu de détention – l'auteur a été délégué français à la *Deutsche Arbeitsfront*...). Au total, ces différents facteurs configurent la situation dans laquelle la personne se sent autorisée à livrer son témoignage, tout comme la forme et la teneur de celui-ci.

Ainsi Arthur Conte agit-il en son nom propre, mais encore – *volens nolens* – en tant que « porte-parole » d'un groupe (les *STO* et, comme on l'a vu, le préfacier du recueil de nouvelles ne s'y trompe pas). Sous-tendues par un facteur autobiographique, les œuvres de notre auteur acquièrent alors une portée sociale symbolique. Échelonnées sur quinze ans, elles sont aussi tributaires d'une permanence (l'auteur ne cesse de se confronter à son passé) et de variations (les positions sociales d'Arthur Conte évoluent; le travail collectif de mémoire aussi, tout comme le droit qui encadre le statut de requis...). En somme, si les récits sont marqués par un sentiment sous-jacent de culpabilité, leur compréhension ne saurait être réduite à un seul facteur psychologique. De même, les changements « testimoniaux » d'une œuvre à l'autre ne sauraient être rabattus sur un seul artifice fictionnel ou sur la mise au jour de ce qui pourrait être considéré comme du faux témoignage.

Plus profondément, il convient alors de dénouer l'écheveau des relations, *a priori* antagonistes, entre témoignage (arrimé au réel) et littérature fictionnelle (arrimée à l'imaginaire). Or, réel et imaginaire peuvent cohabiter, à des degrés divers, tant dans des témoignages que dans des nouvelles ou des romans. Ce qui ne veut pas dire, perspective relativiste radicale, que les récits soient de même nature. Plus justement, il convient de reconnaître cette coexistence et, le cas échéant, de faire la part de l'un et de l'autre. Mais, une fois de plus, il faut faire attention à

---

de fois que nécessaire, être prêt à des interrogatoires à ce sujet, etc. Cette désignation contraint le futur pour autant qu'il est difficile, voire impossible de la reprendre. La certification biographique équivaut, compte tenu de ses conséquences, à un engagement à vie, celui de maintenir au travers des récits successifs une identique version des faits. Et l'objectivité de l'événement étant corrélative du caractère universel de cette mission, témoigner est une activité qu'on peut être amené à refaire tout le reste de sa vie... La personne est ainsi consacrée en mémoire vivante, ce qui définit pour elle une prétention spéciale à la vérité mais d'abord un impérieux devoir de stabilité ».

<sup>16</sup> En l'état de nos investigations, sur les quelque 3 500 Français (en comptant ceux des départements annexés) passés par la Neue Bremm, on peut estimer qu'environ 300 se sont exprimés via des dépositions, articles, livres ou enregistrements audiovisuels.

l'interprétation : si, lorsque le texte a une visée référentielle ou véridictionnelle, la confrontation à des données extra-textuelles est justifiée, lorsqu'il a une visée non référentielle ou esthétique, ce type de lecture n'est plus de mise. C'est là qu'il faut s'appuyer sur un autre régime interprétatif qui subsume les deux précédents : le symbolique. Autrement dit, le texte fictionnel cristallise des représentations renvoyant à l'état d'une société. Il est un document testimonial, emblématique d'un rapport au réel, mettant en jeu un imaginaire et une construction d'une vérité dépendant de valeurs, éclairant une situation historique et un processus de médiation mémorielle. Il s'agit d'en comprendre les enjeux au-delà d'une démarcation entre le vrai et le faux. Pour ce faire, nous avons utilisé la notion d'inter-dit<sup>17</sup> (Walter, 2008, 2010a) qui, pour nous, désigne ce qui, demeurant entre les lignes, est au fondement de la logique d'un récit à visée testimoniale contenant une part fictionnelle (ou l'inverse), comme le relatif silence sur la trajectoire pendant la guerre, tributaire d'un sentiment de faute intériorisée. L'inter-dit désigne également un jeu textuel faisant que certains éléments de la narration (lieux, caractéristiques d'un protagoniste, situations...) passent d'une œuvre à l'autre avec parfois d'importantes transformations affectant le sens du récit et le jugement que l'on peut porter sur les personnages ou l'auteur, et plus largement sur la période historique dont il est question. Il est aussi patent qu'un tel processus s'inscrit dans une configuration politique et éditoriale. Quelle est donc celle qui voit naître le roman *Les hommes ne sont pas des héros*?

## Les chemins de la gloire

Depuis la Libération, son premier livre (1946) et son premier roman (1948), Arthur Conte a fait du chemin, non seulement en tant qu'écrivain mais aussi en tant qu'homme politique. Et, en parallèle, il déploie une activité de journaliste et d'essayiste. Ambitieux, tout semble lui réussir. Pourtant, en 1959, le titre de son roman, qui – on l'a relevé – comporte de multiples traces autobiographiques, est empreint d'un désenchantement certain ou d'une certaine lucidité : *Les hommes ne sont pas des héros*. Il est vrai que le cœur du livre est consacré à la guerre et que celle-ci marque encore le contexte dans lequel il est écrit. Ainsi, dans l'espace politique et médiatique, certains affrontements auxquels Arthur Conte est mêlé sont-ils très violents et, comme on le verra, susceptibles à coup sûr de malmener sa reconstruction identitaire en raison de la dénonciation par ses adversaires de tout compromis avec l'occupant. Néanmoins, l'implication dans le champ politique lui permet de pénétrer une grande maison d'édition parisienne et il remportera des prix. Sauf pour le roman qui nous occupe.

<sup>17</sup> Comme chacun sait, la notion est développée en psychanalyse et en sciences du langage. Ici, elle est plutôt ancrée dans une approche sociologique et historique.

## L'irrésistible ascension politique d'un ancien STO

On s'en souvient, Arthur Conte est un élu local socialiste qui ne veut pas s'en tenir là. Non sans embûches, il va mettre en défaut un paramètre dont on trouve l'écho dans une interrogation du journaliste Jean-Pierre Vittori (1982 : 14) sur le fait d'être STO quand on veut occuper des fonctions dans la vie publique : « Comment expliquer que si peu d'hommes politiques anciens du STO aient réussi une carrière nationale? Comptez les députés, les ministres issus de cette catégorie de victimes du nazisme... même les maires et pas seulement ceux des grandes villes. À la Libération, on a séparé le bon grain de l'ivraie dans chaque parti politique; STO sur la carte de visite d'un ministre! Vous n'imaginez pas ». Arthur Conte, figurant sur la liste socialiste conduite par Louis Noguères, avait échoué dans sa tentative de devenir député en 1946<sup>18</sup>. Mais, tête de liste du Rassemblement des groupes républicains et indépendants, il sera élu le 17 juin 1951 (Louis Noguères ne s'était pas représenté). Et le 14 octobre de la même année, il deviendra conseiller général du canton de Latour-de-France (le Conseil général étant présidé par Louis Noguères). Belle revanche! Entre-temps, sur fond de référence à l'Occupation, la bataille avait fait rage entre les deux hommes. Pour sa part, Arthur Conte, qui avait déjà publié *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, bénéficiait du quitus du préfet-résistant Jean Latscha et il mûrissait le roman *Au-delà de la montagne* qui, ancré dans la lutte contre les totalitarismes et dans la proximité territoriale (Roussillon, Espagne), jouait de la Résistance (réseau Brutus) et de l'anti-franquisme très contemporain. De quoi renforcer sa légitimité pour progresser dans le *cursus honorum* face à l'ancien président de la Haute Cour de justice. Parmi les objets du litige : la presse. Plus précisément, le quotidien *L'Indépendant*<sup>19</sup> à la réparation duquel le jeune *outsider* est favorable dès juin 1947. Le conflit cristallise aussi des oppositions générationnelles dans la conquête du pouvoir à l'échelon local (en effet, au sein de la fédération socialiste, il y a des « noguéristes » et des « contistes »).

Interdit à la Libération par le préfet des Pyrénées-Orientales, ce quotidien d'information radical-socialiste bénéficie d'une décision de classement le 7 mai 1946, puis obtient l'autorisation de reparaître. Une nouvelle information ouverte contre le journal, en octobre 1947, aboutit deux mois plus tard à une remise des biens sous séquestre. Un second non-lieu, rendu par la cour de justice de Toulouse en octobre 1949, entraîne, contre l'avis du ministre de l'Information – Pierre-Henri Teitgen, grand résistant –, une levée du séquestre en décembre

<sup>18</sup> G. Bonet (2004 : 484) précise qu'« Arthur Conte, le jeune et ambitieux directeur de la rédaction du *Cri du Soir*, en troisième position sur la liste sfio, fait une campagne très personnelle sur et pour le moins dérangeante à l'endroit du cacique Louis Noguères. Le 17 août, Conte abandonnera ses fonctions au sein du quotidien ».

<sup>19</sup> Pour une histoire complète, voir Bonet (2004). Des informations ont aussi été transmises à l'auteur par Patricia Boyer (chercheuse associée à l'Ésid – États-Sociétés-Ideologies-Défense, Université Montpellier 3 –, dont la thèse de doctorat, soutenue en 1999, portait sur *Épuration, politique et société en Languedoc et Roussillon (août 1944-août 1953). Réalités et représentations*).

1949. *L'Indépendant du Matin* reparaît donc en avril 1950, succédant au *Républicain du Midi* qui occupe ses locaux depuis la Libération. Aussitôt, socialistes et communistes se déchaînent. Louis Noguères joue un rôle important dans cette affaire en menant une campagne vigoureuse contre *L'Indépendant*. Il est à l'origine de l'ouverture de la seconde information à l'encontre du quotidien, en 1947, au résultat infructueux. En effet, le président du tribunal civil de Toulouse estime qu'on ne peut rouvrir « indéfiniment de nouvelles informations, basées sur de nouvelles charges imaginaires, afin de faire courir de nouveaux délais et, en réalité, afin de protéger non pas l'ordre public, mais uniquement des intérêts particuliers »<sup>20</sup>. En juillet 1950, Louis Noguères crée un nouvel organe socialiste bimensuel, *Le Cri catalan*, afin de retrouver une tribune contre *L'Indépendant* après la disparition du *Républicain du Midi*. Avec cet « organe de combat », il entend dénoncer « *L'Indépendant-collabo* » et son « éclipse de trahison ».

La crise s'aggrave lorsque, à compter du 18 avril 1950, sous le pseudonyme de Bernard Orsang, Arthur Conte signe des éditoriaux dans *L'Indépendant*, et des reportages sous celui de Pierre Fondame. Une position approuvée par le bureau fédéral du parti qui demande l'exclusion de Louis Noguères. Cependant, le 4 mai 1950, la commission nationale des conflits exclut Arthur Conte qui créera le 21 mai une Fédération socialiste autonome! Et la polémique repart de plus belle. Comme *Le Travailleur catalan* (communiste), *Le Cri catalan* publie des extraits d'articles en faveur de la collaboration franco-allemande, parus dans *L'Indépendant* sous l'Occupation. Louis Noguères rappelle les procédures judiciaires dont ce journal a fait l'objet depuis la Libération. Il diffuse un tract dans lequel il déclare que, « dans *Le Cri catalan*, il a commencé et continuera sans pitié l'œuvre de salubrité publique qui ne s'arrêtera que lorsque s'effondrera *L'Indépendant*, la feuille infâme »<sup>21</sup>. Les adversaires de la reparution n'ont de cesse de mettre en équivalence le journal, la collaboration, le nazisme. Ce qui ne pouvait que renvoyer intérieurement Arthur Conte à son passé et réactiver sa recherche d'une image publique conforme à l'horizon d'attente des militants et de l'électorat. La réponse de ce dernier paraît dans *L'Indépendant* du 18 septembre : « L'on m'a montré [...] aussi des tracts ignobles, signés de son nom [Louis Noguères], dont la saleté et le mensonge n'ont jamais été égalés durant toute l'histoire de notre Roussillon [...]. Si tu n'acceptes pas de nous rencontrer, devant le peuple, nous continuerons de repousser sur toi les crachats dont tu voudrais couvrir un mort<sup>22</sup> ». Aux prises avec des problèmes financiers, *Le Cri catalan* cesse de paraître en novembre 1950. Toutefois, la polémique perdure dans la mesure où les enjeux de politique locale ne sont pas absents de tels échanges.

<sup>20</sup> Attendus de l'ordonnance du 27 décembre 1949 portant mainlevée du séquestre.

<sup>21</sup> Tract diffusé le 15 septembre 1950, note d'information des Renseignements généraux, 18 septembre 1950, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, 49 w 33.

<sup>22</sup> Georges Brousse, né en 1908, ancien propriétaire de *L'Indépendant*, est décédé en 1945 au camp de Flöha. Il avait d'abord été déporté à Auschwitz, puis à Buchenwald et à Flossenbürg (convoi n° 1.206, départ de Compiègne le 27 avril 1944).

*L'Indépendant* soutient officiellement la candidature d'Arthur Conte aux législatives du 17 juin 1951 auxquelles il se présente sous l'étiquette de socialiste indépendant. Dans sa profession de foi, il fait référence à la période de guerre de façon assez floue puisque la politiste Noëline Castagnez (2007 : 85), analysant comment les parlementaires socialistes construisent leur identité dans lesdites professions de foi pendant les campagnes sous la IV<sup>e</sup> République, considère que le député perpignanais peut être rangé au nombre des « authentiques résistants » (70 % du groupe), qui plus est « déportés »<sup>23</sup>. Elle précise que « ce fut la déportation, grâce à son pouvoir d'évocation, qui conserva le mieux son aura dans l'opinion publique tout au long de la IV<sup>e</sup> République. Pourtant, elle n'était mentionnée que comme une étape dans le fil du récit, et les camps étaient rarement nommés » (*ibid.* : 87)<sup>24</sup>. Résultat : Arthur Conte est élu avec 15 % des suffrages contre 10 % à la SFIO, mais cette division permet l'élection du communiste André Tourné<sup>25</sup>, malgré l'application de la loi sur les apparentements. Toutefois, le 30 mars 1952, il réintègre le Parti socialiste-SFIO et siège dans le groupe de celui-ci à l'Assemblée nationale à partir du mois de juillet. Député actif, il est réélu le 2 janvier 1956. Puis, le 23 février 1956, il devient membre suppléant de la France à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Et, consécration, le 17 juin 1957, l'ancien STO est nommé secrétaire d'État à l'Industrie et au Commerce dans le cabinet Bourguès-Maunoury (13 juin 1957-6 novembre 1957); dans la foulée, il a un entretien avec de Gaulle<sup>26</sup>. Le 27 avril 1958, il est réélu conseiller général de Latour-de-France. Les 1<sup>er</sup> et 2 juin 1958, soit un an avant la sortie de *Les hommes ne sont pas des héros*, il se prononce pour la confiance à l'ancien chef de la France libre, les pleins pouvoirs et la révision constitutionnelle<sup>27</sup>. Et aux élections législatives des 30 et 25 novembre 1958, toujours sous l'étiquette socialiste, il emporte le siège de la circonscription de Perpignan Ouest-Prades.

<sup>23</sup> N. Castagnez (2007 : 85) catégorise ainsi le candidat qui nous intéresse en tant que « déporté » : « Arthur Conte (réfractaire au s.t.o. à Neubremme [sic]) ».

<sup>24</sup> Sur cette question, on peut lire *Cher député*, un roman très ironique de Christian Pineau, paru chez Julliard la même année que *Les hommes ne sont pas des héros*. Le personnage principal est le député Victor Pironneau, qui « avait, au bon moment, remplacé sur la cheminée Louis xv, la photo du Maréchal par celle du Général » (p. 9) et qui prendra sur sa liste son ami Noël Coquebois, « revenant de Dachau, qui avait été un peu surpris de le trouver membre du Comité de Libération, mais c'était là un fait étonnant parmi tant d'autres » (*ibid.*). Quand cette offre lui avait été faite, il avait répondu : « Je ne t'apporterai pas grand-chose... / – Mais, si, mais si, un déporté / – Ah! bon, je vois! Tu crois vraiment qu'un déporté? / – Sûrement. C'est important! ». Rappelons que Chr. Pineau (1904-1995), syndicaliste et socialiste, a été un grand résistant (il faut notamment fondateur de Libération Nord); il fut arrêté le 3 mai 1943 à Lyon et déporté de Compiègne à Buchenwald le 14 décembre 1943 (convoi n° I.161). Il fut député socialiste de la Sarthe de 1945 à 1958 et plusieurs fois ministre.

<sup>25</sup> En ces temps de guerre froide, A. Conte est résolument anti-communiste.

<sup>26</sup> Sur les relations d'A. Conte avec de Gaulle, voir son *Un provincial à Paris* (1997 : 103 et sq.).

<sup>27</sup> Dans *Un provincial à Paris* (1997 : 101), A. Conte rapporte cette scène : « À la fin de la séance, quittant l'hémicycle par la porte de droite, je tombe sur Mitterrand qui me demande comment j'ai voté. Il me dit sarcastique : "Vous venez de voter pour le maréchal Pétain" »...

Indéniablement, son irrésistible ascension et sa fréquentation des allées du pouvoir auront eu un fort impact sur sa carrière littéraire.

## Dans l'écurie Julliard

Avec ses différentes fonctions, comme il l'a raconté en 1997, Arthur Conte devient *Un provincial à Paris*. Un chapitre de ce livre s'intitule « Vie politique et vie littéraire » et contient quelques pages sur les relations de l'auteur avec René Julliard (1900-1962) chez qui sont parus huit de ses ouvrages. Éditeur déjà bien établi avant-guerre, pétainiste notoire, il a su louvoyer pendant l'Occupation (par exemple, il a sorti un roman de Jean Zay<sup>28</sup> – *La bague sans doigt* – sous le pseudonyme Paul Duparc) et après, ce qui lui a évité les conséquences néfastes de l'épuration. Dès la Libération, il a publié des textes d'Aragon ou Éluard. Outre Arthur Conte, il édite Maurice Druon, Witold Gombrowicz, Joseph Kessel... Trois des livres de sa maison obtiennent très vite le Prix Goncourt<sup>29</sup>. En 1954, il publie *Bonjour tristesse* de Françoise Sagan, traduit immédiatement en 21 langues. Bref, un grand éditeur qui a du nez et qui sait aussi travailler avec les politiques pour produire des livres arrimés à l'actualité. Par exemple, en 1953, il publie *Aux frontières de l'Union française. Indochine-Tunisie* de François Mitterrand, avec une lettre-préface de Pierre Mendès France.

Et si l'on en croit Jean-Claude Lamy (1992 : 207), biographe de René Julliard, le député et président de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) – au demeurant soucieux de la cause des STO<sup>30</sup> – va jouer un rôle décisif dans le destin littéraire d'Arthur Conte :

<sup>28</sup> J. Zay (1904-1944), avocat, protestant ayant des origines juives, franc-maçon, fut député radical-socialiste et ministre du Front populaire. Engagé volontaire lors de la déclaration de guerre, avec d'autres parlementaires, il rejoindra le Maroc à bord du Massilia. Renvoyé en France, il sera jugé et condamné pour désertion devant l'ennemi à la déportation à vie et à la dégradation militaire par un tribunal militaire siégeant à Clermont-Ferrand. Emprisonné à Riom, il sera assassiné par des miliciens le 20 juin 1944.

<sup>29</sup> Jean-Louis Bory, *Mon village à l'heure allemande*, 1945 ; Jean-Jacques Gautier, *Histoire d'un fait divers*, 1946 ; Jean-Louis Curtis, *Les forêts de la nuit*, 1947.

<sup>30</sup> L'intérêt de Fr. Mitterrand pour les « exilés » en Allemagne se fait jour dès la Relève, en particulier quand il était collaborateur de Maurice Pinot (depuis juin 1942) au Commissariat général au reclassement des prisonniers rapatriés. Critiques à l'égard de la gestion de la Relève, les deux hommes poursuivaient un but « éminemment politique : le refus d'abandonner l'infrastructure, et donc la population des expatriés, aux mains des collaborationnistes était aussi une stratégie destinée à maintenir leur influence au sein du réseau, dans une perspective d'ambitions politiques pour l'après-guerre. Dès le départ, l'enjeu véritable était le futur rapatriement des prisonniers à la fin de la guerre ainsi que celui des autres groupes qui les avaient progressivement rejoints en Allemagne » (Lagrou, 2001 : 110/111). La suite est connue, Fr. Mitterrand est l'animateur du Rassemblement national des prisonniers de guerre, créé en mars-avril 1943, qui se fonda le 12 mars 1944 dans le Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (intégrant les « déportés du travail »). À la Libération, Henri Frenay, ministre des Prisonniers, Déportés, Réfugiés (31 août 1944-21 octobre 1945), s'appuiera largement sur le groupe Pinot-Mitterrand, « déportés » désignant ici avant

« Printemps 1954. Deux parlementaires déjeunent au restaurant de la Chambre : François Mitterrand et Arthur Conte. Ce dernier, député socialiste des Pyrénées-Orientales, explique à son collègue de la Nièvre qu'il est à la recherche d'un éditeur parisien. C'est un grand gaillard dont la trentaine séduisante et un talent d'orateur à l'accent rocailleux lui valent de très nombreux suffrages féminins. Sa plume ne manque pas non plus de verve mais il fait de la littérature sans le savoir comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. Auteur d'un ouvrage sur le violoncelliste Pablo Casals [sic]<sup>31</sup>, son voisin pyrénéen de Prades, il a dans ses tiroirs un essai sur l'Afrique noire, *Les oiseaux n'y savent pas chanter*.

"Je connais très bien un brillant éditeur, dit François Mitterrand dont le livre, *Aux frontières de l'Union française*, vient de paraître chez Julliard.

– Tu peux me le présenter?

– Allons le voir tout de suite."

[...] L'affaire sera rapidement conclue et le contrat signé le 14 juin 1954 ».

Au sujet de son entrée dans l'écurie Julliard, à 33 ans de distance dans *Un provincial à Paris* (1997 : 85), Arthur Conte brosse un tableau qui n'a pas le même arrière-fond et qui ne met pas les mêmes personnages au premier plan :

« Il se trouve que, au plus profond de moi-même, j'ai davantage le démon littéraire que le démon politicien [...].

Quand je suis élu député en 1951, j'ai déjà écrit à Perpignan trois livres : un recueil de nouvelles, *Les Impitoyables*; un roman dont les héros sont des anarchistes espagnols, *Au-delà de la montagne* (mais édité par "Le Livre de Paris" qui, à peine mon livre sorti, fait faillite) et, pour Proa, *La légende de Pablo Casals*, sur la vie et l'art du prestigieux violoncelliste.

Arrivé à Paris, je suis bien décidé à écrire encore, à ne pas me laisser bloquer dans la vie politique.

J'y parviens grâce à deux hommes qui deviennent vite de grands amis : Gaston Bonheur<sup>32</sup>, directeur de *Paris-Match*, et l'éditeur René Julliard. »

---

tout ceux du travail. La Fédération nationale des Centres d'entraide pour les travailleurs français en Allemagne, héritée de Vichy, fut remplacée par la Fédération nationale des déportés du travail, avec le souci de ne pas diviser les catégories de ressortissants dépendant du ministère. Progressivement, des communistes et des socialistes investirent l'appareil de l'association, aussi bien quand Laurent Casanova eut en charge le ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre (26 janvier-8 juillet 1946) que Fr. Mitterrand (22 janvier-22 octobre 1947, puis 24 novembre 1947-26 juillet 1948) qui venait d'adhérer à l'udsr (parti dont il deviendra président en novembre 1953). En outre, ce dernier choisira comme chef de cabinet Georges Beauchamp, premier président puis président d'honneur de la fndt. C'est un autre proche de Fr. Mitterrand, le journaliste Jean-Louis Forest, qui présidera la Fédération de 1952 à 2003.

<sup>31</sup> Dans *La légende de Pablo Casals*, paru chez Proa à Perpignan en 1950, A. Conte, qui a déjà mis le violoncelliste en scène dans *Au-delà de la montagne*, évoque son action en faveur des déportés : « Toute sa fortune de France a été consacrée à la sainte aumône. Il n'a rien refusé aux enfants, mais non plus aux martyrs des camps d'Allemagne, ni aux mutilés ou aux infirmes impuissants à se défendre contre les rigueurs de la vie. Notre France a parlé souvent de tant d'heures consacrées au service de ses déportés, de ses prisonniers de guerre et les meilleurs hommes de chez nous ont su dire la grandeur d'une telle œuvre de charité, le sacrifice qu'elle a commandé. Mais l'Espagne des exilés saura-t-elle jamais elle-même l'aide immense que le musicien lui a consacrée? » (p. 134). Dans cet ouvrage est annoncé comme étant en préparation *Le rôle des marais*, un roman qui sortira en 1957 sous le titre *La vigne sous le rempart*.

<sup>32</sup> G. Bouhoure (1913-1980), dit Bonheur, est né à Belvianes-et-Cavirac (Aude). Licencié en philosophie, il devient journaliste à *Paris-Soir* en 1935. Il sera rédacteur en chef du quotidien *Paris-Presse-L'Intransigeant* en 1948, puis directeur de *Paris Match* à partir de 1950. Il mènera également une

Du rôle de François Mitterrand, Arthur Conte ne dira mot. Il se contentera de noter que « sphinx vagabond, monsignore masqué de mystères et armé d'épées fulgurantes, non moins Lorenzaccio que Machiavel, il rumine alors, savoureusement, d'écrire un livre mi-florentin mi-romain sur Laurent le Magnifique » (*ibid.* : 88). Quant à René Julliard, il en dresse un portrait dithyrambique, fasciné qu'il est par les écrivains de renom et les personnalités du Tout-Paris qui entourent le personnage : il « est typiquement le possédé d'une fonction devenue mission. Il sert son atelier comme un temple » (*ibid.* : 87). Et, ajoute-t-il, « c'est donc lui qui me révèle l'univers à la fois enchanté et trouble des Lettres (*ibid.* : 88). Il deviendra le mentor qui lui ouvrira la voie des prix littéraires.

## Un échec quand même

Manifestement, René Julliard veut qu'Arthur Conte quitte la vie politique pour devenir écrivain à plein temps (*ibid.* : 89/90) :

« Un jour de 1955 qu'il m'a invité pour me suggérer d'aller à Bandoung<sup>33</sup>, où se tient une conférence afro-asiatique qu'il tient pour l'événement du siècle [...], il me dit trois choses qui me frappent : que je devrais tâter de l'histoire ("Vous aimez analyser"), que je devrais écrire pour le théâtre, et que je devrais m'appliquer à écrire un grand roman. ("Vous m'avez donné un essai qui a eu son succès, *Les oiseaux n'y savent pas chanter*<sup>34</sup>, et une amusette qui a eu le prix Courteline [1955], *Les étonnements de Mister Newborn*<sup>35</sup>, il est temps d'ambitionner plus haut de tenter une œuvre forte.") Je suis tenté. Le théâtre me fascine. L'histoire aussi. Je réponds : "Je vais tenter de trouver un grand sujet de roman. Vous me dites souvent que je devrais au plus tôt abandonner la vie politique. Je tiens le pari. Je vais vous porter quelque chose. Si le succès est grand, si j'obtiens un grand prix, pile, j'abdique mon mandat..." Fin 1958, je lui apporte ainsi le manuscrit des *Hommes ne sont pas des héros*, un gros roman dont les héros sont trois frères, un commerçant, un baroudeur et un politicien engagés à travers pièges et marécages de la redoutable vie moderne. René Julliard, l'ayant lu, me dit : "Cette fois, ça y est, j'en suis sûr, nous aurons un grand prix..." Et moi de rêver le rêve des rêves... »

En l'occurrence, l'éditeur souhaitait décrocher le Goncourt ou le Renaudot (Lamy, 1992 : 209). Il est vrai que son poulain était très actif. Dès 1955, dans la rubrique « En préparation » des *Étonnements de mister Newborn*<sup>36</sup>, est signalé *Les hommes que tu aimais...*, futur *La vigne sous le rempart* (1957). En 1956, ce

carrière d'écrivain : parmi ses livres à succès, *Qui a cassé le vase de Soissons? L'album de famille de tous les Français* (Paris, R. Laffont, 1963).

<sup>33</sup> A. Conte écrira *Bandoung, tournant de l'Histoire* (18 avril 1955) (Paris, R. Laffont, 1965).

<sup>34</sup> L'ouvrage était préfacé par Vincent Auriol, ancien président de la République. J.-Cl. Lamy (1992 : 208) précise que le livre avait fait l'objet d'une convention et que « René Julliard avait trouvé le moyen d'écouler une partie de ses stocks d'invidus à l'État marocain afin d'alimenter ses bibliothèques ».

<sup>35</sup> Pour être complet, il faut signaler que, en 1957, *La vigne sous le rempart* obtiendra le Prix Sully-Olivier de Serres et, en 1958, le Grand Prix de la Côte basque.

<sup>36</sup> Page 209, un personnage qui visite le château fort de Salses évoque le camp de Buchenwald.

sont *Les promenades de M. Tripoire*<sup>37</sup>, dont la jaquette montre tout le parti que l'éditeur entend tirer d'une présentation plutôt sélective de la trajectoire de l'auteur. Qu'on en juge :

« Arthur Conte est né le 31 mars 1920 à Salses (Pyrénées-Orientales) dans une famille de petits propriétaires viticulteurs. Études aux collèges de Perpignan et de Montpellier. Licencié ès lettres. Ancien interné de Neue Bremm et de Würzburg. Publie en 1946 un recueil de nouvelles : *Les Impitoyables*<sup>38</sup>, et en 1950, un ouvrage sur *La Légende de Pablo Casals*. Maire de Salses depuis octobre 1947. Président de l'Union des Maires des Pyrénées-Orientales depuis novembre 1947. Député des Pyrénées-Orientales depuis le 17 juin 1951. Membre de la Commission de la Presse, de la Radio et de la Télévision. Éditorialiste de politique internationale sous le pseudonyme de Bernard Orsang, du journal *l'Indépendant*, grand quotidien de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. A reçu le Prix Georges Courteline 1955 pour son premier roman *Les Étonnements de Mister Newborn* ».

La jaquette du roman suivant, *La vigne sous le rempart* (1957), est proche. Toutefois, ce qui est trop local disparaît de la notice. Et l'on augmente la dimension internationale : « Délégué Français à l'Assemblée du Conseil de l'Europe », « Auteur d'un essai sur l'Afrique Noire, préfacé par Vincent Auriol, LES OISEAUX N'Y SAVENT PAS CHANTER<sup>39</sup> ». On précise encore que l'auteur est « ancien interné des camps<sup>40</sup> de Neue Bremm et de Würzburg » et qu'il « prépare un grand roman de guerre : LES HOMMES NE SONT PAS DES HÉROS ». Le moins qu'on puisse dire est que, dans ces présentations, le STO n'est pas mis en avant dans les notices. Au demeurant, en 1997, lorsqu'Arthur Conte retrace ses débuts littéraires (voir *supra*), il ne détaille pas le contenu des *Impitoyables*. *Trois nouvelles d'Allemagne*; pour le roman *Au-delà de la montagne*, Jean-Pierre (double d'Arthur) est passé sous silence, puisque ce sont des anarchistes espagnols qui sont les héros; quant à *Les hommes ne sont pas des héros*, le personnage qui est son nouveau double (Georges) est d'abord un politicien, alors que la partie centrale du roman est consacrée au STO et à l'internement en Allemagne. Pour en revenir à la course à un « grand » Prix en 1959, tout est effectivement profilé pour l'emporter. Mais, confie Arthur Conte (1997 : 90),

« hélas! Le livre paraît en novembre. La déception est totale. Jamais livre tant aimé ne m'aura autant désespéré. La critique est indifférente; la vente est pratiquement nulle; nous n'obtenons pas une seule voix aux quatre grands jury de fin d'année. Je parle un peu plus tard de mon échec avec Edgar Faure. Il me dit : "Dans les mois mêmes où un général-héros prend en main

<sup>37</sup> Page 50 et sq., on peut lire une description d'un tableau de Wit Stwosz, précisément de l'arrestation du Christ au Jardin des Oliviers, qui n'est pas sans faire penser à des scènes de la Neue Bremm.

<sup>38</sup> La typographie d'origine est respectée.

<sup>39</sup> La typographie d'origine est respectée.

<sup>40</sup> Mis en italique par nous. Précisons que, du corpus, *La vigne sous le rempart* est le seul titre à avoir été réédité par Julliard en 1972. L'auteur y est ainsi présenté : « Historien, Arthur Conte s'est imposé depuis ce livre où l'Histoire s'inscrit en filigrane. Romancier, Arthur Conte nous donne ici l'une de ses œuvres les plus pures. La vigueur du style, l'art de camper les personnages se marient à la plus réservée des tendresses. La vigne sous le rempart nous montre un maître de la demi-teinte, de l'émotion voilée par un sourire » (la typographie d'origine est respectée).

le gouvernail de la nation, n'aurais-tu pas pu trouver un autre titre? *Les hommes ne sont pas des héros*, c'est en 1958 un titre suicidaire." Je me promets de ne plus écrire un roman de toute ma vie »<sup>41</sup>.

Il y a certainement du vrai dans ce qu'avance Edgar Faure. Au demeurant, on se souvient que ce roman de 454 pages était annoncé dès 1956. Mais, c'est le manuscrit qui a été remis à René Julliard fin 1958 pour une sortie au printemps 1959. Le lauréat du Goncourt de 1959 fut donc André Schwarz-Bart pour *Le dernier des Justes*. Sans faire le lien avec cet échec sur les chemins de la gloire (dont il se remettra...), vingt ans plus tard, Arthur Conte évoque en demi-teinte son heureux confrère dans *Le premier janvier 1960* (1978 : 301) :

« né à Metz en 1928 d'un père marchand forain arrivé de Pologne quatre ans plus tôt, d'abord marchand de journaux, puis ouvrier ajusteur, puis, sa famille ayant été déporté, tout jeune combattant dans le maquis et l'armée de Delattre [sic], trouvant la révélation de la littérature avec "un roman policier" que lui a confié une bibliothèque municipale et qui s'appelle *Crime et Châtiment*, long personnage décharné et rêveur, amoureux des sous-bois, inséparable d'un pull-over à col roulé, et encore pétri du même muscle et de la même lumière, écrivant dans une cellule du monastère du Verbe Incarné, un couvent de bénédictines, à Azerables dans la Creuse, le roman bouleversant, *le Dernier des Justes*, qui vient de lui valoir le Prix Goncourt.

Le genre est de coller au réel, en même temps que de chercher l'intense. Le lecteur lui-même semble davantage aimer le document que le roman. On ne s'évade plus. [...] Document, même *le Dernier des Justes* : le sujet lointain, c'est la légende des Justes qui veut que depuis le XII<sup>e</sup> siècle, il y ait dans la descendance du rabbin Lévy, à chaque génération, un sage qui est à la fois l'élu de Dieu et son bouc émissaire; le vrai sujet c'est l'histoire dramatique et déchirante du dernier des Justes, Ernie Lévy, qui naquit en Allemagne nazie et mourut à Auschwitz, dans une chambre à gaz »<sup>42</sup>.

Un tel portrait est intéressant par ses oppositions sous-jacentes entre les deux écrivains : quand l'un a été résistant, l'autre a été *sto*; un autodidacte (qui, en fait, a quand même suivi des études en Sorbonne) face à un lettré; un débutant qui dépasse un auteur ayant déjà plusieurs livres primés à son actif; une centration sur le destin du peuple juif au regard d'un ancrage dans le terroir catalan. Pour autant, ce qui est proposé sur le fait de « coller au réel » et de « chercher l'intense » ou sur le goût du public pour le « document » est susceptible de s'appliquer aux deux romans. Cependant, tous les documents, au vu de leur contenu et de leur forme, ne suscitent peut-être pas le même intérêt...

<sup>41</sup> Cette explication avait déjà été fournie par A. Conte à J.-Cl. Lamy (1992 : 209). En fait, notre auteur publiera deux romans, toujours chez Julliard : *Les frères Burns* (1971) qui se passe à Hong-Kong, ... *Et les coyotes hurleront* (1974) qui se déroule au Far West. Il est piquant de constater que sur la jaquette des *Frères Burns*, il est indiqué que l'auteur a remporté « en 1959 un vif succès de librairie avec *les Hommes ne sont pas des héros* » (la typographie d'origine est respectée).

<sup>42</sup> A. Schwarz-Bart, né Abraham Szwarcbart, est décédé en 2006. Il avait publié des esquisses de son roman en 1956. La cinquième version sera éditée par Le Seuil et remportera un extraordinaire succès (plus d'un million d'exemplaires vendus), d'autant que le livre fait l'objet d'une polémique tant dans les milieux chrétiens que juifs (voir Kaufmann, 1986).

La seconde distinction visée, soit le Prix Renaudot, fut décernée à Albert Palle (1916-2007), journaliste et résistant, qui avait publié *L'expérience* chez Julliard ; la trame constituée par l'enquête d'un journaliste sur un suicide, ce qui le conduit à revenir sur son propre passé, se déroule pour partie durant la guerre. Quant au Prix Médicis, il fut attribué à Claude Mauriac (1914-1996, fils aîné de François) qui, issu de la gauche pacifiste de la fin des années 30 et sans être ancien résistant, avait été secrétaire du général de Gaulle de 1944 à 1948 et qui, à cette période était gaulliste de gauche ; il avait écrit *Le dîner en ville* pour le compte des éditions Albin Michel, un livre « qui est un de ces essais de modification des règles romanesques, tel qu'il s'en manifeste actuellement en France quelques intéressants exemples »<sup>43</sup>. Enfin, le prix Femina fut emporté par Bernard Privat (1914-1985), neveu de l'éditeur Bernard Grasset et qui fut directeur des éditions du même nom à partir de 1954. Présenté comme un « récit », *Au pied du mur*, édité par Gallimard, raconte la « carrière de prisonnier »<sup>44</sup> de l'auteur dans un *Oflag*<sup>45</sup>. Comme quoi, en cette ère gaullienne, la guerre – mais pas dans n'importe quel « camp » – était une thématique retenant l'attention des différents jurys.

## Quand un homme n'est pas un héros, cherchez les femmes...

Indépendamment des « qualités » littéraires, reste à comprendre moins les raisons de l'échec éditorial des *Hommes ne sont pas des héros* que la situation de ce roman au regard de plusieurs pans de l'économie mémorielle de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que les tenants et aboutissants de cette tentative de résolution de la lancinante gestion de l'internement du STO Arthur Conte en Allemagne, fondée sur la levée de plusieurs inter-dits des récits antérieurs et sur une accentuation du rôle des femmes dans un « devenir résistant » sur le lieu de travail. Ici encore, dimension collective et individuelle, factualité et imaginaire ne peuvent être cloisonnés.

À cet égard, comme l'écrit à juste titre Pierre Laborie (2001 : 13) réfléchissant sur l'art, la fiction et la mémoire des lieux en relation aux représentations du passé, « essayer de retrouver la manière dont les hommes ont pu penser leur rapport au réel à un moment de leur histoire, et ont pu se penser eux-mêmes dans cette histoire, en dehors de tout processus conscient de réflexion, n'exprime pas la prétention démesurée de lire dans les têtes. Il ne s'agit pas non

<sup>43</sup> Quatrième de couverture.

<sup>44</sup> Quatrième de couverture.

<sup>45</sup> Dans son *Premier janvier 1960* (1978 : 302, 303), A. Conte consignera sobrement que « les libraires exposent avec le même bonheur dans les vitrines le dernier Robbe-Grillet et le dernier Butor, *Au pied du mur* de Bernard Privat, dernier prix Fémina [sic], et *Le Dîner en Ville*, de Claude Mauriac, dernier prix Médicis [...] ». Parmi les « autres romans à succès : [...] *L'Expérience*, d'Albert Palle, dernier prix Renaudot ».

plus de d'établir une "vérité" des attitudes collectives, à coup sûr introuvable, pour affirmer "ils ont pensé ainsi", ou "ils ont été ceci ou cela". En particulier pour ce roman à contenu et valeur testimoniaux, on essaiera donc simplement « d'appréhender des structures mentales, des configurations, des capacités ou des impossibilités d'identification, des hiérarchies d'intérêt, des choc émotionnels ou autres qui donnent accès aux modes de rationalité des représentations, aident au décryptage des imaginaires, renseignent sur les logiques et les ressorts souterrains des conduites collectives » (*ibid.*) et, ajouterons-nous, individuelles.

## Au carrefour des mémoires

Au mitan des années 50, la gestation de *Les hommes ne sont des héros* se situe au carrefour de plusieurs mémoires dont la cohabitation est loin d'être irénique. Les rapports entre elles peuvent être ouvertement conflictuels, en particulier dans le champ politique. Dans le champ éditorial, ils sont parfois de nature concurrentielle au sein d'un même ensemble tel celui des travailleurs français en Allemagne. On bien encore ils sont marqués par une domination sans conteste d'un groupe (déportés-résistants) sur un autre (les STO) à propos d'un camp<sup>46</sup>.

Pour les STO, on est dans une période mémorielle que Serge Barcellini (2003 : 583) qualifie comme étant celle des « désillusions »<sup>47</sup> qui s'incarnent notamment dans « les votes en retrait de l'Assemblée nationale » par rapport au statut de déporté du travail adopté le 23 mai 1950 sur la base d'une proposition du député communiste Adrien Mouton<sup>48</sup> au nom de la Commission des pensions (voir Arnaud, 2009) ; ceci est lié moins à des problèmes mémoriels que matériels qui se sont posés dès 1945, avec des discussions sur le statut des « victimes civiles de la guerre » (Wieviorka, 2003 : 619). Le parti communiste et le parti socialiste-SFIO, auquel Arthur Conte appartient<sup>49</sup>, seront d'ailleurs des soutiens

<sup>46</sup> Pour ce qui concerne un état de la mémoire du génocide des Juifs, on se reportera à *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli* d'A. Wieviorka (1992).

<sup>47</sup> S. Barcellini, ancien directeur de l'Office national des Anciens combattants, distingue trois périodes : celles de la « certitude » (1945-1950) qui court de la création de la fndt (15 octobre 1945) au vote par l'Assemblée nationale du statut des Déportés du travail (23 mai 1950), celle des « désillusions » (1950-1981) avec de « longues années de forclusion (1959-1975) » et des « divisions associatives (1974) », et celle de l'« amertume » (1981-1992) au vu du peu de résultats probants pour les sto après l'élection de Fr. Mitterrand – pourtant proche de la Fédération – à la présidence de la République.

<sup>48</sup> A. Mouton (1902-1988), député communiste des Bouches-du-Rhône de 1936 à 1940, puis de 1945 à 1958. Il a approuvé le pacte germano-soviétique, a été mobilisé et sera prisonnier en Allemagne. Il s'échappera en janvier 1945 et rejoindra l'Armée Rouge. L'essentiel de son travail parlementaire d'après-guerre se fera au sein de la Commission des pensions. Voir son autobiographie, *Notes d'un vétéran sur les soixante ans du Parti communiste français, 1920-1980* (1981).

<sup>49</sup> P. Arnaud (2009 : 367) relève qu'« au début des années 1970, un intergroupe des d.t. qui réunit les udr Jean Favre et Arthur Conte, Albert Voilquin (indépendant) et Jean Poudevigne (Progrès et Démocratie moderne, pdm) œuvre efficacement pour que la cause des requis ne soit pas accaparée

aux revendications de la FNDDT durant la IV<sup>e</sup> République, à la différence du Rassemblement pour la France (RPF) et des associations de résistants et déportés d'obédience gaulliste. Opposition qui sera d'autant plus forte quand le Général reviendra au pouvoir; ce qui renforcera considérablement le poids de la mémoire résistancialiste. Quant à l'espace médiatique, par exemple dans des quotidiens influents comme *Le Monde* ou *Le Figaro*, un Rémy Roure<sup>50</sup> ne manque aucune occasion de porter des coups contre l'utilisation de l'expression « déporté du travail », même si celle-ci a été utilisée dans certains secteurs de la Résistance pendant la guerre (Lagrou, 2003; Wieviorka, 2003). Et ceci sans compter une pétition contre les demandes des requis lancée par le responsable du CHDGM, Henri Michel<sup>51</sup>, en juillet 1956 et signée par de nombreuses personnalités du monde intellectuel, pétition adressée aux grands journaux de province et à des parlementaires. Pour sa part, Serge Barcellini (2003 : 590) remarque aussi que « la mémoire des requis du STO devient un outil "du combat pour l'honneur" des déportés du travail » – ce qu'on retrouvera pour partie dans le roman – et que « ce combat mémoriel se replie totalement sur les sites funéraires » (érection de monuments en France, mais aussi en Allemagne). Or, ici, ce n'est pas tant le poids des morts qui compte que le rapport de celui ou ceux qui sont revenus à une expérience ayant un impact dans le présent.

Il faut ainsi situer le roman d'Arthur Conte dans la production de témoignages livresques par d'anciens travailleurs dans le *Reich* (requis ou non). Comme pour les anciens « concentrationnaires », ceux-ci sont plutôt rares et écrits surtout dans les années suivant de peu le retour. Ce qui correspond notamment à une « mémoire honteuse par suite de la glorification du réfractaire, assimilé au maquisard » (Rouso, 1990 : 342) et dénote aussi le peu d'appétence du public pour ce type d'ouvrages. Patrice Arnaud (2008) en dénombre une vingtaine entre 1945 et 1958, en excluant ceux où le littéraire prend le pas sur la relation du vécu. Pour la période 1949-1958, il relève la parution de seulement trois livres dont les auteurs feront du reste une carrière littéraire, certes plus ou moins grande : *L'Europe buissonnière* d'Antoine Blondin<sup>52</sup> chez Jean Froissart (1949),

---

par le pcf ou la Fédération de la Gauche démocratique et socialiste [créée sous l'impulsion de Fr. Mitterrand] qui ont accepté d'inscrire la question du titre dans leur programme ».

<sup>50</sup> R. Roure (1885-1966), journaliste au *Temps*, puis au *Monde* et au *Figaro*, était combattant de la Grande Guerre et résistant au sein du mouvement Liberté et du réseau Bordeaux-Loupiac. Arrêté le 11 octobre 1943, interné à Fresnes et Compiègne, il sera déporté à Auschwitz, puis Buchenwald (convoi n° 1.206, départ de Compiègne le 27 avril 1944).

<sup>51</sup> H. Michel (1907-1986), historien, résistant (Simon) au sein de l'Armée secrète, militant socialiste et responsable du CHDGM de 1951 à 1986. Il est auteur de nombreux travaux de référence sur la période, a suscité de nombreuses recherches sur l'ensemble du territoire. En 1967, il a fondé le Comité international d'histoire de la Seconde Guerre mondiale qu'il a présidé jusqu'en 1985.

<sup>52</sup> A. Blondin (1922-1991), journaliste et écrivain, engagé dans la mouvance royaliste (il a publié dans *Aspects de la France*, *La Nation française*, *Rivarol*...) et membre du groupe des Hussards, *L'Europe buissonnière* (Prix des Deux Magots, 1949) est son premier roman et sera souvent réédité. De son plein gré, A. Blondin est parti au STO le 31 juillet 1943; il est arrivé à Pottschach (Autriche) le 4 août 1943 et il y restera jusqu'en février 1945. Il fut affecté à la Semperit Gummiwerke ag à

*Qu'as-tu fait de ta jeunesse?* (1957) de Charles Joyon<sup>53</sup> chez Renée Lacoste, *J'étais* s.t.o. de Jean-Louis Quereilhac<sup>54</sup> chez France-Empire (1958) qui a été fortement soutenu par la FNDD avec laquelle il était en phase sur le plan des revendications, et qui a fait l'objet d'une dizaine de rééditions (soit environ 50 000 exemplaires). Ceci est évidemment incomparable avec la diffusion du roman d'Arthur Conte. Il est vrai qu'avec le titre *J'étais* s.t.o., la couleur est annoncée et peut attirer une partie de ceux qui l'ont aussi été. Les couvertures sont significatives à cet égard.

**Illustrations 1, 2 et 3 :** Les couvertures de *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (1946), *J'étais* s.t.o. (1958) et *Les hommes ne sont pas des héros* (1959).



Wimpassing. Prenant souvent des libertés avec la vérité pour se dédouaner; l'auteur reviendra sur son expérience dans *Les enfants du bon Dieu* (Paris, Éd. La Table ronde, 1952), *Le flâneur de la rive gauche* (Paris, Fr. Bourin, 1988), voir Cresciucci (2004).

<sup>53</sup> Ch. Joyon (né en 1920), critique dramatique et historien du spectacle, auteur de plusieurs ouvrages sur le théâtre. À Sancoins, il participa à un mouvement de résistance socialiste, rattaché à Libération Sud, sous la direction de Fernand Duruisseau. Quand il est requis pour le s.t.o., ce dernier lui demande d'accepter et d'organiser la résistance des jeunes français sur place. Parti le 16 mars 1943, c'est ce qu'il tente de faire à Vienne (non sans de nombreuses difficultés, non sans aventures féminines...), mais il sera arrêté le 17 septembre 1944 et déporté à Dachau. Pour un récit détaillé, voir aussi son *Le jeune Français de Vienne 1943-1945* (2009).

<sup>54</sup> J.-L. Quereilhac (né en 1921) était étudiant à la faculté des lettres et du droit de Paris quand il a été requis. Après guerre, exploitant agricole, il occupera des fonctions d'élu local (voir son *Paroles de maire. Quarante ans élu en Gascogne*, Le Coudray-Macouard, Éd. Cheminements, 2002) et d'écrivain « régionaliste ». En 2008, il a obtenu le Prix Louis Malassis, qui récompense des œuvres sur la vie paysanne, pour son roman *Trois sillons de terre rouge* (Romagnat, De Borée, 2007). À noter que, en 1990, il publie *Mémoires de la déportation du travail en Allemagne nazie, 1943-1945*, Linas, Éd. de l'Association internationale des écrivains paysans, reprise de son *J'étais s.t.o.*, qui sera republié en 1998 à Biarritz chez Atlantica. Dans son « prologue » (p. 10), l'auteur signale que, « après la délivrance ce sont les hommes qui sont revenus; des hommes qui ont toujours gardé au cœur le sentiment qu'ils avaient été des sacrifiés, tandis que d'autres de leur âge se couvraient de gloire pour les libérer... ». À noter; comme l'indique la quatrième page de couverture, que cet ouvrage raconte, entre autres événements, la vie « dans un bagne où les hommes s'entraident souvent et où fleurit parfois une amitié pure. Celle de Jean-Louis Quereilhac est russe et blonde et se nomme Véra » (la typographie d'origine est respectée).

Par ailleurs, Patrice Arnaud (2008) note qu'une part importante de la production livresque est le fruit de l'Action catholique, l'Église cherchant peut-être ainsi « en honorant la mémoire de ses martyrs [...], à dissimuler ses imprudences et ses responsabilités dans les arrestations ». En tout cas, on a affaire à une mémoire qui contraste avec, celle – plutôt laïque – d'anciens requis qui, la plupart du temps, comme le remarque Pieter Lagrou (2003 : 185), sont des membres des classes moyennes ayant bénéficié d'une formation supérieure. Ce n'est pas le travail ouvrier qui est au cœur du propos mais souvent d'autres aspects de l'« exil ». Parmi les thématiques transversales de ces témoignages – le roman d'Arthur Conte en faisant même des éléments clés de l'expérience de son personnage principal comme on le constatera –, les bombardements alliés et les rapports amoureux avec des femmes allemandes (et parfois d'autres nationalités) qui ne sont d'ailleurs pas perçus de la même façon par les auteurs.

Dernier cadrage mémoriel : celui qui concerne les témoignages livresques sur la Neue Bremm, même si ou parce qu'elle est en creux dans *Les hommes ne sont pas des héros*. Depuis la parution d'*Au-delà de la montagne* (1948) qui en faisait un lieu nodal, 14 ouvrages édités par de grandes maisons en traitent. Et ils ont été rédigés par de hautes figures de la Résistance ou des auteurs qui honorent un héros disparu. Ainsi que nous l'avons signalé, le camp est plurifonctionnel. Mais c'est bien la fonction de transit vers les grands camps et l'initiation à l'univers concentrationnaire, et non la fonction d'AEL, qui, *de facto*, domine dans l'espace public. En voici quelques exemples significatifs. D'abord, ceux d'anciens déportés tels Georges Loustaunau-Lacau<sup>55</sup> avec ses *Mémoires d'un Français rebelle. 1914-48* (R. Laffont, 1948), qui siègera à l'Assemblée nationale en même temps qu'Arthur Conte. C'est Fanny Marette<sup>56</sup> dont *J'étais le n° 47.1777. Journal d'une comédienne*

<sup>55</sup> G. Loustaunau-Lacau (1894-1955), dit Navarre, est le fondateur du réseau Alliance. Officier politiquement situé à l'ultra droite, exclu de l'armée en 1938 pour avoir créé le groupe Corvignolles afin de lutter clandestinement contre le Parti communiste, il est réintégré à la déclaration de guerre, se rapproche du maréchal Pétain et devient délégué national de la Légion française des combattants (lfc). Il passe assez rapidement à la Résistance (non gaulliste) et il est arrêté en 1941, puis le 18 juillet 1943. Après son internement à la Neue Bremm (convoi n° 1.142, départ de la gare de l'Est, 11 octobre 1943), il sera déporté à Mauthausen. L'analyse de ses témoignages (Walter, 2007a) démontre que le court passage par le camp sarrois, où il a notamment assisté à des sévices à l'encontre de plusieurs Juifs, a provoqué une conversion du regard à l'égard de ceux qu'il considérait, avant-guerre, comme des « ennemis ». Il sera député des Basses-Pyrénées du 17 juin 1951 à sa mort. À la différence de son primo-témoignage « *Chiens maudits* ». *Souvenirs d'un rescapé des bagnes hitlériens*, (1945), les *Mémoires d'un Français rebelle. 1914-48* seront rééditées à quatre reprises chez différents éditeurs.

<sup>56</sup> F. Rey-Marette (1908-1993), dite Florence, artiste dramatique, résistante (officier de liaison de la France combattante), elle hébergeait des agents du réseau Prosper, transportait des armes et des postes radio, assurait la liaison avec le pc solognot de son mari, Gilbert Rey (né en 1913) dit Valentin du réseau Prosper, arrêté le 27 janvier 1944 et déporté à Neuengamme le 15 juillet 1944 (départ de Compiègne, convoi n° 1.247). Arrêtée le 27 janvier 1944, elle sera déportée à la Neue Bremm le 4 juillet 1944 (convoi n° 1.241, départ de Paris, gare de l'Est) puis acheminée à Ravensbrück et Neubrandenburg. Son témoignage sera réédité et également traduit en italien. Elle était membre de l'Amicale des réseaux Action de la France combattante.

déportée est préfacé par Rémy Roure qui, on l'a vu, était particulièrement hostile aux revendications des STO. Ou bien encore, en 1955, Jacques Bergier<sup>57</sup> avec *Agents secrets contre armes secrètes* (Arthaud) qui retrace son rôle dans les bombardements d'installations allemandes et le sénateur Edmond Michelet<sup>58</sup> avec *Rue de la Liberté. Dachau 1943-1945* (Le Seuil) qui, lui aussi, a des réserves à l'égard des requis. Du côté de la mémoire religieuse, deux livres sont consacrés au Père Jacques<sup>59</sup> : l'un par le Père Philippe de la Trinité, *Un martyr des camps. Le Père Jacques : Lucien Bunel, 1900-1945* (J.Tallandier, 1949) ; l'autre par Michel Carrouges, *Le Père Jacques* (Le Seuil, 1958). Enfin, on peut mentionner deux autres ouvrages écrits par des tiers : *Le lapin blanc* de Bruce Marshall (Gallimard, 1953) portant sur l'action de Forest Yeo-Thomas<sup>60</sup> qui, parmi ses nombreuses actions, avait été

<sup>57</sup> J. Bergier (1912-1978), né à Odessa dans une famille juive qui émigre en France, ingénieur, est résistant à Lyon au sein du réseau Marco-Polo. Arrêté par la Gestapo le 23 novembre 1943 à Villeurbanne, il est torturé au fort Montluc, interné à Compiègne puis envoyé le 21 mars 1944 à la Neue Bremm (convoi n° I.190 au départ de la gare de l'Est) et, le 15 avril 1944, il est acheminé à Mauthausen. Sur ses multiples témoignages et leurs rééditions, voir Walter (2008b, 2008c). J. Bergier à la Neue Bremm est également évoqué en 1948, mais anonymement, par le colonel Rémy dans *Les mains jointes* (1944) pages 111-112, ouvrage constamment réédité. Gilbert Renault (1904-1984), alias Rémy, sympathisant de l'Action française, s'est engagé dans les Forces françaises libres où il est affecté au Service de renseignement. En France, entre autres actions, il a fondé la Confrérie Notre-Dame. Après la guerre, il participera à l'« aventure » du RFF et se dépensera pour une réconciliation entre gaullistes et pétainistes. Auteur prolifique, il a écrit une cinquantaine d'ouvrages.

<sup>58</sup> E. Michelet (1899-1970) a combattu durant la Grande Guerre. Engagé à l'Action française puis dans le catholicisme social, il développe les Équipes sociales et, sensible aux dangers de la montée du nazisme, il fonde le Cercle Duguet. Durant la Seconde Guerre mondiale, il organise de Secours national pour venir en aide aux réfugiés. Résistant de la première heure, il participe au mouvement Combat et dirige la section 5 des Mouvements unis de la Résistance. Arrêté le 25 février 1943, il est déporté à la Neue Bremm au départ de Paris (gare de l'Est) le 30 août 1943 (convoi n° I.127) et ensuite à Dachau. Il fera une carrière politique dans la mouvance démocrate-chrétienne tout en étant au RFF puis à l'UD Ve et occupera des fonctions importantes dont celles de député (1945-1951), de sénateur (1952-1959), de ministre des Armées (1945-1946), des Anciens combattants (1958-1959), de la Justice (1959-1961). *Rue de la liberté. Dachau 1943-1945* a fait l'objet de nombreuses rééditions. Un portrait d'E. Michelet est apposé sur un mur du mémorial de la Neue Bremm.

<sup>59</sup> Lucien Bunel (1900-1945), dit le Père Jacques de Jésus en religion (carne déchaussé). Arrêté le 15 janvier 1944, il est déporté le 27 mars 1944 (convoi n° I.193, de Paris, gare de l'Est) à la Neue Bremm, puis à Mauthausen : il avait notamment caché des enfants juifs. C'est une figure très connue : son histoire a inspiré le film de Louis Malle, *Au revoir les enfants* (1987) ; une photographie et une biographie de ce religieux ornent le mur du mémorial de la Neue Bremm. Pour ses biographes : le Père Philippe de la Trinité (Jean Rambaud, 1908-1977) était résistant ; M. Carrouges (1910-1988) était critique littéraire, romancier et biographe de personnalités religieuses.

<sup>60</sup> F. Yeo-Thomas (1901-1964), citoyen britannique, combattant de la Grande Guerre dans l'armée américaine, établi en France, était directeur de la maison de couture Molyneux. Officier de renseignement à la section rf du *Special Operations Executive* (soe) à Londres (nom de guerre Shelley, surnom Le Lapin blanc), il travaille avec le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) et effectue plusieurs missions dans l'Hexagone. La troisième, Asymptote, avait l'objectif de faire évader P. Brossolette. Il sera arrêté le 21 mars 1944, torturé et déporté le 8 août à la Neue Bremm (convoi n° I.260, départ de Paris, gare de l'Est), puis à Buchenwald (85 % des membres du convoi ne reviendront pas). Il sera témoin au procès de Nuremberg. Quant à l'auteur du *Lapin blanc*, Bruce Marshall (1899-1987), expert-comptable puis écrivain, il a combattu pendant la Grande Guerre (gravement

parachuté en France pour tenter de sauver Pierre Brossolette<sup>61</sup> (membre du parti socialiste-SFIO, comme Arthur Conte) et dont la veuve, Gilberte (vice-présidente du Conseil de la République, l'actuel Sénat), signe la préface; l'anthologie d'Olga Wormser<sup>62</sup> et Henri Michel, *Tragédie de la déportation 1940-1945. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands*, dont les préfaciers sont membres d'influentes associations de résistants-déportés<sup>63</sup>, sachant qu'Henri Michel est l'initiateur d'une pétition contre les prétentions des STO. Inutile de dire qu'avant même le retour du général de Gaulle au pouvoir, la mémoire de ce « petit » camp était largement l'apanage des « soutiers de la gloire » (pour reprendre l'expression fameuse de Pierre Brossolette<sup>64</sup>) qui avaient connu les affres des camps de concentration, et que faire du camp sarrois le haut lieu de la souffrance des STO relevait d'une témérité certaine. Vraisemblablement, c'est là aussi l'un des facteurs explicatifs de sa disparition nominative dans *Les hommes ne sont pas des héros*. Néanmoins, il y sera beaucoup question de résistance et de déportation. Tout comme d'histoires d'amour.

## Penser-double et levée de trois inter-dits : assumer le STO

Disparition, réapparition, entrelacs identitaire de personnages et de l'auteur... Autant de marqueurs du travail de l'inter-dit – au sens où il a été défini *supra* – affectant les récits d'un individu particulier: Historiquement, ne peut-on pas y voir aussi l'emprise d'un mode d'être au monde, hérité des années d'Occupation? Celui que Pierre Laborie qualifie de « penser-double ». Il serait moins tributaire d'une duplicité réfléchie que d'une « culture » faisant que « très vite pour survivre, les Français doivent apprendre à exister avec deux images d'eux-mêmes : un

---

blessé, il sera amputé d'une jambe); installé en France, il regagnera l'Angleterre juste avant l'arrivée des Allemands à Paris et travaillera pour les services de renseignement en lien avec la Résistance. De retour en France, il se consacrera exclusivement à sa carrière littéraire.

<sup>61</sup> P. Brossolette (1903-1944), normalien, professeur, journaliste, membre du parti socialiste-sfio, de la Ligue des droits de l'homme, de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, de la Grande Loge de France, il participe à plusieurs mouvements de résistance. Proche du général de Gaulle, il joue un rôle très important au BCRA et aura des désaccords politiques avec Jean Moulin. Arrêté le 3 février 1944 en tentant de regagner l'Angleterre à l'issue d'une mission, il est transféré au siège parisien de la Gestapo le 19 mars. Torturé, il se suicide le 22 mars pour ne pas parler. G. Pierre-Brossolette (1905-2004), journaliste et résistante, sera député et sénateur dans les rangs du parti socialiste-sfio.

<sup>62</sup> O. Wormser (1912-2002), dont les parents étaient d'origine juive russe, historienne, a travaillé dès la Libération au ministère des Prisonniers, Déportés, Réfugiés, et au CHDGM à partir de 1953. En 1968, elle soutiendra une thèse controversée sur *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*. Voir Lindeperg (2009).

<sup>63</sup> Par exemple, Émile-Louis Lambert (1905-1982), résistant-déporté (convoi n° 1.229, au départ de Compiègne le 18 juin 1944 vers Dachau, puis Allach), fondateur et président de l'Union nationale des déportés internés et familles de disparus (unadif), député MRP de 1946 à 1951, a été un opposant farouche aux revendications des STO.

<sup>64</sup> Discours du 22 septembre 1942, émission de la France libre sur la BBC.

visage à montrer pour paraître et durer, un visage à cacher pour préserver une manière d'être et pour agir » (Laborie, 2001 : 34). Un tel processus d'adaptation comportant bien sûr des « zones grises », « des risques de glissements vers des compromissions et des lâchetés » pouvant mener à une « opération de dédoublement » (*ibid.* : 36). Certes, dans l'analyse d'une situation, il est malaisé de départager ce qui ressortit d'un calcul ou d'un climat. D'autant plus quand il s'agit de la restitution d'une expérience *via* une œuvre littéraire. Néanmoins, on peut faire l'hypothèse que ces façons de penser et d'agir ne disparaissent pas du jour au lendemain. Elles peuvent même devenir des opérateurs, à effets variables dans le temps, de la mémoire : des traces du penser-double, combiné à l'inter-dit, affleurent dans le rapport au matériau biographique du roman de 1959 et, en une moindre mesure, d'un autre – *La vigne sous le rempart* – paru deux ans avant, dans le fait d'assumer la condition de *sto* et une fonction particulière afférente, ainsi que dans la relation aux femmes.

Pour examiner le rapport au matériau biographique, on peut s'appuyer sur l'argument de *Les hommes ne sont pas des héros*. Personnalité assurée dans son positionnement social, Arthur Conte raconte les trajectoires de trois frères – Gaudérique, Georges, Jean-Jacques – et de leur sœur Anna<sup>65</sup>, enfants du couple Sébastien et Madeleine Forner, viticulteurs de Magnac dans les Corbières catalanes. Comme le résume la quatrième page de couverture,

« nous sommes en 1938, en plein siècle fou. Sébastien et la Madeleine voient les enfants quitter l'un après l'autre la vigne et la maison. Les voici engagés dans les tourments de leur époque, parfois jusqu'aux horizons les plus lointains. Les voici confrontés avec des centaines de visages et de silhouettes qui ne sont jamais de héros. Vaste fresque sans indulgence de vingt années, ce livre fait éclater cette vérité que la guerre ne crée pas de héros et que la destruction des cœurs et des âmes qu'elle entraîne est trop souvent sans espoir ».

La fresque historique à substrat familial est donc sous-tendue par un jugement d'ordre moral ou une thèse qui était en germe dans *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (1946) et qui avait été néanmoins amendé dans *Au-delà de la montagne* (1948) puisque Manuel était un héros. Donc une manière de retour à la case départ. Cependant, toute velléité référentielle est éliminée. Place au « pur » roman. Dans un avertissement, on peut lire qu'« il serait vain d'assimiler les principaux personnages à des personnes ayant réellement existé ». Soit, mais jusqu'à quel point ? Prenons le cas de Georges dont l'auteur parle à partir d'une posture distanciée (la logique du « carnet » de Jean-Pierre est abandonnée ; le système énonciatif a changé, Arthur observe Georges comme il avait observé Manuel dans *Au-delà de la montagne...*) : dans la première partie du roman (« Les écoles (avant-guerre) », pp. 9-140), c'est un élève doué qui fait des études de lettres à Montpellier, amateur de rugby, de cinéma et de femmes... Dans la troisième (« Les villes (après-guerre) », pp. 316-454), c'est un député. Que lui

<sup>65</sup> Évoquant les personnages de ce roman dans *Un provincial à Paris* (1997 : 85), A. Conte avait oublié Anna : la fratrie est avant tout masculine et elle est traversée par le thème du double et de la fraternité combattante comme dans *Au-delà de la montagne* (voir Walter, 2010a).

arrive-t-il dans la deuxième partie, intitulée « Le monde (la guerre) » (pp. 141-317), en particulier dans les pages 143-267 dont il est le principal protagoniste? La lecture du tableau ci-dessous permet immédiatement de repérer des allusions autobiographiques (l'usine en Allemagne, l'emprisonnement, l'accusation d'espionnage...).

Tableau 2 : 2<sup>e</sup> partie « Le monde (la guerre) », 8 chapitres.

I L'usine de Kugelfischer; Ingrid (pp. 143-160).
II Hella (pp. 160-181).
III Zoska (pp. 181-190).
IV Arrestations et prisons (pp. 190-221).
V L'espion (pp. 221-234).
VI L'assassin (pp. 234-240).
VII Le bombardement (pp. 241-267).
VIII Les jumeaux (pp. 267-317).

Au demeurant, cette espèce de déni de la dimension expérientielle se retrouve dans l'émission de télévision *Lectures pour tous* (03/06/59) à laquelle Arthur Conte est convié au sujet de son dernier roman. L'entretien reste à un haut niveau de généralité : pas de référence à la guerre, à une éventuelle composante autobiographique. L'auteur insiste toutefois sur le fait que Jean-Jacques et Georges sont « les deux visages d'une même personnalité ». Le premier est un « vrai aventurier » à l'aise dans toute situation; le second est un être inquiet, souffrant dans la traversée du siècle : « Les événements se retournent contre lui et il claque ». À un moment, Arthur Conte lâche qu'il « a écrit la vie de Georges ». Ce sera le seul indice d'une possible identification entre lui et son personnage central.

Ceci est d'autant plus intéressant que, deux ans auparavant, dans *La vigne sous le rempart*, roman qui traite de Salses, « village qui se raconte à la première personne, et qui, tel un montreur de marionnettes, nous présente quelques-uns de ses *humbles héros*. [Il] a un riche passé et un présent semblable au nôtre : déchiré entre la paix et la guerre »<sup>66</sup>, Arthur Conte mettait notamment en scène deux personnages (encore le thème du double) présentant des traits communs avec sa propre trajectoire. Dans le chapitre « La Trasinette » (pp. 59-91), il s'agit de Pierrot, orphelin élevé par sa grand-mère Trasinette. Élève brillant, il fait ses

<sup>66</sup> Extrait de la jaquette. L'expression « humbles héros » est mise en italique par nous.

études à Perpignan (où, grâce à son ami Jean-Pierre, il découvre l'opéra), puis à Montpellier où il prépare l'École normale supérieure qu'il intègre tout en étant militant au « Cercle des étudiants de Gauche ». La guerre éclate, il sert dans les Chasseurs alpins. Démobilisé, il devient professeur à Pézenas et s'engage dans la Résistance (réminiscence du Jean-Pierre d'*Au-delà de la montagne*). Arrêté pour « espionnage, transmis devant un Conseil de Guerre, condamné aux travaux forcés à perpétuité, [il est] déporté en Allemagne » (p. 84). Le jour de son retour, « il portait une sorte de pyjama, très sale, à raies blanches et bleues et s'appuyait sur des béquilles. Il était maigre, comme un vieux mort, mais il respirait et il parlait » (p. 88), une tenue qui fait penser à celle du personnage de la couverture des *Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (voir illustration 1). Pierrot quittera l'enseignement, renoncera à la politique et deviendra journaliste à *Paris Match* et écrivain. Il meurt à la fin du roman, « tué par une bombe de terroriste » ; et ce, « de l'autre côté de la mer, au pays des sables » (chapitre « Pierrot », p. 211), une destinée proche de celle de Jean-Jacques (le frère de Georges) dans le roman de 1959. On constate donc que ce qui sépare surtout les trajectoires de Pierrot et Arthur est bien la portion de vie pendant la guerre, ainsi que le rapport ultérieur à la politique. En miroir, dans le chapitre « Sébastien » (pp. 149-174), apparaît M. Urbain, secrétaire de mairie de Salses (pour sa part, Arthur Conte a été attaché de préfecture). On ne sait rien de son enfance, mais on apprend qu'il a été « déporté du travail à Schweinfurt, en Franconie dans une usine de roulements à billes » (p. 168). Il ne l'évoquera pas. *Idem* pour une éventuelle cavale, un internement à la Neue Bremm ou dans un camp disciplinaire. En revanche, il livrera assez longuement ses souvenirs des bombardements apocalyptiques sur les installations allemandes, des nombreux morts qui s'ensuivirent dans les rangs des STO, de la découverte et l'enterrement de ceux-ci dans des conditions abominables. Et, on le verra, ces scènes traumatiques seront reprises et amplifiées dans le roman de 1959. Pour reprendre la formule d'Arthur Conte dans l'émission de télévision sur *Les hommes ne sont pas des héros*, ce sont là les « deux visages d'une même personnalité » (d'ailleurs, Pierrot – prénom « familial » – évoque le deuxième composant du prénom Jean-Pierre). On aura donc l'occasion de revenir sur ce qu'a vécu M. Urbain en le mettant en rapport avec le destin de Georges (qui, après-guerre, vivra « en ville » comme l'indique l'intitulé de la troisième partie du roman de 1959). Et on se souvient que, en 1955, le titre annoncé de *La vigne sous le rempart* était *Les hommes que tu aimais...* La formule figure bien dans une phrase du dernier chapitre : « Les hommes que tu aimais, espèce de gros village sentimental, tu es assuré de les revoir un jour, sous une forme ou sous une autre » (p. 232). À n'en point douter, ce maillon de la chaîne testimoniale, forgé au coin du dédoublement (deux formes de déportation ; si Pierrot prolonge les héroïques avatars Jean-Pierre et Manuel, M. Urbain prolonge l'avatar – non héroïque – Jean-Pierre de 1948), conduit à la fois à un nouveau dédoublement – Arthur/Jean-Pierre devient Georges – et, malgré le titre du roman, à une coprésence de conduites non héroïques et héroïques en Allemagne. Le penser-double a bien pour corrélat un personnage biface. Et jamais, avec le roman de 1959, le STO n'aura autant été mis en lumière par Arthur Conte.

En effet, le titre du chapitre I de *Les hommes ne sont pas des héros* est éloquent : « L'usine de Kugelfischer. Ingrid ». Quant à la phrase d'attaque, elle confirme ce que l'on peut subodorer et lève un premier inter-dit de la nouvelle « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre », relatif au STO, à la « déportation du travail ». En effet, ces expressions ne sont plus refoulées pour les diverses raisons contextuelles explicitées *supra* et, en suivant Annette Wiewiorka (2003), elles renouent avec le vocabulaire employé par la Résistance sur les ondes de la BBC ou dans une brochure, *Le manuel du déporté en Allemagne*, éditée par le Mouvement de résistance pour les prisonniers et déportés français. Ainsi,

« Georges s'était laissé envoyer en Allemagne, le 8 mars 1943, dans un convoi de déportés du travail<sup>67</sup>. En gare de triage de Chalon-sur-Saône, où avait été rassemblés, pour affectation définitive dans diverses villes allemandes, plusieurs dizaines de milliers de jeunes requis du Service du travail obligatoire, tous de la classe 40<sup>68</sup>, venant de diverses régions de France, il avait réussi à quitter le contingent de l'Indre pour se joindre à celui du midi, où il avait retrouvé Armand et Jeanny. Il avait été dirigé avec eux sur Schweinfurt, une petite ville de Franconie de 30 000 habitants. [...] Il avait été affecté à l'usine Kugelfischer, la plus importante usine de roulement à billes d'Europe, qui employait près de sept mille ouvriers. La direction de l'usine avait fait construire un immense camp d'hébergement pour travailleurs étrangers à Obendorf, un faubourg situé à deux kilomètres des ateliers, aux bords mêmes du fleuve [le Main]. Des prisonniers russes avaient mis en place de longues baraques en bois, chacune comptant une trentaine de chambres de part et d'autre d'un couloir qui la traversait dans le sens de la longueur » (p. 143).

Sauf cécité absolue, comment ne pas constater qu'Arthur, Jean-Pierre et Georges ont plus que des airs de ressemblance biographique<sup>69</sup>? Comment ne pas relever des traits communs dans les récits? Certes sur le plan des procédés romanesque

<sup>67</sup> Page 132, il est aussi précisé que, au début de la guerre, Georges « avait été démobilisé et avait dû faire six mois de Chantier de Jeunesse. Libéré en janvier, il avait refusé de faire une troisième année de khâgne. Il avait préparé simplement son diplôme, toujours à Montpellier [...] devenu la ville de France où l'on mangeait le plus mal. [...] Alors, Georges, pour mieux manger et aussi commencer à gagner un peu sa vie, s'était embauché dans les services du Secours National. Il dirigeait un bureau en zone occupée, à Châteauroux. Gaudérique le soupçonnait de se livrer à d'autres activités, mais ne savait rien de bien précis » (c'était aussi le cas pour Jean-Pierre dans *Au-delà de la montagne*). On ne trouve pas mention de ces éléments dans les ouvrages ouvertement autobiographiques d'A. Conte, sachant que, le 30 juillet 1940, les Chantiers de la jeunesse française, ayant vocation à insuffler l'esprit de la Révolution nationale, remplacèrent le service militaire et que, fondé en 1914 pour assurer une aide sociale aux soldats et à leurs familles ainsi qu'aux populations civiles victimes du conflit, le Secours national, avait été placé par un décret du 4 octobre 1940 sous l'autorité du maréchal Pétain et fut un instrument de propagande du régime.

<sup>68</sup> Dans son *Le premier janvier 1940*, A. Conte (1977 : 277) signale qu'il sera mobilisé « en juin, au dépôt de guerre 162, dans une compagnie de Catalans, de Corses et d'Auvergnats. N'ayant pas encore vingt ans, je ne suis pas mobilisable. Étudiant en lettres à l'université de Montpellier, où je suis également des cours de P.M.S. (préparation militaire supérieure) donnés à la caserne de l'Esplanade, je suis en vacances de fin d'année chez moi ». Ces données sont largement développées dans le chapitre V du roman (« L'armée », p. 86 et sq.). On retiendra son attitude à l'égard de cette partie de la guerre : « Regarder. Cela suffisait amplement » (p. 100; la typographie d'origine est respectée). Pour sa part, Jean-Jacques, le frère de Georges, gagnera l'Angleterre *via* Gibraltar (p. 108 et sq.) et sera détaché au 2<sup>e</sup> bureau. De fait, il est assez proche du Pierrot de *La vigne sous le rempart*.

<sup>69</sup> Un exemple supplémentaire parmi d'autres, A. Conte est né le 31 mars 1920 et Georges le 29 mars 1920 (p. 88).

(galerie de portraits, saynètes pittoresques, scènes dramatiques...), mais pas seulement, même si l'action se déroule à Schweinfurt-Obendorf et non à la Neue Bremm.

Georges a un statut particulier, ce qui constitue la levée d'un deuxième inter-dit. Il vit dans un camp (« Kugelfischerlager ») où les travailleurs sont répartis par nationalités<sup>70</sup>, sous la garde de soldats de réserve dirigés par le capitaine Braun, un ancien de Kugelfischer. Un camp pour les femmes jouxte celui des hommes. Tous sont affectés à une usine et Georges décrit ses activités par le menu dans l'atelier des « Petits Roulements », surveillé par le contremaître Gottesberg, supervisé par l'ingénieur Kasselbaum – un cadre important du Parti – qui apprécie la qualité des prestations fournies par Georges et propose à celui-ci de devenir

« interprète pour accompagner les Français malades en consultation chez le docteur Heck. [...] On te donnera un laissez-passer permanent. Le docteur Heck consulte tous les matins, sauf le jeudi et le dimanche, de neuf heures à midi, dans l'immeuble de l'Arbeitsamt, premier étage, première porte à droite, numéro vingt-neuf de l'HorstWesselstrasse, tout près de la cathédrale... [...] Ta consigne [...] est de traduire. Tu ne dois rien faire d'autre. Si tu es surpris à encourager un tire-au-flanc ou à tromper un docteur, tu seras remplacé et puni... » (p. 161)<sup>71</sup>.

Ce rôle de drogman est important pour la suite et l'on ne peut que faire le rapport avec les documents de la Gestapo de Würzburg (voir *supra*) : Arthur Conte était très habile pour tromper les médecins (quand bien même Georges – son double – échoue-t-il dans une tentative au profit de son ami Bubusque, p. 185). Toutefois, on n'en saura guère plus sur cette activité. Dans le roman, on trouvera plutôt la narration des accommodements avec la vie quotidienne de *StO*, même s'il arrive à Georges de penser que « la file de déportés » pouvait faire penser à « l'Internationale de l'esclavage » (un écho du chant du même nom, entonné tous les soirs à la Neue Bremm, p. 162; l'épisode est repris dans *Au-delà de la montagne*, p. 163). Et l'*Ausweiss* dont il dispose pour cette tâche est également un moyen de retrouver une belle, la nuit, en toute sécurité (ou presque comme on le découvrira).

Troisième inter-dit davantage explicité : à l'instar de la plupart de ses camarades – des jeunes d'une vingtaine d'années –, Georges est captivé par les femmes. En l'occurrence, Hella von Bobenburg, une noble servant dans l'*Arbeitsdienst*, qui lui fait des avances auxquelles il cédera<sup>72</sup>. Ingrid, étudiante en lettres très cultivée,

<sup>70</sup> Parmi les amis français de Georges : Bubusque (mercier à Lézigan), Lolo (maçon de Capendu), Gabriel (croque-mort de Gruissan-Tournebelle; on se souvient que, dans *La vigne sous le rempart*, figurait un « Fernand, croque-mort de Montpellier; p. 170).

<sup>71</sup> Cette fonction qu'a peut-être exercée A. Conte est une source possible des considérations de l'énigmatique docteur Lancel sur les « traitements médicaux » au camp de Flossenbürg dans « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » (voir Walter; 2008 : 110-112).

<sup>72</sup> P. Arnaud (2007) fait remarquer que, pour un certain nombre de femmes allemandes, la Seconde Guerre mondiale fut une période d'émancipation sexuelle, en particulier lorsqu'elles avaient des relations amoureuses avec des travailleurs civils de l'Ouest. Nombre d'anciens *StO* rapportent leurs aventures en insistant sur le caractère très dangereux de celles-ci. Ce qui éloigné de la réalité. La

filles d'un professeur (aveugle) de français à l'université de Würzburg (la mère est décédée). Sa sœur, Ilse, une hitlérienne bon teint qui sera « mutée au secrétariat de la Gestapo auprès de l'inspecteur Korb » (p. 163). Zoska, une Polonaise anti-nazie qui a vécu dans un manoir et étudié les Beaux-Arts à l'université de Cracovie. Le jeune homme n'a de cesse de badiner, de façon plus ou moins appuyée. À un moment,

« il récapitula l'ordre de la collection : Ilse devait avoir pour besoin de s'incliner ou de se briser; Ingrid choisirait entre un vagabondage et l'ivresse d'une cage charmante, auprès d'un bon compagnon; Hella devait ronronner sous n'importe quelle caresse de maître, même imprudent ou maladroit; Zoska était sans doute de celles qui n'aiment pas sans estimer et aiment encore si elles ne sont pas payées de retour. Pour aimer, la première devait avoir besoin de violence, la seconde de tendresse, la troisième de chaleur, la quatrième d'admiration » (p. 156/157)<sup>73</sup>.

Tout un programme détaillé en de nombreuses pages! Mais dans le cadre d'une confrontation avec les textes antérieurs pour analyser comment se reconfigure la mémoire du séjour de l'auteur en Allemagne, il faut envisager ledit programme très différemment. Avec le passage du genre de la nouvelle historique à celui du roman, Arthur Conte fournit fort logiquement plus d'éléments tant sur les tenants et aboutissants des événements que sur ses personnages principaux. Il en va ainsi pour leur rapport aux femmes (par exemple, on peut lire une croustillante visite de Georges et de ses amis au Grand Quatre, un bordel perpignanais, p. 52 et sq., ou des descriptions de ses relations amoureuses – hautes en couleur – avec Suzanne dans le chapitre « Les villes (après-guerre) ». Et plus la composition des textes est éloignée temporellement du conflit, plus les femmes ont un rôle majeur dans ce qui a trait à l'internement. Au point qu'on pourrait parler d'une sorte de cristallisation sur le féminin dans les différentes rationalisations de l'expérience. La thématique du double devient celle du complément plus ou moins désirable et désiré.

Ainsi, dans *Les Hommes ne sont pas des héros*, Hella est-elle l'amante effective, et cette relation mettra Georges en danger (inter-dit qui rappelle la nouvelle « La poupée de son », ou, dans *Au-delà de la montagne*, la dénonciation de Manuel par Dolorès qui le mènera à la mort). Par ses accointances avec la Gestapo, Ilse sera présente lors des tortures infligées à Georges pour d'autres motifs que la fuite de l'usine (inter-dit qui rappelle « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre »). Zoska sera celle qui offre l'occasion de devenir espion au profit des Alliés (inter-dit identique au précédent, sachant aussi que, dans *Au-delà de la montagne*, Manuel avait été contacté par Isabelle – un modèle du sculpteur Josep Viladomat<sup>74</sup> – pour reprendre son activité clandestine antifranquiste en Espagne). Quant à Ingrid, elle est la femme rêvée qui sera abandonnée et regrettée (inter-

---

plupart du temps la Gestapo adressait des avertissements au couple et pouvait éloigner l'amant ou l'interner quelques semaines dans un camp de rééducation par le travail.

<sup>73</sup> On est donc loin de la détestation de Jean-Pierre à l'égard des civils allemands qui effectuent leur promenade dominicale le long du camp de la Neue Bremm (Conte, 1946 : 48)...

<sup>74</sup> J. Viladomat (1899-1989) est un sculpteur catalan qui a vécu dans la Principauté d'Andorre.

dit levé dans le chapitre dédié à l'après-guerre). Chacune vectrice d'un danger, ces quatre femmes ont un rôle capital dans la transformation de Georges. À leurs façons et en interdépendance, elles participent à un processus initiatique – sous bien des aspects inverse de celui, à dominante masculine, de la Neue Bremm qui portait sur la vie concentrationnaire (Walter, 2008) – faisant passer le jeune homme du statut de STO acceptant son sort à celui de STO entrant dans la lutte contre les nazis. Autrement dit, l'accusation de la Gestapo à Sarrebruck (et non celle inscrite dans les archives de Würzburg) deviendra réalité textuelle et mémorielle. Par là, se repose la question du héros que Jean-Pierre n'était pas franchement au camp sarrois, du moins tel qu'il est décrit dans *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (dans *Au-delà de la montagne*, le vrai héros est de toute façon Manuel; ce n'est pas le problème de M. Urbain dans *La vigne sous le rempart*). Compte tenu de son titre, la question est récurrente dans le roman et elle manifeste les oscillations dérivant du penser-double. Quelques illustrations : quand un camarade apprend à Georges la prise de Tobrouk, il se demande s'il ne valait

« pas mieux qu'il fût ici, bien tranquille, avec toutes ces fleurs autour de soi, ce travail sans problème et cette musette bien garnie par le brave Jeanny! ? À quoi bon regretter quelques heures d'héroïsme médiéval? N'y avait-il pas mille autres raisons de vivre que de prendre Tobrouk? Et, avoir su bien vivre, était-ce vraiment avoir su bien mourir?... Il s'énervait, car il se laissait rapidement porter d'un pôle à l'autre. Tantôt il se maudissait de se laisser agir en vérité comme un lâche, de se refuser au passage de l'Histoire. Tantôt il se justifiait – et c'était le plus souvent – avec les mots de l'épicurisme, se poussant à profiter de la moindre jouissance de tous les jours, se persuadant de la vanité de toutes prouesses » (p. 153).

C'est encore le thème d'un échange avec Ingrid :

« – Vous êtes soucieux, observa Ingrid.  
 – Je me demandais, expliqua Georges, si les hommes étaient des héros.  
 – Il ne le sont pas, répondit Ingrid sans hésiter; mais ils peuvent parfois le devenir. Être un héros, c'est être dans un état religieux. Un état second.  
 – Comment le deviennent-ils? demanda Georges.  
 – Je suppose, répondit-elle, que cela dépend de chacun.  
 – De personne d'autre?  
 – De qui voulez-vous donc parler? s'étonna-t-elle » (p. 154).

Bref, l'indécision domine ici comme dans d'autres passages. Néanmoins, transformation il y aura. En quatre étapes, donc autant que de femmes proches. Pourquoi et comment?

## Quatre femmes et le devenir-résistant

Le STO Georges va devenir peu ou prou un « résistant » sur son lieu de travail en Allemagne. Certes, on est assez éloigné des définitions de sens commun du résistant. Du reste, il y a débat dans le monde savant sur le concept de Résistance, débat d'autant plus nécessaire qu'on est confronté « aux mythologies

de l'héroïsme, de la nuit, et des secrets policiers », que « la médiatisation insensée de la mémoire et le poids des logiques identitaires n'ont fait – entre autres raisons – qu'accentuer le brouillage de repères déjà fragiles » (Laborie, 2001 : 74). Et il ne faudrait pas augmenter ce brouillage puisqu'ici on analyse une intrigue romanesque, articulant des données référentielles et un imaginaire. C'est pourquoi on ne cherchera pas à établir si oui ou non Arthur/Georges est résistant, mais on examinera comment, peu à peu, sont accolés au personnage des éléments permettant une identification à une forme de résistance. Pour ce faire, Pierre Laborie (*ibid.* : 88/89) fournit trois critères majeurs :

- « – La volonté de nuire à un ennemi identifié, occupant ou au service de l'occupant, en se plaçant en situation de guerre, et en s'organisant pour empêcher par tous les moyens la réalisation de ses objectifs.
- La conscience de résister, c'est-à-dire de participer à l'expression collective et coordonnée du refus, par un choix volontaire, par une adhésion responsable à des objectifs clairement affirmés, par l'acceptation, de fait ou de principe, de la nécessité de la lutte armée, avec une juste conscience du risque et du sens de la lutte.
- Un engagement dans l'action imposant des pratiques de transgression ».

Ce tableau fonctionne sur le mode de l'idéal-type weberien : on le retrouve rarement tel quel dans le matériau exploité. Que ce soit la réalité historique, avec des situations dans lesquelles certains composants sont plus au centre et d'autres à la périphérie, ou un roman qui, en l'espèce, restitue – ce qui est très intéressant dans l'étude des représentations – un parcours. Ceci est d'autant plus stimulant que, dans le « carnet de Jean-Pierre », ce dernier n'était qu'un « résistant » présumé dans le discours de la Gestapo; dans *Au-delà de la montagne*, Jean-Pierre est implicitement en contact avec le réseau Brutus, mais c'est Manuel qui endosse complètement le rôle; pour *La vigne sous le rempart*, c'est Pierrot qui est un résistant-déporté (M. Urbain, lui, est un STO). Dans *Les hommes ne sont pas des héros*, la trajectoire du personnage qui est le double d'Arthur Conte évacue la résistance hors camp et, changement majeur, installe celle-ci dans le camp *via* les quatre figures féminines.

Première étape, l'inconscience amoureuse : Hella apporte bonheur et malheur. Suite à l'invite de celle-ci, Georges « conclut » fort érotiquement (après avoir quand même retourné un portrait du Führer accroché au-dessus du lit...) : lui habillé, elle entièrement nue (dans *Au-delà de la montagne*, Manuel n'avait-il pas procédé d'une façon similaire – « sans hors d'œuvre », p. 63 – avec « Marguerite de Montmartre » , suite à quoi il avait entendu un message de « Radio Londres » dont la conséquence fut la torture en Allemagne, p. 69 et sq.)? Mais un bombardement interrompt leurs ébats et ils se réfugient dans une cave où un voisin – Müller, un fonctionnaire ayant perdu sa famille dans un bombardement à Sarrebruck (donc à côté de la Neue Bremm) – peut se douter de la relation entre eux (p. 176). On rejoint la thématique de la relation interdite dans la nouvelle « La poupée de son ». En outre, ayant quitté son amante en oubliant sa veste chez elle (son rang de noble permettait à celle-ci d'avoir un logement hors de l'usine), Georges court dans la ville pour rejoindre le camp d'hébergement

et découvre un « spectacle » insoutenable après avoir tenté de porter secours à une Allemande coincée sous un mur écroulé : « À quatre ou cinq mètres en avant de la femme, derrière une poutre calcinée, une fillette de trois ou quatre ans avait été coupée en deux par un éclat de fer. Les jambes et le tronc, devenu aussi courts que celui d'une poupée<sup>75</sup>, étaient d'un côté, la tête de l'autre, de longs cheveux blonds plaqués avec du sang sur un visage qui était hallucinant d'horreur. Un poupon en celluloïd, tout nu, intact, gisait à ses côtés, près d'un petit soulier perdu » (p. 178). Et de commenter : « C'était donc ça, la guerre, des poupées qu'on assassine pour vaincre des criminels? Devenir *impitoyable* pour accepter le défi des *impitoyables*<sup>76</sup>? J'aime mieux être esclave, se disait-il, que d'assassiner des enfants pour être juste contre les sorciers... » (p. 179). Les impitoyables ne sont donc plus forcément les seuls nazis. Les Alliés le sont à leur manière, ce que les STO ont souvent exprimé face aux victimes civiles (dont eux) des multiples opérations aériennes (e.g. le récit de M. Urbain dans *La vigne sous le rempart*). En fait, ce bombardement n'avait pas provoqué des dégâts tels qu'ils soient susceptibles de stopper la production de roulements à billes, indispensables à la machine de guerre nazie.

#### Illustrations 4, 5 et 6 :

Les bombardements des usines Kugelfischer:



Pointe alors la deuxième étape : l'offre de résistance. Une autre femme, Zoska, insiste à plusieurs reprises pour que Georges prévienne les Anglais de la situation, d'autant que des armes d'un nouveau genre – nécessitant des roulements spéciaux – sont en cours de fabrication, que des leurres sont installés pour duper les forces aériennes :

<sup>75</sup> Cette vision est à rapprocher d'un dessin de Jean-Jacques Cazaurang illustrant « La poupée de son » dans *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (p. 68) : la moitié du corps de la poupée émerge du fourneau dans lequel elle a été jetée suite à la découverte de la relation entre sa propriétaire et un prisonnier français.

<sup>76</sup> Mis en italique par nous.

« Comment faire? répétait Georges.  
Et il pensait aussi sans le lui dire :  
"Pourquoi le ferais-je?" » (p. 182).

Georges est toujours en proie à de tels problèmes de conscience : « "Qui a raison? pensait-il. Le soldat bavarois de Stalingrad qui a cru en Hitler ou l'esclave qui fait jouir Hella? L'aviateur américain qui répond aux ordres de Churchill au risque de couper en deux une fillette, ou l'homme qui empêche une femme d'être Minerve? Le militant ou le jouisseur?" Il savait qu'il avait fait le seul choix raisonnable et se jurait de refuser toute sa vie de se laisser engager... » (p. 185). Georges est donc tout, sauf résistant. Toutefois, persévérante, Zoska finit par trouver la solution : un Suédois, « agent de Londres » – déjà en place comme tel en Allemagne avant-guerre –, vient tous les mois à l'usine pour des échanges commerciaux. Son nom est inconnu de l'étudiante polonaise. Mais elle répond de lui,

« car, dit-elle, il m'a porté le témoignage irréfutable d'un membre du gouvernement polonais en exil qui était étudiant avec moi. Les Anglais ont réussi à se procurer, par un agent au quartier général de Sauckel, les listes des travailleurs étrangers et leur affectation. Ils ont cherché avec des ministres polonais les noms des ouvriers susceptibles de les aider. Ils ont aussi cherché avec les Français. Et c'est ainsi que j'ai pour vous un message d'un professeur de philologie de Montpellier qui a une barbe rousse... Il travaille à Londres auprès du colonel Passy<sup>77</sup>... Il s'appelle Tumièrre...

Georges était médusé.

– Il vous demande, continua Zoska, de ne rien refuser...

[...] C'était donc cela la fatalité : la complicité d'un vieux professeur franc-maçon<sup>78</sup> et d'une jeune fille walkyrienne qui ne se connaîtraient jamais » (p. 189).

Georges est donc un agent secret potentiel : on pense à lui, on pense pour lui. Nulle conscience claire d'un devenir-résistant ici. La jeune femme détaille le

<sup>77</sup> Ici la dimension référentielle, produit du savoir sur la Résistance après-guerre, est patente. André Dewawrin (1911-1998), dit Passy, était officier et rallia dès juin 1940 le général de Gaulle à Londres où il dirigea le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA). Le réseau Brutus, auquel il est fait allusion dans *Au-delà de la montagne* et que Manuel intégra par le biais de Jean-Pierre, eut des contacts avec le BCRA (voir Passy, 2000; Binot, Boyer, 2007).

<sup>78</sup> Nous n'avons pu identifier le professeur Tumièrre (Georges avait préparé l'agrégation de grammaire et avait donc suivi des cours de philologie, p. 132). En revanche, la qualité de franc-maçon (A. Conte étant friand de jeux de mots sur les patronymes, Tumièrre comme Lumière?) et de résistant du professeur fait penser à celle du docteur Lancel qui, lui aussi, exerçait à Montpellier et avait presque achevé une thèse de philosophie (« La Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre », p. 34). A. Conte reviendra sur la franc-maçonnerie, page 354, pour brosser le portrait du député « Lionel Deléglize » et à lui attribuer un titre quelque peu fantaisiste : « Grand Vénérable de la Loge du Grand Orient ». D'évidence, la franc-maçonnerie préoccupe notre auteur qui a fréquenté des militants socialistes ou des députés appartenant à différentes obédiences (voir aussi, *La vigne sous le rempart*, 1957, p. 66). Au demeurant, dans un récit qui peut être lu comme celui d'une initiation et d'une transformation, il serait possible de montrer une relative similitude (fortuite ou non?) avec les quatre épreuves symboliques de l'initiation maçonnique, liées aux éléments et à des voyages : Hella représente l'épreuve de la terre (avec l'épisode de la cave), Zoska l'épreuve de l'air (avec les bombardements), Ilse l'épreuve de l'eau (avec le souvenir de la baigneuse et le supplice de la baignoire à la Gestapo), Ingrid l'épreuve du feu (avec l'amour pur ou purificateur que Georges lui voue).

*modus operandi*. Rien n'y fait : il a en tête l'image de milliers de fillettes, mortes dans les rues bombardées. Il quitte Zoska, « partagé entre un peu de honte et beaucoup de colère » (p. 190). L'essentiel est la vie amoureuse au milieu des quatre femmes. Non sans risques, non sans sanctions.

Troisième étape : « Arrestations et prisons » dues à cette vie amoureuse qui va mettre sur le chemin de l'acte de résistance. Au sortir de chez Hella, une nuit avant l'aube, Georges croise Ilse – devenue secrétaire de la Gestapo – avec laquelle, « en d'autres temps, il aurait même pu essayer de nouer une amourette » (p. 187). Une autre nuit, en se rendant chez Hella mais aux alentours de minuit (qui fut un moment crucial pour le Jean-Pierre du « carnet » avant qu'il ne parte de la Neue Bremm pour un ailleurs inconnu<sup>79</sup>), méditant sur son refus de s'engager dans une action de résistance avec Zoska (« Je ne suis pas un héros... se répétait-il obstinément... Je ne veux être qu'un homme. Je suis sûr même que je ne suis pas courageux. Je suis fait pour les filles, et non pour les combats... Je ne serai jamais un responsable. Je suis un homme de libre arbitre et je le demeurerai... », p. 191), Georges est arrêté par des policiers, dont un inspecteur borgne (comme celui évoqué lors de l'arrestation à Sarrebruck dans « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre »), et il est conduit au siège de la Gestapo. Il y retrouve Ilse et Müller, le voisin d'Hella rencontré dans la cave, ainsi que l'inspecteur Korb. Interrogatoire. Coups. Contrairement au silence dans le premier récit sarrois mais dans le droit-fil du chapitre « La torture » d'*Au-delà de la montagne*, l'auteur fournit de nombreux détails sur le comportement des agents, sur la stratégie de réponse de Georges pour mettre son amante hors de cause. La nuit s'achève dans la solitude de la cellule, sous les bombardements. Puis reprise des interrogatoires à midi. Korb formule trois hypothèses : « Ou bien tu allais voir une fille et je veux savoir son nom. Ou bien tu allais faire du marché noir et je veux voir la marchandise. Ou bien il y a autre chose » (p. 202). Pour l'instant, rien d'explicite quant à une accusation d'espionnage au profit de l'*Intelligence Service* comme pour Jean-Pierre ou Manuel à Sarrebruck. Pourtant, à ce stade (on se souvient que le chapitre est titré « Arrestations et prisons »), le lien avec le « carnet de Jean-Pierre » et *Au-delà de la montagne* est de plus en plus manifeste. Factuellement et littérairement, on observe un télescopage entre Sarrebruck-Neue Bremm et ce qui se passe à Schweinfurt ou Würzburg.

Il en va ainsi pour l'arrivée dans le lieu de détention : « Korb prit le portefeuille du prisonnier [...], s'intéressa aux photographies. Georges se raidit quand il vit passer entre les gros doigts la photo de sa mère... Korb subtilisa quelques photos de jeunes filles qu'il fit glisser dans son propre portefeuille, poussa un profond soupir, releva son regard » (p. 202/203). Dans la nouvelle se passant à la Neue Bremm : « Ivan fouille mon portefeuille, examine les photos de jeunes filles, les classe soigneusement dans le sien, puis s'attarde un instant sur la photo

<sup>79</sup> Voir Walter (2008 : 113 et sq.).

de ma mère<sup>80</sup>; cette minute est restée pour moi l'une des plus douloureuses, quand les doigts ignobles se mirent à jouer avec cet humble trésor d'amour et de souvenir » (p. 15). Et Georges restera « neuf jours et dix nuits à la prison de Schweinfurt » (p. 203)<sup>81</sup>. Il subira sept séances de tortures de plus d'une heure, dont trois « en présence d'Ilse qui n'avait pas dit un mot » (Jean-Pierre avait subi trois interrogatoires à la Gestapo de Sarrebruck) : « Korb, Müller et le borgne s'était acharné sur lui, le suspendant au plafond par les pieds pour le fouetter jusqu'au sang, le plongeant dans l'eau glacée d'une baignoire ou lui piquant sous les ongles des aiguilles rougies au feu » (p. 203). On pense immanquablement au « grand rire clair de la baigneuse blonde » (« Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre », p. 54) » que croyait entendre Jean-Pierre, tout comme à Manuel torturé dans un « salon » en octobre 1943, qui « tout nu [...] était suspendu par les poignets, depuis plusieurs minutes, au bout d'une corde nouée au plafond », p. 69, et sera fouetté en présence d'« une dactylo blonde, qui était peut-être belle », p. 70). Georges ne dénoncera pas Hella, mais « le jour même où il se disposait à tout révéler, ils l'avaient embarqué dans une voiture cellulaire et envoyé au Straflager de Würzburg ». En note, Arthur Conte explique qu'il s'agit d'« un camp disciplinaire, de style concentrationnaire ». Une formule à rapprocher de celle qui qualifiait la Neue Bremm où étaient expédiés nombre de résistants.

Les personnages du camp font d'ailleurs l'objet de petits portraits et plusieurs d'entre eux recourent ceux rencontrés en Sarre. Par exemple, on retrouve Ivan, surnommé Molotov<sup>82</sup>, et Simon (non plus Simoun, comme dans la nouvelle « La mort de Coucou »); on y retrouve aussi Mario, « un Italien de Milan, inculpé pour espionnage » dont le patronyme est cette fois fourni : Albertini. Et Marek, dont le prénom est Jan, « un moine tchèque condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir donné asile à un prisonnier polonais évadé » (en Sarre, le motif d'internement était la résistance spirituelle). Il y a également un Nicolas dont le nom est Ostrolenko (Ostrolenka dans *Au-delà de la montagne*). Eux et d'autres formaient

« l'Internationale des morts, pensait Georges. L'Internationale des incroyables, préférait dire Mario. Mais, tous les soirs, à l'heure où Simon et Molotov jouaient aux cartes au mess des sous-officiers, tous les prisonniers se groupaient dans un coin de leur baraque et chantaient l'hymne à voix basse, chacun dans sa langue. C'était plus beau qu'une prière. La différence des mots prononcés se perdait dans la communauté du rythme et du sentiment. Marek lui-même y prenait part » (p. 204).

<sup>80</sup> *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* s'ouvre par la formule suivante : « À la mémoire de ma Mère ».

<sup>81</sup> 10 jours constituent le temps minimum d'internement prévu par la législation allemande pour un « rétif au travail » (« détention pour éducation à court terme »).

<sup>82</sup> En voici le portrait qui mélange ceux de deux gardiens de la Neue Bremm : « Ivan, un gnome boiteux et malingre, hirsute et malpropre, avait reçu le surnom de Molotov parce que son visage, aux yeux bridés et aux pommettes saillantes de type mongolien, présentait quelque vague ressemblance avec celui du ministre de Staline » (p. 203). Edouard Regulski dit Molotov (né en 1911 à Cześtochowa en Pologne), photographe ambulancier et ancien détenu, a été condamné à mort lors du procès de Rastatt et exécuté le 30 juillet 1946.

On a là un décalque ramassé d'une scène notoire à la Neue Bremm (voir Walter, 2008 : 112-113) qui montrait comment étaient subsumées les différences entre les détenus pour faits de résistance et les autres. Avec aussi des dialogues sur le sens de leur présence dans le camp et leur avenir. Or, comme on l'a entrevu, dans *Les hommes ne sont pas des héros* une action de résistance concrète est possible sur le lieu même de détention. D'où leur moindre importance ici. Du reste, la communauté ne se constitue pas uniquement sur le mode des échanges verbaux : Marek et Mario soignent les blessures de Georges dues aux tortures à la Gestapo (p. 205), Mario jouant le rôle du docteur Lancel<sup>83</sup> qui polémique avec Marek sur Dieu, y compris dans des discussions aux toilettes, avec des observations scatologiques (e.g. p. 206, 208) qui sont un écho à celles du camp de la nouvelle. Toutefois, un nouveau personnage apparaît et il aura un rôle important dans la suite du récit après-guerre : Eugène Agnel<sup>84</sup>, un communiste, toulousain et agrégé d'espagnol, qui avait « partagé la retraite de Jacques Duclos au moment du pacte germano-russe » (p. 209) et avait été arrêté par les Allemands à Toulon parce qu'il avait distribué des tracts aux ouvriers de l'arsenal pour qu'ils se mettent en grève. Ceci lui valut une déportation à Buchenwald et il se retrouve à casser des cailloux « sur l'autostrade de Nürnberg » avec Georges. Tous deux discutent beaucoup (ce qui était interdit et provoquera le bris d'un verre du lorgnon d'Eugène Agnel), notamment des conduites impitoyables dans les régimes ou idéologies totalitaires. Échanges qui, dans la nouvelle de 1946, étaient plutôt entretenus avec des Russes. Mais, à la différence des *Impitoyables*, le roman *Les hommes ne sont pas des héros* a été écrit en période de guerre froide et le communisme y tient une place non négligeable. Au demeurant, dans « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre », le narrateur n'avait-il pas prédit une dictature des collectivités : il nous faudra entrer dans une « église » (parti, syndicat, etc.), « résolument aveugles, irréductibles et intransigeants... » (p. 56), avec des conséquences néfastes (« le doute ou le dégoût »)? On y reviendra en conclusion.

<sup>83</sup> Le docteur Lancel, franc-maçon et résistant, était très présent dans « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » et déjà moins dans *Au-delà de la montagne* : en l'espèce, il est « remplacé » par le professeur Tumièr.

<sup>84</sup> Ce nouveau personnage est probablement « bricolé » à partir de plusieurs figures politiques croisées par A. Conte. Comme Georges, E. Agnel deviendra député après-guerre (p. 352 et sq.). Brisé par le Parti (exclu avec Charles Tillon et André Marty en 1952), il finira par se suicider (p. 385 et sq.). Le patronyme « Agnel » est peut-être un écho de celui du député communiste A. Mouton qui était actif au sein de la commission des pensions. L'auteur n'hésite pas non plus à galérer : « Au temps des moutons, il [Agnel] discutait souvent avec Georges, qu'il s'efforçait de convaincre sur tous les problèmes. À l'heure des loups, il le croisait dans les couloirs de l'Assemblée ou dans les trains du Midi comme s'il ne le connaissait pas (p. 252/253). Si A. Conte le présente comme le « rapporteur de la loi sur le statut du fermage et du métayage » du 13 avril 1946 (p. 385), qui fut effectivement appuyée par le pcf, le rapporteur en était Charles Lamarque-Cando (1901-1989), socialiste landais et résistant. Par ailleurs, A. Marty, originaire de Perpignan, était décédé à Toulouse en 1956... C'est-à-dire quand l'auteur était en pleine rédaction de son roman.

On peut encore établir un rapport avec une autre nouvelle des *Impitoyables*, non sans une différence de taille : les mauvais traitements vont préparer l'acceptation d'une offre de résistance, ce qui contribuera, pour partie, à liquider les « mauvaises raisons » ayant mené à la Neue Bremm. Dans la lignée de l'argument de « La mort de Coucou » (p. 213 et sq.), Georges est affecté à des tâches à l'extérieur du camp, dans une « usine de corps gras ». Il subtilise une tranche de lard pour la rapporter au camp. Contrôle à l'entrée par Simon, Molotov, des ss et le *Lagerführer*. Georges est découvert et puni par une séance de « brouette »<sup>85</sup>, soit décharger du sable et le recharger durant six heures. Pendant ce temps, il récapitule « le passage des mois et des semaines. Mars, la déportation. Avril Hella. Mai : Ingrid et Zoska. Juin : Korb. Juillet : Marek et Mario. Août : Mario et Marek. Voici que commençait septembre. Si Zoska n'avait pas trouvé de complice, il était trop tard pour obtenir tous les renseignements que voulait le Suédois... » (p. 218). Des bombardiers passent. Il reçoit des coups de cravache. La tâche est harassante. Il pense à Hella, à Ingrid. Coup de botte au ventre. Georges s'évanouit. Et commence le chapitre « L'espion ».

Il s'agit de la quatrième étape, celle où la transformation en résistant devient effective et où Ingrid devient un possible amour purificateur. Elle commence par la narration de multiples dialogues entre Georges et ses amis dans le camp de l'usine où il est revenu. Étrangement, à ses camarades qui lui demandent d'où il vient et comment il s'en est sorti, Georges répond : « Je crois que je ne le saurai jamais. Il ajouta qu'il avait donné sa parole de ne rien révéler de ce qu'il avait vu » (p. 225). On retrouve ainsi le silence quasi absolu sur les interrogatoires à la Gestapo de Sarrebruck, si ce n'est que – inter-dit nodal dans la gestion par Arthur Conte de l'expérience en camp – le lecteur, lui, sait ce qui s'est passé. Mutisme et mystère sur le moment, parole et révélation quinze ans après les faits. Puis Arthur Conte entre dans les pensées de son personnage dont le destin va basculer :

« Être un homme [...] c'est peut-être cela : s'appliquer à ressembler à la plus belle image que les autres ont de vous-même... », sachant notamment que « tous ses amis d'Obendorf lui prêtaient les idées les plus généreuses parce que, comme interprète, il avait pu rendre quelques fois quelques menus services sans difficulté. [...] Tout se passait comme si ses amis dressaient une magnifique statue et lui donnaient l'ordre de s'incorporer à elle... "Exactement cela, se dit-il, je mets les bras, les pas et l'âme dans ceux d'un autre personnage qui, lui, est inventé... Je me masque... Et les copains me reconnaissent mieux dans ce masque, dessiné et sculpté par eux, que dans ma vérité..." » (p. 228).

Tout est dit, ou presque ! La pleine conscience d'un engagement pour des mobiles idéologiques n'est pas encore manifeste... Georges rencontre fortuitement Zoska et lui déclare que, revenant « d'outre-tombe » (p. 229), il accepte sa proposition :

<sup>85</sup> Une punition à mettre en relation avec un passage de « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » (p. 16), dans lequel ce dernier, faisant référence au premier de ses ancêtres forçats, estime que celui-ci pourrait « se reconnaître après cinq cents ans dans ce visage dur et ce crâne chauve, et ce corps qui se ployait déjà pour subir les coups et traîner la brouette. Ironiques rencontres des temps ».

« C'est trop tard, dit-elle tristement. Le Suédois revient dès le 20 octobre<sup>86</sup>. Jamais nous n'aurons assez de temps pour réunir tous les renseignements ». Et quand elle lui pose la question de savoir pourquoi il a changé d'avis, il répond : « Pour ressembler à une image ». Une image de soi, une image publique.

Toutefois, Georges va endosser des types de comportement caractérisant les résistants. Redevenu ouvrier et interprète à la place d'un Belge qui ne faisait pas l'affaire, il organise son « réseau » (Tanguy, Victor, Jeannot, Dédé, Van Macker, Jean-Marie et d'autres qui occupent des fonctions stratégiques dans l'entreprise). Il rassemble des informations capitales, sauf sur les installations secrètes. Dans le chapitre « L'espion », il agit en pensant à Mario et Marek qui l'ont soigné après le supplice de la brouette et dont il « a peine à concevoir qu'ils pussent exister. Il était auprès d'eux la veille encore et pourtant il avait déjà l'impression aujourd'hui qu'ils n'avaient été que les personnages incroyables d'un rapide cauchemar » (p. 233). Comme à la Neue Bremm ? Il agit, non sans problèmes de conscience exprimés surtout dans le chapitre « L'assassin » où il pense aux conséquences des bombardements et à Ingrid qui pourrait être ramassée dans le même état que la petite fille vue en sortant de chez Hella (« Il n'y aurait qu'un coupable : lui-même », p. 238). Grâce à Zoska et au Suédois, Londres reçoit les documents sur les installations et, vers Noël 1943, les bombardiers entrent en action. Les vagues se succèdent, donnant lieu à des descriptions effroyables : une bonne part de l'usine est détruite, une quarantaine d'ouvriers sont tués, dont des proches d'Arthur (Lolo, Bubusque, Léon, Jean-Louis, Van Macker...), Gabriel arrache les dents en or de la bouche des cadavres pour éviter que les Allemands ne les récupèrent<sup>87</sup>... Quant à Zoska, blessée, elle est devenue aveugle<sup>88</sup>. On est alors bel et bien dans l'acceptation du recours à tous les moyens pour atteindre des objectifs de guerre. Que sont devenues les autres femmes ? Hella a été mutée dans une usine de produits chimiques à Düsseldorf (certainement en raison de sa liaison avec Georges). Il se s'est suicidée après avoir tué Korb,

<sup>86</sup> Cette date correspond à celle à laquelle, selon une lettre de la firme Kugelfischer à la Gestapo (22/11/43), A. Conte est tombé malade et, *grosso modo*, prépare sa fausse permission (voir Walter, 2008 : 85).

<sup>87</sup> Comme cela a été indiqué, il s'agit d'une scène traumatisante qui figure dans le récit du secrétaire de mairie, M. Urbain, ex-sto à Schweinfurt, dans *La vigne sous le rempart* (1957 : 168-171). Il y précise notamment que le phosphore des bombes rendait aveugle, que « Fernand, un croque-mort de Montpellier, [...] trouva des pincettes et il entreprit d'arracher à nos morts, à qui les dents en or, à qui une chevalière, à qui une alliance » ; face à l'indignation de ses camarades, il répondit : « Si je ne le fais pas les Chleus le feront cette nuit et ça leur servira pour faire quelques morts de plus. [...] Plus tard, il alla tout jeter dans le Main » (p. 182). S'ensuit un dialogue avec d'autres personnages du roman sur le rapport à la croyance en Dieu, à la prière (lui estime elliptiquement que, suite à ce carnage, « nous avons tous les droits... »), à l'avenir du monde. En tout cas, le séjour à Schweinfurt se réduit à l'évocation de ce bombardement. Il n'est pas non plus question de la Neue Bremm ou d'un quelconque séjour dans une prison.

<sup>88</sup> Dans une certaine mesure, on pourrait établir une relation avec le tableau de Breughel, « La Parabole des aveugles », illustrant *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (voir Walter, 2008 : 109-110).

l'inspecteur de la Gestapo (donc après l'interrogatoire musclé de Georges)<sup>89</sup>. Quant à Ingrid, elle demande à Georges si, bien qu'Allemande, il accepterait de la voir en France au lendemain de la guerre, mais la réponse est embarrassée. Suite à tout cela, Georges prend une résolution radicale, contraire à sa ligne de conduite antérieure, qui correspond assez largement aux critères pouvant définir un résistant. Il la prend,

« tandis que Gabriel remuait les cadavres près de la fosse commune : donner les noms des villages aux Suédois, tout faire, tout risquer et tout apporter pour que la guerre durât même un seul jour de moins, pour que la paix revint au plus vite, et, avec la paix, l'heure des laboureurs, l'heure des poètes, l'heure d'Ingrid... Au plus tôt, d'abord, écourter le temps des sorciers, même si, en passant, il fallait accepter d'être sorcier soi-même... et même si d'autres Lolo devaient mourir et des doigts de morts désigner quelques faux coupables... » (p. 267).

De la sorte, en devenant espion et en contribuant à la destruction d'un maillon de l'entreprise mortifère nazie, Georges est véritablement rédimé. En outre, sous réserve d'accepter la mise en équivalence avec Arthur/Jean-Pierre-STO de la nouvelle, il accomplit ce pour quoi celui-ci a été interrogé à la Gestapo et expédié à la Neue Bremm. En l'espace d'un peu plus d'une dizaine d'années, la boucle est bouclée.

## Conclusion

Dans *Les hommes ne sont pas des héros*, la Neue Bremm – lieu où Arthur Conte a rencontré des résistants déportés de France – est donc devenue l'inter-dit au double sens de l'expression : le camp de la nouvelle et de *Au-delà de la montagne* est présent « en creux » et il nourrit la substance narrative d'une section du roman qui se déroule ailleurs. Toujours en creux, malgré le titre, Georges peut être perçu après-guerre comme un « héros », presque comme un résistant. Si transformations des lieux et de l'identité du personnage central il y a eu dans cette œuvre, on peut aussi y voir l'aboutissement d'un processus ayant affecté les textes antérieurs. Et, par là, on dispose d'indices sur les divers modes de gestion par l'auteur de son rapport à son passé de STO en lien avec des actions de résistance. Les traces autobiographiques sont d'ailleurs assez nombreuses pour que semblable perspective ne soit suspectée d'un rabattement arbitraire du « littéraire » sur de l'« extra-littéraire ». Récapitulons ce qui, en définitive, est emblématique des difficultés de plusieurs classes d'âge à assumer leur séjour dans le *Reich* en tant que travailleurs.

Dans « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre », ce dernier est *dans* le camp sarrois pour une raison passée sous silence par le personnage (c'est l'accusation de la Gestapo qui est explicitée) et par l'auteur qui n'en dit mot dans le paratexte

<sup>89</sup> Dans *Au-delà de la montagne*, Dolorès, dénonciatrice de Manuel, sera exécutée par les amis de celui-ci. Les traîtresses ne survivent pas à leurs méfaits...

(on a besoin du préfacier pour mieux saisir la situation d'Arthur Conte). Dans *Au-delà de la montagne*, Jean-Pierre est au second plan et Manuel au premier : à des degrés différents, ils sont résistants en France et sont déportés pour cette raison dans le camp de la Neue Bremm. Avec *La vigne sous le rempart*, nouveau dédoublement : Pierrot est résistant en France et déporté dans un camp, tandis que M. Urbain est STO sans qu'il ne soit fait mention de résistance ni *a fortiori* d'internement. Enfin, avec *Les hommes ne sont pas des héros*, Jean-Pierre est incarné par Georges ; il est incarcéré pour les raisons que l'on sait, mais, cette fois, c'est dans le *Kugelfischerlager* qu'il devient résistant. Ce faisant, il ratifie les motifs de la première incarcération dans un lieu qui, lui, a disparu du récit, tout comme Jean-Pierre. Cette mutation des identités topologiques et patronymiques va de pair avec une extension de la narration de la trajectoire et du destin du personnage principal après-guerre. Dans le recueil de nouvelles, rien n'était dit à ce sujet : l'accent était mis sur l'expérience traumatique de la détention en tant que telle. Dans *Au-delà de la montagne*, à la résistance au nazisme correspond celle au franquisme : si Manuel meurt en raison de son engagement, Jean-Pierre survit sans qu'on sache précisément ce qu'il advient de lui. Quant à *La vigne sous le rempart*, Pierrot, devenu journaliste, est tué par une bombe « terroriste » dans une colonie ; M. Urbain poursuit sa carrière de fonctionnaire... Qu'en est-il dans *Les hommes ne sont pas des héros* ?

Certes, la qualité de STO n'empêche pas Georges de faire une carrière politique ainsi qu'on le découvre dans la foisonnante partie « Les villes (après-guerre) ». Il dispose de l'appui du maire de son village, M. Calestroupat, pour lui succéder (p. 326 et sq.) et il deviendra député. Une situation identique à celle d'Arthur Conte qui bénéficia du soutien du maire socialiste de Salses, Fernand Brégoulat<sup>90</sup>, et accèdera à la fonction en 1947. Vie publique et vie privée se mêlent également. Georges raconte à sa mère « qu'il avait fait la connaissance d'une jeune fille de là-bas [Ingrid] et qu'il l'aurait même ramenée avec lui, pour lui éviter les misères de l'occupation, si les autorités militaires ne s'y étaient opposées » (p. 332). Du coup, il voulait attendre un peu pour que les souvenirs de la guerre s'éloignent et, pendant ce temps, il entretenait une correspondance. De ceci, il discuta aussi avec le maire – son mentor – qui lui signifia : « Oui ou non veux-tu faire de la politique ? Oui, n'est-ce pas ? Alors, aime en conséquence ! » (p. 333). Et d'ajouter : « Quand on veut gagner un marathon, on ne s'arrête pas pour cueillir une fleur au bord de la route... On court, on court, sans rien penser, sans rien aimer, sans rien sentir... » (*ibid.*). Un jour, la correspondance resta sans réponse : « M. Calestroupat l'avait sauvé d'une erreur terrible... » (*ibid.*). Avec l'acceptation de cet interdit amoureux, Georges manifestait ni plus ni moins que son côté « impitoyable », contribuant à la liquidation d'un passé de STO douloureux et préjudiciable à son avenir, quitte à éprouver parfois du regret

<sup>90</sup> F. Brégoulat (1880-1970) a été maire de Salses de 1919 à 1941. De 1941 à 1942, le premier magistrat de la commune fut Jean Tardiu, puis ce fut Alphonse Barrau de 1943 à 1944 et enfin Jean Torrent de 1944 à 1947.

(p. 373)<sup>91</sup>. Perte d'illusions quelque peu idéaliste. Début aussi de désillusions plus cruelles. Il se rattrapera en menant une vie amoureuse intense, notamment avec Suzanne (p. 360 et sq., p. 371 et sq., p. 398 et sq.) que, *in fine*, il épousera. Il sera journaliste à *L'Indépendant*. On aura droit aussi à de nombreuses pages sur la vie parlementaire... Toutefois, la guerre réapparaît de temps à autre. Ainsi lors d'une exténuante soirée dansante dans un club au cours d'une mission en Pologne :

« "Même à Würzburg, pensa Georges, je n'ai jamais été aussi vidé..."

Il avait le sentiment de n'avoir plus de cœur ni de viscères ni de cerveau. Il était devenu encore plus mécanique qu'à l'atelier du roulement à billes. Il n'était plus qu'une chose et, à chaque danse, ses pieds étaient de plus en plus lourds. Il aurait voulu dormir sur place pour oublier le cauchemar » (p. 384).

C'est là le symptôme d'un malaise existentiel. Revenus à l'hôtel avec Suzanne, ils s'injectent de l'héroïne... Et, dans la foulée, commence le chapitre « Le téléphone » (p. 385 et sq.) consacré au suicide à Paris de l'ex-député communiste de Toulouse, Eugène Agnel, « rescapé des camps d'Allemagne » (p. 352) qui avait été détenu avec Georges. Ils avaient été collègues à l'Assemblée nationale. Mais Eugène Agnel avait été exclu du Parti avec André Marty et Charles Tillon en 1952, abandonné par sa famille. C'est l'occasion pour Georges de se remémorer leur dernière rencontre dans un train : le député, devenu professeur à l'Université de Clermont-Ferrand et ne s'occupant plus que d'espagnol et d'art, allait chez Picasso, « le plus communiste de nous tous : un vrai Artiste vrai Militant ». Ce qui occasionna des échanges sur l'art et l'engagement. Chacun accusant l'autre d'être myope (avec un rappel du bris des lorgnons d'Eugène Agnel par des SS sur l'autostrade de Nuremberg). Ils ne se comprennent plus du tout. Et Georges livre sa dernière image de son camarade de camp qui avait perdu toutes ses certitudes, ou presque :

« Une cuisine semblable à n'importe quelle cuisine.

Un livre ouvert.

Un réchaud à gaz.

Agnel ne hurlerait plus avec la meute, ou ne bêlerait plus avec le troupeau.

Il avait renoncé à l'impossible.

Il était mort d'être seul » (p. 388).

La mort rattrape les survivants. Tous les survivants. Le narrateur propose un bilan de la traversée des années noires par Georges :

« Au fond, sa guerre aurait dû être la plus enivrante ou la plus absorbante. Dans le premier cas, à cause de cette énorme importance des roulements à billes. Dans le second cas, à cause des remords. Il n'avait su s'exalter ni comme Korb, ni comme Zoska. Et il n'avait jamais su s'exalter comme Marek ou comme Agnel. Dans cette affaire de Schweinfurt, c'était comme s'il avait joué

<sup>91</sup> Dans *La vigne sous le rempart* (1957 : 53-58), A. Conte avait raconté une histoire semblable qui se passait durant la Grande Guerre. Elle concernait le forgeron Jérôme et Hilda, une Allemande rencontrée chez un maréchal-ferrant de Ludwigsheim où, prisonnier, il avait été obligé de travailler. Ajoutons que dans *Les hommes ne sont pas des héros*, c'est Gaudérique, le frère de Georges, qui épousera Véronique promise à ce dernier.

un rôle sans le vivre. Maintenant qu'il se jugeait à distance, il réalisait trop bien qu'il n'avait été qu'effleuré par le drame. Caressé » (p. 401).

Un constat lucide, une forme d'aveu... De désespoir aussi, renforcé par la drogue et l'alcool : « Parfois, il s'installait dans une chaise longue, au soleil, sur la terrasse, et il contemplait les arbres du Bois et le jeu monotone des voitures qui se doublaient et se croisaient sur l'avenue. Il ruminait des souvenirs – le vieux collège, la maison, la caserne, des scènes de Schweinfurt – ou pouvait demeurer des heures sans penser » (p. 440). Déchéance. De tout ceci, il ressort que l'individuel rejoint le collectif; emblématiquement, une telle conduite est à bien l'enseigne de ce que Serge Barcellini (2003) nomme le temps des « désillusions » pour les STO, avec un repli massif sur les sites funéraires.

Et la fin du roman, qui se déroule en mai 1958 – période qui précipite le retour aux affaires du général de Gaulle; d'où le choix de « mai » comme titre du chapitre –, sera des plus tragiques, même si le travail en Allemagne a été mâtiné de résistance à l'ennemi. Cet « héroïsme » tardif, tendu entre deux logiques antagonistes (travailler/résister), n'est pas véritablement payé de retour. Ou plutôt, le retour est cher payé. Dans une ruelle déserte, Georges est abordé par un quidam :

« Vous vous appelez bien Forner? demanda une voix.  
Il se retourna.  
Un homme grand et mince se tenait à quelques mètres, contre le mur.  
Georges ne pouvait distinguer son visage.  
Vous ne me reconnaissez pas? redemanda la voix. Il y a un mois que je vous fais suivre...  
[...]  
C'était un visage sans forme, tout tailladé, presque monstrueux.  
L'homme fit un pas en avant.  
Georges vit briller une arme dans sa main.  
Il voulut dire un mot.  
L'homme eut un rire, puis vida son chargeur.  
Georges [...] s'affaissa.  
Le médecin qui l'examina certifia qu'il était mort sur le coup » (p. 453/454).

Le lecteur doit faire un petit effort de mémoire pour cerner le mobile de ce mystérieux assassinat. Comme pour élucider la conduite de Georges en Allemagne, c'est vers des femmes qu'il faut se tourner. Parce que « Suzanne ou Véronique ou Ingrid ou une autre, c'était un simple pion placé sur le damier d'une fatalité inexorable. Le Hasard seul était maître du monde » (p. 432/433). En l'occurrence, il s'agit d'Anna, la sœur de Georges. Par hasard justement, elle avait été retrouvée par Jean-Jacques (l'un des deux frères de Georges) en train de tapiner à Paris (p. 423 et sq.). Un travail honteux... Ancien résistant et combattant d'Indochine, à présent journaliste à *Paris Match*, celui-ci avait défiguré le souteneur à coups de couteau (p. 426) et, grâce à une intervention de Georges auprès de la préfecture, avait réussi à faire cesser la surveillance par la police des mœurs. Ici encore, Georges est « agi ». Victime d'une vengeance, il paye pour son frère, plus héroïque que lui.

Il est vrai que les doubles de l'auteur passent (Jean-Pierre, M. Urbain) ou trépassent (Manuel, Pierrot, Georges). Demeure Arthur. Mais il est face à un inter-dit absolu. Car, au-delà de la disparition/réapparition de la Neue Bremm, qui se confond pour partie avec le *Straflager* de Würzburg dans le roman (ce qui correspond à l'une des fonctions du camp sarrois et constitue une qualification juste du lieu), sont certainement gravées dans sa mémoire et, sans conteste, sont consignées dans les archives de la Gestapo les raisons de l'échappée de l'usine de Schweinfurt, la fonction de délégué chez Kugelfischer, la possible participation aux activités de la DOF à Berlin... Ainsi seule la mort permettrait-elle d'échapper au passé et à ses secrets. Ou la littérature. À condition que l'histoire ne finisse pas par rattraper la fiction.

## Références

- Arnaud P., 2006, *Les travailleurs civils français en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale : travail, vie quotidienne, accommodement, résistance et répression*, Thèse d'histoire contemporaine, Université Paris 1.
- 2007, « "Les femmes de l'ennemi". Représentations et réalités des liaisons amoureuses franco-allemandes des travailleurs civils français en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale », pp. 163-177, in : Revenin R., dir., *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Éd. Autrement.
- 2008, « Les souvenirs des travailleurs civils français en Allemagne : la diversité méconnue des mémoires individuelles (1945 au début des années 2000) », Colloque *Lendemain de guerre*, université de Cergy-Pontoise, 9-11 oct.
- 2009, « La longue défaite des 'requis' du STO. L'échec du combat pour l'adjonction du terme de 'déportation' dans leur titre », pp. 351-375, in : Bruttman T., Joly L., Wieviorka A., dirs, *Qu'est-ce qu'un déporté? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éd.
- Barcellini S., 2003, « Les requis du STO devant la (les) mémoire(s) », pp. 583-601, in : Garnier B., Quélien J., eds, avec la collab. de Passera Fr., *La main d'œuvre exploitée par le III<sup>e</sup> Reich*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative.
- Binot J.-M., Boyer B., 2007, *Nom de code : Brutus. Histoire d'un réseau de la France libre*, Paris, Fayard.
- Blondin, A., 1949, *L'Europe buissonnière*, Paris, J. Froissart.
- Boyer P., 1999, *Épuration, politique et société en Languedoc et Roussillon (août 1944-août 1953). Réalités et représentations*, Thèse d'histoire contemporaine, Université Montpellier 3.
- Brome V., 1957, *L'histoire de Pat O'Leary*, trad. de l'anglais par A. Argela et M. Jullian, Paris, Le Livre contemporain/Amiot Dumont.
- Carrouges M., 1958, *Le Père Jacques*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Castagnez N., 2007, « Les parlementaires SFIO de la IV<sup>e</sup> République en campagne : une question d'identité », *Parlement[s]*, 7, pp. 81-95.

- Cochet Fr., 1992, *Les exclus de la victoire. Histoire des prisonniers, requis, déportés (1945-1985)*, Paris, Éd. SPM/Kronos.
- Conan É., Rousso H., 1994, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, A. Fayard.
- Conte A., 1946, *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, Carcassonne, Imprimerie Bonnafous et Fils.
- 1948, *Au-delà de ma montagne*, Paris, Le Livre de Paris.
- 1950, *La légende de Pablo Casals*, Perpignan, Éd. Proa.
- 1955, *Les étonnements de Mister Newborn*, Paris, Julliard.
- 1956, *Les promenades de Monsieur Tripoire*, Paris, Julliard.
- 1957, *La vigne sous le rempart*, Paris, Julliard.
- 1959, *Les hommes ne sont pas des héros*, Paris, Julliard.
- 1977, *Le premier janvier 1940*, Paris, Plon.
- 1978, *Le premier janvier 1960*, Paris, Plon.
- 1994, *Au village de mon enfance*, Paris, Plon.
- 1997, *Un provincial à Paris*, Paris, Plon.
- Cresciucci A., 2004, *Antoine Blondin*, Paris, Gallimard.
- Dulong R., 1998, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Évrard J., 1972, *La déportation des travailleurs français dans le IIIe Reich*, Paris, Fayard.
- Fleury B., 2008a, « Quand les victimes sortent de l'oubli. Mobilisation franco-allemande à la Neue Bremm (1978-1997) », pp. 57-73, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2008b, « Témoigner d'une expérience traumatique socialement illégitime. Le cas de trois STO, anciens de la Neue Bremm », Colloque *Témoignages, traumas et conflits géopolitiques*, Québec, 7-8 mai.
- Fleury B., Walter J., 2008, « Le camp de la Neue Bremm : mémoire et médiation (1945-1947) », pp. 85-114, in : Oster P., Lüsebrink H.-J., Hg., *Am Wendepunkt. Deutschland und Frankreich um 1945 – zur Dynamik eines « transnationalen » kulturellen Feldes/ Dynamiques d'un champ culturel « transnational » – L'Allemagne et la France vers 1945*, Bielefeld, Transcript Verlag.
- 2009, « Le camp de la Neue Bremm et les procès de Rastatt dans la presse d'Alsace-Lorraine (1946-1947) », pp. 251-298, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre 2. Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 2004, *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, 4 tomes, Paris, Tirésias.
- Fontaine Th., 2008, « Les déportations au camp de Sarrebruck Neue Bremm depuis la France occupée (été 1943-été 1944) », pp. 39-45, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

- Garnier B., Quellien J., éd(s), 2003, avec la collab. de Passera Fr., *La main d'œuvre exploitée par le IIIe Reich*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative.
- Harbulot J.-P., 2003, *Le Service du Travail Obligatoire. La Région de Nancy face aux exigences allemandes*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Heinich N., 2005, « Les limites de la fiction », *L'Homme*, 175-176, pp. 57-76.
- 2007, « La fiction comme document : régimes d'énonciation, régimes d'interprétation », pp. 49-59, in : Baudorre Ph., Rabaté D., Viart D., éd(s), *Littérature et sociologie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- Kaufmann F., 1986, *Pour relire « Le dernier des Justes » (Réflexions sur la Shoah)*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Joyon Ch., 1957, *Qu'as-tu fait de ta jeunesse?*, Paris, R. Lacombe.
- 2009, *Le jeune Français de Vienne 1943-1945*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Laborie P., 2001, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Lagrou P., 2003, *Mémoires patriotiques et Occupations nazies. Résistants, requis et déportés en Europe Occidentale 1945-1965*, Bruxelles, Éd. Complexe.
- Lamy J.-Cl., 1992, *René Julliard*, Paris, Julliard.
- Lindeperg S., 2009, « L'atelier d'Olga Wormser. De l'accueil des déportés à l'écriture de l'histoire (1945-1979) », pp. 297-309, in : Bruttman T., Joly L., Wiewiorka A., dir(s), *Qu'est-ce qu'un déporté? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éd.
- Loustaunau-Lacau G., 1945, « Chiens maudits ». *Souvenirs d'un rescapé des bagnes hitlériens*, Pau/Paris, Éd. La Spirale/Réseau Alliance.
- 1948, *Les Mémoires d'un Français rebelle. 1914-48*, Paris, R. Laffont.
- Maeck J., Weber P., 2009, *Jacques Martin, Carnets de guerre*, Paris, Casterman.
- Marette F., 1954, *J'étais le n° 47.177. Journal d'une comédienne déportée*, Paris, R. Laffont.
- Marshall B., 1953, *Le lapin blanc*, trad. de l'anglais par P. Frédéric, Paris, Gallimard,
- Michelet E., 1955, *Rue de la Liberté. Dachau 1943-1945*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Mouton A., 1981, *Notes d'un vétéran sur les soixante ans du Parti communiste français, 1920-1980*, Arles, Imprimerie Rossi.
- Neveu C., 2008, « La Neue Bremm et la répression en Moselle annexée (juin 1943-décembre 1944) », pp. 23-37, in : Fleury B., Walter J., dir(s), *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Notre exil, circa 1945*, Malzéville-Nancy, Imprimerie A. Masson.
- Passy (Colonel), 2000, *Mémoires du chef des services secrets de la France libre*, Paris, O. Jacob.
- Pendaries Y., 1995, *Les procès de Rastatt (1946-1954). Le jugement des crimes de guerre en zone française d'occupation en Allemagne*, Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien, P. Lang.

- Père Philippe de la Trinité, 1947, *Le Père Jacques, martyr de la charité*, Bruges/Paris, Desclée de Brouwer.
- Pineau Chr., 1959, *Cher député*, Paris, Julliard.
- Pollak M., Heinich N., 1986, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, pp. 3-29.
- Quereilhac J.-L., 1958, *J'étais S.T.O.*, Paris, Éd. France-Empire.
- Rémy, 1948, *Les mains jointes (1944)*, Monte-Carlo, R. Solar.
- Rouso H., 1990, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, 2<sup>e</sup> éd. revue et mise à jour, Paris, Éd. Le Seuil.
- Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm. Terrorstätte der Gestapo. Ein Erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter 1943-1944*, St Ingbert, Röhrig Universitätsverlag.
- Vittori J.-P., 1982, *Eux, les S.T.O.*, Paris, Éd. Messidor/Éd. Temps actuels.
- Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », *Communication et langages*, 149, sept., pp. 77-96.
- 2007b, « Les récits livresques de survivance sur le camp de la Neue Bremm : enjeux et orientations disciplinaires », *Communication*, 26(1), Québec, aut., pp. 11-47.
- 2007c, « La dynamique lorraine de l'édition de témoignages sur le camp de la Neue Bremm en 1945 », *Colloque Régionalismes littéraires et artistiques comparés Québec/Canada – Europe : dimensions historiques, perspectives comparatistes et interrelations (1850-1950)*, Sarrebruck/Metz, 21-23 juin.
- 2008, « Nouvelle testimoniale et inter-dit. Arthur Conte et la Neue Bremm », pp. 75-126, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2010a, « Arthur, Jean-Pierre et Manuel à la Neue Bremm : faux témoins, vrais personnages? », *Témoigner. Entre histoire et mémoire/ Getuigen. Tussen Geschiedenis en Gedachtenis*, Paris/Bruxelles, 106, janv.-mars, pp. 77-96.
- 2010b, « Georges Loustaunau-Lacau : un résistant d'extrême droite témoin d'une situation extrême », in : Rinn M., éd., *Témoignages sous influence*, Toulouse, Éd. universitaires du Sud, à paraître.
- 2010c, « Dans les pas du docteur René Quenouille, du camp de la Neue Bremm au Bullenhusen Damm », in : Walter J., dir., *Humanisme et tolérance. Hommage à Alexandre Marius Déas de Sterio*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, à paraître.
- 2010d, « Traumas expérientiels et modalités d'écriture dans les récits de survivants de la Neue Bremm : Jacques Bergier ou l'autre et soi (1945-1954) », pp. 144-194, in : J. Fantino, dir., *Normes et minorités. L'identité aux prises avec la figure de l'autre*, Paris, Éd. du Cerf.
- Wieviorka A., 1992, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon.
- 2003, « La bataille du statut », pp. 617-624, in : Garnier B., Quellien J., eds, avec la collab. de Passera Fr., *La main d'œuvre exploitée par le III<sup>e</sup> Reich*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative.

*Les hommes ne sont pas des héros d'Arthur Conte : la Neue Bremm en creux*

Wormser-Migot, O., 1968, *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*. Thèse pour le Doctorat ès Lettres présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris, Paris, Presses universitaires de France.



## > MASCULIN

SYLVAINÉ GUINLE-LORINET

Identités, territoires, expressions, mobilités

Université de Pau et des Pays de l'Adour

sylvaine.guinle.lorinet@wanadoo.fr

### ROBERT DAVEZIES, PRÊTRE ENGAGÉ, ET L'EXPÉRIENCE CARCÉRALE

**Résumé.** — En 1963, les éditions de Minuit publient *Les Abeilles* de Robert Davezies, prêtre engagé aux côtés des nationalistes algériens dans leur lutte pour l'indépendance. Dans ce texte, qui s'apparente au nouveau roman, l'auteur rend compte de son incarcération à Fresnes. La prison y apparaît comme un monde où l'espace et le temps sont éclatés, où Dieu est absent. Mais l'expérience carcérale, en donnant une opportunité de lutte politique, ouvre sur d'autres possibles, sur d'autres combats, sur d'autres écrits.

**Mots clés.** — Prison, guerre d'Algérie, clergé contestataire, lutte politique, nouveau roman, écriture poétique.

« Il est venu un jour aux éditions du Cerf, où je travaillais alors, demander, pour je ne sais plus quel groupe de chrétiens de Saïgon ou de Prague, quelques ouvrages de théologie. Je lui en remis un paquet. Il me remercia avec effusion, comme si je venais de lui faire un cadeau princier. Son allure était plutôt modeste, ses vêtements usagés, sa voix un peu éraillée. Mais son nom, qui suffisait à provoquer chez certains horreur et réprobation, signifiait pour moi quelque chose comme l'honneur sauvé de l'Église de France ».

Ainsi débute le portrait fidèle et sensible que Michel Clévenot (1989 : 157) dresse de Robert Davezies dans son livre *Haut-le-pied. Itinéraire d'un homme de foi*; et d'ajouter aussitôt : « Si le terme *engagement* veut dire quelque chose, c'est à Robert Davezies qu'il s'applique »<sup>1</sup>.

Durant toute sa vie en effet, ce prêtre se battit pour la défense des humbles et des opprimés, dans l'Église et dans la société. Comme le souligne Michel Clévenot, Robert Davezies s'attira la haine des milieux d'extrême droite et l'admiration de tous ceux qui luttèrent pour la libération des peuples colonisés. Il fut et reste une figure emblématique de la guerre d'Algérie, symbolisant à lui seul – pour les anciens combattants algériens comme pour leurs plus farouches ennemis – l'aide apportée aux nationalistes par des Français, ceux que l'on appelle les porteurs de valises. Pour son soutien actif au FLN, il connut la prison et fut interdit de séjour.

Robert Davezies écrivit beaucoup mais ne publia qu'un seul roman, *Les Abeilles*, où il revient notamment sur son séjour à Fresnes. Précisément, pourquoi fut-il emprisonné? Quelle vision donne-t-il dans son roman du lieu où il fut détenu? Quelles mutations cet épisode de sa vie engendra-t-il, dans la forme et l'expression de ses combats futurs? À partir du récit de l'expérience carcérale que Robert Davezies (1963) cherche à faire partager au lecteur, peut être émise l'hypothèse que, malgré sa brièveté, cet emprisonnement fut décisif pour les engagements ultérieurs de l'auteur, tant politiques que littéraires.

## L'expérience carcérale de Robert Davezies

### Une expérience brève mais forte

C'est le procès de Robert Davezies, du 6 au 12 janvier 1962, qui médiatise son engagement. Il comparaît devant le Tribunal permanent des forces armées, qui siège à la caserne de Reuilly, à Paris. Il est reconnu coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État; il est condamné à trois ans de prison et à 3000 NF d'amende. Près de quatre mois après la signature des accords d'Évian, il obtient une suspension de peine pour raisons de santé, il sera libéré le 4 juillet 1962. Robert Davezies avait été arrêté à Lyon au début de l'année 1961, alors qu'il

<sup>1</sup> Ce portrait ouvre un chapitre intitulé « Francs-tireurs », où sont évoqués aussi le pasteur G. Casalis et le jésuite M. de Certeau.

venait remettre un manuscrit à son éditeur. Il y fut d'abord incarcéré à la prison Saint-Paul. Condamné par le Tribunal correctionnel de Lyon, il est transféré à Fresnes. Là, il participe à la grève de la faim des détenus algériens, du 1<sup>er</sup> au 20 novembre 1961, à la suite de laquelle il est transféré à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Robert Davezies a donc passé plus d'un an en prison. C'est relativement bref, mais cela lui permet de voir les conditions de vie dans plusieurs centres de détention : une maison d'arrêt, une centrale, un hôpital pénitentiaire. Malgré sa brièveté, cette expérience se révèle assez riche et forte pour que Robert Davezies en fasse la matière d'un livre, *Les Abeilles*. Le mot roman est écrit sur la couverture de l'ouvrage ; il est voulu par l'auteur et par l'éditeur. Depuis 1948, ce dernier, Jérôme Lindon, tient les rênes des éditions de Minuit, un outil de lutte des intellectuels (Simonin, 1994), et explore une double voie, celle de la modernité en littérature, celle de l'engagement dans les combats du temps. Au début des années 50, la maison découvre le « nouveau roman »<sup>2</sup>. Elle publie Alain Robbe-Grillet (*Les Gommages*, 1953 ; *Le Voyeur*, 1955, qui obtient le prix des Critiques) et définit après l'arrivée de ce dernier dans ses structures, en 1954, une orientation littéraire plus radicale qu'auparavant. Avec *La Modification*, de Michel Butor, les éditions de Minuit obtiennent en 1957 le prix Renaudot, ce qui permet de tirer à 100 000 exemplaires et d'atteindre le grand public, et en 1964 le prix Médicis, avec *L'Opoponax*, de Monique Wittig (30 000 exemplaires). Sont publiés aussi *Moderato cantabile*, une version singulière du nouveau roman, par Marguerite Duras (1958) et, en 1963, un recueil d'articles à allure de manifeste, signé par Robbe-Grillet lui-même, *Pour un nouveau roman*.

Dès 1956, la maison s'engage contre le colonialisme et contre la guerre d'Algérie, dans la collection « Documents ». Certes, le livre de Germaine Tillion, *L'Algérie en 1957*, prône l'interdépendance entre la métropole et la colonie et fera l'objet de commandes publiques. Mais paraissent ensuite *Pour Djamilia Bouhired* (Arnaud, Vergès, 1957), plaidoyer pour une jeune Algérienne emprisonnée et torturée par l'armée française, et *L'Affaire Audin*, (1958) où l'historien Pierre Vidal-Naquet<sup>3</sup> reconstitue le probable assassinat de Maurice Audin par les parachutistes. Et surtout, plusieurs ouvrages qui sont saisis : *La Question* d'Henry Alleg<sup>4</sup>, *La Gangrène*<sup>5</sup>, *Notre Guerre* où Francis Jeanson explique son action aux côtés du FLN,

<sup>2</sup> R. Barthes publie en 1954 des articles sur la nouvelle esthétique romanesque dans la revue *Critique* (« Littérature objective », juil.-août ; « Littérature littérale », sept.-oct.) mais c'est E. Henriot, rendant compte de *La Jalousie* d'A. Robbe-Grillet et de *Tropismes* de N. Sarraute, qui lance le terme dans la rubrique littéraire du journal *Le Monde* (22/05/57). En août 1958, *Esprit* consacre un numéro spécial au nouveau roman.

<sup>3</sup> Toujours aux éditions de Minuit, P. Vidal-Naquet publie en 1962 un recueil de documents officiels initialement secrets entérinant la torture, *La Raison d'État*.

<sup>4</sup> L'ancien directeur d'*Alger républicain*, communiste, y raconte les tortures qu'il a subies lors de son arrestation à Alger par les paras du général Massu. Le livre sera vendu à 65 000 exemplaires avant sa saisie.

<sup>5</sup> Il s'agit d'un recueil de cinq plaintes d'Algériens torturés au siège de la Sûreté du territoire à Paris.

*Le Déserteur* de Maurienne<sup>6</sup>. En 1959, Jérôme Lindon édite un ouvrage de Robert Davezies, *Le Front*<sup>7</sup>, recueil de témoignages de militants et de combattants du FLN. Rien d'étonnant donc à ce qu'il publie son roman. Deux ans plus tard, Robert Davezies livrera, toujours aux éditions de Minuit, *Les Anglais* (Davezies, 1965).

## Un prêtre engagé aux côtés des nationalistes algériens

Robert Davezies est un prêtre incardiné dans le diocèse de Tarbes, ville où vivent ses parents, une famille bien pensante de la petite bourgeoisie. Il est né à Saint-Gaudens, sous-préfecture de la Haute-Garonne, mais son père « au sortir de la guerre de 14, était entré à Tarbes à la Compagnie des Chemins de fer du Midi. Sa vie tout entière se déroulerait à Tarbes dans ladite compagnie et ses avatars » (Davezies, 2006). C'est donc dans cette ville que Robert Davezies passe son enfance et son adolescence, qu'il fait ses études secondaires, qu'il obtient le baccalauréat.

Après avoir réussi une licence de mathématiques, il entre au Grand Séminaire de Tarbes à l'âge de 22 ans. Il y reste six ans, si l'on excepte deux trimestres de la cinquième année qu'il passe au séminaire de la Mission de France, à Lisieux. Ordonné prêtre du diocèse de Tarbes, le 29 juin 1951 à Lourdes, il est nommé vicaire à Lannemezan, petite ville industrielle sur le plateau du même nom, à l'est de Tarbes, sur la route de Toulouse : « Je ne me déplaisais pas à Lannemezan, dira-t-il bien des années plus tard, mais je voyais bien que je n'y étais qu'un clerc, tenu en quelque façon à l'écart de mes semblables, privé d'être pour de bon l'un des leurs, trop étranger notamment à la classe ouvrière pour prétendre la servir et y servir l'Évangile » (*ibid.* : 68). Il demande donc à l'évêque de Tarbes et Lourdes, Pierre-Marie Théas, de devenir prêtre ouvrier; celui-ci finit par accepter, malgré la crise des vocations qui affaiblit le diocèse. Robert Davezies entre donc au travail, non pas comme ouvrier « mais comme physicien dans le cadre de l'équipe que la Mission de France était en train de créer dans les milieux de la Recherche scientifique à Paris » (*ibid.* : 69), très exactement dans les laboratoires de l'École normale supérieure.

Entre-temps ont lieu deux événements importants qui ont influé sur l'itinéraire de Robert Davezies : le 1<sup>er</sup> mars 1954, Rome met un terme à l'expérience des prêtres ouvriers; le 1<sup>er</sup> novembre de la même année, éclate la guerre d'Algérie.

<sup>6</sup> Maurienne est le pseudonyme de J.-L. Hurst, historien, professeur et journaliste. Pour cet ouvrage, un procès est intenté aux éditions de Minuit pour « provocation à la désobéissance ». Est saisi aussi le témoignage de M. Maschino, *Le Refus*, collection Cahiers libres, Maspéro. Ces deux ouvrages sont des témoignages qui concernent la désertion de jeunes appelés en Algérie.

<sup>7</sup> On peut penser que les éditions de Minuit auraient également publié *Le temps de la justice*, qui paraît aux éditions de La Cité à Lausanne en 1961; mais le manuscrit en a été saisi lors de l'arrestation de R. Davezies à Lyon en janvier 1961; ce dernier, sans pouvoir revoir son texte, en accepte donc une publication à l'étranger.

Ce qui fut déclencheur, catalyseur de son engagement, ce sont les lettres de soldats ou d'officiers appelés ou rappelés en Algérie, par exemple Stanislas Hutin, séminariste jésuite, soldat de première classe, Jean-Pierre Voreux, dominicain prêtre, lieutenant, qui dénonçaient les représailles exercées sur les populations civiles, le viol, les exécutions d'otages, la torture sur les prisonniers. Se crée donc le Comité de Résistance spirituelle dont font partie Henri Marrou, René Rémond, André Philip, Paule Mounier, Paul Ricœur, Robert Ruhlmann. Ce comité publie *Des rappelés témoignent*, en mars 1957; plus de 20 000 exemplaires de ce livre sont diffusés en quelques semaines. Des prêtres de la Mission de France appartiennent à ce Comité de Résistance spirituelle; des prêtres ouvriers ont côtoyé et côtoient encore dans les chantiers, les usines, sur leur lieu de travail, des militants nationalistes du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD). Comme l'expliquera lui-même Robert Davezies (2006 : 70), « il leur était arrivé longtemps avant le 1<sup>er</sup> novembre 1954, de leur apporter en tant que nationalistes, leur soutien. Ils avaient soutenu le MTLD. Ils soutiendraient le FLN ». Des prêtres, curés ou vicaires de paroisses ouvrières, organisent alors des réseaux de soutien : le 1<sup>er</sup> juin 1957, Robert Davezies entre dans celui de Jean Urvoas, alors vicaire à Puteaux. Ce réseau s'unit le 2 octobre de la même année (Robert Davezies est présent) à celui de Francis Jeanson, au Petit Clamart, qui agit aux côtés des Algériens de la Fédération de France.

Quelles sont les motivations de Robert Davezies (2006 : 71)? « Il me semblait, dira-t-il, en ce qui me concernait, qu'il était du devoir de tout homme, de tout prêtre par conséquent, tant que sur la terre ne règnerait pas la justice, de prendre parti pour les opprimés, les exploités, les humiliés et de partager leurs luttes ». Robert Davezies croit à la fois en l'historicité de Jésus de Nazareth et en l'Incarnation; pour lui, Jésus est à la fois Fils de Dieu et fils de l'homme, vrai Dieu et vrai homme; sa religion s'inscrit dans l'histoire et l'inscrit dans l'histoire, histoire dont il accepte d'être acteur. Le 25 août 1958, la Fédération de France du FLN porte la guerre sur le territoire métropolitain. S'ensuivent de nombreuses arrestations dont celle de la sœur et du frère de Robert Davezies, d'un de ses amis de la Mission de France, le P. Bernard Boudouresques, incarcérés à la Petite Roquette et à la Santé. Robert Davezies échappe à la police et gagne l'Allemagne le 17 octobre 1958; il est accueilli à Cologne par des membres du Comité directeur de la Fédération de France du FLN.

## Une expérience dont il faut témoigner

Parce qu'il a accepté d'être acteur de l'histoire, Robert Davezies a directement vécu une expérience carcérale. Il a également une expérience indirecte de la vie dans certains camps qui, certes, ne sont pas des espaces de détention proprement dits, mais qui peuvent y ressembler par certains aspects : durant son séjour en Allemagne, il est invité par l'équipe de la Mission de France en Tunisie à

se rendre dans ce pays; outre Tunis, il visite les camps de réfugiés de la frontière algéro-tunisienne.

Acteur, vivant l'expérience carcérale directement ou indirectement, Robert Davezies se doit d'en témoigner, au sens à la fois chrétien et courant que l'on peut donner à ce terme. Avant d'écrire *Les Abeilles*, il a rendu compte de son voyage en Tunisie dans un livre également publié aux éditions de Minuit, en octobre 1959, *Le Front*. Dans cet ouvrage, l'auteur rassemble des témoignages de militants et de combattants du FLN, réfugiés en Tunisie; il explique aussi leurs conditions de vie très difficiles.

## *Les Abeilles* : quelle image de la prison ?

### La prison, un monde absurde ?

Ce n'est sans doute pas un hasard si Robert Davezies a choisi d'apparenter son texte au nouveau roman. Il ignore en effet :

- l'intrigue : il n'y en a pas. Un homme est en prison, on ne peut dire pour combien de temps, s'il va y rester ou en sortir...
- la cohérence : la structure du roman frappe le lecteur par sa complexité. Robert Davezies le construit en trente-sept chapitres très courts (parfois une seule page) que l'on peut classer en trois types, qui s'entremêlent : des chapitres narratifs ou descriptifs, écrits au présent de l'indicatif, qui donnent à voir le prisonnier dans sa cellule (1, 2, 3, 4, 9, 12, 13, 16, 19, 21, 23, 26, 29, 32, 33, 34, 36, 37); des chapitres où le prisonnier laisse s'exprimer ses souvenirs d'enfance, écrits à l'imparfait de l'indicatif (7, 20, 31); des chapitres où parlent des témoins algériens, sur la situation en Algérie, sur les luttes qu'ils ont menées, sur la répression dont ils ont été l'objet, où présent, passé et futur se mêlent (5, 6, 8, 10, 11, 14, 15, 17, 18, 22, 24, 25, 27, 28, 30, 35). Trois éléments s'entrelacent donc dans ce texte : la description de l'univers carcéral, les souvenirs d'enfance (ou les images du passé du prisonnier-narrateur<sup>8</sup>), les témoignages de militants nationalistes algériens;
- le psychologisme : le lecteur sait très peu de choses sur le personnage principal (doit-on d'ailleurs l'appeler ainsi?).

Ce texte éclaté traduit un espace et un temps eux-mêmes fragmentés, qui ne sont ni l'espace ni le temps habituels. Certes, il existe des repères chronologiques, sous forme de dates précises ou d'allusions à des événements; mais même si

<sup>8</sup> C'est ainsi que, faute de mieux, je désignerai celui qui fait entrer le lecteur dans sa cellule de la prison de Fresnes dès le chapitre 1.

le temps est rythmé par le cycle du jour et de la nuit<sup>9</sup>, il est en trop, il n'en finit pas... Il s'écoule lentement, seulement rythmé par les conversations entre codétenus, la distribution des repas et les promenades<sup>10</sup>; ce temps de la prison n'est pas le temps normal, celui du dehors, puisque les journaux ne parviennent aux prisonniers qu'avec retard... La presse permet tout de même de poser des jalons : ainsi, à la fin du roman, à travers la relation du journal *Le Monde*, est évoquée l'élection du cardinal Tisserant à l'Académie française, le 15 juin 1961, événement qui se rapporte à la « petite » histoire de l'Église et de la France. Comment l'interpréter? Malgré le drame qui s'est noué en Algérie, le monde a continué de tourner, ce qui rend l'emprisonnement plus dérisoire encore ou plus tragique... Le roman donne l'impression d'un temps suspendu, comme arrêté... Pourtant le temps passe, puisqu'on change le prisonnier de cellule, on le transfère au tribunal militaire ou au palais de justice. En outre, le récit est émaillé de retours en arrière importants<sup>11</sup> : les rêveries du prisonnier le ramènent à son enfance, dans un gros bourg au pied des Pyrénées; les prisonnier recueille le témoignage de deux de ses compagnons de cellule, militants nationalistes algériens de deux générations différentes. On a donc une sorte de temps retrouvé... Il y a en fait emboîtement de trois temps différents : celui de la prison, celui de l'enfance du prisonnier-narrateur, celui des récits des témoins. On pourrait ajouter aussi qu'il y a encore le temps du roman, celui du lecteur.

L'espace lui aussi est fragmenté, même si des repères spatiaux existent (prison de Fresnes, caserne de Reuilly, palais de justice). Le prisonnier ne l'appréhende que par morceaux. D'abord la fenêtre, premier lien avec le monde du dehors, dont la description se poursuit en détail au fil des premiers chapitres :

« Neuf droites verticales devant le ciel, neuf droites, coupées en leur milieu par une droite perpendiculaire, horizontale, montent. La fenêtre est presque carrée, plus haute que large, pourtant. Le ciel, bleu obscur dans l'angle supérieur gauche, est blanc dans l'angle inférieur droit. Les droites sont noires. [...] Les droites sont rouges et le ciel est noir sur toute sa surface. [...] Avec une pointe, il est facile de creuser des sillons dans la pierre du chambranle. Elle se dissout en une poudre blanche qui flotte dans l'air; tombe, se dépose sur l'appui de la fenêtre. [...] La pierre d'appui de la fenêtre avance bien de cinquante centimètres, dans la cour, de soixante, peut-être. Elle est plus noire encore que les parois du tableau de la baie et que le linteau. Ils ont brûlé ou du bois ou de la margarine ou de la cire sur la pierre. Une couche épaisse d'une substance grasse la couvre. [...] Trois barres horizontales de section rectangulaire sont traversées par neuf barreaux de section circulaire, la barre la plus basse et la barre la plus haute sont respectivement très proches de l'appui et du linteau. Tu ne les vois pas quand tu es couché sur le lit. Seule apparaît alors la barre intermédiaire ».

Les cursives sont vues par le judas, l'extérieur des bâtiments par le biais d'un miroir :

<sup>9</sup> Le roman est publié dans la collection « Les jours et les nuits ».

<sup>10</sup> Voir pp. 162-163 et pp. 111-116.

<sup>11</sup> Les souvenirs d'enfance renvoient aux années 30, les témoignages aux années 40, notamment aux émeutes de Sétif, le 8 mai 1945.

« Dans le petit miroir que tient ta main, loin de l'autre côté de la grille, dans le miroir rectangulaire que tu avais glissé dans une poche de ta trousse de toilette de cuir vert, le matin de ton arrestation, que l'administration avait saisi à ton entrée en prison, qu'elle t'a rendu la semaine dernière, tu vois les réseaux vermillon des grilles des fenêtres de la façade, dans les taches mates de la meulière et les nuages. Tu vois à ta droite, à quelques dizaines de centimètres du bord du tableau de la baie, le tuyau de descente en zinc qui part du toit, glisse le long du mur, s'enfonce vers la terre et, à la verticale du miroir, la gouttière, la panne inférieure du toit et les chevrons perpendiculaires, distants les uns des autres de deux empanns peut-être, d'un bois couleur de rouille » (Davezies, 1963 : 18-19).

L'inventaire des décors (la fenêtre, les tubes du chauffage), des objets (le paquet de tabac, la boîte d'Esbit), des mouvements, constitue un quadrillage d'autant plus minutieux que le prisonnier se trouve dans une situation qui n'a pas de sens : il marche dans sa cellule sans d'autre but, du moins le lecteur peut-il le comprendre ainsi, que de tuer le temps, de se dégourdir les jambes, sans véritable but donc, tel le soldat perdu de Robbe-Grillet<sup>12</sup>.

La dénonciation du monde carcéral passe en outre par la maîtrise littéraire de l'auteur. Il écrit au présent de narration, ce qui place le lecteur, par métaphore, au sein d'un procédé passé comme s'il le vivait. On peut considérer qu'il s'agit, puisqu'il est employé d'emblée, d'un présent interprété comme atemporel, qui laisse oublier son point d'ancrage (le présent dit historique) : le prisonnier pourrait être n'importe quel prisonnier, le lecteur pourrait se trouver à sa place. L'utilisation du pronom personnel « tu » concourt également à cette identification du lecteur au prisonnier, qui se parle à lui-même, mais qui interpelle aussi le lecteur; le temps de la lecture du roman, le lecteur *doit* se trouver à la place du prisonnier.

## La prison, ou l'absence de Dieu

Le lecteur des *Abeilles* reçoit très peu d'informations sur le personnage principal... Le prisonnier, qui est aussi le narrateur, est un prêtre qui semble ne pas reconnaître les raisons de son emprisonnement (Davezies, 1963 : 100-101)<sup>13</sup>; il fume du tabac bleu, lit le journal, donne des cours de géométrie dans la prison, porte un polo gris et des espadrilles, se souvient de son enfance... Un compagnon de cellule s'adresse à lui en l'appelant « monsieur le curé » (*ibid.* : 130)<sup>14</sup>. Mais de l'univers carcéral, Dieu semble bel et bien absent. Certes, il est évoqué au fil de leurs récits par les militants algériens musulmans, mais c'est

<sup>12</sup> *Dans le labyrinthe* (1959) est l'histoire d'un soldat perdu, qui marche, et dont on ne sait que ce qu'il donne à voir à quiconque le croise. Ce qu'on voit de lui, ce qu'on sait de lui est en train de se passer. Voir dans *Les Abeilles* la description de la cellule (pp. 20-21).

<sup>13</sup> Le prisonnier-narrateur connaît les raisons de son emprisonnement, mais il ne les reconnaît pas comme fondées.

<sup>14</sup> On trouve aussi, p. 147, l'expression « ce curé ». Rappelons que R. Davezies est prêtre, mais pas curé.

au travers d'expressions familières toutes faites pourrait-on dire : la volonté de Dieu, l'aide de Dieu...

Le lecteur ne peut en revanche savoir si le prisonnier-narrateur, ce prêtre, se livre parfois à la prière. Dieu est-il trop de l'ordre de l'intime pour être évoqué dans un lieu où il n'y a justement aucune intimité ? Ou bien la prison est-elle si inhumaine qu'il ne puisse y avoir sa place ? Elle possède en effet bien des traits insoutenables. C'est un univers bruyant ; le roman est ponctué de la transcription des bruits ambiants, en particulier dans les premiers chapitres<sup>15</sup> ; sont retranscrits, par bribes, des dialogues de cellule à cellule, incompréhensibles ou absurdes<sup>16</sup>. La violence y semble permanente : « Tu en as un qui commence à pousser des hurlements comme s'ils (*sic*). Ils ont violé un gosse de dix-sept ans, l'autre semaine » (*ibid.* : 57). En fait, peut-être Dieu est-il présent tout de même en filigrane, par le rôle de ce prêtre-prisonnier-narrateur qui recueille les témoignages d'autres prisonniers, pour témoigner à son tour.

## La prison, une expression de la lutte politique

Dans ce roman, ou nouveau roman, les témoignages occupent seize chapitres sur 37, des chapitres entiers, intercalés entre les autres : 5, 6, 8, 10, 11, 14, 15, 17, 18, 22, 24, 25, 27, 28, 30, 35. Leur longueur est variable, et par rapport à l'ensemble du roman, ils représentent environ 40 % de l'œuvre. Il n'existe pas de liaison entre ces chapitres et les autres, le lecteur entre de plain pied dans les témoignages. Qui parle ? Ce sont des hommes, des militants nationalistes, vraisemblablement des compagnons de cellule du prisonnier-narrateur. Il semblerait qu'il y en ait deux, de générations différentes : Aberrahmane, 18 ans en 1950, Abdelhafid, qui est emprisonné dès 1945. Le plus jeune des deux hommes apporte son témoignage dans deux chapitres (18 et 25), l'autre s'exprime dans tous les autres chapitres concernés. Dans les deux cas, le lecteur se trouve confronté à une prise de parole libre et assumée ; le témoin se pose comme sujet qui dit « je », ou parle au nom d'un groupe et emploie le « nous ». Ainsi trois chapitres commencent-ils par « nous », cinq par « je » ou « j' » ; deux chapitres s'ouvrent sur une forme passive qui concerne le témoin (« ils m'ont fait arrêter... », « ils m'ont fait retourner... »). Ce « je » ou ce « nous » s'oppose au « il » ou au « ils », désignant les autorités françaises, les militaires, etc. L'oralité est transcrite avec ses hésitations, ses familiarités, ses incorrections, comme elle pourrait l'être par l'anthropologue, le sociologue ou l'historien, après enregistrement :

« En juin mille neuf cent quarante-quatre, les grands responsables sont venus, ils ont fait une grande réunion clandestine à Batna, j'ai trouvé là quatre grands révolutionnaires, quatre frères que je ne les connaissais pas. Par groupes de deux ou trois, à la nuit tombante, nous sommes venus là. Dans ce fondouk, derrière la gare, au bord de la ville, dans ce fondouk, nous étions cent.

<sup>15</sup> Le lecteur se reportera notamment aux chapitres 1, 2, 21, 34...

<sup>16</sup> Par exemple, le chapitre 13.

Un des frères que je ne le connaissais pas, il a tiré des papiers tapés à la machine parce que, nous, on a demandé des explications, alors il a dit que, mes frères, on préparait depuis longtemps ce jour-là, qu'il arrive, de la révolution » (*ibid.* : 36-37).

À qui les témoins s'adressent-ils? Très peu de questions sont posées par l'auditeur; mais le lecteur sait qu'il est là, puisque le témoin le prend parfois à parti : « tu vois... mon ami... ». Du fait de la discrétion de l'auditeur, c'est aussi au lecteur, directement, que le témoin s'adresse.

Ces témoignages mettent en cause la politique coloniale de la France en Algérie<sup>17</sup>. Comme le souligne l'éditeur en quatrième de couverture : « *Les Abeilles*, c'est d'abord [...] une voix, celle d'un peuple en armes qui emploie les mots indépendance, liberté et mort aussi simplement, aussi légitimement que d'autres parlent du temps qu'il fait, d'exploits sportifs ou de bonne cuisine ». S'exprime toute la force du langage parlé, qui traduit un vécu. Ce qui est souligné, c'est l'incurie de la métropole; en Algérie, il n'y a pas assez d'écoles, les jeunes ne reçoivent pas d'instruction : « La France, s'indigne un militant, elle nous prend pour des singes, elle nous prend pour des rats, elle nous prend pour des nains. Ils nous ont séparés de la communauté, ils nous ont laissé vivre tout seuls dans les quartiers musulmans » (*ibid.* : 23)<sup>18</sup>. Les témoins dénoncent les humiliations subies par le peuple algérien, y compris par les députés à Paris en 1937, de la part d'une métropole qui n'a pas tenu compte des révoltes les plus anciennes; la grande misère, la faim du peuple, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale; la répression, en particulier à la suite des émeutes du 8 mai 1945<sup>19</sup>; les conditions des emprisonnements et la torture, que ce soit en Algérie ou en France, à la villa des Oiseaux ou à la rue des Saussaies<sup>20</sup> : « Ils ont commencé sur moi le premier coup, ils ont ouvert l'ancienne cicatrice, ils m'ont déshabillé, ils m'ont fait comme un ballon, ils m'ont ouvert la tête, ils m'ont cassé les dents, ils m'ont cassé les doigts, ils m'ont brûlé les bourses, les bourreaux, rue des Saussaies, là. J'ai perdu connaissance ». Les militants nationalistes doivent mener des grèves de la faim pour se faire reconnaître comme prisonniers politiques<sup>21</sup>. Une déclaration d'un des témoins résume l'ensemble : « J'avais honte : un pays civilisé fait des choses gestapistes » (*ibid.* : 64-65).

*A contrario*, le roman valorise la lutte pour l'indépendance qui, certes, s'accompagne de troubles, de conflits internes entre le MNA et le FLN, conflit à mort pour le pouvoir du futur État. Le roman compose une ode aux militants nationalistes, rappelant par la voix des témoins les conditions de la clandestinité et de l'entraînement dans les Aurès, les réunions clandestines, la propagande

<sup>17</sup> Voir aussi l'ouvrage déjà cité de R. Davezies (1959).

<sup>18</sup> L'absence d'écoles est signalée p. 29.

<sup>19</sup> Respectivement chapitres 5, 6, 10 et 11.

<sup>20</sup> Chapitres 11, 14, 15, 18, 22, 25, 30. Voir par exemple les descriptions du mitard, pp. 135-136 et p. 158. La citation suivante est extraite de la page 132.

<sup>21</sup> Chapitre 30, pp. 137-138 et chapitre 35, pp. 159-160.

après des droit commun en prison dès le début des années 50, les collectes et les transferts de fonds, l'installation de groupes du FLN dans plusieurs villes de France<sup>22</sup>. Devant le juge qui dresse contre lui un réquisitoire implacable, le prisonnier-narrateur songe à des vipères et pense « à d'autres hommes, dehors, libres, qui tiennent l'arme, à d'autres hommes, dans les collines, qui vont vaincre » (Davezies, 1963 : 101). En témoigne le titre du roman, hommage appuyé aux militants peu nombreux mais acteurs d'une nouvelle société, dans une masse qui s'agite sans réelle efficacité, titre inspiré par le proverbe rappelé par un témoin, « une poignée d'abeilles vaut mieux qu'un nuage de mouches » (*ibid.* : 50)<sup>23</sup>.

La violence comme agent de libération n'est jamais critiquée, le lecteur pourrait s'en étonner en songeant à la qualité de l'auteur, mais celui-ci la considère sans doute comme légitime, répondant à une autre violence considérée comme plus grande encore. « La route de la Justice passe par la guerre que nous menons aux côtés de nos frères algériens. Il n'en est malheureusement pas d'autre », écrit Robert Davezies (1961) dans *Le Temps de la Justice*. Le prisonnier-narrateur partage donc l'idéal des combattants algériens; ainsi, attendant son transfert devant le tribunal permanent des forces armées, enfermé « dans une sorte de boîte », il écrit à la craie sur le mur « Algérie indépendante » (*ibid.* : 94-97). Adhère-t-il pour autant au credo FLN, exposé par un « frère » au centre de la cour de la prison, lors de la promenade obligatoire du dimanche matin<sup>24</sup>, devant l'indifférence (feinte?) du gardien, qu'il écoute d'une oreille assez distraite? Ou le transcrit-il pour témoigner, comme il le fait pour les récits de ses compagnons de cellule?

## « La prison, cela change un homme »

Cette expression, je l'ai recueillie de la bouche même de Robert Davezies, lors d'un des nombreux entretiens qu'il a bien voulu m'accorder; selon lui, on n'est plus le même après être passé par la prison. Peut donc être émise l'hypothèse que l'emprisonnement est à l'origine des choix futurs de Robert Davezies. Loin de moi cependant l'idée que l'expérience de la prison constitue la source exclusive de ses engagements ultérieurs, mais sans doute joue-t-elle un rôle catalyseur; je pense qu'elle accentue, radicalise, donne forme aux prises de position.

<sup>22</sup> Respectivement dans les chapitres 5, 8, 11, 27 et 28.

<sup>23</sup> « Une poignée d'abeilles... » est aussi le titre de l'hommage rendu par R. Davezies à H. Curiel, à l'occasion de la journée de commémoration qui lui est dédiée, le 30 mai 1998, hommage publié dans *Recherches internationales* (52-53, print.-été 1998) dont le texte est repris dans Davezies (2002 : 81-88).

<sup>24</sup> Voir chapitre 33.

## L'aide aux prisonniers

Robert Davezies appartient au Comité d'initiative nationale du Secours rouge (Bourseiller, 2008 : 279 et sq.), organisation créée le 11 juin 1970; il y côtoie d'autres chrétiens, le dominicain Jean Cardonnel, le pasteur Georges Casalis, Georges Montaron, d'anciens résistants, comme Vercors, Roger Pannequin, Jean Chaintron, Eugénie Camphin, Yvonne Halbwachs-Basch, des personnalités de gauche, Henri Leclerc, Bernard Lambert, Jean-Paul Sartre. Le Secours rouge souhaite lutter contre la répression menée contre l'extrême gauche par le ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin. L'heure est grave pour la Gauche prolétarienne : suite à un accident du travail où un ouvrier trouve la mort sur un chantier de Dunkerque à la fin du mois de janvier, des militants maoïstes mettent des grues hors d'usage; saisissant le prétexte, Raymond Marcellin sévit : le journal de la Gauche prolétarienne, *La Cause du peuple*, est saisi, la dissolution du mouvement est prononcée, le 27 mai 1970, jour du procès des deux directeurs du journal, Jean-Pierre Le Dantec et Michel Le Bris; la loi anti-casseurs est adoptée le 4 juin, de nombreux militants sont arrêtés. Le porte-parole et l'emblème de la Gauche prolétarienne, Alain Geismar, sera lui-même arrêté le 25 juin. Selon son manifeste, le Secours rouge veut être « le lien de la solidarité populaire contre l'alliance du patronat, de l'État, de sa police et contre tous leurs complices ». Il s'agit de créer un front uni pour venir en aide aux victimes de la répression, ayant pour objectif essentiel de défendre, à la fois sur le plan juridique et sur le plan politique, les victimes de la répression et de leur apporter ainsi qu'à leurs familles un soutien matériel et moral.

Le Secours rouge comprend des militants du PSU, de la Ligue communiste et de la Gauche prolétarienne; celle-ci se sert du Secours rouge comme couverture, comme paravent, alors qu'elle devient de plus en plus secrète, et comme organisation de masse. Trois cents comités locaux se forment rapidement en province, et huit cents en région parisienne. Il est facile pour des militants de la Gauche prolétarienne de les contrôler et d'imposer leur ligne : campagne de défense des prisonniers politiques, grèves de la faim en solidarité avec les maoïstes emprisonnés, dénonciation de la police et du patronat.

## Échanges et Dialogue

Il peut paraître surprenant de mettre en relation l'expérience carcérale de Robert Davezies et un mouvement qu'il contribue à créer et à animer, dont il est même la cheville ouvrière, dans la mouvance des luttes de l'après mai 68. Expérience individuelle d'un côté (vraiment?), collective de l'autre, à deux périodes différentes, avec des objectifs différents. Et pourtant... Le mouvement du 3 novembre, Échanges et Dialogue (Guinle-Lorinet, 2008), se constitue quelques mois après les événements de mai. Il rassemble les prêtres contestataires français qui veulent tuer le clerc et porter la révolution dans l'Église. Il faut transformer

radicalement le statut du prêtre : il doit occuper un emploi salarié, s'engager dans la vie politique et/ou syndicale, il peut se marier s'il le désire. Bref, il doit être un homme comme les autres, un homme parmi les hommes. L'Église quant à elle doit sortir de la collusion avec le pouvoir et l'argent; elle doit se séparer d'une autorité synonyme de hiérarchie pour mettre au premier plan le service; elle doit devenir (redevenir) servante et pauvre. Le champ du débat s'élargit, de l'Église à la société dans son ensemble, qui doit faire des choix socialistes et tiers-mondistes.

Échanges et Dialogue existe de 1968 à 1975. C'est un groupe multiforme. Un mouvement selon sa titulature officielle, un comité d'action plutôt qui apparaît comme un organe de transition dans une Église et une société elles-mêmes en pleine mutation. Par ses stratégies, par ses emprunts aux thèses et concepts marxistes (aliénation, lutte des classes), Échanges et Dialogue s'inscrit dans une lignée communiste; par ses pratiques (parler par des actes, provocations), il appartient bien au monde soixante-huitard. Par son fonctionnement en réseaux, par son internationalisme, par son ouverture sur la société civile, Échanges et Dialogue annonce les groupes alter-mondialistes d'aujourd'hui. Bien que se réclamant d'un collectif de mille prêtres, et au-delà, de l'ensemble des prêtres français, l'organisation n'échappe ni à l'existence de courants en son sein, ni à l'hégémonie de quelques-uns de ses membres, plus actifs, plus militants, et qui pour certains se donnent tout entiers au mouvement. Bien qu'il soit en effet constamment affirmé qu'il n'y a pas d'état major dans le mouvement, quelques personnalités y jouent un rôle clé; il en est ainsi de Robert Davezies. Il fait partie des premiers signataires de la Lettre du 3 novembre, lettre ouverte adressée aux prêtres français, qui constitue l'acte fondateur du futur mouvement et en expose les objectifs. Robert Davezies devient rapidement la cheville ouvrière du mouvement. D'abord chargé des relations internationales, il est élu, à partir de la fin février 1971, secrétaire du Bureau national. Il assume donc à lui seul deux des rôles les plus lourds de l'organisation et il en devient permanent. Il met au service d'Échanges et Dialogue son sens aigu du militantisme, sa parfaite connaissance des modes d'action, son réseau de relations, en France et à l'étranger, sa forte capacité de travail, ses qualités intellectuelles et sa culture, sa plume aussi.

Quel rapport avec l'expérience carcérale vécue quelques années auparavant? Le vocabulaire utilisé par les textes d'Échanges et Dialogue (dont beaucoup sont préparés ou rédigés par Robert Davezies) serait à analyser de façon systématique. Il appartient souvent au champ lexical de l'enfermement ou *a contrario* du mouvement : mur, ghetto, église-ghetto, structure cléricale / partir, bouger, sortir, ouvrir une porte, une brèche, se libérer... Ainsi le 2 septembre 1973, le Bureau national, dont Robert Davezies est le secrétaire, rappelle-t-il à tous les membres d'Échanges et Dialogue que l'Église souhaitée par l'organisation, l'Église critique, est en lutte pour sa propre libération : « Il est manifeste que la pratique des

membres du mouvement du 3 novembre et de tant d'autres qui ont œuvré sur le même front a ouvert une large brèche dans les murs du ghetto clérical »<sup>25</sup>.

## La prison, source de l'écriture poétique ?

Tout au long de sa vie, Robert Davezies a beaucoup écrit. Avant d'être incarcéré, il a déjà publié deux ouvrages, *Le Front*, en 1959, aux éditions de Minit, *Le Temps de la Justice*, en 1961, aux éditions de La Cité (Lausanne). Il fera paraître par la suite d'autres livres, en particulier des recueils de témoignages (*Les Angolais*, 1965; *La Rue dans l'Église*, 1968), des recueils de documents (*La Guerre d'Angola*, 1968, *Échanges et Dialogue ou la mort du clerc*, 1975) (Davezies, 1961, 1975). Ces ouvrages sont militants, très liés sur le plan chronologique et idéologique à l'engagement de leur auteur dans les luttes de son temps. Mais l'expérience carcérale donne lieu au seul roman que Robert Davezies ait jamais écrit, *Les Abeilles*. Celui-ci porte en germe l'écriture poétique à laquelle Robert Davezies donnera ensuite libre cours dans un volume de chansons, *La Saint-Jean d'été* (1977) et dans plusieurs recueils de poèmes, dont la plupart sont composés selon une forme brève, voisine, voire tout à fait semblable à celles des poèmes courts japonais, les haïkus<sup>26</sup>. L'écriture poétique est déjà présente dans la description très précise, quasi scientifique, des objets, par exemple la boîte d'Esbit :

« L'Esbit est très commode pour faire du café. Ils le vendent à la cantine par paquets de vingt tablettes. La boîte de carton est rouge et bleue : vingt tablettes Esbit, combustible solide pour chauffer et faire bouillir, non toxique, prière de stocker au sec, fabriqué par la société chanvrière abbevilleoise, Abbeville, Somme, Exportation interdite, vingt tablettes Esbit, dry fuel for cooking and warming, not harmful to health, to be kept dry, manufactured by société chanvrière abbevilleoise, Abbeville, Somme » (Davezies, 1963 : 139-140).

Si l'on cherche à l'auteur des maîtres en poésie, il faut bien penser au Francis Ponge du *Parti pris des choses...* En outre, le prisonnier s'évade de son quotidien par la rêverie, qui permet la poésie des images, des mots, des sons :

« Les oiseaux chantent de bonne heure, entassés dans les peupliers du Canada, dehors, au nord des murs, au fond des feuillages. Épaule contre épaule, sur les branches, yeux simples grands ouverts, tête levée, ils chantent. Leurs cris dans les arbres sont comme des fleurs, tu dors, les pommiers étaient en fleurs dans les prairies du pays d'Auge, le matin de la Pentecôte, la Dives était une rivière de soleils, les chemins dans la campagne avaient la couleur de la neige, les fleurs étaient blanches, rouges, blanches, tu dors, les pommiers étaient ronds comme un ciel de juin, tu vois le ciel rond fleurir d'étoiles, tu entends crier les étoiles, c'est l'été, elles poussent des cris perçants et les cricris des prairies basses leur répondent. Mais le ciel devient blême, tout à coup, les étoiles. Non, les étoiles sont éteintes, des triangles noirs, aigres, de leurs angles aigusés comme le crissement des pierres, le cri rouge des sardines, le cri violet des chrysopeps, le cri des diamants limpides, tu te souviens, talc, gypse, calcite, fluorine, apatite, apatite, apatite, tu avais

<sup>25</sup> Termes soulignés par l'auteur.

<sup>26</sup> Par exemple : « Des groupes d'étoiles/et de groseilles mêlées/dans le ciel d'été » (Davezies, 2006 : 38).

Robert Davezies, prêtre engagé, et l'expérience carcérale

appris par cœur cette liste de pierres, apatite, orthose, quartz, quartz, quartz, quartz, quartz, quartz, topaze, corindon et diamant » (Davezies, 1963 : 139-140).

Les rêveries du prisonnier le renvoient à l'enfance, de manière directe dans deux chapitres entiers, qui brossent des images d'une petite ville ou d'un gros bourg de province, du piémont pyrénéen<sup>27</sup>, au sud de la Garonne. Elles évoquent une vie familiale empreinte de ruralité et très marquée par les traditions. Ces images introduisent aussi le lecteur dans un monde serein et paisible, où le prisonnier-narrateur enfant connaissait la sécurité et la confiance :

« Ils étaient assis sur des chaises de paille, tous les quatre, auprès du feu, après le repas du soir. Les hommes tenaient des pincettes de fer à la main, dont les bras étaient enveloppés de cendre. Ils se penchaient vers le feu, ils allumaient leurs cigarettes avec de petits cubes de braise, ils fumaient. Ils avaient les pieds pris dans des chaussons de peau blanche enfoncés dans des sabots de bois clair à haute pointe. Ils portaient, enroulées autour des reins, de longues ceintures de laine noires. Les sabots des femmes n'avaient pas de pointe, ils étaient cirés et noirs. Ils ne parlaient pas français mais comme leur mère et leurs grand-mères l'ancienne langue de leur pays. Ils lisaient le journal à haute voix, ils jouaient à la manille le dimanche au bord du feu » (*ibid.* : 83-84).

Les relatives, d'une part, la ponctuation, très précise, qui repose sur l'utilisation des points et surtout des virgules, très nombreuses, rythment lentement les scènes décrites :

« Les matins d'été, tu partais avec elle vers les chicorées sauvages, dont elle reconnaissait de loin les fleurs bleues contre les maisons blanches, entre les tas de ferraille, les orties rouges et les cirses, dans la poussière des chemins de craie, dont elle coupait les tiges tout près du sol avec son couteau, dont vous rapportiez à la cuisine un grand tablier plein, dont elle faisait de la tisane, le soir » (*ibid.* : 87)<sup>28</sup>.

Comment ne pas évoquer les photographes humanistes, un Doisneau, un Ronis, un Dieuzaide? Dans cet univers, les gestes sont lents et immuables. Certaines scènes peuvent être directement mises en parallèle avec les poèmes ultérieurs :

« Ils revenaient d'Espagne, assis dans de longues charrettes, au bord obscur de la lumière vacillante de la bougie plantée dans la terre, elle était debout, en haut de la côte, il tombait une petite pluie, une poussière d'eau, tu cherchais, près d'elle, dans le lointain, sur la ligne droite, à les voir. Le cheval sortait enfin de la nuit, son poil rouge humide de sueur et de pluie. Ils étaient recouverts d'une bâche verte, tu les distinguais à peine de l'amoncellement des marchandises, protégées par une bâche identique du mauvais temps. Leur béret mouillé s'aiguissait en avant de leur front en une arête parfaite, ils étaient courbés vers le cheval » (*ibid.* : 84-85).

Retour d'Espagne encore présent bien plus tard sous une autre forme :

<sup>27</sup> R. Davezies est né en avril 1923 à Saint-Gaudens; il fait ses études secondaires à Tarbes mais retourne passer les vacances dans sa ville natale.

<sup>28</sup> Relatives et ponctuation brossent aussi les plans d'un paysage familial : « Debout, en haut du pré, tu regardais le peuplier dans le vent, au bord de la mare, et, sur les collines noires, au loin, derrière la Garonne que tu ne pouvais voir, mais seulement deviner, au pied des montagnes, les feux » (p. 156).

« Entre des volets  
clos, des portes closes,  
laissant au cheval la bride  
sur le cou, l'entretenant  
en patois, retour  
d'Espagne, Vidal,  
dans des tourbillons  
de flocons de neige  
et de sonneries  
de cloches, assis  
sur le banc de bois  
de la jardinière, entré  
dans la ville au pas » (Davezies, 2006 : 24).

Comme celle du roman *Les Abeilles*, l'écriture poétique peut devenir une écriture politique. Ainsi dans ces deux poèmes (Davezies, 2006 : 22-23), le lecteur ne peut-il y entendre un écho des luttes menées par Robert Davezies pendant la guerre d'Algérie? Fatima est-elle l'une de ces femmes combattant dans les rangs nationalistes dont Djamila Amrane a écrit l'histoire? Le Père Humberto n'abrite-t-il pas un militant clandestin?

« Fatima, corps renversé  
sur le côté gauche,  
jambe droite repliée,  
sans mot dire s'en allant  
de vie à trépas ».

« *Voici les clefs*, avait dit  
le prêtre de Cannes  
La Bocca, *Rachid*,  
*Cette maison est la tienne.*  
*Tes frères et toi,*  
*vous êtes ici chez vous.*  
S'était tu. Avait repris :  
*Moi, c'est Humberto,*  
*toi, Rachid, tu seras Pierre ».*

## Conclusion

En 2004, participant à un cycle d'auditions organisé par un groupe de travail sur le PCF et la guerre d'Algérie, Robert Davezies relit son engagement en des termes qui n'ont cessé d'être les siens lorsqu'il était amené à s'en expliquer :

« Libérer l'Algérie, c'était libérer la France. Et c'était à des Français qu'il appartenait de libérer la France. Il me semblait, en ce qui me concernait, qu'il était du devoir de tout homme, de tout prêtre par conséquent, tant que sur la terre ne régnerait pas la justice, de prendre parti pour les opprimés, les exploités, les humiliés et de partager leurs luttes » (Davezies, 2006 : 71).

Figure emblématique de la lutte des Français aux côtés des Algériens dans le combat pour leur indépendance, figure emblématique donc de la guerre d'Algérie,

Robert Davezies choisit une forme romanesque précise, celle du nouveau roman, pour témoigner de la force des militants nationalistes qu'il a côtoyés. Ce faisant, il révèle aussi la réalité banale et sordide, ici pourtant transcendée par la lutte politique, de la prison. Le roman refermé, Fresnes retourne à la trivialité. Mais le temps de la lecture permet de faire de ce lieu de détention un espace mémoriel : en écrivant *Les Abeilles*, Robert Davezies témoigne et fait œuvre de mémoire.

## Références

- Bourseiller C., 2008, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Clévenot M., 1989, *Haut-le-pied. Itinéraire d'un homme de foi*, Paris, Éd. La Découverte.
- Davezies R., 1959, *Le Front*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1961, *Le Temps de la Justice*, Lausanne, Éd. La Cité
- 1963, *Les Abeilles*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1965, *Les Angolais*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1968, *La Guerre d'Angola*, Paris, G. Ducros.
- 1968, *La Rue dans l'Église*, Paris, Éd. de l'Épi.
- 1975, *Échanges et Dialogue ou La Mort du clerc*, Paris, Éd. Idoc-France/Éd. L'Harmattan.
- 2002, *Un temps pour la guerre*, Lausanne, Éd. L'Âge d'Homme.
- 2006, *Une foule de châteaux et autres écrits*, Lausanne, Éd. L'Âge d'Homme.
- Guinle-Lorinet S., 2008, *Libérer le prêtre de l'État clérical. Échanges et Dialogue (1968-1975)*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Simonin A., 1994, *Les Éditions de Minuit, 1942-1955. Le Devoir d'insoumission*, Paris, IMEC.



## > MASCULIN

CÉDRIC NEVEU

Centre de recherche d'histoire quantitative

Université de Caen

neveucedric@yahoo.fr

### QUEULEU : LE LIEU EMBLÉMATIQUE DE LA TERREUR NAZIE EN MOSELLE ?

**Résumé.** — Le fort de Queuleu, camp d'internement spécial de la Gestapo de 1943 à 1944, est l'un des symboles les plus importants de la période 1939-1945 en Moselle. Un Mémorial départemental de la Résistance et de la Déportation est créé en 1977 à l'entrée du fort pour rendre hommage aux Mosellans victimes de la répression nazie. Ce lieu de détention particulier, réservé aux résistants appartenant ou soupçonnés d'appartenir à la Résistance communiste, la personnalité du commandant du camp Georg Hempten – individu brutal et violent responsable du meurtre de plusieurs prisonniers – et la nature de la population carcérale – en majorité des résistants –, ont contribué à faire de ce site la figure emblématique de la terreur nazie en Moselle. Les procès Hempten et le combat de Léon Burger, frère de Jean Burger, ont contribué dans les années 70 à imposer Queuleu comme le lieu définissant le mieux le destin particulier de la Moselle. Cependant, la détérioration progressive de l'ouvrage, la disparition des témoins, l'émergence de nouveaux espaces de mémoire régionaux modifient l'investissement mémoriel du fort, son caractère symbolique s'effaçant peu à peu d'une mémoire régionale au profit d'autres espaces emblématiques.

**Mots clés.** — Burger, Gestapo, Hempten, Metz, Moselle, Fort de Queuleu, répression.

**Q**ueuleu : cet impressionnant fort militaire mis en chantier au sud-est de Metz à la fin du Second Empire et achevé sous le Reich de Guillaume II évoque à lui seul l'annexion au Troisième Reich du département de la Moselle entre 1940 et 1945 et symbolise la violence de la répression nazie dans cette région ballottée par l'Histoire. Ouvert en principe au public chaque premier dimanche du mois, d'avril à octobre, l'ouvrage d'artillerie, camp d'internement nazi entre le 12 octobre 1943 et le 17 août 1944, est régulièrement visité par le public scolaire, en particulier dans le cadre du Concours de la Résistance et de la Déportation. Depuis 1977, le site est investi d'une forte charge symbolique et mémorielle avec l'installation du Mémorial mosellan de la Résistance et de la Déportation où chaque année se déroulent les principales cérémonies patriotiques : Journée nationale de la Déportation (dernier dimanche d'avril), Appel du 18 Juin, Journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites et Hommage aux Justes de France le 20 juillet, anniversaire de l'ouverture du camp spécial SS de Queuleu le 12 octobre, libération de Metz le 21 novembre. Si l'on excepte la nature militaire du site, dans la mémoire sociale mosellane, Queuleu est associé aux souffrances et aux tortures infligées aux résistants mosellans par la Gestapo.

En effet, d'octobre 1943 à août 1944, le rez-de-chaussée de la casemate A du fort est aménagé en camp spécial SS (*SS-Sonderlager*), centre de détention et d'interrogatoire spécifiquement créé pour regrouper les personnes appartenant ou soupçonnées d'appartenir à la Résistance mosellane d'obédience communiste. Au moins 1 400 personnes sont détenues dans les cellules souterraines de l'ouvrage fortifié, en moyenne pendant trois mois, avant un transfert vers le KL Natzweiler pour les hommes (Neveu, 2009) – camp de concentration des zones annexées – ou vers le camp de Schirmeck pour les femmes (Neveu, 2008b). Les archives nous ont permis de recenser à Queuleu le décès de 38 prisonniers, assassinés par les jeunes gardiens SS ou le commandant du camp. Ce dernier, le *SS-Hauptscharführer* Georg Hempen, s'illustre par sa brutalité et sa cruauté, à tel point qu'il devient dans la mémoire de l'après-guerre l'incarnation physique des souffrances endurées par toute une région. Si de nombreux autres centres de détentions ont existé en Moselle comme le camp de Woippy ou la prison du Grand Séminaire (Neveu, 2008a) – où ont été incarcérés trois fois plus de prisonniers qu'au fort de Queuleu –, la mobilisation collective, à la fois de l'ensemble du monde combattant et de la population mosellane, s'est réalisée presque exclusivement autour de Queuleu.

Comment la mémoire régionale mosellane s'est-elle focalisée sur cet ancien ouvrage de la première ceinture fortifiée de Metz? Pourquoi le fort de Queuleu a-t-il marqué à ce point les esprits pour devenir le lieu mobilisateur et fédérateur de la mémoire de la Seconde annexion?

Ce processus s'explique principalement par la conjonction de trois éléments qui ont contribué – tardivement – à faire de Queuleu la figure emblématique non seulement de la répression de la Résistance, mais plus largement du destin

spécifique d'une région qui se considère comme abandonnée et incomprise du reste de la communauté nationale : un « bourreau sadique », incarnation presque physique de la brute nazie, membre de la Gestapo, l'organisation criminelle par excellence; des victimes, le Groupe Mario, organisation de Résistance qui a construit pour partie sa mémoire collective autour du fort de Queuleu et le lieu lui-même, une casemate souterraine, sombre et humide, massive de par son architecture et sa vocation toute militaire, encore présente dans le paysage urbain alors que d'autres lieux ont totalement disparu (Woippy) ou ont repris leurs fonctions originelles en effaçant toutes les traces de leur passé carcéral (Grand Séminaire).

## « L'enfer souterrain de Queuleu »

Le 12 octobre 1943, les premiers détenus, raflés dans la vallée sidérurgique de l'Orne – Thionville, Moyeuve, Rosselange – sont incarcérés au rez-de-chaussée de la Casemate A du *Feste Göben*, appellation allemande du fort donnée en l'honneur d'un général allemand s'étant illustré lors de la bataille de Spicheren le 6 août 1870. Tous les arrivants appartiennent au groupe de résistance « Mario » Jean Burger (Burger, 1965), d'obédience communiste, dont la Gestapo de Metz a décidé l'anéantissement après un sabotage sur la voie ferrée près de Saint-Avold, une tentative près de Novéant et plusieurs incendies de fermes appartenant à des colons allemands. Afin d'y parvenir, les chefs de la Gestapo mettent sur pied un *Kommando* spécial, le *Kommando* « Sab », sous les ordres du commissaire Hans Käppel. Policier très efficace et méthodique, brutal tant dans les interrogatoires que dans ses rapports avec ses subordonnés, le commissaire Käppel reconstitue patiemment l'organisation communiste clandestine responsable d'attentats de plus en plus menaçants sur le plan sécuritaire<sup>1</sup>. À la fin de l'été 1943, devant l'ampleur de l'organisation – environ 750 personnes d'après un organigramme de septembre 1943<sup>2</sup> – et après le meurtre d'un policier de la Gestapo de Metz, les Allemands décident de rassembler tous les prévenus en un seul endroit, à l'écart, offrant toutes les conditions de sécurité pour permettre à la fois l'incarcération de ces « terroristes » dangereux pour la sécurité de l'État et leurs auditions par les fonctionnaires de l'Abt. [section] Sab. En outre, cette décision répond à des préoccupations pratiques puisque les cris des suppliciés émergeant par les soupiraux des caves du siège de la Gestapo provoquent les plaintes et les interrogations du voisinage<sup>3</sup>.

Le mois d'août 1943 marque le début des vagues d'arrestations dans la région de Thionville pour ne s'achever qu'un an plus tard, en septembre 1944, dans la région de Sarreguemines. Jusqu'au 12 octobre 1943, alors que des aménagements sont

<sup>1</sup> AJM : Le Blanc : dossier A. Dunckern.

<sup>2</sup> BABL : R/70/Lothringen/6.

<sup>3</sup> AJM : Le Blanc : dossier A. Dunckern.

nécessaires pour transformer une casemate militaire en camp de détention de haute sécurité, les résistants arrêtés sont parqués dans les caves et les garages de la Gestapo, 42 *Adolf-Hitlerstrasse* et à la prison militaire de Metz, rue du Cambout<sup>4</sup>. Pour maintenir le secret absolu, les policiers allemands ont interdiction de parler du fort entre eux, la mention « *Bunker* » étant la seule admise, et les fonctionnaires doivent disposer d'un laissez-passer spécial pour y pénétrer<sup>5</sup>. Dès sa création, le *SS-Sonderlager Feste Göben* se singularise ainsi des autres camps de détention. Créé pour une catégorie de détenus – les résistants communistes – dépendant entièrement d'une section de la Gestapo et de son chef, Hans Käppel, qui décide des internements et statue sur le devenir des internés, le camp fonctionne en vase clos, constituant une entité autonome au sein des services policiers allemands et du système carcéral nazi.

Les détenus, menottés, sont emmenés au fort les yeux bandés pour ignorer leur destination et ainsi éviter toute tentative d'évasion, bandeau conservé par les prisonniers pendant une grande partie de leur détention – parfois plusieurs mois – celui-ci n'étant retiré qu'au moment des interrogatoires. L'obsession sécuritaire de la Gestapo de Metz oblige les familles à déposer le linge ou des colis de nourriture au siège de la Gestapo et non au fort lui-même, ce qui permet de brouiller les pistes. Dans le même ordre d'idée, les décès au fort sont enregistrés à l'État-civil comme étant survenu au 42 rue Adolf Hitler (Burger, 1973 : 72-73).

La période marquant l'arrivée au fort contribue à la construction de cette atmosphère irréelle. Certains prisonniers, à travers leur bandeau, entraperçoivent une porte en fer massif, imposante, surmontée d'une plaque « *SS-Sonderlager* ». Après avoir franchi cette porte, le prisonnier, complètement aveugle, est poussé dans un escalier de 25 marches s'enfonçant dans les profondeurs de la casemate pour arriver dans un long couloir voûté où se trouvent les différentes cellules. Là, il est contraint de marcher en canard jusqu'à l'antichambre du commandant. Aligné face au mur, l'attente peut durer plusieurs heures sans avoir le droit d'esquisser le moindre geste<sup>6</sup>. Brutalisés, les internés sont ensuite parqués dans des cellules collectives où ils ont la stricte obligation – sous peine de coups de crosses par la sentinelle qui patrouille en permanence dans l'allée – de rester assis toute la journée dans la plus complète immobilité (Burger, 1973; Hoeffel, 1978). Les chefs de la Résistance sont isolés dans des cellules individuelles construites par les premiers détenus arrivés au camp, et vivent dans une obscurité totale, les policiers allemands les maintenant à l'écart pour reconstituer la totalité de l'organisation. Cette désorientation, cette absence totale de repère est récurrente dans les témoignages des anciens détenus d'autant plus qu'à leur arrivée, un numéro inscrit sur une plaquette suspendue autour de leur cou, se substitue à leur identité (Blesch-Tillard, 2001). Ce numéro doit être connu parfaitement et

<sup>4</sup> BAVCC : dossiers statuts de déporté résistant et politique des membres du groupe « Mario » Jean Burger.

<sup>5</sup> AJM : Le Blanc : dossier G. Hempten.

<sup>6</sup> Témoignage de l'ancien détenu Éd. Perette. Accès : [www.ascomemo.com](http://www.ascomemo.com)

Queuleu : le lieu emblématique de la terreur nazie en Moselle?

prononcé en allemand. Tout détenu qui l'oublie ou qui répond par son nom à une interpellation du commandant est sévèrement sanctionné : « Numéro 119, on me demanda comment je m'appelais lorsque je suis sorti de ma cellule. Je répondis par mon nom et Hempen me frappa comme un plâtre »<sup>7</sup>. Précaution de sécurité pour les nazis afin d'éviter que les détenus ne puissent communiquer entre eux, cette mesure achève un processus de deshumanisation destiné à faire craquer le plus rapidement possible les prisonniers dans une affaire de la plus haute importance pour la police allemande.

Au quotidien, les prisonniers sont affamés, subissent les sévices directement infligés par Georg Hempen, condition aggravée par l'impossibilité de se laver jusqu'en avril 1944. Dans leurs récits, nombre d'anciens détenus considèrent avec soulagement le moment de leur transfert, souvent vers le camp de concentration de Natzweiler pour les hommes et le camp de rééducation de Schirmeck pour les femmes (Burger, 1965). Dans ces camps, les détenus peuvent au moins se laver et communiquer entre eux, sans porter de menottes ou de bandeau sur les yeux.

Tous ces éléments – le processus de deshumanisation brutal et sans aucune phase de transition, ce bandeau porté en permanence, l'atmosphère humide et froide de la casemate, le sentiment d'isolement entretenu par une obscurité permanente, un silence obligatoire sous la surveillance omniprésente à l'entrée et dans les cellules de jeunes *Waffen-SS* issus de l'école de transmission SS de Metz<sup>8</sup>, les brutalités du commandant du camp ou au cours des interrogatoires – ont contribué au retour des camps à faire de Queuleu un lieu en dehors de toute réalité, sans autre règle que l'humeur changeante du commandant du camp. Les récits se font l'écho de ce monde hors de toute normalité, utilisant un champ lexical autour de l'enfer pour décrire la vie au fort, un ancien détenu parlant même de « Royaume des Ombres ». Cet espace, hors-norme au sein d'un univers semblant lui-même irrationnel, le système carcéral nazi, marque profondément les anciens détenus. Pour eux, Queuleu, en comparaison de leur expérience au sein du système concentrationnaire, est un univers dantesque, marqué par la figure négative et emblématique du tourmenteur en chef du fort, Georg Hempen.

## Hempen : *Le Satan au Fort de Queuleu*

Ce titre d'un ouvrage-témoignage d'un ancien détenu du fort (Forthofer, 1970) résume à lui seul l'impression qu'à laissé Georg Hempen auprès de la population carcérale du camp. Queuleu c'est Hempen et Hempen c'est Queuleu. Le nom de ce petit adjudant SS concentre dans la mémoire locale tous les aspects les

<sup>7</sup> BAVCC : dossier statut d'E. Hoff de Saint-Avold.

<sup>8</sup> AJM : Le Blanc : dossiers A. Dunckern et Fr. Zangl.

plus abjects de la terreur nazie : la brutalité, la torture, le meurtre. Incarnation presque physique de la brute, Georg Hempten a une longue carrière de policier – dans la *Schupo* depuis 1925 – avant sa nomination à la tête du *SS-Sonderlager Feste Göben*. Fonctionnaire de la Gestapo de Sarrebruck, il arrive à Metz en 1940 et travaille à la section s'occupant des travailleurs étrangers<sup>9</sup>. Policier sans relief, il obtient un pouvoir considérable, après sa promotion comme commandant de Queueleu en novembre 1943. Dans un premier temps, la direction du camp est assurée par le policier Hans Muller et les conditions de détention restent supportables. L'arrivée de Georg Hempten change tout comme en témoigne Antoine Schmitt de Basse-Yutz : « Tout a changé; notre vie est devenue un martyr permanent »<sup>10</sup>. Recourant à des brutalités contre les prisonniers, Georg Hempten est le « garde-chiourme » obéissant que recherchent ses supérieurs de la Gestapo de Metz. S'autoproclamant « Roi sans couronne », Georg Hempten est un satrape omnipotent, s'occupant personnellement de tous les aspects de la vie du fort, sans aucun adjoint, ni secrétaire, ni comptable pour l'assister<sup>11</sup>. Seul maître dans cette prison spéciale, le policier peut donner libre court à sa violence pathologique en libérant toute sa frustration sur des détenus qu'il exécère. Dans le même temps, l'homme, méprisé par une partie de ses collègues, tient sa revanche sociale puisqu'aucun d'entre eux n'est à même de lui donner des ordres, Georg Hempten ne dépendant que de Hans Käppel et de Johann Schmidt. Certains de ses collègues prennent rapidement leurs distances, écoeurés par les protections dont il dispose et par sa violence aveugle qui compromet le bon déroulement des investigations<sup>12</sup>. Signe de sa complète autorité dans cet espace singulier qu'est le *SS-Sonderlager*, Georg Hempten est le seul à disposer de la clé des cellules individuelles où il s'adonne régulièrement à des séances de torture. Cependant, ce pouvoir tout puissant s'arrête aux portes des salles d'interrogatoire auxquels il n'assiste pas.

Brutal, l'homme est également vénal. Sans vergogne, il se livre au pillage systématique des colis familiaux grâce auxquels il entretient une basse-cour aménagée dans un fossé attenant à la Casemate A et d'où il tire les denrées nécessaires pour « graisser » la patte de ses supérieurs hiérarchiques, notamment le chef de la Gestapo de Metz, Johann Schmidt (Burger, 1965 : 140-141). Pour la garde des prisonniers, Georg Hempten dispose de contingents de jeunes *Waffen-SS* (Burger, 1965 : 136-141), à la différence des autres prisons de la Gestapo où la surveillance est assurée par des *Schupos* comme au Grand Séminaire ou des contingents de roumains à Woippy (Neveu, 2008a). Il leur inculque que les prisonniers ne sont que des traîtres, des bandits de droit commun qu'il faut traiter en conséquence. Enfin, Georg Hempten s'illustre par sa politique systématique de division entre détenus, notamment avec le Kapo Kraushaar, choisi parmi les prisonniers, à la

<sup>9</sup> AJM : Le Blanc : dossier G. Hempten.

<sup>10</sup> *Le Républicain Lorrain* (17/10/68 et 20/03/69).

<sup>11</sup> ADM : 69J38 : note sur le camp d'internement du fort de Queueleu.

<sup>12</sup> AJM : Le Blanc : dossiers A. Dunckern, J. Schmidt et G. Hempten.

Queuleu : le lieu emblématique de la terreur nazie en Moselle ?

fois réceptacle de la frustration du colérique Georg Hempten et auxiliaire de ce dernier dans les brutalités commises sur les internés<sup>13</sup>.

Tous les témoignages associent Georg Hempten à un animal, à un monstre enragé, la figure même de la brute épaisse, un « Satan personnifié ». Les témoignages des meurtres commis par lui sont extrêmement crus et semblent démontrer une absence totale de conscience et de pitié (Burger, 1965 et 1973). Ainsi Georg Hempten n'est-il pas regardant de l'âge et du sexe de ses victimes. Une internée âgée de 71 ans à l'époque raconte :

« Il me maltraita à deux reprises. J'avais 71 ans. Un jour que j'étais étendue à cause de ma phlébite, il m'obligea à me lever. Très faible, j'ai dû me traîner à terre vers le chambranle de la porte afin de m'y agripper et ainsi me lever. Il appela Charles Cridlig, l'interprète de la Gestapo : Venez voir cette vieille truie ! Cridlig s'approcha de moi et au lieu de m'aider à me lever, il me lança plusieurs coups de pied dans le postérieur »<sup>14</sup>.

L'homme chargé de la déshumanisation des prisonniers est lui-même un être déshumanisé dans les récits, réduit à la condition de bête se livrant à ses instincts primaires ou comparé à un démon tout droit sorti d'un des cercles de l'enfer. Ce portrait du « bourreau presque trop bourreau » est porté à son paroxysme à l'issue de la longue bataille judiciaire engagée pour obtenir sa condamnation par la justice allemande.

Dès la Libération, la justice militaire s'empare du cas Georg Hempten. À l'issue de plusieurs mois d'enquête, il est condamné une première fois à mort par contumace par le Tribunal militaire de Metz le 10 avril 1951 pour violences, meurtres et association de malfaiteurs<sup>15</sup>. Ce procès passe alors presque inaperçu dans la presse de l'époque, probablement parce que Georg Hempten est absent du procès, réfugié en Tchécoslovaquie chez son beau-frère<sup>16</sup>. Après le vote de la loi d'amnistie du 18 septembre 1954, Georg Hempten émerge de sa clandestinité et reprend des fonctions dans la police à Oldenburg où il s'occupe de la répression de la criminalité juvénile. À l'issue d'interminables recherches pour le retrouver, au nom de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP), la *Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes* (VVN) adresse le 15 janvier 1962 à la centrale de Ludwigsburg une plainte contre Georg Hempten. En juin 1962, ce dernier est finalement appréhendé et incarcéré à la prison d'Oldenburg. Son procès, très attendu en Moselle, s'ouvre le 4 novembre 1963 dans une atmosphère passionnée, d'autant plus que les principaux responsables nazis ont échappé à la justice : Anton Dunckern, condamné à 20 ans de travaux forcés le 1<sup>er</sup> juin 1951 puis libéré, Johann Schmitt condamné à mort par contumace et vivant tranquillement en Bavière, Hans Käppel jamais arrêté (Burger, 1973 : 85-108).

<sup>13</sup> ADM : 285 W 30 : dossier Ch. Kraushaar.

<sup>14</sup> ADM : 285 W 30 : déposition de L. Conrad de juillet 1945.

<sup>15</sup> AJM : Le Blanc : dossier G. Hempten.

<sup>16</sup> AJM : Le Blanc : dossier G. Hempten.

Pour faciliter l'audition des témoins français, le tribunal tient plusieurs audiences à Sarrebruck et Trèves<sup>17</sup>. Finalement, après presque un an de procès, le 14 septembre 1964, le tribunal d'Oldenburg décide de suspendre les poursuites en vertu d'un texte du 26 mai 1962 qui stipule que les nazis déjà condamnés par un tribunal allié ne peuvent être jugés par un tribunal allemand pour les mêmes crimes<sup>18</sup>. La Cour suprême de la RFA invalide la décision et un nouveau procès est prévu à Oldenburg début mars 1966. Il s'agit de juger les crimes sur lesquels le tribunal militaire de Metz n'a pas statué en 1951. Finalement, après de multiples recours, le nouveau procès s'ouvre le 14 mars 1969 à Oldenburg, avec de nouveau des sessions à Trèves et Sarrebruck. L'atmosphère est toujours aussi tendue, Georg Hempen étant plusieurs fois poursuivi dans les rues de Trèves par les anciens détenus du fort qui l'insultent et le menacent et doit solliciter la protection de la police locale. Au bout de deux mois de débats passionnés – où plusieurs fonctionnaires de l'ex-Gestapo de Metz viennent déposer à décharge –, le tribunal prononce l'acquittement le 13 mai 1969, faute de preuves<sup>19</sup>. Le juge fonde sa décision sur les nombreuses contradictions des différents témoins amenés à déposer. Habilement, l'avocat renverse la problématique bourreau-victime, présentant Georg Hempen comme une victime de persécutions ourdies de l'autre côté de la frontière, accusant les anciens résistants d'être des criminels de droit commun : « Les rebelles français sont tous des menteurs, plein de haine et de parti pris. On ne peut pas faire un procès avec de tels personnages » (Moisel, 2006).

L'envoyé spécial du *Lorrain* illustre l'indignation ressentie en Moselle à la suite de cette décision :

« Si un jour, le ciel vous en préserve, une nouvelle guerre se déclare et que, comble d'infortune, vous vous trouviez dans un camp d'extermination, mettez, de grâce, toutes les chances de votre côté. N'omettez surtout pas de tenir très minutieusement votre agenda; de consigner méticuleusement tous vos gestes et d'enregistrer scrupuleusement tout ce que vous avez vu, jour par jour, et si possible, minute par minute; photographiez vos gardiens, enregistrez leur voix, et si par hasard vous avez les yeux bandés, prenez leurs empreintes digitales. On ne saurait prendre trop de précautions. Vous avez alors quelques chances, si vous ne passez pas par un four crématoire et si vous n'attendez pas vingt-cinq ans, d'obtenir un jour réparation. Parce que les déportés mosellans du Fort de Queuleu n'ont pas suivi tous ces conseils – et comment Dieu auraient-ils pu le faire – leur tortionnaire Georg Hempen a été acquitté "faute de preuves" »<sup>20</sup>.

<sup>17</sup> *Le Républicain Lorrain* (02/10/63, 07/11/63).

<sup>18</sup> *Le Républicain Lorrain* (15/09/64).

<sup>19</sup> *Le Républicain Lorrain* (14/05/69).

<sup>20</sup> *Le Républicain Lorrain* (14/05/69).

## Queuleu, camp de la Résistance mosellane : le Groupe « Mario »

En 1945, après le retour des détenus des camps de concentration, les survivants du Groupe « Mario » Jean Burger tentent de reprendre une vie normale dans un département en partie dévasté par les combats. Un homme, le docteur Léon Burger prend en main la mémoire et l'histoire du groupe fondé par son frère Jean. Dès la libération, les communistes mosellans mettent en avant l'activité du groupe et celle de son fondateur Jean Burger. C'est ainsi que *Le Républicain Lorrain* publie une nécrologie de Jean Burger le 25 août 1945 saluant le « héros [...] fidèle jusqu'au dernier souffle à son idéal militant et de résistant lorrain » (Schill, 2004 : 89). La *Voix de la Moselle*, l'organe de presse de la fédération communiste du département, indique en « une » la mention : « Rédacteur dans la clandestinité : Jean Burger ». Cependant, cette mémoire reste cantonnée aux cercles communistes et le groupe « Mario » n'émerge pas dans la mémoire mosellane. C'est ainsi que, dès avril 1946, le conseil municipal de Metz refuse de donner le nom de Jean Burger à une rue de la ville (Schill, 2004 : 89). En parallèle, des difficultés apparaissent rapidement dans le processus administratif de reconnaissance des actions du groupe et, en particulier, dans l'octroi du titre de déporté résistant aux anciens membres de l'organisation. L'administration des Anciens combattants refuse d'accorder ce titre aux anciens résistants, justifiant sa décision sur la base de la non-reconnaissance du groupe par les autorités militaires comme organisation résistante<sup>21</sup>. Ce refus est motivé par la découverte de tracts à visées autonomistes que le groupe aurait diffusés à travers la Moselle. D'autres éléments entrent en ligne de compte. Ainsi le Groupe « Mario » a-t-il mauvaise presse auprès d'autres résistants importants, notamment le chef FFI Just Scharff qui les considère comme un « ramassis de criminels de droit commun ». Le contexte politique, un département traditionnellement catholique et conservateur, dominé par la figure du gaulliste Raymond Mondon, maire de Metz de 1947 à 1970, député de la Moselle de 1946 à 1970 et conseiller général du département, ne facilite pas la reconnaissance des actions d'un groupe d'obédience communiste. L'absurde imprègne en partie cette affaire puisque le ministère des Anciens combattants refuse d'accorder les titres de déporté résistant aux anciens membres alors que la plupart de ceux-ci disposent de la carte CVR au moment où ils déposent leurs dossiers.

Le docteur Léon Burger se lance alors dans un combat de longue haleine pour l'homologation du groupe de son frère comme organisation de résistance, accusant le ministère de calomnie, de falsification de documents et d'abus de pouvoir<sup>22</sup>. Pour justifier et donner de l'écho à son action, le docteur Léon Burger publie plusieurs ouvrages : un sur le Groupe « Mario » en 1965 (1 an après le premier acquittement de Georg Hempen) et un autre sur Queuleu en 1973,

<sup>21</sup> BAVCC : dossier de déporté résistant de J. Burger et de L. Burger.

<sup>22</sup> BAVCC : dossier de déporté résistant de L. Burger.

dans lesquels il recourt largement au témoignage de l'ancien *Kapo* Kraushaar, fustigé lors de son procès d'épuration en décembre 1945 puis principal acteur de la croisade « anti-Hempen ». Sa croisade aboutit finalement en 1986 alors qu'il est déjà décédé. Le contexte politique est devenu plus favorable tant sur le plan national que local. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, Jean Laurain, député de Metz, devient ministre des Anciens combattants, fonction qu'il occupe jusqu'en 1986. Il est assisté de Serge Barcellini, chargé de mission au ministère, et futur directeur général de l'Office national des Anciens Combattants. Sur le plan local, le socialiste Jean-Pierre Masseret est élu sénateur de la Moselle en 1983.

Dans la bataille juridique et administrative pour la reconnaissance, Queuleu devient un enjeu important pour le docteur Burger, car reconnaître Queuleu comme le lieu de souffrance des résistants du groupe « Mario », c'est reconnaître implicitement le caractère résistant de ses actions puisque le camp a été construit spécifiquement pour lui. C'est en partie la raison de sa volonté de traduire Georg Hempen devant la justice : à la figure emblématique du bourreau s'oppose une figure emblématique de la Résistance, celle de Jean Burger.

S'inscrivant dans la volonté de faire de Queuleu le lieu emblématique de la répression en Moselle, les associations d'anciens déportés se regroupent pour installer un musée de la Résistance et de la Déportation et un Mémorial au sein même de l'ouvrage fortifié. Jusqu'en 1971, le fort est propriété de l'Armée. Pour concerter leurs actions en vue de l'installation d'un musée, les anciens du fort se regroupent en Amicale des déportés du Fort de Queuleu et de leurs familles, fondée le 7 mars 1971 sous la présidence de Nicolas Firmin, Léon Burger étant désigné président d'honneur, initiative soutenue par la FNDIRP et l'UNADIF. La première étape est le classement du Fort aux Monuments historiques le 13 février 1970 pour la Casemate A puis le 24 mai 1971 pour la totalité de l'ouvrage. Le 31 août, l'Armée cède le Fort aux services fiscaux. Le 22 janvier 1973, est créé le Comité mosellan du Musée et du Mémorial de la Résistance et de la Déportation rassemblant les associations de déportés (FNDIRP, Union nationale des associations de déportés, internés et familles disparus (UNADIF), Association nationale et des anciens détenus et internés résistants (ANADIR), l'Amicale du Fort de Queuleu et les Combattants volontaires de la Résistance (CVR). Le siège social est fixé dans la Casemate A du Fort et le premier président en est Bernard Lauris des CVR. Son but est l'installation au premier étage de la Casemate A d'un Musée et l'érection d'un Mémorial de la Résistance et de la Déportation (art. 5 des statuts). Malgré la création de ce comité, les choses avancent lentement. Une souscription n'est lancée que le 30 novembre 1973. L'argent peu à peu amassé permet de procéder à des travaux de mises aux normes et d'aménagements muséographiques et à mettre en place le monument, travaux réalisés par des bénévoles. Finalement, après des dissensions au sein du comité – Léon Burger démissionne en juin 1974 suivi de Bernard Lauris en janvier 1975 remplacé par Firmin Nicolas – le mémorial départemental de la Résistance et de la Déportation est inauguré le 20 novembre 1977 à l'entrée du fort en présence du Secrétaire

Queuleu : le lieu emblématique de la terreur nazie en Moselle ?

d'État aux Anciens Combattants, Jean-Jacques Beucher<sup>23</sup>. À la même époque, la municipalité prend possession d'une partie du domaine du fort pour en faire un parcours de santé. Le musée de la Résistance et de la Déportation prévu dans les statuts de 1973 ne voit pas le jour. Les anciens internés du fort veulent un musée spécifique sur le SS-*Sonderlager* et refusent de laisser une place aux autres aspects de l'annexion, notamment l'incorporation de force. Finalement, c'est à Thionville, avec le soutien de la municipalité communiste, qu'un musée de la Résistance et de la Déportation est inauguré le 18 octobre 1984.

La figure emblématique du fort de Queuleu dépasse son statut originel de camp de détention pour la Résistance communiste pour devenir le symbole de la souffrance de la Moselle annexée. Trois éléments fondateurs contribuent à ce processus : le lieu lui-même, la personnalité du commandant du camp, Georg Hemen, et l'action de Léon Burger pour la reconnaissance du groupe de son frère. L'absence d'archives originales n'a pas permis l'analyse historique et factuelle du site. Seuls les témoignages d'anciens internés, derrière lesquels plane l'ombre d'un Jean Burger disparu à Nordhausen en avril 1945, ont pu transmettre leur réalité du fort, réalité terrifiante au regard des sévices endurés. De ces récits, émerge la figure négative de Georg Hemen, bourreau des bourreaux, dont le statut de « salaud » sort renforcé des nombreuses procédures judiciaires engagées contre lui.

Cependant, toute figure emblématique ou symbolique induit un processus de focalisation autour de certains aspects, mécanisme qui sous-tend des risques de simplification autour d'une vision partielle de la réalité au détriment de la complexité des événements. Queuleu est érigé en lieu principal de la répression nazie alors qu'il n'est qu'un rouage tardif – à partir d'octobre 1943 – du système carcéral et coercitif mis en place par les autorités allemandes (Neveu, 2008a).

## Conclusion

Aujourd'hui, le lieu de mémoire est devenu lieu du souvenir. Les cérémonies ne mobilisent plus que quelques anciens détenus, des proches et les représentants officiels. Plus alarmant, la détérioration progressive du fort contraint à annuler les visites dominicales. L'émergence d'autres espaces de mémoire, comme le Mémorial d'Alsace-Moselle à Schirmeck, ou le projet d'un lieu de Mémoire à Gravelotte autour de l'autre figure emblématique de la période de l'annexion, le « Malgré-nous », réduisent à une peau de chagrin le projet d'un véritable aménagement du fort de Queuleu en un musée de l'annexion. Figure importante et mobilisatrice des années 70, le fort de Queuleu s'efface devant d'autres sites plus fédérateurs comme l'annexe du Centre Georges Pompidou à Metz ou le projet de Gravelotte. Ce « passage de témoin », reflet de l'évolution de la

<sup>23</sup> ADM : 94 J : papiers Burger et J 6885 : fonds Firmin Nicolas.

demande sociale et de modifications du contexte politique, s'il est légitime, risque de s'accompagner de la disparition pure et simple du site lui-même, à la fois dans l'espace urbain messin, mais plus largement dans la mémoire mosellane. Ne restera de Queuleu qu'un parcours de santé pour les joggeurs.

## Références

- Blesch-Tillard M., Dupuy J.-M., 2001, *Le panier de myrtilles. 1939-1945. Récit d'une Lorraine dans la guerre, la Résistance et la déportation*, Metz, Éd. Serpenoise.
- Burger L., 1965, *Le groupe « Mario », une page de la Résistance lorraine*, Metz, Imprimerie L. Hellenbrand.
- 1973, *Tragédies mosellanes, le fort de Queuleu à Metz*, Metz, Imprimerie L. Hellenbrand.
- Forthoffer F., 1970, *Le Satan au Fort de Queuleu, 1943-1944, (recueil de témoignages contre Hempen, commandant du Fort en 1943-1944)*, Betting-les-Saint-Avold, chez l'auteur.
- Hoeffel C., 1978, *Helden und Märtyrer der lothringischen Widerstandsbewegung im SS-Sonderlager Fort de Queuleu, Strasbourg-Meinau*, Imprimerie ICAL.
- Moisel C., 2004, *Frankreich und die deutschen Kriegsverbrecher. Politik und Praxis der Strafverfolgung nach dem Zweiten Weltkrieg*, Göttingen, Wallstein Verlag.
- Neveu C., 2008a, « Le système carcéral en Moselle annexée, (1940-1944) », pp. 183-194, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2008b, « Das Sicherungslager Schirmeck-Vorbruck. Ein Lager im Zentrum der Germanisierungspolitik », pp. 61-76, in : Doerry J., Klei A., Thalhoffer E., dirs, *NS-Zwangslager in Westdeutschland, Frankreich und den Niederlanden, Geschichte und Erinnerung*, Paderborn, Ferdinand Schöningh.
- 2009, « Le système carcéral en Moselle annexée, (1940-1944) », pp. 111-123, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2), territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Schill P., 2006, « Jean Burger, un itinéraire pacifiste, antifasciste et résistant en Moselle (1932-1945) », pp. 71-90, in : Wahl A., *Les Résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde Guerre mondiale, 1939-1945*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'Histoire.

## > MASCULIN

LUCIANA MESSINA

Université de Buenos Aires (UBA), Argentine

lulumessina@yahoo.com.ar

### LE « TURCO JULIÁN », UN BOURREAU DE L'OLIMPO

**Résumé.** — Ce travail se propose de problématiser la figure du bourreau à partir du cas d'une personnalité, le « Turco Julian », qui est devenue l'emblème du bourreau-tortionnaire de la dernière dictature en Argentine (1976-1983). L'analyse de son cas permettra de suivre le chemin parcouru par de nombreux tortionnaires après la dictature militaire. Ce chemin commence pendant la transition démocratique avec des citations à comparaître pour des causes pénales, se poursuit avec l'impunité des crimes de la dictature à la fin des années 80 et pendant les années 90 et finit avec la récente ouverture des causes judiciaires, les procès et les condamnations de certains agents de la répression. Le corpus principal est composé d'articles de journaux publiés de 1995 à nos jours. Nous avons aussi exploité des témoignages de survivants des centres clandestins dans lesquels le « Turco Julian » a travaillé et sur les causes judiciaires qui le concernent.

**Mots clés.** — Bourreaux, centres clandestins de détention, crimes de lèse-humanité, procès judiciaires, Argentine.

L'objectif de ce travail est de problématiser la figure du bourreau en s'intéressant à un personnage précis, un homme connu sous le nom de « Turco Julian » (« Julian le Turc »), qui est devenu l'emblème du bourreau-tortionnaire de la dernière dictature en Argentine<sup>1</sup>. Nous ne cherchons pas à contribuer à son emblématisation. Au contraire, nous estimons qu'il s'agit d'un bourreau de plus, comme la plupart des membres des Forces armées, de sécurité et des policiers qui ont participé au système répressif<sup>2</sup>. Nous avons néanmoins choisi ce cas particulier pour deux raisons fondamentales. Tout d'abord, nous pensons que le « Turco Julian » concentre une série d'éléments qui permet de penser la figure de bourreau et, par extension, d'établir une réflexion sur l'action répressive dans son ensemble. Ensuite, une analyse de son cas permettra de suivre le chemin parcouru par de nombreux tortionnaires après la dictature militaire. Ce chemin commence pendant la transition démocratique avec des citations à comparaître pour des causes pénales, se poursuit avec l'impunité des crimes de la dictature à la fin des années 80 et pendant les années 90 et finit avec la récente ouverture des causes judiciaires, les procès et les condamnations de certains agents de la répression. Le parcours post-dictatorial du « Turco Julian » passe par des épisodes clés de l'histoire récente de l'Argentine. Il s'agit de moments qui sont le reflet des discontinuités et des virages, des prises de position de la société politique et de la société civile dans son rapport au passé récent.

Une autre raison suscite notre intérêt : le « Turco Julian » a fait partie des tortionnaires de l'ex-centre clandestin de détention l'« Olimpo », lieu où se met actuellement en place un site de mémoire. En ce sens, nous pensons que l'analyse de son cas nous permettra de voir dans quelle mesure un personnage qui est devenu un symbole de la répression donne, ou non, une certaine visibilité sociale au lieu dans lequel il a exercé les pratiques délictueuses « grâce auxquelles il s'est fait connaître ». Bien que ce travail se centre sur la problématisation de la

<sup>1</sup> Je tiens à remercier tout particulièrement C. Varela pour ses commentaires critiques et ses suggestions. Texte traduit de l'espagnol (Argentine) par N. Tahir que je remercie par ailleurs pour ses commentaires avisés.

<sup>2</sup> Pendant la dernière dictature militaire en Argentine (1976-1983), les Forces armées ont déployé un plan systématique de répression clandestine. Ce plan a été mis en place parallèlement à la structure légale de répression en place. Les deux dispositifs s'articulaient. Une politique fondée sur la disparition forcée de personnes, comme mécanisme d'élimination physique et moral des opposants politiques, a été créée par l'État. Pour exécuter cette politique, les Forces armées ont installé sur tout le territoire national un nouveau dispositif d'emprisonnement : les centres clandestins de détention. Le caractère clandestin et illégal de l'action répressive rend difficile la reconstruction exacte de la méthode répressive. Cette reconstruction a pu être faite, en grande partie, à partir des enquêtes menées par les associations de défense des droits de l'homme et celles réalisées dans le cadre de différentes causes judiciaires (notamment la cause 13/84, plus connue comme le Procès aux juntas militaires). Grâce à elles, on sait que le plan systématique de disparition forcée de personnes était organisé et exécuté selon un schéma territorial. On sait aussi que, depuis 1975, quelques mois avant le coup d'État, l'armée argentine dictait une directive qui divisait territorialement le pays en zones, dont les limites coïncidaient avec les juridictions des corps de l'armée. Ces zones étaient, elles aussi, divisées en sous-zones et en « aires ». Ces divisions territoriales délimitaient les aires de responsabilité des groupes qui participaient à la répression illégale.

figure de bourreau, nous estimons qu'il est important de signaler que l'objectif de cette analyse est d'établir une réflexion sur la façon dont lieu et personnage s'articulent, et sur ce qui permet – ou non – à l'un de donner une visibilité sociale à l'autre<sup>3</sup>.

Nous estimons que, tout au long de ces dernières années, le traitement que le « Turco Julian » a reçu de la part de la presse écrite a contribué à son inscription symbolique en tant qu'agent de la répression-tortionnaire et a augmenté sa visibilité sociale en tant qu'un des personnages les plus néfastes du terrorisme d'État. Dans cette optique, afin d'aborder la problématique proposée, nous avons constitué notre corpus à partir des articles de journaux publiés entre 1995 et nos jours. Nous avons aussi travaillé sur les témoignages des survivants des centres clandestins dans lesquels le « Turco Julian » a travaillé et sur les causes judiciaires qui le concernent.

Ainsi avons-nous étudié les modalités d'inscription du « Turco Julian » dans la presse écrite, c'est-à-dire les termes utilisés pour évoquer le tortionnaire. Nous nous sommes plus particulièrement intéressé aux types d'événements influant sur le fait qu'il a simplement évoqué ou placé au centre de l'information dans la presse. Depuis 1995, le « Turco Julian » a plusieurs fois fait la une des journaux. Il a parfois été le protagoniste exclusif de l'information comme en 1995, lorsqu'il a été interviewé par deux chaînes de télévision et qu'il a admis et justifié, en toute impunité, les crimes de la répression ; ou, lorsqu'en 2000, il a été insulté et frappé par un groupe de manifestants de gauche qui l'ont reconnu dans la rue. En d'autres occasions, il a été lié à des faits de signification historique pour la société argentine, en particulier à un événement qui a constitué un point d'inflexion dans le traitement juridique du passé récent : la déclaration d'inconstitutionnalité et de nullité des lois dites de « pardon » par la Cour suprême de Justice en juin 2005. Une première analyse des articles de journaux dans lesquels il est mentionné

<sup>3</sup> Le travail présenté ici s'inscrit dans un projet de recherche qui a pour objectif d'étudier les processus politico-institutionnels et culturels qui ont conduit à l'inscription symbolique et à la visibilité sociale des lieux ayant fonctionné comme des centres clandestins de détention (ccd) pendant la dernière dictature militaire en Argentine (1976-1983). Dans la ville de Buenos Aires, à partir de l'année 2000 et surtout depuis l'année 2004, divers programmes de mémoire ont été développés. Ils impliquent le marquage de sites liés à la répression étatique : que ce soit l'apposition de plaques et de dalles commémoratives en souvenir des détenus-disparus ou la création de musées et de parcs de la mémoire. Un grand nombre de ces projets sont liés à ce qu'on appelle le « processus de récupération » de sites (que ce soit des dépendances des forces armées ou de sécurité ou des maisons particulières) dans lesquelles ont été placés les centres clandestins de détention de la dernière dictature militaire. Face à ce « processus », nous pouvons émettre les interrogations suivantes : quels sont les critères qui rendent certains de ces ex-centres centres clandestins de détention paradigmatiques lorsqu'il s'agit d'envisager des projets de mémoriaux sur les crimes de lèse-humanité ? Quels événements politiques, sociaux et culturels font qu'ils deviennent visibles pour la société dans son ensemble ? Et, plus particulièrement, comment les personnages emblématiques de la répression ont-ils une incidence, s'ils en ont une, sur la visibilité sociale des lieux qui ont été le décor de la répression ?

nous a amenés à établir une périodisation qui exprime différents moments dans la relation entre la société argentine et son passé.

## Scènes de la répression (1976-1983) : le « Turco Julian », un homme ordinaire ?

Un agent de la répression intègre, comme tant d'autres, un « Groupe d'actions »<sup>4</sup> qui se consacre à l'enlèvement et la torture de personnes censées faire partie d'organisations politiques subversives. Ensuite, ce même agent surveille et supervise des personnes enlevées qui, menacées de mort, sont obligées de « marquer », c'est-à-dire d'identifier au passage d'une frontière, leurs compagnons, militants politiques, qui tentent d'entrer en provenance d'un pays voisin. Il pourrait s'agir de la « routine » de n'importe quel agent de la répression, mais nous faisons ici référence à celle de l'un de ceux-ci en particulier, le « Turco Julian ». On sait peu de choses sur sa vie privée. Son vrai nom est Julio Simón. Né en 1940, il est divorcé et a trois enfants. En 1967, il est entré dans la Police fédérale argentine et, dix ans plus tard, avec le grade de sergent, il est affecté à la superintendance de la Sécurité fédérale. Il a été assigné à un « Groupe d'actions » qui a opéré dans trois centres clandestins de détention : « Club Atlético », « Banco » et « Olimpo »<sup>5</sup>. Pour Pilar Calveiro (1998 : 53), dans les centres clandestins de détention :

<sup>4</sup> Les tâches répressives étaient menées à bien par des groupes spécifiques. Les « Groupes d'actions » étaient un chaînon essentiel dans la méthode répressive fondée sur l'enlèvement, la torture et la disparition de personnes. Ils étaient constitués d'officiers et de sous-officiers des forces armées, des forces de sécurité et de policiers. En général, le siège de leurs opérations était des centres clandestins de détention. Ils étaient divisés en deux groupes : ceux qu'on appelait les « bandes » (« *patotas* »), et les « groupes d'intelligence ». Les « bandes » s'occupaient des opérations d'enlèvement qui contenaient toujours une forte dose de violence, que ce soit des affrontements armés ou des coups et des insultes, même lorsque les personnes s'étaient soumises. La personne enlevée était emmenée dans un centre clandestin de détention où elle passait aux mains du « groupe d'intelligence », c'est-à-dire des tortionnaires chargés de soutirer des informations par le biais de tous types de tortures. Après les sessions de tortures, les personnes enlevées, qui n'étaient plus que des corps, étaient déposées dans des cellules ou des petits cachots (*tubos*). Elles étaient alors sous la surveillance attentive des « gardiens », le personnel répressif chargé de les garder. Enfin, les « liquidateurs » étaient le dernier maillon de ce dispositif mortel : ils se chargeaient des assassinats en masse des personnes enlevées. Cela pouvait signifier de les jeter en mer depuis des avions en vol après les avoir endormies, ou de les fusiller et de les enterrer dans des fosses communes. Cette brève description du mode opératoire de la répression montre le travail de fragmentation et de sérialisation d'un processus qui commençait avec l'enlèvement et finissait avec la disparition définitive. Ce processus a demandé une spécialisation de la part des exécutants chargés des différentes tâches assignées.

<sup>5</sup> Ces trois centres clandestins ont été sous la houlette du Premier corps de l'Armée. Ils ont fonctionné de manière successive dans le temps et ont partagé les mêmes agents de la répression, les mêmes détenus et le même mobilier. C'est pour cela que le juge fédéral, qui enquête actuellement sur les faits qui se sont produits dans ces lieux, soutient qu'il ne s'agit pas de trois centres clandestins, mais qu'en réalité, il s'agit d'un seul et même centre qui a changé de siège et de nom au fil du temps. Cette question a été abordée dans un travail antérieur, voir Messina (2009).

Le « Turco Julián », un bourreau de l'Olimpo

« L'organisation hiérarchique, fondée sur le respect de la chaîne de commandement, était maintenue [...], mais c'était une structure qui se superposait à la structure d'ensemble de l'armée. Il arrivait donc souvent qu'un militaire, de par les tâches qui lui étaient assignées, dispose de plus d'informations et de pouvoir qu'un supérieur hiérarchique de la chaîne de commandement conventionnelle ».

C'était le cas du « Turco Julian » qui, malgré son rang relativement bas dans la structure de la force de police à laquelle il appartenait – force qui était de plus soumise aux ordres des Forces armées –, était perçu par les détenus comme le maître incontesté de l'« Olimpo ». De nombreux survivants font référence à lui dans leurs témoignages en l'appelant le « maître des lieux » ou le « chef des interrogateurs ». Ils soutiennent aussi que les personnes emprisonnées étaient « entre ses mains », puisqu'il « agissait en toute autonomie » et par « conviction idéologique »<sup>6</sup>. Ce décalage paradoxal entre la position structurelle que le « Turco Julian » occupait par son rang et sa position réelle dans les centres clandestins peut s'expliquer par l'important niveau d'autonomie qu'ont progressivement acquis les secteurs des institutions militaires et policières, directement impliqués dans les opérations répressives. Les interrogatoires sous la torture donnaient des informations qui conduisaient à de nouveaux enlèvements, ce qui octroyait une certaine autonomie aux Groupes d'actions dans les opérations. Cette autonomie a d'ailleurs été très souvent utilisée au profit des membres de ces groupes. Cela se voit, par exemple, lorsque des disputes surgissaient pour la répartition du « butin de guerre », c'est-à-dire des conflits générés par la répartition des objets volés dans les maisons des victimes. Un avocat, survivant, raconte un épisode absurde dont il a été le protagoniste alors qu'il était détenu à l'« Olimpo » : ses propres bourreaux l'ont convoqué pour qu'il résolve, en qualité de juge d'instruction, une controverse interne à propos du « butin de guerre »<sup>7</sup>. L'autonomisation de ces groupes est une conséquence directe du caractère hautement clandestin de la méthodologie répressive choisie et commandée par les Forces armées (Acuña, Smulovitz, 1995 : 29). L'utilisation de cette autonomie pour obtenir des bénéfices économiques particuliers s'est traduite par l'augmentation de la corruption et, dans certains cas, par la rupture des chaînes de commandement.

Un grand nombre de survivants ont insisté sur le fait que le « Turco Julian » était un personnage particulièrement cruel, sadique et sinistre dans ses rapports avec les détenus. Pour bien comprendre ce qu'ils entendent par là, citons certains de ces témoignages. Une survivante raconte :

<sup>6</sup> Témoignages de survivants de l'ex-« Olimpo » reproduits par le journal *Clarín* (06/06/06), lors de la cinquième audience du procès contre le « Turco Julian », dans l'article « Duros testimonios contra el "Turco Julián" en la quinta jornada del juicio ».

<sup>7</sup> Dans sa déclaration du 30 juillet 1985, en tant que témoin du Procès aux juntas militaires, O. Acosta, survivant de plusieurs ex-centres clandestins de détention, a raconté que les personnes qui le retenaient l'ont obligé à « enquêter » sur la disparition d'une somme d'argent survenue au cours d'une opération d'enlèvement. Témoignage d'O. Acosta au cours du Procès aux juntas militaires (30/07/85). Accès : [http://64.233.163.132/search?q=cache:Cb4D0HcEASwj:www.asociacionuncamas.org/testimonios/abaca-agustoni/acosta\\_19850730+testimonio+osvaldo+acosta&cd=5&hl=es&ct=clnk&gl=ar](http://64.233.163.132/search?q=cache:Cb4D0HcEASwj:www.asociacionuncamas.org/testimonios/abaca-agustoni/acosta_19850730+testimonio+osvaldo+acosta&cd=5&hl=es&ct=clnk&gl=ar).

« Lorsque je suis arrivée, ils m'ont jetée dans une cour et quelques temps après ils m'ont amenée à la 'machine', nom qu'ils donnaient à la gégène, où ils ont continué à me torturer. Je ne me souviens pas du temps qui s'est écoulé, étant donné l'état lamentable dans lequel j'étais. Ils m'ont à nouveau jeté dans la cour; j'y suis restée un moment, jusqu'à ce qu'ils m'amènent dans une petite pièce, où un tortionnaire, qu'on appelait le "Turco Julian" a commencé à me frapper; à me donner des coups avec une chaîne, puis avec un fouet, tout en criant et en m'insultant » (CONADEP, 2006 [1984] : 69).

Un autre témoignage illustre l'intervention du « Turco Julian » au cours de tortures, « il n'y avait que Julian qui dirigeait, d'une main ferme, tous les interrogatoires »<sup>8</sup>. Certains témoignages signalent que le « Turco Julian » dirigeait et inspectait les sessions de tortures de la plupart des détenus et qu'il arrivait même qu'il donne des ordres pour qu'un autre applique les tortures. Le pouvoir que détenait ce tortionnaire dans les centres clandestins dans lesquels il a travaillé a amené certains détenus à estimer qu'il était le « chef des interrogateurs »<sup>9</sup>. Un survivant raconte qu'un jour, le « Turco Julian » a ordonné qu'on torture une femme qui était enceinte de deux mois : « Quelqu'un dit à Julian qu'elle est enceinte, ce à quoi il a répondu : "Si unetelle a résisté à la machine alors qu'elle est enceinte de six mois, celle-là va résister et en plus violez-la" »<sup>10</sup>.

De même, une série de témoignages illustrent son antisémitisme et son acharnement sur les détenus qui avaient des origines juives :

« Dans cet endroit [le Club Atlético], le "Turco Julian" avait toujours un porte-clefs avec une croix gammée et une croix chrétienne sur le torse. Cet individu soutirait de l'argent aux familles des détenus juifs » (CONADEP, 1984 : 81).

« Vers la mi-novembre, la nuit, j'entends des cris très forts, c'est le Turco Julian qui poursuivait un détenu qu'on savait être juif, mais dont je ne connais pas le nom, et il le poursuivait dans les couloirs en lui jetant de l'eau bouillante »<sup>11</sup>.

« Un jour, lorsque j'étais à l'Olimpo, le Turco Julian était chargé du cas d'un jeune militant communiste, maître d'école et juif. Trois caractéristiques qui associées pour le Turco, qui ne cachait pas ses penchants nazis, étaient suffisantes pour justifier l'anéantissement de quelqu'un. Julian était en plein dans une croisade personnelle contre les juifs. Il a décidé de le torturer; mais pas avec la gégène, mais avec un câble connecté à une prise et les fils à nu. Ce système de torture a des conséquences beaucoup plus graves que la gégène, parce qu'il n'a pas de limitation de courant, il est donc bien plus probable qu'il provoque la mort. Comme il avait laissé la porte de la salle de torture ouverte, j'ai eu le malheur d'assister en partie à cette scène, le souvenir me poursuit encore aujourd'hui. Julian a commencé à le torturer de cette façon, mais avant de commencer avec l'électricité, il lui a introduit un manche à balai dans l'anus. Le prisonnier n'a

<sup>8</sup> Témoignage recueilli dans l'« Arrêt de mise en accusation du "Turco Julian" » (19/11/03). Accès : <http://www.derechos.org/nizkor/arg/doc/julian1.html>.

<sup>9</sup> Témoignage d'un survivant pendant le procès au « Turco Julian », cité dans l'article de *Clarín* intitulé « Un nuevo testimonio incrimina al "Turco Julián" en violaciones a los derechos humanos » (03/07/06). Accès : <http://www.clarin.com/diario/2006/07/03/um/m-01227087.htm>.

<sup>10</sup> Témoignage recueilli dans l'« Arrêt de mise en accusation du "Turco Julian" » (19/11/03). Accès : <http://www.derechos.org/nizkor/arg/doc/julian1.html>.

<sup>11</sup> Témoignage d'un survivant devant la Commission israélienne pour les disparus juifs en Argentine (12/09/01). Accès : [http://www.nuncamas.org/testimon/paladino\\_12sep01.htm](http://www.nuncamas.org/testimon/paladino_12sep01.htm).

## Le « Turco Julián », un bourreau de l'Olimpo

pas tenu longtemps et il est mort, l'intestin détruit. Le lendemain, trop tard, est arrivé l'ordre d'en haut de ne pas le toucher et de le libérer. Le commentaire que m'a fait Julian a été : "heureusement qu'il est mort, sinon j'aurais dû le lâcher!" Julian était très sanguinaire, pas qu'avec les juifs, mais il devenait fou de rage si un autre tortionnaire s'en prenait aux prisonniers qu'il estimait être à lui. Dans des excès de rage ou quand il avait besoin de décharger ses instincts, je l'ai vu sortir des gens de leur cellules, les frapper avec une chaîne dans les couloirs, et les laisser avec des contusions, blessés et ensanglantés »<sup>12</sup>.

Les témoignages cités à propos du « Turco Julian » font référence à un personnage qui, tout du moins en principe, ferait douter de la théorie selon laquelle les agents de la répression étaient des hommes ordinaires. Cependant, en lisant des témoignages à propos d'autres agents, nous nous rendons compte que les crimes commis par le « Turco Julian » et la façon de les commettre ne lui sont pas spécifiques. Cela fait penser que, peut-être, des éléments de la matrice institutionnelle militaire et policière entrent en jeu. Tout le monde n'est pas capable de commettre les actes de cruauté racontés par les survivants, mais on peut supposer que les institutions auxquelles nous venons de faire référence produisent, dans certaines circonstances, des sujets qui en sont capables. Nous savons que la pratique de la torture est connue de ces institutions; de même que la participation à des réseaux délictueux, la corruption et les abus d'autorité, avec leurs conséquences en matière de violations des droits de l'homme. Ces caractéristiques, certes plus présentes chez certains que chez d'autres – c'est d'ailleurs le cas du « Turco Julian » – font partie d'une culture institutionnelle caractérisée par une structure pyramidale fortement hiérarchisée et une discipline interne très stricte. Cependant, en soutenant que la torture est ancrée dans les institutions militaires et policières, c'est-à-dire en défendant l'idée qu'elle ne fait pas partie de l'essence individuelle de ses membres, nous ne cherchons pas à exonérer les individus qui l'ont appliquée de leurs propres responsabilités. Dans tous les cas, il s'agit de reconnaître que la pratique de la torture ne s'explique pas en invoquant une pathologie individuelle, mais par une logique et un discours institutionnel qui produisent des sujets pour lesquels la violence sur les corps est une chose naturelle<sup>13</sup>.

Émotions et discipline sur les corps se trouvent au cœur de l'institution militaire; elle se manifeste par l'inscription de la violence en son sein : « Le pouvoir qui

<sup>12</sup> Témoignage recueilli dans l'« Arrêt de mise en accusation du "Turco Julian" » (19/11/03). Accès : <http://www.derechos.org/nizkor/arg/doc/julian1.html>.

<sup>13</sup> P. Calveiro (2005) estime que l'utilisation de tortures dans l'institution militaire s'appuyait sur un fort niveau d'acceptation sociale. Selon l'auteur, des sources telles que des débats parlementaires, des récits biographiques et autobiographiques et des témoignages rendent compte du fait que « la société savait » que les corps des prisonniers étaient meurtris et que les soldats étaient maltraités pendant leur formation. Le brigadier Vilariño, membre d'une « bande » pendant la dictature, a admis dans un entretien accordé en 1984 que les opérations d'enlèvements impliquaient de la violence : les coups de toutes sortes et les insultes étaient monnaie courante. Il a néanmoins signalé : « C'est exactement ce que fait la police en temps normal, et là, personne n'y trouve à redire » (Calveiro, 1998 : 35). Ce qu'affirme le brigadier Vilariño est indéniable, la police agit ainsi lorsqu'elle arrête et interroge un délinquant commun présumé.

discipline se *discipline* d'une façon suffisamment brutale pour pouvoir l'intérioriser; faire corps avec ce qui va s'exprimer à l'extérieur » (Calveiro, 2005 : 75)<sup>14</sup>. Ainsi, tout pouvoir qui pousse à une discipline a-t-il besoin d'obéissance et de châtement. Cette obéissance est garantie grâce à l'articulation de mécanismes qui ont pour effet de diluer les responsabilités : autorisation d'un supérieur; peur du châtement, bureaucratisation, fragmentation des tâches et déshumanisation des victimes et des victimaires. Cette dissolution de la responsabilité individuelle à propos des actes de chacun facilite non seulement l'exécution d'actions répressives, mais elle a aussi servi – comme nous allons le voir par la suite – d'abri légal aux agents de la répression puisqu'ils se limitaient, selon eux, à suivre des ordres; un argument validé par une société à laquelle on a appris l'acceptation du principe d'autorité. Comme le dit Pilar Calveiro (2005 : 93), « la dissémination de la discipline dans la société fait que la conduite d'obéissance obtienne un important consensus à l'intérieur des institutions armées; la possibilité de désobéir est pratiquement impensable [...] Tout cela prépare le soldat-citoyen et le citoyen-soldat a accepté comme valide le principe d'autorité qui l'amène à "l'obéissance due" ».

## Scènes de l'impunité (1986/87-2000) : le « Turco Julian » prend la parole

Un agent de la répression parle et raconte ses crimes à la télévision. Il marche librement dans les rues de Buenos Aires et il rencontre par hasard ses victimes. Il prend un café dans un bar du centre de la ville et, un jour, il est expulsé par les coups de ceux qui le reconnaissent. Il participe, presque en tant que chroniqueur, à une émission de potins et il parle de politique avec d'autres invités. Toutes ces scènes ont eu pour protagoniste le « Turco Julian ». Mais, il n'est pas le seul : d'autres agents ont vécu des situations similaires, qui sont l'expression d'une période de totale impunité dans une société qui regarde avec indifférence les crimes du passé.

En 1984, alors que la dictature militaire a pris fin, le « Turco Julian » travaille comme garde du corps pour le guérisseur Garrincha dans la ville d'Uruguayana, au Brésil. Peu de temps après, il rentre au pays et tente de vendre des informations sur les centres clandestins de détention. Pendant ce temps, il est de plus en plus accusé d'être un tortionnaire auprès des tribunaux et de la justice qui le poursuivent pour cinquante-huit cas de tortures exercées dans les centres clandestins de détention dans lesquels il a agi pendant la dictature. Cependant, les lois dites de Point final (1986) et d'Obéissance due (1987) le laissent en liberté. La première établit que, soixante jours après sa promulgation, les actions pénales contre des personnes qui n'ont pas été appelées à comparaître cessent. La seconde établit que les seules personnes qui peuvent être jugées pour violation des droits de

<sup>14</sup> Le texte est en italique dans l'original.

l'homme sont les membres du haut commandement des Forces armées et de sécurité, puisqu'on considère que tous les autres agents de la répression ont agi en suivant des ordres et qu'ils ne peuvent pas être jugés. Deux délits ont été exclus de ces lois : le délit de substitution de l'état civil et l'appropriation de biens immobiliers. Dans la sphère judiciaire, ces lois se sont traduites par l'interruption des affaires en cours. Ainsi les agents de la répression ont-ils commencé à jouir d'une impunité qui a finalement été consolidée par les deux décrets de grâces présidentielles de Carlos Menem (le premier en 1989 et le second en 1990). Ces décrets laissent en liberté les officiers de plus haut rang ; ils bénéficient donc aux membres des juntas militaires condamnés quelques années auparavant, après un procès qui a été qualifié d'« historique » en Argentine et à l'étranger. Les bourreaux étaient libres et les scènes d'impunité se sont multipliées.

Les scènes d'impunité les plus obscènes, en rapport avec les crimes de lèse-humanité commis pendant l'époque du terrorisme d'État, sont certainement celles qui correspondent aux déclarations des bourreaux à la télévision. Le premier à confesser publiquement ses crimes, Adolfo Scilingo, a été l'ex-capitaine de la Marine au début de l'année 1995. Quelques mois plus tard, d'autres agents de la répression faisaient des déclarations du même genre. Parmi eux, le « Turco Julian ». Ces confessions ont été relues et resignifiées par la presse comme des déclarations de repentance. Il est vrai que celles-ci ont eu pour effet de briser le pacte de silence qui avait maintenu les agents de la répression dans une sphère d'invisibilité. Cependant, il est vrai aussi que ni les dires d'Adolfo Scilingo, ni ceux des tortionnaires qui ont parlé après lui, n'ont été des actes de repentance. Pour Claudia Feld (2009), la construction médiatique de la repentance est mise en évidence lorsqu'on analyse le décalage entre ce que les agents de la répression ont effectivement dit et ce que les médias ont interprété (ou ont voulu interpréter). Voyons ce qu'a dit le « Turco Julian » dans ses confessions à la télévision :

« J'ai agi au sein d'un Groupe d'actions pour freiner la horde assassine qui nous arrivait de l'extérieur », « aucun innocent n'est passé entre mes mains. Tous, dans une mesure plus ou moins importante, avaient quelque chose à voir avec les organisations terroristes », « je ne regrette rien », « les seules qui doivent se repentir sont les organisations armées », « La torture était, dans de nombreux cas, absolument contre-productive, car le détenu finissait très détérioré »<sup>15</sup>.

Ces affirmations exprimaient non seulement une conviction et une défense des actes exécutés pendant la dictature, mais elles les énonçaient aussi très clairement. Ses dires mettent en avant : qu'il a participé à des Groupes d'Actions, que des gens sont « passés » entre ses mains (ici « passer » est presque un synonyme de tuer) et que la torture était une pratique habituelle. Comme nous allons le voir, ces déclarations vont se retourner contre lui dix ans plus tard. Un mois après la première déclaration du « Turco Julian » en juin 1995, le journal qui avait

<sup>15</sup> Déclarations du « Turco Julian » à la télévision qui ont été prononcées le 1er mai 1995 et reprises par le journal *Clarín* dans un article intitulé : « "No me arrepiento de nada". Confesiones de un represor » (02/05/95 : p. 15).

publié un article avec le titre « je ne regrette rien », intitule un autre article avec la phrase suivante : « Des ex-militaires “repentis” cités à comparaître ». Malgré la tentative de relativisation qu'apportent les guillemets, le signifiant choisi pour nommer les bourreaux qui ont confessé publiquement leurs crimes a pris une force interprétative qu'on peut difficilement contester. Depuis cette époque, les tortionnaires qui ont fait la publicité de leurs crimes et les ont réaffirmés dans les médias sont appelés, avec ou sans guillemets, des « repentis ». Ainsi une des conclusions de Claudia Feld (2009 : 164) est-elle que les éléments nouveaux qu'apportent ces déclarations ne résidaient pas dans leur contenu (ce qu'ils disaient avait déjà été dit par les victimes et prouvé par la justice), mais dans la « soudaine visibilité des agents de la répression », qui produit une fissure dans la « logique d'occultation et d'invisibilité instaurée par le système répressif ».

À cette même époque, Osvaldo Soriano (1995 : 32), un auteur argentin, se demandait dans un article d'opinion publié dans le journal *Página 12* :

« N'y-a-t-il pas une façon d'emprisonner les tortionnaires qui ont maintenant l'air de stars de la télévision? Ne peut-on pas les juger, au moins, pour évasion fiscale? Est-ce vraiment aussi indispensable que cela pour le taux d'audience qu'ils soient jour et nuit sur l'écran en train de raconter leurs exploits? Scilingo, comme Al Capone, est tombé cette semaine pour des délits mineurs, ceux que Menem lui reprochaient. Les autres, par contre, n'arrêtent pas de se réjouir, en particulier celui qu'on appelle le “Turco Julian” et que Canal 13 a ramené sur les lieux où les faits se sont produits. Il était debout sur le terre-plein entre Paseo Colon et Cochabamba [où a fonctionné le Club Atlético] et il se vantait en disant qu'il referait tout. Personne ne l'a dérangé. Je suis maintenant sûr : en Argentine, une certaine presse aurait appelé Hitler pour qu'il donne son opinion sur la question juive. [...] Mais que se passe-t-il? N'y-a-t-il pas de juges? de Parlement? ».

L'indignation qui a poussé Osvaldo Soriano à écrire ces mots a été partagée par plusieurs secteurs de la société, mais pas par la grande majorité. D'ailleurs, quelques mois plus tard, une majorité a voté pour la réélection de Carlos Menem, le président qui a couronné l'impunité avec les décrets des grâces présidentielles, au nom d'une supposée « réconciliation nationale ».

Au vu de ceci, nous pouvons formuler les interrogations suivantes : qu'expriment ces apparitions publiques des bourreaux? Pourquoi nombre de secteurs de la société ont-ils accepté sans rien dire un tel déploiement d'impunité? Sur ce point, Slavoj Žižek (1997 : 148) estime que nous devons éviter de tomber dans la tentation d'affirmer

« “qu'il vaut mieux affronter un ennemi qui admet publiquement ses tendances (racistes, homophobes, etc.), plutôt qu'une attitude hypocrite qui dénonce publiquement ce qu'il soutient en secret”. Cette idée sous-estime ce que signifie le fait de maintenir les apparences politiquement et idéologiquement : l'apparence n'est jamais une “simple apparence” ».

L'impunité de cette période n'exprime pas seulement l'impossibilité de juger pénalement les responsables des tortures, des assassinats et des disparitions (il s'agit de ce que nous pourrions appeler une impunité en termes juridiques). Elle se manifeste aussi dans l'absence de déqualification politico-morale qui aurait dû

Le « Turco Julián », un bourreau de l'Olimpo

tomber sur les individus qui ont prononcé ces discours. Le fait que ces discours, ceux d'Adolfo Scilingo ou du « Turco Julian », aient pu être prononcés et aient circulé publiquement, conduit à évoquer l'idée d'échec dans la construction d'une citoyenneté empreinte d'une conscience politique sur les dimensions des crimes commis pendant le terrorisme d'État; ce qui, par ailleurs, traduit les difficultés que rencontre la société argentine pour prendre en charge un passé récent auquel la répression institutionnelle de ces citoyens appartient.

Il est vrai que les discours négationnistes et de justifications de la répression illégale ont continué d'alimenter les explications données par certains secteurs de la société, tout particulièrement les Forces armées. Il convient cependant de signaler que ces discours étaient à la limite de ce qui pouvait être dit. Mais, en ces temps d'impunité totale, la stratégie du « *rendre impronçables des énoncés comme ceux-là, pour que celui qui croit en eux s'auto-disqualifie automatiquement* » (Žižek, 1997 : 149)<sup>16</sup> a complètement échoué. Les discours qui, avant, devaient être auto-censurés par manque de légitimité sociale, pouvaient maintenant être dits, et avec la légèreté que confère la télévision. Comme le dit si bien Osvaldo Soriano (1995 : 32) : « Avec les imbécilités diffusées par épisodes entre des publicités pour les assurances ou pour la lessive, la narration n'est que la parodie de ce qu'on prétend confesser ».

## Scènes de justice (2000-2006) : le « Turco Julian » sur l'estrade

Un agent de la répression est jugé pour l'enlèvement et l'appropriation illégale d'une mineure. Il est arrêté dans le centre de Buenos Aires, interrogé par le juge qui instruit l'affaire et, cinq ans plus tard, il est jugé dans un procès public qui le déclarera coupable. Ce même agent sera ensuite jugé pour avoir participé aux enlèvements et à la disparition définitive d'un groupe de militants de l'organisation politique Montoneros qui tentait d'entrer dans le pays. Il sera également jugé et condamné à 23 ans de prison. Quelques années plus tard, ce même agent sera à nouveau jugé pour privation illégale de liberté et tortures dans les centres clandestins de détention « Club Atlético », « Banco » et « Olimpo ». À nouveau, nous faisons ici référence au « Turco Julian » qui, à la mi-octobre de l'année 2000, a été détenu pour participation présumée à l'enlèvement et à la dissimulation de Claudia Poblete, une enfant de huit mois<sup>17</sup>. Depuis cette date, il passe ses jours en prison.

<sup>16</sup> Le texte est mis en italique dans l'original.

<sup>17</sup> José Poblete et Gertrudis Hlaczik ont été enlevés à la fin du mois de novembre 1978 et emmenés au centre clandestin de détention de l'« Olimpo », où ils ont été torturés physiquement et psychologiquement. Quelques mois plus tard, ils ont été « transférés ». Aujourd'hui, ils font partie des disparus. Ils avaient une fille, Claudia Poblete, un bébé de huit mois, qui a été enlevée avec eux et emmenée elle aussi à l'« Olimpo », où elle est restée quelques jours. Ensuite, elle a été donnée

Malgré la validité des lois de Point final et d'Obéissance due (voir *supra*) qui ne permettaient pas de juger les agents de la répression, les associations de défense des droits de l'homme ont continué à enquêter et à développer des stratégies pour les mettre en prison. Une de ces stratégies a été de les accuser pour les crimes qui n'étaient pas concernés par ces lois dites de « pardon » : les délits de substitution de l'état-civil, enlèvement et dissimulation de mineurs et l'usurpation de biens immobiliers. Le cas de Claudia Poblete a été un des premiers qui, grâce à ces brèches judiciaires, a pu être amené jusqu'au procès public. Mais l'importance de ce cas ne se limite pas à cela. Il s'agit de celui qui a été choisi par la Cour suprême de Justice, au milieu de l'année 2005, pour déclarer l'inconstitutionnalité et la nullité des lois dites de « pardon ».

Le long chemin qui aboutit à cette résolution de la Cour suprême a commencé à la fin de l'année 2000, avec le procès aux personnes impliquées dans l'enlèvement et la dissimulation du bébé Poblete. Parmi les accusés se trouvait le couple qui s'est approprié l'enfant<sup>18</sup> et deux membres des « Groupes d'Actions » qui avaient travaillé dans le centre clandestin « Olimpo » : Julio Simón alias « Turco Julian » et Antonio Del Cerro alias « Colores ». Le paradoxe de ce cas est que, à cause des lois de Point final et d'Obéissance due, ces tortionnaires ne pouvaient être jugés que pour l'enlèvement et la dissimulation de l'enfant, mais pas pour l'enlèvement, la disparition et les tortures subies par ses parents. Ce « paradoxe » a été ce qui a poussé le *Centro de estudios legales y sociales* (CELS), une association de défense des droits de l'homme qui faisait partie des plaignants dans cette affaire, à solliciter la déclaration de nullité des lois évoquées ci-dessus. Le CELS a utilisé comme argument le fait que ces lois contredisaient des dispositions constitutionnelles et des normes internationales de protection des droits de l'homme. Le juge qui instruisait l'affaire a accepté cette demande et a déclaré que ces lois étaient inconstitutionnelles et nulles dans le cadre de la cause en cours. Cela signifiait que le « Turco Julian » n'allait pas seulement être jugé pour l'enlèvement et la dissimulation de l'enfant Poblete, mais aussi pour le cas d'enlèvement et de disparition de ses parents. La défense a fait appel de cette décision du juge en première instance et le cas est arrivé à la Cour suprême de Justice. La ratification de nullité et l'inconstitutionnalité des lois de la part de la Cour suprême n'a pas seulement habilité le procès au « Turco Julian » pour délits de lèse-humanité, il a aussi constitué un précédent juridique clé pour tous les autres cas qui pourraient être amenés devant la justice. En août 2006, après deux mois d'audiences, le « Turco Julian » a été déclaré coupable des délits de privation illégale de liberté, crime de torture et dissimulation d'une mineure. Après ce procès, il en subira deux autres. Dans un cas, il a été à nouveau condamné à 23 ans de prison pour la disparition de militants de l'organisation politique *Montoneros*. Dans l'autre,

---

à un militaire et à son épouse. Ces derniers l'ont adoptée illégalement et ont caché sa véritable identité jusqu'à ce qu'en février 2000, il ait été prouvé que cette enfant était la fille biologique de José et Gertrudis.

<sup>18</sup> Le couple concerné est composé d'un militaire et de sa femme qui ont été jugés et condamnés à des peines de prison en 2001.

il est actuellement jugé pour violations des droits de l'homme sur les détenus illégalement retenus dans les centres clandestins « Club Atlético », « Banco » et « Olimpo ».

Tzvetan Todorov (1991 : 143-144) soutient que, dans le débat public et au cours des procès judiciaires, la plupart des « anciens agents du mal » nient leur responsabilité dans les crimes dont on les accuse. Il distingue quatre arguments utilisés par ces derniers pour se défendre : les faits n'ont pas eu lieu, méconnaissance ou ignorance, obéissance aux chaînes de commandement, tout le monde le faisait. Dans le cas argentin, nous pouvons dire que les tentatives pour installer socialement les deux premiers ont totalement échoué, en particulier après l'enquête de la CONADEP et le procès intenté aux juntas militaires qui aboutit aux condamnations pénales d'une partie des accusés. Ce procès a d'ailleurs marqué un avant et un après dans les manières de raconter les faits liés au passé dictatorial. Cela a notamment invalidé les discours négationnistes et les discours fondés sur la méconnaissance des pratiques répressives. Depuis ce jour, les crimes du terrorisme d'État ne peuvent plus être niés et l'implication et la responsabilité des plus hautes autorités institutionnelles, dans l'exécution d'un plan systématique de répression illégale, ont été prouvées. Cependant, le troisième argument a été à la base de la défense de nombreux agents de la répression.

En 2001, pendant sa première déclaration dans le cas Poblete, le « Turco Julian » a nié sa participation ponctuelle dans l'enlèvement de l'enfant et il a aussi nié avoir enlevé ses parents. Mais il n'a pas tout nié. Il a confirmé avoir servi à l'« Olimpo », bien qu'il disait ne pas se souvenir du nom de la personne qui l'avait transféré en cet endroit. Il a reconnu qu'il faisait partie d'une « brigade d'opération » qui réalisait des « procédures », et que lorsqu'une personne était détenue, elle était amenée à l'« Olimpo ». Il a aussi reconnu qu'il y avait des cellules à l'« Olimpo », mais il n'a pu préciser ni leur nombre, ni le nombre de personnes qui y avaient été détenues, ni le temps que ces dernières y étaient restées enfermées. Il alléguait pour sa défense que tout cela n'était pas de sa responsabilité. Pour ce qui était de l'activité quotidienne à l'« Olimpo », il a dit : « Il n'y avait pas d'ordre établi, ils [les brigades d'opération] sortaient parfois trois ou cinq fois, parfois il y avait des affrontements, il n'y avait pas de jour banal, c'était comme une guerre, on vivait dans l'attente, je vivais dans ma voiture, je dormais dans la voiture, j'ai abandonné mes enfants, je les voyais une fois par semaine, ça m'a brisé ». De plus, il a nié avoir torturé et avoir reçu des ordres pour le faire<sup>19</sup>. En juin 2006, au début du procès oral, le « Turco Julian » a promis qu'il parlerait « en long et en large » de tous ces faits à la fin du procès. Mais lorsque le moment est arrivé, il a préféré se taire. Cependant, l'impunité derrière laquelle le « Turco Julian » s'était abritée dix ans auparavant, lorsqu'il avait osé se présenter devant les caméras de télévision pour

<sup>19</sup> Ces propos du « Turco Julian » font partie de sa déclaration faite au cours de l'enquête et se trouve dans la Sentence Judiciaire pour l'enlèvement d'enfants du 1<sup>er</sup> novembre 2000. Accès : <http://www.derechos.org/nizkor/arg/doc/julian.html>.

raconter ses crimes, eut des conséquences inespérées pour lui. Ces déclarations en toute impunité se sont retournées contre lui en devenant des preuves de l'accusation : « Le critère général était tuer tout le monde » et « je ne regrette rien » ont été les deux phrases qui ont eu le plus de résonance dans les articles qui ont fait référence au procès. Le procès a eu une couverture médiatique très ample. La télévision et la presse écrite ont suivi les sept journées d'audiences. Le « Turco Julian » a été le protagoniste exclusif de cet événement juridique crucial, puisque l'autre tortionnaire imputé dans la cause, Antonio « Colores » del Cerro, est mort en prison peu avant le début du procès. Julio Simón est devenu le centre d'attention des médias et son surnom tristement célèbre, le « Turco Julian », est apparu dans les titres des journaux. Ce procès restera, dans les médias, comme le « procès du "Turco Julian" ».

## Conclusion

Une première analyse des articles de presse faisant référence à l'ex-centre clandestin de détention l'« Olimpo » montre que ceux-ci se divisent en deux groupes distincts. Un premier est constitué des articles relatant le suivi des procès dans lesquels le « Turco Julian » est impliqué, tout particulièrement celui sur la disparition de la famille Poblete. Dans ces articles, l'ex-« Olimpo » apparaît très peu, encore moins comme lieu où se sont produits les faits qui sont jugés. On n'y trouve que son nom et, quelques rares fois, sa situation géographique. Aucune indication sur son passé comme centre clandestin de détention n'est donnée (de quelle force armée dépendait-il? Combien de personnes y ont été emprisonnées? Quels agents de la répression y ont travaillé?) et aucune précision sur l'état actuel du site n'est mentionnée (de qui dépend-il? Qu'y trouve-t-on?). Précisément, on ne donne aucun élément permettant de le singulariser. À partir de 2004, un autre type d'articles apparaît. L'ex-« Olimpo » devient le centre de toutes les attentions. Les informations le concernant sont donc liées à la constitution d'un lieu de mémoire. Celles-ci évoquent les actions du voisinage qui réclame l'évacuation de la police, la « récupération » du site par le quartier, la cession du site à la Municipalité, l'inauguration du site en tant que lieu de mémoire. On y parle les activités qui y sont réalisées après (inauguration d'une bibliothèque des droits de l'homme, visites au « *pozo* »<sup>20</sup>, activités politiques et culturelles...). Précisément, il s'agit d'articles qui rendent compte de la relation entre l'ex-« Olimpo » et la construction d'une mémoire sociale et politique sur le passé de la répression étatique. Néanmoins, il est important de signaler que, dans ces articles, de nombreuses références concernent « Turco Julian » (le « célèbre agent de la répression » qui « s'est fait connaître comme tortionnaire ») et le film de fiction qui porte son nom (*Garage Olimpo*). Cela permet de suggérer que le

<sup>20</sup> On peut traduire « Pozo » par « Trou ». Trou est un euphémisme du jargon répressif qui fait référence au lieu où les détenus-disparus demeuraient enfermés.

tortionnaire et le film sont devenus des « porteurs de sens » de l'ex-« Olimpo » ; c'est-à-dire qu'ils sont devenus des signifiants qui condensent du sens sur les faits qui s'y sont produits et qui, ainsi, rendent compréhensibles au lecteur la signification du lieu.

« Mémoire, Vérité et Justice » est la consigne qui, d'une certaine façon, condense les objectifs de la lutte et qui, depuis plus de trente ans, est soutenue par les associations de défense des droits de l'homme en Argentine. Il ne s'agit pas de n'importe quelle mémoire, ni de n'importe quelle justice ou vérité. Il s'agit de celles qui sont directement liées aux violations des droits de l'homme pendant le terrorisme d'État. Les signifiants « mémoire », « vérité » et « justice » s'entremêlent dans une réclamation qui a pris des chemins différents dans sa réalisation. Le premier de ceux-ci est lié à la réalisation des procès et à l'obtention de condamnations pour les responsables et les exécutants de la répression illégale. Lorsque les procès ont été interrompus par les lois de « pardon », les associations ont dû utiliser la stratégie des « procès pour la vérité », des procès fondés sur le droit à l'information qui ne permettaient pas de condamner les agents de la répression, mais qui les contraignaient tout de même à venir au tribunal. L'objectif de ces procès était la reconstruction de la vérité sur les crimes de la dictature et, fondamentalement, sur le destin des disparus. Autrement dit, l'instauration d'une vérité pour les victimes. Plus tard, avec la nullité des lois de « pardon », le chemin d'une justice punitive a pu être repris. En ce sens, le « Turco Julian » est devenu paradigmatique d'une attente vis-à-vis de ce qui devrait arriver aux agents de la répression encore en liberté. Une troisième voie est constituée par la construction de lieux de mémoire qui dénoncent les violations des droits de l'homme et rendent hommage aux victimes. La constitution d'un lieu de mémoire dans l'ex-centre clandestin de détention « Olimpo » en est un exemple. Si nous pensons à la figure des agents de la répression, ce qui semble prédominer est le vecteur de justice. Si nous pensons à la figure des victimes de la répression, la recherche de la vérité sur leur disparition prédomine. Et si nous pensons aux lieux qui ont été le cadre de la répression, c'est le vecteur de la mémoire qui semble prédominer. Malgré cela, il est vrai aussi que les procès contre les agents de la répression peuvent être pensés comme des lieux de mémoire et les ex-centres clandestins comme des actes de justice dans des termes politiques. Enfin, les deux sont liés à l'établissement de la vérité sur les disparitions.

## Références

- Acuña C., Smulovitz C., 1995, « Militares en la transición argentina : del gobierno a la subordinación constitucional », *AAVV Juicio, castigo y memorias : Derechos humanos y justicia en la política argentina*, Buenos Aires, Nueva Visión.
- Calveiro P., 1998, *Poder y desaparición. Los campos de concentración en Argentina*, Buenos Aires, Ediciones Colihue.

- 2005, *Violencia y/o Política. Una aproximación a la guerrilla de los años 70*, Buenos Aires, Grupo Editorial Norma.
- Comisión Nacional sobre la Desaparición de Personas (CONADEP) (1984), *Nunca Más. Informe de la Comisión Nacional sobre la Desaparición de Personas*, Buenos Aires, EUDEBA, 2006.
- Feld Cl., 2009, « Entre visibilité et justice : Les témoignages télévisuels des ex agents de la répression en Argentine », *Témoigner. Entre histoire et mémoire. Revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz*, 102, janv.-mars, pp. 155-171.
- Messina L., 2009, « Les frontières des centres clandestins de détention en Argentine », pp. 159-176, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Soriano O., 1995, « Confesiones », *Página 12*, Buenos Aires, 17 juin, p. 32.
- Todorov T., 1991, *Frente al límite*, México, Siglo XXI, 2004.
- Žižek S., 1997, « Multiculturalismo o la lógica cultural del capitalismo », *Estudios Culturales. Reflexiones sobre el multiculturalismo*, Buenos Aires, Paidós, 1998.

## > MASCULIN

AUDREY ALVÈS

Centre de recherche sur les médiations

Université Paul Verlaine-Metz

Maison des sciences de l'homme Lorraine

audrey.alves@yahoo.fr

### L'INTERPRÈTE INNOCENT RWILILIZA. EXCEPTION D'UN STATUT, SINGULARITÉ D'UN TÉMOIGNAGE

**Résumé.** — Des églises, quelques marais, des hectares d'eucalyptus : la commune de Nyamata au Rwanda. Le décor, le souvenir du décor, d'un massacre reconduit chaque jour et 30 jours durant par des miliciens et voisins hutus. Un lieu de mémoire que *La Trilogie* rwandaise (trois recueils de témoignages), écrite par le journaliste français Jean Hatzfeld, s'attache à circonscrire comme tel, guidé dans le macabre souvenir de 1994 et sur les collines de Nyamata par une voix, un seul pas. Innocent Rwililiza, Tutsi, rescapé, témoin. Par ailleurs, cicérone et interprète de l'écrivain français. La présente analyse se propose d'interroger la participation déterminante et la singulière médiation opérée par cette personnalité dans l'entreprise mémorielle et testimoniale de Jean Hatzfeld. Sur la base d'entretiens que nous avons menés auprès des deux partenaires (Jean Hatzfeld et Innocent Rwililiza) et d'après l'examen du matériau génétique des livres mis à notre disposition par le journaliste (parties des avants-textes, carnets de l'auteur, enregistrements audio des échanges avec les témoins), nous éclairerons trois aspects du phénomène. Interroger d'abord la trajectoire de l'interprète : les particularités de sa formation, sa participation aux activités mémorielles de la commune et des environs. Examiner ensuite les règles et les conditions qui régissent son activité de traduction. Isoler enfin dans les éléments préalables de la création testimoniale d'éventuels marqueurs de l'intervention ou de l'influence d'Innocent Rwililiza.

**Mots clés.** — Témoignage, Jean Hatzfeld, *La Trilogie* rwandaise, genèse, traduction, Innocent Rwililiza, milieux de mémoire, lieux de mémoire, Nyamata.

Un homme est sec et petit, comme peut l'être un coureur de fond, Innocent Rwililiza a survécu au génocide des Tutsis rwandais car il faisait partie du petit groupe des *sprinters*, capable de mener des courses effrénées à travers une forêt d'eucalyptus pour échapper aux milices Interahamwe et autres avoisinants. C'est un homme éprouvé que l'on rencontre, au regard calme et attentif, à la voix douce; il dégage une impression de lassitude. Il arrive à notre rendez-vous à motocyclette dans la grand-rue poussiéreuse de Nyamata, une petite commune située au sud du Rwanda, dans la bourgade du Bugesera. De loin, on remarque une légère claudication; à la main il tient un livre. L'arrivée et l'allure rappellent curieusement celle de Jean Hatzfeld, à quelques milliers de kilomètres d'ici – même blessure, même passion pour le sport –, les deux hommes sont d'ailleurs devenus de proches amis depuis leur collaboration à *La Trilogie* rwandaise. Ce que nous avons convenu d'appeler *La Trilogie* rwandaise correspond aux trois livres<sup>1</sup> que le journaliste écrivain Jean Hatzfeld a consacrés au génocide des Tutsis rwandais : point de départ de nos recherches, *La Trilogie* rwandaise est dans l'absolu un texte irremplaçable pour qui aborde, quelle que soit la perspective utilisée, la question du génocide au Rwanda. Ici, nous nous proposons d'interroger les contours de cette coopération entre l'auteur et une figure locale de Nyamata qui intervient au cours de la création testimoniale.

## L'entreprise littéraire et journalistique de Jean Hatzfeld

Longtemps grand reporter au quotidien *Libération* de 1976 à 2006, Jean Hatzfeld a couvert les principaux conflits armés de ces trente dernières années, le plus marquant reste le génocide au pays des mille collines, pour lequel il aura temporairement redirigé son travail vers le métier d'écrivain. À cet égard, il nous faut apporter une correction à certaines affirmations relevées dans la presse (écrite et télévision) : Jean Hatzfeld *ne couvre pas* les tueries de 1994, il n'interviendra sur le terrain qu'*a posteriori*, à partir du 18 août, afin de suivre, pour *Libération*, la fin du grand exode de la communauté hutue vers l'est du Congo. Et c'est seulement en 1998 que le journaliste effectuera un autre voyage dans la région des Grands Lacs et débutera son entreprise de recueil de témoignages, un projet qui se formalisera en trois livres parus successivement en 2000, 2003 et 2007.

Le travail du journaliste écrivain sur le Rwanda prend source à Nyamata et se déploie sur les collines environnantes : à quelques centaines de kilomètres de Kigali, une suite de vallons nageant dans des marais, où les massacres

<sup>1</sup> *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais* (2000). *Une saison de machettes. Récits* (2003). *La stratégie des antilopes. Récit* (2007).

y ont été soutenus d'avril à juin 1994. L'église de Nyamata<sup>2</sup> et le hameau de Ntarama témoignent encore pour le visiteur (si tant est qu'on puisse l'être) de l'ampleur des tueries : le sang tâche encore le sol, les ossements s'éparpillent au soleil, des impacts de balles constellent les murs. Ces sites sont devenus, depuis l'entreprise de Jean Hatzfeld, des lieux emblématiques conservant la preuve de leur profanation et permettant à la mémoire de ressurgir. Déclarés mémoriaux du génocide par les pouvoirs publics, ces sanctuaires font partie des plus célèbres, aux côtés de l'école technique de Murambi à « la muséographie traumatisante » (Kanimba Misago : 63) et du site de Gisozy à Kigali. Sa *Trilogie* rwandaise fait revivre l'histoire locale, en donnant la parole aux rescapés des tueries de la région (*Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*), puis en recueillant les récits des assassins hutus de cette même région (*Une saison de machettes*). Les voix des victimes et des bourreaux continuant à se faire écho dans le troisième volet (*La Stratégie des antilopes*). On y évoque notamment l'un des autres lieux de l'horreur génocidaire : la forêt de Kayumba, voisine de Nyamata. Dans cette forêt, ils étaient 6000 réfugiés au départ. Les tueries furent ce qu'elles furent. Vingt en sortirent saufs. Dont Innocent Rwilliza. On y évoque aussi une grande rédemption de l'Histoire : 40 000 bourreaux ont été graciés dans un élan de réconciliation nationale : les exécuteurs et les victimes vivent à nouveau ensemble au grand jour<sup>3</sup>. Le retour des tueurs implique évidemment une situation « d'avoisinage » (pour reprendre le vocabulaire français-rwandais) entre victimes et bourreaux : conséquences singulières d'un génocide qui fut dit de « proximité ». Une situation particulière dans l'histoire mondiale qui tire peut-être une perpendiculaire à « l'ère du témoin » : « l'ère du bourreau<sup>4</sup> » qu'annonçait Jean Hatzfeld en faisant parler les tueurs, dans ses deux derniers opus, qui semblent inaugurer un geste singulier retrouvé, à sa suite, par d'autres auteurs : on pense à des fictions signées pour la première fois par des écrivains rwandais (Gatore, 2008 ; Sehene, 2005) qui creusent et comblent ce sillon de la mémoire.

L'entreprise de Jean Hatzfeld, audacieuse à bien des égards, constitue une médiation essentielle vers une connaissance sensible de l'événement. Ce travail est à ce titre considéré aujourd'hui comme une référence. Catherine Coquio (2004 : 97) estimera que les livres du journaliste, auréolés d'un « succès que n'a rencontré jusqu'ici aucun livre d'histoire ni de témoignage sur ce génocide » ont

<sup>2</sup> L'église catholique de la paroisse de Nyamata a été construite en 1992. En son sein, environ 10 000 personnes ont été massacrées, en particulier des femmes et des enfants qui pensaient trouver refuge dans « la maison de Dieu », le 7 avril 1994. Le site de ce mémorial est lugubre, sinon « artisanal », il contient « les restes » éparpillés de plus de 20 000 personnes sans dispositifs d'exposition particuliers ; sa visite n'en est que plus marquante et très éloignée de la muséographie à l'œuvre au Centre de Gisozi dont la création a été subventionnée par des Fondations étrangères, agence internationale et le gouvernement belge. Sur ces questions, voir l'article de C. Kanimba Misago (2007).

<sup>3</sup> Décision prise par la présidence rwandaise en janvier 2003 en vue de procès en réconciliation.

<sup>4</sup> Titre d'un article écrit par Ch. Lacoste (2008) à propos du roman *Le passé devant de soi* de l'écrivain G. Gatore. Voir également l'analyse comparative proposée par A. Spiessens (2009).

provoqué un véritable tournant dans la perception de l'événement en France. Le champ de la reconnaissance dépasse largement la sphère universitaire, la faveur dont jouit la *Trilogie* rwandaise dans l'opinion publique, témoigne de la réussite d'une forme littéraire qui parvient à atteindre un lectorat que manquait pour le même objet, le récit traditionnel de la grande presse. On a pu considérer que ce qui rend possible la démarche de Jean Hatzfeld, la valide et la préserve du voyeurisme, du sensationnel gratuit, c'est la position qu'intègre son auteur. Écrivain, il ne prétend pas à l'information, il adresse au public du livre un récit poétique qui se défend comme tel, une parole sans sentence en retrait de laquelle il se tient avec une extrême pudeur, en dépositaire des témoignages. Pour le dire vite, ce n'est pas comme si Jean Hatzfeld avait publié *Une saison de machettes* chez Léo Scheer sous une couverture rouge sang, décorée d'une machette. Jean Hatzfeld endosse la posture du médiateur arpentant les collines rwandaises, déliant la parole en écrivain-confesseur. Pour autant son travail n'est pas exempt de tout soupçon. Les livres sont nés d'entretiens successifs mais ne laissent transparaitre aucune question, l'œuvre est reçue comme objet littéraire sous forme de témoignages oraux poétiques tant les marques du dialogue sont effacées. Si les interventions, questions et relances de l'auteur ont été supprimées, on en sent souvent la trace, sous la forme de charnières syntaxiques ou de changement de sujet explicitement formulés qui trahissent en quelque sorte le travail mené par l'écrivain sur les retranscriptions des enregistrements de témoignages : travail de couper-coller dont le journaliste ne nous dit rien dans les livres. Le matériau récolté, les étapes de la réécriture, la forme incertaine de *La Trilogie*, ne laissent pas sans questionnement le chercheur quant aux phases de production de ces objets littéraires hybrides. Entrer dans la fabrique testimoniale, remonter ses étapes, conduit nécessairement à rencontrer des acteurs impliqués dans l'exercice. Nous arrêterons ici notre curseur au sein de cette fabrique, à la facture complexe et élaborée, sur l'une des figures majeures de l'entreprise, la pierre angulaire du dispositif de recueil, c'est-à-dire l'interprète, le guide et avant tout le témoin : Innocent Rwilliza.

Aux côtés d'une approche génétique où les avants-textes<sup>5</sup> de *La Trilogie* seront convoqués, nous proposons une approche sociologique visant à comprendre l'œuvre de Jean Hatzfeld comme le résultat d'une série d'interactions, d'une collaboration de pratiques engageant différents acteurs, parmi lesquels « le témoin », « l'écrivain-journaliste », et « le traducteur » prennent une part déterminante. La question que nous nous posons est celle de la place et du rôle de l'interprète dans le processus de construction testimoniale.

Pour en prendre la mesure, on rendra compte de trois opérations successives. On interrogera d'abord la trajectoire de l'interprète, Innocent Rwilliza, dont les « termes » gouvernent l'appréciation des témoignages : les particularités de sa formation, sa participation aux activités mémorielles de la commune et des

<sup>5</sup> Dans le dossier de genèse de *La Trilogie*, 110 folios concernent I. Rwilliza. Il s'agit autant de retranscriptions d'entretiens que de commentaires rédigés par le journaliste.

environs. Nous examinerons ensuite les règles et les conditions qui régissent l'activité de traducteur Innocent Rwilliliza et celles qui sous-tendent son pacte avec Jean Hatzfeld : dans quelle mesure, par exemple, ce dernier a-t-il émis des prescriptions, des préférences ? Enfin, nous tenterons d'isoler dans les avants-textes (éléments préalables de la création testimoniale) d'éventuels marqueurs de l'intervention ou de l'influence d'Innocent Rwilliliza, non identifiables dans le texte final.

## Innocent Rwilliliza ou toutes les formes de la résistance

Aujourd'hui, être rescapé et avoir participé au « recueil » entrepris par Jean Hatzfeld constituent la singularité statutaire de Innocent Rwilliliza au Rwanda. Mais avant cela de qui s'agit-il ? Pour retracer la trajectoire de l'intéressé, nous prendrons en compte, d'une part, des éléments issus d'un entretien que nous avons mené avec lui en avril 2006, à Nyamata<sup>6</sup> et, d'autre part, des informations recueillies par l'écrivain-journaliste, consultables dans le dossier de genèse de *La Trilogie*. L'homme est né en 1962, d'un père aide-vétérinaire contraint quelques années après sa naissance de quitter Kigali, sa région natale, à l'époque où des conflits ethniques éclataient régulièrement, pour venir fertiliser la région inhospitalière qu'était Nyamata. Ses parents se sont installés naturellement au milieu de natifs hutus. Il suit l'enseignement primaire six années consécutives puis intègre l'école secondaire où il décroche l'examen du petit séminaire qui lui permet d'accéder à l'enseignement des pères blancs. Innocent Rwilliliza évoque en ces termes sa scolarité :

« À l'école secondaire, on était encadré par des Blancs, des Belges le plus souvent qui venaient enseigner. On en a profité pour acquérir le vocabulaire et la langue, on employait le français quelle que soit la matière. Et puis, plus tard, j'ai dû arrêter l'école. Il y a eu une réforme qui a stoppé le français comme langue d'enseignement mais on en a gardé l'héritage. Donc, j'ai tout appris chez les pères blancs, parce qu'ils étaient chargés de l'éducation au Rwanda » (*ibid.*).

À la sortie de cette formation et compte tenu de ses bons résultats, il devient enseignant. Il se marie et s'installe au centre de Nyamata. Le génocide, et particulièrement le massacre de l'église de Nyamata, lui prendra son épouse, son enfant et la plupart de ses proches. L'un des rares survivants de la forêt de Kayumba, son témoignage constituera une pièce essentielle pour penser la destruction génocidaire dans un lieu réservé de coutume aux animaux sauvages. Quelques temps après le génocide, il est grièvement blessé par une mine. Son statut de mutilé lui vaut d'être nommé dans une école plus proche de son domicile. Il en deviendra le directeur et exercera en parallèle la fonction de secrétaire de l'inspection scolaire. Son identité professionnelle lui confère un très grand respect aux yeux de ses concitoyens et il est très apprécié de par son

<sup>6</sup> Entretien avec I. Rwilliliza mené par l'auteure à Nyamata (29/04/06), au domicile de M.-L. Kagoyire (autre témoin interviewé par J. Hatzfeld qui prend part à *La Trilogie* rwandaise).

investissement pour la commune. Depuis 2006 et dans la perspective d'offrir un accompagnement thérapeutique à ses élèves et ses amis rescapés souffrants de différents maux post-traumatiques, il a repris des études de psychologie à l'université de Butare (il a depuis obtenu son diplôme de licence). Innocent Rwilliliza a également « repris la vie » (*ibid.*) et s'est remarié. Depuis, il a quatre enfants.

Il croisera le chemin de Jean Hatzfeld en 1999 et intégrera dès lors le projet testimonial du journaliste. Concernant cette rencontre, il explique :

« Jean était intéressé pour écrire sur Nyamata et sur ce qui c'était passé. Il était déjà venu deux fois au pays, c'est Sylvie<sup>7</sup> qui l'avait guidé jusque là. La troisième fois, elle n'était plus disponible. Au travail, à l'assistance, on n'avait pas voulu la lâcher. Sur les conseils de Sylvie, il est donc venu me chercher pour la remplacer et le guider sur les collines. C'est à partir de ce jour-là, en 1999, que l'on a commencé à travailler ensemble pour réaliser les livres sur le génocide et que je me suis lié d'amitié avec Jean » (entretien, 29/04/06).

La précision des éléments qu'il donnera au journaliste sur ses conditions de survie, ses réflexions et pensées lucides, sa connaissance de Nyamata et de ses environs (« l'enfant du pays »), font de lui un personnage clé de *La Trilogie* et des actions mémorielles menées dans la région. Les avant-textes de *La Trilogie* proposent une ébauche de portrait qui révèlent cet aspect de l'identité de Innocent Rwilliliza, citons Jean Hatzfeld : « Ses années de scolarité et d'enseignement en ville lui ont permis de connaître tout le monde. Pilier le plus populaire de la grand-rue, il n'est d'aucun clan mais de tous les coups de main ; il recourt à la dérision avec tendresse, exprime ses idées avec gentillesse ne devient nerveux que lorsqu'on parle église, où a péri sa première épouse » (*ibid.*). Indiscutablement reconnu populaire dans sa communauté, sinon engagé dans le travail de mémoire, Innocent Rwilliliza est à l'initiative de plusieurs associations d'entraide et préside l'une d'elles : l'association des rescapés de Nyamata. Sa vie aurait beaucoup changé, dit-il, au rythme de la publication des ouvrages du journaliste français :

« Il y a beaucoup de passages. Des gens de la France et d'autre part. On me demande ce qui s'est passé. J'essaie d'être toujours disponible et de parler. On va à Ntarama, là où il y a beaucoup de Tutsis qui ont été tués, à Nyamata aussi. Quand il s'agit de la région, je suis aussi, invité à expliquer, à parler de tout ça. Ces nouvelles activités me prennent beaucoup de temps. Matériellement aussi, je vis mieux car Jean nous a envoyé de l'argent avec les recettes des livres, il a acheté une machine à tricoter à Jeannette, qui s'est mariée et continue à coudre sur les marchés. Il a financé un moulin et du matériel pour l'équipe de football. Il m'a aidé pour ma jambe » (*ibid.*).

<sup>7</sup> S. Umubyeyi est assistante sociale. Avec I. Rwilliliza, elle est une autre figure décisive du projet de J. Hatzfeld. En 1997, le journaliste en reportage au Burundi fait un détour par le Rwanda pour essayer de parler avec des rescapés. Son entreprise échoue, selon lui, « les rescapés parlent peu et répètent toujours la même chose ». En 1998, il revient au Rwanda fermement décidé à rencontrer des survivants. Il s'arrête à Nyamata et rencontre S. Umubyeyi, rescapée du génocide, il gagne sa confiance et elle lui ouvre son réseau de connaissances. Peu après, cette première médiatrice quittera Nyamata et ne participera pas à la suite de *La Trilogie*.

En effet, ponctuellement, Innocent Rwililiza s'improvise guide des deux sites mémoriaux de sa localité (l'église de Nyamata et le hameau de Ntarama) pour les visiteurs qui le sollicitent (journalistes, étudiants, chercheurs, étrangers pour la plupart) et il a proposé au district de Nyamata d'embaucher un guide officiel du mémorial pour permettre de perpétuer la mémoire du génocide<sup>8</sup>. Guide, conférencier, président et membre d'associations, il active autour de lui des réseaux de témoins et s'engage dans toute action mémorielle liée à sa région. Dans ces milieux de mémoire qu'il contribue à faire vivre avec d'autres rescapés, ils échangent leurs récits de survivance, organisent les fêtes commémoratives, et discutent des procédures institutionnelles. Ces éléments biographiques rapidement esquissés signalent l'extraordinaire pluralité (complémentarité) des caractères que réunit Innocent Rwililiza : survivant mais témoin actif, victime mais « penseur associé » du drame, enseignant et bienfaiteur local. Cette pluralité des dispositions identitaires n'est pas sans incidence sur la fabrique de *La Trilogie* et la traduction des témoignages. Sans compter sur les ambitions littéraires qui l'ont toujours animé, il a pour projet d'écrire son livre sur le génocide : « J'y pense parce que le fait de traduire tout ceci a fait jaillir des idées. J'y pense, peut-être quand je serai en pension. Pour l'instant, je suis tellement occupé que je n'ai même pas dix minutes de repos » (*ibid.*).

Depuis *La Trilogie*, son pôle identitaire de témoin-survivant supplante ses autres statuts professionnels et socio-institutionnels. On retrouve son témoignage dans les trois volets de l'œuvre. Il n'est pas seulement une voix parmi les autres qui portent les livres, il est la voix centrale des témoignages qui accompagne le journaliste lors de ses entretiens pour délivrer une traduction, sa maîtrise de la langue française donne accès à la parole des différents témoins.

## Innocent Rwililiza, interprète et « entremetteur »

Le Rwanda fait partie de ces nations d'Afrique dites francophones, dont la langue officielle est le français, mais qui possède déjà un véhiculaire touchant l'ensemble de la population : le kinyarwanda et où existe un bilinguisme officiellement reconnu. L'usage du français est donc limité essentiellement aux personnes scolarisées comme Innocent Rwililiza. Schématiquement le français est une langue importée qui a prospéré avec plus ou moins de problèmes, comme dans la plupart des pays d'Afrique issus de la colonisation française ou belge<sup>9</sup>. La désignation « français-rwandais », couramment employée, évoque l'aspect métissé de cette langue dont la syntaxe empruntée au français y devient le support d'une

<sup>8</sup> Depuis 2005, S. Uwera travaille comme guide au mémorial de Nyamata. Elle a survécu au massacre du hameau voisin, à Ntarama.

<sup>9</sup> Pour rappel, le Rwanda fait partie du territoire colonial allemand jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, puis se trouve confié à la Belgique en 1916. Le pays accède à l'indépendance le 1<sup>er</sup> juillet 1962.

hybridation dans une reconfiguration relevant de la culture africaine du discours. Seuls Sylvie Umubyeyi<sup>10</sup> et Innocent Rwililiza parlent couramment cette langue parmi ces témoins sollicités par le journaliste. Les témoignages publiés sont donc en partie déjà soumis à une traduction ; la langue des témoignages publiés est donc circonscrite à celle des interprètes. D'ailleurs, ce point explique en partie l'homogénéité des récits, bien qu'il s'agisse de livres de voix, de paroles qui se recourent et se complètent, et qui constituent la trame des livres, une trame vivante. La voix de l'interprète Innocent Rwililiza assure donc les conditions du passage de l'oralité, de la langue bantoue : le kinyarwanda à la langue française truffée de belgicisms. Ce mouvement engendre des effets d'hybridation du témoignage, linguistes et traductologues sont couramment confrontés à ces questions qui touchent à l'interrelation des langues. Si nous avons certes écouté une sélection d'enregistrements audio des entretiens entre les trois parties – le témoin, le journaliste et le traducteur – nous n'avons pas pour autant tenté de faire vérifier la traduction, nos perspectives de recherche n'étant ni celles du linguiste, ni celles de l'historien. En revanche, nous avons pu repérer les limites du discours rapporté, là où la voix du témoin s'affole ou se répète, Innocent Rwililiza propose un récit linéaire, construit et logique. Là où il y avait une exclamation, on trouve une phrase entière qui raconte l'étonnement. Là où il y avait une voix juvénile, notamment celle de Cassius Niyonsaba, on retrouve la voix adulte de l'interprète, ses tournures lexicales et syntaxiques. Ces aspects ne sont pas propre à la fabrique du témoignage mais valable pour chaque situation de traduction. Quand il s'agit de transmettre l'expérience extrême du génocide, le témoignage défie toute interprétation et les questions de dénivellation/déréalisation rappellent le caractère insuffisant de toute traduction.

Mettons de côté ces considérations sur l'exercice périlleux de la traduction des récits de survie, et revenons à ce qui nous intéresse ici : les instructions préalablement fixées qui établissent le positionnement de l'interviewer et de l'interprète en situation d'entretien. D'abord, nous l'avons vu, Innocent Rwililiza n'est pas interprète ni traducteur de formation, comme l'explique Jacques Walter (2005 : 78) : « Il y a souvent une négociation préalable entre les deux partenaires de l'entretien qui contribue à "la définition de ce rapport social spécifique, dont l'objectif est la reconstruction d'une histoire personnelle" ». Les termes de l'accord ont été ainsi définis entre le journaliste et son interprète :

« Jean m'avait proposé un petit salaire en échange d'une traduction simultanée sans écrire. J'essaie de tout traduire, dans mon français, pas dans celui de Paris. C'était un point important pour Jean, il fallait traduire au maximum avec les étrangetés de la langue. J'interprétais les témoignages et Jean devait finaliser dans un style un peu plus normal. C'était très mécanique. Les gens répondaient avec leur vocabulaire et moi j'ai traduit avec mon vocabulaire acquis à l'école et on n'a pas eu le temps de le forger ».

<sup>10</sup> S. Umubyeyi débute le travail de traduction pour le premier livre. Elle sera rapidement relayée par I. Rwililiza.

Si l'on suit le propos de l'interprète, on peut isoler trois éléments constitutifs de ce « pacte ». Premièrement, le principe d'une activité rémunératrice a été admis entre les deux partenaires. Innocent Rwilliliza conçoit ainsi l'exercice de la traduction comme profitable et motivante : « D'abord, je voulais que quelqu'un raconte par écrit ce qui s'était passé, parce qu'on en avait assez d'en parler seulement entre nous. Ensuite, Jean m'avait proposé un petit salaire. Je n'ai donc pas hésité car j'étais doublement gagnant ». En outre, procéder à la rétribution de son travail contribue à lui reconnaître le statut d'interprète impliqué dans le projet, qui doit en conséquence respecter les procédures de cette activité sous la responsabilité clairement identifiée du journaliste. Ensuite, le cadre d'intervention de l'interprète en situation d'entretien est précisé par le journaliste. L'accent est mis sur les évictions à opérer pour ne pas compromettre la narration des témoignages. En somme, il n'appartient pas à Innocent Rwilliliza de choisir, ni même d'interpréter ce qui serait de l'ordre de l'essentiel ou de l'accessoire dans les récits des interviewés : « La traduction doit-être la plus complète »<sup>11</sup> souligne Jean Hatzfeld. Il ne s'agit pas non plus de développer ou d'amoindrir les propos tenus par les témoins ni de revisiter les questions posées par le journaliste. L'action consiste en une écoute distanciée et une traduction orale, simultanée et exhaustive du propos. La traduction n'est point retranscrite<sup>12</sup> par Innocent Rwilliliza, un dispositif technique (un dictaphone) assure l'enregistrement des entretiens et permet ainsi, en aval, de réaliser le travail de création du journaliste (réécoute et dactylographie des témoignages). Troisièmement, le fondement du pacte repose sur l'usage de la langue de l'interprète : le « français-rwandais ». Le pari de la traduction ne se laisse pas dissocier du projet esthétique revendiqué par l'auteur, qui compose sa collecte de témoignages avec ses intentions littéraires. L'irrégularité, les bizarreries de la langue rwandaise avivent les récits et de manière paradoxale, cette manière dont le « français-rwandais » travaille le français « standard », accouche d'une langue empreinte de poésie. Innocent Rwilliliza est donc le garant de ces effets esthétiques, qui contribuent à la marque de fabrique de *La Trilogie* rwandaise. Ajoutons que cette coopération, cette alternance langagière constitue un autre principe fort de l'œuvre. En effet, chaque volet de *La Trilogie* fait alterner la parole des témoins et l'écriture de l'auteur Jean Hatzfeld, qui communique des impressions, des analyses et idées personnelles (opus 2 et 3) ou qui se contente en retrait de peindre et de décrire les lieux<sup>13</sup> (opus 1). Cette alternance continue entre deux variantes de français, « le

<sup>11</sup> Entretien avec J. Hatzfeld mené par l'auteure à Paris (05/02/04).

<sup>12</sup> D'où notre choix de parler d'« interprète » et non de « traducteur ». On se contentera de rappeler avec M. Guidère (2008 : 105) que « les traducteurs travaillent à partir de textes écrits, tandis que les interprètes travaillent sur des discours oralisés, les uns ont le temps de revoir et de corriger leur traduction, les autres sont contraints par l'immédiateté ».

<sup>13</sup> À propos de ces textes qui introduisent les témoignages, C. Coquio (2004 : 170) dira que J. Hatzfeld « se montre inconscient de ce qui saute aux yeux du lettré africain, à qui le livre rappelle deux genres propres à l'"africanisme" colonial : le récit de voyage, d'inspiration littéraire et le recueil de contes, d'inspiration anthropologique ».

français rwandais » et « le français de l'hexagone », « renforce l'authenticité de la parole testimoniale » (Kerstens, 2006 : 132).

Innocent Rwililiza tient à préciser que « Jean n'aurait pas pu recueillir des récits sans un entremetteur parce que, si vous allez voir les groupes de rescapés ou de tueurs, ils peuvent mentir. Ils pensent que vous faites partie des renseignements. Il faut avoir confiance pour parler vrai, il faut avoir vécu ensemble. Par exemple, c'est difficile d'obtenir pour moi des témoignages au Congo » (entretien, 29/04/06). Le champ d'investigation de l'interprète ne se limite pas à la traduction mais s'étend au-delà. D'abord, Innocent Rwililiza explique qu'il prend part indirectement au choix des témoins, notamment en ce qui concerne le groupe des tueurs. Sur ce point, Jean Hatzfeld prend soin, à plusieurs reprises, dans le livre 2, d'exposer le protocole opératoire et épistémologique mis en place pour recueillir la parole des tueurs : s'adresser à une bande de copains, apparemment « lambda », déjà jugés, purgeant leur peine au pénitencier régional, à l'abri des regards et jugements extérieurs. Selon l'interprète, la sélection serait aussi guidée par le fait que « ces gens étaient de chez nous et que je les connaissais tous ». Plus encore, Innocent Rwililiza se retrouve en entretien face à Joseph-Désiré Bitero, l'assassin de son épouse. Les conditions de réalisation de l'enquête semblent donc mêler une autre dimension : la rencontre entre « une cause personnelle » et « une cause commune » (Fleury, 2008 : 61). Innocent Rwililiza se conçoit comme une gageure de la vérité historique, capable, par sa seule présence, d'écarter tout ce qui s'apparente à un mensonge et de faire le nécessaire travail de tri :

« Il y a certaines personnes qui mentent. Par exemple, Odette nous avait menti et on a dû lui poser trois fois les mêmes questions, comme d'autres, pour avoir la vérité. Il ne faut pas croire qu'un témoignage c'est quelque chose que tu peux avoir du premier coup. En général, ce sont les tueurs qui mentent. Avec quelqu'un d'autre, ils peuvent nier, mais quand c'est avec moi, ils ne peuvent pas. Chez les rescapés, la femme qui nous a un peu trompés, c'est parce qu'elle avait honte d'avoir été possédée par un Interahamwe pendant le génocide. Elle ne voulait pas que l'entourage le sache. C'est excusable ».

L'interprète est donc une figure médiatrice en ceci qu'il rend transmissible le témoignage, c'est-à-dire « traductible dans la langue *affective* des différents sujets et susceptible de les *affecter* à leur tour comme témoin » (Beledian, 2009 : 172), tout en intervenant dans la régie des entretiens. La traduction apparaît ainsi comme l'une des figures majeures de l'entreprise capable de générer des effets esthétiques et la dimension littéraire recherchée par l'auteur.

## Innocent Rwililiza : source participante et prisme engagé du travail de Jean Hatzfeld

Comme une épître, *La Trilogie* rwandaise s'ouvre sur une citation de l'interprète. Témoignage de gratitude, d'amitié ou patronage revendiqué? Les deux sans

doute. Cette dédicace à la tenue philosophique atteste d'une réflexivité profonde et étonnante, une prégnance d'un sujet régisseur et raisonneur que l'on retrouve dans le dossier de genèse. En parcourant en effet l'ensemble des avants-textes de *La Trilogie*, soit 956 folios, on comptabilise 110 feuillets concernant Innocent Rwilliliza, qu'il s'agisse des transcriptions de ses propos ou de réflexions émanant de l'auteur. À titre comparatif, les autres témoins interviewés ne disposent que d'une quarantaine de pages. Rien d'étonnant à cela ou de déviant, la relation de proximité et de travail qui lie les deux hommes peut justifier le nombre important de feuillets. Du reste, lorsqu'on observe plus en détails le contenu de ces folios, l'importance accordée à la parole de l'interprète se précise nettement. On y trouve des transcriptions de discussions qui dépassent frontalement la question du génocide. Une pluralité de thèmes est abordée par les deux partenaires, sur un mode conversationnel qui se défend de tout protocole. On y lit des réflexions sur « le continent africain », « les voyages », « le colonialisme », « la couleur de peau »<sup>14</sup>, etc.; des sujets et considérations qui inspireront plusieurs chapitres du troisième opus. Avec Innocent Rwilliliza, témoin privilégié, intellectuel, le journaliste engage donc des questionnements de tout ordre (politique, culturel, philosophique...) qui nourrissent *La Trilogie* de ses thématiques.

À cela s'ajoute un autre aspect de la méthode préparatoire qui confère à l'interprète un rôle majeur dans l'entreprise testimoniale. Sur une dizaine de folios intitulés « Innocent Rwilliliza » se dressent des listes de questions, qui seront soumises aux témoins-rescapés lors des entretiens. Dans les coulisses de la création, pour anticiper ou guider les récits des témoins, le journaliste prépare et construit ses questions autour de la figure d'Innocent Rwilliliza. Il teste la pertinence et le caractère opérationnel de ses questions sur le « témoin-essai » qui représente au mieux l'objet qui le préoccupe. Ici, le dispositif simplifié du modèle fonctionne à plein.

L'examen des avants-textes révèle un dernier point sur les actions exercées par notre homme, quant à la gestion au sens éditorial de *La Trilogie*. Il discute, donne son point de vue, encourage, les projets éditoriaux du journaliste, on note ce type d'intervention : « À mon avis, ça va faire un livre. Ça dépend de vous. Pour la troisième fois, ça peut faire un livre » (*ibid.*). À Nyamata, il devient même référent de l'écrivain-journaliste lorsqu'il s'agit de parler du livre ou de se le procurer; on le cite : « Il y a des gens qui me contactent par téléphone pour le livre. Le plus souvent, c'est quand arrive le moment de faire un mémoire » (*ibid.*). S'offre ainsi la possibilité de réévaluer le rôle de l'intéressé et son domaine d'intervention à l'aune du dossier de genèse de l'œuvre testimoniale.

<sup>14</sup> J. Hatzfeld, Dossier de genèse, *La Stratégie des antilopes*, pp. 201-221.

## Conclusion

Innocent Rwililiza n'est donc pas le simple interprète des souffrances des témoins ni des interrogations d'un journaliste français. Il concentre par la multiplicité de ses statuts et activités, la mémoire d'un lieu qui a subi l'horreur du génocide. On l'aura compris, Innocent Rwililiza, figure emblématique de Nyamata, a une place singulière et précieuse dans la fabrique de *La Trilogie* rwandaise. À l'origine de notre interrogation, nous formulions un constat quant à la réussite en termes de transmission de *La Trilogie*, qui donne à penser le génocide et apporte un ensemble de connaissances sur des lieux de massacres (églises de Nyamata et Ntarama, forêt de Kayumba). On l'a vu, un des aspects de cette réussite réside dans le recours à la littérature (les témoignages publiés ne sont pas de simples *verbatim*, mais procèdent à un travail de réécriture); Innocent Rwililiza participe, par sa traduction, à ce passage par la littérature. Au cœur de l'entreprise, il donne accès aux récits et souvenirs de ses voisins-témoins et devient un acteur essentiel de la médiation mémorielle du génocide. Observateur de l'intérieur; mû, citons-le « Par l'ambition d'entraîner des lecteurs étrangers dans l'univers génocidaire, par le désir de transmettre l'histoire de Nyamata » (entretien, 29/04/06), sa démarche ainsi résumée rappelle le mouvement même du témoignage : un geste de l'unique vers et pour le nombre. Un processus individuel (dire et traduire son propre souvenir) dirigé vers un enjeu commun (impliquer l'ensemble dans l'histoire d'un lieu et de quelques-uns). L'examen des figures intermédiaires comme le traducteur; de leur participation à la fabrique mémorielle, offre un éclairage indispensable à la complexité de cette transposition.

## Références

- Beledian K., 2009, « Traduire un témoignage écrit dans la langue des autres », pp. 97-107, in : Altounian V. et J., dirs, *Mémoire du génocide arménien. Héritage traumatique et travail analytique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Coquoio C., 2004, *Rwanda. Le réel et les récits*, Paris, Belin.
- Fleury B., 2008, « Quand les victimes sortent de l'oubli. Mobilisation franco-allemande à la Neue Bremm (1978-1997) », pp. 57-73, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Gatore G., 2008, *Le Passé devant soi*, Paris, Phébus.
- Guidère M., 2008, *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Bruxelles, De Boeck.
- Hatzfeld J., 2000, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 2002, *Une saison de machettes. Récits*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 2007, *La stratégie des antilopes. Récit*, Paris, Éd. Le Seuil.

L'interprète Innocent Rwilliza

Kanimba Misago C., 2007, « Les instruments de la mémoire. Génocide et traumatisme au Rwanda », *Gradhiva*, 5, pp. 63-75.

Kerstens P., 2006, « "Voice and give voice": dialectics between fiction and history in narratives on the Rwandan genocide », *International Journal of Francophone Studies*, vol. 9, 1, pp. 93-110.

Lacoste C., 2008, « L'ère du bourreau », *Esprit*, avril-sept., pp. 254-258.

Sehene B., 2005, *Le Feu sous la soutane*, Paris, Éd. L'Esprit frappeur.

Spiessens A., 2009, « La mise en scène du bourreau. Jean Hatzfeld et Gilbert Gatore », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, dossier *Criminels politiques en représentation*, 102, pp. 29-40.

Walter J., 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.

— 2008, « Nouvelle testimoniale et inter-dit. Arthur Conte et la Neue Bremm », pp. 75-126, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.



## > FÉMININ

YANNIS THANASSEKOS

Fondation Auschwitz, Bruxelles, Belgique  
info.fr@auschwitz.be

QUENTIN BILQUEZ

Fondation Auschwitz, Bruxelles, Belgique  
archives@auschwitz.be

### MALA LA BELGE. RÉALITÉS, LÉGENDES, ICÔNES

**Résumé.** — Pour nombre de survivants des camps et dans l'inconscient collectif circonscrit autour de la mémoire d'Auschwitz, Mala Zimetbaum ou Mala la Belge représente, le symbole du courage, de l'abnégation et du sacrifice. En tout cas, c'est ainsi qu'elle est présentée dans de nombreux ouvrages traitant des crimes et génocides nazis. Elle serait la première femme à s'être évadée du camp de Birkenau en compagnie d'Edek, son compagnon, en juin 1944. Après environ deux semaines de cavale, ils sont repris et exécutés. Leur notoriété repose en partie sur l'héroïsme dont ils ont fait preuve au moment de leur mort, d'après les témoins, mais surtout sur l'action qu'a menée Mala alors qu'elle était *Laüferin* – coursière à Birkenau – pendant près de deux ans. En effet, elle profita alors de sa position privilégiée au sein du camp pour venir en aide à ses codétenues. On ne compte plus les témoignages relatant les faits et gestes de Mala, sa bonté et son courage, au bénéfice des femmes de Birkenau en particulier. Néanmoins, à la lecture de ces témoignages, on peut se rendre compte que ce qui est dit ne concorde pas toujours avec les sources archivistiques ou d'autres témoignages et que, parfois, ils comblent à force d'imagination ou d'investissement émotionnel les lacunes relatives à la connaissance des événements la concernant.

**Mots clés.** — Mala la Belge, Mala Zimetbaum, Edek Galinski, Birkenau, évasion, mémoire, icône, légendaire, témoignage(s), historiographie.

Avant d'en venir à la figure emblématique que représente Mala la Belge, trois remarques préliminaires sont nécessaires. Parce qu'elles rendent visible l'invisible et présente l'absence, les « icônes » comportent toujours une part de religieux, une aura pour ainsi dire sacrée. Par sa nature, le vécu de l'expérience concentrationnaire nazie – un univers où *tout est possible* – fournit à la mémoire d'abondants matériaux pour la construction de telles *figures iconiques* qui participent à leur tour, sous forme de récits, à la formation des représentations collectives des événements – représentations qui deviennent à leur tour des sortes de « réalités historiques » de second degré. Il semble que nous n'avons pas fini de prendre la mesure de la proposition de David Rousset (1946 : 181) selon laquelle « les hommes normaux ne savent pas que tout est possible ». Dans un tel univers, en effet, les frontières des catégories à l'aide desquelles nous avons appris à penser le monde phénoménal – par exemple, réel vs irréel, imaginable vs inimaginable, vraisemblable vs invraisemblable, possible vs impossible, probable vs improbable, rationnel vs irrationnel, cohérent vs incohérent, etc. – se brouillent, deviennent instables et comme poreuses. Se crée ainsi un espace singulier où la mémoire peut puiser et produire des schémas, des constructions et des images, censés remédier aux carences de sens de l'expérience vécue.

La structure de telles constructions comporte trois plans qui se juxtaposent, se compénètrent et se heurtent parfois. Le premier se rapporte au factuel ou à l'événementiel et fait appel à l'enquête historique, le second à la formation de « légendes » aux contours imprécis, à partir de matériaux du souvenir et de l'accumulation de témoignages et de récits directs ou indirects et le troisième aux cristallisations « iconiques » qui résultent d'une schématisation, d'une condensation et d'une stylisation de matériaux légendaires. À chacun de ces trois « étages », interviennent des acteurs spécifiques. L'historien « fabrique » l'événement – le factuel – selon les règles de sa méthode : critique historique de sources disponibles au moment de son enquête – archives, documents, traces, témoignages, etc. – avec toutes les limites, voire les incertitudes propres à l'opération historiographique. À la formation du « légendaire » participent les témoignages et récits élaborés et rapportés par les témoins (acteurs) directs ou indirects de l'événement, ainsi que par tous ceux, individus, groupes ou institutions – voire des historiens –, qui se les approprient, les répètent et les diffusent. Quant au travail de cristallisation « iconique », il est l'œuvre de groupes de mémoire spécifiques – formels ou informels – ayant eu des liens étroits et plus ou moins intimes avec l'événement rapporté par les matériaux historiographiques et légendaires. Ces groupes peuvent être rapprochés aux « communautés affectives » dont parle Maurice Halbwachs (1950 : 11 et sq.) – formes élémentaires de « cadres sociaux » de la mémoire. Les cristallisations iconiques sont souvent des outils de légitimation *identitaire* aussi bien à l'intérieur des communautés en question que vis-à-vis de l'extérieur.

Autre remarque : nous savons qu'une certaine tradition positiviste (et scientiste) en histoire est prompte – parfois de façon brutale, parfois de façon plus

nuancée – à dévaloriser, voire à discréditer entièrement, le « légendaire » et l'« iconique », au profit exclusif de l'opération historiographique censée produire seule des connaissances valides. Aussi l'historien prend-il souvent un malin plaisir à déconstruire les « mythes », les « légendes » et les « icônes » en faisant prévaloir les exigences méthodologiques et épistémologiques de sa discipline. Là est bien sa fonction légitime et même indispensable si nous voulons approcher, autant qu'il se peut, le « réel historique » et reconstituer les « événements tels qu'ils se sont déroulés » – pour reprendre cette vieille formule de l'école méthodique. Nous ne récusons pas cette prétention légitime de la discipline historique – notamment dans le contexte actuel où il est nécessaire – semble-t-il – de tenir tête à l'offensive postmoderniste et relativiste en épistémologie, non seulement en histoire – le fameux « tournant linguistique » –, mais aussi dans d'autres domaines des sciences humaines. Dans notre perspective toutefois, il y a lieu d'élargir aussi bien le champ des objets que le questionnaire historique. Sans revenir sur des arguments déjà mobilisés (Thanassekos, 1999 : 5-26; Mesnard, Thanassekos, 2009 : 7-9), nous pensons que la confrontation raisonnée entre l'« historiographique », le « légendaire » et l'« iconique » peut produire des *effets de connaissance*, au-delà de ceux que fournit la documentation conventionnelle. Dans ce cadre, les légendes et les icônes produites par la mémoire deviennent des sortes de « documents historiques » d'un autre type que les documents conventionnels, à partir desquels l'historien peut construire de nouveaux « objets historiques », objets qu'il ne saurait négliger ou écarter de son champ d'investigation<sup>1</sup>.

Dernière remarque : la dialectique des rapports entre les plans *historiographique*, *légendaire* et *iconique* est complexe, mais elle peut être scandée par quelques régularités observables. Notre hypothèse de travail est la suivante : dans des périodes marquées – pour diverses raisons que nous n'aborderons pas ici – par d'importantes mobilisations mémorielles – comme c'est le cas pour notre époque –, nous observons entre ces trois plans – historiographique, légendaire et iconique – des rapports souvent antisymétriques : plus l'archive est chétive, pauvre en documents, voire « vide », plus le « légendaire » se diversifie, prolifère en des versions multiples, voire s'enfle – comme pour compenser la rareté documentaire –, et plus s'affirme alors le besoin d'une « iconisation » pour stabiliser et donner cohérence au légendaire. En partant de ce cadre, nous testerons cette hypothèse sur un cas bien précis, la figure de Mala la belge.

<sup>1</sup> Malheureusement, l'historien oublie souvent que ce sont précisément les « mythes » – disons, la mémoire et ses revendications – qui l'obligent précisément, non seulement à remettre sur le métier nombre d'enquêtes historiques, mais aussi à poser de nouvelles questions aux sources déjà explorées, voire même à chercher dans de nouvelles directions jusqu'alors insoupçonnées – y compris sur le plan documentaire. Faut-il rappeler que c'est bien la mémoire qui a dû forcer, par ses interventions, la porte de l'atelier de l'historien pour l'obliger à prendre à bras le corps toute une série de questions que l'historiographie avait jusqu'alors négligées, écartées, voire occultées? Certes, en y pénétrant comme par effraction, elle a mis du désordre sur l'établi de l'historien, mais, ce faisant, elle a aussi rendu de précieux services à l'histoire : diversification de ses objets, élargissement de son questionnaire et ouverture méthodologique sous un horizon pluridisciplinaire.

## Entre sources archivistiques et bibliographie

Dans l'inconscient collectif de la mémoire d'Auschwitz, Mala Zimetbaum ou Mala la Belge représente le symbole du courage, de l'abnégation et du sacrifice. C'est ainsi en tout cas qu'elle est présentée dans nombre d'ouvrages traitant des crimes et génocides nazis où son nom peut apparaître. Cette jeune femme, qui n'a que 26 ans lorsqu'elle meurt à Birkenau, serait la première à s'être évadée du camp (Gutman, 1990 : 1735); elle le fait en compagnie d'Edward Galinski-Edek, son compagnon – en juin 1944. Après environ deux semaines de cavale, ils sont repris et exécutés pour l'exemple. Leur notoriété repose notamment sur l'héroïsme dont ils auraient fait preuve au moment de leur mort, mais aussi et surtout sur l'action qu'a menée Mala alors qu'elle était *Laüferin* – coursière – à Birkenau pendant près de deux ans. En effet, elle profite de sa position privilégiée au sein du camp pour venir en aide à ses codétenues en soutenant moralement les plus faibles, en réaffectant des personnes dans des kommandos où le travail est moins pénible, ou en évitant tout simplement à d'autres d'être sélectionnées pour la chambre à gaz. On ne compte plus les témoignages relatant les faits et gestes de Mala, sa bonté de cœur et son courage. Néanmoins, confrontés aux archives, ces témoignages peuvent se révéler inexacts ou combler, avec force imagination ou investissement émotionnel, un trou de l'histoire.

Objectivement, que savons-nous de Mala ? Pour ce qui est de sa vie, il est important de distinguer les sources à disposition afin de mieux savoir quel est son parcours familial, dans quelles conditions elle est déportée à Auschwitz, comment se déroule son quotidien dans le camp, dans quelles conditions elle s'évade et, enfin, quelles sont les circonstances de sa mort. Nous disposons d'un certain nombre de documents permettant de retracer les grandes lignes de la vie de Mala : le dossier de ses parents à la Police des étrangers – ouvert au moment de leur arrivée en Belgique et conservé aux Archives générales du Royaume –, les archives du Service public fédéral (SPF), de la Sécurité sociale, de la direction générale des Victimes de la guerre à Bruxelles, les archives du Musée juif de la Déportation et de la Résistance à la caserne Dossin à Malines, les archives du musée d'Auschwitz en Pologne et, enfin, une série de témoignages de rescapés l'ayant côtoyée de près ou de loin. La littérature à son égard est relativement pauvre. Les principales références la concernant se trouvent surtout dans des recueils de témoignages. On peut également en trouver dans des ouvrages généraux sur l'histoire du camp d'Auschwitz ou dans ceux traitant de la résistance dans les camps de concentration ou encore dans des articles scientifiques. Néanmoins, la vie de Mala a fait l'objet de deux ouvrages : le premier, de Lorenz Sichelschmidt, *Mala. Ein Leben und eine Liebe in Auschwitz [Mala. Une vie et un amour à Auschwitz]* – un titre qui en dit long sur l'angle utilisé pour raconter Mala – publié en 1995, et le second, de Gérard Huber : *Mala. Une femme juive héroïque dans le camp d'Auschwitz-Birkenau*, publié en 2006, qui est dans la même veine que le premier. Il est intéressant de noter qu'aucun des deux auteurs n'est historien : le premier est un logopède (*Sprachpsychologue*), le second est docteur en psychopathologie

clinique et psychanalyse. Pourquoi ces auteurs ont-ils écrit sur la vie de Mala? Difficile de répondre précisément à cette question. Le fait est qu'ils sont jusqu'à aujourd'hui les deux seuls biographes de Mala Zimetbaum.

## Les sources archivistiques

Les sources « conventionnelles » permettent de retracer assez aisément le parcours de Mala et, plus précisément, à quelques détails près, sa vie en dehors de Birkenau. Le dossier de ses parents à l'Office des étrangers (dossier Zimetbaum n° 1472041, Archives générales du Royaume – AGR – à Bruxelles) donne les premiers éléments sur sa vie. Malka – de son vrai prénom – est née le 26 janvier 1918 à Brzesko en Pologne, comme le reste de sa famille, dont elle est la cinquième et dernière enfant (une de ses sœurs, Jehuda, meurt en bas âge). Son père, Pinhas Zimetbaum Hartman, et sa mère, Chaja, née Schmelzer, sont tous deux nés en 1881. En 1924, le père de Mala émigre en Allemagne pour raison professionnelle – seul dans un premier temps –, puis part deux ans plus tard pour la Belgique où sa femme et Mala le rejoignent en mars 1928 après avoir tenté à plusieurs reprises d'obtenir un visa. Il apparaît que le fils, Salomon, né en 1909, est déjà en Belgique avec son père. En effet, d'après un document issu de la commune de Borgherout en date du 18 avril 1927, c'est lui qui pourvoit à ses besoins, Pinkas étant dans l'incapacité de travailler. Leurs deux autres filles, Gilta, née en 1908, et Marjem née en 1914, les rejoignent plus tard, vraisemblablement en 1930. Ils s'installent à Borgerhout, à côté d'Anvers, où vit une forte proportion de Juifs issus de l'immigration. Leur dernière adresse connue est Marinisstraat, n° 7. Entre son arrivée en Belgique et le début de la guerre, nous ne trouvons aucune trace de Mala dans les archives. Nous savons seulement que le dernier emploi qu'elle a occupé est celui de tailleuse de diamants. Selon certains, Mala aurait été arrêtée le 22 juillet 1942 lors de la rafle à la gare centrale d'Anvers, première rafle de grande ampleur, et transférée au fort de Breendonk – camp où étaient principalement retenus des prisonniers politiques entre 1940 et 1944 – (dossier Zimetbaum, SPF Victimes de la guerre, Bruxelles; Steinberg, 1984 : 197). En réalité, on ne sait pas si Mala a effectivement été internée à Breendonk. Une autre source, en l'occurrence *Mecheln-Auschwitz, 1942-1944*, ouvrage de référence qui liste toutes les personnes qui ont été déportées depuis Malines, consacre une petite notice à Mala dans son deuxième tome. On y laisse entendre, sans l'affirmer, que Mala aurait été envoyée à Malines, suite à la troisième grande rafle d'Anvers des 11 et 12 septembre 1942 (Adriaens, T. 2, 2009 : 257) et on n'y relève pas son passage par les geôles de Breendonk. En revanche, ce dont on est certain c'est que Mala est déportée avec 1 064 autres personnes par le dixième transport, parti le 15 septembre 1942 de Malines à destination d'Auschwitz. Le transport y arrive le 17 septembre 1942. De ce convoi, 717 personnes sont gazées à l'arrivée et 331 déportés sont sélectionnés pour le travail dans les camps d'Auschwitz. Après la guerre, seules 17 personnes

de ce transport auront survécu à la déportation (Adriaens, T. I, 2009 : 291-292). En ce qui concerne l'enregistrement de Mala au camp, nous ne connaissons que son numéro d'*Häftling*, de prisonnière : 19 880. Ses parents seront également déportés depuis Malines vers Auschwitz par le dix-huitième transport du 15 janvier 1943 et gazés à leur arrivée. Concernant les traces de Mala à Auschwitz, la caserne Dossin conserve dans ses archives sept cartes postales, dont cinq originales et deux copies, écrites par Mala à Birkenau, entre juillet et décembre 1943 et principalement envoyées à son frère et à ses sœurs. D'après le règlement appliqué à Auschwitz, les prisonniers avaient l'autorisation d'envoyer et de recevoir deux lettres par mois – cette possibilité n'étant pas valable pour les prisonniers *Nacht und Nebel*, pour les prisonniers de guerre soviétiques, pour les déportés juifs qui ont été internés avec toute leur famille, ainsi que pour les détenus dont les familles habitent dans des territoires qui ne sont pas sous occupation allemande. Cette correspondance devait exclusivement être rédigée en allemand et était bien entendu soumise à une stricte censure. Il était d'ailleurs obligatoire de mentionner dans chaque lettre « je suis en bonne santé et je me sens bien ». C'était une façon pour les autorités allemandes de calmer les rumeurs et les inquiétudes des populations juives qui n'avaient pas encore été déportées (Piper, 2007 : 89). Malgré la censure, Mala va tenter de faire savoir à son entourage ce qui se passe à Auschwitz. Dans une carte du 25 août 1943 adressée à sa sœur Jochka, et dans une autre adressée à une certaine mademoiselle Baum (Fonds Perl, Musée juif de la Déportation et de la Résistance, Malines), Mala précise que certaines personnes sont chez Etusch. Etusch est le petit nom d'Etel Herstein, sa belle-sœur qui a épousé en 1936 Salomon et qui est décédée en 1940. C'est donc par ce moyen qu'elle tente de prévenir ses proches que des gens meurent à Auschwitz. Dans les archives, nous retrouvons la trace de Mala au moment de son évasion en juin 1944. Le musée d'État d'Auschwitz a en effet conservé une copie du télégramme envoyé par les autorités du camp le 25 juin 1944, indiquant que Malka Zimetbaum s'est évadée du camp le jour précédent. Il est intéressant de relever qu'Edek, son compagnon, n'est pas mentionné. Un autre télégramme, envoyé le 27 juillet 1944, informe les différentes autorités de sécurité de la région que Malka Zimetbaum et Edek Galinski (il est bien mentionné cette fois) ont été repris le 7 juillet 1944 à Bielitz (aujourd'hui Bielsko, ville du sud de la Pologne, à proximité de la frontière slovaque), soit un peu moins de deux semaines après leur évasion. On ne sait pas avec exactitude quand Mala et Edek ont été ramenés à Auschwitz, bien qu'il existe un graffiti attribué à Edek et gravé dans sa cellule du bloc 11 qui mentionne le prénom, le nom et le numéro de Mala, le nom, le prénom et le numéro d'Edek, ainsi que la date du 6 juillet 1944. Enfin, le musée d'Auschwitz conserve également au sein de ses collections un portrait de Mala réalisé par Zofia Stepień, une de ses codétenues, que Mala a offert à Edek. Il fut conservé après leur mort par Wiesław Kielar, ami d'Edek, arrivé à Auschwitz par le même transport que ce dernier au printemps 1940. Pour ce qui est de l'exécution de Mala et Edek, les archives ne permettent pas d'affirmer avec précision quand elle a eu lieu. De nombreux témoignages mentionnent la date du 22 août 1944 ; une date effectivement indiquée à plusieurs reprises dans

les dossiers que nous avons pu consulter à la Direction générale des Victimes de la guerre à Bruxelles (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la guerre, dossier n° 184606). Le dossier ouvert pour Mala, sans doute dans le but d'obtenir le statut de prisonnier politique – qu'elle n'aura pas, suite à la décision de la Commission d'attribution de Bruxelles, 1<sup>re</sup> chambre néerlandophone du 4 décembre 1956 –, réunit un certain nombre d'informations sur les circonstances de sa mort. Celles-ci sont très vagues, à part peut-être les données sur elle et sa famille avant la guerre (dates de naissance, adresse, etc.). Pour ce qui est de son exécution, plusieurs dates y sont mentionnées : le 21 ou le 22 août, le 16 août à 16 h 20 précises, ou encore entre le 18 septembre 1944 et le 1<sup>er</sup> juin 1945. Dans certains documents, Mala est pendue à Auschwitz ou dans un lieu dit inconnu, dans d'autres elle se suicide, ou encore, elle est exécutée après une tentative de suicide. Néanmoins, les différents formulaires qui composent le dossier concordent sur le fait qu'il existe des inscriptions la concernant dans le bloc 11, qu'elle s'est évadée du camp et qu'elle a été reprise même si, dans un formulaire, il est précisé que son évasion dure cinq semaines, alors qu'il est plus vraisemblable – comme nous l'avons déjà mentionné plus haut – que son évasion dure deux semaines tout au plus. Il est à préciser qu'il n'y a pas de trace d'Edek dans ces documents.

Au vu des archives, nous pouvons donc dresser le cadre général de ce qu'a été la vie de Mala. Malgré tout, cela reste insuffisant pour en appréhender tous les aspects. Comme nous l'avons dit précédemment, ce ne sont que les éléments de la vie qui s'est déroulée en dehors d'Auschwitz que nous pouvons retracer avec exactitude. C'est donc sur ce plan que les nombreux témoignages et la littérature disparate à son sujet prennent leur importance et aident à cerner la personnalité de Mala la déportée.

## Les sources bibliographiques

En comparant témoignages et sources archivistiques, loin de nous l'idée d'affirmer qu'une information figurant dans un témoignage et non dans les archives serait fautive. Les témoignages apportent des connaissances absentes ailleurs. Indéniablement, c'est en les recoupant que l'on peut approcher au plus près la réalité du quotidien de Mala à Auschwitz, son évasion avec Edek et leur mort. Néanmoins, certains travaux – en particulier ceux de Lorenz Sichelschmidt et Gérard Huber – compliquent le travail de l'historien, d'autant que ce sont les deux seules biographies de Mala à notre disposition. L'ouvrage de Gérard Huber (2006) préfacé par Simone Veil, n'est en réalité qu'une reprise générale de l'ouvrage de Lorenz Sichelschmidt (1995). L'auteur y reprend les mêmes références et témoignages que ceux de Lorenz Sichelschmidt, sans les soumettre à l'examen critique ; de plus, il affirme un certain nombre de choses sans en donner les références. Concernant les témoignages et à l'instar de Lorenz Sichelschmidt, il se fonde en grande partie sur la 56<sup>e</sup> livraison de la revue *Points critiques* paru à

l'automne 1994 et publiée par l'Union des progressistes juifs de Belgique. Cette édition, dont le titre est « Mala Zimetbaum et Edek Galinski. Deux lumières dans la nuit d'Auschwitz-Birkenau », réunit une dizaine de témoignages de personnes ayant côtoyé Mala à Auschwitz. Cependant, il est nécessaire de préciser que, dans ces témoignages, ce qui concerne Mala et Edek ne mobilise que quelques lignes perdues au milieu d'un flot de souvenirs. Bien entendu, il existe d'autres ouvrages recueillant des témoignages sur Mala ou qui simplement l'évoquent. Ainsi en est-il de *Témoignages sur Auschwitz*, paru en France en 1946, où l'on trouve un récit sur Mala. Ou encore de l'ouvrage de Wieslaw Kielar (1980), l'ami d'Edek Galinski, enfermé avec lui à Auschwitz depuis 1940. Plus récemment, l'histoire de Mala et Edek a été déclinée en bande dessinée; elle est l'œuvre d'un dessinateur et d'un scénariste polonais et elle constitue le premier album d'une collection soutenue par le Musée d'État d'Auschwitz qui a pour ambition de présenter des histoires vraies qui se sont déroulées dans le camp (Galek, 2009).

D'un point de vue historiographique, il est intéressant de remarquer que Mala n'est pas perçue de la même manière selon que l'on se place du point de vue de la mémoire juive et occidentale, ou du point de vue de la mémoire polonaise. Côté polonais, Mala est principalement évoquée pour son évasion, le rôle prépondérant étant conféré à Edek. Côté juif et/ou occidental, c'est Mala qui est mise en avant, autant par l'action qu'elle a menée que par l'histoire de son évasion.

Étant donné que la bibliographie et les témoignages recèlent un grand nombre d'informations que les archives n'ont pu donner, nous tenterons d'appréhender ce qu'a pu être le quotidien de Mala à Auschwitz, tout en essayant, en recoupant les sources, de distinguer ce qui a pu se passer et ce qui est moins vraisemblable. Comme évoqué *supra*, nous ne savons pas dans quelles conditions Mala est incorporée dans le camp, nous ne connaissons que son numéro d'internée (19 880). Or, si ce numéro lui a été attribué, nous pouvons être certains qu'elle a été sélectionnée pour le travail et qu'elle n'a pas été envoyée à la chambre à gaz à sa descente du train. Pourtant, sont rapportées des histoires qui peuvent paraître invraisemblables concernant l'arrivée de Mala à Auschwitz. Par exemple, Fania Fénelon (1976 : 235 et sq.), une rescapée d'Auschwitz, raconte que Mala aurait été sélectionnée pour la chambre à gaz.

Il est difficile de considérer ce récit comme un témoignage à proprement parler, puisque sont rendues en tout ou partie des conversations qui ont eu lieu à Auschwitz, ce qui est difficilement crédible, étant donné qu'il n'est pas aisé, à des années de distance, de pouvoir restituer de tels éléments. Or, le texte de Fania Fénelon date de 1976, 30 ans après les faits! L'historien doit donc prendre un minimum de distance avec ce type de matériau et exercer à son égard la critique adéquate, ce que ne fait pas Gérard Huber. Néanmoins, ce dernier persiste et signe dans ses choix d'utiliser ou non un témoignage :

« Je dirai qu'il existe un critère infaillible pour justifier le bien-fondé d'une citation : le fait que le récit émane de déporté(e)s qui l'ont transmis sur les lieux mêmes de la déportation. Car, aussi loin qu'il nous soit donné de faire la critique de ce récit, notamment en le croisant avec les données historiques générales, nous savons qu'il est en lui-même porteur d'une vérité historique : il a été le fruit d'échanges réels entre déporté(e)s » (Huber, 2006 : 109).

Et c'est ainsi que lui-même cite cette histoire que Fania Fénelon tient d'une autre détenue, dont nous ne saurions préciser l'identité et que l'on nomme la petite Irène. Selon cette dernière donc, Mala, une résistante belge, est déportée à Auschwitz dans l'un des premiers transports. Il est important de préciser qu'aucun document n'atteste que Mala Zimetbaum a fait partie d'un mouvement de résistance en Belgique et qu'elle est déportée par le dixième transport sur un total de vingt-six. Selon le récit de Fania Fénelon, elle aurait été sélectionnée à sa descente du train pour la chambre à gaz mais n'aurait pas été mise à mort immédiatement et transférée au bloc 25 du camp de Birkenau réputé, selon la petite Irène, pour être le lieu où l'on met celles qui sont condamnées. Mala parvient, la nuit tombée, à s'évader du bloc par un soupirail avec cinq autres filles. Toutes seraient parvenues à sortir du camp et à approcher les maisons des SS et seraient tombées sur le commandant Hössler (le *Lagerführer* responsable du camp des femmes de Birkenau entre août 1942 et mai 1944 (Piper, 2007 : 49). Ce dernier interroge donc ces cinq filles afin de savoir d'où elles viennent. Mala lui aurait répondu d'un ton assuré qu'elles venaient du bloc 25. Impressionné par son assurance et remarquant son don pour les langues, Hössler aurait épargné sa vie et en aurait fait une interprète.

Aussi invraisemblable que puisse paraître cette histoire – et même si Gérard Huber précise que Giza Weissblum, une déportée proche de Mala qui l'a connue avant la guerre, ne croit pas en cette histoire –, il ne remet pas ouvertement en cause ce récit. En revanche, Lorenz Sichelschmidt le fait dans son ouvrage, avançant par exemple qu'il était peu probable de croiser Hössler à Birkenau en pleine nuit, étant donné qu'à cette époque, la *Kommandantur* du camp de Birkenau se trouvait toujours à Auschwitz I (Sichelschmidt, 1995 : 61). Il est donc très peu probable qu'un tel événement ait pu avoir lieu. Quoi qu'il en soit, les nombreux témoignages à son sujet attestent que Mala est employée comme *Laiüferin*, ce qui signifie coursière. Selon un autre témoignage, elle aurait obtenu ce poste grâce à une codétenue, Léa Karbi, jeune déportée d'origine slovaque arrivée à Auschwitz en avril 1942 et déjà employée comme *Laiüferin*, qui l'informe que les SS ont besoin de personnes capables de traduire le français en Allemand (*Points critiques*, 1994 : 65).

Arrêtons-nous sur la tâche assignée à Mala à Auschwitz. Au-delà du rôle d'interprète qu'on peut lui adjoindre, la mission de la *Laiüferin* consiste avant tout à transmettre les messages entre les autorités du camp. Cette responsabilité offre différents avantages rendant les conditions de vie dans le camp un peu plus supportables : les *Laiüferin* sont mieux logées et bénéficient de des rations alimentaires plus importantes ; elles ne portent pas le traditionnel habit rayé et ne

sont pas rasées. Il apparaîtrait que Mala, en plus de sa fonction de *Läuferin*, aurait également assumé d'autres responsabilités. En effet, de nombreux témoignages révèlent que c'est elle qui se chargeait, lorsque les prisonniers devaient sortir après un séjour au *Revier* (l'infirmerie du camp), de les réaffecter dans les différents kommandos de travail. Toujours selon plusieurs témoins, elle profitera de cette responsabilité afin d'aider ses codétenues. Rebecca Liwshitz témoigne :

« Ma vie a été sauvée par Mala. On m'avait mise à des travaux terribles, impensables : patauger dans l'eau, dans de petits canaux, pour ramasser des saletés. C'était des travaux idiots, destinés à tuer les gens. Je suis tombée malade et c'est grâce à Mala que j'ai été déplacée au tissage : on tressait des cordes, toutes sortes de "schmattes"<sup>2</sup> dont les Allemands avaient besoin » (*Points critiques*, 1994 : 20).

Ainsi Mala fait-elle en sorte, quand elle le peut, de réaffecter une personne convalescente dans un kommando où le travail s'avère moins pénible. Nous disposons de nombreux témoignages qui vont dans ce sens. À titre d'exemple, nous pouvons également citer le témoignage de Suzanne Birnbaum, une déportée française, témoignage d'autant plus précieux qu'il date de 1946 : « Pour nous, lorsque nous quittions le *Revier*, nous devions lui dire quel travail nous préférons, et, si elle le pouvait, elle nous y envoyait aussitôt. Elle n'avait qu'à marquer sur notre fiche de sortie tel numéro de kommando au lieu de tel autre » (*Témoignages sur Auschwitz*, 1946 : 129). Mais l'action de Mala à l'égard des femmes de Birkenau va apparemment plus loin. Les sélections pour la chambre à gaz ne s'effectuent pas uniquement à l'arrivée des convois. En de nombreuses occasions, afin de faire de la place face à l'arrivée de nouveaux déportés ou dans le but de se débarrasser des éléments les plus faibles, les SS effectuent des sélections à l'intérieur du camp et, régulièrement, au *Revier*. En qualité de *Läuferin*, Mala est en charge également de certaines tâches administratives, comme tenir les listes des personnes condamnées à la chambre à gaz. Dès lors, elle est au courant des dates des sélections. Il arrive donc qu'elle prévienne les personnes à risque de quitter le *Revier*, ou qu'elle fasse en sorte qu'elles paraissent suffisamment en bonne santé, ou bien encore qu'elles aient une formation spécifique qui les rend si indispensables qu'elles en évitent la sélection (*Points critiques*, 1994 : 41-46). On ne saurait passer à côté des nombreux témoignages qui montrent les gestes de bienveillance de Mala à l'égard de ses camarades, soit pour améliorer leur quotidien, leur donner du courage ou tout simplement leur sauver la vie. Le nombre de ces témoignages allant dans ce sens est si nombreux qu'on ne peut en douter. Néanmoins, certains de ces témoignages attribuent à Mala des rôles que l'on peut remettre en question, telles ceux qui la relient à la Résistance.

En effet, diverses sources affirment que Mala a intégré la Résistance du camp d'Auschwitz. Dès 1965 et sur la base d'archives qu'il a lui-même collectées et d'interviews de rescapés qu'il a réalisées, Ber Mark affirme que Mala est promue agent de liaison suite à son action menée dans le camp. Il tient cette information

<sup>2</sup> *Schmattes* est un terme yiddish qui signifie fripes et par extension tout vêtement.

de Sonia Goldman (Mark, 1965 : 140). Or, il est intéressant de relever que, dans son témoignage (*Points critiques*, 1994 : 39), cette dernière dit qu'elle n'a rencontré Mala qu'une seule fois et ne fait pas un seul instant allusion à un quelconque rôle de celle-ci au sein de la Résistance du camp. On ne peut nier que Mala Zimetbaum ait plus d'une fois aidé ses codétenues, sauvé la vie d'autres, les a soutenues et leur a donné de l'espoir. À partir de cela, on peut considérer que Mala a résisté humainement face aux SS et à leur volonté de déshumaniser les déportés. Mais le fait de résister de cette façon ne signifie pas pour autant que Mala ait intégré un quelconque mouvement de résistance au sein du camp. Pourtant, dans la bibliographie, on retrouve aisément plusieurs références qui affirment le contraire.

L'exemple le plus notable est une publication intitulée *Femmes dans la Résistance*, provenant du Musée national de la Résistance d'Anderlecht en région bruxelloise, qui est avant tout la vitrine du Front de l'Indépendance, mouvement de résistance belge d'inspiration communiste. Dans ce petit ouvrage, la notice consacrée à Mala la présente comme une recrue de « l'organisation internationale de Résistance et d'entraide » qui fut chargée de s'évader du camp afin de communiquer un dossier sur les exactions SS à Auschwitz. Au-delà de cette affirmation difficilement vérifiable et certainement un peu rapide, il est nécessaire de préciser qu'effectivement, un prisonnier politique slovaque, Rudolf Vrba, s'évade en compagnie d'Alfred Wetzler d'Auschwitz au printemps 1944. Ils rejoignent la Slovaquie où ils rédigent le fameux rapport Vrba-Wetzler sur les crimes commis à Auschwitz. Rien ne prouve que Mala ait été chargée d'une mission similaire. On trouve une autre évocation de Mala résistante dans l'ouvrage *They Fought back. The Story of the Jewish Resistance in Nazi Europe* de Yuri Suhl qui présente un témoignage de Giza Weissblum, très romancé et truffé d'erreurs. Le fait est que rien ne permet d'affirmer, en croisant les témoignages, que Mala ait participé à l'action d'un des groupes de résistance à l'intérieur d'Auschwitz. D'ailleurs, Hermann Langbein (1980 : 232-234), ancien déporté qui, par exemple, a transité par le camp d'Auschwitz et intégré des réseaux de résistance dans les camps, a publié *La Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes* où il évoque Mala, principalement pour l'aide qu'elle a apportée à ses codétenues, et non pas pour un soi-disant enrôlement dans un mouvement de résistance.

Un autre élément dont on sait peu de choses et qui est resté pourtant un point saillant de l'image de Mala dans la mémoire collective consiste en sa relation avec Edek. Il est indéniable qu'une histoire d'amour qui naît entre deux personnes n'ayant aucune chance de se rencontrer s'ils n'avaient pas été déportés et dans un cadre aussi sordide que celui d'Auschwitz est tout à fait extraordinaire. Précisons d'autre part que cette idylle a ceci de singulier qu'elle naît entre une juive et un polonais prisonnier politique. Mais en réalité, on sait peu de choses sur Edward Galinski. La majorité des éléments que l'on peut recueillir sur lui proviennent surtout du témoignage de Wieslaw Kielar (1980), son plus proche camarade, avec qui il a été déporté le 14 juin 1940 par le tout premier convoi de

prisonniers arrivé à Auschwitz. Edek reçoit le numéro de matricule 531, Wieslaw Kielar le numéro 290. Ils sont dans un premier temps enfermés à Tarnow, ville du sud-est de la Pologne, « détenus par mesure de sécurité » et condamnés à la détention à perpétuité (Kielar, 1980 : 23-25). Edek a alors 16 ans. Pourquoi a-t-il été arrêté? Il est possible que les autorités allemandes craignent qu'il rejoigne, lui et d'autres jeunes gens de son âge, l'armée polonaise en exil qui se bat encore au côté de la France et du Royaume-Uni. Il est donc déporté à Auschwitz dès 1940 et va survivre, intégrant différents kommandos de travail jusqu'à celui des installateurs (ceux qui mettent en place les conduites d'eau) en 1944. Certains soutiennent qu'Edek a lui aussi intégré la résistance du camp (*Points critiques*, 1994 : 33). Néanmoins, encore une fois, rien ne permet de l'affirmer, d'autant que le témoignage de Wieslaw Kielar (1980) ne fait état d'aucun élément allant dans ce sens. Concernant l'histoire d'amour entre lui et Mala, nous savons très peu de choses. On ne sait pas dans quelles circonstances ils se sont rencontrés. Gérard Huber (2006 : 191) propose l'idée romantique du soir de l'anniversaire des vingt ans d'Edek, le 5 octobre 1943, mais cela n'est étayé par aucun élément concret. En tout cas, il revient régulièrement qu'ils se rencontrent à la fin de l'année 1943 et que leur attirance respective est très rapide. Un élément concret de cet amour est le portrait de Mala. En effet, c'est cette dernière qui demande à l'une de ses camarades, Sophia Stepien, de faire son portrait afin de l'offrir à Edek. Ce dernier le confiera à son tour à son ami Wieslaw Kielar et c'est par lui qu'il nous est parvenu aujourd'hui.

Si nous souhaitons en savoir plus, nous ne pouvons que nous fonder sur les témoignages, mais ceux-ci offrent très peu de détails. Il est d'ailleurs étonnant que les rescapés en parlent, puisque Mala et Edek ne peuvent vivre leur amour au grand jour, ce qui suppose donc un nombre de témoins. Nous trouvons néanmoins des commentaires tels que : « C'était un très beau couple, ils allaient très bien ensemble » (*Points critiques*, 1994 : 51), ou encore :

« Il leur arrive de se rencontrer dans notre bloc et, chaque fois, c'est un moment unique. Elle entre, quelques instants s'écoulent. Il entre. Ils se regardent, viennent l'un à l'autre, mais ne s'approchent pas l'un de l'autre, un mètre, deux les séparent, et cette distance semble les unir : ils ne se touchent pas, ne se parlent pas... Cependant, autour d'eux, l'air se met à vibrer... Ils se regardent et tout s'enflamme... Leur amour, c'est un instant de beauté du monde retrouvée » (Fénelon, 1976 : 239).

C'est principalement Wieslaw Kielar qui apporte quelques éléments sur la manière dont Edek et Mala vivent leur amour. Devant se cacher, ils se retrouvent en secret dans une salle de radiologie à Birkenau, vraisemblablement dans le bloc 30 du camp des femmes qui fait office d'hôpital d'après le témoignage d'Anna Tytoniak (Huber, 2006 : 200). En revanche, il est intéressant de noter que, dans les deux témoignages de Giza Weissblum (1967 : 182-188 ; 1991 : 478-488) qui connaissait Mala avant la guerre et qui est déportée en 1943, celle-ci ne fait pas une seule allusion à l'histoire d'amour entre Mala et Edek. Insistant sur l'image de Mala résistante, Edek n'est là que pour l'aider à s'évader, ce que nous allons voir par la suite. On constate qu'à travers tout ce qui a été écrit sur la vie de Mala en

soixante ans, l'élément saillant le plus souvent mis en avant est bien évidemment son évasion avec Edek, ainsi que sa mort. En dehors des quelques traces dans les archives, c'est encore une fois les témoignages et la littérature qui permettent de se faire une idée de ce qu'a pu être le déroulement de ces événements. Mais il est nécessaire de faire un tri. Car si l'on parcourt ces récits, c'est bien à propos de l'évasion de Mala et Edek que l'on trouve le plus de contradictions. Face à cet événement, plusieurs questions s'imposent : qui a organisé cette évasion ? Quelle est la motivation de Mala pour s'évader et comment cette évasion se déroule-t-elle ? Beaucoup de survivants affirment que c'est Mala qui prend l'initiative de s'évader. La première, dont nous avons déjà parlé, Giza Weissblum, affirme que c'est Mala qui demande à Edek de s'évader avec lui et Wieslaw Kielar, après qu'Edek lui ait demandé de lui procurer un laissez-passer. Pour d'autres, il apparaît qu'ils décident ensemble de s'évader, comme le raconte Léa Karbi (*Points critiques*, 1994 : 64). Pour d'autres enfin, c'est Edek qui, voulant témoigner de ce qui se passe à Auschwitz, veut s'évader en emmenant Mala pour la sauver (*Points critiques*, 1994 : 33). Il semble que cette dernière version soit plus proche de la réalité. Sans parler de la volonté d'Edek de témoigner des horreurs d'Auschwitz, l'idée selon laquelle c'est lui qui souhaite intégrer Mala dans le plan d'évasion est sans doute la plus plausible. Car, à l'origine, cette évasion est un plan concerté de longue date entre Edek Galinski et Wieslaw Kielar. C'est à deux qu'ils doivent s'évader. Et Wieslaw Kielar, dans son témoignage, raconte qu'Edek lui demande que Mala les accompagne, invoquant le fait qu'elle est juive, condition qui, dans le camp, la condamne d'une manière ou d'une autre à mourir.

Il est aussi intéressant de se questionner sur ce qui a motivé Mala à s'évader. D'aucuns racontent que c'est parce qu'elle est décidée à divulguer au monde les horreurs qui se passent dans le camp. Comme nous l'avons vu plus haut à propos de l'image de Mala résistante, certains pensent que c'est la résistance du camp qui lui demande de s'évader. Cela conduit à penser que l'évasion est l'initiative de Mala. Or, comme nous avons pu le voir, il n'en est vraisemblablement rien. Il se pourrait qu'elle ne soit qu'une pièce rapportée dans le projet d'évasion qui ne devait à l'origine concerner qu'Edek et Wieslaw Kielar. En fait, on peut penser que si Mala s'évade, c'est particulièrement parce que sa santé fragile à l'été 1944 préoccupe Edek. En effet, Mala est régulièrement sujette à des crises de malaria qui l'obligent, certains jours, à garder le lit. De plus, l'été 1944 coïncide avec l'arrivée de Juifs hongrois déportés en masse vers Auschwitz. Les nazis doivent donc faire de la place en supprimant les éléments les plus faibles. Ce point de vue peut être étayé par le fait que lorsqu'on constate son absence le soir du 24 juin 1944, la *Rapportführerin* SS Margot Drechsler, sa supérieure, ne croit pas à une évasion. Elle pense qu'elle s'est évanouie quelque part dans le camp, suite à une poussée de fièvre, et ordonne alors des recherches (Kielar, 1980 : 253). Ce n'est qu'après cela que l'on signale son évasion. Si ce sont les deux premières questions qui entraînent le plus de débats, l'évasion en elle-même est assez bien connue et n'est pas sujette à caution. Bien qu'à l'origine, Edek et Wieslaw Kielar doivent s'évader ensemble, la présence de Mala a pour conséquence que

Wieslaw Kielar ne part pas avec eux. Beaucoup de survivants avancent l'idée que de cernier refuse de s'enfuir avec une femme, juive de surcroît, craignant que ses traits sémites ne les trahissent. Kielar, pour sa part, explique que s'il ne s'est pas évadé avec eux, c'est surtout, dans un premier temps, parce qu'ils manquaient de matériel pour le faire ensemble et que l'évasion devait se passer en deux étapes, ce dernier s'évadant quelque temps après, ce qui finalement n'a jamais eu lieu.

L'évasion est donc assez bien connue. On sait qu'elle se déroule le 24 juin 1944. Edek est parvenu à se procurer un uniforme SS et une arme; Mala a revêtu un bleu de travail. Edek se fait passer pour un soldat SS chargé de garder un prisonnier qui doit effectuer des travaux dans un autre camp. À l'aide du laissez-passer que Mala s'est procuré, ils parviennent à sortir du camp. Le visage de Mala est dissimulé par le lavabo qu'elle porte sur ses épaules. C'est ainsi qu'ils parviennent à sortir du camp. Que font-ils après? À nouveau, les témoignages divergent sur les intentions de Mala et Edek. Pour Wieslaw Kielar, en principe, ils devaient faire en sorte de renvoyer l'uniforme SS et l'arme afin que, lui-même puisse s'évader selon le même plan avec un certain Jurek. Une fois que Wieslaw Kielar et Jurek auraient rejoint Edek et Mala, ils auraient attendu la fin de la guerre dans une cache. Le fait est que l'uniforme n'a jamais été renvoyé suite, d'après Kielar (1980 : 255), à certains dysfonctionnements dans le plan. Dès lors, selon le même, lorsque Mala et Edek sont repris, Edek porte toujours l'uniforme SS, mais il s'agit d'une information que nous n'avons pas pu vérifier. Du point de vue de plusieurs survivants, les événements sont tout autres. Par exemple, Hélène Gancarska affirme, selon une vision « résistancialiste » de Mala, qu'ils doivent prendre contact avec la résistance polonaise de Katowice (*Points critiques*, 1994 : 51), une ville à une trentaine de kilomètres au nord-ouest d'Auschwitz. Pour d'autres encore, dans une vision plus romantique, ils sont simplement « partis ensemble pour la liberté » (Fénelon, 1976 : 241). Le fait est qu'ils sont tous deux repris autour du 6 juillet à Bielitz, à proximité de la frontière slovaque, ce qui ne correspond pas vraiment aux intentions décrites dans les témoignages. Quoi qu'il en soit, ils sont ramenés à Auschwitz et enfermés dans le bloc 11 du camp mère. On sait qu'ils sont maintenus au secret et interrogés par la Gestapo du camp afin qu'ils livrent les noms de leurs complices. On pense qu'ils n'ont pas parlé puisque les personnes impliquées dans l'évasion n'ont pas été inquiétées. Ils sont dès lors condamnés à mort.

Comme évoqué *supra*, nous ne savons pas exactement à quelle date ils sont exécutés mais, selon toute vraisemblance, cela se passe à la fin du mois d'août 1944. La mort d'Edek est racontée par Wieslaw Kielar, témoin de la scène. Edek est ramené dans le camp des hommes à Birkenau où une potence a été dressée. Pendant la lecture de la sentence, Edek, qui est déjà sur le tabouret, en profite pour passer volontairement la tête dans le nœud coulant et se jeter dans le vide. Mais les nazis parviennent à l'empêcher de mourir; lui enlèvent la corde et le remettent sur le tabouret. Finalement, la sentence est lue jusqu'au bout, Edek tente de crier « vive la Pologne » et est pendu (Kielar, 1998 : 323). Au contraire

d'Edek Galinski, la mort de Mala est relatée dans plusieurs témoignages comme celui de Sarah Goldberg (*Points critiques*, 1994 : 45-46) ou encore celui de Giza Weissblum (1991 : 486-487). Si le déroulement général de son exécution est bien connu, on remarque quelques dissonances. Par exemple, on n'est pas totalement sûr de qui assiste à l'exécution. Suzanne Birnbaum (1946 : 130) affirme que seules les femmes juives doivent assister à l'exécution, pour Sarah Goldberg (*Points critiques*, 1994 : 45), ce sont toutes les femmes sans distinction. Pour l'exécution elle-même, des doutes subsistent également. On peut être certains que, tandis qu'une femme SS – probablement Maria Mandel – lit la sentence, Mala parvient à s'ouvrir les veines avec une lame de rasoir qu'elle a pu dissimuler dans ses cheveux, mais un autre SS le remarque et tente d'empêcher qu'elle se vide de son sang. C'est alors que Mala le gifle de sa main ensanglantée. Elle aurait à ce moment prononcé des paroles qui diffèrent d'un témoignage à l'autre. Cela va du « J'étais en liberté et je sais que vous n'en avez plus pour longtemps » (*Points critiques*, 1994 : 45) à « Tout se paie un jour et nous serons vengés » (*Points critiques*, 1994 : 53). Même sur la façon dont elle meurt, nous n'avons aucune certitude. Pour certaines, les SS l'emmènent d'abord au *Revier* afin qu'elle ne se vide pas de son sang, la placent sur une charrette puis lui font faire le tour des blocs avant de l'envoyer au crématoire pour qu'elle soit brûlée vive. Certaines pensent que, une fois au crématoire, on l'a abattue avant qu'elle ne soit mise dans le four. Pour d'autres encore, on lui a administré un poison au *Revier*. Le fait est qu'il est peu probable qu'elle ait été gazée.

En définitive, lorsqu'on passe en revue les sources bibliographiques, il est très difficile d'avoir une vision claire et unanime de ce qu'ont été la vie de Mala et son action à partir du moment où elle est internée à Auschwitz. Son courage et son abnégation font nécessairement d'elle une héroïne aux yeux de ses codétenues, ce qui entraîne une certaine prise de distance avec la réalité. Cette distance, on parvient à la mesurer *via* les incohérences et invraisemblances perceptibles dans la bibliographie et les témoignages : la légende de son arrivée à Auschwitz ; l'attribution de son rôle de membre de la résistance à l'intérieur du camp ; les différentes versions de la motivation de Mala à s'évader ; celles de sa mort.

## Plan légendaire

C'est à partir et autour de cette variation des récits, de ces *différentes histoires* ou de ces *différentes versions* d'une *même histoire* que se construit le plan légendaire – construction à laquelle participe aussi l'historiographie, tant il est vrai que l'historien travaille ici sur un terrain documentaire particulièrement fragile. Plus les sources se diversifient, passant de documents d'archives (sources primaires) aux témoignages directs ou indirects (sources secondaires), plus les récits varient, plus l'événement prend de l'épaisseur et la *narration* devient possible, mais *plus* se crée aussi l'espace nécessaire pour la production du légendaire. Ici

comme ailleurs, au cœur de la narration, il y a la construction de l'*intrigue*, car sans intrigue, pas de narration. Dans le cas précis, c'est la *diversité* des intrigues narrées qui crée le légendaire, un légendaire foisonnant, matière plastique, appropriable à volonté – c'est le propre de tous les contes dont la richesse se mesure à la plasticité et à la diversité de ses versions.

Et pourtant, en dépit de cette diversité, nous n'avons aucune raison de douter de l'existence, dans les *faits* se rapportant à Mala, des *traits réels* de nature à fonder, dans la mémoire et dans les souvenirs des acteurs directs et indirects, une figure emblématique à haute valeur d'exemplarité. L'intérêt et la richesse des légendes – comme des mythes –, est précisément de n'être ni vraies ni fausses tout en devenant, par leur présence souvent massive dans les représentations collectives, des réalités d'un autre type que nous avons appelées de « second degré ». Cette *apesanteur* de la légende sur plan de la *véridicité* – elle n'est ni vraie, ni fausse – est résolue précisément par le processus de la *crystallisation iconique*.

## Plan iconique

De la légende à l'icône, il y a un cheminement mémoriel qui a partie liée avec les « cadres sociaux de la mémoire ». Comme expliqué *supra*, ce travail est pris en charge, en général, par une « communauté affective », c'est-à-dire par un groupe ou un milieu de mémoire spécifique, directement concerné par les événements que relatent l'historiographique et le légendaire. Il s'agit d'un processus de « stylisation » du légendaire afin de lui assurer une « stabilité » et un cadre référentiel cohérent. Dans le cas d'espèce, la « communauté affective » directement concernée par la figure emblématique de Mala est celle, notamment, des déportées de Belgique, d'Anvers plus particulièrement, qui ont connu et fréquenté Mala à Auschwitz et qui ont été à la fois les témoins directs et les bénéficiaires de son dévouement, de son sens de la solidarité et de ses actes de bravoure. Aussi ce groupe a-t-il pris en charge « la mémoire de Mala » au travers d'actes commémoratifs et de production de témoignages multiples pour faire valoir son « icône ». Cette « stylisation » – cette « condensation » – du légendaire se construit autour de quatre grands pôles (ou *topoi*) d'héroïsation.

Le premier pôle est celui de la « ruse » – celle de l'histoire dont Mala est l'initiatrice et l'actrice consciente. Il se fonde sur les capacités de celle-ci à opérer un *retournement* radical du contexte et un *détournement* tout aussi radical des fonctions qu'elle occupait au sein du camp : elle utilisa en effet son statut et sa position de déportée « privilégiée » – *coursière*, une position très importante dans l'univers concentrationnaire – non pas à son profit propre – préservation de soi dans des conditions extrêmes –, ni surtout au détriment des autres déportés, mais, au contraire, pour mieux aider ses compagnons d'infortune et soulager leurs souffrances. Au risque de sa vie, elle a réussi à détourner la confiance qu'elle avait acquise auprès des autorités du camp et à la diriger contre les détenteurs

de cette autorité même. Elle devient ainsi le symbole d'une abnégation et d'un sens de la solidarité à toute épreuve. C'est la victoire de la « ruse » contre un système qui se croyait invulnérable.

Le deuxième pôle sur lequel se construit l'icône concerne la difficile question de la résistance dans les camps, concept et réalité qu'il ne faut pas confondre avec le concept et la réalité de la Résistance sous l'Occupation. Nous savons qu'il y a eu à Auschwitz même – Auschwitz-Birkenau – une organisation internationale de résistance – un réseau bien structuré – à laquelle Herman Langbein (1980) consacra une première grande étude. Du point de vue de l'opération historiographique, nous sommes ici sur un terrain particulièrement délicat et fragile. Les conditions de clandestinité et du secret absolu qui entouraient la structure, le fonctionnement et les initiatives de ce réseau étaient telles qu'il est difficile sinon impossible d'en reconstituer avec précision le tableau historiographique. En tout cas, nous ne disposons d'aucun élément documentaire permettant de certifier que Mala en faisait partie. Vraisemblablement pas. La focale historiographique qui permet d'approcher le réseau de résistance à l'intérieur du camp d'Auschwitz-Birkenau et d'appréhender son tissu de contacts à l'intérieur et à l'extérieur du camp, est celle de la révolte du *Sonderkommando* et du dynamitage, avec la complicité des femmes du secteur de femmes de Birkenau, du four crématoire IV en octobre 1944. Sous ce rapport, l'application aux camps de concentration nazis du concept de résistance, tel que nous l'entendons d'ordinaire – action directe, concertée et coordonnée contre les détenteurs du pouvoir –, s'avère difficile. Il apparaît même comme un concept « restrictif ». Aussi a-t-on fini par y intégrer tout acte et tout comportement visant directement ou indirectement, de près ou de loin, à contrecarrer le projet et les objectifs du système concentrationnaire et génocidaire nazi, à savoir la déshumanisation et l'anéantissement des déportés<sup>3</sup>. Parmi ces « actes », une place spécifique est tenue par les multiples réseaux de solidarité et d'entraide – formés sur base d'affinités nationales, linguistiques, politiques, confessionnelles, d'amitiés antérieures à la déportation ou forgées dans les camps – réseaux particulièrement instables en raison de nombreux transferts et déplacements des internés. Dans un tel cadre élargi, tout dans la légende de Mala concourait à faire de celle-ci une figure éminente de la résistance dans le camp d'Auschwitz-Birkenau. Non seulement ses actes de solidarité envers ses camarades, mais aussi ses fonctions lui permettant de circuler plus ou moins librement dans le camp et de disposer d'informations diverses et parfois décisives – notamment pour ce qui est des opérations de sélections – participent de cette héroïsation en tant que résistante. Du point de vue de l'« icône », la question de savoir si elle faisait ou non partie du réseau intérieur de la résistance n'est pas significative.

<sup>3</sup> Pour des raisons finalement assez similaires, le concept de Résistance sous l'Occupation a connu lui aussi un tel processus d'extension et d'adaptation, intégrant d'autres types de comportements et d'actes que ceux de la Résistance armée : résistance civile, résistance passive, actes de solidarité, sauvetages, etc.

Le troisième pôle se cristallise en crescendo autour de la figure de la « combattante de la Liberté ». C'est toute la péripétie – avec ses différentes versions – de son évvasion – avec son compagnon Edek Galinski – et de sa fin tragique où elle excelle par son courage et son attitude face à ses bourreaux. Les différentes versions de sa mise à mort n'affectent pas la cristallisation iconique, à savoir ses ultimes paroles comme un ultime cri de victoire et de Liberté. Le quatrième se concentre précisément autour de cette relation amoureuse entre Mala et Galinski. L'histoire de Mala, de Mala la solidaire, de Mala la résistante et de Mala la combattante de la Liberté, c'est aussi l'histoire d'un amour, d'une vraie romance, et ce, au sein même d'un univers où *thanatos* semblait avoir vaincu définitivement l'*éros*. Le couple Mala/Galinski assure ainsi la victoire de l'amour – *éros* – dans un univers qui n'est censé produire que de la haine et du mépris pour l'autre.

L'« icône » se construit à partir de ces quatre pôles qui se situent à l'exact opposé des traits propres à l'univers concentrationnaire. Elle construit un dispositif de huit *topoi* au signe inversé : abjection – préservation de soi *versus* fraternité – solidarité; régime d'oppression et de terreur *versus* opposition – résistance; réduction à l'esclavage *versus* esprit épris de liberté; univers de haine *versus* amour. Autrement dit, l'« icône » assure ici une fonction bien précise : opposer à la *déshumanisation* imposée par le système, la possibilité d'une *surhumanisation* de certaines de ses innombrables victimes.

Les fonctions compensatoires d'un tel dispositif mémoriel sont évidentes. Non seulement on restitue une identité à part entière à Mala elle-même, mais, en plus, à travers cette identité, les victimes elles-mêmes – et en tout premier lieu celles qui l'ont connue et fréquentée de près – peuvent reconquérir et faire valoir leur propre identité mise en abîme par le système concentrationnaire. Il y a presque un processus de *fusion* entre *leurs histoires individuelles* et *l'histoire de Mala*. C'est *leur Mala*, et Mala est dans l'histoire de chacune d'elle. S'agissant ici de femmes, Mala et ses compagnes, l'analyse du dispositif mémoriel que nous venons d'évoquer peut également s'inscrire dans une perspective plus spécifique, celle des études de genre dans le contexte concentrationnaire nazi. C'est là, cependant, une tout autre analyse qu'il convient d'entreprendre.

Du point de vue de sa réception toutefois, une « icône » n'est que rarement parfaite. Certains milieux mémoriels offriraient en effet certaines résistances à intégrer dans l'« icône » de Mala son quatrième pôle précisément, à savoir le *topos* incarné par un « couple d'amoureux » jugé hétérodoxe : Mala, Juive déportée, résistante, Galinski, Polonais non juif, déporté politique, résistant. En tout cas, c'est la raison avancée par nombre de femmes qui l'ont fréquentée dans le camp pour expliquer le peu d'empressement que manifestent certains milieux mémoriels pour donner à la figure de Mala toute la place qu'elle mérite dans le panthéon de la mémoire juive de la déportation.

## Conclusion

La figure emblématique de Mala se situe aux multiples croisements et entrelacements du travail historiographique et du travail de mémoire, productrice de légendes et d'icônes. Si la distanciation historique renvoie à la nécessaire critique historique pour cerner au plus près les réalités du passé – un travail d'autant plus ardu que les sources documentaires sont souvent lacunaires –, la formation des figures légendaires et iconiques renvoie quant à elle aux mécanismes mémoriels, individuels et collectifs qui cherchent, d'une part, à attribuer du sens au vécu d'une expérience – en l'occurrence d'une expérience extrême qui se heurte à des difficultés d'attribution de sens – et, de l'autre, à constituer des références paradigmatiques aux fonctions identitaires. L'« histoire de Mala » est à la fois *son histoire* – celle que peut restituer l'étude documentaire – et *l'histoire de ses représentations*, telles qu'elles sont façonnées par les témoignages des acteurs – directs et indirects – et par la mémoire collective. Si ces deux histoires ne se confondent pas, elles n'en constituent pas moins des objets proprement historiques.

## Archives

Dossier Zimetbaum n° I472041, Dossiers individuels de la Police des étrangers, Archives générales du Royaume, Bruxelles.

Dossier Zimetbaum, Service public fédéral Sécurité sociale, Direction générale Victimes de la guerre, Bruxelles.

Fonds Perl, Musée juif de la Déportation et de la Résistance, Malines.

## Références

Adriaens W., Hautermann E., Ramet P., Schram L., Steinberg M., 2009, *Mecheln - Auschwitz, 1942-1944 - 28 transports, 18522 portraits. La destruction des Juifs et des Tsiganes de Belgique*, 4 tomes, Malines/Bruxelles, Éd. du Musée Juif de la Déportation et de la Résistance/Éd. VUBPRESS Brussels University Press.

Bimbaum S., 1946, « Malla La Belge », pp. 129-131, in : *Témoignages sur Auschwitz*, Paris, Éd. de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz.

Fenelon F., 1976, *Sursis pour l'orchestre. Témoignage recueilli par Marcelle Routier*, Paris, Stock/Éd. Opera Mundi.

Galek M., Nowakowski, M., 2009, *Episodes from Auschwitz. Love in the Shadow of Death*, Oswiecim-Babice, K&L Press s.c.

Gutman I., 1990, « Zimetbaum, Mala », *Encyclopedia of the Holocaust*, Vol. 4, New York, Macmillan Publishing Company.

Halbwachs M., 1950, *La Mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1968.

- Huber G., 2006, *Mala. Une femme juive héroïque dans le camp d'Auschwitz-Birkenau*, Paris/Monaco, Éd. du Rocher.
- Kielar W., 1980, *Anus Mundi. Cinq ans à Auschwitz*, Paris, R. Laffont.
- 1998, « Edek et Mala », pp. 309-325, *Témoins d'Auschwitz*, Oswiecim, Éd. Le Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau.
- Langbein H., 1980, *La Résistance dans les camps de concentration nationaux socialistes. 1938-1945*, trad. de l'allemand par D. Meunier, Paris, Fayard, 1981.
- Mark B., 1965, *Des voix dans la nuit. La résistance juive à Auschwitz-Birkenau*, trad. du yiddish par E. Mark, J. Fridman, L. Princet, Paris, Plon, 1982.
- Piper F., Swiebocka T., dirs, 2007, *Auschwitz, Camp de concentration et d'extermination*, Oswiecim, Éd. Le Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau.
- Rousset D., 1946, *L'Univers concentrationnaire*, Paris, Éd. de Minuit, 1981.
- Sichelschmidt L., 1995, *Mala. Ein Leben und eine Liebe in Auschwitz*, Bremen, Donat Verlag.
- Steinberg M., 1984, *L'étoile et le fusil. (Vol. 2) 1942. Les cent jours de la déportation des Juifs de Belgique*, Bruxelles, Éd. Vie Ouvrière.
- Thanassekos Y., 1999, « De l'histoire problème à la problématisation de la mémoire », *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, 64, juil., pp. 5-26.
- Thanassekos Y., Mesnard Ph., 2009, « La mémoire, victime de l'histoire? », *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire*, 103, pp. 7-10.
- Weissblum G., 1967, « The Escape and Death of the "Runner" Mala Zimetbaum », pp. 182-188, in : Shul Y., dir., *They fought back. The Story of the Jewish Resistance in Nazi Europe*, New York, Crown Publishers, Inc.
- 1991, « Témoignage de Giza Weissblum », pp. 478-488, in : *Partisans armés juifs. 38 témoignages*, Bruxelles, Éd. Les Enfants des Partisans juifs de Belgique.
- Points critiques*, 1994, *Revue trimestrielle de l'Union des progressistes juifs de Belgique*, 56.

## > FÉMININ

THOMAS FONTAINE

Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
thfontaine@yahoo.fr

BERTRAND HAMELIN

Centre de recherches d'histoire quantitative  
Université de Caen  
hamelinbertrand@yahoo.fr

### OLGA WORMSER-MIGOT DANS L'HISTOIRE

**Résumé.** — Le 26 octobre 1968, Olga Wormser-Migot a soutenu la première thèse de doctorat en France sur le système concentrationnaire nazi. Il s'agit là d'un moment important de l'historiographie des camps nazis, dont Olga Wormser-Migot est une figure majeure. Mais cette thèse connut une réception contrastée en raison d'une affirmation de l'historienne sur l'inexistence de chambres à gaz dans « les camps de l'Ouest », alors que deux au moins ont bien fonctionné à Ravensbrück et Mauthausen. De récentes études présentent cette thèse comme une recherche pionnière sur la distinction entre génocide et système concentrationnaire, qui aurait été abusivement critiquée par d'anciens déportés hostiles au travail de démythification qui est au cœur de la démarche historique. Cet article propose une autre analyse du parcours et de l'œuvre d'Olga Wormser-Migot. Au-delà de la seule évaluation rétrospective de l'importance de son travail, il revient sur l'originalité d'un parcours dans le champ historique comme une des clés de compréhension de la portée de son œuvre et de son erreur, qui suscita la polémique.

**Mots clés.** — Olga Wormser-Migot (1912-2002), déportation (historiographie), Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, système concentrationnaire, chambres à gaz.

« J'exagère? Il faut toujours exagérer pour bien faire comprendre »  
(Vercors, Wormser-Migot, 1979 : 102)

Olga Wormser-Migot a soutenu le 26 octobre 1968 une thèse de doctorat intitulée *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*. Première thèse en France sur le sujet, elle constitue un moment important de l'historiographie des camps nazis, dont Olga Wormser-Migot est une figure majeure. Mais cette thèse connut une réception contrastée en raison d'une affirmation de l'historienne sur l'inexistence de chambres à gaz dans « les camps de l'Ouest », alors que deux au moins ont bien fonctionné à Ravensbrück et Mauthausen. De récentes études<sup>1</sup> présentent cette thèse comme une recherche pionnière sur la distinction entre génocide et système concentrationnaire. L'apport serait conceptuel, permettant de « penser ensemble – dans leurs différences comme dans leurs points de rencontre – le système concentrationnaire et l'extermination des juifs » (Lindeperg, 2009 : 309). Du fait de son erreur sur les chambres à gaz dans les « camps de l'Ouest », Olga Wormser-Migot est aussi présentée comme la victime de déportés qui ont dénoncé cette erreur, en particulier de Serge Choumoff qui livra en juin 1969 un jugement dur sur cette thèse dans *Le Monde*<sup>2</sup>.

Olga Wormser-Migot aurait donc été une historienne aux « intuitions » majeures, dont le travail précurseur aurait été abusivement critiqué par d'anciens déportés hostiles au travail de démythification de la mémoire et des témoignages qui est au cœur de la démarche historique. Cette double valeur de l'historienne appelle l'hommage : le chapitre, sous forme d'épilogue, qui est consacré à Olga Wormser-Migot dans *Nuit et brouillard*, s'intitule « Le tombeau d'Olga », ce qui en établit le caractère commémoratif. Or, si le droit à l'hommage est légitime, la confusion entre travail historique et démarche commémorative, entre nécrologie et biographie, pose question. Elle met en difficulté ceux qui entendent proposer une autre analyse du travail de cette historienne, et notamment de sa thèse de doctorat. La facilité consisterait à instruire en réponse un procès en indignité d'hommage d'Olga Wormser-Migot. Que l'on veuille bien accepter que tel n'est pas l'objectif de cet article et que notre démarche se place hors de toute volonté de commémoration ou de disqualification de l'historienne. Nous n'avons simplement pas la même lecture de la thèse et du parcours d'Olga Wormser-Migot<sup>3</sup>. Aussi, s'il faudra revenir sur la polémique ouverte avec les anciens

<sup>1</sup> Deux livres et un article de colloque, signés par S. Lindeperg et A. Wieviorka (2007, 2008, 2009), dressent de l'historienne un portrait similaire, déjà ébauché en 2002 par A. Wieviorka dans une nécrologie de l'historienne, décédée le 3 août 2002 : « Olga Wormser-Migot, une historienne de la déportation » (*Le Monde*, 08/08/02).

<sup>2</sup> S. Choumoff, « Le camp de Mauthausen » (*Le Monde*, 07/06/69). La critique de G. Tillion, historienne et ethnologue, ancienne déportée de Ravensbrück, est moins soulignée.

<sup>3</sup> Notre intérêt pour O. Wormser-Migot vient de nos recherches : l'un (Th. Fontaine), auteur d'une étude sur le fort de Romainville qui l'a fait rencontrer S. Choumoff – qui, d'ailleurs, n'est en aucun cas l'initiateur de notre recherche –, travaille à une thèse sur la déportation de répression et a été amené à s'interroger sur ce jalon de l'historiographie qu'est la thèse de l'historienne; l'autre (B. Ha-

déportés, cet article propose-t-il avant tout une autre analyse du parcours et de l'œuvre d'Olga Wormser-Migot. Au-delà de la seule évaluation rétrospective de l'importance de son travail, cette étude revient également sur l'originalité d'un parcours dans le champ historique comme une des clés de compréhension de la portée de son œuvre et de son erreur, qui suscita la polémique.

## Comment on devient historienne

### Une entrée en histoire originale

La carrière d'Olga Jungelson Wormser-Migot (1969 : 85) est atypique : partant d'un « problème concret, celui de la recherche des déportés et des archives les concernant », elle en est venue « au cours des années à tenter de résoudre les problèmes historiques [...] que posent la genèse, l'évolution, les buts avoués et réels, du système concentrationnaire nazi ».

Née en 1912, licenciée en histoire, enseignante, elle est révoquée par Vichy en application des lois persécutant les juifs. Elle travaille ensuite pour le Centre d'information sur les prisonniers de guerre. En septembre 1944, elle entre au ministère Frenay qui a en charge les « Prisonniers, les déportés, les réfugiés ». Aux côtés d'Andrée Jacob, responsable du bureau des déportés, elle « plonge dans le dossier de la déportation » : « Une tâche que je pensais provisoire et que, vingt ans plus tard, je n'ai pas encore achevée », écrira-t-elle (Wormser-Migot, 1965-1985 : 42). On lui confie des missions de collecte d'archives, puis elle participe au rapatriement des déportés. Cette connaissance et sa capacité de travail font qu'Andrée Jacob la choisit comme adjointe à l'éphémère Commission chargée d'un « historique » de la déportation, créée en octobre 1945. Son poste est supprimé en mars 1947, en raison de restrictions budgétaires (Lindeperg, 2007 : 24-25). Peu séduite par les nouvelles tâches qu'on lui propose, elle quitte le nouveau ministère des Anciens combattants et victimes de guerre.

Mais ces deux années et demie incitent Olga Jungelson à poursuivre la recherche historique. En 1947, elle dépose un sujet de thèse consacré aux « Minorités nationales et déplacements de populations en Europe de la guerre de Trente Ans à la fin de la Seconde Guerre mondiale ». Andrée Jacob la recommande auprès d'Annette Lazard<sup>4</sup>, veuve d'un déporté mort à Auschwitz, qui fonde en 1951-1952 le Réseau du Souvenir, chargé d'entretenir la mémoire des déportés. Cette tâche inclut l'histoire et le Réseau confie à Henri Michel la mise en place d'une Commission chargée de relancer les recherches sur la déportation. Créée

---

melin) travaille à une thèse sur M. de Boüard, déporté, historien qui participa avec O. Wormser-Migot au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, puis, en 1986, dut lui-même de la chambre à gaz de Mauthausen, camp où il fut détenu.

<sup>4</sup> Archives nationales (AN), 72 AJ 2141, lettre du 11 décembre 1951 de G. Aylé à A. Lazard.

au sein du nouveau Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, elle se réunit pour la première fois en juin 1951 et Olga Wormser<sup>5</sup> y entre au printemps 1952. Elle y poursuit la recherche de documents. Outre des entretiens avec des déportés, elle effectue des missions, notamment dans les pays de l'Est. Elle écrit des comptes rendus publiés dans le bulletin et la revue du Comité. En 1954, lorsque paraît le premier numéro spécial de la *Revue* consacré au système concentrationnaire, Olga Wormser fait partie, avec les universitaires Germaine Tillion et Michel de Boüard, des auteurs de ces véritables manifestes du programme du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CH2GM)<sup>6</sup>.

Au CH2GM, qui comprend de nombreux acteurs de la période et qui ne s'interdit pas de travailler avec les « gardiens de la mémoire » (Namer, 1987), Olga Wormser cultive ses liens avec les anciens déportés. Elle cosigne ainsi en 1954 un recueil de témoignages initié par le Réseau du Souvenir : *Tragédie de la Déportation* (Wormser, Michel, 1954). En 1955, elle rédige la brochure du Comité du Struthof<sup>7</sup>. Et elle est la cheville ouvrière du film d'Alain Resnais, *Nuit et Brouillard*, également initié par le Réseau du Souvenir (Lindeperg, 2007). En 1956, elle réoriente son sujet de thèse sur le seul système concentrationnaire, en présentant un projet sur « la genèse, l'évolution, les moyens d'exécution, les buts et les résultats de l'idéologie concentrationnaire nazie »<sup>8</sup>. Sa thèse complémentaire portera sur les sources du sujet. Fin décembre 1957, tout en restant un membre actif de sa commission pour l'histoire de la déportation, Olga Wormser-Migot<sup>9</sup> quitte son emploi au CH2GM, qui ne lui propose qu'un demi-poste d'attachée de recherches au CNRS<sup>10</sup>. Elle devient documentaliste à l'Institut pédagogique national, où elle fera toute sa carrière.

Ainsi, la première thèse française sur le système concentrationnaire, qu'elle soutient en 1968, à 56 ans, est-elle le résultat d'un parcours singulier et riche, parfois difficile, réalisé en lien mais en dehors de l'université et du CNRS.

## Une production en marge de l'histoire scientifique

Contrairement à l'usage, Olga Wormser-Migot a publié de nombreux livres avant sa thèse. Elle signe cinq ouvrages sans rapport avec le sujet principal de sa recherche : une étude sur *Les femmes dans l'histoire*, trois biographies de

<sup>5</sup> Précisons que, depuis, O. Wormser-Migot s'est mariée et séparée d'H. Wormser, dont elle a eu un enfant.

<sup>6</sup> Son étude porte sur le travail dans les camps (Wormser, 1954).

<sup>7</sup> La rédaction de la brochure se fait *via* le CH2GM à qui le Comité a demandé d'écrire le texte. Comité national pour l'érection et la conservation d'un Mémorial de la Déportation au Struthof, brochure de 1955.

<sup>8</sup> Archives personnelles de L. de Boüard, lettre à M. de Boüard du 8 nov. 1956.

<sup>9</sup> Elle rencontre en 1955 A. Migot, médecin et alpiniste, avec qui elle se marie (Lindeperg, 2007 : 34).

<sup>10</sup> Archives personnelles de L. de Boüard, lettre à M. de Boüard du 19 décembre 1957.

Catherine II, Frédéric II et Marie-Thérèse – on sait que le genre biographique est alors tenu en suspicion à l'Université – et une monographie sur Delacroix<sup>11</sup>. Ces publications ne lui valent pas la reconnaissance scientifique. Ainsi *Frédéric II* est fraîchement reçu, Henri Brunschwig (1959 : 805-806) soulignant de manière cruelle dans les *Annales* que « le lecteur ignorant se sent dépassé. Le spécialiste renonce ».

Deux autres de ses livres « hors-thèse » sont intéressants car ils concernent son sujet et expriment sa proximité avec les déportés : tout comme *Tragédie de la déportation* (1954), *Quand les Alliés ouvrirent les portes* (1965) montre l'empathie de l'historienne envers les victimes du système concentrationnaire. Ces deux livres, bien reçus, ne lui valent pas plus la reconnaissance scientifique. Ainsi Léon Poliakov estime-t-il que le deuxième « ne prétend pas être un ouvrage historique », ce qui ne diminue pas son utilité, puisque « pour le large public qui craint ou se méfie de la "littérature concentrationnaire", son ouvrage pourrait constituer une introduction précieuse, de lecture aussi passionnante que facile » (Poliakov, 1967 : 1379-1380).

Située de manière originale dans le champ de la production historique, ni près de son pôle commercial, ni de son pôle scientifique, Olga Wormser-Migot se trouve donc dans un difficile entre-deux : entre pédagogie et recherche, entre mémoire et histoire. Dès lors, l'enjeu de sa thèse, plus que pour tout autre chercheur, est de s'affilier au monde universitaire ou scientifique. Il semble que cela passe par l'affirmation d'une posture et une désaffiliation vis-à-vis de ses amis déportés.

## Les « postures valorisantes » d'Olga Wormser-Migot

Antoine Prost présente comme « postures valorisantes » (Prost, 1996 : 283) les propensions de l'historien à innover et à démythifier : le positionnement d'Olga Wormser-Migot dans sa thèse correspond à cette analyse.

### Un travail scientifique

Olga Wormser-Migot (1969 : 85) revendique un statut de pionnière, qui donc innove : « Depuis 1945, plusieurs thèses de doctorat d'État, d'Université, de 3<sup>e</sup> cycle, des diplômes d'études supérieures ont été consacrés à la Résistance, à certains aspects de la Solution finale de la question juive, voire à la statistique de la déportation [...]. Mais il s'agit ici de la première thèse de doctorat d'État traitant du système concentrationnaire nazi, de sa genèse à sa chute ». Le CH2GM n'a proposé jusque-là que des monographies de camps. Il est alors occupé par

<sup>11</sup> Se reporter à la bibliographie.

sa Statistique des déportés, qui doit l'autoriser à des études sociopolitiques de la répression en France occupée. Il faut toutefois noter que la question essentielle des fondements idéologiques du système nazi a été posée par Joseph Billig dans *L'hitlérisme et le système concentrationnaire nazi*, publié en 1967.

Mais la manière prise par Olga Wormser-Migot (1968 : 9) pour délimiter son sujet illustre surtout ce positionnement scientifique. Dans un paragraphe intitulé « Définition du sujet et limites qu'il impose », elle prévoit de « démontrer » que le système concentrationnaire nazi est « une entreprise unique », qu'il faut « distinguer » de « processus criminels dissemblables de nature, mais qui dans les moyens mis en œuvre, présentent certaines similitudes ». C'est pourquoi elle explique clairement qu'elle ne traite pas de la Solution finale, ni de l'opération d'euthanasie des malades mentaux. Son sujet est le seul « système concentrationnaire », tel qu'il a été conçu et mis en place à partir de 1933 : « Nous n'avons à nous occuper [de la « solution finale »] qu'à l'appui de notre thèse » (*ibid.* : 144) explique-t-elle.

À l'origine du moins, ces différents processus sont étanches les uns des autres, explique Olga Wormser-Migot (*ibid.* : 13) : « les interférences » du système avec la Solution finale sont « accidentelles », alors que « l'identification » avec l'application des lois sur l'euthanasie n'est que « très épisodique ». Mais elle tient toutefois compte des évolutions du système et de son caractère particulièrement meurtrier, où l'objectif « d'extermination » prime même selon elle sur l'utilisation de la main-d'œuvre :

« La Solution finale visait donc à l'extermination pure et simple des « races inférieures », juifs, tziganes, soviétiques, etc. Le système concentrationnaire a atteint, en apparence, le même but détruisant environ 75 % de ceux qu'il avait frappés. Mais en principe le mécanisme des deux systèmes et la volonté qui les sous-tendait s'opposaient diamétralement, l'un consistant à détruire après exploitation des forces productives, la destruction représentant toujours le terme des processus, l'autre consistant à empêcher de nuire, à « redresser » ; l'utilisation à des tâches productives pour le bénéfice du Reich, n'étant intervenu officiellement qu'en 1942, et la survie étant théoriquement possible.

La difficulté réside dans le fait que la différence ne s'accuse véritablement dans les faits que de 1933 à 1942. De 1942 à 1945 elle s'efface » (*ibid.* : 14).

Elle rappelle donc que, finalement, les frontières ne sont pas toujours étanches. Au point de souligner, au terme de sa thèse, que « dans les faits Solution finale et système concentrationnaire se confondent souvent » (*ibid.* : 591-592). Cet enjeu d'une claire délimitation des processus nazis, qui traverse toute sa thèse, pour mieux mettre en valeur son sujet, devient donc une tension lorsqu'il s'agit de présenter ses résultats. Cet objectif l'amène à affirmer qu'il n'y eut de gazages – et de chambres à gaz – que dans les centres de mise à mort de l'Est et dans les centres d'euthanasie, mais pas dans les camps de concentration de l'Ouest<sup>12</sup>,

<sup>12</sup> « Tout au moins dans leurs structures primitives » ajoute-t-elle en note, comme pour mieux souligner une fois encore qu'elle entend expliciter la genèse du système (Wormser-Migot, 1968 : 11).

ce qui est une erreur puisque des chambres à gaz ont fonctionné à Mauthausen et Ravensbrück. Là encore, le choix des termes est significatif : « *Nous avons tenté de démontrer* dans notre thèse principale qu'il n'y avait pas de chambre à gaz à Mauthausen »<sup>13</sup>.

Ainsi, non seulement cette thèse est-elle un mode d'affiliation au monde scientifique, mais témoigne-t-elle aussi d'un positionnement en fonction d'une historiographie qui n'a encore que peu abordé les camps via le système, de sa genèse idéologique à ses évolutions pragmatiques. Olga Wormser-Migot se pose donc en pionnière de l'étude du « système concentrationnaire nazi », ce que l'historiographie lui concède volontiers aujourd'hui, sans pour autant toujours bien resituer le tableau de la production scientifique de ces années sur ce thème.

## Une prise de distance vis-à-vis des déportés et de leurs témoignages

L'historien serait aussi celui qui démythifie : « les disparus et les vivants » qu'Olga Wormser-Migot célébrait naguère, ceux qui « ne redeviennent vivants que dans les rencontres d'anciens des camps » (Wormser-Migot, 1965, 1985 : 312) sont absents de la thèse.

Ce détachement est compréhensible par une quête d'objectivité : sa proximité connue avec les déportés ne correspond guère à l'exigence d'un recul par rapport au sujet, ni à une indispensable critique des sources. Elle tire alors un bilan négatif de la collecte des témoignages recueillis par le CH2GM au début des années 50, à laquelle elle a participé :

« Les principaux défauts des dépositions résident dans la méconnaissance de l'allemand de la plupart des témoins (à l'exception de quelques originaires d'Europe Centrale, des germanistes, etc.), les interprétations personnelles des noms de lieux et de personnes, la primauté accordée aux faits spectaculaires, et surtout l'exagération : outrance dans les récits d'horreur ou dans les possibilités du sabotage et de la résistance, grossissement du nombre réel des déportés et des victimes et, particulièrement dans les témoignages féminins, raffinement dans le sadisme sur fond de sexualité (caractère beaucoup plus sensible dans les témoignages de 45-47 que dans les témoignages postérieurs). La révélation de l'horreur des camps avait entraîné une telle débauche de récits et de cruautés que la plupart des témoins n'ayant pas subi ces sévices, ou n'en ayant pas été spectateurs, craignaient inconsciemment de ne pas être considérés comme de véritables déportés s'ils n'y faisaient pas allusion » (*ibid.* : 322).

Cette mise à distance s'explique aussi par le choix du sujet :

---

Elle tient toutefois compte de l'exception du camp de Natzweiler; où elle explique qu'une chambre à gaz a fonctionné occasionnellement.

<sup>13</sup> Cette affirmation essentielle se retrouve dans la thèse complémentaire d'O. Wormser-Migot, *Essai sur les sources de l'histoire concentrationnaire nazie, 1933-1945* (thèse complémentaire dactylographiée, 1968 : 99).

« Le but de notre travail n'est nullement la description de la vie concentrationnaire, mais l'étude de l'élaboration et de l'application de ses normes par ceux-là mêmes qui l'ont conçue. Nous tenterons de ne pas adopter la position d'un déporté jugeant le système qu'il subit, mais d'un membre de la hiérarchie concentrationnaire SS soucieux de comprendre le système qu'il est tenu de faire appliquer. Aux témoignages des rescapés, nous n'emprunterons donc que des indications susceptibles d'infirmer ou de confirmer les structures mêmes, fournies – à l'état embryonnaire – par la documentation nazie, si irrémédiablement lacunaire et brumeuse soit-elle » (Wormser-Migot, 1968 : 9).

Mais cette position à l'égard du témoignage la conduit à une forme d'hypercriticisme abusif : affirmant que les chambres à gaz n'ont ni existé ni fonctionné à l'Ouest, elle suggère que les affirmations contraires des déportés relèvent de la mythomanie, de la psychopathologie voire de la psychiatrie. Reconnaisant certes qu'il s'agit souvent d'une confusion entre « chambre à gaz et crématoire », elle précise que cela montre un « désir inconscient de revalorisation des maux endurés par rapport aux déportés juifs. "Nous aussi nous avons une chambre à gaz" ». Le terme "chambre à gaz" commence à être l'un des leitmotiv de la chanson de geste de la déportation pour les Juifs – avec raison – pour les non-Juifs au nom d'un processus fort complexe, au sein duquel le psychologue et le psychanalyste devraient étayer les conclusions de l'historien ». « Ce que nous voulons souligner simplement ici, c'est la transformation psychologique introduite chez les déportés par la réalité et l'image mentale des mots "chambres à gaz" » insiste-t-elle encore (*ibid.* : 12-13). Dans sa partie traitant de la mort dans les camps, un développement est consacré au « problème des chambres à gaz ». Dans une note, évoquant pêle-mêle la chambre à gaz de Mauthausen et celle supposée d'Oranienburg, elle conclut : « ces affirmations nous paraissent de l'ordre du mythe » (*ibid.* : 541). Dans sa bibliographie sur Mauthausen, lorsqu'elle cite le livre pionnier de l'ancien déporté Hans Marsalek, elle revient sur la confession *ante mortem* du commandant du camp qui a « créé le mythe de la chambre à gaz de Mauthausen » (*ibid.* : 623). Ce terme de « mythe », particulièrement blessant pour les anciens déportés, résulte de l'affirmation de l'historienne face aux témoins, donc son refus de la connivence et de la participation à la propagation de présumées fariboles. Un mot qui est donc utile au positionnement de l'auteur, qui cherche à « démythifier » :

« Si nous voulons respecter la vérité historique il nous faudra sans doute désacraliser bien des tabous, détruire bien des mythes nés du secret et de la terreur concentrationnaires, déformés par l'imagination de ceux qui les ont créés par leur angoisse, et les ont enrichis, consciemment ou non, de l'expérience des autres, des témoignages authentiques ou non qu'ils ont lus, au point de s'attribuer des expériences qu'ils n'ont pas vécues » (*ibid.* : 28).

Le titre choisi illustre une dernière fois ce positionnement : alors que *Tragédie de la déportation* et surtout *Quand les alliés ouvrirent les portes...*<sup>14</sup> *Le dernier acte de la tragédie de la déportation* révélaient une volonté de titrer sur l'expérience

<sup>14</sup> Titre emprunté à J. Cayrol (1955, 1997 : 40) : « Quand les Alliés ouvrirent les portes... toutes les portes... ».

concentrationnaire des victimes, le titre de la thèse vaut programme. Les déportés n'y sont plus qu'un des éléments du « système concentrationnaire nazi ».

## Une thèse visionnaire : une claire délimitation entre génocide et système concentrationnaire ?

### Point sur l'historiographie

La thèse d'Olga Wormser-Migot est un jalon essentiel dans l'historiographie française sur le sujet du système concentrationnaire nazi. Mais est-elle visionnaire d'une conclusion incontournable de l'historiographie actuelle, à savoir la nette séparation entre système concentrationnaire et génocide des Juifs, comme l'indiquent Sylvie Lindeperg et Annette Wieviorka ? Pour répondre, il faut revenir sur le cadre de compréhension proposé, celui qui domine aujourd'hui l'historiographie.

Le premier point généralement mis en avant est le contraste entre les travaux du CH2GM et ceux du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC). La situation de cette dernière institution illustre, pour Annette Wieviorka (1992 : 419), le « statut de l'histoire du génocide des Juifs de France. Une histoire qui s'est écrite dans les marges de la communauté juive organisée, pour laquelle il n'exista pas pendant des décennies d'enseignement à l'université, et qui fut le fait d'autodidactes passionnés, apprenant leur métier sur le tas, en se pliant avec bonheur à la discipline rigoureuse de l'histoire ». Quant à Renée Poznanski (2008 : 591), elle évoque la « marginalité extrême » du CDJC qui suscite « le désintérêt absolu de la guilde universitaire ». À l'inverse, concernant le CH2GM, la cause semble entendue : son bilan en matière d'histoire de la Déportation est jugé mince. Comme le conclut par exemple Jean-Marc Dreyfus (2005 : 179-180), « ce fut en fait peu de chose, surtout comparé au travail effectué au sein du Centre de documentation juive contemporaine ».

Quant au rapport entre « mémoire et histoire », les autodidactes du CDJC se voient attribuer un *a priori* favorable, quand les officiels du CH2GM auraient moins bien géré cette question, leur travail se faisant « sous la haute surveillance du milieu déporté » (Lindeperg, 2009 : 302) : « Entre les pôles de la mémoire et de l'histoire, la boussole de la Commission va souvent s'affoler, peinant à définir ses tâches et ses objectifs » (Lindeperg, 2007 : 27). Dans ce paysage brouillé du CH2GM, la thèse d'Olga Wormser-Migot – et son positionnement – apparaissent ainsi comme une étape essentielle, malheureusement gâchée.

Le deuxième point sur lequel insiste l'historiographie, c'est la confusion qui existerait jusqu'à la fin des années 60 entre les phénomènes distincts du système concentrationnaire et du génocide des Juifs, la « difficulté conceptuelle » à distinguer et à concevoir séparément deux aspects de la déportation, l'absence

de « distinction entre camps de concentration et centres de mise à mort », ou du moins le fait qu'elle ne serait « pas clairement marquée » (Lindeperg, Wieviorka, 2008 : 33, 35).

La thèse d'Olga Wormser-Migot est lue comme un aboutissement, permettant d'y voir enfin clair. Elle aurait surmonté « les difficultés conceptuelles » « pour penser ensemble – dans leurs différences comme dans leurs points de rencontre – le système concentrationnaire et l'extermination des juifs ». Grâce à sa thèse, « la distinction est donc désormais clairement établie entre deux événements qui, en dépit de leurs points de contact – dans les camps d'Auschwitz en particulier –, doivent être appréhendés dans leur singularité et dans leur généalogie propre » (Lindeperg, 2009 : 309, 307).

La trajectoire d'Olga Wormser-Migot est aussi prise comme exemple de cette lente évolution notionnelle. Car, d'abord, elle « n'échappe pas totalement à cette confusion » note Sylvie Lindeperg (2009 : 305) : dans *Tragédie de la déportation* (sa biographe parle de « flottement », même si Olga Wormser aurait ménagé une « place interstitielle au génocide des juifs ») et dans *Nuit et Brouillard* (« un premier moment d'élucidation et de compréhension annonçant l'œuvre à venir »). « Il faudra encore près de quinze ans et tout le cheminement de sa thèse pour qu'Olga Wormser (2007 : 34) appréhende en toute clarté les deux processus ». Si ce parcours permet de corroborer le schéma général d'un long flou conceptuel, c'est aussi celui d'une pionnière qui a « l'intuition que le sort des déportés juifs fut différent » (Lindeperg, Wieviorka, 2008 : 34).

## Les lectures d'Olga Wormser-Migot

Mais, ce schéma d'ensemble et cette trajectoire individuelle ne nous semblent pas correspondre à la réalité de l'historiographie du sujet. En effet, la connaissance du génocide des Juifs est bien meilleure que ne le suggère ce tableau, et si cela est essentiellement dû au travail mené par le CDJC, celui-ci est moins confidentiel et isolé qu'on ne l'écrit. Entre autres exemples, en octobre 1956, le CH2GM sort ainsi un numéro spécial sur « la condition des Juifs », dont la réalisation a été presque entièrement confiée aux historiens du CDJC<sup>15</sup>. Ensuite, si Olga Wormser-Migot a « l'intuition » de la spécificité du génocide, cette prise de conscience est bien plus précoce que la mise au point de sa thèse. Elle se charge ainsi de comptes rendus sur la « solution finale » pour le CH2GM. En 1955, soit au moment du film *Nuit et Brouillard*, voici comment elle analyse le livre sur Chelmno de Ladislav Bednarz :

« Le camp de Chelmno fut le premier aménagé pour l'extermination des Juifs de Pologne originaires du Warthegau [...]. C'est à Chelmno que pour la première fois fut mis en pratique le système scientifique d'extermination massive qui devait donner à Auschwitz en 1944 ses

<sup>15</sup> *Bulletin du CH2GM*, 24, oct. 1956.

plus brillants résultats : embarquement des Juifs en camion, acheminement vers le château de Chelmno, préparatifs pour le « bain », gazage en masse, fouille des corps et inhumation dans de profondes tranchées. Les fours crématoires furent construits seulement en 1944 et de façon à ne pas dépasser le niveau du sol. Outre les populations juives, périrent à Chelmno des prisonniers russes et polonais » (Wormser, 1955 : 6).

Il est aussi significatif de relever comment elle accueille en 1959 le livre de Léon Poliakov et de Joseph Wulf sur *Le Troisième Reich et les Juifs* :

« Les anthologies relatives à la déportation et particulièrement à l'extermination des Juifs apparaissent vraiment comme un signe de ce temps, comme si le laps de dix ans de recul après la fin de la Deuxième Guerre mondiale avait été nécessaire pour faire le point. Le premier recueil de Poliakov et de Wulf est si l'on peut dire une anthologie d'anthologies étant donné qu'ils ont rassemblé l'essentiel des textes et des témoignages déjà publiés sous diverses têtes de chapitres consacrés aux pillages des biens juifs dans tous les pays occupés, aux divers plans d'extermination (« plan Madagascar », « Solution finale ») aboutissant à Auschwitz, à ses annexes et à Maidanek. Ils entremêlent documents officiels, échange de correspondances entre responsables de tous les aspects de l'extermination juive et témoignages des survivants. »<sup>16</sup>

Sa prise en compte des faits est si nette que l'historienne ne manque pas de mettre en perspective les conclusions des deux auteurs : l'ouvrage n'apporte ainsi selon elle « rien de nouveau à ceux qui connaissent en particulier « Bréviaire de la haine » [de Léon Poliakov, 1951] ou la « Solution finale » [de Reitlinger, 1953] ». Elle a d'ailleurs raison. Il est également très significatif de la voir proposer des analyses sur la production étrangère, notamment polonaise. Lorsque paraît le cahier n° 2 du musée d'Auschwitz en 1959, elle note qu'une « grande partie des documents sont connus, notamment ceux qui permettent de noter les diverses phases de l'extension du camp, son industrialisation, le début des expériences scientifiques [...] et en juin 1941 la mise en vedette de la solution finale et les pouvoirs donnés par Himmler à Höss pour la résoudre par l'extermination finale » (Wormser-Migot, 1959 : 12). À propos d'un livre publié à Budapest sur l'organisation de la « solution finale » en Hongrie, Olga Wormser note encore : « On sait que les transports hongrois de l'été 1944 constituent pour les crématoires d'Auschwitz la période de la plus grande intensité puisque les convois entiers étaient gazés à l'arrivée »<sup>17</sup>. Ce sujet est déjà si intégré qu'il est l'heure de l'enseigner :

« Il s'agit d'établir aux yeux des jeunes le rapport entre la Résistance et la déportation, qui fut si l'on peut dire la sanction de la Résistance pour la grosse majorité des résistants. Il s'agit aussi d'établir pour eux le lien entre le racisme et la Résistance, en indiquant bien que le terme

<sup>16</sup> *Bulletin du CH2GM*, 62, fév. 1958, compte-rendu d'O. Wormser du livre de L. Poliakov et J. Wulf, *Le Troisième Reich et les Juifs* (Berlin, Grunewald, 1956, traduit aux éditions Gallimard en 1959). Dans la préface de cette dernière édition, les deux auteurs écrivent aussi : « De 1945 à 1955, de nombreux ouvrages ont vu le jour dans tous les pays civilisés, œuvres de Juifs et de non-juifs, consacrées à cette chose absolument nouvelle dans l'histoire de notre civilisation : l'absurde assassinat industrialisé d'hommes, de femmes et d'enfants, auxquels on reprochait d'être nés dans un lit, et non pas dans un autre... » (*ibid.*, 15-17).

<sup>17</sup> *Bulletin du CH2GM*, 84, fév. 1960. Dans le n° 40 de la revue du Comité, d'octobre 1960, O. Wormser-Migot propose aussi un compte-rendu des confessions de Höss, pp. 79-81.

« déportés raciaux » ne s'applique pas aux déportés juifs qui ont fait de la Résistance, mais aux Juifs déportés et exécutés pour le seul crime d'être juifs, même quand, centenaires ou nouveaux-nés, ils étaient bien incapables de faire de la Résistance »<sup>18</sup>.

Les exemples ne manquent donc pas pour invalider cette idée d'une intuition qui ne se traduirait que très progressivement; ou plutôt, Olga Wormser-Migot profite pleinement, dès les années cinquante, de l'historiographie existante sur le sujet.

## Pour l'historienne, l'enjeu est ailleurs

Précisons-le d'emblée, ces conclusions éclairent différemment le positionnement initial de cette thèse. Certes, la distinction y est clairement tracée entre « solution finale » et système concentrationnaire. Dans son compte-rendu de la thèse, Léon Poliakov souligne ainsi cet apport consistant à « disjoindre le génocide du système concentrationnaire à proprement parler ». Mais son « propos », ajoute-t-il, « est de n'examiner que les camps de concentration pris en eux-mêmes » (Poliakov, 1972 : 514). Nous soulignerons donc plutôt l'effort pour « disjoindre » le système concentrationnaire du génocide.

À la lumière de la production scientifique de l'époque, ce choix d'Olga Wormser-Migot de centrer l'étude sur le seul système concentrationnaire s'explique d'abord parce que le génocide des Juifs est déjà traité par d'autres. Sa thèse présente le « système concentrationnaire » qui, bien qu'ancré dans les mémoires, n'a été que peu abordé dans l'historiographie. D'ailleurs, dans son introduction de thèse, lorsqu'elle évoque la « solution finale », elle renvoie le lecteur en note de bas de page à des dossiers du CDJC, au livre de Poliakov et de Wulf, en terminant par un significatif « etc. ». L'enjeu réside bien dans le fait de donner au système concentrationnaire « sa véritable place dans l'architecture du nazisme », de tracer « ses dimensions véritables », d'en « apprécier statistiquement les résultats, et moralement, intellectuellement, les séquelles » (Wormser-Migot, 1968 : 28). Plus que les frontières entre les différents processus criminels nazis, qu'elle délimite clairement, le sujet de sa thèse est l'enjeu premier! Les historiens du Comité, desquels elle attend la reconnaissance, doivent y lire une étape essentielle dans la connaissance de leur sujet de prédilection – la déportation des résistants –; là où ceux d'aujourd'hui insistent sur une césure avec le processus de la « solution finale » qu'elle juge sans doute comme déjà largement acquise et qu'elle n'éclaire qu'à la marge. À ce propos, il faut également noter que l'historienne ne se démarque pas non plus du schéma historiographique encore dominant, qui juge que le génocide des Juifs était le premier d'une longue série<sup>19</sup>. Elle utilise aussi la

<sup>18</sup> Intervention d'O. Wormser-Migot sur l'enseignement de la Résistance, dans un colloque tenu à Florence en 1959, *Les cahiers internationaux de la Résistance* (2, mars 60, p. 99).

<sup>19</sup> À différentes reprises, O. Wormser-Migot (1968 : 14) évoque une « solution finale » s'appliquant à différentes « races inférieures » : « juifs, Tziganes, soviétiques, etc. »; avant de supposer « que si la

notion « d'extermination » pour évoquer la mortalité dans les camps et les buts des SS, mot réservé aujourd'hui à la seule « solution finale ».

De même, il est intéressant de constater que, dans le livre de vulgarisation issu de la thèse, *L'ère concentrationnaire*, publié en 1970, elle revient sur cette distinction des processus : « Dans notre thèse de doctorat, consacrée au système concentrationnaire nazi, nous avons systématiquement distingué les deux processus meurtrièrement parallèles du système concentrationnaire et de la Solution finale de la question juive » (Wormser-Migot, 1970 : 129). Mais, alors que la polémique est ouverte, elle le fait sans revenir sur la question des chambres à gaz dans les camps de l'Ouest et en généralisant la question des exterminations massives qu'elle décrit comme « perpétrées dans tous les camps, dans le cadre du système concentrationnaire comme de la Solution finale, et par tous les moyens inventés par l'imagination fertile des hommes civilisés » (*ibid.* : 135). Aucun chapitre spécifique n'est consacré au génocide des Juifs et aux centres de mise à mort, et son paragraphe sur les persécutions des Tsiganes est titré : « la Solution finale de la question tzigane ». Destiné à un large public, ce livre n'avait pas besoin de pointer tous les éléments de distinction, mais on aura le meilleur précurseur.

Rappelons enfin qu'en 1979, dans le livre-réponse aux négationnistes, cosigné avec Vercors (1979 : 95-96), elle fait remonter la connaissance du génocide à 1945 :

« Je répèterai que la révélation soudaine du génocide juif (*sic*) en l'an de grâce 1979 témoigne non pas de l'innocence et de l'oubli, mais d'une monumentale hypocrisie, et de la dialectique des consciences bourrelées ». « Depuis 1945 ont paru des centaines – pour ne pas dire des milliers – de *best-sellers*, authentiques ou romancés, et dans toutes les langues. Qu'on se rappelle le succès de *La Muraille*, de John Hersey, consacré au ghetto de Varsovie; de *La Mort est mon métier*, roman de Robert Merle rédigé d'après les *Mémoires* de Hoess et publié quelques années avant ces mémoires ».

Elle ajoute ensuite à cette liste le *Journal d'Anne Frank* et les 42 volumes du procès de Nuremberg, des procès tenus en France et celui d'Adolf Eichmann en Israël, des commémorations, comme l'inauguration du « Mémorial juif » de la rue Geoffroy-l'Asnier. Evoquant le succès de la série *Holocauste* à la télévision, elle s'étonne donc de cette « découverte – résurrection » d'une réalité que trente-cinq ans de livres d'histoire, de souvenirs, de romans, de films, de disques, d'interviews, de procès, de débats n'ont cessé de projeter tous les jours à la face du monde ? » (Vercors, Wormser-Migot, 1979 : 64-65). On tendrait donc à donner à Olga Wormser-Migot un rôle dans l'historiographie qu'elle ne pensait pas elle-même avoir tenu.

---

guerre avait duré quelques mois de plus, dans les conditions où la majorité des concentrationnaires, juifs ou non-juifs vivaient à partir de janvier 1945, la Solution finale aurait été appliquée à tous, *de facto*, juifs ou non-juifs » (*ibid.* : 17). C'est L. Poliakov qui, le premier, présente cette idée dans *Bréviaire de la haine* (1951).

## Le « mythe » de la chambre à gaz dans les camps de l'Ouest

Dans l'année qui suit sa publication, la thèse donne donc lieu à une polémique à propos des chambres à gaz de Ravensbrück et de Mauthausen, qu'Olga Wormser-Migot qualifie de « mythes ». Il importe donc de reprendre ce « problème des chambres à gaz », comme elle l'appelle (Wormser-Migot, 1968 : 541), crucial pour l'analyse de la réception de la thèse et de sa portée.

### « Le problème des chambres à gaz »

De chambre à gaz, « il n'y en a effectivement pas à l'origine dans les camps de l'Ouest, quels que soient les modes de mort violentes qui y sont en faveur », explique l'historienne dès son introduction, tout en laissant la place au questionnement :

« Des exceptions : le camp de Struthof-Natweiler, où une petite chambre à gaz expérimentale fonctionne [...] et Ravensbrück qui pose un problème – car une chambre à gaz semble y avoir fonctionné de février 1945 à mars 1945, une chambre à gaz occasionnelle, pourrait-on dire, et inexplicable : pourquoi en construire une à Ravensbrück, et pas dans les camps d'hommes, où la mortalité était aussi forte (naturelle ou provoquée) et l'encombrement par les cadavres, aussi insoutenable? Pourquoi l'édifier au moment où l'extermination des Juifs par le gaz a cessé, et six ans après l'ouverture du camp? S'agirait-il d'une initiative personnelle du commandant du camp? Hypothèse improbable comme nous le démontrerons. A-t-il reçu un ordre écrit? Pourquoi alors seulement à Ravensbrück, camp de femmes (avec un faible kommando d'hommes)?

[...] Nous aurons à examiner également le problème d'une chambre à gaz à Mauthausen, dont les preuves d'existence sont aussi complexes, aussi débattues par les déportés eux-mêmes que pour Ravensbrück, et cela, malgré les demi-aveux du commandant Suhren pour Ravensbrück ou du commandant Ziereis pour Mauthausen » (Wormser-Migot, 1968 : 12-13).

Dans une partie spécifique de sa thèse, elle développe son argumentation. Puisqu'elle reconnaît toute la spécificité du processus d'euthanasie des malades mentaux, dès 1939, elle évoque très clairement l'existence et le fonctionnement de chambres à gaz dans les centres spécialisés d'Hartheim, d'Hadamar, de Bernburg, etc. Elle explique aussi très bien que ces lieux ont été ensuite, une fois l'euthanasie des malades mentaux stoppée, les destinations de l'*Aktion 14f13*, qui visait à l'élimination des détenus, malades ou épuisés, inaptes au travail<sup>20</sup>. Mais ces réalités servent dès lors à asseoir sa conviction que des chambres à gaz n'ont aucune utilité dans les camps de concentration principaux et qu'elles relèvent donc du « mythe » : « Pourquoi des départs de Mauthausen vers Hartheim, pourquoi les départs de Ravensbrück vers le Jugendlager (Mittwerda

<sup>20</sup> « L'extermination des incurables dans les camps prendra les formes les plus variées, mais sera codifiée en *Aktion 14f13* quand il s'agira de transports noirs de Buchenwald vers Sonnenstein [...], de Mauthausen vers Hartheim, de Ravensbrück vers Mittwerda » (Wormser-Migot, 1968 : 538).

ou Uckermark) s'il y a une chambre à gaz à Mauthausen ou à Ravensbrück même? » (Wormser-Migot, 1968 : 541).

L'argumentation se fonde aussi largement sur une critique de témoignages qui opéreraient une « confusion volontaire ou inconsciente » avec les récits des Juifs évacués d'Auschwitz (*ibid.* : 543). De ce fait, elle enlève beaucoup de sources au corpus permettant d'établir l'existence de ces chambres à gaz. La réfutation de l'existence de celle de Mauthausen est peu développée. Le livre de Hans Marsalek, qui évoque la chambre à gaz, n'est pas discuté alors qu'il est cité en bibliographie. L'article de Michel de Boüard publié en 1954, qui évoquait aussi nettement l'existence d'une chambre à gaz, n'est pas utilisé. On voit mal comment l'historienne a pu écarter cette référence qu'elle connaît, sans la réfuter ni la discuter, à moins que son auteur ne l'en ait dissuadé. Le rôle de Michel de Boüard n'est pas clair : après avoir aidé cette recherche, il s'en éloigne ; alors que la polémique est ouverte, il soutient même au sein de l'amicale de Mauthausen la nécessité de répondre à l'erreur d'Olga Wormser-Migot<sup>21</sup>. Mais sa propre interrogation sur l'existence de la chambre à gaz de Mauthausen en 1986, au moment de l'Affaire Roques, loin d'être une preuve d'une quelconque responsabilité dans l'erreur d'Olga Wormser-Migot, vaut néanmoins d'être signalée<sup>22</sup>.

L'argumentation d'Olga Wormser-Migot porte donc surtout sur la chambre à gaz de Ravensbrück. D'abord, et cela ne manque pas d'étonner, Olga Wormser-Migot ne cite pas et ne revient pas sur un de ses premiers articles, co-écrit avec Andrée Jacob pour le « premier » *Ravensbrück* de Germaine Tillion. Pourtant, les deux auteurs étaient clairs sur les gazages opérés dans ce camp :

« Le "sanatorium" des déportées, c'est la chambre à gaz et le crématoire qui fonctionnèrent à Ravensbrück lorsque les transports noirs ne purent gagner les crématoires de l'Est. [...] Mittwerda est une localité imaginaire qui désigne aussi la chambre à gaz » (Jacob, Jungelson, 1946 : 207-208).

Surtout, elle ne tient donc pas compte de certains témoignages et éléments de preuve. Dans son « second » *Ravensbrück*, Germaine Tillion (1973 : annexe 1) lui répond nettement sur ce point, en opérant un premier croisement rigoureux des sources et en arrivant à la conclusion que la chambre à gaz du camp de femmes a bien existé et fonctionné à la fin de la guerre. Dans son étude

<sup>21</sup> Notamment lors du congrès des Sables d'Olonne dont le compte-rendu est publié dans *Mauthausen, Bulletin intérieur de l'amicale des déportés et familles de Mauthausen* (145, juil. 1969).

<sup>22</sup> L'Affaire Roques ou affaire de la thèse de Nantes est l'un des moments de l'histoire du négationnisme en France. En juin 1985, H. Roques, ingénieur agronome retraité, proche de R. Faurisson, parvint à soutenir à Nantes, devant un jury complaisant, une thèse de doctorat d'Université en lettres modernes sur une édition critique des différentes versions du témoignage de K. Gerstein, qu'il prétend ainsi invalider. Ne niant pas directement l'existence des chambres à gaz, cette thèse est cependant jugée comme une entreprise « révisionniste » (le terme « négationniste » n'existait pas encore) par l'ensemble de la communauté scientifique, à l'exception de Michel de Boüard. La soutenance est annulée pour des raisons administratives en juillet 1986.

publiée en 1972, Pierre-Serge Choumoff lui répond tout aussi nettement sur la chambre à gaz de Mauthausen. Les deux anciens déportés démontrent notamment que, contrairement à ce qu'avancait Olga Wormser-Migot, l'*Aktion 14f13* a eu recours à ces deux lieux qui, s'ils ne sont pas emblématiques du système concentrationnaire, en éclairent un des aspects peu évoqués encore aujourd'hui : le sort des mourants devenus inaptes au travail concentrationnaire et leur élimination.

Face à ce constat, l'opiniâtreté d'Olga Wormser-Migot à « démontrer » cette inexistence et l'absence totale de justifications convaincantes de cette affirmation reste une ombre portée sur ce travail. Pourtant, dans l'analyse de Sylvie Lindeperg et d'Annette Wieviorka, cette erreur n'est pas réellement importante ; elle serait même, en quelque sorte, « qualifiante » : comme l'écrit Annette Wieviorka, « pourtant au-delà de l'erreur, [...] Olga Wormser-Migot avait vu juste »<sup>23</sup>

## Une erreur qualifiante ?

Cette erreur s'expliquerait donc par la volonté de démonstration d'une historienne précurseur et consciente des problèmes posés par des mémoires concurrentes :

« L'historienne a donc bel et bien commis une erreur, même si la distinction qu'elle établit demeure tout à fait pertinente. Elle a par ailleurs pris très nettement ses distances à l'égard des témoignages, dont elle formule une critique parfois sévère en même temps qu'elle note avec perspicacité l'entrée en force dans les récits de déportés du thème de la chambre à gaz. Elle a enfin l'intuition d'une concurrence des mémoires qui trouvera sa pleine amplitude à partir des années 1980, mais qu'elle contribue déjà, involontairement à aviver » (Lindeperg, Wieviorka, 2008 : 36).

Puisque les processus constitutifs du système concentrationnaire et du génocide des Juifs sont différents, l'erreur sur les chambres à gaz des camps de l'Ouest – ceux du système concentrationnaire, opposés aux centres de mise à mort de l'Est – permet en quelque sorte de clarifier la situation et donc de mettre en lumière ces différences. Dans ces conditions, la chambre à gaz est le symbole du génocide : à plusieurs reprises, Olga Wormser-Migot laisse penser que celle-ci est, par définition, réservée aux Juifs<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> A. Wieviorka, « Olga Wormser-Migot, une historienne de la déportation » (*Le Monde*, 08/08/02).

<sup>24</sup> En évoquant par exemple le cas des prisonniers de guerre soviétiques à Maïdanek, l'historienne explique que les nazis les ont « assimilés aux Juifs, puisque le camp comportait une chambre à gaz » (Wormser-Migot, 1968 : 160). En expliquant le sort des Juifs qui échappent à leur arrivée à l'extermination pour être immatriculés à Auschwitz, elle rappelle qu'ils sont toutefois destinés à mourir « en fin de course, de la même manière que les concentrationnaires non-juifs épuisés, mais dans la chambre à gaz au lieu de la carrière, de la balle dans la nuque ou de la mort naturelle au Revier ; bien qu'elle se produise aussi pour eux » (*ibid.* : 16). Dix ans plus tard, après la polémique, elle s'offusque qu'on ait pu croire à cette idée : « Certains m'ont reproché « d'avoir voulu laisser aux seuls Juifs l'honneur de la chambre à gaz » : phrase aussi odieuse que stupide » (*in* : Lindeperg, 2007 : 260).

La polémique qui suit est tout aussi qualifiante que l'erreur elle-même : « Sa tragique mésaventure illustre les risques du métier, la quête incertaine de la vérité, la difficulté d'écrire l'histoire sous la surveillance des témoins, la solitude enfin de ceux qui font œuvre pionnière » (*ibid.* : 38).

Cette affaire illustrerait le « *double bind* » dans lequel auraient été pris les chercheurs : « Injonction de faire l'histoire; interdiction de la faire ». « Mise à l'index après la soutenance de sa thèse, la totalité de son travail fut alors invalidé. La mémoire a triomphé » (Wieviorka, 2009 : 408-409). Mais en quoi le rétablissement de la vérité historique signe-t-il le triomphe de la mémoire? Certes, la thèse d'Olga Wormser-Migot ne mérite pas d'être totalement « invalidée » pour cette erreur. Il importe donc de questionner autrement la portée du travail de l'historienne.

## Conclusion

Au-delà de l'erreur ou de la distinction entre génocide des Juifs et système concentrationnaire, en quoi cette œuvre est-elle pionnière comme le souligne aujourd'hui l'historiographie? C'est évidemment la première, et ce jalon est important : la thèse est dès lors fréquemment citée, mais dans son ensemble plus que sur des points particuliers nous semble-t-il. Sur le système en lui-même, de meilleures descriptions des faits sont aujourd'hui disponibles, notamment dans l'historiographie allemande ou dans de riches monographies de camps.

Au-delà, les pages consacrées à la répression en France occupée et aux politiques conduisant les déportés dans les camps du système comprennent souvent de fausses hypothèses ou des erreurs de chronologie : sur le classement des détenus en trois catégories (*stufe I, II, III*), sur les opérations Porto, Meerschaum, la procédure *Nacht und Nebel* (« NN »), etc. Son approche du système par la fin, la guerre et les évacuations de 1945 révélant en quelque sorte la véritable nature de l'ensemble<sup>25</sup>, n'aide évidemment pas à une prise en compte juste des processus répressifs à l'œuvre, notamment en France occupée.

Après avoir tous loué l'importance de cette thèse pionnière, une part de la réception scientifique de la thèse n'éluait d'ailleurs pas ces problèmes. Bien que très choquée par l'erreur sur les chambres à gaz, Germaine Tillion étendait ses critiques à l'ensemble de la thèse, considérant qu'Olga Wormser-Migot n'avait pas su « maîtriser » la « masse énorme d'informations » collectées : « Cela va de l'erreur légère à la confusion grave » conclut-elle (Tillion, 1973). Jean-Marie d'Hoop (1970 : 1026) pointait la « déception du lecteur » qui, « trop souvent

<sup>25</sup> Par exemple, O. Wormser-Migot (1968 : 83) pense que les nazis ont « sauvegarder les apparences » : « Il faut qu'ils fassent croire, qu'ils feignent de croire eux-mêmes à la vertu régénératrice des camps », telle qu'elle était affirmée dès 1933 et avant la guerre. L'historienne évoque souvent le « camouflage » opéré par les SS.

[...] ne trouve pas la conclusion nettement formulée qui devrait se dégager d'une analyse, comme si l'auteur n'était pas elle-même parvenue à dominer et à maîtriser la masse d'informations disparates et contradictoires qu'elle a eues à sa disposition ». L'historienne polonaise Wanda Kiedrzyńska (1971 : 97) notait aussi ce contraste entre un ouvrage abondant en « généralisations intéressantes et en formulations brillantes », qui « trace la voie pour les recherches futures », et une description des faits manquant « de précision » : « On relève de nombreuses inexactitudes, un choix arbitraire des exemples pour appuyer la thèse ». Dans une longue « analyse critique » de la thèse adressée au seul Henri Michel, sans doute rédigée en 1970 et donc non publiée, Joseph Billig livre un jugement très sévère sur la thèse, étant un des seuls à critiquer l'ensemble de l'ouvrage. Si celui qui travaille alors à son livre sur *Les camps et l'économie de guerre* (Billig, 1973) a particulièrement lu les passages consacrés à ce thème, il est aussi très critique sur les développements concernant la « solution finale ». Pour Joseph Billig, la nécessaire distinction à opérer entre le génocide et le système concentrationnaire est tout aussi évidente que déjà acquise. Mais, compte tenu des analyses actuelles, il est significatif de le trouver déçu par le manque d'attention portée aux « interférences » entre les deux processus :

« WM (sic.) prévient que l'extermination des Juifs est un sujet en dehors de l'histoire concentrationnaire et qu'elle n'en traitera que dans la mesure de ses interférences avec cette histoire à proprement parler. Elle a raison. Mais il faut lui faire le reproche de ne pas s'être suffisamment occupé de ces interférences, par exemple pour les KL et leurs commandos de travail à l'Est. Elle n'en parle même pas alors qu'il s'agit de collisions (sic.) très instructives entre le WVHA et la « solution finale »<sup>26</sup>.

Tout comme la confrontation avec nos connaissances actuelles sur ce sujet, la prise en compte de cette réception scientifique est donc essentielle pour juger de la portée du travail d'Olga Wormser-Migot. Le fait que la thèse n'ait pas été traduite questionne aussi sa portée internationale.

L'analyse de la réception scientifique est également essentielle pour comprendre la polémique franco-française qui suit la publication de la thèse : en effet, à part l'historienne polonaise Wanda Kiedrzyńska, nul dans la communauté scientifique ne repère et donc ne discute l'erreur sur les chambres à gaz. L'interprétation de la mésaventure d'Olga Wormser-Migot comme un exemple des difficultés des historiens à écrire l'histoire sous le regard des témoins est rendu encore plus discutable par l'analyse de cette réception scientifique restée, sur ce point précis, silencieuse. La lecture du parcours de l'historienne comme le reflet d'une intuition, celle de l'erreur comme d'un accident autorisant la catharsis et le passage à une phase de l'historiographie qui reconnaît enfin la spécificité du génocide, ne nous semblent pas pertinentes. Sur cette question, comme les travaux antérieurs le démontraient déjà, cette thèse n'est pas pionnière : mais Olga Wormser-Migot elle-même le reconnaissait. Dans ces années précédant la

<sup>26</sup> Archives privées d'H. Michel, texte de 37 pages tapé à la machine et corrigé de la main de J. Billig, s.d. Merci à la famille d'H. Michel pour nous avoir permis de consulter ce fonds.

mobilisation des historiens face à Faurisson, l'enjeu nous semble donc ailleurs : dans l'analyse du fonctionnement du monde scientifique dans cette affaire et de sa défaillance.

## Références

- Billig J., 1973, *Les camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien*, Paris, Presses universitaires de France.
- Brunschwig H., 1959, « Olga Wormser-Migot, Frédéric II », *Annales ESC*, 4, oct.-déc., pp. 805-806.
- Cayrol J., 1955, 1997, *Nuit et Brouillard*, Paris, Fayard.
- Choumoff S., 1972, *Les chambres à gaz de Mauthausen. La vérité historique, rétablie par P.S. Choumoff, à la demande de l'amicale de Mauthausen*, Paris, Éd. Amicale des déportés et familles de disparus du camp de concentration de Mauthausen.
- Dreyfus J.-M., 2005 *Ami, si tu tombes*, Paris, Perrin.
- Hoop J.-M., 1970, « Olga Wormser-Migot, Le Système concentrationnaire nazi (1933-1945) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, oct.-déc., tome XVII, pp. 1026-1028.
- Jacob A., Jungelson O., 1946, « Essai d'histoire de la déportation des femmes », pp. 201-210, in : Tillion G., « Ravensbrück », *Les Cahiers du Rhône*, 20 (65), Neuchâtel, Éd. de la Baconnière.
- Kiedrzyńska W., 1971, « Une thèse sur le système concentrationnaire nazi », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 83, juil., pp. 95-100.
- Lindeperg S., 2007, « *Nuit et Brouillard* », un film dans l'histoire, Paris, O. Jacob.
- 2009, « L'atelier d'Olga Wormser. De l'accueil des déportés à l'écriture de l'histoire (1945-1979) », pp. 297-309, in : Bruttman T., Joly L., Wieviorka A., dirs, *Qu'est ce qu'un déporté? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éd.
- Lindeperg S., Wieviorka A., 2008, *Univers concentrationnaire et génocide. Voir, savoir, comprendre*, Paris, Fayard.
- Namer G., 1987, *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Poliakov L., 1951, *Bréviaire de la haine. Le IIIe Reich et les Juifs*, Paris, Calmann-Lévy; rééd. Bruxelles, Éd. Complexe, 1986.
- 1967, « Olga Wormser-Migot, Quand les Alliés ouvrirent les portes », *Annales ESC*, 6, nov.-déc., pp. 1379-1380.
- 1972, « Olga Wormser-Migot, Le Système concentrationnaire nazi », *Annales ESC*, 2, mars-avril, pp. 513-519.
- Poznanski R., 2008, *Propagandes et persécutions. La Résistance et le « problème juif », 1940-1944*, Paris, Fayard.
- Prost A., 1996, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Tillion G., 1973, 1976, *Ravensbrück*, Paris, Éd. Le Seuil; rééd. Genève, Famot.

- Vercors, Wormser-Migot O., 1979, *Assez mentir!*, Paris, Ramsay.
- Wieviorka A., 1992, *Déportation et génocide*, Paris, Plon.
- 2009, « Conclusion », pp. 403-411, in : Bruttman T., Joly L., Wieviorka A., dirs, *Qu'est ce qu'un déporté? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éd.
- Wormser-Migot O., 1952, *Les femmes dans l'histoire*, Paris, Corrèa.
- 1954, « Le rôle du travail des concentrationnaires dans l'économie de guerre allemande », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 15-16, pp. 81-98.
- 1955, « Le camp d'extermination de Chelmno sur le Ner », *Bulletin du CH2GM*, 37, nov., p. 6.
- 1957, *Catherine II*, Paris, Éd. Club Français du Livre.
- 1958, *Frédéric II*, Paris, Éd. Club Français du Livre.
- 1959, « Cahiers d'Auschwitz n°2 », *Bulletin du CH2GM*, 81, nov., p. 12.
- 1961, *Marie-Thérèse*, Paris, Éd. Club Français du Livre.
- 1963, *Attrait de Delacroix*, Paris, Éd. La Farandole.
- 1965, *Le retour des déportés. Quand les Alliés ouvrirent les portes...*, Paris, R. Laffont; rééd. Bruxelles, Éd. Complexe, 1985.
- 1968, *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*, Paris, Presses universitaires de France.
- 1969, « Le système concentrationnaire nazi (1933-1945) », *L'information historique*, 2, pp. 85-88.
- 1970, *L'ère concentrationnaire*, Paris, Éd. Culture-Art-Loisirs.
- 1973, *L'ère des camps*, Paris, Union générale d'éditions.
- Wormser O., Michel H., eds, 1954, *Tragédie de la Déportation. 1940-1945. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands*, Paris, Hachette.

## > FÉMININ

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations  
Maison des sciences de l'homme Lorraine  
Université Nancy 2  
Beatrice.Fleury@univ-nancy2.fr

### YVONNE BERMAN (1906-1947) : UN BON PORTRAIT DU CAMP DE LA NEUE BREMM ?

**Résumé.** — Le portrait d'une résistante, Yvonne Berman, figure sur l'une des façades du Novotel qui, en 1974, a été construit sur la section des femmes du camp de la Neue Bremm. Une question se pose : pourquoi avoir choisi ce portrait ? Celui-ci ne risque-t-il pas de figer des histoires singulières au profit d'un itinéraire présenté, de fait, comme étant emblématique ? En retraçant les étapes, acteurs et moyens au cœur de cette sélection, il sera procédé à une analyse de ce que signifie bonne ou mauvaise victime, bon ou mauvais portrait. On tentera de comprendre les caractères de l'osmose entre une expérience individuelle et une autre, forcément commune, dont l'obligation est d'être consensuelle.

**Mots clés.** — Neue Bremm, déportation, déporté(e), Résistance, Mémorial, Yvonne Berman, Éric Lafourcade, Horst Bernard.

Une des particularités des mémoriaux est de voir cohabiter diverses formes mémorielles dont l'ensemble, outre qu'il a pour visée d'honorer des histoires singulières, offre le récit enchevêtré de celles-ci. Mais si ces lieux commémoratifs racontent des destins pluriels, ils sont aussi le reflet des enjeux du présent où la problématique du « présentable » occupe une place centrale. Se pose alors la question de savoir comment s'opère le choix que font des agents de mémoire de convoquer le souvenir d'une personnalité plutôt que d'une autre, d'autant que ce dont témoigne l'expérience de celle-ci se doit d'être au service d'une mémoire commune. La question complémentaire à celle-ci est donc : ce choix ne risque-t-il pas de figer des histoires singulières au profit d'une histoire acceptable et de voir se creuser un écart entre projet commémoratif et complexité historique ? Pour répondre à ces interrogations, nous traiterons du cas d'Yvonne Berman (1906-1947) dont le portrait figure en médaillon sur l'une des façades du Novotel<sup>1</sup> construit sur la section des femmes de l'ancien camp de la Gestapo de la Neue Bremm<sup>2</sup>.

**Photographie 1** : Portrait d'Yvonne Berman sur l'une des façades du Novotel.



En effet, c'est à l'occasion de l'érection d'un Mémorial en 2004 sur ce site que fut apposée la photographie de cette résistante, membre du réseau Brutus. Notons que si ce choix a fait l'unanimité au sein des milieux locaux de mémoire, il n'en fut pas de même de la femme initialement pressentie par les architectes pour remplir cette fonction. En effet, l'histoire personnelle de cette dernière – nous y reviendrons – était en écart par rapport aux normes mémorielles en usage pour ce lieu. Ainsi la question du présentable – voire de l'emblématique – se

<sup>1</sup> Depuis 2007, le Novotel est devenu un Mercure. Une évolution se révélant sans effet sur les actions de mémoire engagées en ce lieu.

<sup>2</sup> C'est en 1940 qu'est construit un camp de prisonniers de guerre le long de la route menant à Metz, au lieu-dit « Neue Bremm », à proximité de Sarrebruck. À partir de 1943, les services de la Police secrète d'État en font une « prison policière élargie ». Des travaux d'extension sont donc conduits, au départ pour « accueillir » des hommes et, à partir de janvier 1944, pour y « recevoir » des femmes.

Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

confond-elle avec celle qui distingue bonne ou mauvaise victime, bon ou mauvais portrait. Elle est fondée sur l'osmose entre une expérience individuelle et une autre, forcément commune, dont l'obligation est d'être consensuelle.



Photographie 2 : L'Hôtel du souvenir sur sa face interne.



Photographie 3 : L'Hôtel du souvenir sur sa face externe.

Dans l'exemple ici abordé, la conformation est le résultat de la rencontre entre deux personnes : le neveu d'Yvonne Berman – Éric Lafourcade<sup>3</sup> – en quête de la mise en visibilité de l'action de sa tante, et un agent de mémoire – Horst Bernard<sup>4</sup> – militant au sein d'une association allemande rassemblant des déportés et résistants, la Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes-Bund der Antifaschisten (vvn-BdA), œuvrant pour sa part à la reconnaissance de l'ancien camp de la Neue Bremm. En effet, c'est parce que le premier recherchait des informations sur sa tante qu'il entra en contact avec le second. L'échange de courrier entre les deux hommes commence donc le 13 septembre 2003 ; Horst Bernard travaille alors au sein de l'association *Initiative Neue Bremm* qui a pour projet d'ériger sur l'ancien camp de la Neue Bremm un Mémorial intitulé « *Hotel der Erinnerung* » (Hôtel du souvenir).

<sup>3</sup> Actuellement en retraite (il est né en 1947), É. Lafourcade vit à Soustons dans les Landes. Il avait auparavant épousé une carrière militaire, précisément dans l'aéronautique navale. C'est au moment où il cesse son activité professionnelle qu'il se lance dans la recherche généalogique. Il est l'auteur de *Les soldats morts et oubliés de Soustons* (2005) et de *Les rebelles : faits et reflets de Soustons* (2007). La maison d'édition qui l'accueille existe depuis 1984. Et si elle bénéficie d'une bonne notoriété en Aquitaine en publiant des ouvrages sur l'histoire, le patrimoine et la sociologie, depuis 1997 et l'acquisition des éditions Séguier, elle connaît une plus large diffusion. En effet, Atlantica publie des ouvrages sur le cinéma, la photographie, le théâtre, la peinture mais aussi sur la taumachie et le sport.

<sup>4</sup> En plus des actions commémoratives que H. Bernard a contribué à engager sur le site de la Neue Bremm, il a publié deux recueils de témoignages. Le premier paraît en 2001 : « *Dans le purin jusqu'aux épaules* ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême* « *Bis zu den Schultern in der Jauche* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vvn-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken. Il en publiera un deuxième en 2005 : « *Malgré nos souffrances... Nous sommes encore là!* » *Témoignages d'anciens déportés au camp de la Gestapo à la Nouvelle Brême/Trotz der Leiden... Wir sind immer noch da!* *Ehemalige Häftlinge des Gestapolagers Neue Bremm erinnern sich*, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vvn-Bund der Antifaschisten. Pour plus d'informations, voir Bernard (2008) ; Fleury (2008).

L'inauguration de celui-ci se fera le 8 mai 2004. À l'époque, il ne connaît pas l'histoire d'Yvonne Berman et c'est Éric Lafourcade qui lui confiera des documents sur celle-ci<sup>5</sup>. Comment se fait-il qu'Yvonne Berman, inconnue de l'un des principaux intéressés quelques mois avant la construction du Mémorial, soit devenue une personnalité devant remplir une fonction emblématique? Car faire figurer un portrait d'elle sur le Novotel joue un rôle symbolique important, ce geste se devant de pallier l'oubli dont l'histoire des femmes<sup>6</sup> déportées en ce lieu aurait pâti et rempli, de ce fait, une fonction réparatrice. Mais pourquoi avoir choisi Yvonne Berman, elle dont le nom ne figure que dans quelques rares ouvrages? À ce sujet, il est intéressant de noter que celui – Jean-Marc Binot<sup>7</sup> et Bernard Boyer<sup>8</sup>, *Nom de code : Brutus. Histoire d'un réseau de la France libre*, Paris, Fayard, 2007 – dans lequel il est cité plusieurs fois, de même que celui de son mari, Théodore Henri Berman<sup>9</sup>, a été publié à une date ultérieure à l'érection du Mémorial. Et surtout, s'il y est mentionné, c'est parce que le neveu explique (entretien avec l'auteur, 29/12/08) avoir prêté aux auteurs des documents qu'il avait en sa possession. D'où ce constat : le rôle central joué par ce dernier dans la reconnaissance de l'action résistante de sa tante. Pour élucider les causes et effets de cette démarche volontaire, nous procéderons en trois temps : dans un premier, nous reviendrons sur le dispositif mémoriel de 2004 afin de comprendre la place du portrait dans un ensemble dédié à la mémoire des victimes; dans un deuxième et troisième,

<sup>5</sup> Ce dernier lui adressera (le 3 octobre 2003) les copies des archives qu'il a à sa disposition et qui émanent du Bureau des archives du monde combattant.

<sup>6</sup> Plusieurs femmes connues ont séjourné à la Neue Bremm. Lise London (née en 1916 à Monceaux-Mines), militante communiste, femme d'Artur London, est l'une d'entre elles. Voir [http://www.paris-france.org/MUSEES/Memorial/expositions/fob\\_p3\\_london.htm](http://www.paris-france.org/MUSEES/Memorial/expositions/fob_p3_london.htm) (consulté le 17/01/09), et le livre de souvenirs de Lise London (1995). Sur les témoignages concernant la Neue Bremm, voir les travaux de J. Walter (notamment 2006, 2007).

<sup>7</sup> J.-M. Binot est journaliste et historien.

<sup>8</sup> B. Boyer « est le fils d'André Boyer, chef du réseau Brutus. Ancien fonctionnaire onusien, il est responsable de projets pour des ONG en Afrique » (4<sup>e</sup> de couverture de l'ouvrage dont il est le co-auteur). Dans la préface de leur ouvrage, J.-M. Binot et B. Boyer (2007) disent de ce réseau qu'il est inconnu du grand public. Rattaché au Bureau central de renseignements et d'action ainsi qu'aux Forces françaises combattantes, ce réseau a commencé ses actions en septembre 1940. Rassemblant plus d'un millier de volontaires, il est né en zone Sud, près de Marseille et de Toulouse pour rayonner dans toute la France. Fondé par P. Fourcaud, un vétéran de la Première Guerre mondiale, proche de l'extrême-droite, il fut également animé par des hommes de gauche : A. Boyer et G. Defferre.

<sup>9</sup> Th. H. Berman est né le 26 mars 1900 à Radom (Pologne) et fut naturalisé français par décret le 3 octobre 1933. Réserviste, il fut mobilisé le 8 septembre 1939 aux ateliers de construction à Tarbes, puis affecté le 23 mars 1940 au 2<sup>e</sup> Bureau, au Contrôle postal international de l'École de Santé navale à Bordeaux. Il fut arrêté pour propagande gaulliste le 27 mars 1941 et interné au fort de Hâ. Libéré le 12 août de la même année, il devint agent du réseau Brutus et chef de la région de Bordeaux. Dénoncé, il fut arrêté le 15 août 1944 et déporté à Buchenwald (transport I.264), transféré ensuite au commando de Dernau, Kdo Rebstock, puis au camp de concentration de Mittelbau-Dora. Évacué le 5 avril 1945 d'Artern, il disparut entre le 18 et le 20 avril 1945 au cours de la Marche de la Mort. Sur le sort des détenus du transport I.264, voir le tome 3 du *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945* (2004 : 105-107).

Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

nous étudierons les phases qui scandent la sortie d'oubli d'une personnalité particulière. Ainsi s'agira-t-il de mettre au jour les ressorts – personnels et collectifs – de la découverte d'un pan inconnu d'une histoire familiale, puis de comprendre comment s'opère l'usage, par le collectif, d'une histoire singulière. Dans chacune de ces sections, nous verrons comment préoccupation individuelle, interindividuelle et sociétale (Ricoeur, 1990) sont étroitement imbriquées, quand bien même les niveaux d'appropriation diffèrent-ils.

Pour nourrir cette réflexion, nous mettrons en regard deux entretiens – l'un conduit auprès d'Éric Lafourcade (29/12/08), l'autre auprès d'Horst Bernard (28/01/08) – et exploiterons les archives privées du second, constituées notamment des courriers échangés par ce dernier avec différents acteurs du champ mémoriel. Nous examinerons également les articles que deux quotidiens de la presse régionale – *Le Républicain Lorrain* et *Sud Ouest* – ont consacré entre 2003 et 2006 au sujet, c'est-à-dire au cours d'une période s'échelonnant entre le moment où le Mémorial de la Neue Bremm sort de terre et celui où le ministère des Anciens combattants décerne à Yvonne Berman la mention « Mort pour la France ». En tentant d'établir les raisons pour lesquelles une personne méconnue sort de l'ombre, nous traiterons donc de l'usage de la petite histoire dans un processus mémoriel. Car si c'est plus précisément pour des raisons privées que cette histoire accède au statut de grande histoire, c'est en revanche pour répondre à des enjeux collectifs qu'elle retourne à son statut initial.

## Dispositif mémoriel et portrait d'Yvonne Berman

« Yvonne Bermann, 1906-1947, avait adhéré à plusieurs réseaux de renseignements. Elle fut dénoncée et arrêtée pour la troisième fois le 22 décembre 1943. D'abord incarcérée au Fort de Hâ à Bordeaux, puis au Fort de Romainville, elle fut ensuite transportée au camp de Neue Bremm, le 6 juin 1944. Avant sa libération, le 15 mai 1945, du camp de Polenz, elle fut détenue au camp de concentration de Ravensbrück et au camp de Leipzig-Schönefeld, une annexe de Buchenwald ».

Tels sont les termes de la bibliographie synthétique qui figure sur le Mémorial de 2004. Si ceux-ci semblent être des plus factuels, leur présence même relève d'un enchaînement de circonstances qui nuance la première impression. Ainsi cette notice résulte-t-elle d'abord de la pugnacité d'un homme à exhumer une part oubliée de son histoire familiale, ensuite de sa rencontre avec Horst Bernard, lui aussi attaché à mettre au jour les histoires singulières d'un lieu, mais à des fins de reconnaissance collective. C'est d'ailleurs le premier qui confiera au second la fiche d'identification – rédigée par ses soins<sup>10</sup> – qui servira de base à la notice apposée sur le Mémorial. Mais ce que ne dit pas ce texte – et qui figure sur la fiche –, c'est qu'Yvonne Berman faisait partie d'un groupe de 41 femmes qui, le

<sup>10</sup> É. Lafourcade a rédigé une fiche similaire sur son oncle, Th. H. Berman.

Le 13 juin, est parti de la Neue Bremm pour être transféré à Ravensbruck<sup>11</sup>. Ce qui n'est pas précisé non plus est son réseau d'appartenance, le réseau Brutus, formé dès 1940 par les services secrets gaullistes<sup>12</sup>. Aucune mention non plus du mari d'Yvonne – Henri – avec lequel elle s'est très tôt engagée dans la Résistance, c'est-à-dire dès 1941. Enfin, rien n'est dit sur ce qu'elle devint après, une fois sa sortie des camps (voir *infra*). Finalement, ce sont les caractères les plus personnels du parcours de cette ancienne déportée qui sont estompés, au profit d'une mise en avant de traits généraux, dont peut penser qu'ils sont communs à nombre de femmes ayant séjourné en ce lieu : la Résistance, l'arrestation, la déportation.

Pour autant, Yvonne Berman répond à un profil particulier de détenue. Non seulement elle incarne le monde combattant, mais son nom est peu – voire pas – connu et elle ne représente aucun parti politique. Elle n'est ni une célébrité ni une totale inconnue : elle est plutôt une femme courageuse dont l'action s'est effacée avec le temps, faute de témoignages la concernant. Une personnalité au parcours qui, certes, est singulier, mais qui, par certains aspects, est ordinaire aussi... Or, c'est ce caractère qui fait sens dans l'ensemble plus large des portraits présentés sur l'Hôtel du souvenir. En effet, l'une des particularités de ce monument est d'accorder une place importante aux photographies : 35 en tout, une sur sa phase externe<sup>13</sup>, 33 sur sa face interne, une sur le Novotel. L'ensemble raconte l'histoire du camp pendant sa période d'activité, mais aussi celle du lieu après, quelques clichés rappelant les procès de Rastatt où furent jugés les gardiens du camp<sup>14</sup> (Fleury, Walter, 2009) et dont des portraits figurent aussi (ceux du commandant Fritz Schmoll et de son adjoint Karl Schmieden).

Pour ce qui est des détenus représentés, ils sont 16 (11 hommes et 5 femmes) ; ils incarnent à la fois des causes diverses de détention (résistance française et allemande, espionnage, faits d'armes, insoumission, rafle), des nationalités différentes (française, allemande, soviétique, polonaise, britannique), un rapport spécifique à la notoriété. En effet, plusieurs d'entre eux bénéficient d'une certaine reconnaissance publique – Lucien Bunuel (plus connu sous le nom de Père

<sup>11</sup> Ayant voyagé dans le même convoi, M. Itzkowitz en a laissé un témoignage de quelques lignes dans Vittori (2005).

<sup>12</sup> Deux mois après l'armistice, le fondateur du réseau Brutus, P. Fourcaud, avait clandestinement franchi les Pyrénées afin de jeter les bases d'une organisation chargée de collecter et de transmettre des informations politiques, militaires et économiques à Londres. Né en zone Sud, autour de Marseille et Toulouse, le réseau Brutus rayonna ensuite dans toute la France.

<sup>13</sup> Le cliché apposé sur la face externe du Mémorial montre une femme et son enfant, allongés dans l'herbe aux abords du camp et souriant à l'objectif. La date de la photographie n'est pas précisément connue. Il se peut même qu'elle soit antérieure à l'administration du camp par la Gestapo. Mais sa visée n'est pas de restituer une réalité objective, plutôt une idée de celle-ci : la vie continuait hors du camp sans que, apparemment, les populations ne s'en offusquent. À noter que cette photographie a été recadrée, deux personnages devant initialement figurer sur le cliché ayant été retirés car encore vivants lors de l'inauguration du Mémorial.

<sup>14</sup> Entre le 15 mai et le 5 juin 1946, puis les 23 et 24 juillet 1947, le Tribunal général implanté à Rastatt – ville allemande située en zone d'occupation française – jugera 41 anciens gardiens de la Neue Bremm.

Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

Jacques), « Patrick Albert O'Leary<sup>15</sup> ou Pat O'Leary, Bartholomäus Kossmann<sup>16</sup>, Edmond Michelet<sup>17</sup>, Bob Sheppard<sup>18</sup> » (Fleury, 2006) – tandis que d'autres ne sont connus que localement : Nicolas Schmitt qui a aidé son fils à ne pas rejoindre la Wehrmacht, Pierre Helvig qui était résistant, Joseph Pfeiffer, dénoncé pour avoir écouté les radios ennemies, Gustave Lorich qui avait refusé de céder ses chevaux, ou Clémence Jacques et sa mère<sup>19</sup>, toutes deux de Forbach, la première étant revenue de déportation, l'autre y étant décédée. Mais parallèlement à cette cohabitation entre des figures contrastées de détenus, le Mémorial de 2004 procède également à une forme de réhabilitation de certaines causes de détention. Par exemple, « avec Bartholomäus Kossmann, c'est une certaine Allemagne sous le national-socialisme qui est mise en avant, car, si ce dernier a séjourné au camp parce que suspecté d'avoir soutenu les résistants rassemblés autour de Carl Goerdeler, il a ensuite été innocenté puis relâché. En effet, homme de conviction religieuse, il s'était montré prudent vis-à-vis du national-socialisme, mais aussi à l'égard de la Résistance. Aussi incarne-t-il une forme d'opposition intérieure, sensiblement différente de celle qu'incarnent d'autres déportés » (Fleury, 2006).

De cet ensemble, que ressort-il ? On l'a vu : c'est d'hétérogénéité dont il est question. Or, si celle-ci correspond à la particularité du camp lors de sa période

<sup>15</sup> A. Guérisse (1911-1989), *alias* Pat O'Leary, médecin belge et résistant (le réseau d'appelait Pat) qui se faisait passer pour un officier britannique de nationalité canadienne. Arrêté en mars 1943 à Toulouse, il figure dans la liste « Hors transports » (I.302) de la Fondation de la mémoire de la déportation (2004), sans mention de date, mais a été à la Neue Bremm fin septembre 1943 et y est resté 24 jours ; il fut ensuite acheminé à Mauthausen, Natzweiler, Dachau (dont il fut président du Comité international). Une courte biographie est apposée sur le mur du mémorial de la Neue Bremm. Pour sa biographie, voir Brome (1957).

<sup>16</sup> B. Kossmann était en contact avec le cercle des résistants réunis autour de C. Goerdeler. Après la guerre, il fut membre de la commission constitutionnelle de la Sarre et vice-président du Parlement sarrois. Voir sa biographie par R. Bost (*Bartholomäus Kossmann, Christ, Gewerkschaftler, Politiker, 1883-1952*, Blieskastel, Gollenstein Verlag, 2002).

<sup>17</sup> Avant d'être déporté à Dachau, E. Michelet est passé par la Neue Bremm pour faits de résistance. Après la guerre, entre autres responsabilités politiques, il sera ministre des Anciens combattants et de la Défense (1958-1959), ministre de la Justice (1959-1961), puis ministre chargé de la Fonction publique (1967-1968). On pourra utilement se référer à son témoignage sur sa déportation : *Rue de la liberté. Dachau 1943-1945* (1998).

<sup>18</sup> Bob (Robert) Sheppard, *alias* Patrice (1922-2002), franco-britannique, membre du *Special Operation Executive* (soe), arrêté en 1943 comme espion, il fut déporté le 6 septembre 1943 de la gare de l'Est à Paris (convoi n° I.132) vers la Neue Bremm (jusqu'au 16 septembre 1943), Mauthausen (où il fait la connaissance de Pat O'Leary et de ses camarades), Natzweiler-Struthof et Dachau. Il fut président d'honneur du Comité international de Mauthausen. Il est représenté en uniforme sur le mur du mémorial de la Neue Bremm. Voir son *Missions secrètes et déportation 1939-1945. Les roses de Picardie* (1998).

<sup>19</sup> Cl. Jacques (née Vécrin) et sa mère ont été internées à la Neue Bremm – elles ont été arrêtées le 27 août 1944 – pour avoir caché un des fils de la famille, déserteur de l'armée allemande. Après un séjour à Ravensbrück et dans un camp de travail à Dortmund, elles seront transférées à Bergen-Belsen où la mère est décédée peu de temps après sa libération. Le témoignage de Cl. Jacques figure dans un des deux ouvrages d'H. Bernard (2001 : 51-70).

d'activité, elle s'ajuste également aux enjeux de la période contemporaine où il s'agit notamment de composer avec une double prise en charge des actions de mémoire – par les Allemands et les Français (voir *infra*) –, en tenant compte aussi de l'articulation entre des préoccupations locales et nationales. Ainsi les détenus mis à l'honneur sont-ils autant représentatifs de l'histoire que de la mémoire du lieu. S'il en est de même pour Yvonne Berman, il faut néanmoins nuancer quelque peu ce constat. D'un côté, l'histoire de cette femme, parce que méconnue, est à même de permettre une identification qui transcende les particularismes; de l'autre, elle témoigne d'une histoire autorisée de la déportation. Avoir fait le choix d'en faire une figure emblématique fait donc sens dans l'ensemble du dispositif mémoriel. Car si le mur du Mémorial met en avant la pluralité, le médaillon honore la Résistance. Sachant qu'il était important pour les initiateurs du projet de redonner aux femmes une histoire que la configuration du site leur avait retiré avec la construction du Novotel, peut-être n'est-ce pas un hasard que ce soit une femme ayant épousé une cause des plus légitime – sans pour autant écraser de sa notoriété toutes ces compagnes – qui ait été choisi. Et si ce choix résulte d'un concours de circonstances, indéniablement, il s'inscrit dans un format mémoriel particulier qui est celui du caractère incontestable de la cause de détention.

## Une mémoire privée en souffrance

Mais la dimension incontestable d'un engagement ne s'impose pas nécessairement d'emblée. C'est ce que décrit Éric Lafourcade sans son entretien (29/12/08), plus particulièrement lorsqu'il raconte les étapes du combat qu'il a mené pour que sa tante puisse obtenir la mention officielle « Mort pour la France ». Tout commence en 2000, lorsqu'il découvre sur le caveau familial à Dax, une épitaphe dont il s'emploie par la suite à rechercher l'origine : « À notre camarade morte pour la France ». De cette mention qui concernait Yvonne Berman, peu avait filtré dans le cercle familial, pour des raisons qui croisent, pour partie, une histoire nationale conflictuelle. Le fondement de celles-ci relève d'un engagement contrasté des membres d'une fratrie dans la France des années 40. Ainsi le père d'Éric Lafourcade, frère d'Yvonne Berman, avait-il été prisonnier de guerre en Allemagne; il en était revenu en 1943 pour raisons sanitaires. Or, non seulement ce dernier ne ressentait aucune acrimonie à l'égard des Allemands, mais il disait sa méfiance à l'encontre des Juifs. D'où cet écart qui s'est inéluctablement creusé entre lui et sa sœur Yvonne (mais aussi Henriette Lafourcade, sœur d'Yvonne et autre tante d'Éric Lafourcade, également engagée dans la Résistance, mais qui ne connut pas la déportation), mariée à un Polonais d'origine juive. La conséquence fut de voir une famille se murier dans le silence, mettant ainsi à l'index le souvenir d'une de ses membres.

À partir de l'année 2000, Éric Lafourcade se lance donc dans une enquête dont les motifs sont initialement à visée privée. On retrouve en celle-ci les traces

Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

d'un mouvement plus large, perceptible à partir des années 70 (Denis, 1995). Toujours est-il que, pour mener à bien ses recherches, Éric Lafourcade se documente. Ainsi fréquente-t-il des lieux d'archives et lit-il plusieurs ouvrages, dont l'un qui se révélera être, selon ses termes, « le premier à avoir ouvert la porte ». Il s'agit de *Bordeaux 1940-1944* de René Terrisse, paru en 1993. Les noms de son oncle et de sa tante y figurent, attestant que ceux-ci avaient bien été résistants; ce qui permettait de légitimer la présence de la plaque sur le caveau familiale<sup>20</sup>. Il rencontre également des personnalités pouvant lui parler de sa tante dont le docteur Louise Liard-Le Porz<sup>21</sup>, résistante, déportée avec Yvonne Berman de Bordeaux à la Neue Bremm. Une question restait néanmoins sans réponse. Si, de toute évidence, la plaque résultait de l'initiative des camarades résistants de sa tante, comment se faisait-il que cette dernière n'ait pas bénéficié d'une reconnaissance officielle du ministère des Anciens combattants, telle celle reçue par des déportés résistants? À partir de là, le neveu s'emploiera à prouver qu'Yvonne Berman était bien décédée des conséquences de la déportation et pas accidentellement<sup>22</sup> comme les services concernés le stipulaient. Après nombre de déconvenues, il obtiendra gain de cause le 6 décembre 2005. Émanant du ministère des Anciens combattants, un courrier reconnaît ce qu'il tentait de démontrer. Ce qui lui permettra plus tard de déposer sur la tombe de sa tante une plaque – officielle cette fois-ci – portant la mention « Mort pour la France ». Un article de *Sud Ouest* (16/01/06) en fait état : il est publié en pages locales avec ce titre « Reconnue cinquante-neuf ans après ».

Outre le récit des étapes de son combat, il assortit son propos (entretien avec l'auteur) de considérations qui présentent le travail accompli non seulement comme étant important (sur le plan privé autant que social), mais juste. Par exemple, elles figurent aussi bien dans l'évaluation qu'Éric Lafourcade fait de l'engagement de sa tante que dans la comparaison de celui-ci avec la lâcheté de

<sup>20</sup> Voici le passage où le nom d'Y. Berman figure : « À l'automne 1943, une deuxième vague d'arrestations vient frapper le réseau. Le premier agent capturé est le radio Pierre P, qui est appréhendé le 5 octobre alors qu'il se trouve au bar Briand. Un revolver découvert à son domicile de la rue du Loup lui vaut d'être très durement interrogé. Victime, selon lui, des pressions morales, il fait d'importantes révélations. Tous les agents sont arrêtés à Bordeaux : Marie-Louise P, sa femme, Yvonne Berman, arrêtée à la place de son mari, réfugié à Paris, Henriette Lafourcade, Delapart, Tonneau, et Jean-Baptiste Baudequin » (Terrisse, 1993 : 208). É. Lafourcade cite également : *Le Lapin blanc* (Marshall, 1953), *Face à Barbie* (Lesèvre, 1987), *Charlotte Loupiac. Itinéraire clandestin dans la France occupée (1940-1944)* (Richard, 1999). Dans l'ouvrage de L. Lesèvre – qui a voyagé dans le même convoi qu'Y. Berman – les pages 82 à 86 sont consacrées à la Neue Bremm, mais le nom d'Y. Berman n'est pas cité. Il ne l'est pas non plus dans le livre de Br. Marshall dont les pages 248 à 253 évoquent la Neue Bremm. En revanche, c'est dans le livre de Th. Richard qu'il trouvera la photographie de sa tante qui est aussi celle figurant sur le Mémorial.

<sup>21</sup> En 1940, L. Liard-Le-Porz s'engage dans la Croix-Rouge et c'est en 1943 qu'elle rejoindra les rangs de la Résistance après avoir été mise en relation avec le colonel Rollot. Sur cet aspect, voir Dartigues (1996).

<sup>22</sup> Y. Berman est décédée le 28 mars 1947, à l'hôpital Saint André de Bordeaux. Elle y était entrée la veille suite à une attaque cérébrale. Les recherches de son neveu conduiront à prouver que sa mort est due au scorbut, « le mal caractéristique de la déportation » (*Sud Ouest*, 16/01/06).

ceux qui, au cours de la même période, n'ont pas agi (dont des membres de sa propre famille). Ainsi voit-on s'exprimer une conception particulière de ce que peut recouvrir la « visée de la vie bonne », longuement développée par Paul Ricœur (1990 :203) et qui, à l'instar d'Aristote, en propose une conceptualisation : « La « vie bonne » est ce qui doit être nommé en premier parce que c'est l'objet même de la visée éthique. Quelle que soit l'image que chacun se fait d'une vie accomplie, ce couronnement est la fin ultime de son action ». Mais si cette visée est ce vers quoi semble tendre la recherche d'Éric Lafourcade, elle est mue par un autre aspect, également mis en évidence par Paul Ricœur (*ibid.* : 195), « le maintien de soi » qui est, « pour la personne la manière telle de se comporter qu'autrui peut *compter* sur elle. Parce que quelqu'un compte sur moi, je suis *comptable* de mes actions devant un autre. Le terme de responsabilité réunit deux significations : compter sur..., être comptable de... Elle les réunit, en y ajoutant l'idée *d'une réponse à la question* : « Me voici ! » Réponse qui dit le maintien de soi ».

Devant qui Éric Lafourcade paraît-il être comptable ? Certes, devant sa tante. Mais aussi devant tous ceux qu'il désigne comme étant les « oubliés » de l'Histoire : les modestes, les humbles, ceux dont les livres d'histoire ne parlent pas. Ce récit de l'autre (sa tante) qui est aussi récit de soi se veut celui d'une part plus large des acteurs de l'Histoire... Telle est d'ailleurs la conclusion de l'article de *Sud Ouest* déjà cité : « L'institution reconnaît Augustine, Jeanne, Yvonne Lafourcade, épouse Berman, "Mort pour la France". Éric Lafourcade ne tire aucune gloire de sa victoire : c'est celle des résistants dont faisait partie sa tante : les passeurs de la ligne de démarcation. Les saboteurs. Les sentinelles. Tous ces maillons parfois oubliés de la Résistance ».

Mais la visée éthique qui fonde la démarche d'Éric Lafourcade conduit ce dernier à juger ceux qui n'y adhéreraient pas. Ainsi dit-il sa rancœur à l'égard des historiens qui ont refusé de le recevoir et des centres d'archives qui ont argué du fait qu'il n'était pas historien, l'empêchant de consulter les documents qui auraient pu faciliter ses démarches. Aussi compense-t-il la légitimité dont il a été privé par une légitimation en un autre lieu : la presse. Deux articles du quotidien régional *Sud Ouest* retracent son combat : un premier paraît le 24 juillet 2004. Il est intitulé « La Dacquoise oubliée » ; le second est publié deux ans plus tard et évoque le succès remporté par Éric Lafourcade (voir *supra*). Commenant par l'évocation du Mémorial de la Neue Bremm, le premier est fondamental pour comprendre la fonction de légitimation qu'un acteur social peut attendre de la presse, en l'occurrence locale : « Depuis le 8 mai dernier, il y a à Sarrebruck, en Allemagne, un mur de 60 mètres de long et de 3 mètres de haut à la mémoire de celles et ceux qui ont payé de leur vie la barbarie nazie. Il a été érigé à l'endroit même où il y a plus de 60 ans se trouvait le camp de la Neue Bremm, un camp d'internement de la Gestapo. À quelques mètres de là, à l'emplacement du camp des femmes se dresse depuis plusieurs années un hôtel. Depuis le 8 mai, sur sa façade, a été reproduite une photo de Yvonne Berman, une dacquoise ».

Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

Cet article, comme l'autre, participe d'une mise en visibilité du geste mémoriel *via* la promotion d'une figure locale. Pour celui qui commet le geste, elle vient renforcer le postulat selon lequel l'action conduite est juste. D'autant qu'Éric Lafourcade se dit incompris dans la localité même où il vit (Soustons dans les Landes), les deux ouvrages qu'il a publiés n'ayant pas emporté l'intérêt qu'il en escomptait de la part de ses concitoyens. Il avance une explication à ceci, elle aussi en lien avec la période des années de guerre et d'Occupation vis-à-vis de laquelle tous les habitants de la commune ne peuvent arborer un passé respectable. Pour autant, certains de ses combats trouvent une issue favorable : ainsi, le 11 novembre 2008, la mairie de Soustons inaugure-t-elle, sur le monument aux morts de la ville, l'ajout de 53 noms de soldats oubliés (51 de la Première Guerre mondiale, 2 de la Seconde). Et ce, à son initiative. La veille, le quotidien *Sud Ouest* s'en est fait un porte-parole, France Bleu également.

Si la curiosité de cet historien amateur fut initialement mue par une quête familiale, on constate que celle-ci s'est progressivement élargie à des sphères plus étendues bien que toujours en lien avec ce qui a été oublié. En effet, l'investigation concernant un acteur de la Résistance, la progression de ses recherches ne pouvait que le conduire à s'intéresser à d'autres personnalités et/ou à des sujets proches. Or, ces domaines étant investis par des spécialistes, Éric Lafourcade a rencontré quelques difficultés à y acquérir une forme de légitimité. C'est donc du côté des historiens amateurs et/ou des militants de la mémoire qu'il rencontrera une écoute favorable, plus en phase avec sa démarche. Mais si celle-ci se trouve être en écart par rapport à celle des historiens, elle l'est aussi sur un autre plan, national cette fois-ci, relative à l'état de la mémoire en différents lieux. Ainsi explique-t-il que c'est en Allemagne qu'il put progresser plus à son aise dans ses recherches. Par exemple, alors qu'il recherchait le lieu précis où son oncle était en Kommando, le Kommando Rebstock, annexe du KL Buchenwald, il entre en contact avec le Procureur de Coblenze Weise par l'intermédiaire du juge au tribunal de la ville Hennig, historien et membre de la *VVN*. Or, tandis qu'en France, Éric Lafourcade se voyait refuser l'accès à certains centres d'archive, en Allemagne, on l'autorise à consulter des archives et on prépare sa venue, d'ailleurs en conviant des journalistes. C'est ce que relate la *Rhein Zeitung* (30/08/03) qui publie un article sur le sujet. Celui-ci est assorti de deux photographies, l'une où Éric Lafourcade présente le portrait de son oncle sur le lieu même du Kommando Rebstock, une autre donnant à voir les archives consultées. L'événement sera de la plus haute importance puisque c'est cette rencontre qui en permettra une autre, cette fois-ci avec Horst Bernard. La reconnaissance de l'histoire d'Yvonne Berman en sera l'aboutissement, ce qui permet de donner crédit à plusieurs années de recherches, quand bien même le projet de départ n'était-il pas celui-ci.

## Quand une mémoire privée rencontre une mémoire commune

C'est le 13 septembre 2003 qu'Horst Bernard reçoit un courrier d'Éric Lafourcade. *Initiative Neue Bremm* travaille alors au projet de Mémorial et, au sein de celle-ci, Horst Bernard est plus particulièrement chargé de sélectionner les noms de victimes qui figureront sur le monument. Mais s'il répond à son interlocuteur, ce n'est que quelques mois plus tard que le motif du courrier – rechercher des informations sur Yvonne Bermann – prendra sens dans la démarche commémorative. Sans revenir par le menu sur l'ensemble des actions commémoratives conduites sur le site de la Neue Bremm (Fleury, 2006; Walter, 2006; Fleury, Walter, 2007), notons que celles-ci témoignent, à partir des années 80, d'une dynamique mémorielle fondée sur un geste d'exhumation. Dans ce mouvement, un homme, Horst Bernard<sup>23</sup>, et sa ténacité à voir le projet aboutir. Sur le plan éditorial par exemple, on trouve le nom de sa fille, Raja, qui, avec Dietmar Renger, publie en 1984 un ouvrage (*Neue Bremm. Ein KZ in Saarbrücken*). C'est donc dans le cadre d'une montée en puissance du travail de mémoire à la Neue Bremm qu'un événement marquera le coup d'envoi du projet qui nous intéresse. Ainsi, lors du cinquantième anniversaire du premier mémorial<sup>24</sup>, une idée fait-elle son chemin : rendre hommage aux victimes passées par le camp, selon des modalités différentes de celles de 1947, et rendre dans le même temps hommage aux femmes dont le souvenir n'a que très peu été entretenu. Résultant de cette volonté, *Initiative Neue Bremm* est créée en 1998 : elle rassemble des citoyens de Sarrebruck aux profils différents (membres d'associations, journalistes, artistes, enseignants et personnalités politiques). Un appel à projets est lancé le 13 janvier 2000. 136 réponses parviendront à l'association ; elles seront présentées lors d'une exposition au Musée historique de Sarrebruck en avril de la même année. C'est la proposition de deux architectes berlinois, Nils Ballhausen et Roland Poppensieker, qui sera retenue. S'intitulant « *Hotel der Erinnerung* » (Hôtel du souvenir), elle retrace l'histoire du lieu pendant la guerre, sa mémoire ensuite.

D'ailleurs, c'est au vu de l'oubli dont les femmes ont pâti qu'il paraissait important d'établir une liaison symbolique entre le camp des femmes, aujourd'hui remplacé par le Mercure, et le camp des hommes. La première idée des architectes fut de

<sup>23</sup> Voir la contribution d'H. Bernard en ces pages.

<sup>24</sup> Le premier mémorial s'inscrit dans une période particulière qui est l'occupation de la Sarre par la France. Il consiste en une flèche de 30 mètres de haut, épousant la forme d'une baïonnette, et a été dessiné par un architecte proche de Le Corbusier, A. Sive. Inauguré le 11 novembre 1947, ce mémorial résulte de la volonté de G. Grandval – gouverneur militaire de la région –, de rendre hommage aux victimes résistantes françaises passées par le camp. Le texte de la plaque qui l'accompagne est celui-ci : « Dans ce camp/ sur des ordres venus d'outre-Rhin/ furent entraînés vers la mort les défenseurs de la dignité et de la liberté humaines,/ victimes de la barbarie nazie./ Monument érigé par le Comité du Camp de la Nouvelle Brême,/ inauguré le 11 novembre 1947 ». Voir Fleury, Walter (2007).

Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

faire figurer le portrait d'une ancienne détenue du camp dans chaque chambre de l'hôtel<sup>25</sup>. Radicalement écartée par l'association, l'idée évolua vers l'apposition, sur la façade faisant face au camp des hommes, d'un portrait qui symboliserait la présence de toutes les femmes déportées en ce lieu. Ayant consulté les archives du Musée historique de Sarrebruck, les architectes repèrent le portrait d'Amélie Hentzien et le proposent à *Initiative Neue Bremm*. On est en janvier 2004. Les relations entre la VVN-BdA via Horst Bernard, et les associations françaises – plus particulièrement la FNDIRP, avec un relais essentiel, le *Patriote résistant* (Fleury, 2008a) – se sont alors amplifiées. Elles sont agies par une préoccupation : préserver le site en en entretenant le souvenir et en en stimulant la mémoire. C'est donc aussi pour ne pas risquer de mettre à mal ces relations qu'Horst Bernard s'oppose à ce choix. En effet, Amélie Hentzien, une jeune mosellane, s'était retrouvée à la Neue Bremm par hasard. Ayant suivi de plein gré son mari, un STO, à Sarrebruck, elle s'était retrouvée dans une rafle tandis qu'elle tentait de rentrer chez elle pour retrouver ses enfants. Le cas des STO étant problématique en France, Horst Bernard demande à Éric Lafourcade s'il verrait un inconvénient à ce que sa tante devienne la figure emblématique du camp des femmes. D'autant que, dans son premier courrier, ce dernier avait envoyé une photographie de celle-ci.

De son propre aveu, Horst Bernard explique qu'à ce moment-là, sa connaissance des femmes étant passées par le camp était limitée. Il n'avait donc jamais entendu parler ni d'Yvonne Berman, ni du réseau Brutus. Mais il ajoute qu'il aurait pris « n'importe qui, une résistante de toutes les façons ». Néanmoins, il considère que ce choix était judicieux : « Avoir choisi une femme inconnue n'est pas plus mal. Elle était plus à même d'incarner plusieurs causes ». Ici intervient un point essentiel du rapport que des groupes institués ou des individus engagent avec l'Histoire dont ils entretiennent le souvenir. Ainsi jouent-ils ce rôle de « gardiens de la mémoire » que Gérard Namer (1987 : 150) a mis en évidence et qui cadre de façon particulière le rapport de ces derniers à la connaissance : « Ce que les gardiens de la mémoire demandent, ce n'est pas un savoir, c'est un rite de commémoration ». Avec cette caractéristique qui n'est pas sans effet sur la transmission : « Il nous faut garder [...] à l'esprit que toute mémoire assurant le pouvoir d'une organisation est idéologique. Que toute mémoire idéologique est une mémoire-message qui va de l'organisation à la société sans rétroaction » (*ibid.*). Or, cette mémoire-message est elle aussi habitée par un jugement consistant à évaluer comme relevant de « la vie bonne » certains types de détention, à l'exclusion d'autres. Et là encore, Horst Bernard et l'association qu'il représente – *Initiative Neue Bremm* – sont évidemment comptables devant les victimes (qu'elles soient encore vivantes ou non), mais aussi, on l'a vu, devant les associations qui sont parties prenantes du projet. Or, pour se perpétrer, les actions engagées à la Neue Bremm ne peuvent faire l'impasse sur

<sup>25</sup> Lors de son entretien (04/02/09), H. Bernard raconte que cette proposition a été soumise par les architectes à de jeunes lycéens qui « se sont moqués d'eux ».

ces relations. Faute de quoi, elles pourraient risquer une perte de visibilité. Peu importe donc que la femme qui témoignera pour toutes les autres soit ou non la plus représentative de l'ensemble des histoires singulières d'un lieu. Importe en revanche que celle-ci ne vienne pas froisser les mémoires contemporaines de celui-ci. Le choix d'Yvonne Berman ne résulte donc pas d'une minutieuse recherche qui, en amont, aurait conduit à opérer un choix, mais d'un concours de circonstances et d'une rencontre providentielle qui ont permis à *Initiative Neue Bremm* de sortir d'une impasse.

De toute évidence, selon le statut de celui qui témoigne pour elle, cette ancienne résistante du réseau Brutus voit son profil changer. Pour Éric Lafourcade, elle est à la fois cette femme mise à l'écart des souvenirs familiaux et la victime des failles de l'administration française; pour Horst Bernard, elle incarne les oublis dont la société allemande s'est rendue coupable en amputant la Neue Bremm de la partie où des femmes avaient souffert. Elle est donc l'emblème non pas seulement de l'histoire d'un lieu pendant sa période d'activité, mais de son après. Ainsi dit-elle le combat de ceux qui ont œuvré pour que la Neue Bremm sorte de l'oubli. D'où une désincarnation, par le commémoratif, de cette femme à laquelle Éric Lafourcade avait restitué une histoire. En ce mouvement, on retrouve ce que Claude Langlois (1988 : 771) met en évidence à propos de l'imaginaire vendéen attaché aux héros révolutionnaires : « L'imaginaire social travaille de multiples façons : il donne aux morts des vertus qu'ils n'avaient pas de leur vivant; il crée aussi, de toutes pièces, le héros qui manque lorsque la réalité n'est pas à la hauteur des espérances ». Certes, Yvonne Berman a séjourné à la Neue Bremm; certes, elle y a souffert et y a payé le prix de son engagement. Mais, pendant la période d'activité du camp, nombre de femmes y ont également séjourné, et pas seulement pour des motifs liés à la Résistance<sup>26</sup>. Pour autant, et en dépit de cet écart entre une réalité historique complexe et le souvenir que l'on en entretient, Horst Bernard raconte la satisfaction d'anciennes déportées du camp de voir l'une des leurs figurer en médaillon sur l'hôtel : « Pour les femmes qui viennent à la Neue Bremm, il est triste que le camp ait disparu et

<sup>26</sup> Dans son ouvrage, « *Dans le purin jusqu'aux épaules* ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême*, H. Bernard (2001 : 13) liste quelques-uns des profils de détenus qui ont séjourné à la Neue Bremm : « 1. Des Résistants français – femmes et hommes – appartenant à tous les horizons politiques et à toutes les confessions. 2. D'anciens combattants des Brigades Internationales, qui avaient lutté au côté du gouvernement espagnol légitime contre le coup d'État de Franco. 3. Des femmes – surtout originaires d'Alsace et de Lorraine – qui avaient été arrêtées en raison de leur parenté, parce qu'elles avaient aidé leurs maris ou leurs fils à se soustraire à l'enrôlement de force dans la Wehrmacht ou à désertier, par exemple à l'occasion d'une permission dans leurs familles. 4. Parmi ces détenus il y avait aussi des Sarroises et des Sarrois qui, avant le plébiscite du 13 janvier 1935, s'étaient opposés au rattachement de la Sarre à l'Allemagne hitlérienne. Ils avaient été arrêtés en France, où ils s'étaient réfugiés, ayant par exemple eux aussi combattu dans les rangs des Brigades Internationales et/ou dans la Résistance. Après l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler, des antinazis sarrois connus furent aussi internés au camp de la Nouvelle Brême ». Sur ces questions, voir aussi E. Thalhofer (2003), Th. Fontaine (2004; 2008) et C. Neveu (2008).

Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

soit remplacé par un hôtel. Et qu'une personne réalise symboliquement cette présence est important pour elle ».

## Conclusion

Dans l'exemple d'Yvonne Berman, le portrait échappe à son modèle, figeant le souvenir singulier d'une femme dans sa capacité à dire le pluriel. D'autant que rien n'est raconté sur la vie de cette personnalité ou son engagement, si ce n'est ce qui a motivé son passage au camp. D'ailleurs, des six articles publiés dans *Le Républicain Lorrain* et traitant du Mémorial, entre janvier 2004 (période où se pose la question de savoir quelle sera la femme qui verra son effigie figurer sur le Novotel) et le lendemain de son inauguration, le 9 mai, seul celui d'Éliane Kreid (09/05/04) y fait référence, et encore, à travers le seul discours du directeur de l'hôtel et sans que le nom d'Yvonne Berman ne soit cité : « Michael Verhoff, directeur régional du groupe Accord-Novotel, rappelle que « le premier Novotel construit en Allemagne se situe sur le camp de la Gestapo Neue Bremm, réservé aux femmes. La photo d'une détenue est reproduite sur la façade du Novotel, donnant sur le site ». Enfin, autre indice, la notice biographique qui précise le parcours d'Yvonne Berman ajoute un « n » à l'orthographe de son nom de famille, devenant ainsi « Bermann ».

C'est la femme que tentait de retrouver Éric Lafourcade derrière l'épithaphe déposée sur sa tombe. Or, c'est cette même femme qui s'estompe lorsque son portrait parle pour les autres. D'ailleurs, on ne connaît d'elle qu'une seule photographie, celle que le neveu a découverte dans l'ouvrage de Thibault Richard *Charlotte Loupiac. Itinéraire clandestin dans la France occupée (1940-1944)* (1999) qui a orienté ses recherches, et qui figure sur la façade<sup>27</sup>. De fait, c'est cette photographie qui est reprise dans la presse. Claude Langlois (1988 : 771-772) écrivait au sujet des héros vendéens anonymes qu'ils n'étaient « point morts, mais à jamais vivants puisque figés dans l'instant où la gloire les saisit ». Yvonne Berman ne se serait-elle pas elle aussi figée en devenant l'emblème de toutes les femmes ? Oui et non. Oui, parce que son nom même disparaît au profit de son image. Non, parce que c'est ce mouvement qui a permis à Éric Lafourcade d'obtenir gain de cause, et à Horst Bernard d'illustrer par un itinéraire spécifique celui d'un ensemble de femmes. Mais si c'est par un effet du hasard que cette résistante, ni plus ni moins héroïque que les autres, est amenée à témoigner pour un collectif hétérogène de femmes, Horst Bernard confie que les victimes vivantes du camp se retrouvent en elle (entretien avec l'auteur, 28/01/08). Par son engagement dans la Résistance, en phase avec le contenu que les agents de mémoire tentent de promouvoir au sujet du camp, Yvonne Berman possède

<sup>27</sup> La photographie d'Y. Berman figure dans un cahier intérieur de l'ouvrage de Th. Richard (1999). À côté d'elle, on trouve également la photographie de son mari, Henri. À noter que le nom est orthographié avec deux « n ».

donc les qualités faisant qu'elle peut accéder au statut de témoin emblématique. Et ce, quand bien même son histoire ne recoupe-t-elle pas l'ensemble des histoires qui se sont croisées à la Neue Bremm.

## Références

- Bernard H., 2001, « *Dans le purin jusqu'aux épaules* ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême* / « *Bis zu den Schultern in der Jauche* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken.
- 2005, « *Malgré nos souffrances... Nous sommes encore là!* » *Témoignages d'anciens déportés au camp de la Gestapo à la Nouvelle Brême* / « *Trotz der Leiden... Wir sind immer noch da* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten.
- 2008, « Action personnelle, action associative », pp. 141-149, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Bernard R., Renger D., 1984, *Neue Bremm. Ein KZ in Saarbrücken*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken.
- Binot J.-M., Boyer B., 2007, *Nom de code : Brutus. Histoire d'un réseau de la France libre*, Paris, Fayard.
- Brome V., 1957, *L'histoire de Pat O'Leary*, trad. de l'anglais par A. Argela, M. Jullian, Paris, Le Livre contemporain, Amiot Dumont.
- Dartigues A., 1996, *Les hommes en blanc dans la clandestinité. La résistance médicale 1940-1944 à Bordeaux et en Gironde. Témoignages recueillis par le Docteur André Dartigues*, Bordeaux, chez l'auteur.
- Denis M., 1995, « L'approche régionale », pp. 187-200, in : Bédarida Fr., dir, *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Éd. Maison des sciences de l'homme.
- Dulong R., 1997, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Fleury B., 2006, « Honorer les victimes du camp de la Neue Bremm. Des images porteuses de mémoires », colloque *Penser les images : intentionnalités, enjeux et médiations*, IUT de Bobigny, université Paris 13, 15-17 nov.
- 2008a, « Quand les victimes sortent de l'oubli. Mobilisation franco-allemande à la Neue Bremm (1978-1997) », pp. 57-73, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2008b, « Témoigner d'une expérience traumatique socialement illégitime. Le cas de trois STO, anciens de la Neue Bremm », colloque *Témoignages, traumas et conflits géopolitiques*, Québec, 7-8 mai.

Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

— 2010, « Honorer les victimes du camp de la Neue Bremm. Humaniser l'inhumain », in : Walter J., dir., *Humanisme et tolérance. Hommage à Alexandre Marius Déès de Sterio*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, à paraître.

Fleury B., Walter J., 2007, « Le camp de la Neue Bremm : mémoire et médiation, 1945-1947 », in : Oster P., Lüsebrink H.-J., hg., *Am Wendepunkt. Deutschland und Frankreich um 1945 – zur Dynamik eines « transnationalen » kulturellen Feldes*, Bielefeld, Transcript.

— 2009, « Le camp de la Neue Bremm et les procès de Rastatt dans la presse d'Alsace-Lorraine (1946-1947) », pp. 251-298, in : *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Fleury B., Walter J., dirs, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 2004, *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, tome 3, Paris, Tirésias.

Fontaine Th., 2004, « Les départs de Paris vers le camp de Sarrebruck Neue Bremm », pp. 81-85, in : Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, tome 1, Paris, Tirésias.

— 2008, « Les rôles des camps de Sarrebruck Neue Bremm dans les déportations depuis la France occupée (été 1943-été 1944) », pp. 39-55, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Lafourcade É., 2005, *Les soldats morts et oubliés de Soustons*, Biarritz/Paris, Atlantica Séguier.

— 2007, *Les rebelles. Faits et reflets de Soustons*, Anglet, Privilèges Atlantica.

Langlois Cl., 1988, « Les dérives vendéennes de l'imaginaire révolutionnaire », *Annales*, 43(3), pp. 771-797.

Lesèvre L., 1987, *Face à Barbie. Souvenirs-cauchemars de Montluc à Ravensbrück*, Nîmes, Nouvelles éditions du Pavillon.

London L., 1995, *La mégère de la rue Daguerre. Souvenirs de Résistance*, Paris, Éd. Le Seuil.

Marshall Br., 1953, *Le lapin blanc*, trad. de l'anglais par P. Frédéric, Paris, Gallimard.

Michelet E., 1998, *Rue de la liberté. Dachau 1943-1945*, Paris, Éd. Le Seuil.

Namer G., 1987, *Mémoire et société*, Paris, Éd. Meridiens Klincksieck.

Neveu C., 2008, « La Neue Bremm et la répression en Moselle annexée (juin 1943-décembre 1944) », pp. 23-37, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Pierron J.-Ph., 2003, « De la fondation à l'attestation en morale : Paul Ricœur et l'éthique du témoignage », *Recherches en science religieuse*, 3, tome 91, pp. 435-459.

Richard Th., 1999, *Charlotte Loupiac. Itinéraire clandestin dans la France occupée (1940-1944)*, Paris, Éd. Atlantica.

Ricœur P., 1985, *Temps et récit*, III. *Le temps raconté*, Paris, Éd. Le Seuil.

— 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éd. Le Seuil.

Sheppard B., 1998, *Missions secrètes et déportation 1939-1945. Les roses de Picardie*, Bayeux, Heimdal.

- Terrisse R., 1993, *Bordeaux 1940-1944*, Paris, Perrin.
- Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm. Terrorstätte der Gestapo. Ein erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter 1943-1944*, St Ingbert, Röhrig Universitätsverlag.
- Thomas R., 2006, *Bordeaux, Ravensbrück, Leipzig, Bordeaux*, Paris, Éd. Le Manuscrit.
- Vittori J.-P., dir., 1994, avec la collab. de M. Irène, *Le grand livre des témoins*, préface de Marie-Claude Vaillant-Couturier; postface de Lucie Aubrac, Paris, FNDIRP; rééd. Ramsay/FNDIRP, 1995; Éd. de L'Atelier/Éd. Ouvrières/FNDIRP, avec une préface de Stéphane Hessel, 2005.
- Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », *Communication & Langages*, 149, pp. 77-96.
- 2007, « Les récits livresques de survivance sur le camp de la Neue Bremm : enjeux et orientations disciplinaires », *Communication*, 26(1), Québec, aut., pp. 11-47.

## > FÉMININ

CLAUDIA FELD

Consejo nacional de investigaciones científicas y técnicas  
Instituto de desarrollo económico y social, Buenos Aires  
clavife@yahoo.com.ar

### DEUX RELIGIEUSES FRANÇAISES DISPARUES À L'ESMA : ALICE DOMON ET LÉONIE DUQUET

**Résumé.** — Alice Domon et Léonie Duquet, deux religieuses françaises de la Congrégation des Missions étrangères de Paris en Argentine, ont été enlevées à Buenos Aires, en décembre 1977. Elles ont été emmenées au centre clandestin de détention de l'ESMA (École de Mécanique de la Marine), où elles ont été torturées et assassinées sans que leurs corps apparaissent ou qu'ils soient rendus aux familles. Depuis cette date, leurs noms figurent sur la longue liste de disparus de la dictature argentine. Cette contribution formule des hypothèses sur la façon dont s'est construite la mémoire des deux religieuses françaises disparues à l'ESMA. D'abord, par rapport à ce qu'on a pu savoir tout de suite après leur enlèvement : quelles sont les informations que les journaux français et argentins ont immédiatement données et comment la figure des deux religieuses est devenue de plus en plus centrale, alors même qu'elles avaient disparu aux côtés de dix autres personnes engagées dans la défense des droits de l'homme. Ensuite, à partir d'une photo d'elles prise à l'ESMA, l'auteur explore certaines questions liées à la tension entre visibilité et secret, et entre image et mémoire, autour de la disparition forcée de personnes et, plus particulièrement, autour de la façon dont les médias représentent la disparition.

**Mots clés.** — Disparus, Argentine, dictature, photographie, image, mémoire, télévision.

Entre le 8 et le 10 décembre 1977, dans le cadre de plusieurs opérations de la Marine réalisées à Buenos Aires, douze personnes ont été enlevées<sup>1</sup>. Elles faisaient partie d'un groupe plus large qui se réunissait régulièrement à l'église de Santa Cruz pour dénoncer et organiser les recherches des membres de leurs familles disparus. Lorsque les enlèvements se sont produits, ce groupe récoltait des fonds pour pouvoir publier un avis payant dans un important quotidien argentin (*La Nación*). Il s'agissait de demander des informations sur les milliers de personnes disparues. Parmi les personnes enlevées dans ce groupe se trouvent des mères de disparus, des militants des droits de l'homme et deux religieuses françaises de la Congrégation des Missions étrangères de Paris en Argentine : Alice Domon et Léonie Duquet.

Toutes deux vivaient depuis longtemps en Argentine, elles étaient engagées dans plusieurs missions humanitaires. Alice Domon participait aussi activement à l'action sociale. Elle avait collaboré avec les paysans des Ligues agraires dans la province de Corrientes, au nord-est de l'Argentine et, pendant les mois qui ont précédé son enlèvement, elle travaillait activement avec les Mères de la Place de Mai pour rechercher des informations sur le sort des disparus et dénoncer publiquement ces cas<sup>2</sup>. Les enlèvements ont eu lieu en plein jour à plusieurs endroits, mais l'opération la plus notable est celle au cours de laquelle sept personnes ont été capturées au même moment, à la sortie d'une messe devant la porte de l'église Santa Cruz de Buenos Aires, le 8 décembre 1977.

Longtemps après, on a appris que le Groupe d'Actions 3.3.2 appartenant à la Marine argentine avait planifié et mené à bien ces enlèvements, grâce aux informations fournies par le lieutenant Alfredo Astiz, qui s'était infiltré dans le groupe des Mères en se faisant passer pour le frère d'un disparu. Selon des témoignages connus par la suite<sup>3</sup>, les douze personnes enlevées ont été emmenées à l'ESMA<sup>4</sup>. Sur place, elles ont été brutalement torturées et maintenues en captivité clandestine pendant plusieurs jours, pour finalement être assassinées

<sup>1</sup> Texte traduit de l'espagnol (Argentine) par N.Tahir. La recherche sur laquelle se fonde cet article a été réalisée avec le soutien d'une bourse Hermès octroyée par la Fondation Maison des sciences de l'homme de Paris.

<sup>2</sup> A. Domon est arrivée en Argentine en 1967, L. Duquet en 1949. Pour avoir un portrait détaillé des sœurs et de leurs activités en Argentine, voir Cabrejas (1998) et Pierron (2009).

<sup>3</sup> Il existe de nombreux témoignages de survivants de l'ESMA qui ont vu A. Domon et L. Duquet emprisonnées dans ce centre clandestin de détention. Mais le récit public qui a parlé de ce fait pour la première fois et qui, de plus, a donné le nom des officiers de la Marine impliqués dans ces enlèvements et ces assassinats, semble être le témoignage à la CADHU, en octobre 1979, de trois femmes libérées de l'ESMA et exilées en France (CADHU, 1979 : 55-57).

<sup>4</sup> L'École de Mécanique de la Marine (ESMA) est un important centre clandestin de détention de la dernière dictature argentine (1976-1983). Il se trouve dans la ville de Buenos Aires. Environ 4 000 détenus-disparus y ont transité et 200 environ y ont survécu.

sans que leurs corps apparaissent ou qu'ils soient rendus aux familles. Depuis cette date, leurs noms figurent sur la longue liste de disparus en Argentine<sup>5</sup>.

L'objectif de cette recherche est de proposer des hypothèses sur la façon dont s'est construite la mémoire des deux religieuses françaises disparues à l'ESMA. D'abord, par rapport à ce qu'on a pu savoir tout de suite après leur enlèvement : quelles sont les informations que les journaux français et argentins ont immédiatement données et comment la figure des deux religieuses est devenue de plus en plus centrale, alors même qu'elles avaient disparu aux côtés de dix autres personnes engagées dans la défense des droits de l'homme? Ensuite, à partir d'une photo d'elles prise à l'ESMA, nous explorerons certaines questions liées à la tension entre visibilité et secret et entre image et mémoire, autour de la disparition forcée de personnes et, plus particulièrement, autour de la façon dont les médias représentent la disparition.

## Les informations

Dans un contexte dictatorial de censure et de puissant contrôle sur les médias, les journaux argentins<sup>6</sup> n'ont fait référence aux enlèvements que plusieurs jours après, le 14 décembre. Ce n'est que lorsqu'a débuté le conflit diplomatique avec la France, lié à l'arrestation de deux citoyennes françaises sans que les autorités du pays d'origine n'en aient été averties, que le cas a pris une ampleur médiatique<sup>7</sup>. Les titres des quotidiens argentins du 14 et du 15 décembre font référence à la « requête française » suite à l'enlèvement des deux religieuses de cette nationalité et à la demande d'informations des autorités de leur pays sur leur sort.

Les journaux argentins de l'époque suivaient tous une même stratégie éditoriale, puisqu'ils étaient soumis à la censure qui interdisait toute information non confirmée par une source officielle (Blaustein, Zubieta, 1998). Les 14 et 15 décembre, ils ont donc suivi cette stratégie en se contentant de décrire les dénonciations françaises et les communiqués du ministère des Affaires étrangères argentin. À aucun moment, ils n'offrent une chronique claire sur les faits; ils ne cherchent pas non plus d'autres sources ou des témoins qui pourraient raconter ces événements

<sup>5</sup> Le corps de L. Duquet a été retrouvé en 2005, aux côtés de ceux des deux mères de disparus. Il avait été enterré en tant que NN dans le cimetière du General Lavalle, après avoir été récupéré sur les côtes de la mer Argentine. L. Duquet a été identifiée le 29 août 2005 et ses restes reposent à l'église de Santa Cruz.

<sup>6</sup> Dans le cadre de ce travail, les journaux consultés sont les suivants : *La Nación*, *Clarín*, *La Opinión*, *La Prensa*, *Crónica*, *La Razón*, *El Cronista Comercial* et le *Buenos Aires Herald* pour le mois de décembre 1977.

<sup>7</sup> Selon ce que signalent les journaux français de l'époque : « L'Argentine a signé une convention à Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires, qui fait obligation aux pays signataires d'informer une ambassade dont l'un des ressortissants est arrêté » (*Le Monde*, 16/12/77 : p. 10).

de première main. Les informations varient parfois dans un même journal, d'un jour sur l'autre. Les imprécisions abondent : les noms des personnes enlevées ne sont pas exacts (l'orthographe et les noms changent d'une édition à l'autre), le nombre de personnes du groupe enlevé varie (7, 15, 20?), les opérations réalisées ne sont pas décrites avec précision (les journaux signalent parfois que les deux religieuses ont été enlevées le 8 décembre, à d'autres occasions ils parlent de ce qui c'est vraiment passé, c'est-à-dire qu'Alice Domon a été enlevée le 8 décembre et Léonie Duquet le 10). Plutôt que de donner des informations sur les enlèvements, les journaux font surtout référence à la dénonciation de la France et – de ce fait – l'information est centrée sur les deux sœurs et non sur l'enlèvement du groupe de personnes. Alors que la répression s'en prend pour la première fois aussi clairement à un groupe de proches de disparus et, surtout, à l'association des Mères de la Place de Mai – dont la présidente, Azucena Villaflor de Devicenti, a été enlevée le 10 décembre –, il est intéressant de voir que peu de journaux signalent la présence de mères et d'autres membres des familles de disparus parmi les personnes enlevées. Cependant, un autre silence est encore plus significatif : celui qui concerne les auteurs des faits. On parle de l'action de « groupes armés » auxquels on n'assigne aucune identité et qui ne sont jamais mis en relation avec une action de la Junte militaire au pouvoir.

Si l'on se réfère aux informations qui circulaient ces jours-là dans la presse argentine, une exception significative est le journal en anglais le *Buenos Aires Herald*. Ce n'était pas la première fois que ce journal publiait ce genre d'informations. En effet, peu de temps après le coup d'État de 1976, il publiait déjà les premières dénonciations de disparitions. Le 13 décembre 1977, il informe en « une » de l'enlèvement du groupe, donnant une description détaillée des faits et des personnes enlevées, avec des précisions sur les associations de défense de droits de l'homme affectées (tout spécialement le Mouvement œcuménique pour les droits de l'Homme et les Mères de la Place de Mai). Dans cet article, il est fait mention d'une religieuse enlevée faisant partie du groupe, « *sister Alicia* », mais il n'est pas signalé qu'elle est française<sup>8</sup>. Le ton adopté dans l'article est celui de la dénonciation et on peut en déduire qu'il a été écrit à partir d'une source de première main, bien qu'aucune source ne soit mentionnée. Il signale aussi que la police n'a pas donné d'informations sur les faits et il parle de l'absence de réponse aux *habeas corpus* présentés. Un éditorial du *Buenos Aires Herald* évoque des soupçons qui pèsent sur les auteurs des enlèvements, en signalant qu'ils n'auraient pu agir sans une certaine approbation de la Junte militaire : « Si les

<sup>8</sup> « Disappearances worry petitioners », *Buenos Aires Herald* (13/12/77 : p. 1). En plus du *Buenos Aires Herald*, l'information paraît très rapidement dans le journal *La Prensa* du 12 décembre 1977. Les deux journaux parlent d'une religieuse enlevée, mais ils ne signalent pas qu'elle est française. Le manque de précisions sur la nationalité des sœurs dans les journaux antérieurs au 14 décembre (c'est-à-dire avant la plainte française) peut être due au fait que les religieuses avaient des papiers argentins et que, selon U. Goñi (1996 : 97), « elles parlaient l'espagnol sans accent ». Il est probable que les premiers témoins qui sont allés dénoncer les faits à *La Prensa* et au *Buenos Aires Herald* ignoraient la nationalité d'A. Domon.

occupants des voitures sans identification n'étaient pas des membres des corps de sécurité, comment est-il possible qu'ils aient opéré aussi ouvertement dans une des villes les plus surveillées au monde? » (« ¿Qué es lo que está pasando? », éditorial du *Buenos Aires Herald*, 13/12/77 : p. 8).

Pendant ce temps, au cours de ces premiers jours, les quotidiens français<sup>9</sup> dénoncent la disparition d'« un groupe de 15 à 20 personnes » et insistent sur le fait qu'il s'agit de « mères de famille » et de membres de familles de disparus. *Libération* informe de l'enlèvement du groupe le 12 décembre et *Le Monde* le 13 décembre, avant que les actions du gouvernement français ne soient rendues publiques. Les deux religieuses ne sont pas mentionnées. Ce n'est que le 14 décembre qu'apparaissent des titres sur l'enlèvement des sœurs<sup>10</sup>, alors même que sont évoquées les réclamations du gouvernement français au ministère des Affaires étrangères argentin.

Entre le 14 et le 16 décembre, les articles dans les quotidiens français (tout particulièrement *Le Monde*) parlent des différentes actions menées par le gouvernement français, à Paris et à Buenos Aires, destinées à demander des informations sur l'enlèvement des religieuses. Dans ces articles, les opérations d'enlèvements sont minutieusement décrites, on y trouve aussi des éléments clairs sur l'identité des deux sœurs et sur l'appartenance des autres membres du groupe au mouvement des droits de l'homme (surtout les Mères de la Place de Mai). Mais chaque journal le fait dans son format habituel, avec son style et selon sa ligne éditoriale. Si nous comparons par exemple *Le Monde* et *Libération*, nous pouvons voir que, d'un côté, *Le Monde* centre son information sur les demandes du gouvernement français au gouvernement argentin; alors que, de l'autre, *Libération* insiste sur le fait même qu'il y ait des disparus en Argentine. *Libération* utilise ce cas pour dénoncer la dictature argentine et ses méthodes répressives fondées sur les enlèvements, les tortures et les disparitions<sup>11</sup>.

Quant aux auteurs de ces enlèvements, les quotidiens français expliquent qu'il y a de fortes présomptions sur le fait que les « groupes armés » qui les ont effectués soient liés au gouvernement dictatorial. Quoi qu'il en soit, le lien établi entre les deux est faible : ils sont désignés, dans les articles, comme des policiers

<sup>9</sup> Pour ce travail, les journaux étudiés sont : *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *La Croix* de décembre 1977 et janvier 1978.

<sup>10</sup> Par exemple, bien que, dans son édition du 13 décembre, *Le Monde* ait fait référence à l'enlèvement du groupe, ce n'est que le 14 décembre que l'enlèvement des sœurs est annoncé comme une nouvelle information, sans qu'aucun lien avec l'information antérieure ne soit établi (voir « Deux religieuses françaises ont été enlevées par des inconnus », p. 48).

<sup>11</sup> Voir par exemple, « Enlèvement de deux religieuses françaises / Argentine : deux disparues en un jour, 15 000 en deux ans » (*Libération*, 14/12/77 : p. 11). Les articles de *Libération* sur ce sujet sont, presque tous, signés E. Lancry.

en civil<sup>12</sup>, comme des « groupes parallèles aux forces armées »<sup>13</sup> ou comme des « groupes hors de contrôle »<sup>14</sup>.

Dans le contexte international, cela faisait déjà plusieurs mois que les dénonciations contre la dictature argentine prenaient de plus en plus d'ampleur. Le gouvernement de Jimmy Carter, aux États-Unis, commençait à faire pression sur la Junte militaire à propos de la question des droits de l'homme dans le pays<sup>15</sup>. Parallèlement, les réclamations à l'étranger contre la réalisation de la Coupe du monde de football en Argentine, qui devait avoir lieu en juin de l'année 1978, commençaient à se faire entendre partout dans le monde<sup>16</sup>. Il convient de signaler que les dénonciations de disparitions étaient présentes dans la presse internationale depuis le début de la dictature; à cette époque, des milliers de personnes, certaines très connues puisqu'issues du monde de la culture et du journalisme argentins, avaient disparu<sup>17</sup>. Mais l'enlèvement de deux religieuses françaises, suivi de la protestation énergique du gouvernement français, a propulsé la question des droits de l'homme en Argentine au centre de la scène publique internationale. Or, la période était si embarrassante que le gouvernement dictatorial argentin ne pouvait se permettre d'avoir une mauvaise image. De plus, il était difficile de présenter ce cas comme une conséquence courante de l'action que les militaires appelaient « la lutte contre la subversion ».

<sup>12</sup> Voir « Selon l'ambassade de France / Les deux religieuses ont été arrêtées par des policiers en civil », dans *Le Monde* (16/12/77 : p. 10). « Argentine : Les religieuses auraient été enlevées par des policiers en civil », dans *La Croix* (16/12/77 : p. 7).

<sup>13</sup> *Libération* (14/12/77).

<sup>14</sup> L'idée que des « groupes hors de contrôle » puissent exister et agir dans le cadre de la répression, mais en-dehors des ordres des hauts commandements des forces armées, était exprimée par le journal *Libération* du 14 décembre comme une critique au général J. R. Videla. Cependant, on sait aujourd'hui que c'est la Junte au gouvernement qui encourageait la rumeur selon laquelle ces groupes existaient pour cacher le fait que la répression était, en réalité, planifiée et systématiquement menée à bien par la tête de l'État.

<sup>15</sup> En septembre 1977, dans une réunion avec J. Carter et face aux inquiétudes du président nord-américain à propos des droits de l'homme, le général Videla avait promis un « Noël en Paix » pour l'Argentine (*La Nación*, 07/09/77 : p. 1). Pendant l'année 1977, P. Derian, du département d'État des États-Unis, a voyagé à trois reprises en Argentine pour demander aux membres de la Junte des informations sur les disparus. En novembre 1977, C. Vance, secrétaire d'État nord-américain, a aussi été en Argentine et s'est entretenu, pour les mêmes raisons, avec les membres de la Junte. Au même moment, les États-Unis menaçaient l'Argentine d'un embargo sur la vente d'armes, si la situation des droits de l'homme dans le pays ne s'améliorait pas (voir Uriarte, 1991 : 166-174).

<sup>16</sup> Cette action a été particulièrement importante en France. Il s'agissait d'éviter que la Coupe du monde de football ait lieu dans un pays où l'État violait les droits de l'homme. Selon M. Franco, le premier appel à un boycott de la Coupe du monde apparaît dans *Le Monde* en octobre 1977 et le Comité de Boycott du Mondial de Football en Argentine (COBA) se forme cette même année (Franco, 2008 : 182). Pour plus de détails sur les actions du boycott pendant l'année 1978, voir Franco (*ibid.*).

<sup>17</sup> Par exemple, l'enlèvement du journaliste J. Timermann, en avril 1977, avait eu un grand impact dans la presse internationale et c'est la pression de l'extérieur qui a permis sa libération après plusieurs mois. En juillet 1977, cette même pression s'est fait sentir face à la disparition de l'ambassadeur argentin au Venezuela, H. Hidalgo Solá.

Les religieuses ne pouvaient être accusées d'être des « subversives » et, en tout cas, cela permettait de pousser à bout l'idée que le régime s'acharnait sur des innocents. Cette caractéristique était importante tant du point de vue de l'Argentine que de l'étranger :

« Pour l'oligarchie argentine – affirme Estela Schindel (2005), en faisant référence à ce cas –, alliée des militaires dans le projet dictatorial, ce qui est "français" a toujours été un emblème de la culture et de l'élégance [...]. Dans cet imaginaire de classe, les citoyens français devaient bénéficier d'un crédit symbolique supplémentaire. Si à cela s'ajoute le fait qu'il s'agissait de femmes, destinées à un rôle domestique et privé selon les valeurs traditionnelles, et la condition de religieuses, qui impose presque automatiquement le respect dans ces cercles ultra-catholiques, les sœurs françaises disparues étaient une équation difficile à résoudre pour certains secteurs de l'alliance civilomilitaire au pouvoir ».

Tous ces éléments ont obligé le gouvernement argentin qui, en général, ne donnait aucune explication sur le sort des disparus – encore moins lorsqu'il s'agissait de cas particuliers de disparitions –, à émettre un communiqué, publié dans tous les journaux argentins à tirage national le 17 décembre. Le communiqué, d'un contenu assez ambigu, commence en mentionnant « la disparition d'un groupe de personnes, dont deux religieuses ». Cependant, il poursuit en signalant le besoin d'« éradiquer toutes les manifestations dissociatrices de la communauté nationale », et il répudie « toute tentative de perturbation de la paix et de la tranquillité des Argentins », condamnant ainsi « la subversion enfermée dans son nihilisme ». Avec ce communiqué, le gouvernement argentin semble désigner pour responsable des enlèvements ce qu'il appelle « la subversion ». Mais il ne donne d'informations concrètes ni sur le sort des personnes enlevées, ni sur les responsables de ces faits. Les quotidiens argentins ont publié le communiqué en n'y ajoutant presque aucun commentaire<sup>18</sup>. Il était néanmoins clair, de par l'ampleur des protestations internationales, que ce communiqué n'était pas suffisant<sup>19</sup>.

## Le secret

Au cours de cette période, l'agitation internationale et le conflit diplomatique avec la France n'ont pas été les seules questions que le gouvernement militaire

<sup>18</sup> Voir *Clarín* (17/12/77), « Repudió el gobierno la desaparición de dos monjas francesas »; *La Opinión* (17/12/77), « La desaparición de dos religiosas »; *La Prensa* (17/12/77), « Rechaza el gobierno el secuestro de personas »; *Buenos Aires Herald* (17/12/77), « Nihilistic subversion blamed / Govt. Repudiates nuns' abduction »; *Crónica* (17/12/77), « El gobierno expresó su vivo repudio por desaparición de un grupo de personas, entre ellas dos religiosas ».

<sup>19</sup> De plus, cela avait un effet paradoxal, puisque c'était une très mauvaise propagande pour le régime : si la « lutte contre la subversion » était réellement un succès, comme le prétendait la Junte, comment des « subversifs » avaient-ils pu enlever une douzaine de personnes en plein jour ? Ceci est le reflet de l'ambiguïté de la Junte quant aux informations qu'elle donnait à propos de la « lutte contre la subversion » : en accusant parfois les « terroristes » de la violence qu'elle ne pouvait cacher, mais en annonçant à d'autres occasions que la « subversion » avait été anéantie.

ait eue à gérer. En effet, l'enlèvement du groupe de l'église de Santa Cruz a contribué à faire éclater un grand nombre de tensions au sein même de la Junte militaire. Il a à nouveau activé un vieux conflit entre les forces armées (tout particulièrement entre l'Armée de Terre et la Marine) et il a cristallisé de nombreuses tensions qui existaient dans la Marine, surtout chez les officiers du Groupe d'actions 3.3.2 de l'ESMA. Les questions excèdent la portée de notre texte, on peut néanmoins les résumer grâce aux points suivants. Ils permettent d'émettre des hypothèses sur ce qui a poussé les officiers de l'ESMA à enlever, à ce moment précis, ce groupe de personnes, et à les assassiner quelques jours plus tard. Ces hypothèses se fondent sur l'enquête menée dans les années 90 par le journaliste Uki Goñi (1996)<sup>20</sup> :

Alfredo Astiz était convaincu qu'il y avait une connexion entre les Mères de la Place de Mai et l'organisation de guérilleros de gauche péroniste appelée Montoneros. Selon Uki Goñi (1996 : 174), « ils cherchaient le dirigeant qui, d'après eux, les finançait ». Il est probable que les marins aient pensé que la collecte de Santa Cruz cachait une opération qui leur permettrait de trouver la source de financement des Montoneros – organisation qui à cette époque gérait des centaines de milliers de dollars, selon Uki Goñi. De plus, le fait d'attaquer ce groupe servirait à décourager et à menacer la continuité des actions des Mères de la Place de Mai.

1. En décembre 1977, dans le groupe de Santa Cruz, certaines personnes avaient commencé à avoir des soupçons sur l'infiltré Alfredo Astiz. Comme celui-ci pensait que les Mères étaient liées à de dangereux groupes de guérilleros, il ne voulait pas prendre le risque d'être découvert et éventuellement torturé pour qu'on lui soutire des informations essentielles pour la Marine. Cela a enclenché et accéléré la réalisation des opérations d'enlèvements. Selon Uki Goñi (1996 : 108), « la décision de poursuivre l'opération d'enlèvement a été prise par Pernías<sup>21</sup>. Il était pressé par Alfredo Astiz qui avait peur que, tôt ou tard, on découvre qu'il s'était infiltré ».
2. Le chef d'intelligence du Groupe d'actions 3.3.2 de l'ESMA, le capitaine de corvette Jorge Acosta<sup>22</sup>, ne se trouvait pas à l'ESMA quand les enlèvements ont eu lieu. À ce moment là, « les officiers [de l'ESMA] ont commencé à avoir peur que l'Amiral Massera<sup>23</sup> ordonne la libération des religieuses » (*ibid.* : 109). Uki Goñi (*ibid.*) cite Juan Gasparini : « Le fait de rendre les sœurs était perçu comme un affront par Acosta et ses acolytes [...]. Cela aurait rompu l'équilibre schizophrénique d'utilisations et de prestations mutuelles qui liait Massera et son Groupe d'Actions préféré ».

<sup>20</sup> Il est clair que l'argument présenté à continuation relève de l'hypothèse et d'interprétations fondées sur les témoignages collectés et exposés par U. Goñi. Aucune information officielle n'a été émise à ce sujet.

<sup>21</sup> Il fait référence à A. Pernías, qui était alors lieutenant de vaisseau et membre du Groupe d'Actions 3.3.2 de l'ESMA.

<sup>22</sup> J. Acosta se situait en troisième position dans la chaîne de commandement de l'ESMA (Goñi, 1996 : 106).

<sup>23</sup> E. E. Massera était alors amiral. Il était le commandant en chef de la Marine et un des trois membres de la Junte militaire qui gouvernait l'Argentine à cette époque.

3. L'information n'avait pas circulé à l'extérieur de l'ESMA, elle n'était pas non plus arrivée jusqu'à l'Armée de Terre. L'ESMA a même nié toute responsabilité dans ces opérations lorsque l'Armée de Terre demandait des informations<sup>24</sup>. Pour étayer cette théorie, Uki Goñi (1996 : 197) cite la déclaration d'une survivante de l'ESMA, Silvina Labayrú, à la CONADEP :
4. « J'ai su aussi qu'à cause des répercussions publiques de l'enlèvement de ces douze personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux religieuses françaises, le GA 3.3.2 a reçu un appel téléphonique de l'Armée de Terre pour savoir si l'ESMA était l'auteur des faits. Face à cela, les officiers du GA ont décidé de cacher leur responsabilité et d'accélérer le « transfert »<sup>25</sup> des prisonniers... ».
5. Une fois que les plaintes du gouvernement français avaient été publiées dans les principaux journaux de la presse internationale, et que le cas des sœurs enlevées avait pris de l'ampleur en Argentine, les officiers de l'ESMA ont estimé qu'il était trop tard pour revenir en arrière. De plus, aucune connexion n'avait été trouvée avec la guérilla, même après que tous les membres du groupe aient été brutalement torturés. La libération de ces personnes allait faire connaître cette opération, non seulement en dehors de l'ESMA, mais aussi dans le monde entier. Afin d'éviter le discrédit international, mais aussi de porter préjudice au Groupe d'Actions au sein de la Marine, et pour faire en sorte que les activités répressives de l'ESMA ne soient pas connues en dehors du centre clandestin de détention, le Groupe d'Actions 3.3.2 décida d'assassiner rapidement les personnes enlevées et de nier toute implication dans les faits.

Cela signifie donc bien que, même dans ce système répressif fondé sur le secret, avec des centres clandestins de torture instaurés par les trois forces armées et répartis dans tout le pays, l'opération d'enlèvement et d'assassinat des deux religieuses françaises à l'ESMA était tout particulièrement entourée de silences. Il s'agissait d'un secret dans un autre secret. Néanmoins, avant que les religieuses ne disparaissent sans laisser de traces, les officiers de l'ESMA ont décidé de prendre une photo d'elles.

## La photo

La photographie a été prise dans le sous-sol du Casino des officiers de l'ESMA<sup>26</sup>. Selon le récit d'Uki Goñi (1996 : 109) : « Les deux sœurs ont été assises face

<sup>24</sup> Les luttes de pouvoir à l'intérieur de la Junte militaire et les fortes tensions entre Videla (Armée de terre) et Massera (Marine) pendant l'année 1977 dépassent la question de l'enlèvement des religieuses françaises. Pour plus de détails sur cette question, voir Uriarte (1991).

<sup>25</sup> Le mot « transfert » était un euphémisme utilisé dans les centres clandestins de détention pour faire référence à l'assassinat de personnes enlevées.

<sup>26</sup> Le centre clandestin de détention qui a fonctionné sur le site de l'ESMA a eu comme épicerie des activités répressives le bâtiment appelé le Casino des officiers. C'est dans le sous-sol qu'étaient

à une grande banderole des Montoneros, avec un exemplaire de *La Nación* du 14 décembre au premier plan ». Les marins ont utilisé cette photo pour falsifier un communiqué des Montoneros dans lequel l'organisation revendiquait l'enlèvement des religieuses et faisait une série de demandes en échange de leur libération. La photo a été prise alors que la mort de tous les membres du groupe avait déjà été décidée. Selon le témoignage d'un survivant, les marins auraient même envisagé de truquer la date du journal pour continuer à prouver qu'elles étaient toujours en vie :

« L'idée d'Acosta était de la faire avec un journal et ensuite de truquer le journal, pour qu'on pense, bien après qu'elles aient été éliminées, qu'elles étaient toujours en vie. Une idée infantile qui n'a jamais vu le jour » (témoignage de Miguel Angel Lauetta, in : Goñi, 1996 : 109)

La première caractéristique de cette photo est la suivante : elle a été prise à proximité de la mort. Pas uniquement parce qu'elle a été faite dans un centre clandestin de détention, ou parce que les femmes photographiées portant les signes visibles des tourments dont elles ont soufferts, mais parce qu'elle a été prise pour « donner des signes de vie » lorsqu'elles seraient déjà mortes. En ce sens, elle ne devait pas seulement survivre aux personnes photographiées, elle devait aussi cacher leur mort. C'est une photo qui, d'une façon ou d'une autre, scellait le sort des religieuses : lorsque cette photo apparaîtrait en-dehors de l'ESMA, il serait impossible de les voir à nouveau en vie. Si les marins ont fait circuler la photo à l'extérieur de l'ESMA, c'est justement parce qu'ils avaient décidé de les éliminer<sup>27</sup>. C'est comme si le déclic de la prise de vue était le début de la mise à mort<sup>28</sup>.

Les témoignages ne permettent pas de savoir si la photo et le faux communiqué étaient destinés à tromper le gouvernement français, l'opinion publique internationale ou l'Armée argentine. Les marins ont envoyé le faux communiqué de Montoneros, la photo et une lettre manuscrite d'Alice Domon à l'Agence France Presse de Buenos Aires le 17 décembre 1977<sup>29</sup> :

---

pratiquées des tortures, mais – à différents moments de la dictature – il pouvait aussi y avoir des bureaux, une infirmerie et un laboratoire photographique (voir Feld, 2009).

<sup>27</sup> Cette caractéristique donne à la photo des religieuses une qualité différente de celle des photos qui sont sorties de l'ESMA par l'intermédiaire du survivant V. Bastera et qui ont été par la suite utilisées comme preuves pendant le procès aux ex-commandants (voir Brodsky, 2005). La photo des sœurs a été prise avec la claire intention d'être publiée et elle a circulé publiquement alors que l'ESMA fonctionnait comme centre clandestin de détention. Notre analyse de cette photographie s'appuie, en grande partie, sur cette caractéristique spécifique.

<sup>28</sup> Cette idée est inspirée de J. Berger (1998 : 56) et de son analyse sur les photographies de personnes à l'agonie : « L'appareil photo qui isole un moment d'agonie ne le fait pas avec plus de violence que celle que comporte l'isolement en soi de l'expérience de ce moment. Le mot déclencheur, appliqué à un fusil ou à un appareil photo, reflète une correspondance qui ne se limite pas à ce qui est purement mécanique. L'image qui a été prise par l'appareil photo est doublement violente, et les deux violences renforcent le même contraste entre le moment photographié et tous les autres ».

<sup>29</sup> On suppose que la lettre à été dictée en espagnol par un officier de l'ESMA, mais écrite en français par A. Domon et dirigée à l'évêque de Toulouse, P. Guyot. Le texte de la lettre est reproduit dans

« La photo de Domon et Duquet dans le sous-sol de l'ESMA est arrivé par courrier recommandé aux bureaux de l'agence France-Presse le samedi 17 décembre. L'enveloppe contenait aussi la lettre qu'Alice Domon avait écrite, forcée par les marins, et un long communiqué avec le sigle Montoneros qui réclamait la libération de 20 prisonniers du Processus<sup>30</sup>. Il était proposé que les sœurs soient échangées contre une liste qui incluait l'ex-président Héctor J. Cámpora et le dirigeant syndical Lorenzo Miguel. [...] La lettre est arrivée peu après midi et a été donnée à la police pour être analysée vers trois heures de l'après-midi. Vers six heures, le Premier corps de l'Armée citait déjà cette lettre pour prouver que les enlèvements avaient été perpétrés par la subversion » (Goñi, 1996 : 115).

Bien que les lettres avec la photo soient arrivées à l'Agence France Presse très rapidement, ce que reçut la presse argentine ne fut qu'un communiqué du Premier Corps de l'Armée qui affirmait que les Montoneros avaient enlevé les religieuses. Ce communiqué a été reproduit par les quotidiens argentins, textuellement dans la plupart des cas, le 18 décembre<sup>31</sup>. Les articles citent les demandes des Montoneros, mais aucun quotidien ne fait référence ni à la lettre d'Alice Domon, ni à la photographie. Aucun journal argentin n'a reproduit la photo. Quelques jours après, le 21 décembre – lorsque les quotidiens français parlaient déjà de la photo – le *Buenos Aires Herald* mentionne la photo sans la publier<sup>32</sup>.

Les journaux français évoquent le message (supposé) des Montoneros un ou deux jours après les Argentins<sup>33</sup>, lorsque l'organisation Montoneros a déjà rejeté toute participation aux enlèvements. L'information porte, au contraire, sur le démenti de l'organisation Montoneros. Ils ne parlent du communiqué de l'Armée que pour critiquer le mensonge que suppose cette information diffusée par le gouvernement argentin. Ils font d'ailleurs référence à la lettre d'Alice Domon et à la photographie. Le seul journal qui reproduit l'image est *Libération*, dans son

---

Pierron (2009 : 101). Y. Pierron (*ibid.* : 100) signale que, en plus de l'Agence France Presse, l'Ambassade de France avait reçu une copie des documents.

<sup>30</sup> En 1976, les militaires ont appelé leur gouvernement le « Processus de réorganisation nationale ». C'est pourquoi de nombreux auteurs utilisent le terme de « Processus » pour faire référence à la dictature.

<sup>31</sup> Le *Buenos Aires Herald* est le seul journal qui s'est permis de douter de la véracité de la lettre des Montoneros citée par le communiqué de l'Armée. Ces soupçons, pas directement explicites, se réfèrent au fait que le journal s'interroge fortement sur l'absence, dans le (supposé) communiqué des Montoneros, des autres personnes du groupe enlevées. Le *Buenos Aires Herald* veut donc faire comprendre que si l'organisation Montoneros avait effectivement enlevées les sœurs et voulait négocier avec ces otages, elle ne devrait pas oublier le fait que, avec les religieuses, dix autres personnes se trouvaient entre leurs mains. Voir « New call for information on missing » (*Buenos Aires Herald*, 20/12/77 : p. 1). Pour une argumentation détaillée à propos des signes qui permettaient de confirmer que le communiqué de Mononeros était un faux, voir Bousquet (1983 : 84-87).

<sup>32</sup> Malgré cela, il y a des témoignages, surtout de personnes liées à la défense des droits de l'homme, qui disent avoir vu la photo dans les journaux argentins les jours qui ont suivi les faits. C'est une question que nous voulons approfondir, puisque ce fait permet de s'interroger sur la relation entre souvenirs, image et récits, dans les diverses temporalités au sein desquelles se configure la mémoire.

<sup>33</sup> *Libération* et *Le Figaro* (19/12/77); *Le Monde* et *La Croix* (20/12/77).

édition du 21 décembre 1977 (images 1 et 2)<sup>34</sup>. Dans son commentaire de la photo, le quotidien – qui avait déjà exprimé le 19 décembre ses doutes quant à la véracité du message de Montoneros<sup>35</sup> – insiste sur les éléments conduisant à penser qu'il s'agit d'un faux :

« Ce document suggère d'ailleurs le truquage : contrairement à ce que laisse apparaître ce document, le sigle des Montoneros n'est pas rond mais légèrement ovale. Enfin, le rapport entre la taille des caractères du pseudo sigle Montoneros et celle des deux religieuses *montre que cette photo a été prise (s'il ne s'agit pas d'un montage) dans une pièce immense*. Or, on imagine mal, compte tenue des conditions de clandestinité dans lesquelles vivent les Montoneros ou l'ERP en Argentine, qu'ils aient pu retenir sœurs Alicia et Léonie dans un hall de gare »<sup>36</sup>.

En bas :

Document 1 : *Libération* (21/12/77).

À droite :

Document 2 : *Libération* (21/12/77) (détail).



L'article de *Libération* met en évidence une seconde caractéristique que nous voudrions signaler. Il s'agit de l'incongruité. La photographie réunit des éléments qui ne devraient *a priori* pas se trouver dans une coexistence sereine à l'intérieur de l'image, dans un encadrement qui met en évidence l'artificialité du montage : le quotidien *La Nación* apparaît en premier plan, il cache en partie le corps d'Alice Domon ; l'espace est trop grand et les religieuses semblent perdues dans l'angle inférieur gauche ; les lettres du mot « Montoneros » semblent s'échapper de la photo et le sigle prend trop de place. Il y a une tension évidente entre l'information qu'on veut montrer, même avec des gestes exagérés (le mot « Montoneros », la date du journal *La Nación*), et l'information qu'on veut

<sup>34</sup> Il est nécessaire de prendre en compte le fait que, à cette époque, tous les journaux ne publiaient pas des photos. Nous n'avons pas encore trouvé de données sur le parcours de la photo et sur son passage de l'Agence France Presse au journal *Libération*.

<sup>35</sup> *Libération* (19/12/77 : p. 9) : « Argentine / La junta intoxique / Elle attribue aux "Montoneros" l'enlèvement de deux religieuses françaises ».

<sup>36</sup> *Libération* (21/12/77 : p. 11) : « Argentine / Un document (mal) truqué du général Videla ». Surligné par nos soins.

cache (où a été prise la photo? qui l'a prise?). C'est pour toutes ces raisons que *Libération* parle ouvertement de « truquage », mettant en évidence une tension entre la vérité que voudrait établir cette « preuve de vie » et le mensonge diffusé par la Junte. Dans l'analyse qu'apporte *Libération*, la photo semble intervertir sa valeur : au lieu d'être un document probatoire d'une vérité incontestable – comme l'est en général toute photographie, de par son caractère indiciel et fortement référentiel<sup>37</sup> –, il s'agit en fait d'une preuve irréfutable du mensonge. En décembre 1977, aucun moyen de diffusion de la presse écrite n'a donné à cette photo une valeur de « vérité », c'est-à-dire de représentation d'un référent qui a « réellement été là » (Barthes, 1987). Néanmoins, la photographie va acquérir cette force « véridique » avec l'utilisation qui en sera faite par la suite, dans les années 80 et 90, alors que les marques de sa provenance et le fait qu'elle ait été prise à l'ESMA ne seront plus visibles.

## La télévision

Parmi les multiples utilisations et rééditions de la photo tout au long des trente années qui se sont écoulées depuis les enlèvements, nous nous arrêterons sur certaines d'entre elles, en nous intéressant particulièrement à celles qui sont liées à l'utilisation de cette image par la télévision dans les années 80 et 90. Nous ferons référence à certaines émissions de la télévision française en ne centrant notre analyse que sur l'utilisation de la photo, ce qui impliquera de laisser de côté des analyses plus complètes sur l'ensemble de chacune des émissions et, plus généralement, sur les façons dont la télévision française évoque et représente la disparition de ces deux religieuses<sup>38</sup>. Il ne s'agit pas pour le moment d'une analyse historique de ces photographies, ni d'une périodisation, puisque nous ne ferons référence ni au contexte de production, ni aux transformations générales dans le champ de la représentation et de la mémoire. Nous ne cherchons qu'à signaler certaines caractéristiques d'une photo tout à fait spécifique (la photo de deux personnes disparues faite dans un centre clandestin de détention) et à évoquer certaines de ces utilisations en tant que « vecteur de la mémoire » dans des médias.

La première émission est le *docudrama* intitulé « La passion de sœur Alice », diffusé dans le cadre du programme les « Mercredis de l'information », sur TFI, le 14 avril 1982. Cette émission a été diffusée lorsque l'Argentine était en « une »

<sup>37</sup> Parmi les nombreux auteurs qui parlent du caractère référentiel et indiciel de la photographie en tant que « médium », voir Barthes (1987), Dubois (1986).

<sup>38</sup> Pour le moment, nous ne ferons référence ni à l'analyse des émissions postérieures à 2000, ni à des émissions de la télévision argentine. Ce travail est en cours. En effet, nous rencontrons des difficultés pour accéder à des émissions diffusées dans les années 80 et 90 en Argentine, puisqu'il n'y a pas d'archives de la télévision dans ce pays. De plus l'extension de notre article limite inévitablement notre travail.

de nombreux journaux français. Les informations traitaient de la guerre des Malouines qui avait commencé deux semaines auparavant. Dans ce contexte, la question des droits de l'homme n'était pas au centre des préoccupations des médias français. Par le biais de ce genre, le *docudrama*, qui était alors nouveau pour la télévision française et qui mélangeait reconstitution « fictive » et interviews de « témoins » des faits, le journaliste Michel Toulouze, responsable de l'émission, pensait pouvoir parler d'événements qu'il aurait été impossible d'aborder avec un « reportage classique »<sup>39</sup>. L'émission reconstruit la vie d'Alice Domon, dès son arrivée en Argentine, en réalisant une reconstitution filmée des actions et des endroits où avaient eu lieu les faits. Dans ce travail, l'émission se permet des libertés dramatiques. Par exemple, dans la reconstitution, les plantations de tabac de la province de Corrientes sont remplacées par des plantations caféières du Nicaragua (car, selon les réalisateurs, il était impossible de filmer en Argentine puisque la dictature était toujours au pouvoir)<sup>40</sup>.

Le *docudrama* reconstruit l'enlèvement et l'emprisonnement dans le centre clandestin de détention, sans que le nom de l'ESMA n'apparaisse jamais. Il inclut aussi des scènes très violentes de torture, avec pour protagoniste une actrice qui joue le rôle d'Alice Domon. On y voit aussi une scène représentant le moment précis où la photo des sœurs a été prise. Elle a lieu à la quarante-sixième minute de l'émission (qui dure une heure au total) : avec la banderole accrochée derrière elles sur laquelle est écrite « Montoneros » en lettres rouges, Alice retrouve Léonie pour la première fois depuis qu'elles sont arrivées au centre clandestin de détention. À cet instant, elles entament un dialogue dans lequel Alice demande pardon à Léonie pour l'avoir entraînée dans toute cette histoire : « Pardonne-moi, ils ont trouvé ton adresse dans mon carnet, je n'aurais pas dû aller chez toi », lui dit-elle. Ce dialogue est cohérent avec la centralité dramatique donnée à Alice et avec les besoins du scénario d'expliquer que Léonie Duquet n'avait pas la même participation sociale qu'Alice Domon, puisqu'elle était moins engagée politiquement. Néanmoins, en tenant compte des conditions d'emprisonnement de l'ESMA, la scène – les deux femmes parlant en toute liberté – est tout à fait invraisemblable ; de plus il est bien connu que les raisons de l'enlèvement de Léonie Duquet ne se limitent pas à une simple adresse trouvée dans un carnet.

<sup>39</sup> M.Toulouze explique les caractéristiques du genre dans un entretien réalisé par *Télérama* à propos du docudrama sur les sœurs enlevées. Voir Chr. Sorg, « Sœur Alice a disparu, qu'est-ce qu'on fait ? » (*Télérama*, 07/05/82 : pp. 38-40).

<sup>40</sup> Dans le cadre de cet article, nous n'analyserons pas ces nombreuses libertés dramatiques qui placent Alice au centre de l'action et ne font pas du tout apparaître les autres acteurs présents à ses côtés (les Mères de la Place de Mai n'apparaissent pas du tout, les paysans de Corrientes sont présentés comme des personnes « simples et ingénues » et pas comme les protagonistes d'une lutte qui leur a coûté d'être féroce ment réprimés), et qui vont jusqu'à faire chanter et danser les personnages sur des musiques tropicales qui n'ont rien à voir avec la tradition argentine. En tant que chercheuse argentine, ces libertés dramatiques nous interpellent fortement, parce qu'elles permettent d'interroger les façons qu'avaient les médias français de construire des images de l'Argentine pour un public hexagonal. Semblables questions dépassent l'objectif de cet article.

Pour l'analyse de cette scène, l'intérêt ne porte pas tant sur la reconstitution de la photo en elle-même (image 3)<sup>41</sup>, mais dans la recréation du moment où la photo a été prise (image 4). La reconstitution par le *docudrama* s'intéresse à l'information qui avait été escamotée par la photo d'origine, c'est-à-dire le hors-champ de la photo. Il s'agit des principales interrogations qui émanent de la photographie publiée en 1977 (qui a pris la photo? où a-t-elle été prise?).

Image 3 : « La passion de sœur Alice » .  
TF1 (14/04/82).



Image 4 : « La passion de sœur Alice » .  
TF1 (14/04/82).



Dans cette scène, l'émission de Michel Toulouze fait apparaître ces informations en images. Il s'agit d'informations qui manquent de précisions, puisque nous ne voyons qu'un mur nu, des éléments qui pourraient signaler la torture (une baignoire, un bac)<sup>42</sup> et un soldat avec un uniforme en toile (très différents des uniformes utilisés à l'ESMA) (image 4). Néanmoins, l'image originale, comme toute photo, portait déjà les traces de ce hors-champ que les marins s'efforçaient de cacher. Parmi les multiples indicateurs du hors-champ, Philippe Dubois (1986 : 164) fait référence au regard de la personne photographiée. C'est dans le jeu de regards, dans ce que voyaient Alice et Léonie au moment où elles étaient photographiées, que s'inscrit ce hors-champ, ce secret que les marins voulaient maintenir caché<sup>43</sup>. Mais ces regards, dans la photo originale, ne semblent pas être accrochés par quelque chose en particulier : Léonie a le regard perdu; Alice, un regard concentré. C'est comme si ces regards n'avaient pas la possibilité de se fixer sur ce qu'on ne nous laisse pas voir à nous non plus, spectateurs de la photo. Comme si une partie du bandeau que les personnes enlevées portaient sur les yeux à l'ESMA était toujours présente dans ces regards<sup>44</sup>. Ce n'est que dans ce sens que la photo « laisse voir » le centre clandestin de détention : car l'espace qui

<sup>41</sup> Source des images 3 à 15 : INA.

<sup>42</sup> La méthode de torture appelée le « sous-marin » ou la « baignoire » consistait à plonger la tête d'un/une prisonnier/e dans un récipient d'eau sale.

<sup>43</sup> Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une photo prise pour qu'elle circule en-dehors de l'ESMA, contrairement aux photos sorties de l'ESMA par V. Basterra. Dans ce sens, des éléments de la photo veulent être montrés à l'extérieur, ce qui met à la fois en évidence ce secret. En d'autres termes, la photo exhibe le secret dans sa qualité de secret.

<sup>44</sup> Les personnes enlevées à l'ESMA avaient les yeux bandés et la tête sous une cagoule. V. Manzano (2009 : 162-163) parle de la « position en bandeau » pour faire référence à la « rupture subjective que produit l'entrée dans un centre clandestin » et qui devient une médiation dans le contact entre les prisonniers et les tortionnaires. L'impossibilité de « voir » pour les prisonniers des camps de concentration nazis a été signalées dans de nombreuses analyses, voir Levi (1989 : 17) et Felman (1990).

entoure les religieuses ne peut être pénétré par leurs regards, et parce qu'elles ne peuvent pas non plus regarder le photographe (qui représente aussi, de façon indirecte mais très significative, les assassins). Le hors-champ indique aussi que la photo est le résultat du regard des tortionnaires sur leurs victimes. Il nous situe, nous spectateurs, en lieu et place des bourreaux. En reconstruisant en images le hors-champ de cette photo, l'émission de Michel Toulouze inverse ce jeu de regards et nous situe, nous, spectateurs, cette fois, en lieu et place des victimes, et non plus des bourreaux.

La deuxième émission à laquelle nous voudrions faire référence est l'émission « Résistances », du 5 septembre 1985, un magazine spécial consacré à la question des droits de l'homme, diffusé sur Antenne 2 et présenté par Bernard Langlois. Lorsque cette émission est diffusée, la dictature en Argentine est finie et un important procès aux principaux responsables des crimes commis pendant le régime est mis en place<sup>45</sup>. Les témoignages de survivants des centres clandestins de détention, dont ceux de l'ESMA, sont diffusés quotidiennement dans les médias argentins<sup>46</sup>.

Dans ce contexte, l'émission « Résistances » décide d'inclure un témoin inhabituel qui est présenté comme un « tortionnaire de l'ESMA », et qui s'appelle Claudio Vallejos. L'émission reconstruit l'histoire de l'enlèvement et de l'assassinat des sœurs, en utilisant comme support visuel un parcours filmé à travers les différents endroits où, selon ce tortionnaire de l'ESMA, les religieuses auraient circulé après avoir été enlevées<sup>47</sup>. Les informations contenues dans le témoignage de Vallejos ne coïncident avec aucun des témoignages des survivants de l'ESMA sur le sort des religieuses, ni à l'époque, ni par la suite. Il est fortement probable que le témoignage de Vallejos soit en grande partie faux. Cependant, ce témoignage est utilisé pour magnifier le calvaire des religieuses<sup>48</sup>, puisqu'il décrit dans le détail des tortures épouvantables et il dit que l'emprisonnement s'est prolongé pendant des mois.

<sup>45</sup> Entre avril et décembre 1985, les neuf commandants à la tête du gouvernement dictatorial entre 1976 et 1982 ont été jugés pour violations des droits de l'homme par le biais d'un tribunal civil de la justice ordinaire. À la suite de ce procès, deux d'entre eux ont été condamnés à la prison à vie et trois autres à des peines allant de 4 à 17 ans de prison. En 1990, ils ont été tous mis en liberté suite à une grâce présidentielle signée par le président C. Menem.

<sup>46</sup> Sur le rôle des médias argentins pendant le procès des ex-commandants, voir Feld (2002).

<sup>47</sup> Les images ont presque toutes été prises à partir d'une voiture en mouvement dans laquelle Cl. Vallejos parle. Cela était dû, selon le présentateur, au fait que Vallejos était « poursuivi en Argentine » et a été emmené, pour le tournage, « clandestinement » à Buenos Aires depuis sa résidence de Rio de Janeiro. Le présentateur précise : « La reconstitution de l'itinéraire des deux religieuses françaises allait donc se réaliser sous liberté surveillée, tous les lieux étaient filmés en caméra cachée et quelques fois visités sous des prétextes divers ».

<sup>48</sup> Dans les émissions analysées pour cette recherche, les remarques sur la figure d'A. Domon par le biais de références religieuses abondent. Le « martyrologe » est très présent dans un grand nombre de ces références. Cette caractéristique, qui ne sera pas examinée dans cet article, ouvre des pistes de recherches intéressantes pour l'élargissement de ce travail.

La photo des sœurs apparaît comme un élément du décor dans la présentation du programme. Le dos appuyé contre un mur nu, le présentateur est debout devant un panneau avec la photo (image 5). La caméra se rapproche jusqu'à ce qu'elle s'arrête sur l'image des religieuses (images 6 et 7). L'élément le plus significatif de la réutilisation de la photo est le nouvel encadrement de l'image : dans ce découpage, l'espace qui entoure les sœurs a été effacé et la banderole avec l'inscription « Montoneros » n'apparaît plus. Bien que dans le reste de l'émission on parle de l'ESMA, et il est signalé que les religieuses y ont été amenées, à aucun moment il n'est dit que la photographie a été prise dans ce centre clandestin.

Image 5 : « Résistances », Antenne 2, (05/09/85).



Image 6 : « Résistances »,  
Antenne 2, (05/09/85).



Image 7 : « Résistances »,  
Antenne 2, (05/09/85).



Le recadrage de la photo place les visages au centre de l'image et fait ressortir les ombres qui entourent les deux femmes. Ainsi le recadrage aide-t-il à renforcer le plaidoyer que l'émission veut construire contre les crimes de la dictature et en faveur de la mémoire des deux religieuses disparues. Dans les visages, la pâleur et la maigreur d'Alice ressort. On peut deviner que les deux femmes ont subi des mauvais traitements et des tortures. Par ailleurs, le fait de situer la photo sur un mur nu génère l'impression qu'elles se trouvent dans un endroit tout particulièrement sordide (cet effet est accompagné par la musique avec laquelle est réalisé le zoom vers la photo). Le recadrage met donc en avant les marques que les conditions d'emprisonnement ont laissées sur les sœurs. Ces conditions étaient visibles sur la photo, dès le début, pour les personnes qui ont connues les

sœurs. Voici le témoignage d'une religieuse française qui a collaboré avec Alice et Léonie en Argentine :

« Je m'arrête sur l'épouvantable photo des deux femmes. Quelle horreur... Ma pauvre Léonie est méconnaissable. Elle n'a pas ses lunettes et son regard semble perdu. Sa bouche fermée, son expression de dureté, ses cheveux décoiffés. À sa gauche, se trouve ma Caty, son regard sombre, plein de rage, sa mandibule est contractée. Elle a un aspect fatigué et elle a l'air très maigre » (Pierron, 2009 : 100-101).

Ainsi, dans cette nouvelle utilisation, la photographie révèle-t-elle une autre caractéristique : il s'agit d'un document qui dit qui étaient les sœurs disparues. Sa valeur de « vérité » est détournée et il n'est plus possible de percevoir les marques d'origine du document. La photo illustre donc la simple existence de ces personnes que les militaires ont faites disparaître, et non pas les « truquages » de la Junte ou le hors-champ constitué par l'ESMA.

Dans d'autres émissions diffusées par la suite, surtout des journaux télévisés, la photo conservera et renforcera cette qualité d'« illustration ». Elle ne contiendra toujours pas ses marques d'origine et ne montrera toujours pas la banderole des « Montoneros ». Elle sera utilisée comme « entrée en matière ». À ce propos, nous pouvons faire référence à une tension importante entre cette photo en particulier et d'autres photos qui apparaissent dans les émissions de télévision, dans lesquelles les religieuses sont souriantes, debout, en action ; c'est-à-dire, vraiment « vivantes ». Les émissions ont recours à une série de stratégies pour mettre côte à côte, dans des images, les deux religieuses. Cependant, la photo prise à l'ESMA est la seule sur laquelle elles sont réellement l'une à côté de l'autre ; c'est pourquoi cette photo peut constituer une illustration de ce que le journalisme appelle l'« affaire des deux religieuses disparues ». Dans de nombreux journaux télévisés des années 90, la photo et l'« affaire » deviennent des équivalents sur la scène télévisuelle. On peut d'ailleurs remarquer que pour montrer cette « vérité » de l'« affaire », les émissions de télévision n'hésitent pas à avoir recours de nombreuses fois à de nouveaux « truquages » et photomontages qui éloignent encore plus la photo de son origine. Deux exemples. Dans le journal télévisé de TF1 du 26 février 1996, qui évoque la plainte de la France demandant l'extradition d'Alfredo Astiz, pendant la visite du président argentin d'alors, Carlos Menem, à Paris<sup>49</sup>, la photo des sœurs apparaît en fond de la présentation de l'information, mais sans aucun cadre spatial : on ne voit ni le journal *La Nación*, ni la banderole et il n'est bien entendu pas signalé que la photo a été prise à l'ESMA. Les ombres qui entourent les portraits ont été effacées et ces

<sup>49</sup> A. Astiz n'a pas été poursuivi par la justice argentine, puisqu'il était sous le coup de la loi d'Obéissance due de 1987. Cependant, il a été jugé par contumace en France en 1990 et condamné à la prison à vie. Depuis lors, le gouvernement français n'a cessé de demander son extradition au gouvernement argentin. Dans les années 90, le président C. Menem a refusé l'extradition à de nombreuses reprises. Depuis 2005, et la réouverture des procès en Argentine, A. Astiz peut être jugé dans ce pays.

Deux religieuses françaises disparues à l'ESMA : Alice Domon et Léonie Duquet

visages apparaissent bizarrement propres, presque comme un logo, sur un fond de téléviseurs allumés (image 8).

Image 8 : JT,TF1 (26/02/96).



Le journal télévisé de France 3 du 25 février 1996, qui évoque le même fait, montre la photo des religieuses derrière la présentatrice du journal, mais cette fois l'ordre et l'espace ont été changés. Les religieuses n'apparaissent plus l'une à côté de l'autre. Cette fois, Alice se trouve au-dessus et Léonie en dessous (image 9). Ensuite, il ne reste plus que l'image de la photo et on les voit l'une à côté de l'autre, comme si on avait utilisé une loupe pour augmenter le visage de sœur Alice, qui sur l'image suivante est seule, alors que le visage de Léonie s'est évanoui (images 10 et 11).

Image 9 : JT, France 3 (25/02/96).



Image 10 : JT, France 3 (25/02/96).



Image 11 : JT, France 3 (25/02/96).



## La mémoire

La dernière émission que nous voudrions analyser permet d'évoquer la construction de l'image des religieuses comme icône de la mémoire des disparus, et la place symbolique qu'occupent les deux sœurs françaises par rapport à d'autres cas de disparitions, surtout dans l'imaginaire français. Les différentes actions mémorielles – qui ont eu lieu depuis trente ans – mettent en évidence une tension (que nous n'analyserons pas ici) entre les milliers de disparus comme un ensemble et quelques cas spécifiques qui sont connus publiquement et reconnus comme des cas particuliers. En Argentine, la mémoire sociale a mis sur le devant de la scène certains noms plus identifiables que d'autres, plusieurs correspondent à des personnes qui ont été emprisonnées et assassinées à l'ESMA<sup>50</sup>. En France, cette place de « disparus symboliques » a été jusqu'à maintenant presque exclusivement occupée par les deux religieuses et ce, malgré la disparition de dix-huit autres citoyens français en Argentine, pour lesquels il existe d'ailleurs une demande de justice et vérité depuis plus de trente ans<sup>51</sup>.

Dans une très brève émission de six minutes diffusées sur France 2 le 27 décembre 1992, intitulée « Raconte »<sup>52</sup>, une présentatrice parle devant les caméras et raconte les faits liés à la disparition des religieuses en Argentine. Le travail visuel du programme est pauvre et l'image de la femme parlant devant la caméra prédomine. Cependant, la photo des sœurs est incluse dans un nouveau photomontage. Il s'agit d'un fondu enchaîné d'images allant du visage des religieuses (image 12), en passant par les photos des autres disparus français (images 13 et 14), et qui finit sur un panneau avec le visage de nombreuses personnes disparues (image 15).

On a donc la sensation que les visages des sœurs se trouvent dans ces panneaux avec les milliers de photos des disparus que les Mères de la Place de Mai et d'autres organisations de défense de droits de l'homme ont constitués pour les diverses manifestations publiques en Argentine. Ainsi les religieuses sont-elles incorporées dans un des supports de la mémoire les plus significatifs, en relation avec les disparus. Mais ici la photo est ajoutée à un ensemble auquel elle n'appartient pas. De nombreuses analyses ont été réalisées sur l'utilisation de ces

<sup>50</sup> Par exemple, l'écrivain R. Walsh, une des dirigeantes des Montoneros Norma Arrostito, la fondatrice des Mères de la Place de Mai A. Villaflor.

<sup>51</sup> L'autre nom très emblématique des initiatives mémorielles françaises, dans ce cas non pas lié aux victimes mais aux bourreaux, est celui d'A. Astiz. Il est évident que leur qualité de « religieuses » a été un élément essentiel pour que les figures d'A. Domon et L. Duquet puissent se distinguer des autres disparus français. Il faut encore explorer dans le détail la relation entre image et religion dans la construction de la mémoire de ce cas.

<sup>52</sup> Émission du Père B. Marliangeas, coordination M.-B. Noël. Il s'agit d'une émission religieuse. Nous ne pouvons nous empêcher de signaler le ton « pédagogisant » avec lequel est fait le récit ; il donne parfois le sentiment que la présentatrice raconte un conte pour enfant.

photographies de disparus dans l'espace public. Toutes insistent sur le fait que ces clichés sont antérieurs à la disparition :

« Les photographies des visages des jeunes assassinés et disparus pendant la dictature argentine constituent une des formes les plus courantes de se souvenir d'eux, de les représenter, de les rendre vivants. [...] Ces petites photos d'identité en noir et blanc n'ont pas été envisagées pour « faire l'histoire ». En général, elles appartenaient à des cartes d'identité, des cartes de clubs, de bibliothèques, de syndicats, de partis politiques ou d'universités. Plus rarement, aux débuts de l'utilisation d'images des disparus dans l'espace public, il y eut des photos de « moments de vie » de ces disparus. *Ainsi, l'origine de ces photographies n'avait rien à voir avec son utilisation postérieure.* Faites pour être utilisées pour des papiers ou pour immortaliser des moments de bonheur en famille, *a posteriori*, avec la disparition, elles ont eu pour objectif principal d'être un instrument de dénonciation sur l'absence de personnes en Argentine. Elles ont ainsi inauguré une autre forme de protestation contre la violence à l'intérieur des frontières du pays » (Da Silva Catela, 2009 : 342; mis en italiques par nos soins).

Image 12 : « Raconte », France 2 (27/12/92).



Image 13 : « Raconte », France 2 (27/12/92).



Image 14 : « Raconte », France 2 (27/12/92).



Image 15 : « Raconte », France 2 (27/12/92).



Les

« photos de vie » des personnes disparues qui sont ensuite devenues des « photos de dénonciation » portent les traits des disparus que les Mères et d'autres membres des familles ont voulu récupérer et montrer publiquement : l'identité de ces personnes, leurs visages, leur histoire en tant qu'êtres humains et que militants. C'est-à-dire, l'histoire de ces personnes *avant* qu'elles

ne deviennent des disparus. Il s'agit de tous les traits que le régime a niés et qu'il a voulu faire disparaître, comme s'ils n'avaient jamais existé, en enlevant et assassinant clandestinement des milliers de citoyens.

Au contraire, la photo des religieuses est une photo de deux personnes qui *sont déjà des disparus*, qui se trouvent dans un espace intermédiaire entre la vie et la mort : le centre clandestin de détention. En effaçant l'origine et en incorporant la photo dans un panneau de portraits de disparus, l'opération mémorielle qui est ici réalisée efface deux éléments : elle omet l'image des religieuses « en vie » (avant d'avoir été enlevées) et elle passe sous silence le fait que les marins ont pris cette photo pour cacher la mort des deux sœurs.

## Conclusion

Dans ce bref récit sur le parcours de la photographie des religieuses françaises, de ses rééditions et de ses resignifications dans certaines émissions de la télévision française, on peut observer, à grands traits, certaines des différentes opérations que réalisent les médias, et tout particulièrement la télévision, lorsqu'ils évoquent la disparition de personnes pendant la dictature argentine : reconstruire et recréer des images documentaires qui n'ont jamais existé, mettre en avant certaines caractéristiques des images existantes pour qu'elles soient plus sordides et que les signes de tortures soient plus visibles, omettre l'origine des images pour qu'elles deviennent l'équivalent d'autres photographies. Ce sont toutes des opérations mémorielles dont la valeur et la signification pour la mémoire sociale doivent être encore étudiées. Cependant, il est nécessaire d'insister sur le fait que le lien entre images et disparition se complexifie amplement lorsqu'on analyse les quelques photographies prises dans les centres clandestins de détention et diffusées dans l'espace public. Il convient d'ailleurs de signaler que cela se produit tandis que ces photos ne montrent ni les conditions d'emprisonnement, ni les assassinats, ni les lieux de détention clandestine tels qu'ils étaient à cette époque.

Si la disparition en Argentine s'est caractérisée par le manque d'images, puisque les actions les plus sanglantes de la dictature ont eu lieu loin de la visibilité publique, les quelques photographies prises dans les centres clandestins de détention permettent de se rapprocher de ces opérations mémorielles, dans lesquelles le visible et l'invisible se mêlent et génèrent de nouvelles significations.

## Références

- Barthes R., 1987, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard.  
 Berger J., 1998, *Mirar*, Buenos Aires, Ediciones de la Flor.

Deux religieuses françaises disparues à l'ESMA : Alice Domon et Léonie Duquet

- Blaustein E., Zubieta M., 1998, *Decíamos ayer. La prensa argentina bajo el Proceso*, Buenos Aires, Colihue.
- Brodsky M., 2005, *Memoria en construcción : el debate sobre la ESMA*, Buenos Aires, La Marca Editora.
- Bousquet J.-P., 1983, *Las locas de Plaza de Mayo*, Buenos Aires, Cid Editor.
- Cabrejas E., 1998, *Algo habrán hecho (monjas francesas desaparecidas)*, Buenos Aires, Ediciones de la Flor.
- Da Silva Catela L., 2009, « Lo invisible revelado. El uso de fotografías como (re) presentación de la desaparición de personas en la Argentina », pp. 337-361, in : Feld Cl., Stites Mor J., éds, *El pasado que miramos. Memoria e imagen ante la historia reciente*, Buenos Aires, Paidós.
- Dubois Ph., 1986, *El acto fotográfico. De la Representación a la Recepción*, Barcelona, Paidós.
- Felman S., 1990, « A l'âge du témoignage : Shoah de Claude Lanzmann », pp. 55-145, in : Lanzmann Cl. et al., *Au sujet de Shoah. Le film de Claude Lanzmann*, Paris, Belin.
- Feld C., 2002, *Del estado a la pantalla : Las imágenes del juicio a los ex comandantes en Argentina*, Madrid et Buenos Aires, Siglo XXI Editores.
- 2009, « Souvenirs de l'ESMA : l'exploration d'un espace complexe », pp. 213-233, in : Walter J., Fleury B., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre 2. Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Franco M., 2008, *El exilio. Argentinos en Francia durante la dictadura*, Buenos Aires, Siglo XXI.
- Goñi U., 1996, *Judas, La verdadera historia de Alfredo Astiz, el infiltrado*, Buenos Aires, Sudamericana.
- Levi P., 1987, *Les naufragés et les rescapés. Quarante ans après Auschwitz*, trad. de l'italien par A. Maugé, Paris, Gallimard.
- Manzano V., 2009, « Garage Olimpo o cómo proyectar el pasado sobre el presente (y viceversa) », pp. 155-180, in : Feld C., Stites Mor J., éds, *El pasado que miramos. Memoria e imagen ante la historia reciente*, Buenos Aires, Paidós.
- Pierron Y., 2009, *Misionera durante la dictadura*, Buenos Aires, Planeta.
- Schindel E., 2005, *Desaparición y sociedad. Una lectura de la prensa gráfica argentina (1975-1978)*, Thèse de doctorat, Freie Universität Berlin. Accès : [www.diss.fu-berlin.de/diss/receive/FUDISS\\_thesis\\_000000001574](http://www.diss.fu-berlin.de/diss/receive/FUDISS_thesis_000000001574). Dernière consultation : octobre 2009.
- Uriarte C., 1991, *Almirante Cero. Biografía no autorizada de Emilio Eduardo Massera*, Buenos Aires, Planeta.



> PLURIEL

GALYNA DRANENKO

Université nationale de Tchernivtsi, Ukraine

galynadranenko@yahoo.fr

RÉCITS DE VIE ET VIE DES RÉCITS :  
IVAN BAGRIANYI, UNE FIGURE EMBLÉMATIQUE  
DE L'HISTOIRE UKRAINIENNE AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

**Résumé.** — Il est question ici de la portée d'un écrivain considéré comme une voix-témoin de l'expérience tragique et des rapports entre témoignage et fiction. Aussi s'agira-t-il d'étudier les formes d'expression littéraire de la violence historique et l'impact d'une œuvre sur la prise de conscience d'événements contestés, de retracer le parcours biographique d'un écrivain ukrainien, Ivan Bagrianyi, dont le récit de vie présente une suite d'événements qui entrent en écho avec des moments-clés de l'histoire ukrainienne, d'examiner les rapports entre le destin d'un individu et les contenus d'une mémoire collective, et d'analyser, en ce sens, son roman *Le Jardin de Gethsémani*, en montrant comment une fiction peut devenir une source de connaissance historique et un moyen de transmission d'une mémoire ukrainienne longtemps empêchée.

**Mots clés.** — Littérature ukrainienne, Ivan Bagrianyi, *Le Jardin de Gethsémani*, violence historique, témoignage, fiction, mémoire.

Selon Paul Ricœur (2006 : 26), « la mémoire collective n'est pas privée de ressources critiques; les travaux écrits des historiens ne sont pas ses seules sources de représentation du passé; ceux-ci sont en concurrence avec d'autres types d'écriture : récits de fiction, transpositions au théâtre, essais, pamphlets ». Ainsi la question de la mémoire – collective ou individuelle – se révèle-t-elle souvent comme le lieu principal d'une rivalité entre l'historiographie et la littérature. La menace de la banalisation des pages noires de l'histoire ukrainienne et le risque de l'historicisation du négationnisme obligent les chercheurs à relire, sur un mode à la fois historiographique, sociologique et littéraire, les œuvres de fiction relatant des événements qui constituent l'histoire des Ukrainiens au XX<sup>e</sup> siècle. Citons, entre autres faits, la révolution russe et ses conséquences, les premières expériences de la mise en place d'un état indépendant, la collectivisation, la famine artificielle, les purges, les répressions, les déportations, la Seconde Guerre mondiale, les mouvements de révolte, l'indépendance nationale.

En Ukraine, au début des années 90, on a assisté à la redécouverte, sinon à la première lecture, d'œuvres qui constituent une couche fondamentale d'une littérature nationale, dont les auteurs ont été victimes de répressions sanglantes dans les années 20-30. Ainsi Yuriy Lavrinenko<sup>1</sup> a-t-il nommé cette génération « la Renaissance fusillée ». Dans son essai *Littérature du vitalisme* (1959 : 954), il fait remarquer que

« la littérature de cette période est à chercher non pas dans les nouveaux livres, mais dans les archives d'instruction des *seksots*<sup>2</sup> du NKVD<sup>3</sup>, dans les procès des assises militaires et des assises spéciales du Tribunal Suprême à Moscou et dans ses autres antennes des provinces impériales. Elle fut écrite avec des éclaboussures du sang des fusillés sur les murs des geôles, avec les faisceaux nerveux dans les prisons, avec les pointes des doigts et les pieds gelées dans les camps socialistes de concentration de la Russie du Nord et de la Sibérie. Il est évident que cette période doit être étudiée non pas par les critiques littéraires, mais par les historiens ukrainiens, qui étudient l'époque où Moscou tente de détruire définitivement l'Ukraine »<sup>4</sup>.

Cela signifie que non seulement la littérature ukrainienne a pris la forme d'archives « fictionnalisées » rapportant des témoignages, mais que les archives soviétiques renferment cette littérature celée, bannie, presque détruite. Dès lors, on comprend que l'exploration de ces documents passe par l'assimilation « des problématiques historico-politiques *a priori* étrangères à la littérature, et [par la mise] à l'épreuve, ou à la question, [des] notions que l'histoire, le droit et la philosophie politique nous ont léguées : celles de "totalitarisme", de "crimes de masse", de "violence politique extrême", de "massacre" et de "génocide" »

<sup>1</sup> Y. Lavrinenko a lui-même passé sept ans dans les camps concentrationnaires soviétiques (1935-1942).

<sup>2</sup> Abréviation russe de « *sekretnyi sotroudnik* », collaborateur secret.

<sup>3</sup> Commissariat du Peuple aux Affaires Intérieures, il succède en 1934 au GPOU, Direction politique d'État.

<sup>4</sup> Toutes les traductions, sauf mention contraire, sont assurées par nos soins.



Illustration 1 : Portrait d'Ivan Bagrianyi.

(Coquio, 2007 : 174). L'étude comportera deux parties intitulées récits de vie et vie de récits, un chiasme qui renferme respectivement deux axes de recherche : l'un étudie le statut d'auteur et l'autre examine le contenu de son témoignage. Le corpus porte sur un auteur ukrainien, Ivan Bagrianyi<sup>5</sup> (1906-1963). Au-delà des qualités littéraires de l'œuvre de cet écrivain reconnu par l'ensemble de ses pairs, ce choix est motivé par deux raisons essentielles : d'une part, le caractère exemplaire de l'expérience vécue par cet écrivain dans son pays et, d'autre part, les phénomènes de déterritorialisation qu'il a subis tant dans sa carrière que dans la réception de son œuvre. À la fois poète, écrivain, journaliste et homme politique, Ivan Bagrianyi a été parmi les premiers prosateurs à « écrire les camps » soviétiques. Cela lui vaut aujourd'hui l'appellation de « Soljenitsyne ukrainien »<sup>6</sup>. Rappelons que son nom figurait sur la liste des candidats proposés pour le prix Nobel de littérature en 1963 ; mais sa mort, cette même année, l'a empêché de concourir. Il est vrai que l'expérience concentrationnaire personnelle d'Ivan Bagrianyi était abondante et diverse : plusieurs années dans les prisons du NKVD, déportation au Bamlag, détention dans les camps DP en Allemagne... Il a non seulement été un survivant des camps soviétiques, mais aussi un rescapé qui a dû fuir son propre pays, devenu lui-même un « camp... socialiste ». L'écrivain émigré a su transformer son vécu en une œuvre littéraire et en écrits divers (articles de journaux, essais, pamphlets...). Par exemple, son roman *Les Chasseurs de tigres*, publié une première fois en 1944 et traduit dans de nombreuses langues<sup>7</sup>, s'appuie sur le souvenir de son expérience de déporté au Bamlag (1932-1937). De même, l'autre roman, qui a fait sa renommée, *Le Jardin de Gethsémani*, traduit en français, raconte deux ans de sa détention dans les prisons staliniennes (1938-1939). On peut dire que l'ensemble de son œuvre est une sorte de proclamation des droits à la dignité de l'homme et de tout un peuple, qui se trouve sous le joug bolchevique et moscovite ; c'est une œuvre écrite contre l'idéologie soviétique, contre le mensonge politique et contre l'enfer organisé.

<sup>5</sup> Il existe également d'autres translittérations du nom de l'écrivain en alphabet latin : *Bahriany*, *Bagrianyi*, *Bagryaniy*, *Bahrianyj*.

<sup>6</sup> Pour mémoire, rappelons que les œuvres d'A. Soljenitsyne sont publiées d'abord en URSS, bien après celles d'I. Bagrianyi, et après la mort de Staline.

<sup>7</sup> Ce roman a été réédité en allemand trois fois, soit un tirage de plus d'un million d'exemplaires (*Das Gesetz des Taiga*, 1961). Pour la traduction en anglais, voir I. Bahriany, 1944 (1946), *The Hunters and the Hunted*, trad. par G. Luckyj, New-York, St. Martin's Press, 1957.

Dans la première partie, nous retracerons brièvement le parcours biographique d'Ivan Bagrianyi, en mettant en évidence la « qualité » d'un tel auteur en tant que « voix-témoin » de l'expérience tragique (y compris concentrationnaire). Cette tâche nous conduira, dans un premier temps, à traiter la question des différents statuts de cet auteur : un écrivain engagé ; un engagé écrivain, un écrivain témoin ; un témoin écrivain, un écrivain immigré ; un immigré écrivain. En effet, en tant que récit, la vie de l'écrivain présente une suite d'événements qui sont reliés à des moments clés de l'histoire ukrainienne. Ensuite, nous verrons comment se tissent les rapports entre le récit d'une vie et les contenus des mémoires collectives ukrainiennes.

Dans la seconde partie de l'analyse, nous étudierons plus précisément le roman d'Ivan Bagrianyi *Le Jardin de Gethsémani*. Il s'agira de voir comment une fiction déclarée peut devenir une source de connaissance historique et un moyen de transmission d'une mémoire ukrainienne longtemps empêchée. Nous rejoignons ici la préoccupation de Nathalie Heinich (1998 : 139) qui interroge dans quelle mesure on peut et doit « prendre au sérieux le roman, non seulement comme document littéraire mais comme document historique, c'est-à-dire comme témoignage ». En effet, nous faisons l'hypothèse que la configuration narrative, avec ses qualités littéraires propres, participe fortement à la crédibilité du récit pour le lecteur. Ce qui conduit à soulever plusieurs interrogations sur l'écart entre le témoignage et la fiction, les formes d'expression littéraire de la violence historique, et l'impact d'une œuvre littéraire sur la prise de conscience d'événements historiques contestés.

## Récits de vie : Ivan Bagrianyi et *Renaissance fusillée*

La littérature perdue est une mémoire perdue, mais aussi l'Histoire perdue. Les persécutions russes de la littérature ukrainienne ont une longue histoire<sup>8</sup>, mais cette histoire n'a jamais été aussi tragique qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Dans son ouvrage *La Renaissance fusillée*<sup>9</sup>, Yuriy Lavrinenko (1959 : 12) cite le texte d'un télégramme envoyé par des membres de l'Association des écrivains ukrainiens, « La Parole », de New York, le 20 décembre 1954, au deuxième Congrès des écrivains soviétiques, dans lequel les écrivains exilés posent la question suivante : « En 1930 le nombre d'écrivains ukrainiens qui publiaient leurs œuvres se montait à 259. Après 1938 on n'en comptabilise plus que 36. Nous demandons à MGB d'expliquer où et pourquoi

<sup>8</sup> Voir en particulier Dragomanow (1878).

<sup>9</sup> Anthologie des œuvres (majoritairement des poèmes), écrites en Ukraine entre 1917 et 1933, interdites à la publication en URSS, éditée à Paris dans les éditions *Kultura* en 1959 par J. Giedroyc. J. Giedroyc (1906-2000) a fondé *Kultura* à Paris. C'était une revue sur les cultures polonaise et mondiale, dont de nombreux articles étaient consacrés à une lutte sans merci contre le communisme et le totalitarisme. Ont collaboré à cette revue de grands écrivains et penseurs du XX<sup>e</sup> siècle, comme A. Camus, S. Weil, G. Orwell, W. Gombrowicz, etc.

223 écrivains ont disparu de la littérature ukrainienne ». Ce télégramme était accompagné d'un document qui synthétisait au mieux les résultats d'une recherche entreprise par les survivants, compte tenu du fait que les statistiques précises n'étaient pas possibles à l'époque. Les 223 écrivains ukrainiens disparus corps et bien en URSS se répartissent ainsi : 17 fusillés sans autre forme de procès, 8 suicidés, 175 arrêtés, déportés en camps et bannis *de facto* de la littérature ukrainienne par divers moyens policiers (parmi ceux-là, nombreux sont ceux qui ont été fusillés ou ont péri dans les camps), 16 disparus, 7 décédés de mort « naturelle ».

Dans ce contexte, rappelons quelques noms d'intellectuels éminents qui appartiennent à la génération de la « Renaissance fusillée ». Citons pour mémoire : Yakiv Savtchenko, critique littéraire, poète, un des premiers symbolistes ukrainiens (disparu dans un camp à Solovki en 1937); Mykola Zerov, homme de lettres, poète, traducteur, critique littéraire et polémiste (disparu, probablement fusillé, à Solovki en 1937-1938); Mykhail Semenko, poète, créateur et leader du futurisme ukrainien (disparu dans un camp à Solovki en 1937); Mike Johansen, poète, prosateur, traducteur, théoricien de la littérature, linguiste (déporté en Sibérie, fusillé en 1937); Pavlo Fylypovytch, poète, critique littéraire, professeur des universités, traducteur (disparu dans un camp à Solovki en 1937); Guéo Chkouroupij, poète, théoricien du futurisme (disparu à Solovki en 1937, probablement fusillé); Vassyl Bobyns'kyi, poète et traducteur (déporté en Sibérie en 1934, ensuite disparu); Mykhailo Draï-Khmara, homme de lettres et poète, traducteur entre autres de Verlaine, Mallarmé, Maeterlinck (déporté en 1936 à Kolyma, disparu en 1937-1938); Yevhen Ploujnyk, poète et dramaturge (condamné à mort en 1935, verdict commué en 10 ans de camp, et donc déporté à Solovki, mort en 1936); Valeryan Pidmohylnyi, maître de la nouvelle ukrainienne, romancier et traducteur<sup>10</sup> (déporté à Solovki, disparu en 1937, probablement fusillé); Mykola Koulich, le maître du théâtre ukrainien (déporté à Solovki en 1934, disparu en 1937, probablement fusillé); Volodymyr Yurynets', philosophe et critique littéraire (déporté en Sibérie en 1934, disparu), Les' Kourbas, metteur en scène et critique de théâtre (arrêté en 1933, déporté à Solovki, disparu en 1937, probablement fusillé). Et nous pourrions allonger la liste...<sup>11</sup>

Ces « disparitions » systématiques sont dues à l'extermination des prisonniers politiques dans les camps à partir du mois d'août 1937 (leur libération était considérée comme indésirable et dangereuse). Par exemple, près de Medvègègorsk en Carélie, non loin des fameux Solovki, en hommage au 20<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution d'octobre, 1 111 prisonniers politiques ont été fusillés en cinq

<sup>10</sup> V. Pidmohylnyi a été traducteur de plusieurs œuvres de la littérature française en ukrainien (celles de Voltaire, de Diderot, de Balzac et surtout de Maupassant).

<sup>11</sup> Nous renvoyons également à l'ouvrage de Luckyj (1988). Celui-ci contient des informations biographiques et bibliographiques sur 254 écrivains ukrainiens, répartis en quatre catégories : 1/ exterminés et « suicidés » sous la contrainte; 2/ arrêtés et/ou déportés vers les travaux forcés; 3/ auteurs réhabilités après 1956 dont les œuvres ont été partiellement republiées; 4/ écrivains qui ont cessé d'écrire et de publier après les années 30.

jours après la sentence d'un « tribunal de trois »<sup>12</sup> (Sverstuk, 2007 : 690). C'est ainsi qu'ont péri beaucoup de représentants de l'élite intellectuelle ukrainienne. Quelques années auparavant, les 13-15 décembre 1934, 28 personnes – dont les poètes Dmytro Falkivs'kyi et Oleksa Vlyz'ko, le nouvelliste Hryhoriy Kossynka, le romancier, le dramaturge et journaliste Kost' Boureviy et d'autres (une quinzaine d'écrivains ukrainiens en tout) – ont été condamnées par la cour d'assises de Moscou du Tribunal militaire suprême de l'URSS, qui siégeait *extra muros* en Ukraine, et fusillées sur la foi de dénonciations absurdes et grotesques. L'acte d'accusation stipulait que « la plupart des accusés étaient arrivés en URSS avec des bombes et des revolvers en provenance de Pologne et de Roumanie pour exécuter une chaîne d'actes terroristes » (Lavrinenko, 1959 : 252). Plusieurs d'entre eux n'avaient jamais mis les pieds à l'étranger!

Au vu de l'histoire tragique de l'Ukraine, les récits de vie des représentants de la génération « Renaissance fusillée » sont ceux d'une seule vie – celle de tout un peuple ukrainien qui, au XX<sup>e</sup> siècle, a dû subir plusieurs catastrophes historiques : la révolution bolchévique, la collectivisation, la famine artificielle, les répressions, les déportations, les guerres, les exils... La vie d'Ivan Bagrianyi et de sa famille a elle aussi été remplie d'épreuves : misère matérielle et pillages de leurs biens par les bolchéviques, terreur rouge et mensonges, le choix sans choix lors de la guerre et l'exil. Maksym Balaklyts'kyi évoque deux traits principaux de l'œuvre d'Ivan Bagrianyi : d'abord son aspect autobiographique et ensuite son intertextualité. Cette dernière qualité permet au critique de « considérer son œuvre romanesque comme un cycle soudé et toutes ses œuvres comme une partie d'un métatexte [...] c'est-à-dire comme un portrait de sa génération, celle de la "renaissance fusillée" des années 1920 » (Balaklyts'kyi, 2006 : 16). Ainsi Ivan Bagrianyi fait-il partie des survivants de cette génération. Avec quelques autres de ses pairs<sup>13</sup>, il représente une sorte du minimum vital ayant permis à la littérature ukrainienne de subsister dans ce contexte difficile – ce n'est pas un hasard si cette littérature est appelée « littérature du vitaisme ». L'écrivain lui-même notait : « On n'écrivait pas un livre, on trompait la mort » (Bagrianyi, 1956 : 499).

## Artiste révolutionnaire ou révolutionnaire artiste ?

Le fait qu'un fils d'un ouvrier et d'une paysanne entre en littérature sous le nom « Le Rouge »<sup>14</sup> peut être considéré comme un symbole manifeste de l'époque

<sup>12</sup> Ce « tribunal » était composé de trois *nkvdistes*.

<sup>13</sup> Parmi les écrivains de cette génération, citons T. Osmatchka (1895-1962), poète moderniste, traducteur et romancier, qui a continué à écrire en « exil extérieur » en Allemagne. D'autres écrivains, survivants des camps soviétiques, comme O. Vychnia (1889-1956) et B. Antonenko-Davydovych (1899-1984) reviennent en Ukraine après respectivement 10 et 20 ans de camps et continuent à écrire dans une situation d'« exil intérieur ».

<sup>14</sup> Le mot *bagrianyi* signifie en ukrainien « pourpre ».

de la révolution russe. Ivan Bagrianyi est né le 2 octobre 1906 près d'Okhtyrka<sup>15</sup>. Dès le début, il a adhéré aux idées de la renaissance révolutionnaire ukrainienne et au dogme du primat de la classe ouvrière dans la lutte pour la nouvelle Ukraine. Les années qui suivent la révolution russe ont été pour lui, comme pour beaucoup de ses camarades ukrainiens, un temps d'enthousiasme; mais plus grandes étaient les attentes, plus cruel fut le désenchantement. Le jeune Bagrianyi a compris assez rapidement qu'en réalité le bolchévisme s'était transformé en « fascisme rouge ». L'évolution de ses opinions est exposée dans son pamphlet *Pourquoi je ne veux pas retourner en URSS?* (1946). Il raconte que, alors qu'il était encore enfant, il a vu de ses propres yeux l'aurore de la lutte russo-ukrainienne et la terreur des bolcheviks moscovites. Ainsi, à l'âge de 12 ans, a-t-il été témoin d'une scène de tortures et de l'assassinat de son grand-père, âgé de 92 ans, et de son oncle par le Tchéka. Le premier a été tué car il avait refusé d'adhérer à la « commune »; le second a été condamné en tant que combattant de l'armée de Simon Petlioura<sup>16</sup>. L'autre oncle d'Ivan Bagrianyi a été déporté à Solovki<sup>17</sup> d'où il n'est jamais revenu. En 1925, Ivan Bagrianyi rompt avec le *Komsomol* et, dorénavant, il se consacre intensivement à son activité littéraire. Poète révolutionnaire, il peint la vie-néant de l'Ukraine des années 20 (*Fouet, Brouillard, etc.*) et développe des sujets historiques liés à la révolte du peuple ukrainien (*Vendée, Skelka, etc.*).

Avant tout, Ivan Bagrianyi commence sa vie publique en tant qu'artiste. Ses études en témoignent : il a été élève de l'École d'art de céramique (Okhtyrka) et étudiant à l'Institut des Beaux-arts (Kyïv). En revanche, il n'en obtient pas le diplôme de fin d'étude lui qui a été exclu parce que soupçonné d'être une personne « politiquement suspecte ». Par ailleurs, on a jugé que, dans ses poèmes, on pouvait lire entre les lignes l'affirmation d'une « position idéologiquement douteuse ». De plus, parmi ses connaissances on pouvait trouver des poètes « peu surs », tels ses collègues du groupe littéraire *MARS*<sup>18</sup> dont Hryhoriy Kossynka, Yevhen Ploujnyk, Valeryan Pidmohyl'nyi qui tous ont été exterminés lors des répressions frappant les intellectuels ukrainiens dans les années 1920-30. Ces persécutions l'ont obligé à changer de métier plusieurs fois et l'ont forcé à errer à travers toute l'Ukraine (Crimée, Donbass, Kamianets-Podolskyi, Kouban', etc.). Cette expérience a non seulement irrigué l'ensemble de ses œuvres,

<sup>15</sup> À l'époque c'était une ville de 25 800 habitants, administrativement située dans la région de Poltava, puis dans celle de Kharkiv (aujourd'hui Okhtyrka est le chef-lieu de district, appartenant à la région de Soumy, et sa population atteint 50 000 habitants).

<sup>16</sup> S. Petlioura (1879-1926). Homme de lettres, il a été l'une des figures importantes du mouvement socialiste ukrainien au début du XXe siècle. Autonomiste puis indépendantiste, S. Petlioura a participé à la formation d'une armée ukrainienne dont la mission était de protéger le pays du bolchévisme durant la révolution russe. Vaincu, il est parti à l'étranger et a dirigé le gouvernement ukrainien en exil. Il est mort assassiné à Paris (il est enterré au cimetière de Montparnasse).

<sup>17</sup> Solovki ont été l'un des premiers camps soviétiques destinés au « redressement moral » des éléments socialement condamnables. Plus tard, ce camp a été l'objet d'une transformation radicale qui a fondé ainsi le système même du Goulag.

<sup>18</sup> Abréviation ukrainienne de « *Maysternia Revolutsiyoho Slova* » (Atelier de la Parole Révolutionnaire).

mais a aussi forgé ses convictions politiques. Néanmoins, il faut retenir qu'Ivan Bagrianyi a toujours affirmé son appartenance au mouvement révolutionnaire et démocratique qui défendrait un programme socialiste de gauche.

Ivan Bagrianyi est aussi un critique et un clinicien de son époque<sup>19</sup>. Dans son article « Les Réflexions sur la littérature », il rejette l'idée selon laquelle la littérature devrait être le « miroir objectif » du réel, donc son spectateur passif. Il refuse d'être un « écrivain-dactylo » et affirme que « le processus historique n'est pas un processus d'observation ! C'est un processus de création, un processus de combat. Ainsi, toute littérature véritablement grande, qui fait partie du processus historique, n'est jamais un miroir indifférent » (Bagrianyi, 1946b : 466). Sa « poésie du romantisme actif »<sup>20</sup> est en lien direct avec le contenu historique de ses œuvres qui n'en demeurent pas moins très variées. Outre les deux romans relatant les crimes du stalinisme, il écrit *Le Cercle de feu* (1953), un récit sur la tragédie de la jeunesse galicienne lors de la guerre. De même, le roman *Un homme courant au-dessus du gouffre* (1948-49) relate la vie des habitants d'un territoire passant successivement de l'occupation allemande à l'occupation soviétique. C'est l'histoire d'un homme qui se retrouve seul face à deux mondes hostiles. Les personnages sont placés dans des situations leur permettant de « comparer » deux systèmes totalitaires. Par ailleurs, son œuvre poétique est en prise directe aussi avec l'histoire ukrainienne (recueil de poèmes *Vers les limites interdites*, 1929 ; le cycle poétique *De la cellule des condamnés à mort*, 1939...). Son recueil de récits, *Les Chevrons du camp* (1932), pressent les conséquences de la collectivisation – les villages ukrainiens seront transformés en camps de travail forcé. Outre son activité littéraire, Ivan Bagrianyi est l'auteur de plus d'une centaine d'articles, d'essais et de pamphlets – plusieurs d'entre eux sont considérés par les historiens comme des documents d'époque précieux<sup>21</sup>.

## Prisons, déportations, camps, fuites, clandestinité, exils forcés

À partir de 1932, le régime soviétique interdit à Ivan Bagrianyi de publier. La même année, il est arrêté ; il connaît les prisons, les tortures physiques et morales, l'exil forcé, les fuites et la vie de clandestin. Il avait 25 ans. En effet, le 16 avril 1932, en pleine rue de la capitale<sup>22</sup>, Ivan Bagrianyi est arrêté. Alors que l'agent de la GPOU l'accompagne dans la rue, il croise son camarade Valeryan Polichtchouk,

<sup>19</sup> Ces termes, qui définissent des qualités littéraires, renvoient au livre de G. Deleuze (1993).

<sup>20</sup> Expression empruntée à H. Kostuk (1946).

<sup>21</sup> Voir en particulier : Bagrianyi I., 1954, *La Lutte contre l'impérialisme moscovite et le Conseil Ukrainien National. Discours prononcé en Angleterre. Question et réponse*, Neu-Ulm, Éd. des Nouvelles d'Ukraine, 135 p. ; Bagrianyi I., 1950, « Les dix années de la lutte et nos objectifs prochains : Discours au IV congrès de PRDU », *Nos positions*, 1 (23), pp. 3-73 ; Bagrianyi I., 1954, « Les Chevaliers de l'absurde : Contre le mouvement moscovite de « l'unité et la non-séparation » à l'immigration », *Nos positions*, 1, pp. 3-13.

<sup>22</sup> Kharkiv était la capitale de la République soviétique d'Ukraine de 1917 à 1934.

Récits de vie et vie des récits : Ivan Bagrianyi, une figure emblématique de l'histoire ukrainienne

qui, avec humour, l'interroge sur sa destination et lui demande s'il se rend à la « fabrique-cuisine ». Mais, ironie tragique du sort, c'est ce dernier qui y sera condamné à mort, alors qu'Ivan Bagrianyi s'en sortira et survivra.

Ivan Bagrianyi passe onze mois dans une cellule d'isolement réservée aux *smertnyk* (« les condamnés à mort ») dans l'ancienne prison tsariste de Kharkiv qui porte le nom de « Montagne froide ». Il y connaît « une horrible solitude, quand l'homme veut par toute son âme, jusqu'à un cri, une douleur, avoir un témoin » (JG : 504)<sup>23</sup>. S'en suivent des interrogatoires sans fin, accompagnés de pressions morales et de pièges tendus par les juges d'instruction. Un seul but était poursuivi : le faire « se fendre », c'est-à-dire l'obliger à avouer des crimes absurdes et à se repentir. Les châtiments moraux étaient continuels. Seul dans sa cellule, l'écrivain ne peut ni lire, ni écrire; toutefois, il compose des vers qu'il mémorise, tels ceux-ci :

Nous irons au Golgotha – toi et moi –  
Sous les cris « Crucifie! Crucifie! » des brutes insignifiantes et sales  
Arborant des décorations d'État<sup>24</sup>.

**Illustration 2 :** Ancienne prison tsariste de Kharkiv, qui porte le nom de « Montagne froide ».



Alors que les tentatives des juges s'avèrent infructueuses, on lui propose de dénoncer ses camarades, ses « frères-écrivains ». Ivan Bagrianyi résiste à toutes les provocations et est finalement « relâché », après avoir été condamné à « seulement » 5 ans d'exil forcé au Bamlag<sup>25</sup>. Ce verdict « favorable » (il a la vie sauve) n'est pas le fruit du hasard. En effet, depuis longtemps, l'écrivain était surveillé par le GPOU et toutes ses œuvres étaient lues par leurs « critiques » et il n'avait rien à cacher. Se comportant d'une manière courageuse et faisant preuve de bravoure devant ses bourreaux (par exemple, il demande de remplacer un juge russophone par un autre parlant ukrainien), il ne pouvait que réaffirmer

<sup>23</sup> Bagrianyi (1950), *Le Jardin de Gethsémani*, dorénavant noté JG, suivi du numéro de la page de cette édition.

<sup>24</sup> Extrait du poème « De la cellule des condamnés à mort », cité d'après Bagrianyi (2006 : 404).

<sup>25</sup> Abréviation russe du « Baïkalo-Amourskiy Lager » (Camp de Baïkal et d'Amour).

des convictions connues de tous. Ivan Bagrianyi expliquait : « Si vous me donnez quelques années de camp, vous ferez de moi par votre “éducation” un contre-révolutionnaire. Vous n’avez donc qu’un choix : me libérer ou me fusiller » (Tcherevatenko, 1990 : 68).

Après trois ans de détention en Sibérie, il s’évade du camp et, durant presque deux ans, il se cache dans une colonie ukrainienne de « vieux croyants », Zelenyi Klyn, située dans la taïga sibérienne. Cette expérience est partiellement reprise dans le roman *Les Chasseurs de tigres*, une œuvre très attendue par les Ukrainiens qui avaient besoin, dans ces moments de doutes, d’un héros qui surmonterait tous les obstacles et irait sans hésitation droit au but. Le protagoniste du roman, Hryhoriy Mnohohrichnyi, est l’archétype de l’Ukrainien inflexible dans ses convictions patriotiques, courageux et prêt à tout endurer au nom de son honneur. Pourtant, il n’est pas réductible à un personnage-type désincarné et abstrait ; car l’auteur le dote de faiblesses qui le rendent humain et singulier. En fait, la priorité de Hryhoriy n’est pas tant de lutter contre le système que de s’en protéger et de garder sa dignité. Il en est de même d’Ivan Bagrianyi qui, en exil, appelait ses compatriotes moins à mener des attaques radicales contre le pouvoir soviétique qu’à résister et sauvegarder leur identité nationale. Il était persuadé que le système devait se détruire de l’intérieur, et que le salut ne pouvait que venir des Ukrainiens eux-mêmes.

Après son évasion, Ivan Bagrianyi ne peut longtemps résister à la tentation de revenir chez lui. En 1938, il commet un acte qui peut paraître comme une sorte de suicide : il rentre, sans papiers, à la maison paternelle. Quatre jours plus tard, dénoncé par un voisin, il est arrêté de nouveau comme fugitif et « ennemi du peuple ». Il subit, durant une détention qui va durer 2 ans et 7 mois, de multiples tortures physiques qui sont évoquées avec un réalisme brutal dans *Le Jardin de Gethsémani*. En effet, le protagoniste du roman, Andriy Tchoumak, n’est pas sans rappeler Ivan Bagrianyi. Comme son personnage, il trouve en lui-même la force de résister aux souffrances et aux provocations. En 1940, malade et à demi-mort (il a le foie et les reins broyés suite aux sévices qu’il a subis), l’écrivain est relâché, profitant pour ainsi dire, indirectement, de la disgrâce de Lejov<sup>26</sup>, fusillé sur ordre de Staline lors des purges dans le parti.

Assigné à résidence, Bagrianyi reste à Okhtyrka et à Kharkiv, dans une région occupée par les nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. Il continue à écrire. Rappelons, pour l’anecdote, qu’un metteur en scène refuse de réaliser sa comédie satirique, *Le Général*, pour ne pas « provoquer la colère » des Allemands<sup>27</sup>. Ayant échappé par miracle à l’extermination des intellectuels ukrainiens par les nazis, Ivan

<sup>26</sup> N. Lejov, chef suprême du NKVD de septembre 1936 à novembre 1938, est le principal artisan de la mise en œuvre des grandes purges stalinienne.

<sup>27</sup> M. Baklyts’kyi (2006 : 9) indique qu’I. Bagrianyi a même été arrêté par les Allemands et a passé deux mois en prison à cause du « contenu antifasciste de sa pièce ». Nous n’avons retrouvé cette information dans aucun des autres ouvrages biographiques consultés.

Bagrianyi cherche à s'enrôler dans les troupes de l'armée ukrainienne clandestine UPA<sup>28</sup> qui, vers 1942, mène une guérilla acharnée contre les deux occupants : les Russes et les Allemands. En 1943-44, il lutte aux côtés de Stépan Bandera<sup>29</sup> ; il est chargé du travail de propagande et rédige de nombreux articles et tracts en ce sens. Son séjour en Ukraine de l'Ouest (annexée alors à la Pologne) lui permet de se frotter à une vie culturelle ukrainienne qui se développait en dehors de la domination russe. Il continue toujours son travail d'écrivain. En 1944, à Lviv, il écrit un roman intitulé *Les Chasseurs de bêtes* qui paraît en feuilleton dans le journal local, « Le Soir ». C'est ce texte qui sera réécrit et développé plus tard pour donner naissance aux *Chasseurs de tigres*.

Ancien prisonnier des camps soviétiques, combattant de l'armée indépendante ukrainienne, Ivan Bagrianyi n'a pas d'autre choix que de se déplacer à l'Ouest avec la ligne de front. Aussi, en 1944, se retrouve-t-il en Slovaquie où il est arrêté par les Allemands, déporté en Allemagne et condamné aux travaux forcés. Mais, comme à son habitude, Ivan Bagrianyi réussit à s'échapper ; il se rend d'abord à Innsbruck, puis s'installe définitivement à Neu-Ulm en 1946. À la libération, on avait installé dans cette région des camps pour les « personnes déplacées » (*displaced person* ou DP), en particulier pour les expatriés soviétiques. En effet, en 1947, on dénombrait en Allemagne de l'Ouest 766 camps DP, dont 125 étaient réservés aux Ukrainiens. Ils possédaient une administration intérieure composée d'Ukrainiens, un conseil de camp élu, un organisme de pouvoir exécutif, des établissements scolaires, un service culturel et une dizaine d'associations, d'unions et de partis. C'est dans un tel camp que se retrouve Ivan Bagrianyi après la guerre. Cette expérience est décrite dans son récit en vers *Antoine Malheur, héros du labeur* (1955). Selon Oleksander Chouhay (1994 : 12-13), on pouvait approximativement compter au moins 200 000 Ukrainiens rassemblés à l'époque dans les trois zones libérées (américaine, anglaise et française). Mais la plupart des Ukrainiens se trouvaient, bien évidemment, dans la quatrième zone, la zone soviétique. Si l'on additionne le nombre des jeunes déportés condamnés aux travaux forcés, celui des anciens prisonniers de guerre et celui des prisonniers politiques, on peut estimer que le nombre d'Ukrainiens se trouvant à l'Ouest se montait à peu près à 2 millions.

En 1945, le gouvernement soviétique commence à organiser le rapatriement forcé de ses citoyens. Après leur retour en URSS, un grand nombre de ces rapatriés

<sup>28</sup> L'histoire de l'upa pose encore et toujours des problèmes et des controverses quant à ses actions politiques et à sa « réhabilitation » aujourd'hui en Ukraine. Il y a là certainement un véritable travail d'historiens à faire. Mais tel n'est pas l'objet de notre étude. En revanche, sous réserve de la découverte de nouveaux documents, on peut estimer que la position d'I. Bagrianyi a toujours été la même : lutter contre tous les totalitarismes. Remarquons qu'il s'agit plus d'une position éthique que politique. Victime de la répression soviétique qui l'a atteint dans sa chair, il estimait ne pouvoir trouver à l'époque qu'un allié contre un ennemi commun, l'upa.

<sup>29</sup> S. Bandera (1909-1959) a été le chef de l'organisation des nationalistes ukrainiens (OUN(b)) et le fondateur de l'armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA). Il a été tué à Munich par des agents de Moscou.

est envoyé dans les différents camps de Kolyma, de Solovki, de Goulag, etc. Les gouvernements anglais et américain, qui ne semblaient pas connaître les vraies intentions des « chasseurs d'hommes », ont tout fait pour que soient respectés les Accords de Yalta (1945) et ont ainsi apporté une aide involontaire à ces mesures de déportation. Ayant peur des répressions, certains falsifiaient leurs papiers pour pouvoir y échapper; parfois, il n'y avait pas d'autre solution que le suicide. Ivan Bagrianyi aurait dû aussi être soumis au rapatriement « bénévole ». Pourtant, il ne change pas d'identité et se prononce ouvertement, au nom de centaines de milliers de ses compatriotes condamnés, contre ces mesures coercitives, en écrivant un pamphlet intitulé *Pourquoi je ne veux pas retourner en URSS*?<sup>30</sup> Même si Ivan Bagrianyi n'avait été que l'auteur de cet unique texte, il aurait mérité de rester dans la mémoire collective ukrainienne comme un défenseur éminent des intérêts du peuple, un polémiste et un homme politique courageux.

Précisons que, parmi les immigrés ukrainiens, Ivan Bagrianyi jouissait d'une grande autorité. Pendant plus de dix ans, il assume le rôle de président et de vice-président de Conseil National Ukrainien; il est élu plusieurs fois président de la République Populaire Ukrainienne en exil. Il est également un des organisateurs et fondateurs de l'Union de la jeunesse démocratique ukrainienne. À partir de 1945, il commence à éditer un journal, *Les Nouvelles ukrainiennes*, qui a existé plus de 50 ans. À Neu-Ulm, il crée un parti politique – le Parti révolutionnaire démocratique ukrainien (PRDU). Malgré son éloignement géographique, Ivan Bagrianyi trouve les moyens de suivre au plus près la réalité soviétique. Il s'intéresse surtout à la vie culturelle et littéraire ukrainienne. En dehors de son pays, il « vivait l'Ukraine et demeurait en Ukraine avec tout son être spirituel [...] Il semblait que l'écrivain ne résidait pas à l'étranger, mais dans son pays natal, respirait le même air que [ses] compatriotes en Ukraine, se préoccupait des problèmes les plus actuels du peuple en Ukraine, et chacune de ses paroles faisait écho, sous la forme de la compassion ou de la protestation, à ce qui se passait en Ukraine » (Tarnav's'kyi, 2001 : 606-607). Parallèlement à son engagement politique, il continue son activité littéraire; en particulier, il restitue par écrit les poèmes composés en prison et en déportation qu'il avait gardés en mémoire (voir le recueil *Le Boomerang d'or : le reste des textes perdus, confisqués, détruits, 1926-1946*). Ivan Bagrianyi meurt à l'âge de 57 ans, en Allemagne, le 25 août 1963. Il est enterré à Neu-Ulm, non loin du monument qu'il a fait ériger en hommage aux victimes ukrainiennes prises dans les tourmentes de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. Sur sa tombe, on peut lire ses propres mots : « Nous existons. Nous existions. Et nous existerons. Et notre Patrie existera avec nous ».

<sup>30</sup> Ce texte, rédigé en 1945 à Augsburg, a été lu en allemand lors d'une séance des Nations Unies.

Illustration 3 : Tombe d'Ivan Bagrianyi à Neu-Ulm.



## Retour posthume en Ukraine

« Je retournerai dans ma patrie avec les millions de mes frères et de mes sœurs qui demeurent ici, en Europe, et là-bas dans les camps sibériens, quand le système totalitaire sanglant des bolcheviks sera détruit comme le système hitlérien, quand le NKVD subira le même sort que la Gestapo, quand le fascisme russe rouge disparaîtra comme a disparu le fascisme allemand », telles sont les premières paroles d'Ivan Bagrianyi (1946 : 429) dans son pamphlet *Pourquoi je ne veux pas retourner en URSS?*. Comme bien d'autres représentants de la « Renaissance fusillée », Ivan Bagrianyi n'a été réhabilité qu'en 1991, année de l'indépendance de l'Ukraine. C'est à partir de cette date que ses romans ont commencé à être publiés dans son pays. Aussi peut-on dire que l'auteur est enfin « retourné » en Ukraine, comme il le souhaitait. Aujourd'hui, une partie de ses textes est publiée chez lui, même si l'on peut déplorer que ses œuvres complètes n'aient pas encore été éditées. En effet, certains écrits restent en l'état de *samizdat* (plus particulièrement ses œuvres de jeunesse). En Ukraine, Ivan Bagrianyi est surtout connu comme l'auteur de deux romans : *Les Chasseurs de tigres* et *Le Jardin de Gethsémani*. Ces deux textes font partie des programmes scolaires et ont été adaptés au cinéma. En 1992, est attribué à l'écrivain, à titre posthume, un prix littéraire prestigieux – le prix Taras Chevtchenko – et son œuvre fait l'objet de nombreuses études littéraires (mémoires, thèses...) au sein des universités ukrainiennes. À Okhtyrka et Soumy des rues portent son nom. En 2006, on a frappé à son effigie une pièce de monnaie. Le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Ivan Bagrianyi a été inscrit sur la « Liste de la commémoration d'événements historiques et de personnalités éminentes », proposée par l'Ukraine à l'UNESCO.

Selon Paul Ricœur (2006 : 26), « le genre du discours rétrospectif propre à l'histoire entre en concurrence avec les discours prospectifs [...] bref les discours tournés vers le futur ». Aussi n'est-il pas étonnant qu'Oleksandr Khomenko (2006) parle d'Ivan Bagrianyi comme d'« un auteur à projet » : « L'écrivain n'est pas seulement

un artiste et créateur de la parole littéraire, il élabore pour les générations futures un projet d'avenir ». Ivan Bagrianyi a lui-même prédit ce retour, car il a toujours été persuadé que ce ne sont que les cadres politiques de l'Ukraine qui peuvent réellement relancer l'État ukrainien. À son avis, ces cadres se trouvaient dans le *Komsomol* et le Parti Communiste, et il savait que leur foi en un « avenir radieux » allait progressivement diminuer. L'écrivain a toujours pensé que l'indépendance de l'Ukraine ne pouvait venir que de l'intérieur et que c'était aux ex-militants communistes de créer une Ukraine indépendante, même si une telle opinion lui a attiré beaucoup d'ennemis parmi les anti-bolchéviks (Bagrianyi, 1949).

**Illustration 4** : Monnaie à l'effigie d'Ivan Bagrianyi.



Comme nous l'avons vu, le récit de la vie d'Ivan Bagrianyi est lié à celui des étapes importantes de l'histoire ukrainienne au XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi l'a écrit un critique ukrainien, « la tragédie personnelle de Bagrianyi est notre tragédie commune » (Hrychko, 1963 : 20). Déjà, dans son enfance et sa jeunesse, le futur écrivain a été témoin des contraintes liées à l'instauration du pouvoir soviétique. Très tôt victime de persécutions, il partage le sort de la génération de la « Renaissance fusillée ». Ses arrestations et ses déportations dans des camps soviétiques adviennent quand l'Ukraine sort à peine des terribles conséquences de la famine artificielle de 1932-1933 et qu'elle est à la veille d'une autre catastrophe, celle de la Seconde Guerre mondiale. Pendant la guerre, il est pris dans un nœud inextricable dont les fils reliaient les nazis, l'armée rouge et l'UPA. Son engagement dans le mouvement indépendantiste le voue plus tard à l'exil. Sa déportation en Allemagne, sa détention dans les camps DP, ses activités littéraire et politique en exil poursuivies dans le seul but de libérer ses compatriotes de tous les totalitarismes et le retour en Ukraine de son œuvre, après l'indépendance du pays, illustrent à quel point le destin d'un homme emblématique entretient des rapports manifestes avec la constitution des mémoires collectives ukrainiennes.

En sa qualité de « voix-témoin » Ivan Bagrianyi est un cas intéressant, dans la mesure où son influence ne dépend pas seulement de son parcours biographique. En effet, cet auteur n'est pas un témoin ordinaire, c'est avant

tout un écrivain. Bien avant son expérience concentrationnaire, il avait déjà une activité littéraire. Considéré comme un écrivain « professionnel », il l'est resté, même si son expérience a « transformé » le poète en prosateur<sup>31</sup>. Ivan Bagrianyi est un écrivain engagé, un écrivain témoin et un écrivain immigré et non un homme engagé écrivain, un témoin écrivain, un immigré écrivain. C'est pourquoi il refuse de s'adonner à l'autobiographie, car il se sent avant tout un artiste. Pourtant, l'auteur est quand même présent dans ses romans : les points de vue d'Andriy et de Hryhoriy sont incontestablement les siens. Mais ce n'est pas la *véracité* minutieuse des descriptions issues de son expérience personnelle, mais bien l'*authenticité* de cette voix qui crée un ancrage autobiographique et une perspective historique originale et incommensurable. De ce fait, le survivant-écrivain devient un témoin exceptionnel, car il a le souci de la composition et de la mise en intrigue de l'hétérogénéité vécue.

Voix-témoin, survivant qui parle au nom de ceux qui ne pourront plus parler, Ivan Bagrianyi pense aussi avoir une dette vis-à-vis de la mémoire des morts – c'est pour cela qu'il faut survivre. « Survivre est alors le don fragile d'une responsabilité infinie, d'une vérité à laquelle on a été soi-même assujéti, et qui maintenant insiste et se donne dans la forme d'une prescription : celle d'une fidélité à la mémoire des morts » (Parrau, 1995 : 111). L'auteur ukrainien aspire non seulement à décrire une époque apocalyptique, une tragédie de l'être, la violence et la sauvagerie, mais aussi à souligner l'aptitude de l'homme, voire du pays, à renaître du néant et à s'épanouir de nouveau.

## Vie des récits : *Le Jardin de Gethsémani* et autres textes

L'œuvre d'Ivan Bagrianyi *Le Jardin de Gethsémani*, écrite entre 1948 et 1950 à Neu-Ulm<sup>32</sup>, est sans aucun doute un texte-événement, apparu dans la littérature concentrationnaire<sup>33</sup>. Il se fonde sur un épisode autobiographique authentique : la seconde arrestation de l'écrivain en 1938<sup>34</sup>. Comme l'auteur, le protagoniste

<sup>31</sup> Il est auteur de quelques récits de jeunesse.

<sup>32</sup> Ce roman a bénéficié d'une traduction française. Il a été traduit de l'ukrainien et préfacé par G. Alexinsky (1961). Ayant confronté cette traduction avec le texte original, nous avons été fort étonnée de ne pas y retrouver certains passages, voire des pages entières. Les coupes sont nombreuses : presque à chaque page de la traduction française, on peut dénombrer en moyenne trois paragraphes absents ! C'est pourquoi, dans notre étude, nous avons préféré traduire nous-mêmes les citations du texte original que nous convoquons, et ce d'autant que presque la totalité des extraits qui nous intéressaient étaient absents dans la traduction de G. Alexinsky. Cette censure mériterait à elle seule une étude particulière.

<sup>33</sup> La critique ukrainienne contemporaine associe ce roman, paru en 1950, à la « littérature du Goulag », et c'est pourquoi on le perçoit souvent comme une véritable « encyclopédie du Goulag ».

<sup>34</sup> Nous partageons cette définition de la littérature concentrationnaire : « L'ensemble de témoignages écrits, dans la forme du *récit*, par les survivants des camps nazis et soviétiques » (Parrau,

du roman, Andriy Tchoumak, revient dans sa ville natale après avoir fui un camp sibérien; il est arrêté sur-le-champ suite à une dénonciation, puis il passe plus de deux ans dans les prisons de Kharkiv, la capitale de l'Ukraine à cette époque où on lui fait subir des tortures morales et physiques en grand nombre; mais, malgré tout, il survit. L'intérêt et la spécificité de cette œuvre résident dans le récit du destin d'un homme aux qualités morales et physiques exceptionnelles.

## Le roman comme témoignage fictionnalisé sur la « fabrique-cuisine » soviétique

Selon Nathalie Heinich (1998 : 147), « un récit peut être perçu comme fictionnel tout en relatant des faits réels et explicitement présentés comme authentiques, alors qu'inversement des faits réels peuvent n'avoir d'autre expression possible qu'à travers les caractères formels de la fiction ». Le contrat de lecture que propose la fiction est fondée sur deux *réquisits* : 1/ sa littéarité (elle est destinée à un usage esthétique); 2/ la suspension de la question de sa vérité (celle de la valeur référentielle des événements narrés). Dans notre cas, les questions qui se font jour sont essentiellement celles-ci : la fictionnalisation ne pose-t-elle pas le problème de la réception du témoignage? Ne nuit-elle pas à l'aspect documentaire de l'œuvre? Ne détruit-elle pas l'authenticité du témoignage? Arrive-t-elle à conserver la véricité des détails relatés?

« *Tous les noms dans ce livre, sans exception, c'est-à-dire les noms de tous les agents du NKVD et de tous les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, mais aussi ceux de détenus (sauf quelques-uns qui sont changés) sont réels* » (GJ : 3) – tel est l'avertissement que fait Ivan Bagrianyi à la première page du roman *Le Jardin de Gethsémani*. Ce paratexte est une déclaration ouverte qui revendique la présence du réel dans l'œuvre de fiction, qui montre la valeur documentaire du roman et donc son caractère de témoignage. La signification de cette indication est claire : l'auteur désire que le monde entier connaisse non seulement les noms des bourreaux, mais surtout ceux des victimes.

Alain Parrau (1995 : 45) souligne l'importance de l'« artifice pour faire passer une parcelle de vérité », de la « nécessité du *détour* par le "faire" de l'œuvre, pour que la vérité des camps puisse nous affecter, nous être "communiquée" ». L'aspect romanesque du *Jardin de Gethsémani* se manifeste d'abord dans la structure de l'œuvre : le roman s'ouvre et se termine sur un épisode de réunification d'une famille ukrainienne – les Tchoumak. Dans le premier chapitre du roman, les enfants jurent, devant le portrait de leur père disparu la veille, de garder leur unité et de s'entraider dans les moments rudes de la vie. De même, dans le dernier chapitre, après avoir subi les horreurs des prisons du NKVD, ils répètent leur serment avant de partir au Goulag pour 20 ans. Le cadre chaleureux de

---

1995 : 19).

la maison paternelle où toute la famille est réunie, l'affection entre les quatre fils, qui viennent des quatre coins du pays, et leur petite sœur, décrits au début de l'œuvre, et les retrouvailles heureuses (même si la mère n'a pas supporté la tragédie advenue à ses enfants) à la fin, donnent à ce récit une tonalité de *douma*<sup>35</sup>. La grandeur du cœur maternel qui soutient ses fils dispersés dans le monde entier et la fraternité des enfants prescrite par le testament du vieux père (les valeurs de la famille aident les personnages à surmonter les épreuves inhumaines), sont des éléments de ces légendes nationales et créent le fonds émotionnel du roman – celui d'une épopée historique.

Le récit en tonalité de *douma* enchâsse le récit principal qui relate le calvaire subi dans les « pattes de fer » du système lešov par un des frères Tchoumak, Andriy – ce dernier est séparé de sa famille jusqu'à la fin du roman; mais le lecteur apprend quasiment à la *cauda* du texte que le reste de la famille a subi le même sort que lui. Pourtant, ce montage textuel ne produit pas de rupture d'un point de vue sémantique. Grâce à cette mise en abyme, l'auteur décrit deux mondes qui semblent être opposés, mais qui, en fait, sont réunis dans un rapport d'inclusion : la légende contient une part de réalité et la réalité contient des éléments légendaires. Si le premier monde est celui de la famille, de l'amour, de la solidarité (le monde humain), l'autre monde est celui de la prison intérieure du НКВД, de son quotidien, des interrogatoires, des dénonciations, des provocations, des tortures (le monde inhumain).

C'est l'image du train qui marque le passage du héros d'un monde à l'autre. Andriy est emmené de la petite prison de sa ville natale à la « fabrique-cuisine » de la capitale<sup>36</sup>, accompagné par deux miliciens et un juge d'instruction. Le wagon du train est décrit comme une « parodie de la grande révolution » : « nouvelle construction, avec une entrée, mais sans sortie » (la seconde porte du wagon est bloquée), « génial pour les contrôles », « dans l'esprit de cette époque » (GJ : 40-41). L'image symbolique du train est particulièrement présente dans son autre roman, *Les Chasseurs de tigres*. Un immense convoi de la mort emmenant les prisonniers au bagne sibérien est décrit comme un dragon aux 60 vertèbres-wagons (Bagrianyi, 1944 : 8).

*Le Jardin de Gethsémani* est avant tout une chronique terrible de l'époque où sévit la terreur policière en Ukraine. Les événements sont représentés du point de vue d'Andriy, qui tâche de saisir la dimension du phénomène répressif (à partir du chiffre des détenus par cellule, il fait des comptes approximatifs du nombre de

<sup>35</sup> Les *doumas* sont les chants épiques interprétés par les *kobzars* et dont les thèmes se rapportent à des événements de la période cosaque des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La *douma* n'est pas vraiment chantée, mais plutôt psalmodiée, avec une mélodie ressemblant à une lamentation et soutenue par l'accompagnement d'un instrument tel que la bandoura ou la kobza. Les spécialistes établissent une connexion entre la *douma* et les formes poétiques qui existaient en Ukraine au XII<sup>e</sup> siècle. La *douma* serait donc le résultat de la synthèse du chant folklorique, fondement du genre, avec une influence « livresque » qui apparut aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

<sup>36</sup> La prison située dans la rue Sovnarkomivska (rue du Conseil des Commissaires du Peuple).

cellules par étage, les multiplie par le nombre des détenus et ainsi de suite) : « Si à Kharkiv il y a cinq prisons et dans chacune d'elle 5 ou 10 mille personnes sont détenues, si l'on multiplie ce chiffre par le nombre des plus grandes villes de l'URSS, combien de millions cela fera-t-il? » (JG : 167). Les observations personnelles du protagoniste dans les prisons témoignent aussi de l'ampleur de ce fait : « la foule » dans la cour de la prison, « les nouveaux venus » (JG : 25), la « prison bourrée jusqu'à l'impossible » (JG : 68), « les foules immenses de gens » du sous-sol au 4<sup>e</sup> étage (JG : 78), etc. Ces décomptes le conduisent vers des réflexions logiques qu'il dévoile à son juge d'instruction : « On peut avoir un ennemi du peuple, deux peut-être ou une centaine... Mais des centaines de milliers! Des millions!! Ce ne sont plus des ennemis du peuple. C'est le peuple lui-même! » (JG : 169). L'omniprésence des répressions dans la vie quotidienne est montrée, non sans humour, par l'auteur dans des épisodes comme celui-ci : un cireur de chaussures s'adresse à son client, qui ne lui a pas payé assez bien ses services, en le menaçant « de l'envoyer rue Sovnarkomivska » (JG : 48).

L'auteur pénètre constamment dans la conscience d'Andriy pour dévoiler au lecteur les réflexions que ce dernier mène sur le sens de ce qui se passe autour de lui :

« Et sur tout cela il y avait un cachet de non-sens, de désarroi, de désespoir et d'abasourdissement complet. Les gens étaient jetés dans le gouffre de l'horreur, dans l'enfer de l'humiliation et de l'inquisition médiévale, sans n'avoir commis aucun délit. Ces gens qui sortirent triomphants du feu et des eaux, ou les gens qui atteignirent les sommets de la connaissance, les sommets du plus grand envol de l'esprit et de la pensée humains, se débattaient à présent avec toutes leurs forces dans la mer trouble du non-sens et n'y comprenaient rien » (JG : 125).

Les raisonnements et les savoirs ne servent à rien, car ils « se corrigent avec le bâton dans les mains de fer iejoviennes du premier juge d'instruction venu » (GJ : 135). Le système répressif de lejev est souvent représenté dans le roman d'Ivan Bagrianyi en termes « industriels » : « la fabrique-cuisine » (GJ : 51), « le combinat » (GJ : 102), « la firme » (GJ : 132), « la production continue à la chaîne » et « la chaîne mobile du système Henri Ford » (GJ : 211), « le plan d'approvisionnement des ennemis » (GJ : 237), « l'accomplissement du plan à 200 % » (GJ : 338), etc. Le lundi – quand reprennent les interrogatoires – ressemble à « la journée ordinaire de travail quotidien » (GJ : 101). « La machine fonctionne » avec une telle vitesse que les juges d'instruction commencent à faire défaut, le rythme des arrestations surpasse le temps de l'instruction des affaires (parfois les détenus attendent la convocation à l'interrogatoire pendant des dizaines de mois). Les affaires se fabriquent selon le slogan courant des juges d'instruction : « L'important est d'avoir un homme, et quant à l'accusation, on la lui trouvera » (GJ : 338).

L'auteur montre que le phénomène est connu par les Ukrainiens, mais il est escamoté : « Au-delà des murs de prisons les millions d'autres se taisent et attendent leur tour » (GJ : 338). La sortie de la vérité à l'extérieur crée une ambiance de peur géante. Le « corbeau noir », le camion mythique, qui emmène

les gens là d'où ils ne reviennent plus jamais, se révèle être tout bonnement un camion coloré destiné à transporter le pain. Quand ce camion qui emmène entre autres détenus, Andriy et sa sœur Halia, tombe en panne en pleine rue, les passants découvrent son vrai « contenu », alors l'effroi se dessine sur leurs visages (« Ils ont vu!... »). En effet, être témoin peut entraîner un changement de statut; eux aussi peuvent se retrouver à la place des détenus. C'est pour cela qu'ils garderont le silence, qu'ils ne dévoileront pas le « secret d'État » (Gj : 294).

Le sentiment de désespoir est tellement grand que les cellules dans la prison « Montagne froide » ne sont pas fermées. « Où vont-ils fuir? De toute façon de l'URSS ils ne sortiront pas » (Gj : 340). La seule sortie pour les détenus c'est le camp concentrationnaire ou la balle du revolver : « Dans ce choix la sortie vers le camp est égale au salut, à la libération, c'est pourquoi tout le monde rêvait de l'étape. De l'étape dans l'inconnu, dans la souffrance, mais pas dans la mort apparente » (Gj : 448). L'hypocrisie du système se trouve aussi dans sa bureaucratie : on fait entrer dans les cellules des « contrôleurs » qui ont pour mission d'évaluer les conditions de détention, mais qui sont impuissants (un des procureurs est une jeune femme mince et pâle qui est horrifiée par l'état des prisonniers et reste sans voix), on propose aux détenus d'écrire des lettres de plaintes que personne ne lit, on met en forme, pièce par pièce, les dossiers des accusés selon la devise « Tout doit être fait selon la loi » (Gj : 448). En fait, ceci se fait dans les conditions de la non-loi, ce qui accentue encore plus l'absurdité du système.

L'auteur décrit la prison dans sa dynamique en montrant l'univers carcéral russe en « évolution ». Il confronte plusieurs expériences de détention vécues par ses personnages : la petite prison de la ville natale d'Andriy, la prison du NKVD et la prison « Montagne froide »; la prison lors de la première (1932) et de la seconde (1938) arrestation du protagoniste; les prisons tsaristes et les prisons soviétiques. Dans le premier cas, il constate que tous ces établissements font partie de la même chaîne qui correspond à un parcours « ordinaire » d'un « ennemi du peuple » présumé. Dans le cas de la deuxième comparaison, Andriy est curieux de connaître les changements qui se sont produits dans la prison « nouvelle », car en 1934, le GPOU se transforme en NKVD. Le durcissement des conditions de détention est si criant que les détenus, se rappelant de la prison GPOU, parlent d'un « rêve », de la « fantaisie », d'un « conte merveilleux » (Gj : 66). La célèbre prison kharkivienne « Montagne froide » a été construite sous l'ordre d'une tsarine russe (« la froide » en russe signifie « la prison »). Les bolcheviks ont rajouté à la prison impériale des plaques de fer qui recouvrent les fenêtres, des tours de surveillance. De plus, ils l'ont fait peindre en rouge (« prison révolutionnaire! ») et l'ont transformée en « *politisolateur* d'importance nationale » (Gj : 36). Toutes ces confrontations illustrent non seulement la dégradation de l'univers carcéral, mais aussi l'apogée de la barbarie et l'inhumanité à laquelle on était parvenu.

Andriy découvre une « nouveauté » lors de sa seconde arrestation : l'extermination des détenus à l'intérieur de la prison. En effet, très vite, il comprend pourquoi à certains moments on fait tourner les moteurs des camions sans raison apparente dans la cour de la prison réservée aux détentions provisoires (en pleine ville) : il s'agit de couvrir les bruits des tirs des pelotons d'exécution qui ont lieu presque chaque nuit. Incrédule et abasourdi, Andriy se pose une question toute simple dont il connaît la réponse : « Si l'on fusille autant, comment font-ils pour avoir la prison toujours remplie ? » (GJ : 114). Vers la fin du roman, quand Andriy se retrouve dans la même cellule que le *nkvdiste* Kopaev, qui lui aussi est passé par la « fabrique-cuisine », que, dans une sorte de confession, lui raconte dans le détail les procédures d'exécution des détenus : les tribunaux nocturnes dans les caves tenus sous la présidence de juges ivres (autrement ils ne supporteraient pas la violence de leurs actes), les condamnations à mort à la chaîne (250-300 personnes), la rapidité des tribunaux et leurs erreurs (on confond souvent les noms), l'hypocrisie et le sadisme des *nkvdistes*, le spectacle de la « boucherie » lors des exécutions... (GJ : 500-504).

Le thème carcéral déborde le récit enchâssé. En effet, Andriy apparaît pour la première fois dans le roman comme un ancien bagnard et, à la fin du roman, il a devant lui 20 ans de déportation dans les camps. Andriy connaît bien la prison de détention provisoire du НКВД à Kharkiv, il y a passé presque un an isolé dans une cellule. Dès l'entrée dans son bâtiment, il aperçoit les changements : les filets tendus entre les paliers des étages et les grilles fixées sur les fenêtres des couloirs. L'intérieur des bureaux ressemble plus à celui d'un atelier sale et délabré d'une usine qu'à un établissement officiel. C'était une vraie usine de « production d'êtres sans volonté, c'était une chaîne mobile de dépersonnalisation de l'homme, de "fente" de son appareil psychique, de démontage de l'âme humaine et de transformation de l'homme en zéro » (GJ : 211). Les descriptions des conditions de détention dans les cellules et de la barbarie des interrogatoires permettent à Ivan Bagrianyi de brosser une image brutale d'un véritable voyage au bout de la nuit à l'intérieur d'un bâtiment au centre de la capitale ukrainienne.

Andriy ne signe pas ses « aveux » écrits par ses bourreaux. Battu et laissé à demi-mort (le thorax enfoncé et les poumons endommagés), il est transféré dans une « vraie » prison, la « Montagne froide ». Ce « pays dans un pays » (GJ : 299) était une prison impériale avec des murs épais, des portes et des grilles en fer forgé. Les conditions de détention y étaient « meilleures », même si dans une cellule destinée à trois personnes on entassait 24 détenus, mais on pouvait quand même se mettre debout, marcher, se coucher. Les prisonniers se disaient : « Ce n'est pas une prison, mais un paradis » (GJ : 304). Ensuite, Andriy est transféré dans une double cellule, destinée à 25 personnes, où il y en avait en fait 340. C'est dans cette prison qu'Andriy se heurte à l'« aristocratie » pénitentiaire – les criminels ; c'est là-bas qu'il voit les femmes emprisonnées. Dans la « Montagne froide » il se rend compte concrètement du nombre incroyable

de détenus politiques : « Un chiffre incalculable de gens! [...] Tout un monde! Tout un état! Toute l'URSS! » (GJ : 313).

« La "justice prolétarienne" sait ce qu'elle fait! », s'exclame le juge Donets lors d'un interrogatoire d'Andriy (GJ : 164). Les représentants de cette « justice prolétarienne » incarnent dans le roman le sadisme et l'hypocrisie du système répressif. Le juge d'instruction Vèlikine est un « exécuter fanatique de la volonté du guide de l'histoire russe (Lénine – G.D.) » (GJ : 172), son collègue Safyguine est présenté comme « un pur tchékiste » (GJ : 237), « le démon du Mal » (GJ : 239). Les juges travaillent par paires (Vèlikine/Frey), se cachent sous des pseudonymes (Hordyi veut dire « fier »), disparaissent et réapparaissent sans raison apparente. Les images les plus brutales s'incarnent dans les figures de femmes devenues juges d'instruction. Néanmoins, malgré leur cruauté et leur perversité, Andriy perçoit une lueur d'humanité dans ces personnages; et il essaie de comprendre quelle serait la motivation qui pousse des êtres humains à faire preuve d'une violence si extrême. Par exemple, il soupçonne chez le juge Donets une foi quasi religieuse dans les idées qu'il défend avec passion. Se plaçant au niveau des idées, il apparaît comme le seul juge pouvant être le digne adversaire d'Andriy (il n'est pas indifférent que l'auteur insiste sur leur origine cosaque commune). Dans ce combat, Andriy sort vainqueur, en dénonçant Donets par « inscription »<sup>37</sup> et ainsi le mène à sa perte. Il a l'impression que Sergueev, un « jeune homme tout "vert" à l'apparence assez sympathique et bienveillante » (GJ : 151), joue au juge. Alors qu'Andriy lui raconte ses voyages, le jeune *nkvdiste* se transforme en être humain oubliant un court instant l'inhumanité de sa fonction. Dans une des phrases clés du roman, l'auteur révèle son projet humaniste : « L'homme est le plus grand de tous les êtres vivants. L'homme est le plus malheureux de tous les êtres vivants. L'homme est le plus lâche de tous les êtres vivants. Qu'il est difficile d'illustrer par des exemples la première affirmation. Mais le plus étonnant est que tous les trois états se réunissent dans un même individu » (GJ : 226).

Andriy connaît bien les stratégies des juges d'instruction, destinées à faire signer au détenu les aveux qu'on lui a extorqués. Aussi sait-il déjouer leurs pièges : leur politesse et leur bienveillance initiales, leur familiarité et le désir proclamé d'aider le prisonnier et, enfin, les provocations et les menaces pour le terroriser. Ivan Bagrianyi décrit les différentes tactiques des juges pour faire « se fendre » les détenus : les accabler sous les cris et les menaces démesurées; leur insuffler l'idée qu'ils sont tous coupables; leur appliquer méthodiquement des tortures physiques. L'utilisation des tortures les plus cruelles, y compris pour les femmes (la fiancée d'Andriy devient folle sous les tortures), est décrite dans le roman avec une précision terrifiante. L'« enquête » des juges est fondée souvent sur une « inscription » : un accusé « inscrit » quelqu'un d'autre dans une organisation contre-révolutionnaire. Si « Gethsémani » signifie littéralement « le pressoir

<sup>37</sup> Andriy le dénonce aux autorités comme un « ennemi de peuple » puisqu'il apporte de l'aide aux prisonniers politiques incarcérés. À la suite de cette dénonciation stratégiquement calomnieuse, Donets est écarté de son travail.

à huile », l'univers du NKVD peint par Bagrianyi prend la forme d'un « pressoir aux aveux ». Les méthodes des juges sont justifiées par un recours constant à une sorte de répertoire de maximes « morales » et pratiques : « L'objectif justifie les moyens », « La torture détermine les aveux », « Il vaut mieux casser les côtes à cent innocents que de laisser passer un coupable », « Quand l'ennemi ne se livre pas, on l'extermine » (phrase de Gorki). D'après le protagoniste, le but essentiel de cette « inquisition moderne » est de « transformer l'homme en un chiffon, en un animal, en un chien sans volonté, qui hurle et s'aplatit, prêt à lécher n'importe quoi, en commençant par les bottes de son bourreau ; et de réduire l'homme en une ruine morale déshonorée, d'écraser et de détruire ce qui s'appelle une âme humaine... et puis de le jeter comme un déchet physique » (GJ : 91).

Les accusations sont si absurdes et les incriminations si énormes que la plupart des détenus ne prennent pas au sérieux le fait de signer leurs aveux. Les « affaires politiques » qu'on leur attribue sont très diverses et remarquables par leur incongruité ; elles se ramènent toujours à l'accusation d'avoir participé à toutes sortes d'organisations contre-révolutionnaires et terroristes (celles de sportifs, d'enseignants, de procureurs, de cheminots, d'écrivains, de pêcheurs et de chasseurs, d'Arméniens, et même... de végétariens !) En ironisant, Andriy se demande comment le régime soviétique peut encore tenir en étant sous la pression d'une telle opposition si ce n'est en étant « la huitième merveille du monde ! » (GJ : 339). Les détenus choisissent l'auto-condamnation pour subsister (« il vaut mieux avoir 5 ans et survivre que d'être écrasé et périr », GJ : 271). Andriy préfère, quant à lui, « sauvegarder son âme et ainsi remporter la victoire » sur le système (GJ : 273).

Andriy passe les cercles de l'enfer quand il pénètre dans l'univers de la « fabrique-cuisine », cet « autre monde », ce monde « particulier, unique, imprévu ». Ce motif de deux mondes parallèles (le monde de la vie ordinaire/le monde carcéral) est récurrent dans tout le texte. Dans la prison, la division se fait entre le monde réel et le monde du rêve : « Tout a été rêve, cauchemar. Le rêve a été plus réel que la réalité [...] Le rêve comme fuite, le rêve comme liberté, le rêve comme le retour dans sa forme la plus nette de tout ce qui a été et sera sans ce qui est » (GJ : 317). Les murs de la prison séparent « la vie connue et la vie inconnue, la vie claire et la vie mystérieuse » (GJ : 51). Les détenus veulent au plus vite être convoqués à l'interrogatoire (après des mois d'inconnu), « traverser l'épreuve de ce Léthé terrible et atteindre la rive heureuse de l'oubli et de la paix » (GJ : 83), ou tout simplement échapper aux tortures en se réfugiant dans la mort. Les motifs de la souffrance (détenu-martyr) et du renégat (dénonciateur-Judas) sont introduits dans le roman par des allusions bibliques, énoncées souvent avec une ironie. Ainsi les portes des cellules sont-elles appelées les « portes du paradis moderne », les miliciens sont des « archanges » qui accompagnent « un Pierre réel » qui détient les clés (GJ : 60), les prisonniers sont nus comme des saints ou Andriy est nu comme « Adam devant la porte du paradis » (GJ : 143). Andriy est tombé « dans la sphère de l'enfer mystique, modernisé, industrialisé,

scientifiquement équipé, destiné aux pires et incalculables pécheurs du pays du socialisme, nommés "ennemis du peuple" » (GJ : 144).

Pour Alain Parrau (1995 : 85-86), « la littérature rend visible la continuité entre les crimes de masse et leur légitimation minuscule par un comportement individuel ». En effet, Ivan Bagrianyi montre le rôle de la dénonciation dans le fonctionnement de la terreur. L'écrivain développe deux formes du thème de la dénonciation : la dénonciation par un être proche (frères, aimée) et celle par un « mouchard ». La première forme est exprimée par l'introduction du thème biblique de Caïn et Abel (les juges font des allusions sur la dénonciation faite par les frères du héros), la deuxième par celui de Judas : le prêtre Jakov, qui venait consoler la mère en lui lisant des pages de la Bible, se révèle *seksot*. Jakov/Judas (et Josef Staline?) : le « j » organisé, le « j » du système, est aussi l'incarnation du conformisme religieux ayant fait un pacte avec le bolchévisme. Andriy, comme Bagrianyi, exprime son mépris envers les mouchards. Toutefois, le motif de la dénonciation calomnieuse sous les pressions est traité dans le roman différemment dans la mesure où l'auteur n'accuse pas les gens de leur faiblesse, mais leur témoigne sa compassion.

Plus les événements tragiques sont éloignés dans le temps, moins ils sont investis d'affects, plus le cadre romanesque est accepté. Certains critiques de l'époque considéraient le roman d'Ivan Bagrianyi comme un « catalogue des horreurs », un « tas de matériel non élaboré », un « recueil des faits réels ». Yuriy Cherekh (2001) l'appelle « les mémoires romanisées sur les prisons soviétiques et la terreur ». En effet, la forme romanesque autorise une certaine distance avec le réel pour donner une forme à une émotion. Les images du pays-prison, du train-dragon, des chasseurs d'hommes, de la chaîne mobile des interrogatoires, du « corbeau noir », du prêtre-traître incarnent la mise en fiction de l'expérience extrême, accordent ainsi à la fiction le même statut que celui des représentations à prétention référentielle. Le mode de la fiction ou de la représentation comme techniques de distanciation ou de « détachement » (Heinich, 1998 : 146) rend néanmoins l'expérience concentrationnaire plus admissible.

Dans ce cas, la perspective d'étude des faits discursifs comme faits constituant de l'histoire n'est possible qu'avec une approche pragmatique. Jean-Marie Schaeffer (2001 : 164-165) confronte le modèle sémantique de la fiction de Platon au modèle humien :

« Définir la fiction dans le cadre de la question des relations entre représentations et réalité revient à la définir par rapport à la notion de "vérité", et du même coup aussi par rapport aux notions d'"erreur" et de "mensonge". [...] Le modèle humien pense la fiction non par rapport à la vérité mais par rapport à la croyance, c'est-à-dire par rapport à la question de l'usage, du mode de fonctionnement des représentations. C'est donc un modèle pragmatique ».

La vision platonicienne insiste sur le déficit ontologique, référentiel et épistémologique de la fiction et l'appréhende ainsi négativement. L'approche pragmatique permet, au contraire, de penser la fiction positivement.

## Reportage mémoriel du *Jardin de Gethsémani*

Comme nous l'avons déjà indiqué, la forme romanesque comme registre d'énonciation rend plus accessible l'atmosphère concentrationnaire aux lecteurs non-initiés. En intégrant les scènes d'horreur aux scènes de la vie quotidienne, l'auteur évite que les situations décrites puissent prendre forme dans des exagérations morbides. La matrice documentaire du roman est constituée par l'expérience carcérale de l'auteur. Ivan Bagrianyi décrit d'une manière très exacte l'état intérieur de la prison provisoire, c'est-à-dire la vie dans les cellules surpeuplées (par exemple, à « brekhalivka » on ne peut que rester debout, car cette cellule dite de provocateurs, destinée à 15-20 personnes, en contient 300), étouffantes (les détenus y sont tous nus) et humides (leur corps pourrissent). Aux « ennemis du peuple » tout est interdit : ouvrir la fenêtre dans la journée, marcher, être debout, aller en promenade, lire, écrire, coudre, tuer les punaises sur les murs, fermer les yeux dans la journée... Pour pouvoir se coucher et dormir, ils procèdent à un partage presque millimétrique du sol. Un détenu n'a pas assez de place pour mourir couché. Les mesures sanitaires sont minimales : trois fois par jour les détenus sont emmenés vers la source d'eau (5 à 10 minutes pour 28 personnes avec un seul robinet pour se laver et nettoyer la vaisselle). Les repas distribués deux fois par jour sont immangeables. À tout cela, s'ajoutent les fouilles et les punitions. Le comportement du personnel est régi, lui aussi, par la peur; les gardiens brutaux, les « médecins-aides de la mort » (GJ : 267) sont eux-mêmes entraînés dans cet engrenage.

Ivan Bagrianyi décrit comment les détenus arrivent à mettre en place l'autogestion du quotidien. La nourriture n'est pas ici un moyen d'oppression, mais l'objet de partage : il faut la diviser avec justice. Ils instaurent les règles du partage du pain et du sucre, mais également du sol pour dormir. Lors de la « planification du sommeil » (GJ : 320), un ingénieur éminent, concepteur de ponts et de bâtiments, avoue son manque d'expérience pour pouvoir tracer les places réservées à chacun des 340 détenus des deux petites cellules contiguës. Ainsi la cellule est-elle décrite comme l'unique îlot de justice dans ce monde totalement injuste. Il s'agit encore de « justice » quand les prisonniers punissent un juge d'instruction, Barbarov, incarcéré avec eux, en le noyant dans le « Jules ». Ivan Bagrianyi place le lecteur devant un paradoxe : un État juste n'est possible qu'à l'intérieur de la prison :

« La république des petites-gens la plus démocratique de toute la planète, si l'on oublie sa dépendance avec le monde derrière les murs et avec ses cerbères. C'est une république avec son gouvernement, sa constitution, ses mœurs, son folklore, son quotidien et même avec son vocabulaire, qui n'existe pas au-delà des murs, dans le monde irréel et perdu déjà à jamais. C'est un monde avec ses intérêts particuliers, ses problèmes, sa littérature, sa science, ses douleurs et ses souffrances, avec son amitié et sa haine, ses intrigues, sa politique et avec son organisation sociale et nationale, ou plutôt internationale » (GJ : 315).

Un regard particulier est porté sur la « qualité » des prisonniers. Les détenus de la cellule de la rue Sovnarkomivska « sont des gens honnêtes » : un prêtre,

un professeur de marxisme-léninisme, un professeur de médecine, un secrétaire du parti, un agronome, un directeur de l'usine des tracteurs, un révolutionnaire légendaire, un sportif éminent, etc. Il y avait même parmi eux, ironie du sort, un architecte, l'auteur du projet de construction de cette prison : « Il a construit cette prison encore en 1931 et maintenant lui-même y est détenu » (GJ : 72). Les détenus de la « Montagne froide » sont des personnages intéressants, car chacun d'eux personnifie une « catégorie d'hommes » : un « avare et envieux » (« C'est un blasphème de mettre un tel être en prison où sont détenus quand même des humains (!), qui ne perdent pas le visage et les sentiments humains, même dans une tragédie pareille », GJ : 326) ou un « roc de fer » (un marin qui habitue son corps à supporter les tortures en se brûlant la main). Il y a aussi des personnages assez curieux tels que « Karl Marx » ou San'ka. L'auteur insiste sur l'aspect véridique de ses personnages (procureur Bron, général Horbatov, etc.). Ivan Bagrianyi mentionne le destin des écrivains de la « Renaissance fusillée » : les suicides de Skrypnyk et de Hvyliovyi (GJ : 125), également la rencontre en prison avec ce dernier (GJ : 148), la dénonciation de Johansen et de Kotsiuba par Mykola D., la mort de Kossynka et de Vlyz'ko fusillés (GJ : 408, 451), la déportation et la disparition d'autres écrivains (GJ : 408). Il introduit l'épisode réel de son arrestation, quand il rencontre Polichtchouk qui ironise à propos de sa direction (« À la fabrique-cuisine? »).

Ivan Bagrianyi raconte en détail le quotidien des détenus, en insistant sur leur inventivité. À la « Montagne froide », par exemple, Andriy instaure un « télégraphe » carcéral en morse; les détenus font des aiguilles avec des allumettes, des tableaux noirs pour écrire avec des semelles de chaussons en caoutchouc, etc. Pour occuper le temps, ils organisent des cours : d'aviateurs, d'apiculteurs, de dessin, de théâtre, etc. Ils ont aussi des « activités artistiques » : artisanat, broderie, couture... Ils font également des « heures littéraires », durant lesquelles les quatre intellectuels, appelés « encyclopédie littéraire » (GJ : 89), racontent des romans de Maupassant, de Stendhal, de Dumas et d'autres. Alain Parrau (1995 : 305) s'interroge sur l'effet de la présence de la littérature dans l'univers concentrationnaire et insiste sur ses aspects « positifs » : « Résistance à l'oppression et affirmation de l'humanité des détenus, puissance véridique capable d'entamer la démesure du monde des camps, la littérature était le nom même, le dernier peut-être, de l'espoir ». Si, chez Alexandre Soljenitsyne ou Varlaam Chalamov, « faire éditer des romans » est une monnaie d'échange entre les intellectuels et les délinquants, chez Ivan Bagrianyi, cette activité marque plutôt la présence d'une vie sociale dans la cellule. L'intellectuel apparaît comme un civilisateur. Andriy instruit un jeune délinquant, San'ka, mais avec son enseignement il lui transmet aussi la pensée et la réflexion : le gamin se transforme et passe du statut de délinquant à celui de détenu politique. De plus, l'écrivain montre la présence dans la cellule de la vie nationale ou plutôt internationale : les Ukrainiens chantent leurs chants lyriques, les Arméniens content des récits persans, les Juifs racontent des histoires drôles...

La littérature en prison est aussi présente comme un moyen de résistance face à l'inhumain : « L'expérience concentrationnaire se découvre même, souvent, comme celle d'un rapport vital à la littérature, d'une révélation bouleversante de ce qu'elle peut signifier dans un monde fait pour la détruire » (Parrau, 1995 : 255). La littérature permet le retour temporaire dans le monde « vrai » : « Avec Madame Bovary on pouvait fuir le présent dans un autre monde » (GJ : 91). L'art permet de revenir au monde « normal » : dans la cellule d'isolement, Andriy feuillette dans sa tête un album d'art<sup>38</sup>. La littérature, l'enseignement, les conversations culturelles et surtout les chants ukrainiens sont pour les détenus (à 80 % ukrainiens) des bouées de sauvetage dans ce monde inhumain. De même, l'humour les accompagne dans les épreuves les plus dures : « L'homme a pris le rire comme un étendard et se moque de l'inquisition » (GJ : 129). Les détenus inventent un vocabulaire ironique pour désigner les réalités les plus violentes (il s'agit parfois de purs signifiants comme « tchykh-pykh » pour les tortures et « koundi-boundi » pour l'exécution). Ainsi, cette euphémisation du réel par l'art et par l'humour permet aux détenus de survivre.

## Conclusion

Les critiques parlent souvent de l'« optimisme tragique » des œuvres d'Ivan Bagrianyi. En effet, malgré toutes les épreuves terribles qu'ils subissent, ses héros parviennent à survivre. Dans sa critique du roman *Les Chasseurs de tigres* le journal *Time magazine* remarque que l'œuvre d'Ivan Bagrianyi « a beaucoup plus de soleil que d'ombre, elle est plutôt le message de l'amour que de la haine » (Melnyk, 2008). Les thèmes de la fraternité et de la solidarité, qui sont au fondement de cet optimisme, sont introduits au début du roman *Le Jardin de Gethsémani* par une image très significative et très évocatrice. Les quatre petits garçons Tchoumak, main dans la main, écoutent la messe de soir dans une église vide : « Leurs cœurs battent troublés et avec un rythme unique » (GJ : 18). Le motif des frères entre en congruence avec l'idée de frères-écrivains. Andriy est continuellement tourmenté par le soupçon qu'on a instillé en lui : un de ses frères l'aurait dénoncé. Ivan Bagrianyi, quant à lui, ne saura jamais par qui il a été dénoncé ; et pourtant il l'a bel et bien été par un de ses frères-écrivains, Oleksa Slisarenko, celui-là même qui était avec Polichtchouk quand on le menait à la « fabrique-cuisine ». En effet, ce dernier a signé des accusations calomnieuses sur la supposée activité terroriste et contre-révolutionnaire de plusieurs de ses confrères. Cette dénonciation a entraîné la mort de certains de ses collègues (Pidmohylnyi, Koulich, Johansen, Kossynka, Vrajlyvyi). Plus tard le

<sup>38</sup> Les critiques ont trouvé dans le roman quelques erreurs (par exemple, « la Joconde de Raphaël ») et se sont précipités pour accuser l'écrivain de lacunes dans sa culture générale. Cet exemple montre bien la confusion entre le personnage et son auteur.

délateur, conformément à la logique folle des systèmes oppressifs, a été fusillé lui aussi.

« L'héroïsation apparaît [...] comme le premier critère du romanesque, celui qui signale la plus grande distance avec le pôle du document, la plus grande "fictionnalisation" – et ce même lorsque [...] le récit est présenté comme véridique » (Heinich, 1998 : 144). Le thème des Cosaques zaporogues (Hryhoriy, Andriy, Donets) exprime bien ce désir de l'auteur de faire de ses protagonistes de vrais héros. Un héros est toujours unique et visible, alors que le système des camps soviétiques par principe « exclut les héros visibles » (GJ : 432) ; en effet, dans ces camps, on meurt en masse et en inconnu. Ivan Bagrianyi choisit la forme et la tonalité d'un conte héroïque pour souligner la pérennité de la résistance de l'homme face à l'inhumain. Dans ses romans, il chante un hymne à l'homme et à ses valeurs spirituelles. L'écrivain ukrainien réhabilite l'homme, il réhabilite tout un peuple, le rend vivant dans sa réalité pleine et entière. En définitive, Ivan Bagrianyi souhaite transmettre à son lecteur un message empli d'optimisme : plus les événements sont terribles, plus grande est la foi en l'homme.

« Ce qui permet d'identifier le témoignage utilisable par l'historien, ce n'est pas la forme [...] mais uniquement la qualité de l'auteur, garantissant l'authenticité : s'il est rescapé, tout ce qui est susceptible d'énoncer sur son expérience aura du sens pour l'historien, quelle qu'en soit la forme (journal intime, théâtre, roman, déposition juridique ou scientifique) » (Heinich, 1998 : 145). La vie d'Ivan Bagrianyi est en elle-même un témoignage de l'histoire tragique ukrainienne. Ses œuvres, quant à elles, réunissent une exigence littéraire et une exigence de vérité pour transmettre aux générations futures une mémoire empêchée et manipulée.

## Références

- Bagrianyi I., 1944, *Les Chasseurs de tigres*, Kyïv, Naukova dumka, 2004 (en ukrainien).
- 1946a, « Pourquoi je ne veux pas retourner en URSS? », pp. 429-445, in : Bagrianyi I., *Œuvres choisies*, Kyïv, Smoloskyp, 2006 (en ukrainien).
- 1946b, « Les Réflexions sur la littérature », pp. 461-477, in : Bagrianyi I., *Œuvres choisies*, Kyïv, Smoloskyp, 2006 (en ukrainien).
- 1949, « Les forces intérieures de l'Ukraine », *Nos Positions*, 5, pp. 22-30 (en ukrainien).
- 1950, *Le Jardin de Gethsémani*, Neu-Ulm, Oukraïna (en ukrainien).
- 1950, *Le Jardin de Gethsémani*, Kyïv, Chkola, 2008 (en ukrainien).
- 1950, *Le Jardin de Gethsémani*, trad. de l'ukrainien et préfacé par G. Alexinsky, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1961.
- 1956, « La Naissance d'un livre », pp. 478-500, in : Bagrianyi I., *Œuvres choisies*, Kyïv, Smoloskyp, 2006 (en ukrainien).
- 2006, *Œuvres choisies*, Kyïv, Smoloskyp (en ukrainien).

- Balaklyts'kyi M., 2006, « Ivan Bagrianyi comme personnalité littéraire », pp. 5-41, in : Bagrianyi I., *Œuvres choisies*, Kyïv, Smoloskyp (en ukrainien).
- Cherekh Y., 2001, *Je, moi, à moi, etc.*, Kharkiv-New-York, M. P.Kots', vol I (en ukrainien).
- Chouhay O., 1994, « A Neu-Ulm, sur Danube », pp. 5-27, in : Bagrianyi Ivan, *Sous le signe du scorpion : Héritage littéraire de l'écrivain*, Kyïv, Smoloskyp (en ukrainien).
- Coquio C., 2007, « Littérature et catastrophes historiques : point de vue sur la recherche française », pp.173-183, in :Tomiche A., Zieger K., dirs, *La recherche en littérature générale et comparée en France*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes.
- Deleuze G., 1993, *Critique et clinique*, Paris, Éd. de Minuit.
- Dragomanow M., 1878, *La littérature oukraiïnienne proscrite par le gouvernement russe*, Lviv, 2001 (édition bilingue français/ukrainien). Accès : [http : //www.franko.lviv.ua/library/pdf/drahomanov.pdf](http://www.franko.lviv.ua/library/pdf/drahomanov.pdf).
- Heinich N., 1998, « Le témoignage entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation », pp. 135-151, in : Heinrich N., Schaeffer J.-M., 2004, *Art, création, fiction. Entre sociologie et philosophie*, Paris, J. Chambon.
- Hrychko V., 1963, *Bagrianyi le Vivant*, Neu-Ulm (en ukrainien).
- Khomenko O., 2006, « Bagrianyi Ivan dans le cercle du feu », *Bez tsenzoury*, 38 (en ukrainien).
- Kostuk H., 1946, « Poésie, Eternité, Temps », pp. 521-540, in : Bagrianyi I., dir., *Œuvres choisies*, Kyïv, Smoloskyp, 2006 (en ukrainien).
- Lavrinenko Y., 1959, *La Renaissance fusillée*, Kyïv, Smoloskyp, 2007 (en ukrainien).
- 1963, « Ivan Bagrianyi : homme politique et écrivain », pp. 612-617, in : *La Parole ukrainienne*, Kyïv, vol. 2, 1994 (en ukrainien).
- Luckyj G.S.N., 1988, *Keeping a Record : Literary Purges in the Soviet Ukraine (1930s)*, publication de l'Institut canadien des Études Ukrainiennes de l'Université d'Alberta.
- Melnyk O., 2008, « Il a dénoncé le stalinisme vingt ans plus tôt que Soljenitsyne », *Oukraïnska Gasetta Plus*, 18-31/12/2008 (en ukrainien).
- Parrau A., 1995, *Écrire les camps*, Paris, Belin, 2009.
- Ricœur P., 2006, « Mémoire, Histoire, Oubli », *Esprit*, 3-4, mars-avr., pp. 20-29.
- Schaeffer J.-M., 2001, « Fiction et croyance », pp. 163-186, in : Heinrich N., Schaeffer J.-M., *Art, création, fiction. Entre sociologie et philosophie*, Paris, J. Chambon, 2004.
- Sverstuk Y., 2007, « Sur "La Renaissance fusillée" : réflexions contemporaines », pp. 657-662, in : Lavrinenko Y., 1959, *La Renaissance fusillée*, Kyïv, Smoloskyp, 2007 (en ukrainien).
- Tarnavs'kyi O., 2001, « L'œuvre d'Ivan Bahrianyi : l'odyssée d'un homme courant au-dessus d'un gouffre », pp. 600-609, in : Bagrianyi I., dir., *Œuvres choisies*, Kyïv, Smoloskyp, 2006 (en ukrainien).
- Tcherevatenko L., 1990, « Ne marche que sur la ligne de la plus forte résistance et tu connaîtras le monde », *Dnipro*, 12, pp. 61-76 (en ukrainien).

PATRICIA BOYER

Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales  
Université Paul-Valéry Montpellier 3  
boyerpatricia@wanadoo.fr

## CAMPS ET PRISONS DE L'ÉPURATION

**Résumé.** — À partir de 1944, au rythme de la libération du territoire français, les arrestations massives et parfois incontrôlées de présumés collaborateurs remplissent les prisons et impulsent la mise en place par l'État d'un système d'enfermement à caractère sécuritaire qui relève de la logique d'exception (il s'achève en 1946) : l'internement administratif. Dès lors, pendant près d'une décennie, les « vaincus de la Libération », internés puis incarcérés, connaissent – du moins estiment subir – le quotidien des détenus de droit commun. Des premiers centres d'internement aux centrales accueillant les ultimes condamnés, l'inconfort voire la vétusté des baraques et des cellules, l'insuffisance des rations alimentaires et le désœuvrement apparaissent comme de véritables antennes dans les correspondances et écrits. Même si la situation est très variable selon les régions (ampleur des destructions, de la pénurie), les lieux de détention (sites clandestins, bâtiments réquisitionnés, camps, prisons), le degré d'implication des autorités locales. Par ailleurs, bien qu'il soit difficile de les quantifier, il y a bien eu des sévices, des décès, des tentatives parfois réussies d'évasion; les détenus sont plus prolixes en la matière que leurs geôliers, contribuant ainsi à alimenter un pan de la « légende noire » de l'épuration. Pourtant, l'enfermement des collaborateurs n'a pas imprégné aussi fortement la mémoire collective que les exécutions sommaires et les tontes de femmes. Malgré l'ampleur du phénomène – près d'un demi-million de personnes, peut-être, sans compter les effets sur les familles – et en raison, sans doute, de l'aboutissement peu spectaculaire et peu glorieux qu'il représente.

**Mots clés.** — Seconde Guerre mondiale, collaborateurs, Libération de la France, épuration (1944-1945), camps d'internement, internés administratifs, prison politique.

**N**ous sommes en 1944. Dans la France progressivement libérée des Allemands et de Vichy, la chasse aux collaborateurs s'organise désormais au grand jour et à grande échelle. En un sens, comme les exécutions sommaires et les femmes tondues, les arrestations massives et l'enfermement des suspects participent à la construction d'une « légende noire » de l'épuration. Force est pourtant de constater que, contrairement à elles, la privation de liberté, moins spectaculaire, n'a pas imprégné aussi fortement la mémoire collective malgré son ampleur et son rôle non négligeable dans la régulation des tensions nées des vellétés vengeresses. Par ailleurs, tandis que le système de l'internement connaît son lot d'erreurs et d'abus, la prison met un point final plus sordide que tragique ou glorieux à des engagements parfois extrêmes : « Pour la postérité, mieux aurait valu, peut-être, finir dans les ruines de Berlin ou les fossés de Montrouge que de se retrouver, un soir, devant la porte de la prison de Fresnes ou de la centrale de Clairvaux, libre, un sac à la main, la haine ou les regrets au cœur » (Vergez-Chaignon, 2006 : 399).

Du collaborateur convaincu au lampiste pris dans les filets de la dénonciation, qui sont ces « vaincus de la Libération » peuplant les camps et les prisons de l'épuration ? Quelles expériences transparaissent aux travers des correspondances<sup>1</sup>, de la masse documentaire administrative, policière, judiciaire, des souvenirs couchés sur papier des années plus tard ? Il s'agira ici d'appréhender les lieux de détention par le biais de ceux qui y ont séjourné à partir de la Libération pour des motifs politiques. Il importe toutefois, avant d'aborder les conditions de détention puis les tensions et les dysfonctionnements inhérents au système, de présenter les structures et les modalités de la privation de liberté.

## Internement administratif et prison politique à la Libération

### Le cadre administratif et juridique

Au rythme de la libération du territoire national, qui s'étend sur près d'un an, les arrestations sont massives, impulsées par une multitude d'autorités de fait et par là-même difficilement contrôlables ; c'est l'ordonnance du 4 octobre 1944 qui restaure la légalité républicaine en la matière en attribuant aux préfets le droit d'interner administrativement, jusqu'à la fin légale des hostilités, tout individu jugé dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique. Elle instaure également des commissions de vérification – dites aussi « de criblage » – chargées de signifier, dans chaque cas, la mise en jugement, la libération ou une mesure

<sup>1</sup> En raison du maintien de la législation du temps de guerre, la Libération ne met pas fin aux écoutes téléphoniques et aux interceptions postales. Le Service des contrôles techniques, créé après la déclaration de guerre en 1939, œuvre pour Vichy puis pour les Allemands et enfin pour le Gouvernement provisoire. Il est supprimé en juin 1945.

d'internement administratif. Toutefois, jusqu'au printemps 1945, cette mesure n'oblitére en rien la persistance d'arrestations et de détentions arbitraires, plus ou moins connues des autorités. On imagine avec quelle impatience, dans les centres d'internements et les prisons, les internés provisoires attendent de comparaître devant cette commission; d'ailleurs, les correspondances avec les familles en gardent trace, notamment par le décompte assez courant du nombre de jours de détention. « Je n'ai pas encore été interrogé au 117<sup>e</sup> jour de mon arrestation. Je ne sais ce qu'on fera de moi », écrit ce détenu à la Citadelle, la prison de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales<sup>2</sup>. Cet ancien interné, dans le Gard, garde un souvenir amer de son expérience carcérale : « Pendant mes 110 jours d'internement, je n'ai été interrogé par aucun magistrat, par aucun policier; à tel point que je réalise difficilement ce dont on a pu m'accuser et on m'a remis en liberté sans que je sache également pourquoi »<sup>3</sup>. À Montpellier (Hérault), cet interné écrit, en en-tête de sa lettre, « caserne Grossetti – 100<sup>e</sup> jour de détention »<sup>4</sup>; ou celui-ci, enfin, qui parle de trois détenus, arrivés quinze jours auparavant. « Trois jours après au criblage, renvoyés devant le juge d'instruction. Et cinq jours après à la commission de vérification qui les a libérés [...]. Il y a eu beaucoup de murmures »<sup>5</sup>, ajoute-t-il. De tels propos, fréquents dans les correspondances, montrent bien que l'appréhension par les internés de leur propre sort est différente de celle que pouvaient avoir leurs prédécesseurs sous Vichy – résistants, Juifs, indésirables de toute sorte – parqués dans certaines mêmes structures. Les internés de l'épuration, eux, savent que leur libération n'est qu'une question de temps et que leur vie n'est pas en jeu. En revanche, leurs propos, tels qu'ils transparaissent du moins dans les correspondances, trahissent un profond sentiment d'incompréhension voire d'injustice, qui se fait de plus en plus aigu au fil des mois, alors que se prolonge la privation de liberté.

Dès le 30 août 1945, une circulaire ministérielle met fin à l'internement administratif, nonobstant l'examen du reliquat des dossiers; les camps ferment les uns après les autres, suite au transfert et au regroupement des internés dans quelques sites. En mai 1946, le dernier interné, un Tsigane, est libéré du camp des Alliers près d'Angoulême, en Charente. On le voit, les consignes sont claires : il faut aller vite. Mais il en va parfois autrement sur le terrain, en raison surtout d'un travail plus lent que prévu de la part des commissions de vérification et parfois d'erreurs ou de confusions. Nous avons l'exemple de cette cultivatrice au camp de Choisel-Châteaubriant en Loire-Inférieure (actuelle Loire-Atlantique) qui, son année d'internement achevée, les hostilités terminées et constatant qu'elle est la seule femme du Maine-et-Loire restée au camp, se plaint aux autorités d'avoir été oubliée (Bergère, 2004 : 73). De surcroît, des contingences externes viennent parfois interférer avec ce processus franco-français; en août 1945, deux

<sup>2</sup> Interception postale, 17 janv. 1945. Arch. dép. Hérault, 999 W 216.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 19 mars 1945. Arch. dép. Hérault, 999 W 218.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 17 déc. 1944. Arch. dép. Hérault, 999 W 215.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 23 fév. 1945. Arch. dép. Hérault, 999 W 217.

internés au centre de triage de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) doivent être transférés dans l'Aude, leur département d'origine. Il s'agit de deux cas « lourds » de la collaboration : un membre de la division Charlemagne engagé dans la *Kriegsmarine* et un *Waffen SS* engagé dans la LVF (Légion des volontaires français contre le bolchevisme). Le transfert tarde ; le préfet de Saône-et-Loire alerte alors son homologue audois : l'opération doit être menée d'extrême urgence car les autorités américaines menacent de libérer les deux suspects s'ils ne sont pas transférés dans les plus brefs délais<sup>6</sup>. Un mois après le début de l'affaire, le 5 septembre, ils sont écroués à la maison d'arrêt de Carcassonne. En résumé, la pratique de l'internement administratif, après la Libération, correspond à une logique d'exception à l'intérieur du système répressif français, comme ce fut le cas sous la III<sup>e</sup> République après la déclaration de guerre, en 1939, pour les étrangers ressortissants des puissances ennemies puis pour les communistes. Il n'a rien à voir avec la logique d'exclusion suivie par Vichy entre 1940 et 1942, ni avec la logique d'extermination mise en place à partir de l'été 1942 (Peschanski, 2002b : 81).

## Les lieux de détention

À côté de ces ajustements administratifs et judiciaires, une autre question se pose : où enfermer les collaborateurs ? Là encore, la situation, dans la pratique, est bien floue. Il faut d'abord distinguer les lieux de détention clandestins : maisons, appartements, caves, bâtiments isolés, tenus par des groupes s'arrogeant illégalement le pouvoir d'arrestation, parfois issus de la résistance (maquis, police militaire, milices patriotiques), parfois sans légitimité aucune. Particulièrement développée dans l'ex-zone sud, cette pratique ne cesse pas avec la mise en place de l'internement administratif, voire même perdure jusqu'à la fin de la guerre. Par exemple, à Montpellier, l'une des plus grandes prisons privées se situe au château de Cazalis ; ouverte en septembre 1944 par un groupe issu de la police militaire FFI, elle fonctionne encore au mois de décembre. Plus encore, ce lieu et d'autres, loin d'être une juxtaposition de prisons clandestines marginales, constituent une sorte de « réseau des prisons privées », avec ses propres transferts de détenus (Bailly, 1993 : 301, 318). Certains se caractérisent par leur mobilité, ce qui rend leurs chefs plus incontrôlables encore pour les autorités locales. Un exemple édifiant est celui du camp de la forêt de Tronçais, dans l'Allier ; en août 1944, il est installé dans des bâtiments abandonnés près d'un hameau à l'écart des grands axes de circulation, avec possibilité de repli dans la forêt voisine. Il déplace ensuite sa vingtaine de prisonniers dans un bois un peu plus loin, avant de venir occuper les baraquements des anciens Chantiers de Jeunesse dans la forêt de Tronçais. Commandé par une unité FFI intitulée Police du maquis, le camp reçoit même, après la Libération, des internés envoyés là par arrêté du comité départemental

<sup>6</sup> Télégramme, 19 août 1945. Arch. dép. Aude, MW 3682.

de Libération (Touret, 2003 : 36-37). En effet, les prisons ne suffisant pas à absorber la masse des arrestations, tout aussi éclectiques et souvent improvisés apparaissent les lieux de détention organisés par les autorités nouvelles. Nombre de bâtiments publics sont réquisitionnés – mairies, casernes, lycées – mais pas seulement; le Vel' d'hiv' reçoit les suspects de la région parisienne; les arènes de Béziers, dans l'Hérault, sont provisoirement aménagées en « centre de séjour surveillé ». Inquiet, le préfet en informe le ministère de l'Intérieur qui accepte de financer le projet à condition qu'il relève strictement de l'autorité préfectorale<sup>7</sup>. Près de là, à Montpellier, le commissaire régional de la République réquisitionne un hôtel afin d'y faire « boucler tous les accusés possibles qu'on [lui] signale » (Bounin, 1974 : 184). Puis, sur la pression du Comité départemental de libération, protestant contre le « régime particulier » dont bénéficient ces détenus, il les fait transférer à la caserne Grossetti, bâtiment militaire tenant lieu de prison<sup>8</sup>. Mais la place manque; et le sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue, en Aveyron, de s'interroger :

« Où mettre les personnes arrêtées puisque les prisons ne les reçoivent plus et que les locaux de la gendarmerie sont insuffisants, ou inadaptés? Combien de temps faudra-t-il garder ces personnes avant de les faire passer à la cour [de justice]? Qui les nourrira? [...] Il faut organiser des camps de concentration, sur lesquels on pourra diriger les suspects »<sup>9</sup>.

En lieu et place des « camps de concentration », il s'agit de camps d'internement, appelés aussi « centres de séjour surveillé », voire « centres de triage ». Et là, il y a bien continuité géographique avec la période de Vichy. Des camps de sinistre mémoire, comme Beaune-la-Rolande et Pithiviers, dans le Loiret, Drancy en région parisienne, reprennent du service et accueillent désormais les suspects de la collaboration. De même, en zone sud, les camps qui avaient hébergé les réfugiés espagnols, avant de servir Vichy : Noé (Haute-Garonne), Gurs (Pyrénées-Atlantiques), Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), etc. On crée aussi des structures *ex nihilo* : à Reims, la prison partiellement détruite par un bombardement, on décide l'installation d'un camp d'internement dans le Fort de Chenay, à une dizaine de kilomètres de la ville; achevé au printemps 1945, ce centre ne fonctionne que jusqu'au mois de juillet, date du transfert de ses occupants à la citadelle de Laon (Husson, 1995 : 315 et sq.). Au total, près de 170 camps, dont certains, en réalité, n'en ont que le nom, fonctionnent en octobre 1944; ils sont encore 127 au début de 1945, 50 à la fin de l'année (Cointet, 2008 : 229), ce qui est loin d'être négligeable en comparaison avec la période précédente : Denis Peschanski (2002a : 167, 320) comptabilise 37 camps français d'internement en décembre 1940 et 53 en août 1942, (en France métropolitaine, toutes catégories confondues), pour un total de 200 centres de 1939 à 1946.

<sup>7</sup> Télégramme du préfet de l'Hérault au ministre de l'Intérieur, 10 déc. 1944. Arch. Nat., F7/15099.

<sup>8</sup> Arch. dép. Hérault, 19 W 3.

<sup>9</sup> Rapport d'activité mensuel, sept. 1944. Arch. dép. Hérault, 999 W 90.

Les lieux de détention de l'épuration sont dans un état variable. Les camps, du moins ceux utilisés par Vichy, sont souvent désaffectés depuis 1942, et, s'ils ne sont pas délabrés, ils nécessitent tout de même quelques travaux. En réalité, on s'inquiète moins, dans un premier temps, du confort des occupants que de l'extension des sites ou de leur mise en sécurité; ainsi le camp de Choisel-Châteaubriant en Loire-Inférieure rouvre-t-il officiellement le 21 septembre 1944, après que des travaux aient permis de porter sa capacité à plus d'un millier de détenus et de remettre en état les canalisations d'évacuation des eaux usées. Au centre de séjour surveillé de Castelnaudary, dans l'Aude, les autorités envisagent de porter la capacité normale d'accueil de 300 places (maximum 500) à 900 (maximum 1 200) grâce à l'aménagement d'égouts et de fosses, et à la réparation des « chambres ». Surtout, le préfet souligne les problèmes de sécurité : barbelés et postes de garde inexistant; un poste de tir est bien en construction à chaque angle, mais encore faudrait-il, en cas de panne de lumière, prévoir des projecteurs<sup>10</sup>... Le problème est plus criant encore au camp de Rivesaltes. « L'aménagement de défense du camp doit être considéré comme entièrement inexistant », signale le préfet des Pyrénées-Orientales. En décembre 1944, il n'y a ni miradors, ni tours de guet, ni projecteurs, ni appareils d'alarme<sup>11</sup>. Sur les quatorze îlots que compte le camp, un seul est alors en service, composé de baraques sans plafond et sommairement équipées. Cela n'empêche pas l'Inspection générale des camps d'envisager la remise en état progressive d'îlots supplémentaires afin d'accroître la capacité d'accueil (jusqu'à 5 000 places) surtout, en réalité, dans l'éventualité d'un afflux massif de réfugiés espagnols à la frontière pyrénéenne<sup>12</sup>.

Pour les prisons, le problème tient d'abord au surpeuplement dû à l'arrivée massive des collaborateurs dans un espace carcéral vidé des prisonniers politiques de Vichy mais toujours dédié aux détenus de droit commun. Par ailleurs, la réforme amorcée dès 1945 sous l'impulsion de Paul Amor, directeur de l'Administration pénitentiaire, se heurte à une tâche d'ampleur inhérente au manque de rigueur dans la gestion des prisons, à une vétusté et une insalubrité aggravées par les années de guerre; ce qu'il ne manque pas de constater lors de ses visites d'inspection. Ainsi aux Beaumettes, à Marseille, note-t-il une situation catastrophique en matière d'hygiène, de discipline et d'organisation des régimes de détention (évasions dissimulées, « quelques privilégiés maintenus à l'hôpital », mineurs à l'abandon, cellules infectées de vermine...). La volonté d'humaniser les prisons prend alors assise sur la valorisation du passage en détention des résistants et se fonde sur cette mémoire vive et douloureuse des prisons de l'Occupation, lieux de torture, antichambres de l'exécution ou de la déportation (Bellanger, 2007 : 74, 85). Par ailleurs, la garde externe des établissements pénitentiaires se

<sup>10</sup> Rapport à l'Inspection générale des camps, 8 janv. 1945. Arch. Nat. F7 15095.

<sup>11</sup> *Ibid.*, 22 déc. 1944. Arch. Nat. F7 15105.

<sup>12</sup> Compte rendu des missions effectuées à Perpignan par M. Bécame, rédacteur à l'Inspection générale des camps, 19 janv. et 1<sup>er</sup> juin 1945. Arch. Nat. F7 15099.

révèle vite insuffisante, devant la nervosité des populations face à une épuration jugée trop lente, trop indulgente. En Languedoc par exemple, entre le 20 décembre 1944 et le 1<sup>er</sup> janvier 1945, seize collaborateurs détenus dans les prisons de Béziers, Alès et Rodez, sont abattus, certains au cours d'une opération de transfert, d'autres après avoir été extraits de leur cellule (Boyer, 1999 : 184-199). À partir de 1947, les épurés sont transférés dans quelques établissements : les centrales de Poissy (ancienne Seine-et-Oise), Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), Eysse (Lot-et-Garonne), Clairvaux (Aube), Fontevault (Maine-et-Loire), avant d'être rassemblés à la maison d'arrêt de Périgueux (Dordogne) fin 1957, lorsque les commencements de la guerre d'Algérie envoient en prison des détenus nord-africains avec lesquels la cohabitation s'avérait impossible (Bellanger, 2007 : 73, 85).

## La « nébuleuse » carcérale

À la multiplicité des lieux de détention répond l'hétérogénéité de leur population, tant sur le motif de la présence au camp ou en prison, que sur le statut. Il est vrai que le nombre accentue cet état de fait ; plus de 120 000 personnes, peut-être 126 000, auraient été internées sur l'ensemble de la période ; le paroxysme est atteint en octobre 1944 avec 60 000 internés sur le territoire alors libéré. Parfois, les mesures d'internement touchent deux membres ou plus d'une même famille : dans le Maine-et-Loire, Marc Bergère (2004 : 177) a ainsi dénombré 70 cas de la sorte sur 411 dossiers étudiés. Toutefois, rien ne permet de connaître le nombre total d'internés. D'abord, parce qu'il est très difficile de quantifier exactement les entrées et des sorties (Rouso, 1992 : 102). Ensuite, parce que ce chiffre ne prend pas en compte les internés déferés devant la justice, ni les suspects directement arrêtés par les autorités judiciaires. Enfin, il faut ajouter tous ceux qui ont séjourné dans des lieux de détention illégaux. Jean-Paul Cointet (2008 : 114) estime entre 400 000 et 500 000 le nombre de personnes arrêtées à la Libération et dans ses lendemains, même si un certain nombre de remises en liberté ont été rapides. Le processus s'avère plus long pour les détenus condamnés par les cours de justice, en raison de la lourdeur de certaines peines de réclusion ou de travaux forcés, même si la promulgation de lois d'amnistie successives – en 1947, 1951 et 1953 – permet d'en finir avec l'épuration en à peine plus d'une décennie. En revanche, la comptabilité est plus aisée : sur près de 40 000 personnes emprisonnées pour faits de collaboration en 1945, il n'en reste plus que 13 000 en décembre 1948, 8 000 en octobre 1949, moins de 4 000 au début de 1951, 1 500 en octobre 1952 ; puis, grâce à l'assouplissement des clauses de libération, elles n'étaient que 62 en 1956 et 19 en 1958, 9 en 1960. En 1964, il n'y en avait plus (Novick, 1985 : 297-298).

Par ailleurs, leur statut juridique est variable ; il faut faire la distinction, sur le plan administratif, entre les internés provisoires en attente d'examen de leur dossier et ceux ayant fait l'objet d'un arrêté d'internement ; sur le plan judiciaire, entre

les prévenus et les détenus effectivement condamnés à une peine privative de liberté (prison ou travaux forcés). Et puis ceux qui, échappant à la prison après leur passage en cour de justice, sont internés par mesure de sécurité, avant une assignation à résidence hors de leur commune ou de leur département. Malgré tout, on trouve indistinctement des internés en maison d'arrêt et des détenus en centres de séjour surveillé, à tel point que Maurice Rolland, à la tête de l'Inspection générale des services judiciaires dès septembre 1944, s'en alarme : « Faire le nécessaire pour que les prisons soient réservées dans un délai très rapide aux détenus judiciaires », donne-t-il entre autres directives (Jean, 2008 : 138). Par ailleurs, après la fin de l'internement administratif en 1946, des détenus condamnés à des peines de travaux forcés sont transférés de prison pour venir achever leur temps dans certains camps vidés de leurs internés, comme celui de Noé où, en janvier 1947, un convoi de 700 prisonniers arrive de Fresnes, avec parmi eux l'acteur Robert Le Vigan (Malo, 1992 : 456).

Enfin, la sociologie de ces personnes privées de liberté est aussi très diverse. Dans les prisons, en 1946, on dénombre 29 179 collaborateurs et 32 854 détenus de droit commun. Dans les camps et centres de séjours surveillés, outre les collaborateurs, on trouve des prisonniers de guerre allemands ainsi que des civils (par exemple des femmes allemandes ou d'Europe centrale ayant suivi d'ex-prisonniers de guerre et sto français rapatriés), des Espagnols (combattants antifranquistes ou civils réfugiés), des Tsiganes, pour lesquels les mesures d'internement ne prennent pas fin avec le retour à la légalité républicaine. Même si certains camps leur sont entièrement dévolus, il n'est pas rare que des populations aussi diverses cohabitent quelques mois dans le même espace. Si l'on s'en tient aux collaborateurs, des études locales permettent de retrouver des constantes : d'abord, une prédominance du grief politique (adhésion à un mouvement antinational, dénonciation) sur celui de la collaboration économique (trafic avec l'occupant, marché noir). Celle-ci, dans le contexte de privations qui s'appesantit à la Libération, est davantage sanctionnée par des violences physiques et des attentats à l'explosif dans le cadre de l'épuration extra-judiciaire ; par la suite, les autorités locales pratiquent des réquisitions et infligent des amendes, avant que ne se mettent en place les comités de confiscation des profits illicites (Grenard, 2008 : 239-242). Ensuite, on note une surreprésentation des jeunes, conséquence d'un engagement dans la collaboration active. C'est le cas au camp de Gurs pour la tranche d'âge 20-24 ans et à celui de Choisel-Châteaubriant, où 17 % des internés sont nés après 1919 (Peschanski, 2002a : 466). Pour le Maine-et-Loire, Marc Bergère (2004 : 141) note que, parmi les détenus, 48,7 % des condamnés à morts et 62,5 % des condamnés aux travaux forcés à perpétuité ont moins de 30 ans. Enfin, on remarque une surreprésentation des femmes : souvent un tiers, si ce n'est plus, de la population d'internés. Exemple extrême, elles comptent pour 87 % des personnes transférées au camp de Sarzeau, dans le Morbihan, après la chute de la poche de Lorient en mai 1945 (Capdevila, 1999 : 224-225). À tel point que deux camps, Jargeau (Loiret) et Schirmeck (Bas-Rhin), leur sont réservés. En prison, elles représenteraient 21 % des détenus pour

faits de collaboration au 1<sup>er</sup> janvier 1946; à cette date, 4 190 femmes ont été condamnées, dont 1 389 aux travaux forcés. Entre 1944 et 1954, 3 800 femmes sont passées par la prison de Fresnes (Cointet, 2008 : 330-331).

Grâce à l'intervention des autorités, certaines catégories de population échappent à la privation de liberté ou bénéficient d'accommodements : par exemple, dans l'ancien département de Seine-et-Oise où se trouve, entre autres camps, celui de Drancy, on s'accorde sur le non-internement des femmes enceintes et sur la libération systématique, à condition qu'ils n'aient pas été miliciens ou délateurs, des personnes âgées de plus de 70 ans et des mineurs (Alary, Vergez-Chaignon, Gauvin, 2006 : 580). Au ministère de la Justice, on finit d'ailleurs par s'inquiéter de voir ces derniers mêlés, dans les camps, aux détenus majeurs. Il faut veiller à ce que ces mineurs soient placés dans des locaux distincts, et qu'ils bénéficient de tous les avantages afférents à leur catégorie, avec un régime semblable à celui que connaissent, dans les maisons d'arrêt, les mineurs placés sous mandat de dépôt après inculpation<sup>13</sup>. De même, afin d'éviter une « regrettable promiscuité », les prostituées et autres femmes de moralité douteuse doivent être séparées des autres internées, notamment des jeunes filles, « leurs propos et leurs tenues sont, pour elles, un exemple particulièrement fâcheux »<sup>14</sup>. Autant de décisions empreintes d'un réel souci moral et de respect de la dignité de la personne, mais que les contingences matérielles, en particulier le surpeuplement et l'exiguïté des lieux d'internement oblitèrent sérieusement. Et puis la guerre se poursuit, soulevant au passage la question des jeunes gens mobilisés, alors en détention administrative. Pour le ministre de l'Intérieur Adrien Tixier, l'internement ne doit pas être un prétexte à éluder l'appel sous les drapeaux; les commissions de vérification statuent au cas par cas : on maintient en détention ceux jugés dangereux pour la Défense nationale ou la sécurité publique, on libère ceux autorisés à servir<sup>15</sup>. Problème aussi pour leurs aînés, les anciens combattants de 14-18, mutilés et prisonniers de guerre : « J'estime que les titres militaires des intéressés justifient, en général, sinon des mesures spéciales de bienveillance en leur faveur, du moins un droit de priorité pour l'examen de leur situation », indique Adrien Tixier<sup>16</sup>. Prioritaires également les proches parents des prisonniers de guerre de la campagne de 1940, dont ceux-ci découvrent l'internement à leur retour en France<sup>17</sup>.

<sup>13</sup> Circulaire adressée aux commissaires régionaux de la République, préfets et préfets de Police, 16 fév. 1945. Arch. dép. Gard, 38 W 172.

<sup>14</sup> *Ibid.*, 3 avr. 1945. Arch. dép. Hérault, 1000 W 2.

<sup>15</sup> *Ibid.*, 7 fév. 1945. Arch. dép. Aveyron, 314 W 9.

<sup>16</sup> *Ibid.*, 27 déc. 1944. Arch. dép. Hérault, 1000 W 2.

<sup>17</sup> *Ibid.*, 8 juin 1945. Arch. dép. Gard, 1 W 678.

## Vivre derrière les barbelés et les barreaux

### Une situation sanitaire inégale

Pour envisager le thème de la nourriture et de l'état de santé des collaborateurs dans leur lieu d'internement ou de détention, il faut avoir à l'esprit deux constats ; le premier est le taux de mortalité important dans les camps de Vichy, dû à une sous-alimentation chronique et quasi-généralisée, couplée à des conditions d'hygiène déficientes. Le deuxième est la situation de pénurie alimentaire qui se poursuit bien après la Libération, voire après la fin de la guerre, dans la société française, creusant de dramatiques inégalités entre les départements « affamés » et les départements ruraux « nourriciers ».

Si l'on prend l'exemple de la région Languedoc-Roussillon, qui se situe dans la première catégorie, la situation est difficile mais inégale. À la caserne Grossetti de Montpellier, la préparation en cuisine est jugée convenable mais les quantités souffrent de la pénurie ; ainsi, en janvier 1945, le soir de la venue d'un délégué de l'Inspection générale des camps et prisons, le menu se compose-t-il de pâtes et d'un rata de légumes. Pourtant, les rations équivalent à peu près celles fixées par le gouvernement de Vichy pour les camps et prisons, constate l'inspecteur<sup>18</sup>. À la caserne Saint-François, où est installé le centre de séjour surveillé de Castelnaudary, dans l'Aude, l'on bénéficie de 400 g de pain par jour et les autres denrées sont allouées au même titre que la population civile. Le préfet précise même qu'un cassoulet avec viande ou un ragoût aux pommes de terre est servi le dimanche, ce qui fait ironiser le destinataire de son rapport : « je demande à être interné tous les dimanches », note-t-il dans la marge<sup>19</sup>. À la Citadelle de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales, suite à la visite effectuée par une délégation du Comité départemental de libération (CDL), le régime alimentaire quotidien est fixé à 150 g de pain, un bouillon le matin, un plat chaud midi et soir, à l'exclusion de tout autre plat ou dessert<sup>20</sup>. Le point noir de la région est le vaste camp de Rivesaltes, situé à une quinzaine de kilomètres de Perpignan. L'inspection du camp, en janvier 1945, relève de sérieux problèmes. En principe, ici aussi, les rations sont égales à celles de la population civile. En réalité, pâtes, choux et soupe claire constituent le quotidien alimentaire. Et lorsque, au mois de juin, le préfet demande au ministre de l'Intérieur de porter de 21 à 40 francs le crédit journalier alloué pour la nourriture et l'entretien des internés, le refus est catégorique : « En effet, la grande majorité des camps assure aux internés une alimentation convenable tout en restant dans les limites du crédit de 21 francs.

<sup>18</sup> Compte rendu de la mission effectuée à Montpellier, Perpignan et Rivesaltes par M. Bécame, rédacteur à l'Inspection générale des camps. Arch. Nat., 19 janv. 1945, F7 15099.

<sup>19</sup> Rapport du préfet de l'Aude à l'inspection générale des camps et prisons, 8 janv. 1945. Arch. Nat., F7/15095.

<sup>20</sup> Compte rendu de la visite du 31 août 1944. Arch. dép. Pyrénées-Orientales, fonds Camille Fourquet, 13 J 85.

Ainsi le camp d'Épinal, au cœur d'une région sinistrée, nourrit les internés de façon abondante pour 7,50 francs par jour »<sup>21</sup>. Ya-t-il, alors, dysfonctionnement dans la gestion du camp ?

En fait, l'alimentation des internés ne se compose que pour une partie plus ou moins conséquente de la ration officielle. Des compléments d'origine variable viennent s'y ajouter. Ceux générés par le camp lui-même : à Gurs (Pyrénées-Atlantiques), à l'initiative du gestionnaire, la ration journalière de pain dépasse les 350 g réglementaires ; le jardin potager fournit des légumes verts et l'on fabrique même des pâtés d'abats (Laharie, 1989 : 272). Il y a aussi le commerce local, sollicité au moyen de bons de déblocage ; surtout, les colis familiaux et ceux des organismes de secours tels la Croix-Rouge ou l'Entraide Française assurent un complément alimentaire non négligeable. Or, à Rivesaltes, le régime des colis est sévère : 10 kg par mois, avec interdiction des produits contingentés, sous peine de prélèvement voire de confiscation. L'inspecteur du camp souligne le dilemme :

« Les prélèvements sont portés sur un cahier émarginé par le destinataire du colis ; il porte sur des quantités minimales. Exemple : 100 g de pain, un œuf, deux morceaux de sucre, etc. Il est visible que dans ces cas la famille s'est privée pour améliorer l'ordinaire de l'interné. Des confiscations portant sur d'aussi faibles quantités prennent un caractère vexatoire et provoquent un mécontentement général chez les internés. Cependant on ne saurait tolérer que des internés reçoivent des quantités importantes de marchandises achetées au marché noir et soient mieux nourris que le reste de la population »<sup>22</sup>.

Alors, le système D pénètre les grilles et les barbelés, s'y développe. À Rivesaltes, la police enquête sur un vaste trafic clandestin de colis suite à l'interception d'une lettre adressée par un interné à sa mère, lui demandant de faire parvenir à une tierce personne « un colis contenant quatre kilos de haricots et de la graisse et un demi litre d'huile et deux paquets de tabac »<sup>23</sup>. À Fresnes, certaines cellules se transforment en véritables plates-formes du « marché noir carcéral », d'autant plus actif que des personnalités fortunées y côtoient des trafiquants notoires (Bellanger, 2007 : 82). À Rivesaltes, le paquet de cigarettes coûte entre 120 et 180 francs, le litre de vin 70 – la moyenne nationale étant alors de 19 francs – et la tablette de chocolat en vaut 200 (Lebourg, 2007 : 4) ; dans le camp de Mérignac, à Bordeaux, un paquet de cigarettes se négocie là aussi 120 francs, un kilo de pain 75 et un litre de vin 100 francs (Alary, Vergez-Chaignon, Gauvin, 2006 : 582). À Drancy, parmi les « choses entendues », Alfred Fabre-Luce (1946 : 188) rapporte ces propos : « Si tu ne partages pas tes colis, je leur dirai que tu étais PPF [Parti populaire français] ». Les correspondances adressées par les détenus à leur famille traduisent ce règne de la débrouille autant qu'elles en rajoutent sur

<sup>21</sup> Lettre, 3 août 1945. Arch. Nat., F7 15105.

<sup>22</sup> Compte rendu de la mission effectuée à Montpellier, Perpignan et Rivesaltes par M. Bécane, rédacteur à l'Inspection générale des camps. Arch. Nat., 15 janv. 1945, F7 15099.

<sup>23</sup> Rapport du commissaire de police au préfet, 16 déc. 1944. Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 49 W 43.

un soi-disant confort alimentaire : par exemple, cet interné à la caserne Grossetti de Montpellier écrivant que « la nourriture est suffisante et mes amis de Corrèze [...] me gâtent terriblement en volailles, œufs, beurre et foie gras »<sup>24</sup>. Cet autre, détenu à la maison d'arrêt de Nîmes, déclare que « la nourriture est excellente et les colis abondants »<sup>25</sup>. Sans doute, le souci de rassurer les proches pousse à des propos excessivement optimistes.

En ce qui concerne l'état de santé et le suivi sanitaire, l'on constate que la présence médicale est inégalement assurée selon les camps. Tandis qu'à Gurs un médecin et sept infirmières assurent le suivi des internés, avec des consultations quotidiennes (Laharie, 1989 : 273), aucun médecin bénévole n'aurait voulu apporter « son concours bénévole » aux 53 internés regroupés à la maison d'arrêt de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron)<sup>26</sup>. Certes, l'inconfort des conditions de vie est cause d'une hygiène souvent déficiente susceptible de provoquer diverses épidémies. C'est le cas au camp de Choisel-Châteaubriant où une inspection sanitaire dépêchée de Nantes constate, à l'été 1945, un début de dysenterie. La même paillasse occupée tour à tour par plusieurs internés ou détenus, faute de matériel suffisant ; un échange du linge limité à deux fois par mois et des promenades « suivant les possibilités du service »<sup>27</sup> sont autant d'éléments qui contribuent à la dégradation de l'état général des prisonniers politiques. Pour Jean-Paul Cointet (2008 : 229), les décès occasionnés par la durée des internements et par les conditions de vie dans les camps et prisons de l'épuration ont sans nul doute été nombreux ; mais ils n'ont à ce jour jamais été chiffrés. Il semblerait pourtant que la mortalité ait été bien moindre que chez les civils allemands internés, notamment les enfants. Ainsi, le camp de La Chauvinerie, dans la Vienne, ouvert en février 1945, compte-t-il plusieurs dizaines de décès à la mi-avril, et encore la première quinzaine de mai : maladies de carence, tuberculose, lait infantile contaminé, aération insuffisante des baraquements, etc. (Peschanski, 2002 : 465). Certes, il est compréhensible que la capacité d'émotion des Français sur le sujet ait été très faible, au point d'accueillir d'éventuelles doléances avec indifférence (Alary, Vergez-Chaignon, Gauvin, 2006 : 584). Pourtant, les épurés ont eux aussi du mal à faire entendre les leurs tant ils véhiculent, dans l'opinion, une image de privilégiés à l'abri des pénuries. Notons simplement, pour terminer, cette lettre adressée au docteur Benédettini, président du CDL du Gard, après sa visite à la maison d'arrêt de Nîmes en novembre 1944 : « Les détenus politiques sont très sensibles à la sollicitude que vous avez bien voulu leur témoigner [...]. Ils ne doutent pas d'une amélioration sensible de leur condition matérielle dont vous avez pu constater la précarité »<sup>28</sup>.

<sup>24</sup> Interception postale, 2 fév. 1945. Arch. dép. Hérault, 999 W 217.

<sup>25</sup> *Ibid.*, 21 janv. 1945. Arch. dép. Hérault, 999 W 216.

<sup>26</sup> Rapport mensuel du préfet, janv. 1945. Arch. dép. Aveyron, 2 W711.

<sup>27</sup> Circulaire du ministère de la Justice aux directeurs et surveillant-chefs d'établissements pénitentiaires, 3 oct. 1944. Arch. dép. Hérault, 19 W 11.

<sup>28</sup> 11 nov. 1944. Arch. dép. Gard, 1 W 659.

## Une constante : le désœuvrement

Les pensées, les efforts sont cristallisés vers l'espoir d'une libération prochaine. Cette véritable idée fixe conduit à entretenir le désœuvrement, maître mot de la vie quotidienne des internés. À Drancy, Alfred Fabre-Luce décrit, non sans un certain mépris, les files qui se forment pour la bibliothèque, les cabinets, la consultation médicale; cette grande foule de détenus, oisive, disponible qui « se précipite et s'agglutine comme un essaim de mouches autour des affiches qu'on pose, ou de cette auto en marche d'où un aboyeur crie des noms ». Le récit de son séjour au camp est perlé de scènes vues sur l'inactivité fébrile et la vaine agitation de ses co-internés. Lui-même se veut au-dessus de la pesanteur propre à l'attente forcée : « Je refuse de jouer au bridge, de faire la grasse matinée, de « tuer le temps ». J'oppose une surdité aux vulgarités et aux jérémiades », écrit-il encore. Il préfère chercher « l'évasion intérieure » par la lecture et la prise de notes et, pour ce faire, s'installe au magasin du camp où il retrouve Sacha Guitry (Fabre-Luce, 1946 : 160-161, 217-218). Certes, les camps d'internement ne sont pas peuplés des seuls intellectuels remplissant leur journée de leur plume ou de leur éloquence; d'autres aussi cherchent parfois à trouver une occupation utile. Les uns s'emploient à la gestion administrative, par exemple ces anciens policiers internés à Charenton, en région parisienne; d'autres, comme au camp d'Écrouves, en Meurthe-et-Moselle, travaillent pour 20 francs par jour afin d'améliorer l'ordinaire (Alary, Vergez-Chaignon, Gauvin, 2006 : 581). À la caserne Grossetti de Montpellier, il existe des ateliers de menuiserie et de serrurerie pour les internés, qui peuvent aussi être affectés en cuisine; le prêtre officiant est aussi un interné, tout comme l'un des médecins du camp audois de Castelnaudary<sup>29</sup>. Mais les journées vides sont le lot commun de l'immense majorité des internés et des détenus et cette inactivité, alors que la guerre s'éternise et que la reconstruction est en marche, heurte cette frange de l'opinion que les arrestations massives et aléatoires de l'automne 1944 ont inquiétée. « Ce sont des braves types », écrit ce Montpelliérain, « travailleurs et qui seraient autrement utiles dans leurs familles, que dans l'inactivité forcée, qui leur est imposée, on se demande vraiment dans quel intérêt quand on a besoin de tous les bras »<sup>30</sup>. Au camp de Gurs, l'apathie générale et l'égoïsme résigné, mâtiné de découragement, grèvent toute velléité d'animation de quelque ordre que ce soit – festif, culturel, sportif – au point d'en inquiéter le directeur (Laharie, 1989 : 276).

D'ailleurs, les distractions organisées n'apparaissent pas toujours de bon ton; à Drancy, le spectacle d'internés jouant aux quilles ou à la pétanque, à l'instigation d'une assistante sociale, scandalise la population environnante (Alary, Vergez-Chaignon, Gauvin, 2006 : 581). Au camp de Noé, la direction autorise la tenue de conférences, de récitals et de festivités; il s'agissait, en partie, de compenser

<sup>29</sup> Compte rendu de la mission effectuée à Perpignan par M. Bécame, rédacteur à l'Inspection générale des camps, 19 janv. 1945, Arch. Nat. F7 15099.

<sup>30</sup> Interception postale, 8 fév. 1945, Montpellier. Arch. dép. Hérault, 999 W 217.

la fin de la mixité à la messe dominicale (Malo, 1992 : 454). Car si le sentiment religieux n'est pas absent des motivations, revigoré sans doute par l'épreuve de l'enfermement, il n'explique pas seul l'affluence des internés aux offices religieux; il s'agit souvent du seul moment où hommes et femmes, couples légitimes ou non, peuvent s'approcher; où les tentatives de séduction s'expriment. Puis, comme l'écrit Alfred Fabre-Luce (1946 : 225) à Drancy : « Certains vont à la messe comme à un concert. Ils écoutent ensuite, avec autant de plaisir, le service protestant et s'il y avait d'autres cultes, ils les suivraient aussi, pour combler le vide affreux de leur journée ». À Fresnes, la chapelle accueille parfois près de la moitié des détenus, à tel point que l'isolement n'est plus de rigueur; l'on s'entasse à deux dans les fameuses « boîtes à sel », étroites cabines de bois dont la seule ouverture est dirigée vers l'autel, tandis que les condamnés de la Haute Cour s'installent sur des bancs au premier rang (Vergez-Chaignon, 2006 : 187-188). En prison, lieu de détention où le confinement est plus prégnant que dans les camps, tout est prétexte à sortir de sa cellule. Et en premier lieu, la promenade; Sisley Huddleston (1947 : 69, 123), journaliste britannique naturalisé français, emprisonné à la Libération pour ses sympathies avec le régime de Vichy, a raconté son expérience de Fresnes sous le pseudonyme de Richard. Il se précipite avec candeur à l'appel des gardiens pour sa première promenade. « Mouvoir ses jambes, remplir ses poumons, voir d'autres figures... quel besoin impératif c'était! » s'écrit-il avant de déchanter devant l'exiguïté d'un préau dont il se complait à décrire la décrépitude. Ce qui ne l'empêche pas, quelques pages plus loin, de constater que la promenade était devenue, en ce qu'elle « lui permettait d'étudier les détenus, de rangs sociaux très différents », le centre de ses journées : « Cette heure lui donnait de quoi meubler les vingt-trois autres ».

La vie en prison suscite, semble-t-il, moins de récriminations que les séjours en camps d'internement. Sans doute parce que les premières s'inscrivent dans l'usage tandis que les seconds relèvent de l'exception. Ainsi apparaît-il une grande disparité en ce qui concerne le regard des intéressés sur leur quotidien dans les lieux de détention. Les considérations portant sur le manque de nourriture et de confort émanent plus fréquemment des camps que des maisons d'arrêt, ainsi que les remarques sur une discipline contraignante et l'existence de brimades. Il est vrai que, pour certains ayant connu les deux régimes, l'amélioration des conditions de détention est flagrante. Par exemple cet interné qui, d'abord détenu dans un hôtel réquisitionné par le commissaire de la République à Montpellier, ne se trouve « pas trop mal » à la prison militaire de Grossetti où il vient d'être transféré<sup>31</sup>. L'un de ses codétenus se montre même particulièrement ravi :

« La vie ici est très calme : le matin, on nous apporte le café au lit [...] à 7 h 30. Puis à 9 h, 9 h 30 nous sortons une heure dans la cour pour faire notre toilette et prendre l'air (jusque-là on reste couché). À 11 h une soupe et une gamelle de pommes de terre en sauce tomate, de nouilles ou de haricots, mais bien préparée, avec un quart de vin, et une demi-navette de pain jusqu'aux prochaines 11 h. Ensuite on se recouche si on veut, on joue aux cartes, on lit, on écrit. À 16 h,

<sup>31</sup> Interception postale, 17 déc. 1944. Arch. dép. Hérault, 999 W 215.

une heure de promenade dans la cour. Puis la soupe et une gamelle et un quart de vin (comme à midi) puis de nouveau temps libre jusqu'à 21 h où appel et coucher; extinction des feux à 21 h 30 et on raconte des blagues et on chante [...]. Ainsi je fais une cure de repos, et tu ne me reconnaîtras pas tant j'aurai grossi pour peu que je reste enfermé »<sup>32</sup>.

Devant un tel récit, il ne faut toutefois pas être dupe de la volonté, là encore, d'apaiser l'inquiétude des familles.

De même, en général, les internés provisoires et administratifs se plaignent davantage que les prévenus et les condamnés, si l'on excepte le fait que le mélange de ces différentes populations aboutit à une application partielle du régime pénitentiaire dans les centres de séjour surveillé, renforçant ainsi les protestations, et son assouplissement dans les prisons, ce qui alimente les abus. Pourtant, depuis les réformes du Code pénal en 1938-1939, les crimes de trahison, d'espionnage et d'intelligence avec l'ennemi relèvent du droit commun. Les individus emprisonnés pour faits de collaboration participent donc de ce régime et non du régime politique, plus souple notamment sur les questions de l'isolement, de l'alimentation, du courrier et des visites. Mais son application est contrariée non seulement par le surpeuplement des prisons mais aussi par la nature spécifique des crimes et des délits. À Fresnes, il est aisé pour les détenus de communiquer entre eux; mieux encore, les personnalités de la collaboration, celles de la Haute Cour de Justice, regroupées au dernier étage, ont droit à une ouverture des cellules quatre heures par jour; c'est ainsi que par une journée de décembre 1945, l'ancien médecin du maréchal Pétain, le docteur Ménétrel, peut déambuler dans la prison, tout à ses affaires, de 9 h du matin à 21 h le soir, achetant au passage les gardiens par des consultations médicales (Vergez-Chaignon, 2006 : 128-130).

## Les « geôles de l'épuration » : heurts et dysfonctionnements

### Cohabitation et entraide

Certes, les rapports sociaux au sein du monde carcéral de l'épuration ne sont pas partout aussi mondains que dans le quartier des personnalités de Fresnes. Ils sont d'ailleurs sensiblement différents selon que l'on séjourne dans un camp ou en prison, que l'on est interné provisoire ou administratif, prévenu, détenu politique ou de droit commun. Dans le fond, on note tout de même une constante : il n'y a pas, ou peu, de solidarité entre ces différentes populations. Au point même parfois d'entraîner des incidents comme en janvier 1945, au camp de Rivesaltes, entre Français internés pour faits de collaboration, d'une part et de nouveaux arrivants d'autre part : 451 réfugiés russes, hommes et femmes, en provenance

<sup>32</sup> *Ibid.* 12 avril 1945. Arch. dép. Hérault, 999 W 219.

de Strasbourg (Mettay, 2008 : 77). Les causes sont variables : incompatibilité politique, surpeuplement, inégalités de traitement réelles ou supposées entre communautés forcées de cohabiter. Ainsi, au camp de Gurs, altercations, insultes, bagarres opposent-elles les Français collaborateurs et les réfugiés espagnols antifranquistes, dès l'arrivée de ces derniers au printemps 1945. Elles aboutissent à la décision d'isoler les deux groupes mais cela s'avère insuffisant : quelques semaines plus tard, tandis que dans l'îlot D de violentes altercations opposent les Espagnols pour des motifs politiques, les Français, depuis l'îlot F, « excitent leurs adversaires » et les femmes de l'îlot H organisent une farandole en criant « Vive Hitler ». À la fin de l'année, le mécontentement éclate à nouveau lorsque, voyant les Français massivement libérés, les Espagnols, qui se voient toujours aussi nombreux, déclenchent une grève de la faim. Parmi leurs revendications, la construction d'une séparation entre l'îlot D et l'îlot F (Laharie, 1989 : 264-265). Cependant, la configuration du lieu de détention et les moyens mis à disposition ne permettent pas toujours ces accommodements. À la caserne Grossetti de Montpellier, par exemple, tous les individus de même catégorie (miliciens, agents de la Gestapo, collaborateurs, etc.) sont groupés et logés ensemble. Seuls certains « internés de marque », auparavant à l'Hôtel de Ville, sont placés dans de petites chambres et isolés des autres détenus<sup>33</sup>. À la Citadelle de Perpignan, l'instauration d'un règlement intérieur spécifique pour les miliciens, membres de partis collaborationnistes et autres indicateurs de la Gestapo, implique une séparation immédiate de ces détenus et des autres<sup>34</sup>. Dans les camps, le réemploi des structures aménagées sous le régime précédent facilite la tâche. Ainsi à Gurs, l'ancien cantonnement des soldats allemands devient-il un camp de femmes, tandis que l'îlot spécial, maintenu et même agrandi, héberge désormais les collaborateurs les plus compromis (Malo, 1992 : 450). De même, à Rivesaltes, où les huit baraques réservées aux femmes sont isolées par des barbelés tandis que les « suspects légers » sont regroupés dans deux îlots. Au camp de Tronçais, dans l'Allier, les miliciens sont parqués au fond du camp tandis que près de l'entrée, le baraquement des filles rassemble quelques dizaines de prostituées accusées d'avoir travaillé pour les Allemands (Touret, 2003 : 38).

Malgré tout, le manque de solidarité est parfois flagrant entre les « politiques » eux-mêmes. Sans doute la certitude de ne pas risquer sa vie, la seule nécessité de prendre son mal en patience et d'attendre une libération qui ne fait aucun doute en a écorné toute velléité. À Rivesaltes, à l'été 1945 encore, les « marché noir » semblent accepter avec bonhomie leur internement, qui est en général de courte durée ; il n'y a donc pas lieu de craindre de réactions de leur part<sup>35</sup>. En revanche, depuis la caserne Grossetti de Montpellier, ce collaborateur interné écrit avec mépris :

<sup>33</sup> Compte rendu de la mission effectuée à Montpellier, Perpignan et Rivesaltes par M. Bécame, rédacteur à l'Inspection générale des camps. Arch. Nat., 15 janv. 1945. F7 15099.

<sup>34</sup> Décision prise par le CDL suite à la visite du 31 août 1944. Arch. dép. Pyrénées-Orientales, fonds Camille Fourquet, 13 J 85.

<sup>35</sup> Note des Renseignements généraux, 7 juil. 1945. Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 31 W 79.

« Depuis mardi nous avons quitté la chambre de sûreté pour la salle Grasset qui se trouve exactement au deuxième étage. Il fallait faire la place aux miliciens qui couchaient par terre, ces pauvres chouchous, il faut bien les soigner, c'est révoltant, les trois quart n'ont rien, on les a mis tout simplement à l'abri »<sup>36</sup>.

Et puis, suscitant envie et jalousie, il y a les libérés; Alfred Fabre-Luce (1946 : 212) résume ainsi la situation : « À chaque départ, un mouvement d'indignation parcourt le Camp. "Pourquoi celui-là? Pourquoi pas moi?" Nous n'en voulons pas seulement à leurs juges; nous les considérons eux-mêmes comme complices de cette iniquité. Ils le sentent et se sauvent comme des voleurs ». Il n'empêche qu'une fois dehors, ces individus deviennent autant d'éléments composant un réseau de sociabilité plus ou moins organisé, utilisés par les internés et leur famille, rapprochant ceux qui se considèrent comme les victimes de la même infortune. De ce point de vue, l'épuration peut engendrer l'apparition de comportements très actifs d'entraide. À tel point que, dès le mois de septembre 1944, le CDL des Pyrénées-Orientales publie dans la presse un communiqué informant de sa décision « qui prescrit l'arrestation immédiate de toute personne qui interviendra dans le but de faire libérer un détenu politique »<sup>37</sup>.

En revanche, on constate peu de révoltes d'envergure, du moins chez les internés. En fait, ce serait plutôt après 1946, lorsque la suppression de l'internement administratif peuple les camps et prisons de détenus condamnés par les cours de justice, que des mutineries éclatent. Souvent, c'est le principe même du régime pénitentiaire qui en est la cause. Par exemple, en février 1947, une grève de la faim se déclenche au pavillon des détenus de la clinique Saint-Éloi de Montpellier où sont alors hospitalisés cinq miliciens condamnés à des peines de travaux forcés allant de 10 ans à la perpétuité. Ils entendent ainsi protester contre l'application récente du régime pénitentiaire (sauf pour la nourriture et les soins). Cette décision administrative est en fait une sanction, suite à une fouille récente au cours de laquelle auraient été confisqués couteaux, rasoirs à lame, limes, scies à bois et à métaux, « qui en cas de rébellion auraient pu servir à attaquer les gardiens de la paix préposés à la surveillance de ces détenus »<sup>38</sup>. Il est vrai que sous l'impulsion de Paul Amor, directeur de l'Administration pénitentiaire, des tentatives d'assouplissement des conditions carcérales ont lieu, qui se heurtent à la réticence des gardiens, craignant pour leur sécurité : cela suscite, de fait, des révoltes parfois violentes (Alline, 2004 : 73). Toujours en 1947, en septembre, deux révoltes éclatent, l'une du camp de Carrère, dans le Lot-et-Garonne, l'autre au camp de Noé, en Haute-Garonne, cette dernière lorsqu'un prisonnier condamné aux travaux forcés à perpétuité est abattu lors de sa tentative d'évasion, provoquant une mutinerie dans un camp rassemblant

<sup>36</sup> Interception postale, 25 sept. 1944. Arch. Dép. Hérault, 999 W 213.

<sup>37</sup> *Le Républicain du Midi*, 24 sept. 1944. Arch. dép. Pyrénées-Orientales, fonds Camille Fourquet, 13 J 51.

<sup>38</sup> Rapport du commandant des gardiens de la paix au commissaire central, 29 janv. 1947. Arch. dép. Hérault, 1000 W 194.

alors 1 300 détenus politiques. Les deux affaires se soldent par plusieurs dizaines d'évasions et coûtent sa place à Paul Amor.

## Les relations avec l'extérieur

Au camp ou en prison, les courriers et les visites sont attendues avec impatience, tant par les détenus que par les proches. Le contact avec les familles se résume, en principe, à deux correspondances et une visite par semaine, sous réserve de l'autorisation du Parquet ou du juge d'Instruction<sup>39</sup>. Toutefois, les prisonniers tentent bien souvent de déjouer le règlement, avec, parfois, le concours bienveillant du personnel ou des visiteurs autorisés (gardiens, organisations de secours, avocats, aumôniers ...). « On voit parfois un interné traiter son colis comme un vandale », écrit Alfred Fabre-Luce (1946 : 200-201). « Après son inspection, celle du gendarme était bénigne ». Et de trouver le message tant attendu dans un morceau de savon. En décembre 1944, le petit Dominique Jamet, qui rend visite à son père, l'écrivain Claude Jamet (2000 : 214-215), emprisonné durant trois mois au cours de l'hiver, décrit ces femmes encombrées de colis dans le train pour Fresnes; et à l'arrivée, « cette foule, lourdement chargée, de se mettre à courir, maladroite et pitoyable », pour rejoindre une queue déjà longue. Il décrit le parloir, cette salle immense remplie de cabines sans toit, le vacarme assourdissant, le guichet grillagé séparant les visiteurs des détenus. Ce lieu a profondément marqué qui l'a fréquenté; par exemple, le dessinateur Ralph Soupault, dans un recueil de planches commentées intitulé *Fresnes, reportage d'un témoin* (1947), multiplie les vues de ces parloirs grillagés qui ne permettaient de discerner qu'un brouillard gris à la place des visages des êtres aimés (Vimont, 2004 : 224). De même, Alfred Fabre-Luce (1946 : 236) se souvient des sept minutes d'entretien avec sa femme, à travers un grillage, au milieu des cris s'élevant des autres box : « Sept minutes : cela paraît d'abord trop court – mais on devient aphone avant la fin ». Certains camps d'internement connaissent aussi cette situation, par exemple lorsque la discipline est resserrée afin de mettre un terme à certains abus. À Rivesaltes, « les internés refusent de recevoir leur famille, puisqu'ils ne peuvent même pas embrasser les leurs. Ils se parlent de derrière les grillages, comme les bandits de droit commun »<sup>40</sup>. Les incidents qui se déroulent en décembre 1944 et janvier 1945, lorsque des détenus sont extraits de leur prison et exécutés, occasionnent également une restriction du régime des visites. C'est le cas au fort Vauban, à Alès, dans le Gard, où elles sont suspendues :

« Je redescends du fort où j'ai apporté du vin et du manger. Du Bosquet nous avons pu nous dire quelques mots. Les consignes sont de plus en plus terribles, écrit cette femme le lendemain

<sup>39</sup> Circulaire du ministère de la Justice aux directeurs et surveillant-chefs d'établissements pénitentiaires, 3 oct. 1944. Arch. dép. Hérault, 19 W 11.

<sup>40</sup> Interception postale, sd (« 124e jour de détention », janv. 1945). Arch. dép. Hérault, 999 W 223.

de l'exécution illégale de quatre détenus. Hier soir maman avait assisté au début de manifestation (on leur avait refusé leur visite au début de l'après-midi). Les détenus à vue étaient prévenus que quoi qu'il arrive, ils devaient s'enfermer dans leur chambre et ne pas se montrer »<sup>41</sup>.

De même à la prison de Montpellier, en janvier 1945, en lien avec les incidents de la prison de la ville voisine de Béziers; « Hier comme d'habitude j'y étais mais on a supprimé la visite et le colis, nous en avons été navrées car ils resteront pendant toute une semaine à manger des carottes ou des navets à l'eau et en petite quantité »<sup>42</sup>. Au mois d'avril suivant, la situation apaisée, un détenu y témoigne de la possibilité de recevoir la famille une fois par semaine pendant deux heures, ainsi que l'avocat et l'aumônier<sup>43</sup>.

En effet, prêtres et aumôniers, pour prendre cet exemple, assurent également une présence dans les camps et les prisons de l'épuration, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes internés. « L'aumônier nous parle comme à un troupeau de brebis galeuse », se plaint Alfred Fabre-Luce (1946 : 162) à Drancy. Pourtant modérés, voire prudents sur le fond, leurs propos s'attachent surtout aux conditions matérielles de la détention et à l'aide morale et spirituelle, à l'instar de cet aumônier de la maison d'arrêt de Limoux, dans l'Aude : « J'encourage de mon mieux toutes ces victimes soit de l'erreur, soit surtout de la délation [...] en leur faisant entrevoir que la paix va arriver incessamment et qu'une amnistie générale sera proclamée pour les délits d'ordre politique au moins, car comme le répète le général de Gaulle, "la France a besoin de tous ses enfants, surtout des meilleurs » (*ibid.*). En septembre 1944, monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, rend visite aux internés du camp de Noé. Pourtant, à la grande déception des catholiques, celui qui s'était élevé, en août 1942, contre la persécution des Juifs, par une lettre pastorale lue dans toutes les paroisses de son diocèse, ne réitère pas son propos à l'endroit de ceux qui se considèrent comme des victimes. Il se borne à les encourager à la résignation et à la patience. Même si, peu auparavant, il avait fait lire ce message : « Il me plaît de répéter avec autant de force qu'en 1942 : [...] un homme, même coupable, reste un homme. Une femme, même coupable, reste une femme ». Propos prudents, soucieux d'éviter toute comparaison déplacée (Malo, 1992 : 454). Du côté des protestants, le pasteur Boegner (1992 : 308-309), président de la Fédération protestante de France, estime que « des conditions humaines pourraient être plus complètement réalisées dans certaines prisons et qu'il importe de ne pas donner un atout à des critiques étrangères ». On touche ici, outre à l'inconfort conjoncturel des lieux de détention, à un autre aspect plus difficile à cerner.

<sup>41</sup> *Ibid.*, Alès, 29 déc. 1944. Arch. dép. Hérault, 999 W 215.

<sup>42</sup> *Ibid.*, Montpellier, 26 janv. 1945. Arch. dép. Hérault, 216 W 216.

<sup>43</sup> *Ibid.*, 12 avr. 1945. Arch. dép. Hérault, 999 W 219.

## Mauvais traitements et actes de violence

Dans les camps et les prisons, parmi les victimes toutes désignées des violences, les miliciens apparaissent souvent comme les premières cibles. Leur contribution pleine et volontaire au système répressif né de la politique de collaboration, en particulier l'impitoyable traque des résistants, exacerbe la haine et le désir de vengeance des populations éprouvées, nerveuses, accueillant la Libération dans un climat psychologique instable où se mêle joie et deuil. L'émotion est à fleur de peau, entretenue et ravivée par le souvenir encore chaud des terribles représailles allemandes (Laborie, 1996 : 209). D'où d'inévitables actes de violence, qui nous parviennent de manière détournée ; ainsi ce FFI de l'Aude qui écrit après son passage à la prison de Carcassonne : « Je n'ai pu voir aucun milicien de Saint-André car tous sont en cellule, malgré que je ne les aime pas, je les plains car j'en ai vu un qui venait de recevoir une roulée et il était dans un bien triste état »<sup>44</sup>. Certaines brutalités finissent par apparaître au jour, par exemple lorsque les suspects comparaissent devant les tribunaux, où les audiences sont publiques : « Les détenus qui ont certainement été très coupables sont traités avec les méthodes de la Gestapo, choses qui ne devraient pas se revoir. Ils sont tellement torturés que ce ne sont souvent que des loques humaines qui paraissent devant les juges » écrit cet homme ayant assisté à une audience de la cour martiale de Carcassonne<sup>45</sup>. Il en est de même avec les tontes de femmes accusées de collaboration horizontale ou d'avoir travaillé pour les Allemands, et qui sont plus souvent institutionnalisées qu'on ne l'imagine. Ainsi ce cas girondin : « Maman a été arrêtée et elle est enfermée au camp de Mérignac. Et, ces vaches, tu sais ce qu'ils lui ont fait ? Ils lui ont coupé les cheveux comme à toutes les femmes qui travaillent pour les boches »<sup>46</sup>. Fabrice Virgili (2000 : 138-139, 292) précise que près d'une tonte sur cinq (18,9 %) se déroule dans les lieux de détention. Il cite le cas du Languedoc-Roussillon, mais aussi de la Charente, ainsi qu'un exemple révélateur, celui de Romans, dans la Drôme : la presse y publie la liste de dix collaborateurs détenus, huit hommes et deux femmes, précisant qu'ils ont eu les cheveux coupés. La tonte devient une mesure administrative décidée par les autorités locales ou même par le directeur du camp ou de la prison.

En matière de brutalités sur les prisonniers, il convient de distinguer les lieux de détention clandestins et ceux gérés par les autorités nouvelles. Dans les premiers, échappant à tout contrôle, des actes de tortures, des mauvais traitements divers ont bien eu lieu, même s'il est difficile d'en évaluer l'ampleur. Dans l'Allier, le camp « itinérant » de la forêt de Tronçais – celui de la première époque géré par le groupe Police du maquis – a longtemps caché sa face sombre. À la Libération, il héberge un interné de marque, Jacques Chevalier, ministre de l'Éducation nationale sous Vichy (1940-1941). Arrêté dans son bourg de Cérilly, il est soumis

<sup>44</sup> *Ibid.*, Carcassonne, 9 oct. 1944, Arch. dép. Hérault, 999 W 213.

<sup>45</sup> *Ibid.*, 12 sept. 1944.

<sup>46</sup> *Ibid.*, Perpignan, 28 sept. 1944, Arch. Dép. Hérault, 999 W 214.

à un interrogatoire musclé avant d'être conduit dans une ferme isolée où on lui annonce son exécution prochaine ; plusieurs détenus sont d'ailleurs exécutés en cours de route (Cointet, 2008 : 117-118). Au niveau local, les autorités semblent savoir que les internés subissent humiliations, brimades voire sévices, confirmés par l'infirmière du camp ; celui-ci reçoit d'ailleurs, à ce sujet, la visite du préfet de l'Allier, le 28 septembre 1944, puis celle du chef départemental des FFI et du président du CDL – en vain semble-t-il. Il faut attendre la fin octobre et l'affectation d'une compagnie FTP à la garde du camp pour que la situation s'améliore (Touret, 2003 : 40 et sq.). Dans les camps officiels ou dans les prisons, ce sont moins les mauvais traitements volontaires que les conditions de vie souvent déplorables qui occasionnent les décès. Cela n'exclut pas pour autant les dérapages, en particulier pendant la période de gestion par des groupes de fait, issus ou non de la Résistance. Significatif est ce communiqué de Camille Fourquet, président du CDL des Pyrénées-Orientales, dès le 15 septembre 1944 : « Le CDL rappelle aux différents services de police qu'il est interdit de brutaliser les détenus politiques en quelques circonstances que ce soit »<sup>47</sup>. Significatifs aussi sont ses propos, quelques quinze années plus tard : « Non, les détenus de la Citadelle [de Perpignan] ne furent pas traités inhumainement [...] à l'exception de quelques rares cas de violence – sans gravité d'ailleurs – qui furent sanctionnés par les renvois des gardiens qui s'y étaient livrés »<sup>48</sup>. Dans ce plaidoyer, plane l'ombre portée des poursuites engagées au cours des années 50 contre d'anciens résistants, accusés d'avoir commis des exactions à la Libération.

Parmi les cas célèbres de « victimes », Louis Renault, malade, décède le 24 novembre 1944 à 67 ans, après deux mois de détention à la prison de Fresnes, victime de manque de soins, peut-être maltraité : l'enquête demandée par sa veuve douze ans plus tard n'a pas permis de trancher (Vergez-Chaignon, 2006 : 123). Autre cas, celui de l'entrepreneur en construction automobile, Marius Berliet, accusé d'avoir produit en masse pour les Allemands ; à 80 ans, il est incarcéré au fort de Montluc à Lyon le 4 septembre 1944, où il attend son procès jusqu'en juin 1946. Les actualités cinématographiques du 23 septembre<sup>49</sup> le filment complaisamment, étendu sur un lit, les yeux clos, avec ce commentaire ironique : « À l'infirmerie, monsieur Berliet, des Automobiles, repose sur un matelas qui n'est peut-être pas pneumatique »<sup>50</sup>. Le reportage s'emploie pourtant à montrer comme les détenus sont bien traités : on suit les gardiens dans leur tournée de distribution des repas dans les cellules, on assiste aux scènes d'interrogatoire en série, on voit des détenus discutant ou jouant aux cartes ; tout en précisant qu'« ici on a mis à l'abri les grands personnages. L'ancien maire de Villeurbanne. M.V... fabriquant de lampes. M. le procureur de

<sup>47</sup> Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 13 J 51.

<sup>48</sup> *Extrait de mes souvenirs*, tapuscrit daté du 2 mai 1961. Arch. dép. Pyrénées-Orientales, fonds Camille Fourquet, 13 J 85.

<sup>49</sup> Diffusées par « France libre Actualités », fondé par plusieurs organismes de résistance.

<sup>50</sup> *Épuration à Lyon : les collaborateurs incarcérés au fort de Montluc*, France libre Actualités (23/09/44). Accès : <http://www.ina.fr/fresques/jalons/Html/PrincipaleAccueil.php>.

l'État français ». Condamné à deux ans de prison, sa peine est en partie couverte par sa détention provisoire. Ses quatre fils sont également arrêtés, mais seuls Jean et Paul, responsables respectivement du personnel et de la fabrication sont condamnés à cinq ans de réclusion (Fridenson, Grevet, Veyret, 2008 : 249). Ce dernier garde un souvenir amer de cette période :

« Je suis resté quarante mois enfermé au début avec mes frères dans une cellule à six, sans avoir accès à aucune information [...] J'ai pu tenir le coup grâce à ma santé de fer, à ma volonté de comprendre, et à ma femme et mes enfants. Mais le but était de détruire l'individu dans ses capacités de résistance. J'ai vu des personnes de très haut niveau les perdre. Quand j'ai été libéré en 1948, je n'avais plus d'identité »<sup>51</sup>.

Les rumeurs sur les violences dans les camps et les prisons, encouragées par le climat d'extrême tension, se diffusent et rassasient la soif de vengeance des uns autant qu'elles heurtent le sens moral des autres. « Je ne crois pas que le général de Gaulle soit au courant de la façon dont sont traités, dans le département et paraît-il, dans tout le Midi, les internés politiques, car il me semble qu'il est plus humain que cela », s'alarme cette correspondante roussillonnaise<sup>52</sup>. Le général de Gaulle (1959 : 9, 38), en effet peu disert sur le sujet dans ses *Mémoires de guerre*, insiste surtout sur la nécessité de mettre fin aux exactions commises par les « groupes armés se faisant justice » et aux représailles « où la Résistance risquait d'être déshonorée », désignant ainsi davantage les lieux de détention clandestins que les prisons du Gouvernement provisoire. Il s'alarme tout de même du sort des individus incarcérés au Dépôt de la Conciergerie, à Paris : « De nombreuses femmes et des agents de la préfecture de police s'y trouveraient retenues depuis plus de deux mois dans des conditions d'hygiène déplorables et sans avoir subi aucun interrogatoire », écrit-il à son ministre de l'Intérieur en octobre 1944 (Cointet, 2008 : 120). Sans nul doute, c'est le Dépôt qui alimente avec le plus d'acuité la « légende noire » de l'épuration en matière de privation de liberté. « Derrière ses remparts aux pierres séculaires/le cœur de la Cité recèle une prison/Où n'a jamais verdi la moindre frondaison/Tant l'air y est glacial, morbide et funéraire », dénonce Auguste Féval dans son poème *Épuration*, publié en 1951, avant de s'exclamer « DÉPÔT ! Si tu pouvais proclamer les misères/Des malheureux enfouis, incarcérés chez toi » (Brossat, 1994 : 200). La description du passage au Dépôt est un exercice incontournable de nombre de témoignages d'épurés incarcérés. Mais quel que soit le lieu de détention, nombre d'anciens internés n'ont pas manqué, par la suite, de réclamer des indemnités pour les mauvais traitements autant que pour le préjudice moral ou professionnel prétendument subis.

<sup>51</sup> Entretien accordé au journal *Le Progrès* (22/03/09). Accès : <http://www.leprogres.fr/fr/permalien/article.html?urweb=382141>.

<sup>52</sup> Interception postale, Amélie-les-Bains, 21 fév. 1945. Arch. dép. Hérault, 999 W 217.

## Conclusion

Soulignons l'intérêt des témoignages, nombreux et multiformes, émanant des justiciables enfermés au titre de l'épuration. Et les précautions, aussi, qu'implique leur approche. Les textes publiés ont souvent pour auteurs des personnalités du monde politique, artistique, littéraire, qui découvrent brutalement l'univers carcéral et émaillent leurs descriptions de lieux communs : les odeurs, la décrépitude, la promiscuité. Les interceptions postales brassent une population plus variée mais elles proviennent davantage des camps que des prisons et cessent dès la fin du conflit. Il n'empêche que ces écrits sont précieux pour comprendre le processus de construction d'une certaine « légende noire » de l'épuration, puisque l'absence de sentiment de culpabilité est l'articulation du système de défense de nombreux épurés, aux yeux desquels l'enfermement ne se justifie pas. En outre, juridiquement, les internés ne sont pas des prisonniers ; système répressif hors du système judiciaire, l'acceptation de la règle du camp implique l'intériorisation de la condition d'interné, par lui-même et par sa famille (Bernardot, 2002). En réalité, l'internement est plutôt considéré comme une forme déguisée de sanction, comme une injustice. Mémoire d'épurés internés et incarcérés, mémoire partielle, partielle, qui a peu à peu glissé vers le non-dit tandis que la mémoire des groupes et communautés persécutés sous Vichy tendait à dominer l'histoire des camps d'internement : d'abord les Juifs, les réfugiés espagnols, aujourd'hui les tsiganes. Et lorsque les anciens internés de Gurs sous Vichy se qualifient, ils utilisent le nom générique de « Gursiens » ; les autres, ceux de l'épuration, ne sont que les « collabos » (Laharie, 1989 : 257).

Aujourd'hui, l'histoire des camps et prisons de l'épuration n'est plus un simple appendice de celle des camps et prisons de Vichy. Mais des zones d'ombre subsistent : quel a été le nombre exact de personnes arrêtées et détenues ? Combien de décès, de révoltes, d'évasions – et dans quelles circonstances ? Par ailleurs, notre propos, en recentrant l'étude sur les épurés, n'aborde qu'un pan de la problématique. *Quid*, en effet, du personnel des centres d'internement et des prisons ? Des familles, des organisations d'entraide ? Certes, l'on dispose de précieuses études locales ou thématiques, des premières synthèses sur un phénomène dont l'analyse est à poursuivre. Car étudier l'enfermement dans le cadre de l'épuration intéresse autant l'aspect sociologique que la trace mémorielle d'un processus ayant probablement concerné, au sens large, plus d'un demi-million de personnes.

## Références

- Alary É., Vergez-Chaignon B., Gauvin G., 2006, *Les Français au quotidien, 1939-1949*, Paris, Perrin.
- Alline J.-P., 2004, *Gouverner le crime. Les politiques criminelles françaises de la Révolution au XX<sup>e</sup> siècle*, vol. 2, *Le temps des doutes, 1920-2004*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Bailly J.-A., 1993, *La Libération confisquée. Le Languedoc, 1944-1945*, Paris, A. Michel.
- Bellanger H., 2007, *Vivre en prison. Histoires de 1945 à nos jours*, Paris, Hachette Littératures.
- Bergère M., 2004, *Une société en épuration. Épuration vécue et perçue en Maine-et-Loire. De la Libération aux années 50*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Bernardot M., 2002, « Le Pays aux mille et un camps. Approche socio-historique des espaces d'internement en France au XX<sup>e</sup> siècle », *Les Cahiers du CEREM*, 10. Accès : <http://www.reseau-terra.eu/article542.html>.
- Bœgner Ph., éd., 1992, *Carnets du pasteur Bœgner, 1940-1945*, Paris, Fayard.
- Bounin J., 1974, *Beaucoup d'imprudences*, Paris, Stock.
- Boyer P., 1999, *Épuration, politique et société en Languedoc et Roussillon (août 1944-août 1953). Réalités et représentations*, Thèse en Histoire militaire et Études de défense, Université Montpellier 3.
- Brossat A., 1994, *Libération, fête folle*, Paris, Éd. Autrement.
- Capdevila L., 1999, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre, 1944-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Cointet J.-P., 2008, *Expier Vichy. L'épuration en France, 1943-1958*, Paris, Perrin.
- De Gaulle Ch., 1959, *Mémoires de Guerre*, t. 3, *Le Salut*, Paris, Plon.
- Fabre-Luce A., 1946, *Double prison*, Paris, chez l'Auteur.
- Fridenson P., Grevet J.-F., Veyret P., 2008, « L'Épuration dans l'industrie automobile », pp. 229-256, in : Bergère M., dir., *L'Épuration économique en France à la Libération*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Grenard F., 2008, *La France du marché noir, 1940-1949*, Paris, Payot.
- Huddleston S., 1947, *Terreur 1944, témoignage d'un embastillé*, Paris, Éd. La Couronne.
- Husson, J.-P., 1995, « L'Épuration, un dossier controversé », pp. 315-361, in : Husson J.-P., *La Marne et les Marnais à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale*, t. 1, Reims, Presses universitaires de Reims, 1998. Accès : [http://www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner/memoire\\_resistance/resistance/epuration.htm](http://www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner/memoire_resistance/resistance/epuration.htm)
- Jamet D., 2000, *Un petit Parisien, 1941-1945*, Paris, Flammarion.
- Jean J.-P., 2008, « Le rôle de Maurice Rolland (1904-1988) et de l'Inspection des services judiciaires à la Libération », pp. 133-148, in : Association française pour l'histoire de la Justice, *La Justice de l'épuration à la fin de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éd. La Documentation française.

- Laborie P., 1996, « Violence politique et imaginaire collectif : l'exemple de l'épuration », pp. 208-216, in : Bertrand M., Laurent N., Taillefer M., éd., *Violences et pouvoirs politiques*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Laharie C., 1989, *Le Camp de Gurs, 1939-1945, un aspect méconnu de l'histoire de Vichy*, Biarritz, J. et D. Éd., 1993.
- Lebourg N., 2007, *Histoire générale du camp de Rivesaltes*, conférence donnée aux Journées du Patrimoine, camp de Rivesaltes. Accès : [http://www.univ-perp.fr/fr/recherche/centres\\_de\\_recherche/domaines\\_des\\_sciences\\_humaines\\_et\\_sociales/crism/chercheurs/epoque\\_contemporaine2/nicolas\\_lebourg/information\\_scientifique\\_et\\_diffusion\\_de\\_la\\_culture\\_scientifique\\_par\\_nicolas\\_lebourg.html](http://www.univ-perp.fr/fr/recherche/centres_de_recherche/domaines_des_sciences_humaines_et_sociales/crism/chercheurs/epoque_contemporaine2/nicolas_lebourg/information_scientifique_et_diffusion_de_la_culture_scientifique_par_nicolas_lebourg.html), rubrique « Communications ».
- Malo É., 1992, « De Vichy à la Quatrième République : Le camp de Noé (1943-1945) », *Annales du Midi*, 199-200, pp. 441-457.
- Mettay J., 2008, *L'Archipel du mépris. Histoire du camp de Rivesaltes de 1939 à nos jours*, Canet, Trabucaire.
- Novick P., 1985, *L'Épuration française, 1944-1949*, trad. de l'américain par H. Ternois, Paris, Éd. Le Seuil, 1991.
- Peschanski D., 2002a, *La France des camps. L'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard.
- 2002b, « Communistes, Juifs, collabos... La France des camps », *L'Histoire*, 264, pp. 73-81.
- Rouso H., 1992, « L'Épuration en France, une histoire inachevée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 33, pp. 77-105.
- Touret A., 2003, *Montluçon après la tourmente (1944-1977)*, Nonette, Éd. Créer.
- Vergez-Chaignon B., 2006, *Vichy en prison. Les épurés à Fresnes après la Libération*, Paris, Gallimard.
- Vimont J.-P., 2004, « Images ambiguës d'un navire immobile : la prison de Fresnes des épurés », *Sociétés et représentations*, 18, pp. 217-232.
- Virgili F., 2000, *La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot.



## > PLURIEL

SYLVIE THIÉBLEMONT-DOLLET

Centre de recherche sur les médiations

Université Nancy 2

Maison des sciences de l'homme Lorraine

Sylvie.Thieblemont@univ-nancy2.fr

### FIGURES EMBLÉMATIQUES ET MOBILISATIONS COLLECTIVES. AUTOUR DE LA TRAGÉDIE DE THIAROYE

**Résumé.** — La répression dans le camp de transit de Thiaroye du 1<sup>er</sup> décembre 1944 menée par l'armée coloniale française deviendra rapidement l'emblème d'une histoire vécue par tous les tirailleurs. Dans l'espace public panafricain, émergeront alors des figures emblématiques telles celles des présidents sénégalais Léopold Sédar Senghor ou Abdoulaye Wade, en parallèle à des regroupements de militants (historiens et artistes) qui lutteront pour la reconnaissance intentionnelle de ce drame. Outre la complexité à l'œuvre du côté des acteurs impliqués, un autre élément est à prendre en compte : le poids de la figure du président Abdoulaye Wade dans la mémoire de l'événement, Thiaroye étant pour sa part relégué au second plan.

**Mots clés.** — Camp de Thiaroye, mobilisations collectives, figures institutionnelles emblématiques, militants reconnus.

S'inscrivant dans la continuité de la contribution « Le camp de Thiaroye (Dakar) : un territoire à l'histoire "inoubliable", mais pourtant invisible? » (Niang Diéne, Thiéblemont-Dollet, 2009), cette étude revisite d'un point de vue diachronique certains pans du passé de cet épisode tragique pour en faire émerger les figures emblématiques et les mobilisations collectives. Pour rappel, débarquent du *Circassia* le 21 novembre 1944 dans le camp de transit de Thiaroye situé à la périphérie de Dakar, le premier détachement de l'Afrique occidentale française (AOF) composé de 1 280 tirailleurs. Ces derniers espèrent rejoindre au plus tôt leur région ou village d'origine après avoir obtenu les diverses compensations promises par l'armée française avant leur retour au Sénégal. Sauf que les rémunérations reçues sont moins importantes que celles des soldats français, que l'indemnité de combat de 500 francs, la prime de démobilisation et la remise de décoration – symbole fort pour le combat qu'ils ont mené en France – leur sont refusées et qu'ils souffrent d'un certain nombre de vexations réitérées commises par les militaires français expatriés. Dès lors, des tensions importantes se font sentir et un climat de suspicion, puis d'exaspération, s'établit rapidement. En fait, certaines archives militaires françaises – dont le rapport du général Périer du 6 février 1945<sup>1</sup> – évoquent les carences de l'encadrement français mais aussi la propagande américaine signifiant que les populations indigènes de l'Afrique occidentale française (AOF) étaient toujours maintenues en esclavage (Aubagnac, 2009). L'effet est quasi-immédiat et un changement dans la mentalité des tirailleurs se fait jour, à Thiaroye comme ailleurs, ceux-ci ayant du reste comparé leur situation à celle des soldats noirs des l'armée américaine et espéré obtenir les mêmes avantages que ces derniers, voire un soutien de leur part qui, jamais, ne se manifesterà. C'est dans ce contexte que, dans la nuit du 1<sup>er</sup> décembre 1944, les autorités militaires coloniales françaises qui perçoivent un mouvement de tirailleurs semblant se diriger vers l'armurerie du camp, décident qu'il s'agit d'une mutinerie à laquelle il faut mettre fin et répondent par la force vers 9 heures 30. Le bilan est de 35 morts, 35 blessés et 45 mutins emprisonnés. Cette répression attisera la rancœur et la haine contre le colonisateur d'autant qu'une cour martiale est organisée le 5 mars 1945 à Dakar pour juger, de manière expéditive, les meneurs qui seront défendus par l'avocat Lamine Nguèye. Le procès connaît un grand retentissement dans de nombreux pays d'Afrique colonisés. Il est considéré comme scandaleux, les seuls témoins autorisés à comparaître étant les autorités militaires coloniales et le dossier étant classé immédiatement confidentiel défense (Niang Diéne, Thiéblemont-Dollet, 2010). Dès lors, cette mutinerie qui, pourtant, n'est pas unique en son genre, devient l'emblème de la lutte des tirailleurs, l'objet de celle-ci étant l'obtention de la décristallisation des pensions et, plus généralement, la reconnaissance institutionnelle des faits d'armes pour la France. C'est de cette manière que la tragédie de Thiaroye s'est progressivement parée d'une forme de mythologie

<sup>1</sup> Rapport 20/S du 6 février 1945 du général Périer; inspecteur des troupes coloniales, en mission spéciale en AOF. Rapport spécifique à la mutinerie du 1<sup>er</sup> décembre 1944. Archives SHD/Terre/Centre Document des Troupes coloniales (Aubagnac, 2009 : 190).

postcoloniale qui fera surgir des figures emblématiques plus ou moins porteuses de l'événement et suscitera une série de mobilisations et de commémorations « interdites » puis prises en charge, depuis 2000, par le président de la république sénégalaise, Abdoulaye Wade. Mais la complexité y est toujours à l'œuvre, les acteurs concernés – institutionnels ou non – n'ayant pas toujours adopté l'attitude espérée ou souhaitée par des anciens tirailleurs et plus largement par la population sénégalaise. S'ils ont cherché à répondre aux attentes des uns et des autres, ils n'ont pas non plus répondu à la demande des militants œuvrant, à partir d'éléments erronés (voir *infra*), à la reconnaissance officielle tant du drame de Thiaroye que de la requalification du camp, aujourd'hui situé dans l'immense agglomération pikinoise, née en 1952 de la volonté des autorités coloniales.

## Émergence de figures emblématiques institutionnelles : Léopold Sédar Senghor et Abdoulaye Wade

Incontestablement, l'une des premières figures à marquer l'histoire de Thiaroye est Léopold Sédar Senghor. Il l'est comme homme de lettres et intellectuel puis comme homme politique. Ainsi, dès décembre 1944, alors qu'il est enseignant en région parisienne à Saint-Maur-des-Faussés<sup>2</sup>, témoigne-t-il du drame dans un poème intitulé « Tyaroye » publié quatre ans plus tard dans le recueil *Hosties noires* (1948) aux éditions du Seuil. L'écriture lui permet de contourner la censure, ce dont atteste cet extrait :

« Prisonniers noirs, je dis bien prisonniers français, est-ce donc vrai que la France n'est plus la France? Est-ce donc vrai que l'ennemi lui a dérobé son visage? [...]. Et votre sang n'a-t-il pas ablué la nation oublieuse de sa mission d'hier? Dites, votre sang ne s'est-il pas mêlé au sang lustral de ses martyrs? [...] Non, vous n'êtes pas morts gratuits ô Morts! Ce sang n'est pas de l'eau tépide. [...]. Non, vous n'êtes pas morts gratuits. Vous êtes les témoins de l'Afrique immortelle. Vous êtes les témoins du monde nouveau qui sera demain. Dormez ô Morts! Et que ma voix vous berce, ma voix de courroux que berce l'espoir » (Senghor, 1944 : 165).

De même, il publie un article virulent dédié aux tirailleurs morts pour la dignité de l'homme, en juillet 1945, dans la revue *Esprit*, où il remet en cause l'attitude du colon responsable de tels massacres (voir extraits en annexe). De fait, la contribution de Léopold Sédar Senghor et celle des autres auteurs dont Emmanuel Mounier (directeur de la revue), Jean Leffereux, Guy Mercier (poète), Jean Savard et Robert Delavignette (directeur de l'école coloniale), font que cette livraison titrée « L'armée nouvelle » prouve la montée en puissance d'un discours de plus en plus opposé à l'administrateur colonial. Enfin, lorsqu'il acquiert le titre de député du Sénégal, élu en mai 1946 à la douzième assemblée

<sup>2</sup> Dès 1945, il sera nommé à l'École nationale de la France d'Outre-mer (ENA) pour occuper la chaire de linguistique de M. Delafosse, africaniste éminent et chercheur.

constituante aux côtés de Lamine Ngueye, l'avocat des tirailleurs de Thiaroye, il envoie une lettre, le 16 mai 1947, au président Vincent Auriol pour demander la grâce des mutins, laquelle sera accordée en juin 1947. C'est *a priori* le seul acte officiel qu'il mènera en faveur des tirailleurs de Thiaroye et, au cours de sa carrière d'homme politique<sup>3</sup>, il évitera toujours de faire resurgir publiquement le drame. De même, il n'instituera aucune commémoration pour l'ensemble des tirailleurs, ne serait-ce que lorsqu'il occupera, après l'indépendance (le 22 août 1960), la fonction de président de la République du Sénégal durant cinq mandats successifs, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1980.

Au titre d'hommes de lettres, même s'il affirmera, tout au long de sa vie, l'identité africaine et revendiquera la liberté et l'égalité pour le peuple noir, il conservera un ton que d'aucuns considèrent comme trop modéré, ne serait-ce que durant la colonisation. Un certain nombre de chercheurs historiens et/ou de militants sénégalais et français diront de lui qu'il avait une « conviction formulée sur le plan du Verbe », et que c'est de cette seule façon – l'écriture – qu'il aura su défendre les tirailleurs et les Africains. Mais il lui sera reproché, de manière plus ou moins forte, de ne pas avoir réussi à s'affranchir des cadres institutionnels (politiques et religieux) et des obligations diplomatiques et, par conséquent, de ne pas être parvenu à faire sortir d'un oubli organisé un événement aussi emblématique que celui de Thiaroye. Pour preuve de l'ambivalence de l'homme – soucieux de ménager les uns ou les autres – mais dans un autre registre – celui des religions (catholicisme et Islam) – rappelons la censure qu'il a exercée en 1979 sur le film *Ceddo*, réalisé par Ousmane Sembène<sup>4</sup>. En effet, le cinéaste qui y a relaté la révolte des *Ceddos* – peuple aux convictions animistes ayant refusé de se convertir à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle – a attaqué avec force les invasions conjointes du catholicisme et de l'Islam en Afrique de l'Ouest, leur rôle dans le délitement des structures sociales traditionnelles et la complicité de l'aristocratie locale. Embarrassé et craignant le mécontentement des autorités religieuses concernées, Léopold Sédar Senghor fera interdire le film, justifiant sa décision en raison d'une faute d'orthographe, le terme *ceddo* ne s'écrivant selon lui qu'avec un seul « d ». L'explication sera évidemment jugée fantaisiste, mais surtout teintée d'hypocrisie. C'est donc de la politique répressive importante des autorités coloniales, puis de la volonté de ne pas rappeler les faits méprisables de la colonisation, que s'instaure sous les différents mandats de Léopold Sédar Senghor ce qu'Éric

<sup>3</sup> Pour rappel, voici quelques dates importantes de sa carrière politique : mai 1946 : il est élu député du Sénégal; 1951 : il est réélu député du Sénégal (Bloc démocratique sénégalais); 1955 : il est nommé Secrétaire d'État à la présidence du Conseil sous le gouvernement d'E. Faure; 1956 : il est élu maire de Thiès; septembre 1960-1980 : il devient président de la République du Sénégal.

<sup>4</sup> Né en 1923 à Ziguinchor, au sud du Sénégal, O. Sembène fut tour à tour pêcheur, maçon, mécanicien, tirailleur, docker, puis responsable syndical CGT à Marseille. Il s'est d'abord intéressé à la littérature africaine et a écrit ses premiers romans dès 1956. De retour au Sénégal en 1959, il voyage ensuite dans tout le continent africain. Vers 1960, il se rend à Moscou et étudie le cinéma au studio Gorki avec M. Donskoï et S. Guerassimov. En 1966, il réalise son premier long métrage *La Noire de...* (long métrage, Prix Jean Vigo) qui le fait entrer dans la catégorie des réalisateurs politiquement engagés.

Deroo (2009), historien associé au CNRS et documentariste, a appelé l'oubli institutionnel ou collectif. Cet oubli va perdurer au moins jusqu'à la fin du mandat du président Abdou Diouf (2000), ce dernier étant resté sur la même ligne que son prédécesseur, et ayant préféré taire le passé de Thiaroye et des tirailleurs en général, malgré l'émergence, à partir de 1980, des premiers travaux universitaires reconnus et conséquents sur le sujet, comme par exemple les premiers textes de Myron Echenberg de 1978 et de 1985, *Tirailleurs sénégalais. Présentation littéraires et figuratives de soldats africains au service de la France* de János Riesz et Joachim Schultz (1989), *Héros méconnus 1914-1918, 1939-1945, Mémorial des combattants d'Afrique noire et de Madagascar* de Maurice Rives et Robert Dietrich (1990) et enfin le film documentaire d'Éric Deroo *Soldats noirs, l'histoire oubliée* (1983).

Ceci étant, la reconstruction mémorielle officielle ne s'institutionnalisera réellement qu'avec l'arrivée au pouvoir du président Abdoulaye Wade (Barcellini, 2009), celui-ci mettant en œuvre de grandes manifestations collectives le situant d'emblée au premier plan face à la cause des tirailleurs. Sans entrer dans le détail de tout ce qu'il entreprend, il est intéressant de rappeler les grandes étapes de ses actions. En 2000, il préside le vernissage d'une exposition consacrée aux tirailleurs sénégalais au musée des forces armées de Dakar<sup>5</sup>, exposition organisée en partenariat avec le musée des troupes de marine de Fréjus et depuis, à chaque parade ou prise d'armes, il fait défiler les soldats qui symbolisent le premier bataillon créé au moment de l'Indépendance en tenue traditionnelle avec la ceinture de flanelle rouge et la chéchia rouge (Momar Niang, 2009), tenue ayant été pourtant très controversée pour sa connotation colonialiste. Dans la foulée, il met en place une commission chargée de proposer des actions qui pourraient rendre hommage aux tirailleurs. Cette commission est essentiellement composée d'historiens qui lui sont proches, à l'image d'Iba Der Thiam, également député à l'Assemblée nationale, mais encore d'autres figures symboliques pour l'opinion publique sénégalaise comme Thierno Faty So, le co-réalisateur du film *Camp de Thiaroye*, ou Cheikh Faty Faye, historien et militant pour la reconnaissance du drame de Thiaroye depuis le début des années 50. De la sorte, le 23 août 2003<sup>6</sup>, en référence à la libération de la ville de Toulon par le 6<sup>e</sup> régiment des tirailleurs sénégalais le 23 août 1944, est inaugurée la place du Tirailleur, après que la place Dakar-Niger se soit vu débaptisée, que la statue Dupont et Demba<sup>7</sup>, fortement chargée du point de vue colonialiste et qui avait été déboulonnée en 1983 par le Président Abdou Diouf, y est réinstallée (Niang Diéne, Thiéblemont-

<sup>5</sup> C'est entre 1999 et 2000 qu'est mise en place la direction du musée des forces armées à Dakar. Ce musée, créé dans les années 80, dans le cadre du service de presse information cinéma en direction des relations publiques des armées, comporte essentiellement des archives militaires (Momar Niang, 2009).

<sup>6</sup> Le soixantième anniversaire de la libération de la ville de Toulon a été célébré par le Président J. Chirac en présence du Président A. Wade.

<sup>7</sup> Ce monument avait été inauguré en 1923 et installé devant l'Assemblée nationale comme symbole de la fraternité entre un soldat français et un tirailleur.

Dollet, 2009 : 89). En outre, en 2004, sur cette même place, a été implanté un panneau comportant une immense affiche<sup>8</sup> où sont représentés, au premier plan, le portrait d'Abdoulaye Wade, et au second, une longue colonne de tirailleurs et d'officiers, qui met ouvertement en avant le président Abdoulaye Wade par rapport à la cause qu'il soutient.

**Photo 1** : Place du Tirailleur, 10 oct. 2009. Photo prise par Aminata Niang Diéne, Dakar.



Parallèlement à l'inauguration de cette place, l'annonce est faite de l'institution officielle de la journée annuelle du tirailleur déclinée en quatre temps (23 mai, 23 juin, 23 juillet et 23 août), laquelle est régulièrement célébrée depuis 2004. Pour le Président Abdoulaye Wade, « cette journée se présente comme un mémorial » (Momar Niang, 2009 : 225) et c'est pourquoi, depuis, elle fait l'objet de nombreuses manifestations de grande envergure à caractère politique – discours du président, de ministres; personnalités du monde politique invitées –, culturel – expositions dont celle de peinture de 2004 réalisée par la fille du président, Sindiely Wade; concerts; spectacles son et lumière; concours de poésie depuis 2008 en français et en langues nationales à l'intention d'écrivains et poètes avec pour président du jury, Racine Senghor –, militaire – défilés; remise de décorations; retraite au flambeau; visite commentée du musée des forces armées; projet d'un musée du tirailleur sous la direction de colonel Mamadou Lamdou Touré; dépôt de gerbes au cimetière de Thiaroye –, et scientifique. Ce dernier aspect est essentiel pour la présidence sénégalaise qui désire « multiplier les signes d'encouragement à l'attention des scientifiques [...] qui s'emploient à entretenir le devoir de mémoire envers la Force noire » (*ibid.*). D'où le colloque international du 17 septembre 2008 inauguré par le président Abdoulaye Wade, intitulé « Forces Noires et autres apports de l'Afrique pendant la grande guerre »

<sup>8</sup> Cette photographie est reprise du livre *Les Tirailleurs Sénégalais. Leurs combats, leurs gloires, leur héritage* (2005) écrit par le colonel Mamadou Lamdou Touré, ancien directeur du musée des forces armées du Sénégal et conseiller du Président Wade sur cette question.

au Théâtre national Daniel Sorano de Dakar, avec pour intervenants européens, Serge Barcellini, contrôleur général des armées, Charles Becker, chercheur en histoire d'Outre-mer au CNRS, Antoine Champeaux, lieutenant-colonel, Éric Deroo (voir *supra*), Philippe Lamarque, historien, János Riesz, professeur émérite à l'université de Bayreuth, notamment spécialiste des littératures africaines et Pierre de Taillac, écrivain et éditeur, et pour intervenants sénégalais, Cheikh Faty Faye, enseignant-chercheur en histoire retraité, le député Iba Der Thiam, également historien, le colonel Touré et le colonel Papa Momar Niang, attaché de défense près de l'ambassade du Sénégal en France. Le 22 décembre 2009, l'idée a été reconduite avec une journée d'études consacrée au sergent Malamine Camara<sup>9</sup> dont les actes seront, à la demande du président Abdoulaye Wade, réunis dans une brochure mise à disposition des établissements scolaires. Car, pour lui, il s'agit de fixer des « repères pour ne pas perdre [son] âme ». Afin de donner une dimension panafricaine à la Journée du tirailleur, il a également annoncé qu'un an sur deux, la célébration aurait lieu dans une capitale choisie avec les autres chefs d'État du continent.

Ceci étant, hormis le dépôt annuel de gerbe de fleurs au cimetière de Thiaroye par Abdoulaye Wade depuis 2004, aucun autre geste symbolique fort émanant des institutions de la République sénégalaise n'est accompli, notamment à la date anniversaire du « drame », soit le 1<sup>er</sup> décembre. Malgré les promesses émises en 2004 par l'État sénégalais à l'égard de ceux qui militent pour la reconnaissance de la tragédie, en 2010, il n'y avait toujours pas dans un des emplacements du camp de stèle, de monument ou de plaque commémorative. Force est de constater que cette reconstruction mémorielle relègue au second plan le drame de Thiaroye, voire le tait à nouveau, certes au profit des tirailleurs en général, mais surtout de la figure présidentielle sénégalaise. Dans l'ensemble, si les citoyens saluent le principe de la commémoration, ils en dénoncent la manière, c'est-à-dire le folklore qui l'emporte sur la dimension culturelle et historique, et évidemment, les dépenses qui l'accompagnent et l'occultation des enjeux de mémoire et du symbolisme du camp de Thiaroye.

## Mobilisations non institutionnelles et figures emblématiques : de Cheikh Faty Faye à Ousmane Sembène aux associations d'enseignants

Si l'histoire des tirailleurs a été de mise de côté par l'État – reflétant probablement « un refus, un temps d'illusion, un refus de comprendre » (Barcellini, 2009 : 311) – il en est autrement du côté des militants. En effet, dès 1950, les étudiants de l'Institut des hautes études (actuellement l'université Cheikh Anta Diop

<sup>9</sup> Le sergent Malamine Camara est un tirailleur originaire de Gorée, représentant les « héros oubliés », décoré de la médaille militaire française, et aide de camp de Savorgnan de Brazza (Congo).

de Dakar) et les enseignants d'histoire de géographie de Dakar manifestent, plusieurs fois par an, et « tentent » de déposer des fleurs au cimetière de Thiaroye chaque 1<sup>er</sup> décembre – souvent en vain – en raison de la répression violente de l'administration coloniale. Interdits jusqu'en 1960, ces rassemblements sont donc systématiquement réprimés<sup>10</sup> puis ignorés après la décolonisation, voire très surveillés et encadrés jusqu'à l'élection du président Abdoulaye Wade. Dès les années 50, les militants ont recours à l'usage du théâtre pour rappeler le drame et c'est ainsi que quelques pièces seront jouées çà et là, mais de manière plus ou moins clandestine.

Une des figures de proue de ce mouvement est Cheikh Faty Faye, historien (actuellement retraité, mais œuvrant encore aujourd'hui pour Thiaroye) qui a consacré toutes ses recherches à Thiaroye et a toujours milité activement, en parallèle, à sa reconnaissance institutionnelle. Entre 1975 et 1980, il a vulgarisé ses travaux pour tenter de sensibiliser les Sénégalais à ce pan de l'histoire et pour cela, il a donné une série de conférences dans tout le pays<sup>11</sup>. Par ailleurs, il a été le premier historien à user du registre littéraire et fictionnel pour défendre la cause de Thiaroye et il a publié, entre décembre 1977 et juin 1978, une pièce de théâtre sur Thiaroye intitulée *Aube de Sang* dans le Bulletin *Ande Dopi*, laquelle sera seulement publiée en France en 2005 aux éditions L'Harmattan (Cheik, 2005). Cet historien, qui poursuit toujours sa quête, a accepté de faire partie de la commission initiée par le président Abdoulaye Wade et présidée par Iba Der Thiam pour l'organisation d'actions mémorielles sur les tirailleurs, ce afin de porter le message de ceux qui se battent pour la reconnaissance du drame de Thiaroye. Toutefois, les différentes actions menées depuis plus de 40 ans sont apparues insuffisantes pour sensibiliser l'opinion publique sénégalaise et faire officiellement reconnaître cet épisode par les représentants politiques du Sénégal et de la France. Jusqu'à ce que le cinéaste militant, Ousmane Sembène, s'empare de l'affaire. Et c'est bien à travers son œuvre fictionnelle que Thiaroye doit sa popularisation à propos de l'histoire du camp et de ceux qui y sont passés. En effet, ce dernier a estimé qu'il était de son devoir de réécrire cette histoire *via* un média de masse – le cinéma – afin de politiser, une fois pour toutes, son public et les publics africains dans leur ensemble. Il a donc assumé pleinement la reconstruction mémorielle de l'événement selon son propre point de vue, à savoir celui d'ancien tirailleur, de défenseur de la négritude et de l'indépendance de l'Afrique vis-à-vis des colonisateurs. Avec la réalisation de *Camp de Thiaroye*, sorti en 1988 et coréalisé avec Thierno Faty So (voir *supra*), Ousmane Sembène a fait en sorte que son film devienne « le témoin » des événements du 1<sup>er</sup> décembre 1944, malgré des erreurs notables importantes mais qui, de son point de vue, lui semblent accessoires. *A contrario*, il estime que certaines d'entre elles, notamment en lien avec la répression – tels l'opération

<sup>10</sup> Il est à signaler la très grande manifestation de 1958, organisée à Thiaroye à l'initiative du Parti Africain de l'Indépendance, lors d'une visite du Général de Gaulle à Dakar.

<sup>11</sup> Entretien entre l'auteure et l'historien Cheik F. F., École normale supérieure, Dakar (19/02/09).

militaire se déroulant en pleine nuit avec des chars encerclant le camp, sans sommation, des tirs ininterrompus et pour finir, la vision d'un carnage horrible sans rescapés – ont permis de jouer sur l'émotion du public et de l'inciter à s'engager pour la reconnaissance du drame. Car, malgré l'aspect tragique et indéniable de cet épisode, la réalité fut autre : il n'y eut pas d'encercllement du camp avec de nombreux tanks, les tirs commencèrent vers 9 h 30, la fusillade fut brève et le nombre de victimes ne se compta pas par centaine, voire par milliers<sup>12</sup>. Ainsi le film a-t-il connu (et connaît-il toujours) un immense succès auprès des militants mobilisés pour faire reconnaître cet épisode de l'Histoire, de la diaspora (même en France où le film fut immédiatement censuré), des Africains de l'Ouest et, enfin, du courant des *post-colonial studies*. Il est même devenu la référence incontournable tant auprès de nombreux historiens militants comme Cheikh Faty Faye que d'artistes mobilisés pour cette cause<sup>13</sup>. À partir des années 90, l'épisode de Thiaroye s'inscrit donc dans « le temps de la dénonciation des massacres » et de « la dénonciation de la dette française » (Barcellini, 2009 : 314). C'est pourquoi *Camp de Thiaroye* restera une référence considérée comme juste et vraie, au point que la plupart des enseignants d'histoire et de géographie mobilisés pour cette cause l'utilisent comme support pédagogique dans les collèges et lycées pour informer les élèves sur ce qui s'est passé, sans signalement des erreurs pointées par les chercheurs (voir *supra*). De fait, elles n'ont jamais été admises en tant que telles et ont été intégrées, à l'inverse, comme des éléments de la réalité historique. L'histoire transmise de Thiaroye est donc en partie fautive et il est encore aujourd'hui difficile de faire resurgir la véracité des faits. C'est aussi dans cette même veine que *Camp de Thiaroye* a servi de déclencheur à la création, en 1993, d'une première association dakaroise de professeurs d'histoire et de géographie ayant pour objet la dénonciation du drame de Thiaroye<sup>14</sup> sous l'égide de l'historien Papa Samba Diop. Elle a été remplacée, en 2000, par celle des professeurs d'histoire et de géographie de Dakar<sup>15</sup> qui a intégré le temps de la reconstruction mémorielle (*ibid.*). En effet, si chaque année, elle commémore le 1<sup>er</sup> décembre, elle demande surtout à ce que le camp ne perde pas ses repères historiques (canons, parcours, puits, baraquements, poudrière...) et réclame une commémoration spécifique au lieu et un symbole visible de type plaque commémorative ou stèle attestant de ce qui s'y est déroulé en 1944. Et ce temps de la reconstruction, c'est aussi – malgré les erreurs transmises – l'appropriation de la mémoire des tirailleurs sénégalais par les populations africaines elles-mêmes (Barcellini, 2009).

<sup>12</sup> Depuis plusieurs années, les chercheurs qui ont travaillé sur le sujet s'accordent au moins sur le déroulement des faits lors de la répression du Camp de Thiaroye. Peuvent être consultés sur le sujet les références bibliographiques suivantes : Champeaux, Deroo, Riesz, (2009) ; Echenberg (1985) ; Fargettas (2006) ; Mabon (2000) ; Mabon (2002) ; Michel (2008).

<sup>13</sup> Sont à citer des écrivains tels que M. Mbaye, Boubacar Boris Diop, K. Fadeba et des musiciens comme le Groupe Wa Bmg 44, Yeketi Fitna, El Hadj N'Diaye et Youssou N'Dour.

<sup>14</sup> Association pour la réhabilitation de Thiaroye.

<sup>15</sup> Association des professeurs d'histoire et de géographie de Dakar.

## Conclusion

Les grandes manifestations organisées en souvenir des tirailleurs par Abdoulaye Wade font apparaître cette personnalité comme une figure emblématique naissante de cette cause, même si, aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est lui-même qui a plus ou moins occulté l'épisode de Thiaroye et participé à l'oubli du lieu lui-même. Car le dépôt de gerbes annuel au cimetière de Thiaroye n'a jamais eu la portée attendue auprès des militants. En effet, réhabilité en 2004 pour la circonstance, ce cimetière est situé à un kilomètre en dehors du camp et n'a jamais connu la portée mémorielle espérée par les pouvoirs publics. Depuis, il est d'ailleurs sujet à controverse, par exemple en ce qui concerne les corps qui y reposeraient, car d'aucuns pensent que les tirailleurs auraient été enfouis à l'intérieur du camp dans des tranchées ou dans quatre fosses recouvertes de dalles épaisses, et non dans cet *ersatz* destiné à donner une image engagée du gouvernement actuel. À côté de ces mobilisations institutionnelles fastueuses, demeurent celles de l'association des historiens et géographes de Dakar qui continue à lutter pour que l'hommage rendu aux tirailleurs ait lieu le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année dans le camp et qui organise des manifestations et conférences avec des personnalités éminentes. Depuis le désengagement du président Abdoulaye Wade<sup>16</sup>, l'association a choisi de mobiliser des autorités connues pour leur engagement contre ce dernier. Par exemple, Amadou Maktar Mbow, plusieurs fois ministre aux côtés de Léopold Sédar Senghor et ancien directeur général de l'UNESCO (organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture), ou encore Assane Seck, également plusieurs fois ministre sous les présidences de Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf.

Pour autant, l'association est peu entendue et peu médiatisée, et le camp se voit, de jour en jour, dépossédé de ses traces mémorielles, effectivement en raison d'enjeux économiques et structurels. De leur côté, les médias, outre le journal *L'Observateur*, relayent de préférence les actions présidentielles de grande envergure sur l'histoire des tirailleurs et attribuent, à ce sujet, au président de la République une place majeure. Au point que même si l'histoire de Thiaroye a cédé la place au chef d'État, on peut se demander s'il n'en est pas moins vrai pour l'épopée des tirailleurs.

<sup>16</sup> A. Wade avait promis de venir dans le camp le 23 mai 2008 pour baptiser le collège de Thiaroye, « CEM Thiaroye 44 ». Or, non seulement il n'est pas venu, *a priori* – en raison de tensions politiques et sociales soulevées par l'annonce de sa visite au camp – mais il a par la suite demandé la destruction de certaines des parties les plus symboliques du camp pour des raisons foncières et économiques.

## Références

- Aubagnac G., 2009, « Le blanchiment et Diên Biên Phu, deux pages d'histoire emblématique. L'état d'esprit et le moral des troupes noires dans l'armée française en 1944 et en 1945 », pp. 187-199, in : Champeaux A., Deroo É., Riesz J., dirs, *Forces noires des puissances coloniales européennes*, Panazol, Lavauzelle.
- Barcellini S., 2009, « Les politiques de mémoire », pp. 307-321, in : Champeaux A., Deroo É., Riesz J., dirs, *Forces noires des puissances coloniales européennes*, Panazol, Lavauzelle.
- Champeaux A., Deroo É., Riesz J., dirs, 2009, *Forces noires des puissances coloniales européennes*, Panazol, Lavauzelle.
- Cheik F. F., 2005, *Aube de sang*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Deroo É., 2009, « Images et imaginaires des tirailleurs sénégalais en France de 1857 à nos jours », pp. 241-253, in : Champeaux A., Deroo É., Riesz J., dirs, *Forces noires des puissances coloniales européennes*, Panazol, Lavauzelle.
- Echenberg M., 1978, « Tragedy of Thiaroye. The Senegalese Soldiers' Uprising of 1944 », pp. 109-128, in : Gutkind P. et al, eds, *African Labor History*, London, Sage.
- 1985, « The African Soldier in France during the Second World War », *The Journal of African Study*, vol. 26, 4, pp. 363-380.
- Fargettas J., 2006, « La révolte des tirailleurs sénégalais de Thiaroye. Entre reconstructions mémorielles et histoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 92, pp. 117-130.
- Mabon A., 2000, « Les prisonniers de guerre coloniaux durant l'Occupation en France », *Hommes et Migrations*, 1228, pp. 15-28.
- 2002, « La tragédie de Thiaroye, symbole du déni d'égalité », *Hommes et Migrations*, 1235, pp. 86-95.
- Michel M., 2008, « Soldats africains de l'Armée française. Mémoires et débats », pp. 33-46, in : Dard O., Lefeuvre D., Pervillé G., Michel M., dirs, *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, Riveneuve Éd.
- Momar Niang P., 2009, « Les Forces armées sénégalaises et l'héritage de la Force noire », pp. 219-225, in : Champeaux A., Deroo É., Riesz J., dirs, *Forces noires des puissances coloniales européennes*, Panazol, Lavauzelle.
- Niang Diéne A., Thiéblemont-Dollet S., 2009, « Le camp de Thiaroye (Dakar) : un territoire à l'histoire "inoubliable", mais pourtant invisible? », pp. 77-94, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2010, « Entre fictions et témoignages autour du camp de Thiaroye. Une reconstruction d'un épisode de l'histoire coloniale française », *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire*, 106, pp. 97-112.
- Riesz J., Schultz J., eds, 1989, *Tirailleurs sénégalais Présentation littéraires et figuratives de soldats africains au service de la France*, Frankfurt/New York/Paris, Verlag Peter Lang.
- Rives M., Dietrich R., 1990, *Héros méconnus, 1914-1918, 1939-1945, Mémorial des combattants d'Afrique noire et de Madagascar*, Paris, Association Frères d'Armes.

Senghor L. S., 1944, « Tyaroye », p. 165, *in* : Senghor L. S., *Œuvres complètes*, édition critique coordonnée par Brunel P., Paris, Planète Libre, CNRS Éd., 2007.

— 1945, « Défense de l'Afrique noire », *Esprit*, 13<sup>e</sup> année, 8, pp. 237-248.

## Films et documentaires

*Ceddo*, Ousmane Sembène, 1979.

*Camp de Thiaroye*, Ousmane Sembène, 1988.

*Soldats noirs, l'histoire oubliée*, Éric Deroo, 1983.

## > PLURIEL

LAURENT THIERY

Institut de recherches historiques du Septentrion

Université Lille 3 Charles-de-Gaulle

laurent.thiery@yahoo.fr

### LE DRAME DU « TRAIN DE LOOS » : UNE HISTOIRE ÉCRITE DANS LA DOULEUR (1944-2004)

**Résumé.** — Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, un dernier convoi de déportation organisé par les nazis quitte Lille pour les camps de concentration. L' événement devient rapidement le symbole du drame de la déportation dans le Nord-Pas-de-Calais. Pourtant, il faudra attendre le début des années 2000 pour que la commémoration du souvenir de ce convoi se fasse dans la sérénité. Pendant soixante ans, des polémiques viennent ternir l'image et la mémoire de ce convoi. Plusieurs figures emblématiques, comme les bourreaux, les victimes et les historiens participent à la construction de cette mémoire. Cette construction mémorielle apparaît révélatrice du sempiternel conflit artificiel entre mémoire et histoire.

**Mots clés.** — « Train de Loos », déportation, Nord-Pas-de-Calais, Gestapo, bourreaux.

« Plus de 1 000 morts. Tous d'authentiques résistants du Nord de la France tombés dans les griffes de la Gestapo. [...] Tel est le sinistre bilan de la tragique histoire du *Train de Loos* dénommé aussi train de la Malchance parce qu'il fut le dernier du genre à quitter la France et à échapper à l'encerclement des Alliés et aux recherches de la Résistance belge. Cette histoire ignorée de la très grande majorité des Français n'a pas l'horreur de celle d'Oradour et d'Ascq. Mais le chiffre plus élevé de ses victimes, leur mort lente, non moins cruelle, dans les camps de concentration ne doivent pas tomber dans l'oubli » (Beurtheret, 1974 : 140-150).

C'est ainsi qu'est présenté le dernier convoi parti de Lille vers les camps de la mort en 1974 dans un numéro de la revue *Historica*. L'événement s'est déroulé le 1<sup>er</sup> septembre 1944, quelques heures avant la libération de Lille. Un dernier convoi de déportation quitte le Nord de la France pour les camps de concentration nazis. Au total, un peu moins de 900 hommes, principalement des résistants, comme les recherches historiques ont pu le démontrer au début des années 2000, rejoignent Sachsenhausen et Buchenwald. Les deux tiers ne reverront jamais leur terre natale, broyés dans le système concentrationnaire. L'événement devient rapidement le symbole de l'ignominie nazie et de la fin tragique de nombreux résistants nordistes. En outre, il va profondément marquer l'espace mémoriel régional.

Faute d'archives, l'image idéalisée d'un convoi de la Résistance s'impose très vite à tous avant de se fissurer. En effet, dès l'été 1945, alors que les survivants rentrent dans leurs foyers, le « train de Loos », comme on l'appelle alors en raison du nom de la prison de Lille d'où sont extraits les prisonniers, est déjà devenu le centre d'une de ces affaires qui empoisonneront pendant près de 60 ans la mémoire de la Résistance et de la déportation en France. La sérénité de la commémoration de l'événement est perturbée par trois interrogations : pourquoi la Résistance régionale a-t-elle été incapable d'arrêter le convoi ? Qui sont les déportés de ce convoi ? Enfin, combien d'hommes sont partis dans le train ?

Autour de ces questions, plusieurs figures emblématiques vont graviter, s'affronter et, au bout du compte, ternir la mémoire de ce drame jusque dans les années 2000. Apparaît la figure emblématique des bourreaux qui, au travers de leurs procès en justice d'après-guerre, vont réveiller des souvenirs douloureux mais aussi mettre à jour des incohérences dans l'image préconçue de l'événement. Les acteurs de la mémoire, en particulier les survivants, forment un deuxième ensemble emblématique. Il s'agit notamment des membres de l'Amicale du train de Loos qui, en voulant s'inscrire comme les défenseurs d'une vérité gravée dans le marbre depuis la Libération, affrontent toute tentative d'approche de la réalité. Par ailleurs, l'Amicale contribue au foisonnement du nombre de lieux de mémoire de l'événement. La dernière figure emblématique apparaît enfin avec les faiseurs d'histoire, historiens au sens large du terme, qui vont tenter d'approcher au plus près de la réalité, rompre avec la vérité imposée depuis la Libération, et encourir les foudres des défenseurs d'une histoire figée dans les plaques commémoratives.

Par cette étude, il s'agit donc d'examiner comment les interactions entre ces figures emblématiques ont, pendant près d'un demi-siècle, fait régner un climat malsain dans la région pour, enfin, aboutir à un consensus entre histoire et mémoire.

## La figure emblématique du bourreau remet en question l'image d'un convoi de la Résistance

Dès la Libération, le besoin justifié des victimes d'obtenir sur ce drame des réponses à leurs interrogations passe par le travail de la Justice. Pourtant, les procès de l'après-guerre liés à l'histoire du dernier « train de Loos » sont loin d'apaiser les doutes et d'atténuer les antagonismes. En l'occurrence, en 1946, l'annonce de la localisation aux Pays-Bas des anciens membres de la Gestapo de Lille donnait l'espoir de réponses rapides pour les familles<sup>1</sup>. Identifié à tort comme le chef de la Gestapo de Lille, Walther Paarmann, figure emblématique de l'organisation du « train de Loos », était bien parmi les tortionnaires prisonniers aux Pays-Bas. Outre le rôle qu'il a joué dans la répression de la Résistance et sa responsabilité dans les sévices infligés aux patriotes, celui-ci n'avait-il pas accompagné le convoi jusque dans les camps? Dénoncé à juste titre par les anciens résistants comme une brute, utilisant coups et tortures lors des interrogatoires, Walther Paarmann, âgé de trente-huit ans à son arrivée à Lille, était entré dans la police en 1925 (Thiery, 2008 : 87-97). Secrétaire de police judiciaire en Allemagne, il est versé dans la Sipo (*Sicherheitspolizei*, police de sécurité) organisme au sein duquel il exerce à Lille à partir de 1942<sup>2</sup>. S'il se voit confier d'importantes enquêtes contre la Résistance nationale – il est notamment à l'origine du démantèlement des mouvements Voix du Nord et Organisation civile et militaire (OCM) –, il n'en demeure pas moins un subalterne. Il est sous les ordres d'un certain Karl Dobritz qui dirige l'antenne de la Gestapo de Lille. Le matin du 1<sup>er</sup> septembre 1944, Walther Paarmann reçoit pour mission de superviser l'embarquement des détenus de la prison de Loos-lès-Lille en gare de Tourcoing. Deux jours plus tard, il rejoint la ville de Cologne en automobile où sont regroupés les déportés du « train de Loos » avant leur transfert dans un camp de concentration. Enfin, après l'entrée des résistants du Nord au camp de Sachsenhausen près de Berlin, Walther Paarmann poursuit son travail de policier en reprenant les interrogatoires. Tout comme lors de l'instruction au cours de laquelle il est plus particulièrement interrogé sur le sujet, lors du premier procès de la « Gestapo de Lille » en juin 1948, Walther Paarmann incarne à lui seul

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> octobre 1946, l'Ambassade des Pays-Bas à Paris informe le chef de la BST de Lille de la présence des anciens membres de la Gestapo de Lille au camp de Vught. M. Van Nes conseille de se mettre en rapport avec le service hollandais des crimes de guerre pour obtenir leur extradition vers Lille, 1874W370, fonds du SRPJ, Archives départementales du Nord (désormais AD 59), Lille.

<sup>2</sup> Procès-verbal d'interrogatoire de 1<sup>ère</sup> comparution, procédure contre la « Gestapo de Lille », 4 nov. 1947, Pièce 108, carton 160, archives de la Justice militaire (AJM), Le Blanc.

l'archétype du bourreau, figure emblématique de ce drame. Près d'une dizaine d'anciens déportés de Loos viennent témoigner contre lui. Pourtant, Walther Paarmann nie les atrocités, traitant les témoins de menteurs avant de se rétracter et de faire porter la responsabilité de ces faits sur la personne de son chef Karl Dobritz qui est absent. Interdisant tout délai supplémentaire, la procédure judiciaire menée tambour battant écarte la possibilité de retrouver d'autres responsables. Ainsi, comme l'indiquait le chef d'état-major de la 2<sup>e</sup> région militaire au Commissaire du gouvernement près le tribunal militaire permanent de Metz le 2 décembre 1947, « y a[-t-il] lieu de mener rapidement cette affaire afin de pouvoir juger dans le délai imparti »<sup>3</sup>. En effet, l'accord noué le 20 octobre 1947 entre l'ambassade des Pays-Bas à Paris et la commission de recherches des crimes de guerre de Lille prévoyait le « prêt » pour trois mois à la France de quatorze membres de la Gestapo de Lille détenus en Hollande<sup>4</sup>. Au terme de ce trimestre, les accusés devaient rejoindre les Pays-Bas pour répondre des crimes qu'ils avaient commis sur place. Lorsque s'ouvre le procès de Lille, le 28 juin 1948, le délai a déjà largement été dépassé mais il est convenu de renvoyer les prisonniers pour le 15 octobre. Le procès se déroule du 28 juin au 2 juillet au Palais-Rameau de Lille. L'inspecteur Walther Paarmann supporte à lui seul la responsabilité du « train de Loos ». Dès janvier 1948, le capitaine Garat, juge d'instruction du tribunal militaire de Lille, imputait la responsabilité de Walther Paarmann dans la pendaison d'un déporté français au camp de Sachsenhausen, l'assassinat de seize autres par piqûres de benzine, le meurtre de civils belges lors du parcours du train de Loos dont Walther Paarmann était désigné, sans aucun fondement, comme le chef de convoi<sup>5</sup>. Malgré tout, la procédure judiciaire ô combien chaotique et largement relayée par la presse régionale, ne renvoie pas l'image d'une justice sereine. Alors que le journal *La Voix du Nord* rend quotidiennement compte des débats du procès, il apparaît clairement que Walther Paarmann est un simple exécutant et que les vrais responsables ne sont pas là. Ajoutant encore au malaise, on apprend que l'ancien chef de la Gestapo de Lille, Karl Dobritz, a envoyé au tribunal militaire jugeant Walther Paarmann et ses collègues une attestation de bonne conduite pour son ancien inspecteur. Karl Dobritz ne se cache même pas ; lorsqu'il signe sa lettre de bienveillance, il est alors inspecteur principal de police criminel de Stuttgart. Accentuant le sentiment de discrédit environnant la procédure judiciaire, le verdict condamnant Walther Paarmann et trois anciens inspecteurs de la Gestapo de Lille à la peine capitale est cassé le 4 septembre 1948 par un arrêt de la cour de cassation pour vice de forme. En effet, le jury du tribunal militaire de Metz, réuni pour l'occasion à Lille, comptait sept juges au lieu des neuf prescrits par la loi. Victimes et témoins

<sup>3</sup> 2<sup>e</sup> région militaire, état-major, Lille, 2 déc. 1947, à M. le Commissaire du gouvernement près le tribunal militaire permanent de Metz, pièce A8, carton 160, procédure contre la « Gestapo de Lille », AJM, Le Blanc.

<sup>4</sup> Service de recherche des crimes de guerre ennemis au chef du service régional de la PJ, Lille, 20 oct. 1947, 1874W370, AD 59, Lille.

<sup>5</sup> SRPJ Lille, procès-verbal de synthèse, affaire SD Lille, 12 janv. 1948, Tribunal militaire de Lille, Pièce 20, carton 160, procédure contre la « Gestapo de Lille », AJM, Le Blanc.

doivent donc se déplacer à Paris pour un second procès tenu du 18 au 22 octobre 1948 et débouchant sur le même verdict. Amplifiant le malaise dans l'opinion publique, celui-ci donne lieu à un nouveau pourvoi en cassation. En février 1949, alors que le délai imparti par les Pays-Bas est largement dépassé, et confronté aux risques d'un incident diplomatique international, le ministère de la Défense français insiste auprès des Affaires étrangères pour que celles-ci organisent le retour des criminels nazis aux Pays-Bas à condition de les voir « re »-transférés vers la France si, d'une part, le jugement est invalidé par la cour de cassation ou si, d'autre part, les peines prononcées contre eux aux Pays-Bas sont inférieures<sup>6</sup>. Mais le 28 février suivant, exprimant leur satisfaction eu égard aux condamnations prononcées en France contre les membres de la Gestapo de Lille, le ministère de la Justice des Pays-Bas renonce à leur extradition depuis la France<sup>7</sup>. Comme prévu, le deuxième jugement rendu à Paris le 23 octobre 1948 est à nouveau cassé pour vice de forme. Cette fois, il manquait deux assesseurs dans la composition du jury<sup>8</sup>. Le journal *Nord éclair* du 31 mars 1949 notait que « l'opinion publique était assez troublée de ces cassations successives et l'on se demandait si les condamnés seraient jugés une troisième fois ». Pourtant, un troisième et dernier procès s'ouvre à Lyon en décembre 1949, mais le verdict annule deux condamnations à mort. Il aura donc fallu attendre le 30 septembre 1950 pour que les fautes de Walther Paarmann soient expiées. À cette date, il est fusillé au Fort de Montessuy, près de Caluire dans le Rhône.

Parallèlement à la figure emblématique des bourreaux ayant pris part à l'organisation du convoi, vient se greffer celle de déportés partis avec les Résistants, mais dont le profil est loin de correspondre à l'image idéalisée imposée dès la Libération. En effet, entre-temps, de nouvelles affaires judiciaires viennent ternir, de l'intérieur, l'image d'un convoi de la Résistance, accentuant le sentiment de doute et d'interrogation, d'autant que ces affaires sont largement relayées par la presse locale. En février 1946, la condamnation à mort par contumace d'Edgard Simondant, ancien chef nordiste du parti collaborationniste le Rassemblement national populaire, mais aussi président des « Amis antijuifs de Lille », confirme sa déportation dans le « train de Loos ». Bien immatriculé au camp de Sachsenhausen avec les Résistants, il avait été arrêté par les Allemands en septembre 1943 pour trafic d'or. En 1942, lors de la traque des Juifs menée par l'occupant, prétextant aider des familles à fuir la zone occupée, Edgard Simondant avait « donné » vingt-sept Juifs aux Allemands<sup>9</sup>. La mise en lumière de ces faits amène la question de savoir qui est réellement parti dans le « train de Loos » ? Les affaires suivantes accentuent le sentiment d'incompréhension. En avril 1946, un des déportés du

<sup>6</sup> Ministère de la Défense, Directeur de la Justice militaire au ministre des Affaires étrangères, 24 févr. 1949, 1874W370, AD 59, Lille.

<sup>7</sup> Service régional de la PJ de Lille au Directeur des services de PJ à Paris, 28 fév. 1949, 1874W370, AD 59, Lille.

<sup>8</sup> *Nord-Matin* (31/03/49).

<sup>9</sup> Dossier « Mort pour le France » d'A. Wahl, Bureau des archives des victimes des conflits contemporains (BAVCC), ministère de la Défense, Caen.

convoi devenu Kapo au camp de concentration de Kochendorf est condamné à mort par la Cour de justice de Valenciennes et fusillé. Exerçant des fonctions au camp comme homme de confiance des SS, il était responsable de la mort de plusieurs Français. En décembre 1949 encore, un ancien déporté du « train de Loos » reconnaît un autre Kapo du camp de Kochendorf. Or, ce dernier est aussi parti avec les déportés résistants le 1<sup>er</sup> septembre 1944 vers les camps de la mort. Le procès largement relayé par la presse régionale<sup>10</sup> confirme que des droits communs sont bien partis dans le dernier convoi de Lille. Mineur polonais, arrivé en France en 1930 avec ses parents, celui-ci travaillait en 1944 pour une firme allemande. Arrêté par la police allemande en juin 1944 pour vol de pneus de vélo à un Allemand, il est condamné par le tribunal militaire allemand à un an de prison. Il avait été déporté dans le convoi. Parfaitement germanophone, il obtient des SS un poste de responsabilité au camp et s'acharne particulièrement sur les intellectuels Français. Condamné à mort en 1951, il ne sera pas exécuté mais gracié, et finira sa vie dans le bassin minier du Pas-de-Calais en 1990 (Le Maner, 2003 : 114).

C'est dans ce contexte de mémoire troublée par de nombreuses affaires remettant en question l'image du convoi que se mettent en place les structures destinées à perpétuer le souvenir du « train de Loos » et de ses victimes. Celles-ci vont notamment occuper, de manière prégnante, l'espace mémoriel et géographique de la région.

## Porteurs et défenseurs de la mémoire du convoi

Dès la libération du territoire national, l'événement constitué par le départ du « train de Loos » est largement relayé par la presse régionale. Les quotidiens locaux forment alors le premier élément porteur de la connaissance du convoi. En septembre 1944, quelques jours après le départ du train de déportation, les journaux *La Voix du Nord* ou *Nord éclair* retranscrivent notamment les messages laissés clandestinement par les déportés à la Croix-Rouge lors de leur embarquement en gare Marchandises à Tourcoing (Le Maner, 2003 : 56). Mais, très vite, ce travail d'information des familles se mue en devoir de transmission de l'horreur vécue par les déportés. Dès le retour des survivants, des journalistes procèdent à l'interview des rescapés des camps. Ainsi, entre le 4 et le 12 mai 1945, le journal *Nord-Soir* publie-t-il quotidiennement le témoignage « d'un rescapé des camps de la mort », confié « à son retour de Buchenwald et de Belsen »<sup>11</sup>. D'ailleurs les récits de cruautés, accompagnés très souvent de photographies très explicites, ne sont pas sans faire réagir la population. Dès le 12 mai, *Nord-Soir*, après avoir reçu de nombreuses lettres de familles de déportés,

<sup>10</sup> Notamment dans *Nord-Matin*, *Nord-Éclair* et même la 1<sup>ère</sup> page de *La Voix du Nord* (25/002/51).

<sup>11</sup> Dossier statut « déporté résistant » de D. Bouwet, BAVCC, Caen.

publie une « mise au point » en réaction aux « lettres protestant contre les articles et documents photographiques qui avec leurs hallucinants et dantesques détails sur le martyr des êtres chéris ne peuvent que leur ôter le peu d'espoir qui reste de les revoir vivants »<sup>12</sup>. En plus des articles consacrés aux victimes, la presse régionale retransmet largement les péripéties judiciaires entourant les procès des criminels de guerre et en particulier ceux de la Gestapo de Lille. Le 8 mai 1948, *Nord éclair* titre en première page : « Les bourreaux de la Gestapo de La Madeleine répondront bientôt de leurs crimes ». Après le premier jugement, la *Croix du Nord* informe l'opinion que le jugement est cassé pour vice de forme<sup>13</sup>. *Nord-Matin* tout comme *La Voix du Nord* n'hésitent pas à envoyer des correspondants à Paris ainsi qu'à Lyon pour reprendre dans leurs colonnes la nature des débats, des réquisitions et des plaidoiries<sup>14</sup>. En outre, en relatant les jugements des déportés devenus Kapo dans les camps, la presse contribue à accentuer le malaise et les polémiques autour de la constitution du convoi.

C'est dans ce contexte qu'une poignée de survivants rentrés des camps de la mort s'associe pour entretenir le souvenir du drame. Dès novembre 1945, « l'Amicale du Train de Loos » est créée. Sa première assemblée générale se tient à Lille le 18 novembre de la même année. Association loi 1901, elle regroupe d'anciens déportés et des familles de victimes. Ses objectifs principaux sont d'aider les familles dans la recherche des disparus, leur apporter une aide matérielle, faciliter le placement des orphelins dans des maisons d'accueil, financer des départs en colonie de vacances pour les enfants de déportés, entreprendre enfin toute les démarches et recherches utiles pour assurer le châtement des responsables des arrestations des déportés du convoi (Le Maner, 2003 : 105-106). L'association se déclare sans étiquette politique, précision importante dans le contexte de l'époque et obligée au regard de la composition très hétéroclite du convoi. Sa première décision se consacre à l'édition d'un bulletin intitulé *Souvenons-nous*, dont le premier numéro paraît le 1<sup>er</sup> avril 1946. Dans celui-ci et les suivants, paraissent des comptes rendus sur le parcours de déportés, accompagnés de photos des victimes destinées à recueillir des informations sur les conditions de leur disparition. Surtout, l'association va occuper l'espace mémoriel de façon très concentrée, dans des proportions que l'on ne retrouve pas ailleurs. En plus de la cérémonie annuelle du 1<sup>er</sup> septembre, monuments, plaques commémoratives et autres manifestations se multiplient, parfois dans des lieux sans liens directs avec le convoi. Ainsi, en 1947, fait-elle apposer une plaque commémorative en gare de Tourcoing, d'où est parti le convoi. L'érection du monument, le 16 novembre 1947, est un événement important puisqu'il imprime profondément le drame dans l'espace public. De plus, il inscrit dans le marbre – au sens propre – une vérité que l'amicale défendra avec force jusqu'au début des années 2000. Aujourd'hui encore, on peut lire en effet sur celle-ci que « le 1<sup>er</sup> septembre 1944 est parti

<sup>12</sup> *Nord éclair* (12/05/45).

<sup>13</sup> *La Croix du Nord* (24/09/48).

<sup>14</sup> Voir l'article de « l'envoyé spécial » J.-G. Colliard pour *Nord-Matin* à Paris (22/10/48).

de cette gare le dernier train emportant vers l'exil et les camps de la mort 1 250 déportés. De ce tragique convoi appelé "Train de Loos" plus de mille sont morts ou disparus, victimes de la barbarie allemande... ». La question de l'effectif réel du convoi va cristalliser l'élan mémoriel et être à l'origine d'un conflit qui perdurera des décennies. Nous y reviendrons. En outre, l'Amicale est à l'origine de l'émergence d'autres lieux emblématiques de l'événement, en particulier après 1972. C'est une conséquence directe de la nomination d'un nouveau président, James Venture, qui bénéficie d'un solide réseau de connaissance, notamment au sein du ministère de la Défense (Le Maner, 2003 : 107-109). L'association procède à l'érection d'un nouveau monument face à l'entrée principale de la prison de Loos, formé d'une plaque souvenir et d'un mur rayé blanc et bleu avec de grands triangles rouges, celui des déportés politiques. La voie qui mène à la prison est même rebaptisée du nom symptomatique « Avenue du train de Loos ». Cette pratique se généralise d'ailleurs dans plusieurs dizaines de communes où des noms de rue sont rebaptisés avenue ou rue du « train de Loos ». À Tourcoing, près de Lille, on trouve même les deux exemples. À la citadelle Vauban de Lille, dont la symbolique renvoie davantage aux fusillades de l'Occupation, 1 200 arbres sont plantés en hommage aux victimes du convoi. Enfin, l'événement s'insère même dans un autre processus mémoriel majeur pour la région et particulièrement enraciné : celui de la Première Guerre mondiale. Une flamme du souvenir du « train de Loos » est ainsi apposée dans la nécropole de Notre-Dame de Lorette dans le Pas-de-Calais où reposent plus de 40 000 victimes de la Grande guerre<sup>15</sup>. Néanmoins, comme la majorité des associations mémorielles, « l'Amicale du train de Loos » est incapable de prendre un virage historique qui la conduirait à faire taire les polémiques et notamment celle sur l'effectif du convoi. En l'an 2000, la liste précise des déportés n'est toujours pas connue. Il est vrai cependant que les initiatives scientifiques d'approches de l'histoire du convoi, permettant de taire les polémiques sont peu nombreuses. Par ailleurs, pendant des décennies, l'Amicale se pose en gardienne du temple d'une vérité imposée depuis la Libération. Le processus qui conduira à un consensus, entre mémoire et histoire est marqué, dans un premier temps, par la résurgence des polémiques pendant les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

## Vers une réconciliation entre mémoire et histoire : un parcours dans la douleur

Les premières approches historiques résultent d'une initiative nationale. Néanmoins, elles ne sont pas l'œuvre d'historiens au sens universitaire du terme, mais apparaissent comme le fruit de la grande enquête nationale lancée par le

<sup>15</sup> La commémoration du « train de Loos » à Notre-Dame de Lorette a d'ailleurs ouvert la voie à la multiplication des mémoires dans un même lieu puisque depuis reposent également les soldats inconnus des guerres d'Algérie et d'Indochine.

Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CHGM). Ce dernier, créé en 1951, tente d'élaborer une statistique fiable de la déportation en France pendant l'Occupation. La méthode principale repose sur le travail de correspondants locaux installés dans les départements. Or, les polémiques entourant l'histoire et la commémoration du « train de Loos » vont avoir des répercussions importantes sur l'élaboration en France d'une statistique fiable de la déportation de répression. Aucune liste de départ ou d'arrivée dans les camps spécifique à ce convoi n'ayant été retrouvée, l'estimation retenue au lendemain de la guerre – 1 250 hommes partis pour 250 rentrés – se fonde sur un calcul empirique du nombre de wagons et des détenus enfermés dans ceux-ci. Dans le Nord de la France, la mission du CHGM est accomplie essentiellement par deux hommes : Michel Rousseau pour le Nord et Fernand L'Hermitte pour le Pas de Calais. Le premier est professeur d'histoire à Douai, le second, ancien militaire de carrière ; mais tous les deux sont d'anciens résistants. Malgré un travail remarquable de collecte de témoignages et une utilisation importante des archives à leur disposition, l'approche départementale montre ses limites. En fait, les travaux du comité d'Histoire bloquent sur deux éléments importants qui empêchent d'atteindre une statistique fiable : la part des droits communs et de ceux qui n'ont jamais demandé de reconnaissance nationale de leur déportation sous forme de titre ou de pension. Enfin, la méthode privilégiée conduit à une sous-estimation des déportés arrêtés dans la région mais originaires d'autres départements de France ainsi que des étrangers. La question de l'effectif des déportés, en particulier celle concernant les déportés du « train de Loos », vient interférer dans les travaux du Comité d'Histoire au niveau national. Il faut dire qu'au total, les estimations pour le Nord et le Pas-de-Calais ne dépassent pas 600 déportés dans le dernier convoi de Lille. L'estimation est donc largement en dessous des chiffres de l'après-guerre, largement excessifs il est vrai, imposant un effectif de 1 250 déportés. En 1971, alors que le Comité arrive au terme de son travail, Marcel Paul, ancien déporté et figure emblématique de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) met en exergue ces déficiences constatées notamment au niveau statistique. Or, lui-même a été alerté par Jean-Marie Fossier, un ancien stalinien, figure du Parti communiste français dans le Nord de la France mais aussi professeur de lettres et, qui plus est, ancien déporté du « train de Loos ». Jean-Marie Fossier a d'ailleurs rencontré Marcel Paul en 1945 lors de la libération des camps nazis. Dans le cadre d'une action coordonnée par les deux hommes contre les résultats du Comité d'Histoire, Jean-Marie Fossier fait paraître en 1972 un article virulent dans le *Patriote Résistant*, la revue de la FNDIRP. Pourfendant les résultats du CHGM, Jean-Marie Fossier estime « qu'établir la statistique de la Déportation et de l'Internement n'est pas un problème du domaine exclusif des historiens ou manipulateurs d'ordinateurs » (Le Maner, 2003 : 115). Pour démontrer les erreurs des travaux du Comité, puisqu'on ne pouvait revenir sur des chiffres gravés dans le marbre à la Libération, même si ces derniers n'étaient fondés sur aucune recherche sérieuse, il utilisait le cas du dernier convoi de Lille. Minimalistes étaient, selon lui, les statistiques traitant du dernier convoi de Lille alors que l'on savait insistait-il, « que le train qui emporta de Loos des patriotes

en transportait plus de 1 200 » (Le Maner, 2003 : 116). Les statistiques officielles pour ce même voyage ne comptabilisaient que 574 prisonniers. En 1974, lors de la commission du CHGM qui aboutit à la décision de ne pas publier les résultats de l'enquête nationale, Henri Michel reprit d'ailleurs l'exemple du département du Nord pour justifier une telle décision.

Relancée au niveau national, la polémique sur le « train de Loos » réactive les antagonismes dans le Nord. Cette fois, la question du « pourquoi la Résistance locale a-t-elle été incapable d'empêcher le départ du convoi ? » occupe le devant de la scène. C'est un ressentiment qui traîne depuis la Libération. Il faut dire que le malaise est accentué par le fait qu'en Belgique, un convoi similaire parti dans les mêmes conditions depuis Bruxelles le 2 septembre 1944 a pu être stoppé avant de rejoindre le Reich. En septembre 1945, alors qu'à Bruxelles on commémore les héros de la Résistance, en particulier les cheminots qui ont pu arrêter le train et libérer les prisonniers, les quelques survivants du « train de Loos » rentrent des camps<sup>16</sup>. Un véritable malaise s'installe entre anciens dirigeants de la Résistance et déportés. La suspicion s'impose : n'y aurait-il pas eu trahison et en l'occurrence un intérêt politique des dirigeants locaux de la Résistance à laisser partir d'autres résistants dans le « train de Loos » ? Dès 1947, lors de l'inauguration de la plaque en gare de Tourcoing, le président de l'Amicale des victimes du « train de Loos » avait clairement fait glisser la responsabilité du drame des Allemands sur la Résistance nordiste en déclarant « que la mort de nos camarades retombe sur ceux qui n'ont rien fait pour empêcher leur départ »<sup>17</sup>. Au début des années 80, Henri Duprez ancien fondateur du Comité d'assistance juridique devant les tribunaux militaires allemands pendant l'Occupation, puis délégué régional de la Commission de recherche des crimes de guerre ennemis à la Libération<sup>18</sup>, est violemment pris à partie par d'anciens dirigeants de la Résistance. Après la parution de son livre en 1979 intitulé *Même combat dans l'ombre et la lumière. Épisodes de la Résistance dans le Nord de la France, 1940-1945*, le conflit porte sur son interprétation visant à expliquer l'échec des tentatives de la Résistance pour stopper le départ du convoi. Encore en 1986, une tentative de médiation à l'initiative de l'Association MEMOR échoue faute d'étude historique. Réunissant anciens déportés, dirigeants de la Résistance et historiens, les antagonismes s'affichent alors publiquement. Quarante deux ans après l'événement, la discussion n'est pas possible et l'apaisement toujours pas à l'ordre du jour. Dix ans plus tard, un autre acteur vient alimenter la polémique. René Fallas – ancien résistant fondateur du mouvement Lorraine, et auteur de la préface du livre polémique de Gérard Chauvy sur le couple Aubrac – en est à l'origine. Venu s'installer dans le Nord, il se heurte aux défenseurs de la mémoire sur la question de l'attitude de la Résistance. Alertée, l'Amicale tente

<sup>16</sup> Voir le texte du discours prononcé le 2 septembre 1945 par R. Ponty, président de l'amicale des prisonniers politiques dans Ponty (1945).

<sup>17</sup> Allocution retranscrite dans *La Voix du Nord* (18/11/47).

<sup>18</sup> Sur la création et le personnel de cette commission, voir 1874W388, AD 59, Lille.

de prévenir les effets de René Fallas en portant le débat sur la place publique et auprès des élus. Aux yeux de l'Amicale du « train de Loos », René Fallas s'attaque aux nombres habituellement avancés et met en cause les minima qui seraient à revoir à la baisse. Pour tenter d'apaiser le climat toujours pesant, soixante ans après, et face à l'ampleur prise par la polémique, une décision politique est à l'origine du lancement d'une étude historique qui doit permettre de répondre aux interrogations et taire les polémiques. En effet, à la fin des années 90, le conseiller général du Pas-de-Calais confie à Yves Le Maner, historien et Directeur du Centre d'histoire et de mémoire du Nord-Pas-de-Calais, *La Coupole*, la mission d'intervenir dans le débat. Ce dernier lance alors une étude historique. En l'occurrence, ce sont la découverte d'archives du camp de Sachsenhausen et, notamment, les mouvements d'effectifs qui permettent de connaître le nombre des déportés du « train de Loos » entrés au camp et règlent enfin la question statistique. Par ailleurs, une collaboration étroite nouée avec le groupe de recherches de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, installé dans les locaux du ministère de la Défense à Caen, aboutit, pour la première fois depuis 1944, à la reconstitution de la liste des déportés du convoi. Une étude fine de sa composition répressive, réalisée en particulier à partir des dossiers individuels des déportés<sup>19</sup>, permet d'attester de la présence largement majoritaire de membres de la Résistance. Il apparaît alors que les exemples de déportés de droit commun mis en exergue par la presse régionale au travers des procédures judiciaires à la fin des années 40 se retrouvent dans une proportion similaire à la moyenne nationale de la déportation de répression depuis la France. Enfin, en replaçant l'événement dans le contexte général de l'occupation et dans le climat répressif de l'été 1944, l'échec de la Résistance à empêcher le départ du train trouve toute sa justification dans sa faiblesse structurelle face à la forte présence militaire allemande. En 2003, un ouvrage retrace les événements et expose les résultats historiques de ces recherches (Le Maner, 2003) ; il est sous-titré *Le grand drame de la déportation dans le Nord - Pas-de-Calais*. Son auteur revient notamment sur ces polémiques qui ont perturbé, pendant des décennies, la perpétration d'une commémoration sereine de l'événement. En mai 2003, treize plaques de bronze pour treize wagons sont apposées à proximité du premier monument installé en face de l'entrée de la prison de Loos. Un autre jeu de plaques était ensuite inauguré sur le site de *La Coupole* à Wizernes. La présence de deux ministres de la République conférait une valeur nationale à l'événement qui, pour la première fois, rendait un hommage nominatif aux 900 victimes du « train de Loos ». Enfin, la publication du *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression* en 2004 accentuait la dimension extra-régionale du convoi en l'insérant dans le phénomène plus large de la déportation depuis la France occupée (Le Maner, Thiery, 2004 : 394-436).

<sup>19</sup> Ces dossiers sont conservés au Bureau des archives des victimes des conflits contemporains, ministère de la Défense, Caen.

## Conclusion

Depuis 2003, après 60 ans de polémiques, les tensions se sont apaisées. L'accès à de nouvelles archives a permis de taire le conflit sur le nombre de déportés. Aujourd'hui, l'étude historique réalisée et publiée par Yves Le Maner apparaît comme une base solide pour l'Amicale du « train de Loos » dans son travail de transmission de mémoire. L'amicale n'hésite d'ailleurs pas à reprendre l'effectif établi à un peu moins de 900 déportés. Désormais, l'image d'un convoi de la Résistance domine à juste titre grâce à une connaissance fine de sa composition.

La figure emblématique constituée par les bourreaux a disparu du champ médiatique et la perpétration du souvenir des faits remet en lumière les porteurs de la mémoire et les historiens. Dans ce cadre, la décision politique de recourir à une étude scientifique pour tenter de mettre un terme aux conflits mémoriels a abouti à un réel consensus. On peut se réjouir de cette situation. Il faut toutefois noter que les anciens monuments de la fin des années 40 sont toujours présents avec l'effectif symbolique de 1 250 déportés. Ces monuments côtoient les plaques nominatives installées en 2003 qui, si elles permettent de mettre de nommer les victimes, se gardent bien, cependant, de préciser l'effectif total des déportés estimé à moins de 900 prisonniers.

Aujourd'hui encore, la mémoire du « train de Loos » demeure très présente. Elle s'impose comme l'illustration du grand drame de la déportation dans le Nord - Pas-de-Calais, reléguant quelque peu au second plan les autres déportés. Lors de la commémoration de la journée du souvenir de la déportation à Lille le 24 avril 2009, c'est le souvenir du « train de Loos » qui est ainsi commémoré<sup>20</sup>.

## Références

- Beurtheret F., 1974, « Le train de Loos », *Historia*, 322, pp. 140-150.
- Duprez H., 1979, *Même combat dans l'ombre et la lumière. Épisodes de la Résistance dans le Nord de la France, 1940-1945*, Paris, Éd. La Pensée Universelle.
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD), 2004, *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression*, Paris, Tirésias, 4 tomes.
- Houdart M., 2000, *Des Noeuxois dans la résistance et la déportation. « Ceux du train de Loos »*, Noeux-les-Mines, édité à compte d'auteur.
- Le Maner Y., 2003, *Le train de Loos. Le grand drame de la déportation dans le Nord - Pas-de-Calais*, Tournai, édité à compte d'auteur.

<sup>20</sup> « Journée du souvenir : un hommage aux 871 déportés du Train de Loos », *La Voix du Nord* (27/04/09).

Le drame du « train de Loos » : une histoire écrite dans la douleur (1944-2004)

Le Maner Y., Thiery L., 2004, « Le train de Loos, transport parti le 1<sup>er</sup> septembre 1944 de la gare de Tourcoing et arrivé le 3 à Cologne », pp. 394-436, in : Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesures de répression, (1940-1945)*, 2004, Paris, Éd. Tirésias.

Ponty R., 1945, *L'heureuse et patriotique odyssee des 1500 prisonnières et prisonniers civils encore détenus par les Allemands à la prison Saint-Gilles, le 2 septembre 1944, veille de la Libération de Bruxelles par les troupes alliées*, Bruxelles, Amicale des prisonniers politiques.

Thiery L., 2008, « La "Gestapo de Lille" (1940-1944) : image et représentation », *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire*, 100, juil.-sept., pp. 87-97.



## > PLURIEL

OLIVIER DARD

Centre régional universitaire lorrain d'histoire

Université Paul Verlaine-Metz

Maison des sciences de l'homme lorraine

dard@univ-metz.fr

### FIGURES SYMBOLIQUES ET GROUPEMENTS FACE À L'ALGÉRIE FRANÇAISE. DES CONDAMNÉS ET DES PRISONNIERS À LA DÉFENSE D'UNE COMMUNAUTÉ ET D'UNE CULTURE

**Résumé.** — Depuis les années 60, les figures symboliques et les groupements en charge de la défense de l'Algérie française accusent des traits de permanence et ont en même temps évolué. Organisée sur un mode chronologique, cette contribution étudie à la fois les permanences (la place revêtue par les condamnés et les prisonniers) et les changements (accent mis sur les disparus, défense d'une culture et d'une identité, nouveaux groupes de pression, tournant de 2005).

**Mots clés.** — Algérie française, disparus, droites radicales, groupes de pression, guerre d'Algérie, Médias, Mémoire, OAS, Pieds-noirs.

**D**urant les années 60, les partisans de l'Algérie française mettent l'accent sur les condamnés et les prisonniers dont il s'agit non seulement de défendre les engagements mais aussi d'obtenir une amélioration des conditions de détention, la libération, la pleine réintégration civique et une complète réhabilitation. Cette dimension n'a jamais disparu, y compris après le vote de la dernière grande loi d'amnistie de 1982 puisque la mémoire des condamnés à morts de l'Algérie française entend être perpétuée *via* l'érection de stèles, dont celle de Marignane. Si la lecture de cette histoire est marquée du sceau de certaines continuités, elle ne saurait, en dépit de télescopages récents, particulièrement depuis 2005, être envisagée sur un mode linéaire. On observe en effet une diversification des acteurs comme des thématiques. La défense de l'Algérie française a évolué et s'est même, pourrait-on dire, dilatée puisqu'elle renvoie aujourd'hui non seulement à un combat politique (qui en tant que tel concerne une minorité des acteurs concernés même s'ils sont actifs) mais surtout à un héritage socioculturel qu'il s'agit de faire connaître pour le temps présent et surtout pour demain. L'Algérie française est aujourd'hui une mémoire sociale et culturelle tout autant que politique que défendent aussi bien des associations de rapatriés que de multiples associations de communes, voire de quartiers (dont l'explosion est concomitante de celle de l'internet) que des fédérations plus larges comme les Cercles algérienistes qui ont mis au centre de leur projet la question de la culture et de l'identité tout comme celle de la mémoire de figures qui, jusqu'alors, étaient largement passées sous silence, les disparus, pour lesquels un mur a été érigé à Perpignan en 2007.

Pour tenter de démêler cet écheveau, nous suivrons une approche chronologique décomposée en quatre temps : celui d'un débat confiné à la défense d'un engagement et à la nécessaire libération de condamnés et prisonniers ; l'impossible retour en politique active de figures symboliques de l'Algérie française ; la volonté de peser sur le débat politico-médiatique en utilisant des modalités propres aux groupes de pression et d'intérêt ; ce qu'il faut bien appeler le tournant 2005 et ses suites.

## Le combat confiné (1962-1968)

Au lendemain de l'effondrement de l'Algérie française, ses défenseurs individuels sont de plusieurs types. On compte d'abord des acteurs eux-mêmes ou des journalistes et écrivains engagés qui s'emploient à proposer des documents à chaud (« Livre Blanc » sur le 26 mars 1962<sup>1</sup>, *OAS parle*<sup>2</sup>), des récits à vocation historique comme le premier tome de l'histoire de l'OAS proposé par Jean-

<sup>1</sup> Il s'agit de la fusillade de la rue d'Isly.

<sup>2</sup> Cet ouvrage vaut tout autant par son contenu que par son support éditorial, la célèbre collection Archives dirigée alors par P. Nora et publiée chez Julliard et dont ce volume constitue le 10<sup>e</sup> paru.

Jacques Susini<sup>3</sup> (1963), différents portraits de Raoul Salan – de celui du jeune Alain de Benoist (Laroche, 1963) à celui d'André Figueras<sup>4</sup> –, sans oublier les ouvrages du Bachaga Boualam (1964). Il faut y ajouter une dénonciation argumentée des accords d'Évian du futur prix Nobel d'économie Maurice Allais (1962) et des plaidoyers en faveur de l'amnistie (Saint-Pierre, 1963) ou des pieds-noirs (Figueras, 1962). Parmi les prisonniers et condamnés de l'OAS, ceux qui publient alors des souvenirs et des témoignages ne sont pas les acteurs de premier plan de ce combat, nonobstant l'influence locale qu'ils ont pu avoir (Reimbold<sup>5</sup>, 1966). Certains personnages profitent aussi de leur libération et de l'actualité pour mettre en gerbe des témoignages qui peuvent être directement utilisables sur un plan politique. Ainsi Alexandre Tislenkoff (1966), technicien radio de l'OAS-Alger, utilise-t-il l'affaire Ben Barka et la mise en cause du député gaulliste Pierre Lemarchand pour donner un récit détaillé et coloré de son arrestation à Alger en janvier 1962 et de l'implication supposée de celui qu'il appelle le « député barbouze ». Une autre catégorie d'auteurs, proches des combattants, proposent à travers des témoignages des éclairages sur la vie et l'action de certaines figures importantes. Par exemple, Anne Loesch (1963), alors étudiante en lettres et compagne de Jean Sarradet – exécuté avec Michel Leroy (patron du Front nationaliste) à Alger en janvier 1962 par l'OAS en raisons de leurs positions en faveur d'une partition et à cause de leurs relations avec les autorités gouvernementales – livre un témoignage poignant dans lequel elle est plutôt critique vis-à-vis de la direction de l'OAS Alger. Citons encore le jeune frère de Jean-Marie Bastien-Thiry (1966), Gabriel, qui propose un portrait émouvant de son aîné, fusillé au début de 1963 à cause de son implication dans l'attentat du Petit-Clamart d'août 1962.

Quelle que soit l'importance du livre, les principaux protagonistes du combat pour l'Algérie française ont pour s'exprimer une autre tribune : les prétoires. De ce point de vue, les sténographies publiées des principaux procès (Salan, 1962; Jouhaud, 1962; Petit Clamart, 1963, etc.) fournissent des témoignages de premier plan sur les motivations et les justifications des protagonistes dont les dépositions ont été très préparées. Il faut leur ajouter les plaidoiries publiées des principaux avocats, à commencer par celles de Jean-Louis Tixier-Vignancour, avocat notamment de Bastien-Thiry (Tixier-Vignancour, Dupuy, Le Coroller, 1963; Tixier-Vignancour, 1964), dont la lecture permet de saisir clairement le message et les objectifs des défenseurs. On ajoutera encore des témoignages poignants

<sup>3</sup> Le second n'a jamais été publié.

<sup>4</sup> A. Figueras est un journaliste gaulliste en rupture de ban.

<sup>5</sup> Professeur agrégé de lettres à Toulon, J. Reimbold fut une figure majeure du combat pour l'Algérie française dans le Sud-Est.

et écrits à chaud sous la formes de journaux (Brune<sup>6</sup>, 1963; Dessaigne<sup>7</sup>, 1963; RP Laparre<sup>8</sup>, 1964) ou de romans (Elbe<sup>9</sup>, 1963).

Si tous ces documents constituent pour l'historien des sources primaires de premier plan, ils sont alors de véritables armes de propagande et de combat. À cet égard, par-delà les auteurs, il faut s'attacher aux maisons d'éditions qui les publient et qui sont spécialisées à un double titre. D'abord, parce qu'engagées dans la lutte pour l'Algérie française, elles ont développé, dans le prolongement de ce combat, des collections dévolues à la mémoire de ces combattants ou de leurs défenseurs à l'instar de la Table ronde (maison dirigée par Roland Laudenbach) ou des Nouvelles Éditions Latines. On relèvera aussi l'existence de maisons spécialement dédiées à ce combat précis parmi lesquelles on compte L'Esprit nouveau, les Éditions Saint-Just (liées à Europe Action), les Éditions du Fuseau qui entament une collection intitulée « Les chemins du réel »<sup>10</sup> ou les Presses du Mail. À l'inverse, à de très rares titres près (qui s'inscrivent dans des collections bien établies comme les « grands procès » publiés chez Albin Michel), les principaux éditeurs français ne publient pas, à ce moment là, les tenants de l'Algérie française.

Ce relatif confinement éditorial se retrouve dans l'écho conféré à ces volumes qui, pour l'essentiel, sont chroniqués dans une presse d'inspiration nationaliste (*Rivarol*, *Écrits de Paris*, *Europe Action*, *Défense de l'Occident* ou *Jeune Révolution*) ayant largement relayé les prises de positions de ces acteurs *via* des campagnes pour la défense des internés (Dard, 2008). Les mobilisations se font d'ailleurs *via* ce type de canal, à travers des conférences organisées par des associations (celle de Jean La Hargue en particulier) ou des groupements étudiants; ajoutons y des manifestations culturelles qui se traduisent par des séances de signatures (notamment à la librairie de l'Amitié tenue par Suzanne Gingembre); enfin, sur un plan proprement politique, la longue campagne présidentielle de Jean-Louis Tixier-Vignancour (1965) permet de perpétuer ce combat mais l'échec final du candidat de « l'opposition nationale » et les déchirements qui l'accompagnent marginalisent encore un peu plus une cause qui ne fait plus recette alors que se profile la crise de Mai 68.

<sup>6</sup> J. Brune, écrivain et journaliste, est notamment l'auteur du roman *Cette haine qui ressemble à l'amour* publié à la Table ronde.

<sup>7</sup> Fr. Dessaigne, mariée à un ingénieur-électricien et mère de quatre enfants, a tenu son Journal du 20 décembre 1960 ou elle emménage dans un appartement du boulevard du Telemly à Alger au 22 juin 1962 (deux jours avant son départ).

<sup>8</sup> Cet ecclésiastique fut curé à Oran en 1961-1962.

<sup>9</sup> M. Elbe est le nom de plume de J. Plantié qui, après des débuts professionnels comme institutrice, est devenue journaliste à *L'Écho d'Alger*.

<sup>10</sup> Publiée sous la direction de R. Wittmann, cette collection a édité en particulier J. Soustelle, Fr. Dessaigne, le RP Laparre, sans oublier un volume sur l'affaire Argoud, préfacé par M. Dacier (R. Malliavin), directeur de l'hebdomadaire *Rivarol* du mensuel *Écrits de Paris*.

## L'espoir imprévu et le retour impossible des grandes figures symboliques au lendemain de 1968-1969

La crise de Mai 1968 a surpris et déstabilisé des droites nationalistes déjà mal en point. Elle a cependant débouché en juillet 1968 sur le vote d'une loi d'amnistie qui permet la libération des acteurs les plus lourdement condamnés (les généraux putschistes) et le retour en France des exilés (de Georges Bidault à Jean-Jacques Susini, en passant par Pierre Sergent). Un an plus tard, l'échec du référendum et la démission du général de Gaulle donnent des ailes aux anciens tenants de l'Algérie française qui pensent pouvoir capitaliser leur antigauillisme.

Quatre itinéraires emblématiques permettent de prendre la mesure de leurs espoirs et de leurs échecs. Le premier est celui de Pierre Sergent qui, dès le 24 mai 1968, a martelé dans une conférence de presse qu'il avait « employé le mot de révolution dès 1963 » et que son « réflexe personnel a été d'être sur les barricades, [...] les mains pleines de pavés pour les lancer contre cette société qu'il faut détruire ». Au lendemain de la crise, Pierre Sergent s'efforce de mobiliser contre le vote gaulliste aux législatives et rappelle les équivoques du 13 mai 1958 (Dard, 2010) : « Nous avons été les trompés du 13 mai et tous ceux qui vont voter gaullistes seront les trompés et les trahis du 30 mai ». En même temps qu'il s'oppose au gaullisme, Pierre Sergent voit sa parole porter au-delà des petits groupes qui l'ont largement soutenu, du Mouvement Jeune Révolution à l'Action nouvelle de Jean Reibold. Au lendemain de la victoire du « non » au référendum, l'horizon semble se dégager et l'heure est venue pour l'ancien patron de l'OAS-Métro, qui se compte parmi les vainqueurs du jour, de « sortir de la tranchée », titre du premier éditorial qu'il donne à son journal *Le Défi*. L'argumentaire développé conjugue un antigauillisme personnalisé, virulent et revendiqué (« Qui a osé affronter sa haine, braver ses polices, prendre tous les risques? ») qui est fort bien reçu en interne. À l'inverse, il est en profond décalage avec la très grande majorité de la société française qui, si elle a pris ses distances avec le gaullisme ne l'a nullement fait pour les raisons qui sont celles des anciens activistes. Par ailleurs, la méthode et le programme de l'ancien patron du Conseil national de la Résistance (CNR) sont très vagues. « La bataille politique » que doit conduire la « famille des nationaux » doit être menée « avec la souplesse de ceux qui veulent utiliser les armes constitutionnelles dont ils disposent. Mais avec la fermeté qu'imposent des convictions profondes ». Il résulte de ces carences que *Le Défi*, qui a pourtant réuni les signatures de Georges Bidault, de Jacques Soustelle, de Roland Laudenbach et de Jules Monnerot, cesse de paraître au bout de trois livraisons en octobre 1969. Par la suite, les relances que tente Pierre Sergent autour de l'Action nouvelle de Jean Reibold se soldent par un échec cuisant. Pierre Sergent (1967, 1968) n'a donc pu transformer son relatif succès de librairie en succès politique.

Jean-Jacques Susini, l'ancien patron de l'Action politique et propagande (APP), pense lui aussi mettre à profit l'amnistie de 1968 pour se relancer politiquement. Il fait un choix différent de celui de Sergent en tablant socialement sur les milieux rapatriés (il compte s'appuyer sur une Fédération du Sud des Français rapatriés) et politiquement sur l'Association des anciens détenus et exilés politiques lancée en mai 1969. Cependant, les remous entraînés par l'enlèvement et la disparition de Raymond Gorel (ancien trésorier de l'OAS) débouchent sur la mise en cause de Jean-Jacques Susini (interpellé et gardé à vue durant 48 heures). Ils ont aussi raison d'un mensuel intitulé *L'Unité* où devaient écrire des plumes marquantes du futur *Quotidien de Paris* (Philippe Marcovici et Jean-Marc Kalfèche) qui devait accompagner une rentrée politique programmée.

Georges Bidault a cru lui aussi pouvoir compter sur les conséquences de l'amnistie (qui lui a permis de rentrer de son exil brésilien) et sur le succès du « non » au référendum pour lequel il a fait campagne. Cependant, son association avec une autre figure symbolique du combat pour l'Algérie française, l'ancien patron de *L'Écho d'Alger* Alain de Sérigny avec lequel il a lancé le Mouvement pour la justice et la liberté tourne court. Les élections législatives de 1973 et son échec cuisant face à Jean Tibéri sonnent le glas des espoirs de retour politique pour Georges Bidault.

Le destin de Jacques Soustelle est comparable, même si l'ancien patron du BCRA et l'ancien gouverneur général de l'Algérie a cru, pour un temps, tirer son épingle du jeu. Son retour en France à l'automne 1968 s'est accompagné d'un succès de librairie (*28 ans de gaullisme*), du lancement d'un club (« Les idées les hommes, les faits ») et d'un parti (le Mouvement national « Progrès et liberté ») dont « l'orientation fondamentale » est pour son fondateur « le libéralisme » (Desbordes, 2000 : 479). Surtout, Jacques Soustelle réussit sa rentrée électorale à Lyon en se faisant élire au conseil municipal (1971) et à la députation (1973). Ce succès, qui doit sans doute davantage à l'aura de l'ancien résistant qu'au partisan de l'Algérie française, est sans lendemain. Rallié explicitement à Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et s'efforçant de convaincre les rapatriés du bien-fondé de son choix (*ibid.* : 460-468), Jacques Soustelle est battu aux municipales à Lyon en 1977 puis aux législatives de 1978.

L'examen de ces itinéraires invite à différentes remarques. La première est que les acteurs sont alors considérés comme démonétisés. De façon irrémédiable pour Georges Bidault (qui meurt en 1983) mais non irréversible pour Pierre Sergent et Jean-Jacques Susini qui ont fait une seconde carrière en politique sous les couleurs du Front national dans les années 1990-2000. Il faut surtout souligner que c'est sans doute le thème lui-même de la défense de l'Algérie française qui paraît alors déconsidéré. Le cas Soustelle est ici particulièrement instructif. Au début du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Soustelle est une figure reconnue dans le jeu politique. Son Mouvement « Progrès et Liberté » participe de la recomposition du centre et du centre droit dans le cadre de la Fédération des Réformateurs au début de 1975. Sa parole peut porter dans certains débats

parlementaires (Desbordes, 2000 : 533), notamment dans celui sur l'interruption volontaire de grossesse où il intervient dans la discussion générale pour se déclarer choqué par l'assimilation des partisans d'une libéralisation de l'avortement aux tenants de l'ordre nazi. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'Algérie française, sa force de conviction est moindre. Dans un débat sur l'amnistie en juin 1974, il propose un amendement pour réintégrer dans la réserve les officiers généraux et ce dernier est repoussé.

## Témoigner et peser sur le débat public (milieu des années 70-début des années 2000)

Le début des années 70, s'il marque un éloignement de la cause de l'Algérie française à travers la fin d'un antigaulisme fortement typé, ne signifie pas l'éclipse d'un thème qui intéresse dorénavant les grands éditeurs et les grands médias. L'amnistie de 1968 et le départ du général de Gaulle ouvrent les vannes de la publication de nombreux récits de mémoires et souvenirs des grands dirigeants de l'Algérie française. Il faut aussi faire la part d'un contexte où la parole se libère sur une autre fracture essentielle de la France du vingtième siècle, l'occupation. On sait, depuis les travaux d'Henry Rousso sur le « syndrome de Vichy », l'importance du tournant des années 70 et les conséquences liées à la diffusion du film *Le chagrin et la pitié* qui a permis de faire émerger des mémoires jusqu'alors marginales, la mémoire juive, mais aussi celle de figures méconnues de la collaboration dont Christian de la Mazière (*Le rêveur casqué*, 1972) est un symbole marquant. Ajoutons-y encore, pour le cas propre de l'Algérie, ce que Benjamin Stora (1991 : 241) a appelé « l'effet Courrière » et qui correspond à la publication entre 1968 et 1971 des quatre volumes de son *Histoire de la guerre d'Algérie*.

### Les grandes figures publiées

Les grandes figures de l'Algérie française profitent de cette conjoncture et en quelques années, les principales d'entre elles publient leurs souvenirs. Comme par le passé, les éditeurs historiques sont présents et la Table ronde éditée par exemple Armand Belvisi (1972), l'un des protagonistes de l'attentat de Pont-sur-Seine ou Claude Tenne (1968), ancien du premier Régiment étranger de parachutistes, membre du premier commando delta et évadé de l'île de Ré. De nouveaux éditeurs font leur apparition qui publient des récits d'acteurs moins connus du grand public mais essentiels à l'instar d'Alain Lefeuvre qui éditent notamment Gilles Buscia (1980), acteur majeur de l'équipée du Mont Faron et de l'attentat manqué à Orvilliers contre Pompidou. Par la suite, le relais est pris par Jean Picollec et, surtout, par Jean-Marie Curutchet. En effet, dans les

années 90, l'ancien patron de l'Organisation renseignements-opérations (ORO) métropolitaine s'est reconverti dans l'édition et a publié des souvenirs d'anciens dirigeants de l'OAS algéroise (Pérez, 1999) ou oranaise (Micheletti, 2002).

Une vingtaine d'années plus tôt, Jean-Marie Curutchet a lui-même été publié dans une collection de Robert Laffont très en vue dans les années 70, la collection « Vécu ». Elle a également eu à son catalogue Henri Martinez (1982) – pseudonyme de Gérard Rosenzweig – qui a livré un récit sans concession de son adolescence à Oran dans l'OAS. La collection, qui n'est pas dévolue au combat en faveur de l'Algérie française, met l'accent sur la singularité de trajectoires et l'intensité de l'engagement dans l'action. Les figures les plus emblématiques aux yeux du grand public et des médias d'alors trouvent leur place dans des maisons spécialisées dans des récits de souvenirs (les Presses de la Cité) ou l'histoire (Fayard). Si les Presses de la Cité publient notamment Raoul Salan (1972), Alain de Sérigny (1974), ou le célèbre « Conan » (Château-Jobert, 1978), Fayard se taille la part du lion en éditant deux volumes du général Jouhaud (1969, 1977), les colonels Godard (Godard, 1972) et Argoud (Argoud, 1974), le capitaine Sergent (1974) ou encore l'ancien delta Pierre-Dominique Giacomoni (1974). Il faut ajouter aussi la présence d'Albin Michel qui édite à la fois Jean-Louis Tixier-Vignancour (1976), le symbole de la « défense » de l'Algérie française, ou l'un des pères de la guerre psychologique, Roger Trinquier (1978)

La concomitance de ces publications n'est pas fortuite et renvoie à une profusion de « récits de vie » qui, toutes opinions confondues, se chiffrent à près de 500 (Stora, 1991 : 242). Il faut y ajouter la prolifération d'articles parus dans des brochures et des magazines à grand tirage à vocation historique, parmi lesquels on retiendra la série *Historia-Magazine* consacrée à la guerre d'Algérie en 1972. Dans la seconde moitié des années 70, il se double d'une redécouverte de l'Algérie française par le cinéma. En 1979, Alexandre Arcady sort *Le coup de Sirocco* et, surtout, Pierre Schoendoerffer réalise en 1982 *L'honneur d'un capitaine* après avoir mis en scène en 1977 *Le Crabe tambour* (Pierre Guillaume), figure emblématique de la guerre d'Indochine comme de la guerre d'Algérie (du putsch à l'OAS oranaise).

## Entre associations multiformes et lobby pied-noir

Des associations de défense des condamnés et prisonniers sont nées, fort logiquement, des suites immédiates du combat pour l'Algérie française. Certaines d'entre elles, à l'instar de l'Association de défense des intérêts moraux des anciens détenus (ADIMAD) dominée alors par la figure du colonel Jean Gardes, ont continué après juillet 1968 à réclamer une amnistie pleine et entière (loi du 1982) et s'emploient aujourd'hui à lutter pour permettre à la mémoire des fusillés de l'OAS d'être partie prenantes de l'espace public (controverses sur les stèles, à commencer par celle de Marignane). Par ailleurs, dès la guerre d'Algérie, des

associations qui ont eu largement pignon sur rue dans les milieux pieds-noirs et rapatriés ont vu le jour à l'instar de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et de leurs amis (ANFANOMA) ou du Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (RANFRAN).

Les années 70 ont vu se développer d'autres associations dont la multiplication et les divisions (on en compte plusieurs centaines) montrent bien la polysémie de l'Algérie française. Certaines figures symboliques de ce combat y jouent à l'origine un rôle déterminant à l'instar d'Edmond Jouhaud. En prenant en 1969 la tête d'un Front national des Rapatriés, il espère mettre fin aux divisions entre mouvements, fédérer les Rapatriés autour d'un programme et les transformer en groupe de pression uni et efficace pour obtenir satisfaction sur des dossiers comme ceux de l'amnistie ou l'indemnisation. Dans cette optique, à quelques semaines des élections législatives de 1973, Edmond Jouhaud convoque le 20 janvier 1973 à Paris des Assises nationales des rapatriés. Raoul Salan fait ce jour-là une rentrée remarquée en invitant les dirigeants des associations présentes à « prendre une farouche résolution » : répondre négativement « avec force et d'une seule voix » aux appels du pied de la majorité d'alors. Dix ans après Évian, le fossé avec les gaullistes est encore infranchissable et la candidature sous l'étiquette UDR de Marc Lauriol, ancien député et vice-président de l'ANFANOMA, provoque une vive polémique dans les milieux rapatriés.

S'amorce cependant une mutation tant sur le plan des organisations que des figures symboliques. Des associations jusque-là marginales comme l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (USDIFRA) d'Eugène Ibagnès<sup>11</sup>, prennent une importance accrue et médiatisée *via* des actions spectaculaires comme l'occupation armée le 2 octobre 1974 à Fréjus d'une propriété d'un agriculteur pied-noir vendue aux enchères. Il faut surtout compter avec le Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés (RECOURS) lancé en décembre 1976 à Aix-en-Provence autour de la figure du professeur Pierre Goinard, ancien doyen de la faculté de médecine d'Alger et membre du comité d'honneur du FNR que bien des pieds-noirs et l'ensemble des Français ont découvert à l'occasion d'un « dossiers de l'écran », consacré aux pieds-noirs<sup>12</sup>. Les chevilles ouvrières du RECOURS sont des hommes plus jeunes, Jacques Roseau, ancien président des lycées d'Alger en 1958 et Guy Forzy, ancien des barricades et alors président de l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR). Pour eux, le RECOURS doit moins être une confédération (ce que souhaitait Pierre Goinard) qui s'en retira (il fut remplacé par Pierre Laffont)

<sup>11</sup> L'USDIFRA fut créée en 1965 par R. Piegts, le frère de Cl. Piegts, militant de l'OAS fusillé le 7 juin 1962.

<sup>12</sup> Les « Dossiers de l'écran » ont été lancés en avril 1976 avec une série de trois émissions consacrées à la guerre d'Algérie : « Les pieds-noirs », « Les harkis », « Le contingent français en Algérie ». Une dizaine d'année plus tard, le 20 octobre 1987, une autre émission des « dossiers de l'écran » est consacrée aux pieds-noirs et c'est J. Roseau qui est sur le plateau avec A. Arcady, R. Hanin et E. Macias.

qu'un groupe de pression, on pourrait même dire un groupe d'intérêt au sens où l'entend Guillaume Courty (2006). En effet, pour le RECOURS, les pieds-noirs ont une arme, le bulletin de vote, qu'il s'agit de monnayer efficacement et sans tabou. Dès les municipales de 1977, les dirigeants du RECOURS ont noué des contacts avec des représentants socialistes, préfigurant, à la suite de la déception engendrée par la politique giscardienne, le ralliement public à François Mitterrand en 1981. Les attitudes de figures symboliques de la défense de l'Algérie française à l'occasion de la campagne présidentielle de 1981 sont significatives des divergences de vues, de stratégies et du chemin parcouru. Tandis que Pierre Sergent se concentre sur la candidature de Michel Debré et organise une opération « Bateau-Mouche » le 22 avril pour la dénoncer et fêter avec des anciens l'anniversaire du putsch d'Alger, Jacques Roseau et Guy Forzy préparent un lâchage en règle de Valéry Giscard d'Estaing et un ralliement à François Mitterrand. Guy Forzy s'en est expliqué clairement et crûment (Dard, 2005 : 311-312) :

« Il [Valéry Giscard d'Estaing] a toujours été pour l'Algérie française. [...] Il s'était engagé à nous donner l'amnistie pendant son septennat. Il nous a déçus en nous expliquant que le contexte politique ne lui permettait pas. En fait, s'il ne l'a pas fait, c'est à cause de Raymond Barre qui s'est violemment opposé à toute mesure en ce sens. Voilà pourquoi nous nous sommes tournés vers Ribs<sup>13</sup> et Mitterrand. Peu importe, finalement, les couleurs politiques, notre objectif en fondant le RECOURS en 1976 était de créer un vrai lobby pied-noir. Sur l'amnistie, nous y sommes arrivés avec Mitterrand ».

Ce choix des dirigeants du RECOURS ne s'est pas fait sans consulter des figures historiques du combat pour l'Algérie française : ils ont rencontré Jean Gardes et se sont rendu tous les trois chez Raoul Salan en 1981. Le « Mandarin » a été très clair : « On va soutenir Mitterrand, de toute façon, il a été l'un des seuls à venir témoigner au procès ». Le passé n'est donc pas oublié, du procès à la présidentielle de 1965. De son côté, François Mitterrand s'engage publiquement le 4 avril 1981 en proclamant :

« Je vous confirme ma volonté, déjà ancienne, de mettre un terme définitif aux problèmes des rapatriés, spécialement en ce qui concerne l'amnistie, dont je voudrais que tous comprennent que, dans un esprit de profonde union, nationale, je la souhaite intégrale, effaçant toutes les séquelles, même de carrière, du drame algérien ».

Si le propos du futur président est clair, celui du RECOURS ne l'est pas moins : pour le 10 mai 1981, il appelle à voter « contre Valéry Giscard d'Estaing ». Le 23 novembre 1982, la loi est votée par une majorité socialiste rétive mais rendue à la raison par le recours au 49-3.

La démarche du RECOURS, la médiatisation et la politisation de Jacques Roseau (qui s'est rapproché dans les années 1980 de Jacques Chirac et du RPR) ont débouché sur son assassinat le 5 mars 1993 par trois rapatriés qui ont reproché sa trahison à celui qui voulait « tourner la page sans la déchirer ». Sans souhaiter l'élimination physique de Jacques Roseau, beaucoup de dirigeants d'associations

<sup>13</sup> J. Ribs est un avocat pied-noir marqué à gauche.

avaient mal compris sa démarche, considérée comme trop opportuniste. C'est dire que quelques décennies après la signature des accords d'Évian, alors que certaines des figures les plus symboliques du combat en faveur de l'Algérie française disparaissent, les acteurs, les formes de mobilisation et les enjeux ont bien évolué. L'Algérie française comme combat politique peine à se perpétuer sauf comme abcès de fixation qui peut expliquer une partie du succès du FN chez les rapatriés (Comtat, 2009). En même temps, on observe que l'Algérie française est aujourd'hui pour une partie de ces représentants associatifs moins un enjeu proprement politique qu'un enjeu culturel ou mémoriel. Ce constat n'est pas si neuf qu'il y paraît car dès les années 70, une partie du monde associatif s'était positionné sur un tel créneau. On mentionnera en particulier le Cercle algérieniste lancé à Toulouse le 1<sup>er</sup> novembre 1973 et qui s'est donné comme devise « Sauver une culture en péril » et comme mission, sous l'égide de « l'algérianisme »<sup>14</sup>, de « faire survivre une province française disparue géographiquement mais toujours vivante dans un peuple d'un million d'âmes, une culture originale née au carrefour des différentes civilisations qui firent l'Algérie, une histoire, une langue en création, une façon d'être » (Calmein, 1994 : 101). Le manifeste du Cercle algérieniste, publié en avril 1974 et largement réédité depuis, entend prendre date sur les motivations :

« Parce que nous avons vingt ans et que nous avons foi en la victoire, que nous étions forts dans les combats triomphants et solidaires dans les revers, l'exil et les prisons;  
Maintenant que le temps a passé,  
Maintenant que l'exil nous a dispersés, affaiblis et avant que notre communauté se dissolve tout à fait,  
Nous créons ce cercle,

- pour protester contre l'histoire officielle de la présence française en Algérie telle que la présentent ceux-là même qui nous ont acculés à l'exil;
- pour approfondir notre connaissance du passé algérien afin de nous mieux connaître, redécouvrir l'originalité de la culture qui se faisait jour en Algérie, et pour diffuser l'œuvre des écrivains algérienistes;
- pour redonner une vigueur nouvelle à la communauté "Algérie française", pour retremper notre foi.

Nous créons un Cercle Algérieniste pour sauvegarder de l'oubli et du néant le peu qui nous reste de notre passé magnifique et cruel ».

On remarquera que le combat pour l'Algérie française est à l'arrière plan même s'il affleure à travers la référence à l'histoire et à son écriture. L'essentiel est pourtant dans la défense d'une culture, d'une société, d'un mode de vie. Avec des articles à connotation historique, on trouve ici les thèmes communément traités dans la revue éponyme du Cercle. Cela ne l'empêche nullement d'être immergé dans des débats d'une actualité brûlante comme celui sur le « rôle positif » de

<sup>14</sup> Le terme fut lancé en 1920 par J. Pomier, ancien président de l'association des écrivains algériens et directeur de la revue *Afrique* qui a fini ses jours à Toulouse.

la colonisation, la « repentance coloniale » (Lefeuvre, 2006) ou la question des disparus qu'il a spectaculairement contribué à remettre sur le devant de la scène en prenant l'initiative de l'érection du mur des disparus à Perpignan. Pourtant, durant les années 90, la question de l'Algérie française et plus largement, « le fait colonial et nous » – pour reprendre le titre d'un célèbre article de Daniel Rivet (1992) – était placé sous le signe d'un « éloignement ».

## 2005 : le sens d'un moment

Le contexte de 2005 et notamment de la discussion, du vote et de la postérité de la loi du 23 février (et tout particulièrement de son article 4 sur le « rôle positif de la présence française outremer, notamment en Afrique du Nord ») ont été étudiés et remis en perspective à l'échelle hexagonale (Bertrand, 2006) et européenne (Dard, Lefeuvre, 2008). À l'échelle française, 2005 est un moment dont il faut s'interroger sur la nouveauté et la signification en se demandant si les enjeux qu'il met à jour sont aussi inédits qu'il y paraît ou s'il ne peut être lu, aussi, comme un retour de flamme. Le neuf et le déjà vu cohabitent et débouchent sur un cocktail détonnant. Des phénomènes historiques pourtant bien distincts (colonisation, décolonisation, immigration) sont amalgamés pour les besoins de démonstrations les plus diverses; des épisodes pourtant bien connus des historiens et sur lesquels des controverses sont pour l'essentiel tranchées (Guerres mondiales et troupes coloniales) sont mis en exergue, récupérés et mis en relation avec des problèmes bien contemporains (immigration, banlieues) qui n'ont guère à voir sur le fond avec eux<sup>15</sup>. Une concurrence de mémoires aujourd'hui encore irréconciliables sur la guerre d'Algérie et des plaies toujours à vif contribuent à donner à ce dossier déjà brûlant une dimension émotionnelle de premier plan.

La controverse sur l'Algérie française pouvait d'autant moins échapper à cette bourrasque qu'elle est sinon exclusivement du moins pour partie à la racine de cette législation controversée de 2005. Au départ dans un relatif consensus, elle fut portée par des élus, pour l'essentiel méridionaux et soutenus par des associations entendant, que la loi, dans le sillage d'autres lois mémorielles votées depuis la loi Gayssot, reconnaissent les mérites d'une communauté et orientent par la loi l'écriture et l'enseignement de son histoire. De ce point de vue, l'idée d'une exception ou même d'une originalité de l'Algérie française doit être relativisée. On s'attachera moins ici aux parallèles qui peuvent être dressés entre la défense du souvenir de l'Algérie française au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle et celle conduite notamment par la communauté arménienne qu'à ses singularités propres rapportées aux figures symboliques.

<sup>15</sup> Cette question n'est pas seulement française. Elle se retrouve en Belgique comme l'a montré Fr. Balace (2008) à propos de la réception du film *Indigènes*.

À cet égard, on constate qu'il existe toujours une défense politique de l'Algérie française, entendue à la fois comme celle d'un bilan de l'action de la France en Algérie mais aussi comme celle d'un combat politique qui passe aujourd'hui par la défense de la mémoire des fusillés de l'OAS. S'il n'est pas question de revenir sur les polémiques liées à la stèle de Marignane (Dard, 2009), il faut constater que, vu des médias, y compris de certains grands hebdomadaires, c'est sans doute cet aspect qui est considéré comme le plus emblématique et, pense-t-on, le plus porteur. On ne saurait expliquer autrement le numéro de l'hebdomadaire *Le Point*, paru le 20 novembre 2008, qui annonce en première de couverture : « Les derniers secrets de l'OAS » (avec en illustration une photographie qui ne correspond que bien imparfaitement au titre)<sup>16</sup>. Rédigé par Laurent Theis, l'article de fond est intitulé : « Les anciens de l'OAS ne regrettent rien », et il est accompagné d'entretiens avec des figures marquantes de cette dernière, de Jean-Jacques Susini à Joseph Rizza. Surtout, ce numéro exceptionnel est vendu avec un DVD. *OAS une histoire interdite* est un film de François Margolin et de Georges-Marc Benamou qui met en scène, comme l'indique sa présentation, « des témoignages inédits, un document exceptionnel ». On ne saurait souscrire évidemment au contenu d'une présentation qui proclame que ce film « donne pour la première fois la parole à ceux qui furent les hommes de main ou les dirigeants de l'OAS ». En effet, il existe des documentaires plus anciens, déjà diffusés à la télévision, des entretiens conduits à la radio, notamment dans le cadre d'une série consacrée à la guerre d'Algérie par Pascal Gélinet où on entendait notamment Jean-Claude Pérez ou encore, par-delà les témoignages individuels de grandes figures, des recueils de témoignages d'acteurs moins connus (Quivy, 2003). Cependant, ce choix de présentation illustre, de la part des grands médias, l'intérêt qu'il y a à mettre en avant comme figures symboliques de l'Algérie française ses défenseurs les plus acharnés qui sont érigés ici en représentants tout à la fois symboliques et légitimes de ce combat.

On ne saurait se contenter de ce seul éclairage car il apparaît que d'autres figures ont fait leur apparition. L'exemple le plus intéressant est celui des disparus, spectaculairement mis en avant au cours de ces dernières années. Le dossier n'est pas nouveau car la question des disparus a fait la Une de la grande presse à l'été 1962 (*Paris Match*, 08/09/62), débat et polémique à l'Assemblée nationale en 1963-1964, tandis que l'Association pour la sauvegarde des familles et enfants disparus (ASFED), longtemps dirigée par le colonel de Balignières a porté le flambeau de cette cause. L'historiographie a travaillé cette question et cherché à chiffrer le phénomène (Monneret, 2010), tandis que les associations ont enquêté de leur côté. La nouveauté de ces dernières années tient à la médiatisation d'une question jusque-là considérée comme relativement marginale. Fort significatif est le dossier que consacre l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* aux pieds-noirs à l'automne 2009<sup>17</sup>. Le titre qui barre la Une, « Pieds-noirs. Une blessure

<sup>16</sup> La photographie représente les quatre généraux putschistes d'avril 1961.

<sup>17</sup> *Valeurs actuelles*, 3804 (22-28/10/09).

française » n'a rien d'original, de même que la photo de couverture qui renvoie au traumatisme du départ et propose une jeune femme photographiée à bord d'un bateau et portant un enfant dans ses bras avec en arrière fond la côte qui s'éloigne<sup>18</sup>. En revanche, si le premier thème du dossier « le mal-être d'une communauté » est convenu, le second, « le drame des disparus » est plus original. Intitulé « Disparus : le dernier tabou », il est articulé sur une présentation du mémorial de Perpignan et de deux figures. La première, Susy Simon-Nicaise, est connue pour être la promotrice de ce mémorial. La seconde, Danielle Dal Santo, est inconnue du grand public et ne figure ici que parce que son père, sa mère et son frère de 21 mois ont disparu en août 1962 alors qu'elle-même était âgée de 11 ans. Ce sont d'ailleurs les disparus qui sont symboliquement les grands présents de ce dossier et, au-delà, de toute une mémoire de l'Algérie française qui, aujourd'hui, fait une part très importante aux victimes non seulement de la fusillade de la rue d'Isly du 26 mars 1962 mais aussi du 5 juillet 1962 à Oran et plus largement à toutes celles du terrorisme. Certes, ceux qui honorent les combattants peuvent aussi honorer les victimes, mais sauf à verser dans des amalgames trop faciles, on ne saurait assimiler la stèle de Marignane au mur des disparus.

## Conclusion

Près d'un demi-siècle après la fin dramatique de l'Algérie française, le dossier demeure brûlant. Si l'historiographie est déjà bien avancée, elle peine à progresser du fait de contraintes archivistiques et du poids d'enjeux mémoriels lourds qui parasitent un objet pour le moins complexe. Dans cet écheveau entre histoire et mémoire, l'entrée par les figures symboliques est doublement instructive. Elle renvoie d'abord à la permanence, au fil des décennies, de certaines d'entre elles, à commencer par les acteurs majeurs de ce combat dont les survivants sont encore considérés, au moins par les grands médias (à l'instar du *Point*), comme les interlocuteurs légitimes, même s'ils sont à la fois décriés et combattus. On signalera cependant l'importance des novations qui tiennent, pour ce qui est des combattants directs de l'Algérie française, à la promotion de d'hommes plus « ordinaires » (les membres des commandos) qui occupent dans le paysage médiatique et mémoriel une place bien supérieure à celle qui était la leur il y a encore 20 ans. Il faudrait ajouter encore le poids revêtu aujourd'hui par certains acteurs engagés d'alors dans la production, sur ces questions, d'une historiographie non universitaire mais qui touche un large public<sup>19</sup>. On ajoutera surtout le rôle nouveau joué par les victimes et tout particulièrement par les absents. Le

<sup>18</sup> L'ouvrage de M. Elbe était illustré par un couple de jeunes pieds-noirs, sur un bateau, le père tenant un enfant dans ses bras.

<sup>19</sup> On songe en particulier ici au succès des ouvrages de P. Montagnon ou à celui de la *Nouvelle Revue d'histoire* de D. Venner qui traite de bien d'autres sujets que de la question de l'Algérie et qui accueille régulièrement des universitaires.

phénomène des disparus est sans doute l'un des éléments les plus marquants de ces dernières années en ce qu'il cristallise en même temps qu'il symbolise la référence à l'Algérie française. La question se pose donc de la singularité de ce nouvel acteur collectif dans un débat dans lequel, sans être inexistant, il était marginal. On ne saurait se contenter d'y voir un moyen ou une ressource pour maintenir au premier plan une tension mémorielle. Il faut plutôt se demander si, par-delà des éléments propres à l'histoire de l'Algérie française qui renvoie à des milliers de destins brisés à cause du drame des disparitions, il n'y a pas à questionner une lame de fond sociétale plus importante qui met en avant les victimes, les drames privés et par là même des revendications spécifiques. Dans une telle perspective, l'Algérie française ne saurait être questionnée uniquement pour elle-même mais à travers d'autres drames de l'histoire contemporaine auxquelles ses défenseurs estiment devoir bénéficier d'une représentation et d'une place légitimes.

Dans cette perspective, le moment 2005 est doublement instructif. D'abord, pour ce qui concerne l'Algérie française elle-même dont nous avons vu qu'il est tout à la fois un retour de flamme et une nouveauté. Surtout, il ne saurait être lu sans prendre en compte l'état des mentalités, des regards et des représentations de la société française face à ses traumas du XX<sup>e</sup> siècle (l'Algérie éclipsant peut être moins Vichy que ne s'amalgamant avec lui pour produire un objet confus sur le fond mais émotionnellement porteur). 2005 renvoie encore à une lecture qui se veut historique de problèmes politiques et sociaux bien réels (immigration, problème des banlieues, pérennisation du Front national) qui sont reliés à des événements historiques marquants, à commencer par la décolonisation et tout particulièrement celle de l'Algérie. Il conviendrait cependant ici de se défier, comme pour les figures symboliques, d'une analyse purement internaliste en pesant bien les termes de la mise en relation et en comparant, davantage qu'on ne le fait communément, la sortie française de son ère impériale avec d'autres expériences européennes.

## Références

- Allais, M., 1962, *L'Algérie d'Évian*, Paris, Éd. L'Esprit nouveau.
- Argoud A., 1974, *La décadence, l'imposture, la tragédie*, Paris, Fayard.
- Bastien-Thiry, G., 1966, *Plaidoyer pour un frère fusillé*, Paris, Éd. La Table ronde.
- Bertrand R., 2006, *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Paris, Éd. du Croquant.
- Boualam B., 1963, *Les harkis au service de la France*, Paris, Éd. France Empire.
- 1964, *L'Algérie sans la France*, Paris, Éd. France Empire.
- Brune J., 1963, *Journal d'exil suivi de Lettre à un maudit*, Paris, Éd. La Table ronde.
- Buscia G., 1980, *Au nom de l'OAS. Objectif Pompidou*, Nice, A. Lefevre.

- Calmein M., 1994, *Les associations pieds-noirs, 1962-1994*, Escalquens, sos Outre-mer.
- Château-Jobert P., 1978, *Feux et lumières sur ma trace*, Paris, Presses de la Cité.
- Comtat E., 2009, *Les pieds-noirs et la politique. Quarante ans après le retour*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Courty G., 2006, *Les groupes d'intérêt*, Paris, Éd. La Découverte.
- Dard O., 2005, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin.
- 2008, « L'internement des militants et sympathisants de l'OAS. Des camps d'Algérie aux pénitenciers de métropole (1961-1968) », pp. 317-328, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre. Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2009, « De la "stèle de Marignane" au "mur des disparus" de Perpignan », pp. 95-110, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2)*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2010, « L'extrême droite et les milieux ultras 1957-1958 », pp. 69-82, in : Thomas J.-P., Le Béguec G., Lachaise B., dirs, *Mai 1958. Le retour du général de Gaulle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Dard O., Lefevre D., dirs, 2008, *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, Riveneuve Éd.
- Desbordes C., 2000, *Jacques Soustelle et la défense de l'Occident*, thèse de doctorat en science politique soutenue le 19 mai 2000 à l'université d'Auvergne, Lille, Atelier national de reproduction des thèses.
- Dessaigne F., 1963, *Journal d'une mère de famille pied-noir*, Paris, Éd. L'Esprit nouveau.
- Elbe M., 1963, *Et à l'heure de notre mort*, Paris, Presses de la Cité.
- Figueras A., 1962, *Les pieds-noirs dans le plat*, Paris, Les Presses du Mail.
- 1965, *Salan Raoul, ex-général d'armée*, Paris, Éd. La Table ronde.
- Giacomini P.-D., 1974, *J'ai tué pour rien*, Paris, Fayard.
- Godard Y., 1972, *Les paras dans la ville*, Paris, Fayard.
- Jouhaud E., 1969, *Où mon pays perdu*, Paris, Fayard.
- 1977, *Ce que je n'ai pas dit*, Paris, Fayard.
- La Mazière C. de, 1972, *Le rêveur casqué*, Paris, Laffont.
- Laparre RP de, 1964, *Journal d'un prêtre en Algérie. Oran 1961-1962*, s.l., Éd. du Fuseau.
- Laroche F. [Alain de Benoist], 1963, *Salan devant l'opinion*, Paris, Saint-Just.
- Lefevre D., 2006, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion.
- Livre blanc Alger le 26 mars 1962*, 1962, Paris, Éd. L'Esprit nouveau.
- Le procès d'Edmond Jouhaud*, 1962, Paris, A. Michel.
- Le procès de l'attentat du Petit-Clamart* (2 volumes), 1963, Paris, A. Michel.
- Le procès de Raoul Salan*, 1962, Paris, A. Michel.
- Loesch A., 1963, *La valise ou le cercueil*, Paris, Plon.
- Martinez H., 1982, *Et qu'ils m'accueillent avec des cris de haine*, Paris, R. Laffont.

Figures symboliques et groupements face à l'Algérie française

- Micheletti C., 2002, *Fors l'honneur. La guérilla OAS à Oran en 1961-1962*, Helette, J. Curutchet.
- Monneret J., 2010, *La phase finale de la guerre d'Algérie*. Édition revue, corrigée et complétée, Paris, Éd. L'Harmattan.
- OAS parle, 1964, Paris, Julliard.
- Pérez J.-C., 1999, *Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie, tome I : Une stratégie et trois tactiques*, Helette, J. Curutchet.
- Quivy V., 2003, *Les soldats perdus. Des anciens de l'OAS racontent*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Reimbold J., 1966, *Pour avoir dit non*, Paris, Éd. La Table ronde.
- Rivet D., 1992, « Le fait colonial et nous : histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 33, pp. 127-138.
- Salan R., 1969, *Lettres de prison*, réunies et présentées par A. Figueras, Paris, Éd. La Table ronde.
- 1972, *Mémoires. Fin d'un Empire, tome III, Algérie française*, Paris, Presses de la cité.
- 1974, *Mémoires. Fin d'un Empire, tome IV, L'Algérie, de Gaulle et moi*, Paris, Presses de la cité.
- Saint-Pierre M. de., 1963, *Plaidoyer pour l'amnistie*, Paris, Éd. L'Esprit nouveau.
- Sergent P., 1967, *Ma peau au bout de mes idées*, Paris, Éd. La Table ronde.
- 1968, *La Bataille*, Paris, Éd. La Table ronde.
- 1974, *Je ne regrette rien. La poignante histoire des légionnaires parachutistes du 1er REP*, Paris, Fayard.
- Sérigny A. de., 1974, *Échos d'Alger. T II. L'abandon*, Paris, Presses de la cité.
- Stora B., 1991, *La gangrène et l'oubli. La mémoire et la guerre d'Algérie*, Paris, Éd. La Découverte.
- 2005, *Le livre, mémoire de l'histoire. Réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Éd. Le Préau des collines.
- Susini J.-J., 1963, *Histoire de l'OAS*, Paris, Éd. La Table ronde.
- Tenne C., 1968, *Mais le diable marche avec nous*, Paris, Éd. La Table ronde.
- Tislenkoff A., 1966, *J'accuse Lemarchand*, Paris, Saint-Just.
- Tixier-Vignancour J.-L., 1964, *J'ai choisi la défense*, Paris, Éd. La Table ronde.
- 1976, *Des républiques, des justices et des hommes*, Paris, A. Michel.
- Tixier-Vignancour J.-L., Dupuy R., Le Corroller B., 1963, *Défense de Bastien-Thiry*, Paris, Les Presses du Mail.
- Trinquier R., 1978, *Le temps perdu*, Paris, A. Michel.



## > ABSTRACTS

### MALE

#### ***François Cochet, « Trustees » and « Deans » at head of stalags, kommandos and oflags, during World War II : serving the POW's community***

During World War II, the French Prisoners of War in Germany are placed under the 1929 International Geneva Conventions, that protect them and try to give some rules to captivity. The 1929 texts allow the existence of « Deans » among the french officers (the senior officer of each « Oflag ») and an elected « Trustee » among the french private soldiers and non-commissioned officers (for each « stalag » or « kommando »). All these men have quite a hard job to negotiate with the German Camp Chief about the daily fate for prisoners. They sometimes have control on important sums of money (wages for officers in the « Oflags »). The main question we may ask is the following : Did the « Deans » or « Trustees » develop some ideological behaviours in favour of Vichy Regime? Did they build some individual strategies to escape to their own captivity? On a short corpus, it seems that, they mainly had the will to serve and protect their comrades, either by religious feeling or just to make live the rules of 1929. Notably, we can see that many long years after their War Captivity, the ancient « Deans » or « Trustees » were, more than the average population, in charge with elective functions (Town Councils for example).

Keywords. — Prisoners of War, 1929 Geneva Conventions, trustees, deans, stalags, oflags, kommandos, Red Cross International Comitee (RCIC), memory.

#### ***Daniel Weysow, Flight Log and Personal Diary of Jean de Sélys-Longchamps***

Baron Jean de Sélys-Longchamp, a Belgian RAF pilot, became a symbolic figure of World War Two when, without authorization from his superiors, he machine-gunned the Gestapo headquarters in Brussels on 20 January 1943. We have examined his flight log and personal diary to find notes relating to that heroic raid and understand his life as a pilot during his airborne missions.

Keywords. — Jean de Sélys-Longchamps, World War Two, German occupation, Sipo-SD, Gestapo, memorial site, Avenue Louise Brussels, RAF pilots.

***Marilda Azulay Tapiero, Estrella Israël Garzón, Three figures to remember : from the history of places to the names inscribed in stone***

Walter Benjamin, Mark Millman-Mordejai and Rosa Kornberg are three figures to remember, different from the point of view of historical significance both individually and collectively, but, although anonymous, they are important with regard to memory. They are studied in their capacity as displaced Jews. The trail begins in Berlin, the Jewish Museum and the reference to « one way »; in Barcelona in the *Fossar de La Pedrera*, a monument that pays tribute to fallen Jews fighting in the International Brigades in Spain; and also on stone 3251 in Ottenstein in the Invisible Monument Square (Platz des unsichtbaren Mahnmals), a monument against racism in Saarbrücken. Three memorial points which lead us to three other places, the places where they died and are also remembered : Portbou, Girona; *Serra de Pandols*, Tarragona, and the concentration camp at Terezin, in the Czech Republic.

Keywords. — Places of memory, exile, Jew, Shoah, Walter Benjamin, Karavan, International Brigades, Millman, Terezin.

***Jacques Walter, Les hommes ne sont pas des héros of Arthur Conte : Neue Bremm in the background***

Arthur Conte was a noted journalist, writer, and politician. Recruited by the forced labor organization, he was notably interned in the Neue Bremm camp (Saar) for dereliction of duty while in Germany. He went on to become a figurehead, exposing the difficulty in managing this part of history individually (talking about his experiences in his writings) and collectively (by testifying through his literary works containing fiction he aims to share his experiences). These texts are concerned with an « inter-dit », which covers a kind of guilt in the author about the reasons for his detention. It is also materialized by shifts in narrative sequences or profound rewriting from one text to another. Two of his works deal explicitly with Neue Bremm. In *Les hommes ne sont pas des héros* (1959) the camp is not named directly, yet some traces are apparent. In order to understand the stakes in the background presence, Arthur Conte's biographical trajectory is restored in connection with the narrative choice of *Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre* (1946) and *Au-delà de la montagne* (1948). The political and editorial configuration in which *Les hommes ne sont pas des héros* emerges is set up; finally, it is shown how this work offers a solution to memorial problems posed by and in the previous works.

Keywords. — Second World War, forced labor organization, Resistance, Arthur Conte, Neue Bremm, Schweinfurt, Würzburg, testimonial reconstruction, fiction, novel, *Les hommes ne sont pas des héros*, symbolics, politics, forbidden, inter-dit, intertextuality, memory.

### **Sylvaine Guinle-Lorinet, Robert Davezies, a committed priest, and his prison experience**

In 1963, the Editions de Minuit publish *Les Abeilles*, written by Robert Davezies, a priest quite committed to the Algerian nationalists in their fight for independence. In this text, which has certain similarities with *le nouveau roman*, the writer tells us about his being put in jail at Fresnes. The jail is described in it as a world in which space and time are blown apart, in which there's no trace of God. But the prison experience, by giving political struggle a chance, opens onto other possibilities, other struggles, other written works.

Keywords. — Prison, Algerian independence war, anti-establishment clergy, political struggle, « nouveau roman », poetic writing.

### **Cédric Neveu, Queuleu : the emblematic Place of nazi Terror in Moselle?**

The fort of Queuleu, special internment camp of Gestapo from 1943 till 1944, is one of the most important symbols of period 1939-1945 in Moselle. A departmental Memorial of the Resistance and Deportation is created in 1977 at the entrance of the fort to pay tribute to Mosellans victims of nazi repression. This particular place of imprisonment, reserved for the resistance fighters belonging or suspected of belonging to the communist Resistance, the personality of the commander of the camp Georg Hempen – violent and violent individual responsible for the murder of several prisoners – and the nature of the prison population – in the majority resistance fighters – contributes to make of this site the emblematic face of nazi terror in Moselle. Trials Hempen and battle of Léon Burger, brother of Jean Burger, contributed in the seventies to impose Queuleu in the social space as the place defining the best the particular destiny of Moselle. However, the progressive deterioration of work, the disappearing of the witnesses, the emergence of new regional areas of memory change progressively the mémoriel investment of the fort, its symbolic character fading little by little of a regional memory to the advantage of other areas emblematic.

Keywords. — Burger, Gestapo, Hempen, Queuleu, Repression.

### **Luciana Messina, The « Turco Julián », an Olimpo's oppressor**

We propose to analyze the figure of the oppressor (*represor*) through the analysis of the character of the « Turk Julián » who has come to symbolize the emblem of the oppressor-torturer of the last military dictatorship in Argentina (1976-1983). The analysis of his case will allow us to approach the way followed by many oppressors after the military dictatorship, a way that begins in the democratic transition with subpoenas for penal demands, is continued by the impunity of these crimes at the end of the 80's and during the whole decade of 90's and finishes with the recent reopening of the judicial cases and the condemnation

of some oppressors. To approach the proposed problematic, we have taken as the main corpus the journalistic notes produced from 1995 up to the current in which the above oppressor has been mentioned, the survivors' testimonies of the clandestine centers where he acted, and the judicial process that have involved him.

Keywords. — Oppressors, clandestine detention centers, crimes against humanity, judicial process, Argentina.

**Audrey Alvès, Innocent Rwililiza, Interpreter. The Exception of a Status, the Peculiarity of a Testimony**

Some churches, a few marshlands, hectares of eucalyptus : the town of Nyamata in Rwanda. The setting, the memory of the setting of a slaughter renewed each day during 30 days by militiamen and Hutu neighbors. A memorial that The Rwandan Trilogy (three collections of short statements) written by the French journalist Jean Hatzfeld seeks to identify as such, guided in the gruesome memories of 1994 and the hills of Nyamata by one voice, one single pace. Innocent Rwililiza, Tutsi survivor, witness. Besides the cicerone and interpreter of the French writer. This analysis intends to question the decisive participation and the unique mediation made by that person in the memorial and testimonial work of Jean Hatzfeld. On the basis of interviews we conducted with both partners and after considering the genetic material of books provided by the journalist (part of front-texts, books of this author, audio exchanges with witnesses), we shall try to enlighten three aspects of the phenomenon. We will first question the trajectory of the performer : the characteristics of his formation, his participation to the memorial activities of the town and of the surrounding areas. We will then consider the rules and conditions leading his activity of translation. Finally, we will try to isolate some possible markers of the intervention or influence of Innocent Rwililiza in the prior elements of the testimonial creation.

Keywords. — Testimony, Jean Hatzfeld, The Rwandan *Trilogy*, origin, translation, Innocent Rwililiza, community memory, memorials, Nyamata.

## FEMALE

**Yannis Thanassekos, Quentin Biquez, Facts, Legends, Icons. « Mala the Belgian »**

In the memory of Auschwitz as enshrined in the collective unconscious, and for many camp survivors, Mala Zimetbaum, Mala the Belgian, constitutes a symbol of courage, selflessness and self-sacrifice. At least, that is how she is presented in the many works dealing with nazi crimes and genocides which refer to her. This young girl is thought to have been the first woman to have escaped from Birkenau, in June 1944 with her companion Edek. After about two weeks on the run, they were

recaptured and executed. Their celebrity derives in part from the heroism which according to witnesses they displayed at the moment of their death, but most of all from Mala's actions during the nearly two years when she was a *Laiüferin*, a messenger, at Birkenau. Indeed, she took advantage of her privileged position in the camp to help her fellow prisoners. Innumerable testimonies describe Mala's deeds and actions, her kindheartedness and her courage, particularly on behalf of the women in Birkenau. However, a review of these testimonies makes it clear that what they say is not always in accordance with the archival sources or with other testimonies and that sometimes they fill up the gaps in our knowledge of the events concerning Mala with their imagination or emotional investment.

Keywords. — Mala the Belgian, Mala Zimetbaum, Edek Galinski, Birkenau, memory, icon, legendary, testimony, history-writing, escape.

### ***Thomas Fontaine, Quentin Bilquez, Olga Wormser-Migot in History***

On the 26<sup>th</sup> of October 1968, Olga Wormser-Migot presented the first doctorate thesis in France on the Nazi Concentration system. This was a watershed in the historiography of the Nazi camps in which Olga Wormser-Migot is a major figure. This thesis had a very mixed reception however as the historian maintained that there were no gas chambers in « Western camps », whereas at least two were in use at Ravensbrück and Mauthausen. Recent studies have presented this thesis as pioneering research into the distinction between genocide and the concentration system for which she may have been abusively criticised by ex-deportees who are against the « demythification » which is central to the historical process. This present article puts forward another analysis of Olga Wormser-Migot's work and background. It goes beyond a retrospective evaluation of her work and goes back to the originality of her background in the historical field as being one of the keys to understanding the range of her work and of her error – this will be the cause of disagreement and polemics.

Keywords. — Olga Wormser-Migot (1912-2002), deportations (historiography), Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, Nazi Concentration system, Gas chambers.

### ***Béatrice Fleury, Yvonne Bermann (1906-1947) : a good Portrait of the « camp de la Neue Bremm »?***

The portrait of a resistant, Yvonne Berman, appears on one of the facades of Novotel which, in 1974, was built on the section of the women of the camp of Neue Bremm. There is a question : why this portrait has been chosen? Does it risk to congeal singular stories for the benefit of a route presented, actually, how being symbolic? By redrawing the moments, the actors and the means in center of this selection, it will be proceeded to an analysis of what means good

or bad victim, good or bad portrait. We shall try to understand the characters of the osmosis between an individual experience and the other one, necessarily a commune, the obligation of which is to be consensual.

Keywords. — Neue Bremm, deportation, transported convict, Resistance fighter, Yvonne Berman, Éric Lafourcade, Horst Bernard.

**Claudia Feld, Two French nuns disappeared in the ESMA : Alice Domon and Léonie Duquet**

Alice Domon and Léonie Duquet, two French nuns from the Paris Foreign Mission Society in Argentina, were kidnapped in Buenos Aires, in December 1977. They were taken to the clandestine detention center in the Navy Mechanics School (*Escuela de Mecánica de la Armada, ESMA*), where they were tortured and murdered, and their bodies were not returned to their families. Since then, their names are on the long list of people who were made to disappear by the Argentine dictatorship. This article poses several hypotheses on the way the memory of the two French nuns who disappeared in the ESMA was constructed. First, according to what could be known immediately after they were kidnapped : what information was given by Argentine and French newspapers, and how the nuns' figure has gradually become central, although these religious women had disappeared together with a group of ten human rights activists. Second, based on a picture of them which was taken in the ESMA, this article explores the tensions between visibility and secrecy, and between image and memory. This issue is related to forced disappearance and, more specifically, to the way it is represented by the media.

Keywords. — Disappeared, Argentina, dictatorship, photography, image, memory, television.

## PLURAL

**Galyna Dranenko, Life-narratives and lives of narratives in ukrainian collective memories : Ivan Bagrianyi, an emblematic figure in twentieth-century ukrainian history**

This study aims to examine both the scope of a writer regarded as a witness/chronicler of tragic experience and the relation between testimony and fiction. Emphasis will be laid on forms of literary expression as well as on the way literary works can impact the realisation of controversial historical events. The study will focus on the biographical progress of a Ukrainian writer, Ivan Bagrianyi, whose life-narrative displays a sequence of events echoing key-moments of Ukrainian history. It will aim to examine the links between an individual fate and collective memory. It will analyse the novel *The Garden of Getsimany*, showing how a work

qualifier des lieux de détention et de massacre (3)

of fiction can become both a source of historical knowledge and a means of transmission for a long-silenced Ukrainian memory.

Keywords. — Ukrainian literature, Ivan Bagrianyi, *The Garden of Getsimany*, Historical violence, testimony, Fiction, Memory.

### **Patricia Boyer, Camps and prisons in the after war purge period : emblematic figures and collective awareness**

From 1944, during the Liberation of the French territory, massive and sometimes uncontrolled waves of arrests of collaborators have increased the prison population. They have enabled the French State to promote the « administrative detention », that is to say the creation of an exceptional system of secured confinement areas that ended up in 1946. Therefore, for nearly a decade, « the defeated of the Liberation » interned then imprisoned have undergone – or at least they pretend that they have – the everyday life of common criminals. The first internment centers, the prisons receiving the last sentenced persons, the discomfort and the dilapidated state of the barracks and cells, the inadequate food rations and idleness appear in all the correspondence and writing of the time. But the situation greatly varied by region (war destructions, lack of food), places of detention (black sites, requisitioned buildings, camps, prisons...) and degree of involvement of local authorities. Furthermore, although it is difficult to quantify it, there have been many abuses, deaths and sometimes successful attempts to escape; inmates are more talkative than their jailers on the subject and created the « black legend » of the after war purge. However, the confinement of collaborators is not strongly imprinted in people's collective memory than the executions and hair shaving of women, despite the importance of the problem – nearly half-million people without considering the consequences for their families. A reason may be the unspectacular and unglamorous aspect of the situation.

Keywords. — Second world war, wartime collaborators, Liberation of France, purge (1944-1945), internment camps, administrative internees, Political prison.

### **Sylvie Thiéblemont-Dollet, Figures and Collectives Mobilizations around the Tragedy of Thiaroye**

The repression in the transit camp of Thiaroye, during the 1<sup>st</sup> December 1944, and conducted by the French colonial army will soon become the emblem of all the « Tirailleurs ». Therefore, emblematic figures will emerge in the Pan-African public space like the Senegalese presidents Léopold Sédar Senghor or Abdoulaye Wade, at the same time with groups of activists (historians and artists) who militate permanently for the institutional recognition of this drama. Faced with this fragment of history, if the complexity is always at work among the involved actors, it appears that the emblematic figure for the cause of « Tirailleurs » is the

President Abdoulaye Wade to the detriment of Thiaroye, again and again put in the background.

Keywords. — Camp' Thiaroye, Collectives Mobilizations, institutionals and emblematics figures, famous activists.

***Laurent Thiery, The drama of the « Train of Loos » : a history written in pain (1944-2004)***

On September 1<sup>st</sup>, 1944 a last convoy of deportation organized by the Nazis leaves Lille for the concentration camps. The event quickly becomes the symbol of the drama of the deportation in the Nord-Pas-de-Calais. However it will be necessary to await the beginning of the year 2000 so that the commemoration of the memory of this convoy is done in serenity. During sixty years, polemics come to tarnish the image and the memory of this convoy. Several emblematic figures, like the torturers, the victims and the historians take part in the construction of this memory. This memorial construction appears revealing sempiternal artificial conflict between memory and history.

Keywords. — « Train of Loos », deportation, Nord-Pas-de-Calais, Gestapo, torturers.

***Olivier Dard, Symbolic Figures and Lobbies in front of « Algérie française ». From the Defence of Sentenced persons and Prisoners to the Defence of a Community and a Culture***

Since the 1960's, the Symbolic Figures and the ways of the Defence of « Algérie française » both stilled the same and changed. This contribution, based on a chronological presentation, studies what is permanent (the place of the Sentenced Persons and Prisoners) and what has changed (the accent pointed on the Missing Persons, the Defence of a culture and an identity, the apparition of new lobbies and the turn of 2005).

Keywords. — OAS, Algeria War, Disappearance, Far Right, lobbies, Media, Memory, Pieds-noirs.



